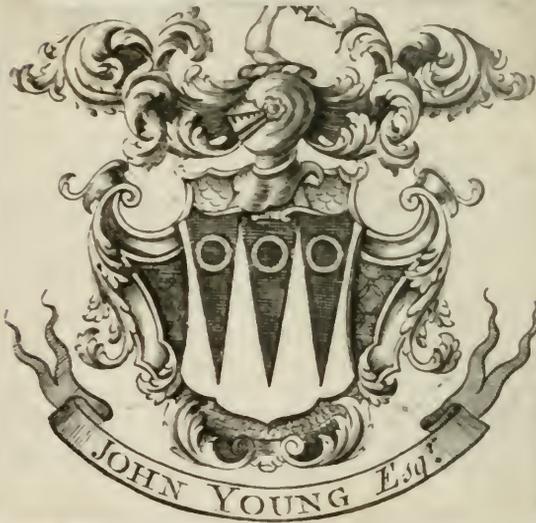




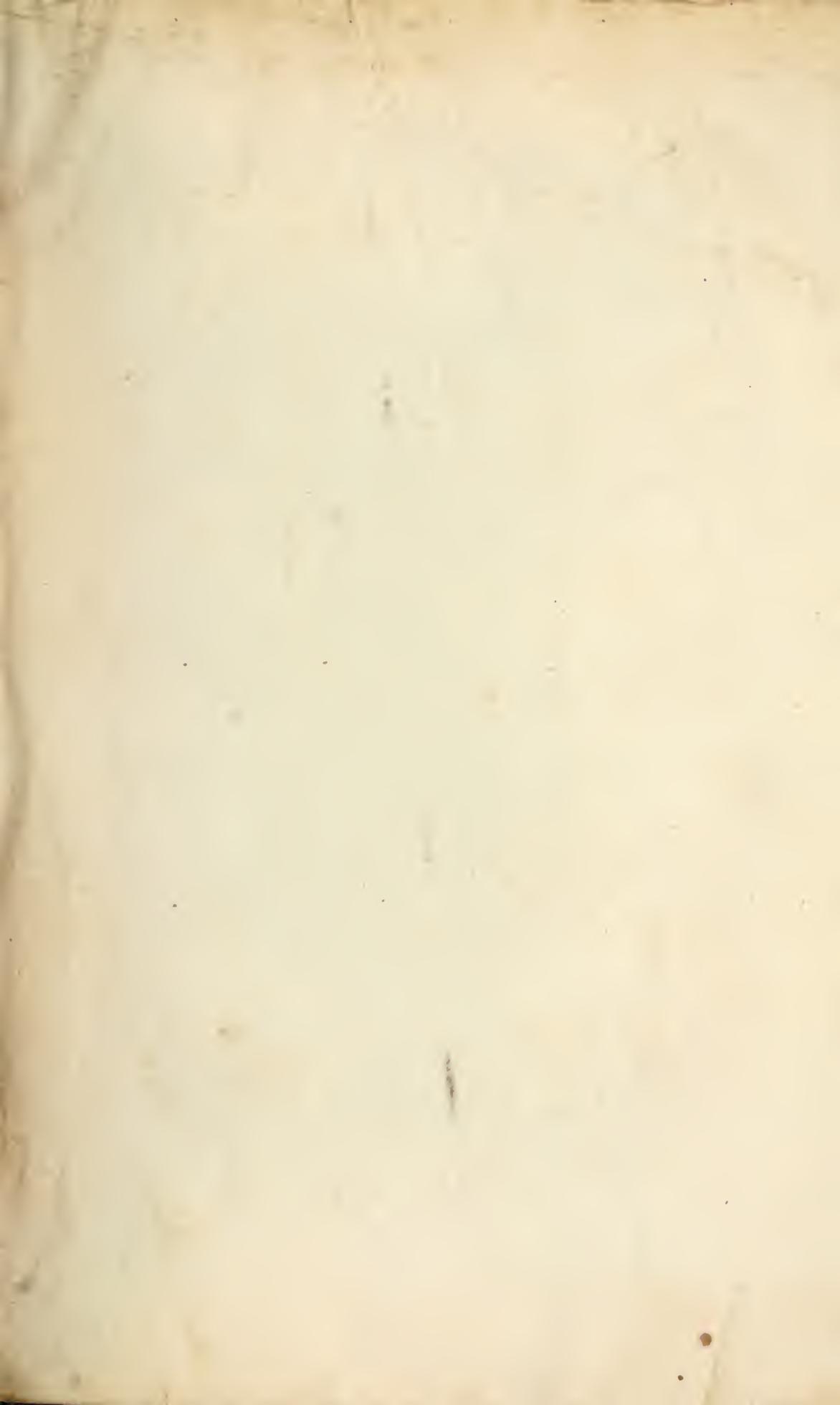
1283

Minto

Ximenes



EX LIBRIS  
JAMES KELSEY  
McCONICA





Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





*François Ximenes de Cisneros,  
Cardinal, Archevêque de Tolède,  
Et Grand Inquisiteur d'Espagne &c.*

148

# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

*Par Messire* ESPRIT FLECHIER *Evêque de Nismes.*



A P A R I S,  
Chez JEAN ANISSON Directeur de l'Imprimerie Royale,  
ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lis de Florence.

---

M. DC. XCIII.  
*AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

1510510

1871

1871

1871

1871



## A V E R T I S S E M E N T.

**I**L y a quelques années que je composay l'Histoire du Cardinal Ximenés, dans un temps où n'étant chargé que de ma propre conduite, je n'avois à rendre compte de mes études & de mon loisir, qu'à moy-même. Un Religieux de l'Ordre de S. François, que je n'avois jamais connu, voulut sans doute m'en inspirer la pensée en me remetant, au sortir d'un sermon, des memoires entre les mains, sans-que j'aye sceû depuis, ni ce qu'il desiroit de moy, ni ce qu'il étoit devenu. Cét écrit, qui contenoit l'éloge du Cardinal, & le recit de ses principales actions, excita ma curiosité : la connoissance fit croître l'estime ; je m'affectionnay sans y penser, à sa reputation & à sa gloire, & je me déterminay a écrire sa vie, d'autant plus volontiers, que j'y trouvay par-tout des vertus sublimes & édifiantes.

Le principal Historien que j'ay suivi, c'est Alvar Gomés de Castro Espagnol, né dans le bourg de Sainte Eulalie près de Toléde, élevé dans l'université d'Alcala-de-Henarés, versé dans les Langues Grecque, & Latine, & dans toute sorte

de sciences humaines. Dès sa jeunesse il eût dessein d'écrire l'Histoire du Cardinal Ximenés, Ce n'étoit ni par ambition, ni par interest, mais par une inclination naturelle, & par un louïable desir de recueillir des actions, dont la memoire étoit encore fraîche, & meritoit d'être éternelle. Comme il residoit necessairement à Alcalá, où il professoit les belles-Lettres, & qu'il avoit peine à trouver les instructions convenables à son dessein, Bernardin de Sandoval Théologal de l'Eglise de Toledo, homme riche, savant & liberal l'appella auprès de luy, & le fit professeur de Rhetorique, dans un College qu'il venoit de fonder à ses dépens dans cette ville Archiepiscopale.

Ce fut là qu'il trouva tous le secours qu'il pouvoit souhaiter, & que l'Université d'Alcalá le chargea de travailler en son nom à l'histoire de Ximenés son Fondateur, pour laisser aux siècles à venir un monument précieux & durable de sa vénération, & de sa reconnoissance. Jean Vergara qui avoit été secretaire du Cardinal, & qui savoit les particularitez les plus secretes de sa vie, se fit un plaisir de fournir à Gomés la relation qu'il en avoit commencée, & les memoires qu'il avoit ramassez pour la continuer. Diégo Lopés Ayala nourri dans la Maison de Ximenés dès son enfance, & depuis employé dans ses

plus importantes affaires, luy communiqua une infinité d'instructions, & de dépêches qui contenoient les conventions & les traitez de son Maître avec Ferdinand, pour l'expédition d'Afrique, & les negociations différentes auprès du Roy Charles, où l'on voyoit les projets, les conseils & les sentimens de ce Grand-Homme.

On luy envoya le commentaire de Vallejo Chanoine de Sigüença, qui avoit été Maître de chambre du Cardinal, écrit avec soin, mais qui n'alloit pas au delà de l'arrivée du Roy Philippe I. en Espagne. On luy remit un manuscrit de Florian Ocampo historiographe des Rois Catholiques, qui avoit entrepris aussi d'écrire la vie de Ximenés. L'Université luy prêta les papiers dont elle avoit hérité, & quelques personnes d'esprit qui s'étoient trouvées dans la confiance de ce Ministre, lorsqu'il gouvernoit le Royaume, dans les conversations particulières qu'ils eurent avec Gomés, luy racontèrent plusieurs choses, dont il s'est servi, & beaucoup d'autres qu'il falloit taire par prudence, mais qu'il falloit savoir par nécessité.

L'auteur profita de tant de recherches, & joignit dans la composition de son ouvrage, à la prudence du choix, la gravité du stile, & la politesse, à la diligence. C'est proprement le fond sur lequel j'ay travaillé, sans pourtant m'y assu-

jetir. Il m'a fourni la matière, mais je me suis réservé la liberté d'y mettre la forme. Je l'ay pris pour guide, mais je n'ay pas toujours marché sur ses pas, & quoy-que je l'aye regardé comme le premier & le plus noble Historien du Cardinal Ximenés, je n'ay pas méprisé ceux qui sont venus après luy, qui ont moins de reputation, & d'autorité, mais qui ne laissent pas d'avoir leur merite. Tels sont Eugène de Roblés Curé de la Parroisse des Mozarabes de Toledé, Fernand de Pulgar Chanoine de l'Eglise de Palencia, & quelques autres qui ont fait des recherches de leur côté, soit des actions, soit des mœurs & du caractère d'esprit de ce Prélat, qu'ils ont voulu faire connoître au Monde.

Comme cette Histoire est liée avec celle des Rois Ferdinand & Isabelle, Philippe leur gendre & Charles leur petit-Fils, j'ay cherché dans les sources publiques, les causes & les motifs des événemens, où le Cardinal Ximenés a eû quelque part comme chef de leurs Conseils, ou comme Regent de leurs Royaumes. Jerome Zurita dans les Annales de son país, Jean Mariana dans son Histoire, Estiene Garibay dans son Abregé des Chroniques d'Espagne, sont les garans des faits que j'ay avancez. Le témoignage de Pierre Martyr que j'allegue en plusieurs endroits, m'a paru d'autant plus croyable &

*AVERTISSEMENT.* v

plus seür, qu'étant de la Cour des Rois Catholiques, il étoit plus exactement informé des particularitez de leur Regne.

C'étoit un Gentilhomme Milanois de l'ancienne Maison d'Angleria, à qui son Pere par sa mauvaise conduite, ou par le malheur des temps, n'avoit laissé pour tout heritage, que sa noblesse. L'inclination qu'il eût pour les belles-Letres, fit qu'il les apprit presque de luy-même. Ne pouvant subsister honorablement chez luy, il avoit voulu s'établir à Rome; mais comme il vit qu'après un séjour de plusieurs années, il n'y avoit encore aquis que de la reputation & des amis, il resolut de passer en Espagne. D. Lopés de Mendoza Comte de Tendille le prit sous sa protection, & le presenta à la Reine Isabelle. On le considera d'abord comme un de ces Gentils-hommes errans, qui vont porter loin de leur pais, le débris de leurs Familles ruinées, & chercher par leur industrie, la fortune qu'ils ont perdue par leur disgrâce. Mais il s'introduisit bientôt à la Cour par son esprit & par ses manieres honnestes & officieuses. Il porta les armes dans les guerres contre les Maures. Après la prise de Grenade, il changea d'état, & fut élu Doyen de la nouvelle Metropole, qu'on y fonda.

La connoissance parfaite qu'il avoit de la Langue Latine, & la facilité avec laquelle il écrivoit

en vers & en prose, luy attirèrent l'estime de la Reine & des courtisans. Le Cardinal de Mendoza l'engagea par ordre de cette Princesse à faire des leçons de belles - Lettres aux jeunes Seigneurs de la Cour. Ferdinand l'envoya peu de temps après en Egypte , où il appaisa la colère du Soldan, qui menaçoit de vanger sur les Chrétiens, l'injure qu'il prétendoit qu'on avoit faite à sa Religion , en détruisant l'Empire des Maures. Depuis l'heureux succès de cette Ambassade , il fut regardé en Espagne , comme un homme non seulement agreable , mais encore utile. Son assiduité auprès des Rois, ses correspondances avec les plus grands Seigneurs & les plus illustres Prelats d'Espagne ou d'Italie , & son esprit curieux & politique , luy donnerent l'envie & les moyens de composer un volume de Lettres , qui contiennent l'histoire de son temps. Ces Lettres furent imprimées à Alcala, il y a plus de 160 ans, & Daniel Elzevir en fit il y a vingt-ans une nouvelle Edition, sur un exemplaire que M. de Lamoignon premier President du Parlement de Paris luy avoit fourni. Je ne dois pas oublier icy les secours que j'ay receus de M. Jean Baptiste Boisot Abbé de S. Vincent de Besançon, qui a bien voulu tirer de son Tresor, c'est à dire, des manuscrits du Cardinal de Granvelle , quelques Lettres originales de

Charles d'Autriche alors Roy d'Espagne, au Cardinal Ximenés, qui m'ont servi pour l'éclaircissement de quelques points de cette Histoire, sur tout pour les changemens qu'on fit dans la maison de Ferdinand son cadet.

Au reste, si dans la conversion des Maures, dans l'institution des milices des villes, & dans d'autres endroits de cet ouvrage, il y a quelque chose qui ait rapport à ce qui se pratique aujourd'huy; ce n'est pas mon dessein d'ajuster par des applications ingénieuses, les événemens passez à ceux de ce siècle, ni de peindre sous des formes antiques les images de nôtre temps. Qui ne fait que dans les revolutions du monde les mêmes scènes se representent plusieurs fois; qu'il n'y a rien qui ne se renouvelle sous le soleil; que la Politique a des maximes qu'elle quitte & qu'elle reprend selon les besoins, & qu'il y a des ressemblances d'affaires que le hazard, ou de pareilles conjonctures reproduisent de siècle en siècle? J'ay rapporté les faits comme les Auteurs que je cite, les ont écrits sans pretendre marquer aucune circonstance du Regne de Louïs le Grand, dans celuy de Ferdinand & d'Isabelle.

Si j'ay donné à ces derniers & à deux de leurs successeurs le titre de *Majestez*, quoy qu'on ne les traitast alors que d'*Alteffes*, j'ay

▼III    *AVERTISSEMENT.*

cru que je pouvois en cela, m'acommoder à nos usages, en faveur de la plus grande partie de mes Lecteurs, qui n'entrent pas dans ces différences de temps, & qui aimeront mieux que je donne à ces Rois une qualité qu'ils n'avoient pas encore, que si je leur laissois celle que les Rois d'aujourd'huy n'ont plus.

J'ay recüeilli dans le sixième livre de cette Histoire plusieurs actions du Cardinal Ximenes, qui font connoître le caractère de sa vertu, & plusieurs éloges qui marquent la veneration qu'on avoit pour luy. J'aurois cru luy oster une partie de sa gloire, si je n'avois fait voir sur quels principes on poursuit sa canonisation auprès du S. Siege, & si je n'avois adjouté aux idées qu'on a de sa politique, celles qu'on doit avoir de sa sainteté. Le Lecteur me pardonnera plusieurs fautes & quelques redites, & me tiendra compte du moins des bonnes intentions que j'ay, & des grandes vertus que je luy propose.



SOMMAIRE

S O M M A I R E  
D E S L I V R E S.

---

L I V R E P R E M I E R.

*L'* Idée de cet Ouvrage. Naissance de D. François Ximenes de Cisneros. Ses Parens le destinent à l'Estat Ecclesiastique. On l'envoie à Alcalá-de-Henarés, pour y faire ses premières Etudes. Il apprend le Droit & la Theologie à Salamanque: Il va à Rome où il exerce l'Office d'Avocat Consistorial. Le Pape luy accorde le premier Benefice vacant en Espagne. En vertu du Bref de Sa Sainteté il prend possession de l'Archiprestre d'Uceda. D. Alonse Carillo Archevêque de Toledo s'y oppose, & le fait emprisonner. Après estre sorti de prison, il permute l'Archiprestre avec un Bénéfice de Sigüenza. Le Cardinal D. Pedro Gonçalés de Mendoza Evêque de cette Ville le fait Grand-Vicaire de son Diocèse. Ximenes quitte son Benefice, & entre dans l'Ordre de Saint François. Il y mene une vie fort retirée, & fort austere. La Reine Isabelle le choisit pour son Confesseur. On le fait Provincial de son Ordre. Il travaille à la reformation de tous les Ordres Religieux d'Espagne. Mort du Cardinal de Mendoza Archevêque de Toledo. Qualitez de la Reine Isabelle. Son Histoire jusqu'à son Mariage avec Ferdinand Roy d'Aragon. Conditions entre ce Prince & cette Princesse pour la forme du Gouvernement de leurs Estats. La Reine se reserve le droit de pourvoir aux Evêchez des Royaumes de Leon & de Castille. Elle jette les yeux sur le P. Ximenes son Confesseur, pour remplir l'Archevêché de Toléde; elle en fait venir les Bulles sous le nom de ce Pere, & les luy presente elle-même. Il les refuse, & il n'accepte cette dignité, qu'après un commandement exprés du Pape. Il fait des Reglemens pour son Diocèse. Il poursuit la reforme des Ordres Reli-

gicux ; & malgré la résistance de quelques Ordres, & sur tout ce-  
 luy de Saint François, il acheve cet Ouvrage. La Reine l'oblige  
 à quitter son Diocèse, pour se rendre à Saragoce où les Etats d'A-  
 ragon estoient assemblez. Les Rois Catholiques assùrent la succes-  
 sion de ce Royaume à Isabelle leur fille aînée, & mariée à Manuel  
 Roy de Portugal. Ximenés contribuë à leur faire donner la satis-  
 faction qu'ils demandoient. Mort de la Princesse Isabelle en ac-  
 couchant d'un Prince qui fut nommé Michel. Mort de ce Prin-  
 ce. L'Archevêque de Toledo est appellé à Grenade, pour y tra-  
 vailler à la conversion des Maures. Histoire de l'entrée des  
 Maures en Espagne, des progrès qu'ils y firent. Ville & Royau-  
 me de Grenade conquis par Ferdinand. Ximenés se joint à D.  
 Fernand de Talavera Archevêque de Grenade, pour travail-  
 ler à la conversion des Infideles : les deux Prélats y employent  
 l'instruction & la liberalité. Ximenés y mêle la force même,  
 pour en venir plus promptement à bout. On envoie aux Indes  
 nouvellement découvertes par Christophle Colomb, des Reli-  
 gieux de S. François, à la persuasion de l'Archevêque de To-  
 lede, pour travailler à la conversion des Idolâtres, & au sou-  
 lagement des Indiens. Dans le dessein d'établir une Université  
 à Alcalá, il en fait réparer les grands chemins & les édifices  
 publics : là il reçoit les Bulles d'Alexandre VI. & de Jules II.  
 pour l'érection de cette Université. Il dispose toutes choses à To-  
 lede pour la reception de l'Archiduc Philippe d'Autriche, &  
 de la Princesse Jeanne leur fille. Il entreprend l'Edition d'une  
 Bible Polyglotte, & fait venir pour cela près de luy les hom-  
 mes les plus savans dans les Langues Orientales, Grecque &  
 Latine, & les plus habiles Theologiens. Il rétablit les Offices  
 Mozarabes, & en fait imprimer le Breviaire, & le Missel. Hi-  
 stoire du culte Mozarabe. Il contribuë de ses soins & de ses libera-  
 litez à plusieurs institutions de pieté, & de charité Chrétienne.



## LIVRE SECOND.

**L**A Princesse Jeanne après le départ de l'Archiduc son mary, accompagne la Reine Isabelle sa mere à Alcalá. Elle accouche d'un fils qui fut nommé Ferdinand. Ximenés fait la ecremonie du Bapême. Il procure à cette ville en faveur de la naissance de ce Prince, l'Exemption de tous subsides. Il fait tous ses efforts, quoy qu'inutilement, pour arrêter le départ précipité de l'Archiduchesse. On reconnoist alors l'infirmité d'esprit de cette Princesse. L'Archevêque est appelé à la Cour, lorsqu'il va faire la visite de son Diocèse. Il assiste les Rois Catholiques de son conseil dans leurs affaires, & les soulage dans leurs indispositions, & sur tout la Reine Isabelle qui devint fort infirme. Il commet deux Vicaires Generaux, pour faire la visite du Chapitre de Toledo. Les Chanoines s'y opposent, en appellent au S. Siege, & deputent à la Reine. Il est obligé de retourner pour cela à son Diocèse; il s'y applique à remplir les devoirs de son Ministère. Hierosme Vianel Venitien vient le trouver. Ils font ensemble le Plan de l'expedition d'Oran; il fonde à Alcalá un Monastere de Religieuses, & une maison de Charité, pour y recevoir de pauvres filles. Quelle estoit la fin de cette Institution. Mort de la Reine Isabelle; ses qualitez; ce qu'elle a fait de grand pendant son Regne; sa dernière disposition. Ferdinand son mary est nommé Regent du Royaume, jusqu'à ce que Charles son petit fils ait vingt ans. L'Archiduc Philippe dispute la Regence à son Beau-pere. Ferdinand appelle Ximenés à son secours, & tâche de se maintenir dans la Castille. L'Archiduc & la Princesse Jeanne arrivent en Espagne. Presque tous les Seigneurs s'attachent à Philippe. L'Archevêque de Toledo demeure avec Ferdinand. Il negotie l'accocomodement entre le Gendre & le Beau-pere. Il procure leur entreveüe. Ferdinand se retire en Aragon, & traite secretement son Mariage avec Germaine de Foix, Niece de Louis XII. Roy de France. Ximenés demeure auprès du Roy Philippe. Il a beaucoup de part aux affaires. Mort du Roy Philippe. Les Grands

prie l'Archevêque de Tolède de se charger de l'administration de l'Etat : il l'accepte , & écrit en Italie au Roy Catholique , qu'il n'avoit consenti à la Regence , que pour luy remettre ses Estats plus paisibles. Les Grands s'opposent au retour de Ferdinand , & prétendent donner l'Administration de la Castille à l'Empereur Maximilien. Nouveaux troubles dans ce Royaume. Les Peuples s'élèvent contre l'Inquisition , & se plaignent de l'Archevêque de Seville Grand Inquisiteur. Quelques Seigneurs font instance auprès du Pape , pour revoquer l'Archevêque de Seville , & pour nommer Ximenés en sa place. Ferdinand part de Naples , après avoir depoussé le Grand Capitaine. Son entrevue avec le Roy de France , en passant à Savonne. Il revient en Castille ; il apporte à Ximenés le Chapeau de Cardinal qu'il avoit obtenu pour luy de Jules II. Il veut le luy donner solennellement à son arrivée. La Reine Jeanne refuse d'assister à cette feste à cause de son Deuil. Le Nonce du Pape fait la ceremonie dans un Village en presence du Roy & de sa Cour. Ximenés reçoit en mesme temps les Provisions de Grand Inquisiteur , par la demission de l'Archevêque de Seville. Histoire de l'établissement de ce Tribunal en Espagne. Reglemens nouveaux pour cette Jurisdiction , instituez par le Cardinal.

---

### L I V R E T R O I S I È M E .

**F**erdinand établit sa Regence à Burgos , & fait punir quelques rebelles. Le Cardinal vient à Alcalá. Il y achève l'établissement de son Université sur le modèle de celle de Paris. Il fait de grandes fondations pour les Professeurs , & pour l'entretien de plusieurs pauvres Ecoliers. Les courses des Maures sur les côtes d'Espagne , & le nombre de Chrétiens esclaves l'engagent à porter la guerre en Afrique. Il en écrit à Ferdinand. Vianel luy donne les Plans des Costes de Barbarie. On resout l'attaque du Grand-Port , appelé Maçarquivir. Ferdinand approuve ce dessein , mais ses finances sont épuisées. Le Cardinal offre de luy prester de l'argent. On leve

des soldats ; on équipe des Vaisseaux. D. Fernand de Cordouë est nommé General. La Flotte aborde en Afrique. Les Espagnols prennent le Port , la Ville , & la Forteresse de Marquivir. Les Maures font quelque degast sur la coste d'Espagne. D. Fernand les attaque près d'Oran. Il est defeat , & son armée taillée en pieces. Le Cardinal songe à la Conquête d'Oran. Il offre d'y aller en personne , & de faire les frais de cette guerre. Plusieurs difficultez surmontées. Soldats seditieux apaisés. Il part avec Pierre Navarre & Vianel. La flotte arrive au Grand-Port. Il ordonne l'attaque d'Oran , harangue les troupes , & se retire dans une Chapelle. La Ville est prise d'assaut : le Cardinal y entre revestu de ses Habits Pontificaux , change les Mosquées en Eglises , & les consacre. Causes apparentes de la prompte réduction de cette Place. Le Cardinal est peu satisfait de Navarre. Raisons qui l'obligent à revenir dans son Diocèse. Sa modestie dans le refus des honneurs , & des entrées qu'on luy veut faire. Il exhorte Ferdinand à poursuivre cette guerre. Navarre prend les Villes de Bugie & de Tripoly. Autres entreprises. Ferdinand refuse à Ximenés le remboursement de l'argent qu'il avoit avancé. Cause de ce refus. On le paye avec indignité. Un Evêque Titulaire d'Oran veut prendre possession de cette Ville. Ximenés s'y oppose , allegue un Traité fait avec Ferdinand, prouve qu'Oran n'a jamais esté Ville Episcopale. Propositions faites au Cardinal pour le mariage de sa Niece. Il abandonne Villaroël son Parent pour un crime dont il estoit accusé. Ferdinand fait semblant d'armer contre l'Afrique , & c'est pour Jules II. contre la France. Ximenés est appelé au Conseil. La guerre y est resoluë. Raisons de Ferdinand contenuës dans une Lettre au Cardinal. Mariage de la Niece du Cardinal avec le fils du Comte de Coruña. Greniers Publics bastis & fondez par Ximenés à Alcalá , & en quelques autres Villes d'Espagne. Ferdinand appelle près de luy le Cardinal pour authoriser son entreprise contre la Navarre , sous pretexte d'une Bulle de Jules II. Ximenés l'arreste quelque temps. Siège de Pampelune. Conquête de toute la Navarre. Ferdinand prend un breuvage , pour se procurer des enfans ; il s'en trouve mal , & ne fait que languir depuis. Il quitte Madrid,

*pour s'éloigner des affaires. Visite qu'il rend au Cardinal à Alcalá. Etat des Colléges de cette Ville. Honnesteté de Ferdinand envers le Recteur & les Professeurs de cette Université. Ximenés s'oppose aux dispenses que quelques Chanoines obtiennent de Rome. Ferdinand luy mande de tenir les Etats de Castille à Burgos, & d'y presider, ne le pouvant faire à cause de ses indispositions. L'Archiduc Charles informé de la mauvaise santé de Ferdinand, luy envoie en Ambassade Adrien d'Utrecht Doyen de Louvain sous d'autres prétextes. Il n'est pas bien reccu. Ferdinand va de Ville en Ville, pour chercher du soulagement à ses maux. Il presse le Cardinal de le venir trouver. Ce Prelat s'excuse sur sa vieillesse. Les Conseillers qui accompagnoient le Roy, le prient de mettre ordre aux affaires de l'Etat. Testament qu'on luy fait faire au préjudice de Ferdinand son Cadet. Ximenés proposé pour être Regent du Royaume jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc Charles. Ferdinand y consent avec quelque peine. Raisons de son aversion pour le Cardinal. Mort de Ferdinand: ses bonnes & mauvaises qualitez. Le Doyen de Louvain se trouve à Guadalupe à l'ouverture du Testament. On depeche au Cardinal, pour luy donner avis de sa Regence. L'Infant & ses Officiers se presentent après la mort de Ferdinand, pour prendre possession de l'Administration de l'Etat. Leur mauvaise conduite en cette occasion.*

---

## L I V R E   Q U A T R I E M E.

**L**E Cardinal apprend la nouvelle de sa Regence. Il ressent le poids de cet Employ. Description de l'Etat de Castille. Difficultez qui se presentent à Ximenés dans le Gouvernement du Royaume. Il part pour Guadalupe. Il s'assure de l'Infant, & le retient près de luy. Le Doyen de Louvain s'oppose à sa Regence, & produit les ordres qu'il a de gouverner la Castille & l'Aragon au nom de l'Archiduc. Raisons de Ximenés au contraire. Il se met en possession, & consent de partager l'autorité avec le Doyen, jusqu'à ce que Charles en ordonne autrement. Le Cardinal choisit Madrid pour le Siege de la Regence.

Il observe les Grands, & decouvre une entreprife de Portocarrero, pour se faire elire Grand-Maistre de l'Ordre de S. Jacques: il la dissipe par sa vigilance. Charles confirme le Cardinal dans sa Regence. Il demande le titre de Roy, quoy que la Reine Jeanne sa mere fût en vie. Les Grands & la plus grande partie du Conseil rejettent la proposition. Ximenés ne laisse pas de passer outre, & fait faire la Proclamation dans Madrid, & dans toute la Castille. Fermeté du Cardinal contre les Rebellions des Grands, & sur tout de Don Pedro Giron. L'Institution des Milices qu'il fait lever dans le Royaume. Opposition de la Noblesse. La Ville de Valladolid, & quelques autres députent au Cardinal, pour le détourner de ce dessein. Charles confirme les Milices, & elles se lèvent avec succès. Le Corsaire Barberouffe ravage les costes d'Espagne. Le Cardinal fait armer vingt nouvelles Galeres; celles des Turcs sont battues, & le Corsaire repoussé. Mission de quelques Religieux de S. Jérôme, pour l'instruction & le soulagement des Indiens maltraitez par les Espagnols. Jean d'Albret Roy de Navarre veut profiter de la mort de Ferdinand, & rentrer dans ses Etats à force ouverte. Demeulé entre quelques Grands d'Espagne, pour obtenir le Commandement de l'Armée. Le Cardinal choisit Villalva Colonel d'Infanterie. Jean d'Albret est deffait, & se retire dans sa Principauté de Bearn; il y meurt. Toutes les fortes Places de la Navarre sont démolies par l'Ordre de Ximenés. On n'approuve pas cette conduite, & pourquoy. Sediton de Malaga excitée par quelques Grands, & calmée par le Cardinal. Il entreprend de regler les Pensions de la Reine Germaine. Il le fait à la satisfaction de Charles & de cette Princesse. Quelques Seigneurs prennent cette occasion de se revolter. Ximenés les force à se soumettre. Il étudie les inclinations de la Reine Jeanne, pour la soulager. Il change ses Officiers, & l'engage à mener une vie plus conforme à son rang. Sa vigilance pour l'execution des Loix: l'ordre remis dans les finances. Il regle les Ordres militaires, & en augmente les revenus. Il retranche les pensions des Courtisans, & les gages des Officiers. Raisons de ces retranchemens. Barberouffe attaque Bugie, & en leve le Siege. Il se saisit d'Alger, & ravage les costes d'Espagne. Ximenés

envoie Don Diego Vera, pour attaquer Alger. Défaite de Vera & de ses Troupes. Il fait ordonner aux Marchands Genoïs de sortir d'Espagne: à quelle occasion. Les Juifs offrent de grandes sommes aux Ministres de Charles en Flandres, pour faire modérer les poursuites de l'Inquisition contre eux. Le Cardinal s'y oppose, & leurs offres sont rejetées. Il obtient de Charles une Commission generale, pour disposer des Gouvernemens des Charges, &c. Le Roy ne se réserve que la disposition des Evêchez, des Commanderies des Ordres Militaires, des Benefices, & de son Domaine. Le Cardinal élève les gens de qualité & de merite. Il sollicite l'Evêché de Tortose pour Adrien, & celui de Badajos pour Mota. Histoire de Mota: son élévation, sa faveur près de Charles, & sa mort.

---

## LIVRE CINQUIÈME.

**L**es Ministres de Charles font envoyer en Espagne La-Chaux Gentilhomme de sa Chambre, pour prendre part au Gouvernement. La-Chaux & Adrien s'unissent contre le Cardinal: il les méprise, & ne leur communique plus aucune affaire. On fait venir Amerstorf Hollandois de la Cour de Charles, pour se joindre aux deux autres. Le Cardinal ne laisse pas d'ordonner seul. On parle de luy envoyer un quatrième Colleague, sur quoy il proteste qu'il va se retirer à son Diocèse. Les Villes d'Espagne se plaignent du retardement du voyage du Roy, du transport de l'argent en Flandre, du Gouvernement des Estrangers, & demandent la convocation des Etats. Le Cardinal calme les esprits par sa prudence: il s'opose à une imposition que vouloit faire la Cour de Rome sur les Benefices de Castille. Humiliation de trois Grands d'Espagne qui avoient voulu se soustraire à son autorité, & à sa justice. Procès du Duc de l'Infantade jugé malgré luy. Ce Duc insulte le Cardinal. Peu de temps après il se reconcilie avec luy. Le Comte de Vreña maltraite à Villafraite des Huissiers faisant leurs fonctions. Chastiment exemplaire de cette rebellion. Adrien Doyen de Louvain est fait Cardinal par Leon X. Ximenés prend

prend cette occasion de conseiller à Charles de l'envoyer à Rome. Differend du Duc d'Albe avec Zuniga pour le Prieuré de Consuegra. Ximenés contraint le Duc de mettre ce Benéfi- ce en dépost entre les mains des Officiers du Roy, pour en attendre le jugement. On donne avis au Cardinal qu'il a été empoisonné dans un repas. Il n'en paroist point surpris. Son application à faire preparer toutes choses pour la reception de l'Archiduc Charles. Il entreprend de congédier les Officiers de l'Infant, & pourquoy. Ordres de la Cour de Flandres. Instru- ction secrette, & maniere dont le Cardinal doit se compor- ter en cette rencontre. Occasion pour laquelle ces ordres ne pû- rent estre tout-à-fait exécutez. L'Infant s'y veut opposer. Le Cardinal le reduit à s'y soumettre. Arrivée de Charles en Es- pagne. Ses Ministres empeschent le Cardinal de conferer avec le Roy, & pourquoy. Ximenés écrit souvent à Charles pour luy donner des avis sur le Gouvernement. Marques d'estime & de confiance que le Roy luy donne. Jalousie qu'en ont ses Ministres. Fausses démarches qu'ils font faire à ce Prince. Ximenés s'en plaint, & prévoit les maux qui en arriveront à l'Espagne. Foiblesse de Charles. Lettre qu'on luy fait écrire à Ximenés pour le remercier de ses soins, & pour le prier de se retirer à son Dio- cèse. Avis differens sur cette Lettre. Mort de Ximenés, son Por- trait, & ses qualitez.

## LIVRE SIXIÈME.

**O**N refuse à D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse, l'Archevêché de Toledo, & de quel pretexte on se sert pour ce refus. Chievres obtient cet Archevêché pour Guillaume de Croy son Neveu. Plusieurs faits particuliers de l'Histoire de Ximenés répandus dans tout ce Livre pour faire connoistre davantage le caractère de ses mœurs & celuy de son esprit. Histoire de la Dévote d'Avila. Recit des efforts que les Juifs d'Espa- gne ont faits plusieurs fois pour secouer le joug de l'Inquisition. Résignation de l'Archevêché de Compostelle, faite par D. Alonse de Fonséca à son fils, autorisée par le Roy Ferdinand, & comba-

## XVIII SOMMAIRE DES LIVRES.

tué par Ximenés. L'ordre qu'il tenoit dans la collation des Dignitez Ecclesiastiques, & des Bénéfices, & dans la distribution de ses aumônes. Livres composés par Ximenés. Il fait imprimer les Oeuvres de Tostat à ses dépens. Sa maniere de prêter serment à ses Souverains dans les cérémonies de leur Couronnement. Sa fermeté dans la longue prison d'Ucéda, où l'Archevêque Carillo le retient pendant six ans. Sa conduite régulière à l'égard des Libelles qu'on publioit contre luy & contre le Gouvernement. Differente conduite d'Adrien en semblable occasion; & recit de ce qu'il voulut faire des Statuës de Pasquin & de Marforio, quand il fut Pape; & de la sage réponse que luy fit à cette occasion le Duc de Sessa Ambassadeur d'Espagne. Bref du Pape Leon X. à Ximenés pour le dispenser des jeûnes & des abstinences de l'Eglise, & pour l'exhorter à moderer ses mortifications. Quelque exemples qui marquent son attention à éviter la frequentation des femmes. Miracles & prédictions que les Espagnols luy attribuent pendant sa vie. Marques extraordinaires d'honneur que les Rois Ferdinand & Charles rendoient à son merite. Quelques témoignages des bontez que les Reines Isabelle, Jeanne & Germaine ont eûes pour luy. Eloge que Pierre Martyr fait de Ximenés pendant sa vie, & au temps qu'Isabelle le choisit pour son Confesseur. Les grandes choses que Pierre Martyr attribuë à ses conseils. Recit d'un attentat fait à la vie de Ferdinand, lors-qu'il rendoit la Justice en public à Barcelone. Punition de l'assassin. Talens particuliers de Ximenés pour la consolation des personnes affligées. Sa Canonisation sollicitée par Philippe IV. Roy d'Espagne, auprès des Papes Innocent X. & Alexandre VII.





# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

---

## LIVRE PREMIER.



**I**'HISTOIRE du Cardinal Ximenes, que j'ay dessein d'écrire, contient des Exemples qui peuvent la rendre utile, & des Evenemens qui peuvent la rendre agreable. On verra, dans la relation de sa vie, un Homme que la Providence de Dieu eleve insensiblement, & qui par ses vertus différentes, peut servir de modele aux différentes conditions où il se trouve: Un Religieux fidele à sa vocation, occupé des regles &

A

des obligations de son Etat, régulier dans les observances communes, austère dans sa conduite particulière, ennemi des relâchemens, qui s'introduisent dans les Cloistres ; & séparé du Monde, plus par son cœur & par son esprit, que par sa retraite : Un Archevêque que l'innocence & l'intégrité de ses mœurs, sa vigilance pastorale, son zèle pour la discipline Ecclesiastique, sa charité libérale envers les Pauvres, rendent vénérable, non-seulement à l'Espagne, mais encore à toute l'Eglise : Un Ministre d'Etat d'un genie actif, pénétrant, élevé, qui n'a d'autre veuë dans ses conseils, ni dans ses actions, que la felicité publique, qui travaille sans relâche & sans intérêt à l'agrandissement de la Monarchie qu'il gouverne ; qui par des principes d'honneur & de religion, s'élevant au dessus de sa condition & de son âge, va faire en Afrique à ses dépens, une guerre sainte ; & qui malgré les jalousies & les inimitiez des Grands, entretient l'ordre & la paix dans le Royaume, & fait valoir l'autorité, pour faire regner la justice.

La grandeur & la variété des événemens accompagnent ces grands exemples. Les accroissemens de la Monarchie d'Espagne, par les conquestes, & par la politique de Ferdinand ; L'entière réduction des Maures devenus Chrétiens, ou châtiez de leurs revoltes ; Les troubles, & les contestations de droit, que cause la mort de la Reine Isabelle ; Les mouvemens que produit la mesintelligence du Roy Ferdinand, & de l'Archiduc Phi-

lippe son gendre; Une Regence difficile, & tumultueuse sous une Reine foible d'esprit, incapable de gouverner; & sous un Prince encore enfant élevé dans une Cour étrangère, ont fourni de matière à la capacité, à la prudence, & au courage du Cardinal Ximenés, comme nous ferons voir dans la suite de son Histoire.

**D.** FRANÇOIS XIMENÉS DE CISNÉROS nâquit à Tordelaguna petite ville d'Espagne, sous le Regne de Jean II. de ce nom. Son pere s'appelloit Alphonse Ximenés de Cifnéros, & sa mere Doña Marina de la Torre. Quelques-uns ont voulu le faire descendre de ce Comte Rodrigue de Cifnéros, qui par sa prudence & par son courage, sauva la vie au Roy Alphonse VI, dans une bataille qu'il donnoit contre les Maures, & reçût dans la suite, toutes les marques de reconnaissance, que méritoit un si grand service. D'autres ont crû luy faire plus d'honneur, en écrivant qu'il avoit aquis le premier titre de noblesse à sa famille; qu'avant luy, il n'y avoit eû d'autre charge dans sa Maison, que celle de Collecteur des Décimes, que son pere avoit exercée; & qu'il ne devoit qu'à sa propre vertu, le rang où il s'estoit élevé.

Il est certain pourtant que la Maison de Ximenés estoit noble, établie depuis long-temps à Cifnéros dans le Royaume de Leon. Elle estoit alliée à la plus grande partie de la Noblesse du pais; &

---

L'AN  
1457.

quoy-que l'Histoire ne marque pas son origine, elle fait mention de D. Gonzalés Ximenés de Cifnéros, surnommé *le Bon*, un des plus renommez Chevaliers de son temps. On voit encore son tombeau dans une chapelle de Nostre-Dame près de la ville, & au dessus, son Ecusson chargé de quinze Echiquiers, qui sont les Armes de la Maison, avec une Bande à-l'entour, qui est la marque d'un Ordre de Chevalerie, que le Roy Alphonse XI. avoit institué pour les Gentilshommes de son Royaume, qui par leurs charges, ou par leurs services, auroient merité cette distinction.

*Alvar. Gomez  
de reb. gestis  
Xim. l. 1.*

*Eugenio de  
Roblés vida de  
Ximenés.*

De ce Gonzalés descendoit de pere en fils Alphonse Ximenés de Cifnéros, homme d'une grande probité, dont la fortune fut traversée, & qui n'eût d'autre bonheur en sa vie, que celui d'avoir eu pour fils, le Cardinal dont nous écrivons l'histoire; car ayant perdu son pere dans son enfance, & D. Garfias son aîné s'estant emparé de tout l'héritage de la famille, il demeura sans biens & sans protection, & fut réduit à chercher les moyens de subsister, par son industrie. Comme c'estoit un esprit doux, qui n'avoit aucune inclination pour les Armes, il resolut d'aller faire ses études à Salamanque, & de se rendre habile dans le Droit civil. Mais soit qu'il ne sentist pas en luy de disposition pour y réussir; soit qu'il ne crust pas pouvoir avancer par-là ses affaires, il obtint par l'entremise de quelques-uns de ses amis, une commission sur la levée des Décimes, que les Souverains Pontifes

avoient accordées aux Rois d'Espagne durant les guerres de Grenade.

Comme son employ l'obligeoit à demeurer à Tordelaguna, il y devint amoureux d'une fille qui avoit de la naissance, de la sagesse & de la beauté, mais qui n'avoit point de bien, ce qui dans l'état où il se trouvoit, luy auroit esté très-necessaire. Il fut touché pourtant du mérite de la personne, & il l'épousa. Elle estoit fille d'un Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, de l'ancienne Maison de la Torre, dont on rapporte ainsi l'origine. Un jeune Cavalier sorti de la Contrée de Valdecuña, pour s'attacher au service du Roy D. Ramire, s'estoit signalé dans les guerres contre les Maures, & s'élevoit dans les emplois que sa valeur & sa réputation avoient meritez, lors-que par un accident impréveu, il vit sa fortune renversée. Il eut querelle avec un Seigneur de la Cour que le Roy aimoit, il se battit avec luy, & malheureusement il le tua. Il fut obligé de se retirer du Royaume, pour éviter la colere du Prince: ses biens furent confisquez, & tous ses Amis eurent part à sa mauvaise fortune. Le Roy, quelque temps après, mit le siège devant Madrid, résolu de prendre cette ville. Il y trouva plus de resistance qu'il n'avoit crû, & quoy-qu'il fist donner plusieurs assauts, il fut toujourn repoussé, & perdit l'espérance d'en venir à-bout.

L'occasion parut favorable au Cavalier fugitif: il assembla ses parens & ses amis, & fit dire au Roy qu'il avoit un regret extrême de luy avoir

déplû; qu'il estoit assez puni par l'exil, & par le malheur qu'il avoit de ne pouvoir l'accompagner dans ses conquestes, qu'il le supplioit de luy permettre de venir combattre sous ses yeux, & de luy donner lieu de mériter par ses services, la grace qu'il luy demandoit. Ce Prince chagrin du mauvais succès de son entreprise, répondit qu'il n'avoit pas besoin de tels secours, & qu'il ne feroit point de grace, qu'il ne fust entré dans Madrid. Le Cavalier connoissant l'indignation du Roy, se rendit secrètement dans le Camp avec deux de ses freres, & ayant gagné quelques Officiers & plusieurs soldats qui s'engagerent à le suivre, il leur proposa d'attaquer une Tour, qui pouvoit faciliter la prise de la Place.

D. Ramire faisoit donner un dernier assaut, & ses Troupes estoient entièrement rebutées, lorsque ces Aventuriers firent leur attaque avec tant de résolution, qu'ils emportèrent la Tour, & envoyèrent prier le Roy de les faire soutenir. Il le fit; & l'Armée ayant repris courage, la ville fut prise le même jour, & les Maures qui la défendoient, ou faits esclaves, ou passez au fil de l'épée. Le Roy étonné d'un succès si peu attendu accorda la grace au Cavalier, & luy donna pour Armes en memoire d'une si belle action, une Tour en champ d'azur, avec deux lions aux costez, en faveur des deux freres qui l'avoient suivi, & qui avoient fait en cette occasion des exploits extraordinaires. Ses Descendans prirent le nom de

la Torre, & l'un d'eux s'établit à Tordelaguna & s'allia avec les principales Maisons de cette Contrée. C'est de cette branche qu'est venuë Marina de la Torre, mere du Cardinal Ximenés.

Mais il faut chercher en luy la vertu plûtoft que les prérogatives de la naissance. Ses parens le destinèrent à l'Eglise, si Dieu luy faisoit la grace de l'y apeller. Ils luy donnèrent le nom de Gonzalés à son baptême, pour faire revivre en luy, la mémoire de ccluy d'entre leurs Ayeux, qu'ils regardoient comme la source de leur Maison. Mais estant depuis entré dans l'Ordre de Saint François, il prit le nom de son Fondateur, dont il s'estoit proposé d'imiter la vie pauvre & pénitente. Ils le firent élever honorablement & chrétiennement, & l'envoyèrent à Alcalá de Henarés, pour y faire ses premières études sous des Maîtres qui étoient estimez très-habiles. De-là il passa à Salamanque, où il apprit le Droit Civil & Canonique avec beaucoup d'application, & l'enseigna peu de temps après en particulier, soulageant son pere des dépenses qu'il faisoit pour luy, & subsistant par la récompense de son travail. Comme il estoit porté par son inclination à l'étude des Sciences & particulièrement des Lettres divines, il y donnoit tout le temps, qu'il pouvoit dérober aux leçons de Droit. Il fit même son cours de Theologie sous le Professeur Roa, un des plus fameux Docteurs de son temps.

Après qu'il eût achevé ses études, il retourna

*Alv. Gomez.  
liv. 1.*

chez son pere ; & de peur de luy estre à charge , il résolut d'aller à Rome , & d'éprouver s'il pourroit estre plus heureux dans cette Cour Ecclesiastique. Mais il fut volé deux fois en chemin , & la necessité l'obligea de s'arrester à Aix en Provence , n'ayant pas dequoy continuer son voyage. Comme il estoit dans cette affliction , un de ses amis nommé Brunet , qui avoit esté écolier avec luy à Salamanque , & qui alloit à Rome aussi-bien que luy , fut informé de son malheur , l'assista dans tous ses besoins , & voulut qu'ils fissent le voyage ensemble. Ximenés exerça quelque temps dans cette ville , l'office d'Avocat Consistorial : mais lors qu'il commençoit à estre connu , & à jetter les fondemens de sa fortune , il apprit la mort de son pere , & considerant la douleur où seroient sa mere & ses freres , & le mauvais état des affaires de sa Maison , il se disposa à retourner en Espagne pour les assister. Avant-que de partir il obtint du Pape un Bref , en vertu duquel il pust se mettre en possession du premier bénéfice qui vaqueroit en son país. L'usage de ces temps-là avoit établi ces sortes de Provisions , qu'on appelloit Graces Expectatives.

A peine fut-il arrivé , que l'Archiprestre d'Uceda mourut. Il se mit incontinent en possession de ce bénéfice. Le revenu n'en estoit pas grand , mais la jurisdiction en estoit considerable , & s'étendoit sur Tordelaguna lieu de sa naissance , ainsi il compta pour beaucoup la commodité d'estre établi

bli dans son voisinage, & l'honneur d'estre le Maistre en son pais. Cette façon d'entrer dans les bénéfices déplaïsoit aux Evêques, parce-qu'elle diminuoit leur autorité, & qu'elle entreprenoit sur leurs droits : aussi ils s'y oppoïent de toute leur force, & il estoit difficile de s'y maintenir, quand on s'y estoit introduit par cette voye. D. Alphonse Carrillo, alors Archevêque de Toledé, avoit d'abord pourvû un de ses Aumôniers de ce bénéfice, & fut bien surpris d'apprendre que Ximenés de Cisnéros en avoit déjà pris possession, en vertu d'un droit qui luy estoit odieux. Il resolut non seulement de le déposséder, mais encore de le punir. Il le fit prendre & renfermer dans une Tour du château d'Uceda, espérant que les ennuis de la prison, & les mauvais traitemens qu'on luy feroit, l'obligeroient comme plusieurs autres, à luy ceder ce bénéfice. On remarqua qu'il mit depuis dans cette même Tour, dont il avoit eû le temps d'observer les fortifications & la situation avantageuse, l'Argent qu'il avoit destiné pour son Expedition d'Afrique.

*Alvar. Gomez  
l. 1.*

Ce fut là qu'il receût du Ciel les premiers présages de sa grandeur : car un Prestre de la Ville qu'on tenoit prisonnier dans la même Tour, le voyant triste & abbatu, le consola autant qu'il pût, & luy dit ces paroles : *Ne vous affligez pas, mon fils ; car dans ce même lieu où vous estes aujourd'huy enfermé, le Reverendissime Seigneur D. Juan de Cereziuela, frere du grand Connestable de Castille Alvare*

*Alvar. Gomez, ibid.  
Eug. de Ro-  
blés c. 11.*

de Luna, le fut encore plus étroitement que vous; mais au sortir de cette prison, il devint Archevêque de Toledé; & une si agreable fortune luy fit oublier ses peines passées. V<sup>o</sup>tre visage, v<sup>o</sup>tre air, & tout ce que je vois en vous me fait juger qu'il pourra vous en arriver de-même. Ximénés remercia ce bon Prestre, & luy répondit avec beaucoup de modestie, *Mon Pere, des commencemens comme ceux-cy, ne me promettent pas une fin aussi heureuse que celle-là.*

L'Archevêque luy faisoit proposer de temps-en-temps, s'il vouloit ceder son droit; mais le trouvant inflexible, il le fit transférer de la Tour d'Uceda, à la Conciergerie de Santorcaz, où l'on mettoit ordinairement les Prestres vicieux ou rebelles du Diocèse de Toledé. Ximénés y demeurera quelque temps, adoucissant les chagrins de sa disgrâce, par la lecture & la méditation de l'Ecriture Sainte; jusqu'à ce que l'Archevêque ayant perdu toute espérance de le réduire à sa volonté, le fit élargir, à la prière de la Comtesse de Büendia sa Nièce. Il se soutint de la sorte jusqu'à la fin, & ne voulut entendre à aucun accommodement durant sa prison. Mais quand il fut en liberté, & paisible possesseur du bénéfice, il le permuta avec la grande Chapellainie de l'Eglise de Sigüença, & ne voulut plus estre exposé à la colère d'un Prélat qui estoit naturellement sévère, & qui ne paroissoit pas encore appaisé.

Il se retira donc à Sigüença, où il mena une vie si sage & si réglée, qu'il se fit aimer de tous

les Gens-de-bien, & de tous les Sçavans de ces quartiers-là. Il eût sur tout de grandes liaisons avec Jean Lopés de Medina Archidiacre d'Almaçan, homme d'une grande piété, & d'une prudence consommée; & le porta par ses conseils, à fonder l'Université de Sigüença; montrant par avance, l'inclination qu'il avoit pour les Lettres, & le soin qu'il en prendroit, quand son pouvoir répondroit à ses bonnes intentions. Car ce fut par ses exhortations, & par ses exemples, que se répandit de son temps, un esprit de protection & de libéralité pour les Lettres, & une émulation à fonder des Universitez en Espagne: la Providence divine voulant chasser de cette Région, la barbarie & l'ignorance, que les Maures y avoient depuis si long-temps entretenuë.

Il s'attacha à servir sa Prébende; & bornant là tous ses desirs, il apprit la langue Hebraïque, & s'adonna entièrement à l'étude de la Theologie. Il luy prit alors un si grand dégoust de toutes les autres connoissances qu'il avoit aquisées, qu'il disoit souvent à ses amis, qu'il eust volontiers donné tout ce qu'il avoit appris du Droit, pour l'éclaircissement d'un passage de l'Ecriture. Cette science, pourtant ne luy fut pas inutile dans l'Employ où il fut bientôt apellé. D. Pedro Gonçalés de Mendoza, alors Evêque de Sigüença, & Cardinal, ayant reconnu en plusieurs rencontres la sagesse & la capacité de Ximenés, le choisit pour son Grand-Vicaire; & luy donna l'Intendance de

son Diocèse. Il se conduisit dans cét Employ avec tant de prudence, de justice & de desintéressement, que ce Prélat prit en luy une entière confiance; & luy donna quelques bénéfices. Sa reputation fut si grande, que le Comte de Cifüentes ayant esté pris par les Maures prés de Malaga, après un combat opiniâtré, l'envoya prier de vouloir bien, durant sa captivité, gouverner sa Maison, & disposer, selon sa prudence, des grands biens qu'il avoit dans le ressort de l'Evêché de Sigüença.

Mais au milieu de tant d'avantages, que son mérite luy attiroit, ou que le credit du Cardinal luy pouvoit faire espérer, il renonça à toute sorte d'ambition. L'embaras des affaires & le bruit du Monde luy devinrent insupportables. Son esprit accoutumé à l'étude & à la prière, ne pouvoit s'abaisser à des occupations tumultueuses, & souvent frivoles. Il soupiroit sans cesse après la retraite; & cherchoit les moyens de rompre ses engagements avec quelque bienfaisance. Dans cette agitation de pensées, il resolut de quitter le Monde, & de se retirer dans quelque Ordre Religieux. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ses amis, qui essayèrent de l'en détourner: mais après avoir ouï ses raisons, ils s'y rendirent, & reconnurent que sa vocation venoit de Dieu. Ils luy conseillèrent seulement de laisser quelqu'un de ses bénéfices à son dernier frere nommé Bernardin. C'estoit un jeune-homme volage & sans

L'AN  
1483.

*Petr. Martyr  
Anglerius.  
Ep. 103. l. 5.*

*Alvar Gomez  
l. 2.*

jugement, qui ne s'arrestoit nulle part; dont on n'avoit eû depuis long-temps aucune nouvelle: & il étoit à craindre que se trouvant à son retour, sans aucun secours de ses Parens, & n'estant plus rétenu par son frere, la nécessité & le libertinage ne le réduisissent à faire quelque action qui deshonorast sa Famille: il approuva leur conseil, & leur laissa ses bénéfices, leur recommandant de l'assister, s'il le méritoit.

Après avoir mis ordre aux affaires de sa Maison, il entra dans l'Ordre de saint François. Il choisit le Couvent de S. Jean de Toledé, que les Rois Ferdinand & Isabelle venoient de fonder; & où l'on vivoit dans une grande régularité. Il fut le premier Novice qu'on y receût; & il servit beaucoup par sa ferveur & par ses exemples, à y maintenir la discipline de son Institut dans sa pureté. Le Cardinal de Mendoza eut grand regret de l'avoir perdu; & dit plusieurs fois en parlant de luy: *Cét homme n'est pas fait pour estre caché. Il faudra le tirer de son Couvent, pour luy donner quelque grande Charge, & le Public en profitera.* Ximenés passa l'année de son Noviciat dans une humilité, une austérité & une obeissance, qui édifièrent toute la Communauté. A peine eût-il fait profession, que le bruit de sa piété & de sa doctrine s'estant répandu dans la ville, plusieurs personnes venoient le consulter sur les doutes de leur conscience, & sur la conduite de leur vie.

Ces fréquentes visites d'hommes & de fem-

mes, luy estoient à charge, & luy firent demander avec instance à ses Supérieurs, de l'envoyer en quelque lieu de recüeillement & de retraite. On l'envoya donc dans un petit Couvent près de Toledé, apellé le *Castañar*, parce qu'il étoit situé au milieu d'une forest de chastaigners. Là il commença à pratiquer des austéritez extraordinaires, nourrissant son esprit de priéres & de lectures continüelles. Aidé du silence & de la solitude, il vaquoit à la contemplation des choses divines. Après les exercices de sa Règle, il passoit une partie de la journée dans le bois, avec un livre de l'écriture, qu'il méditoit tantost à genoux, tantost entièrement prosterné contre terre. Il affligeoit son corps par la discipline, par le cilice & par un jeûne perpetuel, & ne dormoit qu'autant qu'il falloit, pour soutenir ce peu de vie que sa pénitence luy laissoit.

Sur une petite Montagne couverte d'arbres fort épais, il s'étoit fait une Cabane de ses propres mains, où par la permission de ses Supérieurs, il se renfermoit quelquefois durant plusieurs jours, imitant la ferveur & le zéle des anciens Anachorètes. Lors-qu'il fut depuis dans l'administration des affaires, & dans sa grande élévation, il songeoit avec plaisir à sa cabane du Castagnar, & soupiroit après sa solitude : disant qu'il auroit volontiers changé pour elle le Siège de la Régence, la Mitre de Toledé & le Chapeau de Rome ; & qu'il auroit crû avoir encore beaucoup gagné.

Avec cette manière de vie, il acquit dans son Ordre, la reputation d'un saint & sçavant Religieux ; & ses Supérieurs le faisoient quelquefois venir à Tolède, pour le consulter dans leurs plus importantes affaires.

On rapporte qu'allant un jour du Castagnar à Tolède, avec un Compagnon d'une grande piété, & d'une simplicité tout-à-fait chrétienne, nommé Fr. Pierre Sanchez ; ils furent surpris de la nuit, & couchèrent dans les champs. Comme ils dormoient tous deux sur des gerbes qu'on devoit battre le lendemain, ce bon Frere s'éveillant en sursaut : *Pere François*, luy dit-il, je songeois il n'y a qu'un moment, que vous estiez Archevêque de Tolède, que je vous saluois en vous appellant *V. Seigneurie Illustriissime*, & que je voyois un bonnet de Cardinal sur vôtre teste. Je prie Dieu, qui m'a sans doute envoyé ce songe, qu'il puisse estre un jour véritable. A quoy le Pere répondit : *Dormez, mon Frere, dormez : vous amusez-vous à des songes ?* Estant depuis Archevêque de Tolède, il racontoit cette aventure, non pas qu'il crust que c'eust esté une prédiction assésurée de son élévation ; mais pour marquer la sainteté de ce bon Religieux.

Scs Supérieurs voulant, selon la coûtume, luy faire changer de demeure, l'envoyèrent dans le Monastère de la Salceda, où il retrouva une solitude semblable à celle qu'il venoit de quitter. Sa vie fut encore plus austère qu'auparavant ; ses repas estoient de l'eau, & des herbes cuites : il

*Alvar. Gomez*  
l. 1.  
*Eug de Ro-*  
*blés c. 12.*

*Fernandés de*  
*Pulgar. vid.*  
*del Card. Xim.*

estoit toujours revêtu d'une haire, & vivoit si exemplairement que les Religieux, tout d'une voix, l'eussent Gardien de cette Maison. On luy commanda par obeïssance, d'accepter cette charge qu'il refusoit, & il l'exerça avec beaucoup de prudence. Il contenoit ses Freres par son exemple, plutôt que par son autorité. Le rang qu'il tenoit parmi eux ne l'empêchoit pas de s'abaisser aux ministères les plus vils du Couvent; & l'on eût dit qu'il n'estoit au dessus des autres, qu'afin de les soulager & de les servir. Pour s'aquiter de ses devoirs, il commença à mesler l'action avec la contemplation, & à descendre aux soins extérieurs de son Monastère, sans rien perdre de la tranquillité intérieure de son ame; & s'il relâcha quelque chose de son austerité, pour s'accommoder à la foiblesse de ses Religieux, qui n'en étoient pas capables, il ne diminua rien de son humilité, de sa charité & de sa dévotion.

Pendant le Cardinal de Mendoza, avoit esté fait Archevêque de Séville, & depuis, Archevêque de Toledé, par la faveur des Rois Catholiques, qui se servoient de ses conseils dans le gouvernement de l'Etat, & dans leurs affaires particulières. La Reine sur tout avoit beaucoup d'estime pour luy, & l'honoroit de sa confiance. Elle étoit revenue en Castille, après la prise de la ville de Grenade, & s'y trouvoit fort embarrassée du choix qu'elle avoit à faire d'un Confesseur. Le Pere Fernand de Talavera Religieux de  
l'Ordre

l'Ordre de saint Jérôme, n'en pouvoit plus faire la fonction, parce-qu'il avoit esté nommé Archevêque de Grenade; & qu'il étoit nécessaire qu'il résidast dans cette nouvelle Eglise, où il y voit tant d'Infideles à convertir.

*Petr. Martyr.  
Ep. 92. l. 5.*

Cette Princesse étoit extrêmement pieuse; & par une délicatesse de conscience, elle communiquoit à ses Confesseurs, non-seulement les secrets de son intérieur, mais encore les affaires qui regardoient la scûreté & le repos de ses Etats. Il luy faloit une Personne qui la conduisist dans la piété, & qui eust même assez de lumière, pour la déterminer dans plusieurs rencontres, qui concernoient le Gouvernement. Le Cardinal la voyant dans cette inquiétude, luy proposa le Pere François Ximenés, qu'il avoit connu dans son Evêché de Sigüença. Il sçavoit comment il avoit vécu depuis sa retraite, & il le regardoit comme un homme entendu dans les affaires, & consommé dans la piété. Il n'y avoit qu'une chose à craindre; qu'aimant le repos & la tranquillité de la Religion; estant d'ailleurs d'une sévérité ancienne & d'une exacte régularité, il ne voulust pas quitter cette vie obscure & retirée.

*Alv. Gomez  
l. 1.*

La Reine, qui trouvoit, dans le portrait qu'on luy faisoit de ce Religieux, le caractère d'esprit qu'elle cherchoit, eût grande envie de le voir, & de l'entretenir en particulier, & commanda qu'on le fist venir à la Cour. Le Cardinal, sous prétexte de quelques affaires, luy écrivit incontinent de

se rendre auprès de luy. Il s'y rendit avec assez de répugnance, craignant qu'on ne s'accoutumast à l'interrompre dans sa solitude. Ce Prélat le receût avec beaucoup d'affection, l'entretint pendant quelque temps, & le mena, comme par occasion, jusqu'à l'appartement de la Reine. Cette Princesse qui avoit beaucoup de discernement, & qui vouloit connoître par elle-même, ceux dont elle avoit dessein de se servir, luy fit plusieurs questions, auxquelles il répondit avec beaucoup de sagesse & de modestie. Son air humble & pourtant assésuré; sa manière de parler grave & noble, & son discours rempli de sentimens de justice & de religion, firent connoître à Isabelle, que le Cardinal ne l'avoit pas encore assez loué.

---

L'AN  
1492.

La Reine, peu de jours après, le fit revenir, le pria de prendre le soin de sa conscience, & luy ordonna de la suivre en qualité de son Confesseur. Le Pere fut surpris de ce commandement, & répondit pourtant avec beaucoup de presence d'esprit, Que le respect qu'il avoit pour Sa Majesté l'empeschoit de refuser l'honneur qu'elle luy vouloit faire: mais qu'il la supplioit de considérer qu'il avoit esté appellé dans le Cloistre, pour travailler à son propre salut; Que c'estoit le tirer de sa vocation, que de l'engager à se retrouver au milieu du Monde; Qu'il estoit sorti du Couvent de Toledé, pour n'estre point exposé à ces sortes de directions, qui troublent le recüeillement & la

solitude d'un Religieux ; Qu'il auroit encore plus de sujet de s'excuser du soin dont Sa Majesté le chargeoit, & dont il n'étoit pas capable ; Que dans la vie des Rois, quelque réglée qu'elle fust, il y avoit toujors certaines circonstances, où il faut qu'un Confesseur ait non-seulement de bonnes intentions, mais encore de la capacité & de l'expérience ; & qu'enfin il estoit dangereux de répondre devant Dieu, de la conscience de ceux qui doivent luy répondre de la conduite de tant de Peuples. La Reine l'écouta paisiblement, & luy dit en souriant, qu'elle n'estoit pas convaincuë de ses raisons ; que Dieu qui l'avoit autrefois appelé à la retraite, l'appelloit presentement à la Cour ; qu'il se chargeast seulement de sa conscience, & qu'elle se chargeoit du choix qu'elle faisoit de luy.

Il accepta donc l'Employ ; mais avec cette condition, qu'il ne seroit point obligé de suivre la Cour, & qu'il n'y viendroit que pour confesser la Reine ; & quelque bienséance, quelque coutume qu'on luy alleguast, il persista dans cette resolution. Cette Princesse fut si satisfaite, qu'elle dit plusieurs fois au Roy, & à ses principaux Ministres, qu'elle avoit trouvé un homme d'une piété, & d'une prudence admirable. Pierre Martyr, qui a écrit plusieurs particularitez du regne de Ferdinand & d'Isabelle, rapporte qu'il le vit entrer à la Cour avec un visage, un habit & un air qui marquoient l'austérité de sa vie ; & que les

*Pet. Mart. Ep.  
105. l. 5.*

Courtisans le regardèrent comme un des anciens Pénitens de l'Égypte, ou de la Thébàide. Il eût d'abord tant de credit sur l'esprit de la Reine, qu'il ne se faisoit rien dans le Royaume qu'elle ne luy communiquast, pour recevoir ses avis.

Il arriva peu de temps après, que le Chapitre de son Ordre estant assemblé, & le Provincial s'estant démis de sa charge, on l'éleût, d'un commun consentement, en sa place. Quoy-qu'il eust toujours esté très-éloigné de souhaiter aucune dignité parmi ses freres, il receût celle-cy avec plaisir, parce qu'elle luy donnoit occasion d'aller moins souvent à la Cour. Mais la Reine qui luy confioit non-seulement les affaires de sa conscience, mais encore ces déplaisirs secrets ou publics, qui tempèrent ordinairement l'orgueil des Grands humains, avoit souvent besoin de ses consolations, ou de ses conseils.

Comme il étoit obligé d'aller visiter tous les Couvens de son Ordre dans la vieille Castille, & dans la nouvelle, d'examiner diverses affaires, & d'écrire plusieurs lettres, il chercha un Religieux qui fust d'une complexion forte, d'un bon esprit, & d'une conversation aisée, qui pust l'accompagner, & le soulager d'une partie de ses travaux. Le Gardien d'Alcala luy indiqua un Novice, en qui il avoit remarqué un esprit vif, une santé vigoureuse, une gayeté modeste & un excellent naturel; qui avoit fait ses études à Tolde, & qui écrivoit fort viste & d'un fort beau caracté-

re. Le Provincial fit venir ce Religieux nommé François Rüyzy, qui fut depuis son Compagnon dans ses visites; & qui le servit même dans des affaires importantes, durant tout le cours de sa vie.

Il se mit en chemin avec luy quelques jours après, pour faire la visite des Monastères de sa Province. Une petite mule portoit le peu de hardes qui leur estoient nécessaires, le Compagnon montoit quelquefois dessus; pour luy, il alloit toujours à pié, à-moins qu'il ne fust malade. Ils demandoient tous deux l'aumône; & si par hazard il se trouvoit trop fatigué, le Frere le prioit de se reposer, & de luy laisser le soin de la quête: d'autant-plus qu'il entendoit fort mal ce mestier; & que ne rapportant presque jamais rien, après avoir mandié tout le jour de porte-en-porte, ils étoient contraints de vivre de quelques racines, qu'ils cueilloient enfin sur le soir. C'est pourquoy lors-qu'il vouloit s'obstiner à faire la quête, Frere Rüyzy luy disoit en riant, *Vostre Reverence nous va faire mourir de faim; elle n'est pas propre à ce métier-là. Dieu donne à chacun ses talens: meditez, & priez pour moy, & laissez-moy mandier pour vous.* D'autres fois il luy disoit: *Je croy que Vostre Reverence est faite pour donner; mais je voy bien qu'elle n'est pas faite pour demander.*

*Alvar. Gomez  
l. 1.  
Eugen. de Ro-  
blés c. 12.*

C'estoit ainsi que ce Provincial alloit par toutes les Maisons de l'Ordre, réformant les relâchemens qu'il y trouvoit; & laissant par tout des exem-

plus plus capables d'entretenir la régularité, que ses réglemens. Il arriva enfin à Gibraltar ; & là se voyant proche de l'Afrique , où il avoit autrefois désiré de passer pour convertir ces peuples infidèles ; & se souvenant du voyage que saint François y avoit fait pour le même dessein , il resolut de passer le Détroit, & d'aller chercher le martyr. Il y avoit assez près de-là une de ces Filles dévotes, que les Espagnols appellent *Béates*, renommée par ses révélations & par ses visions, dont on racontoit des choses extraordinaires. On venoit la consulter de toutes parts ; & comme elle honoroit particulièrement l'Ordre de saint François, ses Religieux l'engagèrent à l'aller voir , pour éprouver sa conduite, ou pour estre témoin des graces que Dieu luy faisoit. Le Provincial y fut, & voyant en elle toutes les marques d'une solide piété, il luy découvrit le dessein qu'il avoit de passer en Afrique, & la pria de luy dire le lendemain, ce que Dieu luy auroit inspiré là-dessus. La sainte Fille le détourna de ce voyage, & luy fit entendre comme par un esprit prophétique, que Dieu le réservoir à de grandes choses pour son service ; & qu'il auroit autant à souffrir dans son País, que dans ces Regions barbares.

Sur cet avis, & sur les ordres de la Reine, qui le pressoit de venir la trouver, il retourna en Castille ; & peu de temps après, il commença à travailler à la réformation de tous les Ordres Religieux. Les Rois Catholiques avoient autrefois es-

sayé de remettre la discipline Monastique dans leurs Royaumes : ils avoient nommé des Commis-faires, pour examiner les desordres qui s'estoient glissez dans les différens Instituts, & pour chercher les moyens d'y faire revivre l'esprit de leurs Fondateurs. Mais les difficultez qui se rencontroient dans l'exécution de ce dessein, & les guerres qui survinrent, interrompirent cette recherche. Ximenés reprit ce projet. La Reine qui entroit sans peine dans toutes les entreprises de piété, consentit à celle-cy ; & comme elle ne pouvoit se passer des conseils de son Confesseur, elle fut bien-aise de le retenir auprès d'elle, par le besoin continuel qu'il avoit de son autorité, pour corriger des desordres que la coûtume & la tolérance avoient rendus presque incorrigibles.

Quelques Historiens ont attribué ce dérèglement général de la vie Religieuse, à une peste, qui avoit desolé toute l'Europe, quelque temps auparavant, & dont l'Espagne fut particulièrement affligée. Il n'y eût presque point de villes & de Provinces, que cette maladie ne dépeuplast. Les Religieux firent d'abord des Processions, pour appaiser la colère du Ciel ; quelques-uns même par charité, voulurent assister les Peuples, & leur administrer les Sacremens ; mais les plus zéléz estant morts, & la contagion commençant à s'allumer dans les Cloîtres, chacun pensa à se sauver dans les lieux les moins fréquentez. Ceux que le malheur du temps avoit dispersez,

*Geron. Zurii  
ta Annal.  
Arag. c. 15.  
l. 3. tom. 5.*

*Fr. Fernand.  
de Castillo  
part. 2. l. 2.  
Hist. Ord.  
Predic.  
Eugen. de Ros-  
blés c. 12.*

s'accoutumèrent à vivre sans règle, & ne purent plus s'y assujettir. Le commerce qu'ils avoient eû avec les Séculiers, leur fit perdre l'esprit d'oraison & de retraite, qui entretient la régularité. Pour se mettre à-couvert des nécessitez où ils avoient esté reduits, ils aquirent des héritages; & parce que les Monastères estoient deserts, ils furent contraints pour reparer les pertes qu'ils avoient faites, de donner l'habit indifféremment à tous les Sujets qui se présentoient, sans avoir examiné leur vie & leurs mœurs, comme leurs Constitutions leur ordonnent.

La visite que le P. Ximenés venoit de faire des Monastères de son Ordre, l'avoit touché sensiblement. Car outre cette licence qui regnoit généralement dans les Communautéz régulières, il trouva que la pluspart des Religieux de S. François avoient renversé toute la forme de leur Institut. Ils avoient rejeté cette pauvreté qui leur avoit esté si recommandée. Ils possédoient des maisons dans les villes & aux champs, & jouissoient de grands revenus: tels étoient ceux qu'on appelloit Conventuels, qui avoient par toute l'Espagne des Couvents riches & magnifiques. Ceux au contraire qui observoient la Règle à la rigueur, & qu'on nommoit pour cette raison, les Peres de l'Observance, n'avoient que peu de Couvents, encore estoient-ils fort petits.

Le Provincial prit la protection de ces derniers, Il fit élire des Visiteurs d'une grande capacité

cité, & d'une sévérité de vie reconnuë, pour informer des mœurs des Conventuels. On leur proposa d'embrasser la réforme, ou de remettre leurs maisons aux Réformez : on donna de l'argent à quelques-uns, pour subsister hors de leurs Cloîtres. On éloigna les plus scandaleux, mais ils s'opiniâtrèrent à vivre, comme ils avoient fait auparavant ; & l'on rapporte que ceux de Tolède estant chassés par ordre de la Cour, sortirent en forme de procession, faisant porter la Croix devant eux, & chantant le Pseaume de la sortie d'Israël hors d'Egypte.

*Eugen. de Ro-*  
*blés c. 12.*

Ximenés trouva de si grandes oppositions, qu'il eût besoin de toute sa fermeté, & de tout le credit de la Reine, contre plusieurs Personnes puissantes, qui traversèrent son dessein. Il s'éleva un Prieur commandataire du Monastère du S. Esprit dans Segovie, qui sur de prétendus privilèges de la Cour de Rome, se vançoit d'avoir droit de dispenser les Religieux de saint François, & de les mettre dans la liberté du Saint Esprit, ç'est-à-dire, de faire passer les Réformez dans l'Ordre des Conventuels. Il n'y avoit point d'abus qu'il ne favorisast ; tous ceux qui vouloient secouer le joug de la Religion, trouvoient en luy un refuge assuré contre la justice des Supérieurs ; & la porte estoit ouverte à la revolte & au libertinage.

*Alvar. Gomez*  
*lib. 1.*

Les Rois Catholiques à la sollicitation de Ximenés, le firent arrester, & le privèrent des revenus de son Bénéfice, mais il trouva moyen

de se sauver de sa prison, & de se réfugier à Rome, auprès du Cardinal Ascagne Sforça qui avoit esté son Patron. Il se plaignit à luy du peu de respect qu'on avoit eû pour le Saint Siège, & de la violence qu'on luy avoit faite; le priant de le mettre à couvert du zèle inconsidéré d'un Religieux ardent & sévère, & de le recommander à leurs Majestez, qui s'abandonnoient à ses sentimens & à ses conseils; & qu'on ne pouvoit appaiser que par une intercession aussi puissante que la sienne.

Ce Cardinal persuadé de l'innocence du Prieur, écrivit en sa faveur au Roy Ferdinand, & manda à Pierre Martyr son correspondant, d'aller trouver Ximenés de sa part, & de luy dire que s'il avoit resolu contre toute sorte de justice, de tenir loin de son país un Homme-de-bien, pour avoir maintenu ses droits, & ceux du Saint Siège, il devoit du-moins luy faire restituër les fruits de son bénéfice, qu'on luy avoit fait saisir. Pierre Martyr, qui estoit mieux informé que ce Cardinal, voulut pourtant s'aquiter de sa commission. Mais à peine eût-il commencé son discours, que Ximenés le regardant avec indignation, *entreprenez-vous*, luy dit-il, *de défendre Ceux qui autorisent le relâchement de mon Ordre, qui abusent du nom du Saint Siège, & qui contreviennent aux volontez des Rois nos Maistres?* Martyr rendit compte au Cardinal du peu de succès de sa négociation, & luy conseilla de ne plus protéger ce Prieur inquiet & opiniâ-

tre, contre un Homme qui avoit la raison, & la puissance de son costé.

Il y avoit deux ans que Ximenés estoit Confesseur de la Reine, lorsqu'on le Cardinal de Mendoza tomba malade, & par l'avis des Medecins sortit de la Cour, & se fit porter à Guadalajar, pour y estre plus en repos, & pour essayer s'il tireroit du soulagement de son air natal. Les Rois Catholiques qui s'intéressoient à la santé d'un Ministre qui leur estoit si agréable & si nécessaire, ayant appris que sa maladie augmentoit, & qu'il n'y avoit presque plus d'espérance de guérison, partirent de Madrid pour l'aller voir. Ils s'assirent auprès de son lit, le consolèrent, luy demandèrent son avis sur quelques affaires, & luy promirent d'exécuter tout ce qu'il voudroit leur recommander, au cas que Dieu disposast de luy. Le Cardinal leur témoigna du mieux qu'il put, sa reconnoissance; & l'honneur qu'il recevoit, luy faisant oublier son mal, au lieu de leur demander des graces, il leur donna plusieurs conseils importants, qui furent les dernières marques de sa fidélité & de son respect pour ses Maîtres.

Entre ces conseils on en rapporte deux principaux, l'un de faire la paix avec le Roy de France, & d'entretenir à quelque prix que ce fust, une alliance constante avec cette Couronne. L'autre de ne nommer à l'Archevêché de Toledé, après sa mort, qu'un Sujet de grande vertu, & d'une condition médiocre; parce-que cette dignité estoit

*Petr. Martyr  
epist. 143.*

*Zurita l. 2.  
Annal. 5. 4.  
t. 5.*

devenue si considérable en Espagne, qu'elle pouvoit donner à un Homme puissant, les moyens de troubler l'Etat; & qu'il estoit de conséquence que cette Grandeur Ecclesiastique fust modérée par la piété de ceux qui la possédoient & retenüe par le peu de secours de leur Parenté. Il alléguoit l'exemple encore récent d'Alphonse Carillo son prédecesseur, dont l'esprit dur & violent, & les liaisons qu'il avoit eües avec le Roy de Portugal, leur avoient fait beaucoup de peine. Quelques-uns même ont crû qu'il leur proposa de luy donner pour successeur le P. François Ximenés.

Ferdinand ne voulut entendre à aucun accommodement avec la France. Mais pour le choix d'un Archevêque de Toledé, la Reine Isabelle, à qui la nomination aux Evêchez avoit esté réservée, fit réflexion au conseil qu'on venoit de luy donner. Elle consulta même sur cela son Confesseur, qui fut d'avis d'élever à cette dignité des personnes de qualité & de mérite, des premières Maisons du Royaume. Il luy representa que les Espagnols estoient naturellement bons sujets; que la puissance des Rois estoit si accruë par les conquestes qu'ils avoient faites, que le credit des particuliers n'estoit plus à craindre: d'ailleurs qu'il estoit difficile qu'un Prélat sans naissance & sans appuy, eust tout le credit & tout le courage, que demande une si grande charge. Il proposa même Diégo Hurtado de Mendoza neveu du Cardinal, fait Patriarche d'Alexandrie par le Pape Mar-

*Garibay hist.  
d'Esp. l. 19.  
c. 4.  
Eug. de Roblés  
c. 13.  
Alvar. Gomez  
l. 1.*

tin VI. & nommé par la Reine à l'Archevêché de Seville, le jugeant capable de servir en cette place, l'Eglise & l'Etat, par sa sagesse & même par sa grandeur.

Le Cardinal mourut peu de jours après. Jamais Ministre ne fut plus regretté des Peuples. La naissance, la fortune, la dignité, ne firent que relever sa modestie; & l'on vit en luy, une grandeur-d'ame, & une politesse de mœurs, qui le firent aimer & admirer de tout le monde. Après sa mort, on pensa à luy nommer un successeur. Le conseil qu'il avoit donné à la Reine, avoit fait impression sur son esprit. L'autorité de l'Archevêque de Toledé est si considérable en Espagne, que dans toutes les affaires d'Etat, il dit son avis d'abord après le Roy: on ne fait rien d'important sans le consulter: il est Grand Chancelier, & Primat des Espagnes, & ses richesses sont proportionnées à sa dignité. Tant que le Chapitre a eû le droit d'Electiion, on n'a veû ce Siège rempli que par des hommes d'une grande qualité, ou d'un mérite extraordinaire. On sçait par les Conciles de Toledé, que sous la domination des Goths, les plus grands Seigneurs d'entr'eux ont gouverné cette Eglise, & y ont tenu des Synodes, & fait des Ordonnances très-utiles pour la discipline Ecclesiastique.

Après que les Maures eurent esté chassés de cette Province, Alphonse VI. Roy d'Espagne, qui avoit conquis sur eux la ville de Toledé, af-

---

L'AN  
1495.

sembra les Seigneurs, les Evêques, & tout le Clergé du Royaume, & nomma à l'Archevêché de cette ville, Bernard Abbé de l'Ordre de Cluni d'une grande piété, & d'une sagesse éprouvée, qu'il avoit fait venir de France, pour reformer le Monastère de Sahagun. Il rétablit la Primatie par autorité du S. Siège; rendit à cette Eglise ses anciens revenus, & y joignit plusieurs Bénéfices, plusieurs Fiefs, & une grande partie de son domaine qu'il venoit de regagner de ce costé-la contre les Infideles. Quelque temps après les plus grands Seigneurs briguerent cette dignité, que les Princes de Castille & d'Aragon ont de temps-en-temps possédée; ce qui ayant continué sans interruption, jusqu'à Ximenés, cette Eglise estoit devenuë si riche & si puissante, que l'autorité des Archevêques commençoit à devenir suspecte & desagréable aux Rois de Castille, ç'avoit esté la raison du conseil que le Cardinal de Mendoza avoit donné aux Rois Catholiques.

Cependant la Reine estoit sollicitée pour des Personnes du premier rang. D. Diego Hurtado Archevêque de Seville, avoit pour luy tous les vœux de la Noblesse, la reputation & les services du Cardinal de Mendoza, & son propre mérite. D'autre costé le Roy Ferdinand pressoit la Reine de nommer D. Alonse d'Aragon son fils qui estoit Archevêque de Saragosse; & cette Princesse quelque honneste & complaisante qu'elle fust, avoit résolu de ne rien accorder à la faveur, & de

*Marian. hist.  
d'Esp. l. 9.  
c. 17.  
Caribay l. 11.  
c. 17. & 18.*

*Alvar. Gomez  
l. 1.  
Eug. de Ro-  
blés c. 13.*

ne pas consulter la chair & le sang, dans une affaire où sa conscience estoit si intéressée. Il est nécessaire pour l'intelligence de cette Histoire, d'expliquer en peu de mots quelle fut la Reine Isabelle ; quels estoient ses droits, & quelle fut sa conduite depuis son enfance.

Elle estoit Fille de Jean II. Roy de Leon & de Castille, & de l'Infante Isabelle de Portugal. Elle nâquit dans la ville de Madrigal l'an 1451. & y fut nourrie quelques années avec assez de soin & de grandeur : mais le Roy estant mort avant qu'elle fust en âge de profiter de la tendresse qu'il avoit pour elle, & la Reine estant tombée dans une infirmité d'esprit & de corps, qui la rendoit incapable de gouverner ses enfans ; l'Infante fut comme abandonnée à elle-même, & trouva dans son naturel, les secours qu'elle auroit pu tirer de l'éducation. Ses vertus croissoient avec l'âge, & l'Espagne concevoit déjà de grandes espérances de cette Princesse, en qui se rencontroient l'esprit & la beauté, avec la douceur & la modestie.

Henry IV. son frere aîné, estoit monté sur le Trône, & s'estoit d'abord aquis la réputation d'un Roy clement & libéral. Mais on reconnut dans la suite que ce qu'on appelloit bonté n'estoit que foiblesse ; & que ces largesses qu'il faisoit sans discernement & sans choix, venoient moins de sa libéralité, que de ses préventions & de son caprice. Dans les commencemens de son Regne il fut gouverné par le Marquis de Villene, & depuis il se

*Garibay l. 16.*

*c. 42.*

mit entièrement sous la conduite de D. Bertrand de la Cüeva, qui avoit esté son Page, & qui devint son Favori. Il luy donna les principales charges de sa Maison, le fit Comte de Ledesma, Duc d'Albuquerque, & Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques. Tant de graces qu'il faisoit à un seul, le rendirent odieux & méprisable à tous les autres; & de-là vint cette Ligue qui se forma contre luy, où entrèrent plusieurs villes, & la plupart des Grands du Royaume.

Il avoit épousé en premières Noces la Princesse Blanche de Navarre, & l'avoit repudiée après dix ans de mariage. Il s'estoit remarié quelque temps après avec Jeanne Infante de Portugal, & vivoit depuis sept ans avec elle, sans jamais avoir eû d'enfans; ce qui luy fit donner le surnom d'*Impuissant*, & diminua de beaucoup les égards que ses Sujets avoient pour luy. Enfin la Reine estant devenuë grosse, il en témoigna une extrême joye, & la conduisit à Madrid, où elle accoucha d'une Fille qui fut baptisée par l'Archevêque de Tolède, tenuë sur les Fons par le Comte d'Armagnac, Ambassadeur de Louïs XI. Roy de France, & par l'Infante Isabelle, & nommée Jeanne comme sa Mere. Trois mois après le Roy assembla les Etats, & la fit reconnoître pour Princesse héritière de ses Royaumes.

Ce fut alors que les Mécontents se declarèrent ouvertement. Ils entreprirent de se saisir de la personne du Roy, & de faire mourir son Favori. Le  
coup

coup ayant manqué, ils levèrent des Troupes, & publièrent un Manifeste qui contenoit leurs sujets de plainte, dont les principaux estoient, Qu'il donnoit les charges publiques à des Personnes indignes : Qu'il avoit pourvû Bertrand de la Cüeva de la Grande Maistrise de Saint Jacques, au préjudice de l'Infant, à qui de droit elle appartenoit ; & que contre toutes les loix de la raison & de la justice, il avoit fait déclarer Princesse héritière de Castille, une Fille de D. Bertrand son Favori. Tout le Royaume persuadé de l'impuissance du Roy, & d'ailleurs scandalisé de la mauvaise conduite de la Reine, regarda D. Alonse & Isabelle sa sœur, comme ses véritables Princes. On tint pour certain que le Roy avoit consenti aux amours de la Reine avec D. Bertrand ; & l'on nommoit ordinairement la Princesse Jeanne, par mépris & par dérision, *la Princesse Bertrandille.*

*Garibay l. 17.  
c. 12.*

*Anton. Nebrissensis rerum Hispan. Decad. 1. l. 1. c. 1.  
Zurita l. 13. c. 2. t. 4.*

L'insolence des Rebelles alla jusqu'à déposer le Roy, & à mettre en sa place l'Infant D. Alonse son Frere. Le Roy de son costé fit prendre les armes à tout ce qui luy restoit de fidèles serviteurs ; & après plusieurs mouvemens de part & d'autre, on fit des propositions de paix. Le Marquis de Villene chef de la ligue, dressa luy-même un projet d'accommodement qui fut accepté. Les conditions estoient, que le Roy pardonneroit tout le passé, & jouiroit à-l'avenir paisiblement de ses Etats : que l'on assêureroit le mariage de l'Infant

avec la Princesse Jeanne ; mais qu'aussi l'Infante Isabelle épouserait D. Pedro Giron frere du Marquis de Villene, & Grand-Maistre de l'Ordre de Calatrave.

Quoy-que l'Infante n'eust encore que quinze ans, elle avoit l'esprit si formé, & le cœur si plein de sentimens de gloire & d'honneur, qu'elle comprit tout le tort qu'on luy faisoit en la sacrifiant ainsi à des intérêts d'Etat. Dès qu'elle apprit la résolution de la Cour, elle en eût un chagrin mortel, & fondit en larmes. D. Beatrix de Bovadilla sa Gouvernante, l'ayant trouvée dans cette extrême affliction, & luy en ayant demandé la cause, elle luy répondit ; Qu'on vouloit la donner pour femme à Pedro Giron ; Qu'elle mourroit plutôt de douleur, que de se voir ainsi des-honorée ; Qu'estant fille de tant de Rois, elle n'estoit pas d'humeur à descendre du rang où Dieu l'avoit mise ; Qu'on ne disposeroit pas d'elle comme on l'avoit projeté ; Qu'elle n'estoit pas faite pour estre la fortune d'un particulier, & la recompense d'un rebelle ; Qu'elle rougissoit d'y penser, mais qu'elle esperoit que le Ciel ne permettroit pas qu'on luy fist cette violence . . . Beatrix étonnée sortit de la chambre, sans luy avoir dit un seul mot, & revenant incontinent sur ses pas avec un poignard à la main, *Ne vous affligez pas, ma Princesse, luy dit-elle, Je jure devant vous & devant Dieu, que j'auray soin de vostre honneur, & vous verrez plonger ce poignard dans le cœur de cet insolent,*

*s'il ose jamais vous approcher.* Cette resolution, qui dans toute autre rencontre, auroit fait horreur à cette Princesse, ne luy déplut pas dans l'extremité où elle estoit. Mais Dieu en disposa autrement: car le Grand-Maistre ayant esté mandé, & venant à la Cour en diligence, tomba malade & mourut en chemin.

Cét accident ayant rompu toutes les mesures qu'on avoit prises pour la paix du Royaume; on fit de nouveaux projets qui n'eurent aucun effet. Cependant les Mécontens se rendirent maistres de plusieurs villes, & l'Infant D. Alonse estant mort de peste ou de poison, en fort peu de temps, ils firent incontinent conduire la Princesse Isabelle, d'Arevalo où elle estoit, à Avila, où ils estoient les maistres, afin de regner en son nom, & d'entretenir leur révolte. Ils conclurent, de la reconnoistre pour Reine, à l'exclusion du Roy Henry, & luy allèrent offrir la Couronne.

L'Archevêque de Toledé qui portoit la parole, luy representa la misère des Peuples, l'ignominie de la Maison Royale, la foiblesse & l'incapacité du Roy, le danger évident que le Royaume ne tombast sous une Puissance illegitime, & la pria de vouloir bien accepter la Couronne qu'on luy offroit, & qu'elle estoit déjà capable de porter. Isabelle répondit à ce discours: Qu'elle leur estoit obligée de la bonne opinion qu'ils avoient d'elle; & qu'en reconnoissance elle vouloit bien leur donner un bon conseil; c'estoit de rentrer dans

*Marians*  
l. 23. c. 23.

leur devoir, & de faire cesser ces divisions qui estoient toujours funestes à ceux qui les avoient causées. Que pour elle, elle n'avoit aucune impatience de regner : Qu'elle obeiroit au Roy son Frere tant qu'il vivroit, & que le plus grand service qu'ils pouvoient luy rendre, & la plus grande marque d'affection qu'elle leur demandoit, c'estoit de remettre le Royaume entre les mains du Roy à qui il appartenoit, & de rendre la paix aux Peuples.

Tous les Députez furent surpris de la sagesse & de la générosité de cette jeune Princesse. Ils revinrent alors à eux-mêmes ; & commencèrent à écouter les propositions que le Roy leur faisoit faire par l'Archevêque de Seville. Le Traité fut conclu à ces conditions : Que l'Infante Isabelle seroit déclarée héritière & Princesse d'Espagne : Que la Reine Jeanne & sa Fille, seroient renvoyées en Portugal : Qu'il y auroit une Amnistie générale pour les rebelles, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens, & dans les charges, qu'ils possédoient avant les Troubles. On prit six mois pour l'exécution ; pendant lesquels les Seigneurs revinrent à la Cour. On presta de nouveau le serment au Roy ; & la Princesse fut solennellement reconnue, à condition pourtant qu'elle ne pourroit se marier sans le consentement du Roy.

*Zurita l. 19.  
c. 20. f. 4.*

Cependant le Marquis de Villene entreprit de luy faire épouser le Roy de Portugal : mais elle déclara que ce n'estoit pas-là son intention. Louis

XI. la fit demander pour le Duc de Berry son Frere ; mais elle n'eut point d'inclination pour ce party. Elle leur préfera Ferdinand Prince d'Aragon. Le voisinage & la commodité des secours qu'elle en pouvoit tirer ; les espérances qu'elle avoit conceuës de ce Prince qui n'avoit guère plus de quinze ans, & qui faisoit déjà la guerre en Catalogne : les conseils de l'Archevêque de Toledé & les sollicitations de tous ses principaux Officiers, que le Roy d'Aragon avoit gagez par ses presens, la déterminèrent à s'arrester à ce choix. Mais le Roy ne paroissoit pas disposé à y consentir, il n'aimoit pas la Maison d'Aragon, & ne répondoit rien de positif aux Ambassadeurs. On le pressoit de marier la Princesse au Roy de Portugal. On entreprit même de l'enlever dans Ocaña où elle estoit ; & il fallut que l'Archevêque de Toledé & l'Almirante de Castille assemblassent la Noblesse, pour la mettre en seûreté dans Valladolid.

Toutes ces traverses obligèrent ses Amis à conclure promptement ce Mariage. Ferdinand de son costé, craignant qu'il n'arrivast quelque changement, partit en poste de Catalogne, entra déguisé luy quatrième dans la Castille, où ayant trouvé une escorte de deux cens Chevaux, il passa jusqu'à Valladolid. La Princesse l'y receût, & l'Archevêque de Toledé les maria dès le lendemain, sans bruit & sans aucune solennité. Ils avoient si peu d'argent l'un & l'autre, qu'ils furent obligez

*Zurita ibid.  
c. 26.*

d'en emprunter pour quelques légères dépenses qu'il leur fallut faire. Isabelle écrivit aussi-tost au Roy son Frere, des lettres très-respectueuses. Elle s'excusoit d'avoir hasté son Mariage, sur les intrigues qu'on faisoit à la Cour pour le rompre, & sur l'utilité que l'Etat pouvoit tirer de cette alliance. Elle l'asseûroit qu'après avoir refusé de regner, elle n'estoit pas d'humeur à troubler son Regne, & qu'elle & son Mary le respecteroient, & luy obeïroient comme ses enfans, s'il vouloit bien avoir pour eux la bonté & l'amitié de Pere.

Le Roy ne luy fit aucune réponse, & parut même irrité; mais enfin il les vit & leur pardonna; & quelque temps après il mourut sans avoir fait de Testament. Quoy-qu'il y eust un party formé dans le Royaume pour la Princesse Jeanne, Isabelle fut reconnuë dans Segovie pour Reine de Castille & de Leon. On luy presta le serment accoûtumé. Les Etendards furent levés en son nom, un Heraut criant à l'ordinaire, *Castille, Castille, pour le Roy Ferdinand & pour la Reine Isabelle*. Chacun vint luy baïser les mains, & luy rendre hommage; & revêtuë comme elle estoit de ses habits Royaux, on la conduisit en cérémonie à l'Eglise, où elle rendit graces à Dieu, & le pria de bénir ces commencemens, & toute la suite de son Regne. Les Grands du Royaume accoururent incontinent, pour marquer leur fidélité & leur affection. Ferdinand estoit alors à Saragosse, où les Etats d'Aragon estoient assemblez: aussi ne

fit-on aucune mention de luy dans les hommages qu'on rendit à la Reine, parce qu'il estoit nécessaire qu'il jurast auparavant de conserver les privilèges & les libertez du Royaume. Il partit au premier bruit de la mort du Roy Henry, & s'arresta à deux lieuës de Segovic, où Isabelle l'alla voir, en attendant que tout fust prest, pour la magnifique entrée qu'elle luy fit faire.

Tous les Etats luy prestèrent le serment, & le reconnurent pour leur Roy. Il n'y eût de différent que sur la part qu'il devoit avoir au Gouvernement. Les uns prétendoient qu'il ne devoit se mesler de rien, & ne prendre pas même le titre de Roy de Castille, & alleguoient l'exemple des deux Reines Jeannes de Naples, dont les Maris s'estoient contentez d'avoir l'honneur de les épouser, sans autres avantages, que ceux que leurs Femmes leur vouloient faire. Les Aragonois prétendoient au contraire, que ne restant point de masles de la Maison Royale, le Roy d'Aragon comme le plus proche, devoit estre appelé à la succession, & apportoient sur cela des exemples de plusieurs Royaumes & particulièrement de celuy de France. Mais cette prétention estoit si manifestement contraire à l'usage d'Espagne, qu'après l'avoir proposée, ils n'osèrent la soutenir.

Après plusieurs contestations, il fut enfin arresté, Que dans les Loix, les Escritures & Actes publics, les Privilèges & la Monnoye, on metroit le nom de Ferdinand le premier, & puis celuy d'Isa-

*Anton. Nebrissensis Decad. 1. lib. 3. c. 2. Zurita lib. 19. c. 16. t. 4.*

belle, pour marquer la prééminence du Mari: Qu'au contraire dans l'Escuffon Royal, les Armes de Castille feroient à la droite, celles d'Aragon à la gauche, pour marquer l'ordre & la prééminence du Royaume; Qu'on tiendrait les Gouvernemens des Places, au nom de la Reine: Que les Thresoriers Royaux presteroient ferment devant elle: Que les Brevets & Provisions pour les Evêchez & autres bénéfices, feroient expédiés au nom de tous les deux; mais que la Reine seule y nommeroit ceux qu'elle en jugeroit dignes, selon sa conscience: Que lors-qu'ils feroient ensemble, ils administreroient la Justice en commun, & lors-qu'ils feroient séparés, chacun l'exerceroit dans les lieux où il seroit: Que les différens des Villes ou des Provinces feroient terminés par celuy des deux qui auroit auprès de soy le Conseil Royal. Ferdinand ne s'estoit pas attendu que ses Sujets, au lieu de luy obéir, luy dûssent donner la loy: il comprit pourtant que dans la conjoncture des affaires il estoit à-propos de dissimuler.

La Reine, qui estoit sage & qui l'aimoit, s'en estant apperceuë, ne voulut pas luy laisser ce chagrin, & luy dit: que cette différence qu'on avoit mise entr'eux pour le gouvernement du Royaume l'offensoit presque autant que luy: Qu'il n'estoit pas nécessaire de séparer les droits de ceux dont les cœurs estoient si étroitement unis: Qu'elle sçavoit bien qu'une Femme ne devoit rien avoir de propre, & qu'en se donnant elle-même, elle n'avoit

n'avoit prétendu se réserver ni autorité, ni richesses, ni couronne pour elle seule : Qu'il devoit estre persuadé qu'elle l'aimoit & l'estimoit plus que ses Royaumes; & que par tout où elle seroit Reine, il seroit Roy, c'est-à-dire maistre de tout sans exception. Elle luy fit voir ensuite de quelle conséquence estoit ce Règlement pour le bien de leur Maison, & pour le repos de l'Etat, parce-qu'ils n'avoient encore qu'une Fille, & que sa succession par-là, devenoit incontestable.

Le Roy parut satisfait, & la Reine eût toujours pour luy une très-grande déférence dans ce qui regarda la conduite de l'Etat, & la disposition des dignitez & des administrations séculières; mais dans la nomination des Evêchez, comme elle estoit plus circonspecte & plus scrupuleuse que luy, elle ne suivit pas toujours son conseil ni sa volonté. Le Siège de Toledo estant venu à vaquer, comme nous avons dit, elle refusa de le donner à D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragoſſe, Fils naturel du Roy Ferdinand, parce-qu'il n'estoit pas réglé dans ses mœurs, & qu'il vivoit plutôt en Prince, qu'en Evêque. Elle jetta les yeux sur Fr. Jean de Velascaçar Religieux d'une grande sainteté, qui estant allié aux premières Maisons d'Espagne, & jouissant de plusieurs bénéfices & charges considérables, avoit tout quitté pour prendre l'habit de Saint François; mais elle apprehenda qu'il ne se laissast gouverner par ses Parens.

Elle se détermina en faveur du Jurisconsulte Oropesa, qui avoit esté du Conseil Souverain, & qui après avoir exercé long-temps cette charge avec une intégrité, & une piété exemplaire, avoit obtenu congé de se retirer des affaires, pour passer le reste de ses jours dans la solitude & dans la prière, & ne penser qu'à son salut. Elle communiqua son dessein à son Confesseur, qui l'approuva, d'autant-plus qu'il sçavoit que c'estoit un homme-de-bien, qui méritoit cette place & qui ne la demandoit pas. Le Brevet fut expédié, & l'ordre envoyé de demander pour luy au Pape, les Bulles de l'Archevêché de Toledé. Mais après avoir bien pesé son choix, elle crut que ce bon vieillard n'auroit pas assez de force pour s'aquitter d'un ministère si laborieux. Quelques-uns même rapportent qu'ayant eû avis de sa nomination, il en fit remercier la Reine, disant qu'après avoir vieilli dans le monde, il estoit résolu de mourir du-moins dans la retraite.

*Alvar. Gomez l. 1.*

Quoy-qu'il en soit, le courrier estoit parti il y avoit déjà quelques jours, lors qu'Isabelle considérant qu'il n'y avoit point de meilleur Sujet dans son Royaume que son Confesseur, & se ressouvenant du conseil du Cardinal de Mendoza, résolut de l'élever à cette dignité. Sa capacité, son esprit, sa prudence, sa piété, son zèle pour la discipline, son âge d'environ cinquante-huit ans, tout la confirmoit dans ce choix. Elle dépêcha en diligence un nouveau courrier, avec

ordre à son Ambassadeur à la Cour de Rome, de ne pas s'arrêter à la première nomination, mais de faire expédier promptement les Bulles pour Fr. François Ximenes de Cisneros Provincial de l'Ordre de Saint François, & de les envoyer avec tout le secret possible. L'affaire réussit, comme cette Princesse l'avoit souhaité. Le Pape avoit esté quelque-temps, à cause de ses indispositions, sans tenir Consistoire, & le courrier estant arrivé fort-à-propos, la nomination fut présentée, & les Bulles expédiées peu de jours après. Comme on estoit dans le Carême, & que la Reine se trouvoit alors à Madrid, elle y avoit mandé son Confesseur, qui venoit au Palais, quand il y estoit appelé, & passoit le reste du temps parmi ses Religieux, dans les exercices de pénitence.

Après avoir confessé la Reine, le Vendredy Saint d'assez grand matin, il prit congé d'elle, pour s'en retourner au Couvent de l'Espérance à Ocaña près de Madrid, pour y assister aux Offices de ces Saints Jours. Il avoit ordonné au Fr. François Ruyz son Compagnon, de luy préparer quelques herbes cuites, qu'ils mangeoient ensemble avant que de partir, lors-qu'un Gentil-homme de la Chambre de la Reine vint luy ordonner de sa part de revenir au Palais. Cét ordre luy déplût, car il craignit que ce ne fust quelque affaire, qui l'empêchast d'arriver à-temps à l'Office. Il se rendit donc promptement à la Cour, afin d'estre plutôt libre.

La Reine le receût avec beaucoup de bonté, le fit asseoir auprès d'elle; & après quelques discours indifférens, lors qu'il y pensoit le-moins, elle luy présenta les Bulles de l'Archevêché de Toledé, qu'elle venoit de recevoir, & luy dit: *Mon Pere, voyez ce que mande sa Sainteté par ces Lettres Apostoliques...* Il prit ces Lettres avec respect, & après les avoir baïsées, il leût le dessus en ces termes: *A nostre vénérable Frere François Ximenés de Cisneros élu Archevêque de Toledé.* Il parut troublé, & rendant à la Reine ce paquet qu'il ne voulut pas décacheter: *Madame, luy dit-il, ces Lettres-là ne s'adressent pas à moy,* puis il se leva brusquement de son siége, sans prendre congé, contre sa coutume, pour sortir de la chambre & se retirer. La Reine crut qu'il falloit laisser passer ce premier trouble, qu'une aventure inespérée avoit jetté dans son esprit, elle se contenta de luy dire: *Mon Pere, vous me permettez bien de voir ce que le Pape vous écrit; & le laissa sortir du Palais, ne jugeant pas qu'il fust de sa gravité de le rappeler.*

Il arriva à son Couvent, & quoy-qu'on s'aperceût de quelque émotion sur son visage, on n'osa luy en demander le sujet. Il prit son Compagnon, sans luy dire autre chose, sinon, *Allons, mon Frere, il faut sortir au-plûtoft d'icy.* Ils partirent ainsi, pour aller au Monastère de l'Espérance. Cependant la Reine commanda à quelques-uns des principaux Seigneurs de sa Cour, d'aller trouver le Pere Ximenés, & de luy persuader d'accepter la

dignité à laquelle Dieu l'appelloit. Ils allèrent aussitôt au Couvent de Saint François; & comme ils sçchèrent qu'il en estoit parti, & qu'il estoit déjà bien loin, ils prirent des chevaux de poste, & le joignirent à trois lieuës de Madrid, allant à pié dans un grand silence avec son Compagnon, & un autre Religieux, qu'ils avoient rencontré en leur chemin.

Ces Seigneurs le tirèrent un peu à l'écart, & après luy avoir témoigné la joye qu'ils avoient de son élection, & l'inquiétude où estoit la Reine sur le sujet de son refus, ils luy représentèrent, Qu'il devoit se rendre aux vœux de toute la Cour; Que l'Eglise avoit besoin de Ministres faits comme luy; Que s'il craignoit les honneurs, il ne devoit pas fuir le travail; Qu'il y avoit de l'ingratitude à refuser les marques d'estime que la Reine luy donnoit, & de l'opiniâtreté à résister aux ordres du Pape, qui avoit confirmé son élection; Qu'il devoit se soumettre à la volonté de l'un & de l'autre, ou plutôt à celle de Dieu, dont il devoit reconnoître la vocation, d'autant-plus, qu'il n'y avoit rien contribué de son costé.

Le Pere leur répondit, qu'il ne pouvoit accepter une dignité, qui demandoit plus de vertu & plus de lumière qu'il n'en avoit; Qu'il n'estoit ni digne de l'honneur qu'on luy faisoit, ni capable du travail dont on vouloit le charger; Que sa vocation estoit la pauvreté, l'austérité & la retraite de Saint François; Qu'il n'estoit pas connu de sa

Sainteté, & qu'il croyoit rendre un grand service à la Reine, devant Dieu & devant les hommes, en déchargeant sa conscience d'un mauvais choix qu'elle avoit fait par trop de bonté..... Il leur parla avec tant d'efficace & de fermeté, & leur parut de si bonne foy, que D. Gutierre de Cardenas Grand Commandeur de Leon, se jetta à ses piez tout attendri, & luy dit, en luy prenant la main pour la baiser : *Nous ne pouvons manquer, Mon Pere, en vous baisant ainsi les mains : car si vous acceptez l'Archevêché, nous devons cét honneur à vostre dignité; & si vous le refusez, nous le devons encore plus à vostre vertu.* Ces Seigneurs rapportèrent à la Reine qu'ils avoient trouvé le Pere inflexible, & que bien-loin de consentir à son Election, il ne pouvoit se résoudre à revenir à Madrid.

Il résista durant six mois à toutes les prières de la Cour, & à toutes les instances que luy firent ses Amis, qui le portoient à recevoir une dignité, qu'il n'avoit pas recherchée, & qu'il pouvoit dignement soutenir. Mais comme il estoit à Burgos, où il avoit eû ordre de venir trouver la Reine, il receût un Bref du Pape, par lequel sa Sainteté non-seulement l'exhortoit, mais luy commandoit même de toute son autorité, d'accepter sans replique & sans délai, l'Archevêché de Tolède, auquel il avoit esté élu dans les formes & selon les régles de l'Eglise.

Après un commandement si précis il se soumit, protestant que ce n'estoit qu'à regret; mais qu'il

espéroit que Dieu, qui l'avoit réduit à la nécessité de se charger d'un si pesant fardeau, luy donneroit la force de le porter. Mais parce-qu'un bruit s'estoit répandu, qu'un bon Religieux comme luy seroit trop heureux de jouir d'une partie du revenu de cette Eglise, & que le reste pouvoit estre utilement employé à quelques desseins, qu'avoit le Roy Catholique, il déclara qu'il ne consentiroit jamais à aucune condition, qui fust contraire aux saints Canons, & aux libertez de son Eglise, & qu'il ne souffriroit pas qu'un bien, qui doit servir à nourrir les Pauvres, fust destiné à d'autres usages; adjouçant qu'il ne faut établir sur la Famille du Seigneur, que des serviteurs prudents, fidèles, charitables, & qu'on ne peut leur donner trop de moyens de faire du bien, quand ils sont de ce caractère.

*Alvar. Gomez  
l. 1.  
Fernandés de  
Pulgar. vid.  
de Xim.*

Les Rois Catholiques ne s'offensèrent pas de cette générosité, & regardèrent comme une grace, qu'il voulust recevoir le premier bénéfice de leur Royaume, tant le mépris des honneurs & des biens du Monde, est vénérable au Monde même, quand il est sincère & véritable. La Cour estant partie de Burgos, & s'arrestant quelques jours à Taragone, il y fut sacré dans un Couvent de son Ordre, en présence du Roy & de la Reine l'onzième d'Octobre. La cérémonie estant achevée il alla saluer ces Princes, & leur baiser les mains, selon la coûtume; ce qu'il fit avec beaucoup de modestie & de gravité, leur disant: Je

---

L'AN  
1495.

*viens baiser les mains de vos Majestez, non pas parce-  
qu'elles m'ont élevé au premier Siège de l'Eglise d'Espa-  
gne, mais parce-que j'espère qu'elles m'aideront à soute-  
nir le fardeau qu'elles ont mis sur mes épaules.* Tous  
les Courtisans furent édifiés de cette conduite.  
Les Rois à leur tour voulurent par dévotion luy  
baiser les mains, & recevoir sa bénédiction. Tous  
les Seigneurs firent de même, & le reconduisirent  
dans sa Maison.

Il envoya d'abord dans toute l'étenduë de son  
Diocèse des gens dont il connoissoit la sagesse  
& la fidélité, avec pouvoir de mettre de nouveaux  
Gouverneurs dans les Villes, dans les Chasteaux, &  
dans les Fortereses de sa dépendance, & de leur  
faire prester le serment en son nom. Il leur or-  
donna de commettre des Officiers, pour adminis-  
trer la Justice tant Ecclesiastique que Séculière,  
jusqu'à ce qu'il fust sur les lieux, & qu'il pust y  
pourvoir luy-même.

La Charge la plus considérable, pour l'honneur,  
& pour le revenu, dont cét Archevêque dispose,  
est le Gouvernement de Caçorla, composé de plu-  
sieurs villes & villages, que D. Rodrigue Xime-  
nés Archevêque de Toledé avoit conquis sur les  
Maures, & que le Roy Ferdinand III. unit au do-  
maine de cette Eglise l'an 1231. Le Cardinal de Men-  
doza en avoit pourvû D. Pedro Hurtado de Men-  
doza son frere, qui en estoit en possession; & quoy-  
que ce Seigneur eust sujet de tout espérer, soit  
parce-que tout le Pais se loüoit de sa modération,  
&

*Rodrig. Men-  
dez Silva Po-  
blat. de Esp.  
Garib. l. 13.  
c. 1.  
Marian. l. 12.  
c. 16.*

& de sa justice : soit parce-que le nouvel Archevêque devoit toute son élévation au Cardinal son Prédecesseur & son Bienfaiteur. Neanmoins il pria ses Parens d'agir auprès de la Reine, & d'obtenir d'elle une recommandation, ou plustost un ordre de le continuer dans sa charge. Comme ils avoient beaucoup de credit sur l'esprit de cette Princesse, elle leur accorda ce qu'ils souhaitoient, & leur conseilla d'aller eux-mêmes parler de sa part à Ximenés. Ils luy exposèrent donc leur demande, le firent ressouvenir des obligations qu'il avoit à leur Maison, luy parlèrent du mérite de leur Parent, & luy dirent que la Reine le vouloit ainsi, & qu'elle n'entendoit pas que ce Gouvernement fust donné à un autre.

Quoy-que l'Archevêque fust porté à favoriser D. Hurtado, il craignit qu'on n'abusast de la bonté de la Reine, en obtenant d'elle de ces sortes de recommandations puissantes, qui valent des commandemens ; & qu'on ne le pressast dans les occasions, d'accorder à la faveur, ce qu'il ne vouloit donner qu'au mérite. Il répondit qu'il ne pouvoit faire ce qu'on luy demandoit ; que l'Archevêque de Tolède devoit disposer librement des charges qui luy appartenoient ; qu'on luy avoit donné l'Archevêché sans condition, & qu'encore-qu'il eust tout le respect, & toute la reconnaissance qu'il devoit au Roy & à la Reine, il leur seroit toujourns plus aisé de le renvoyer à la cellule d'où ils l'avoient tiré, que de l'obliger à

rien faire contre les droits de son Eglise, & contre les règles de sa conscience. Ceux à qui il avoit fait cette réponse la rapportèrent à la Reine, & tâchèrent de l'irriter contre luy, en l'accusant d'ingratitude & d'arrogance. Mais cette Princesse les écouta sans s'émouvoir, & ne témoigna jamais que cette liberté luy eust déplû.

Quelque-temps après l'Archevêque estant entré dans le Palais, & ayant remarqué que D. Pedro Hurtado, qui estoit piqué contre luy, se détournoit pour éviter sa rencontre, il le salua, & haussant un peu la voix, l'appella Gouverneur de Caçorla, puis s'approchant de luy, *Presentement que je suis dans une pleine liberté*, luy dit-il, *je vous remets dans vostre charge : je n'ay pas voulu que d'autres que moy eussent part à la justice que je veux vous rendre. Je suis bien-aise de trouver en vous un Amy & un honneste homme, & de suivre mon inclination, en satisfaisant à ma conscience.* Il ajoûta qu'il estoit persuadé, qu'il serviroit à l'avenir le Roy, le Public & son Archevêque, comme il avoit fait auparavant. Hurtado receût cette grace avec beaucoup de reconnoissance, & fut toujours très-attaché à ce Prélat : ce Prélat aussi l'aima & l'estima toute sa vie.

On vit bientôt paroître en Ximenés cette grandeur-d'ame que la retraite avoit cachée : Il songea à régler son Diocèse, à tenir des Synodes, à servir l'Etat par ses conseils. Il fit chercher les plus pieux & les plus habiles hommes du Royaume ;

employant les uns à juger les affaires, les autres à réformer les mœurs de ses Diocésains. Cependant il continua de vivre comme s'il eust toujours esté Religieux. Il portoit l'habit de son Ordre, & n'usoit ni de tapisseries, ni de vaisselle d'argent : une Mule luy suffisoit pour ses voyages, & le plus souvent il alloit à pié. Sa table estoit fort frugale ; & pendant le repas on lisoit quelque livre de piété, ou l'on s'entretenoit sur quelque passage de l'Ecriture. Il avoit pour tous domestiques dix Religieux de son Ordre, avec lesquels il faisoit sa règle ; & son Palais avoit la forme d'un Couvent. Il partageoit son revenu, en-sorte-que la plus grande partie estoit pour les Pauvres, & le reste servoit à sa subsistance, & à l'entretien ou à la construction des édifices, & des ouvrages qui concernoient la Religion, ou l'étude des Lettres sacrées.

*Alvar. Gomez  
l. 1.  
Fern. de Pulgar  
vid. del  
Card. Xim.*

Cette manière de vie si pauvre dans un rang si élevé, donna sujet de murmurer contre luy ; ses envieux attribüèrent à bassesse, ou à hypocrisie, ce qui partoit d'un grand fond de Religion. Ses amis mêmes luy remontrèrent que c'estoit avilir la dignité, & que le train d'un Archevêque de Toledé devoit estre bien différent de celuy d'un Provincial des Cordeliers. Les plaintes en furent portées jusqu'à Rome, & le Pape Alexandre VI. luy en écrivit en ces termes.

A NOSTRE BIEN-AIMÉ FILS FRANÇOIS  
 ARCHEVÊQUE DE TOLEDE,  
 ALEXANDRE VI.

Salut & Bénédiction Apostolique.

**N**OSTRE CHER FILS. *La sainte Eglise ; comme vous sçavez, ressemble à la Jerusalem céleste : toute modeste & humble qu'elle est, selon l'Ecriture, elle a ses parures & ses ornemens. Comme c'est un défaut de les rechercher avec trop de soin, c'en est un aussi de les réjetter avec trop de mépris. Il y a des règles & des bienséances à chaque Etat, que Dieu approuve, & qu'il faut garder, pour s'accommoder à l'usage & à la foiblesse des hommes. Ainsi les Ecclesiastiques, & principalement les Evêques, doivent éviter toutes les singularitez, & vivre en-sorte-qu'on ne puisse les accuser d'orgueil, pour une trop grande magnificence : ni de superstition, pour une trop grande simplicité. L'un & l'autre affoiblit l'autorité des Ministres de Jesus-Christ, & blesse la discipline de son Eglise. C'est pourquoy nous vous exhortons, & avertissons de mener une vie conforme au rang que vous tenez ; & puisque le Saint Siège vous a élevé d'un ordre inférieur à la dignité d'Archevêque ; il est raisonnable, que comme vous vivez selon Dieu, dans vostre conscience, dont nous ressentons une grande joye, vous observiez dans vos habits, dans vostre train, dans vos meubles, & dans toute vostre conduite extérieure, la décence de vostre Etat. Donné à Rome ce 15. jour de Septembre 1496. & le 4. de nostre Pontificat.*

Ximenés ceda aux remontrances du Saint Pere, & quelque peine qu'il eust à se relâcher de sa première severité, il augmenta sa Maison & sa dépense, & depuis estant appelé au Gouvernement de l'Etat, & reconnoissant combien les hommes sont frappez de cette grandeur extérieure, & combien il importe pour le bien public, de se rendre vénérable à ceux qu'on gouverne, il devint honorable & magnifique, comme il convenoit à sa dignité. Il prit donc des robes de foye ; mais de la couleur de son Ordre, & si courtes, qu'on voyoit par dessous le pauvre habit de Saint François, qu'il recousoit luy-même de temps-en-temps, de-peur d'oublier ce qu'il avoit esté. Il ne portoit point de linge, & dormoit ordinairement sur la dure, défaisant tous les matins son lit, comme s'il eust couché dedans. Aussi ne voulut-il jamais qu'aucun de ses Domestiques assistast à son couché ou à son levé. Il se fit servir par des Enfans de bonne famille, comme ses Prédécesseurs avoient fait, mais il les retenoit dans une très-exacte discipline ; & quoy-qu'il leur donnast de sages Gouverneurs, il leur demandoit souvent compte luy-même de leurs occupations & de leurs exercices ; & sur-tout du progrès qu'ils faisoient dans la piété. Enfin il se régla si bien, qu'en faisant tout l'honneur qu'on vouloit qu'il fist à sa charge, il garda pour sa personne toute l'austérité, qu'il avoit résolu de pratiquer.

Ceux qui avoient auparavant condamné sa vie

*Alvar. Gomez  
ibid.*

*Eugen. de Ro-  
blés c. 13.*

*Fern. de Pul-  
gar vid. d'el  
Card. Xim.*

humble & frugale, aussi-tost qu'il eût changé de conduite, l'accusèrent de luxe & de vanité, & publièrent qu'il estoit enfin venu à-bout de ses desseins, qu'après s'estre long-temps déguisé, il s'estoit remis à son naturel, qu'il avoit bien-tost oublié les maximes de sa première vocation; que cette ambition qu'il avoit si soigneusement cachée, ne se montroit que trop à tout le monde. Les Peres de son Ordre bien-loin de le défendre, estoient les premiers à le décrier, à cause de quelques mécontentemens particuliers.

Dés-que Ximenés eût esté élu à l'Archevêché de Toledé, & qu'il eût pris avec luy quelques-uns de ses Religieux, pour s'en servir dans les fonctions Episcopales, & pour entretenir avec eux l'esprit de religion & de retraite, au milieu des soins & des embarras d'un grand Diocèse; on crut d'abord qu'on leur alloit donner les Evêchez & les emplois les plus honorables de l'Eglise. Leurs desirs & leurs espérances se réveillèrent; l'Archevêque les aimoit, & la Reine ne refusoit rien à l'Archevêque. Ceux d'entr'eux qui avoient eû autrefois quelque familiarité avec luy, attendoient tout de son amitié. Ceux qui se sentoient quelques talens, croyoient avoir droit d'espérer qu'ils seroient préferéz à d'autres, dans la distribution des graces. Quelques-uns mêmes vouloient s'intriguer à la Cour, dans la pensée que s'ils pouvoient s'insinuër dans l'esprit des Grands, pour peu que l'Archevêque leur tendit la main, ils

s'éleveroient sans beaucoup de peine. Mais ils furent tous trompez dans leurs espérances : car l'Archevêque ne voulut pas qu'ils se mêlassent d'aucune affaire, ne leur en communiqua jamais aucune, & ne leur permit ni d'aller à la Cour, ni de parler aux Courtisans.

Il leur redisoit souvent, que l'air du Monde estoit contagieux, & qu'il n'avoit pas pris des Religieux auprès de luy, pour en faire des séculiers. Il leur donna des règles écrites de sa propre main, qui tendoient toutes à les tenir dans la retraite, & leur ordonna de les observer : si-bien que ces bons Peres trouvant dans le Palais de ce Prélat plus de silence, plus de recüeillement & d'oraison, que dans leurs Monastères, & ne voyant d'ailleurs aucune apparence de fortune, le regardèrent comme un homme qui n'estoit bon que pour luy, & qui n'avoit aucune considération, ni aucune reconnoissance pour son Ordre. Lors même que les Superieurs venoient le voir, il ne leur parloit que d'entretenir l'esprit de leur Fondateur, de s'opposer aux relâchemens, de tenir leurs Inférieurs dans leur devoir, de les appliquer à la prière, à la lecture, & aux autres exercices de piété. Ils jugèrent de-là qu'il n'avoit point de confiance en eux, puis-qu'il ne leur disoit rien de ses affaires, & qu'il leur feroit un jour de la peine par ses censures & par ses réformes.

Ces Religieux se plaignoient de la dureté de l'Archevêque, & comme ils n'osoient se déclarer

ouvertement contre luy, à cause du credit qu'il avoit auprès de la Reine, ils écrivirent à Rome à leur Général, que leur Ordre estoit perdu de reputation en Espagne; Que Ximenés n'en estoit sorti que pour le déshonorer dans le monde; Qu'au lieu de les aimer comme ses Compagnons & ses Freres, il les traitoit comme des esclaves; Qu'il empeschoit de sçavans hommes de paroistre, & détournoit la Reine des bonnes intentions qu'elle avoit pour eux, & plusieurs autres plaintes semblables. Le Général qui devoit faire la visite de ses Monastères, se halta de venir en Espagne pour cette affaire, qui luy paroissoit importante. Lors-qu'il fut sur les lieux, on luy en dit encore davantage, & dans les conférences qu'il eût avec les ennemis de l'Archevêque il conclut avec eux, que le seul moyen de le perdre, c'estoit de le décrier dans l'esprit de la Reine.

Il fit demander une Audiance à cette Princesse; & prévenu de sa passion & du faux zèle pour son Ordre, il luy dit; Qu'il avoit esté surpris du choix qu'elle avoit fait de Fr. François Ximenés pour l'Archevêché de Toledé, puis-qu'il n'avoit ni naissance, ni sçavoir, ni vertu; Qu'un petit Official de Sigüença ne méritoit pas que Sa Majesté luy confiait les plus grandes affaires du Royaume; Qu'une Reine aussi éclairée qu'elle, avoit bien pû découvrir que la sainteté de cet homme n'estoit qu'hypocrisie; Qu'une marque évidente de la légéreté de son esprit, estoit ce changement de conduite,

conduite, & ce passage d'une extrême sévérité à un relâchement scandaleux ; Que la véritable piété est douce, commode, charitable, & non pas farouche & intraitable comme la sienne ; Que les façons qu'il avoit faites pour recevoir les dignitez n'estoient qu'artifices, puisque les gens-de-bien ne recherchent pas les honneurs, mais ne les fuyent pas aussi, quand ils peuvent estre utiles au Public ; Qu'il estoit de la piété & de la justice de S. M. de réparer le tort qu'elle avoit fait à l'Eglise de Toledé, & qu'il ne seroit pas difficile de faire déposer un homme de rien, ou de l'obliger à se démettre volontairement d'une charge, dont il avoit bien connu luy-même qu'il n'estoit pas capable.

La Reine indignée du discours de ce Religieux, fut plusieurs-fois sur le point de l'interrompre, & de le faire sortir de sa chambre. Elle se modéra pourtant, & se contenta de luy dire froidement : *Mon Pere, avez-vous bien pensé à ce que vous dites, & sçavez-vous à qui vous parlez ?* A quoy il repartit : *Oüy, Madame, j'y ay bien pensé, & je sçay que je parle à la Reine Isabelle, qui n'est que cendre & poussière comme moy.* Après cela il sortit de l'Audience tout échauffé. La Reine reconnut par-là l'envie qu'on avoit conceuë contre l'Archevêque, & l'en estima davantage. Pour luy, quoy-que ses amis l'eussent averti de tout ce qui se passoit, assuré du témoignage de sa conscience, il ne voulut ni prévenir la Reine, ni se justifier auprès

d'elle, ni permettre qu'aucun luy parlât en sa faveur. Il ne fit paroître aucun ressentiment à ce Général ; au contraire, il l'honora & respecta comme auparavant ; & cette modération ferma la bouche à ses Envieux.

Cependant quoy-qu'il ne se plaignist point des Religieux, qu'il avoit choisis pour ses domestiques, & qu'il ne les accusast pas d'avoir esté de cette cabale contre luy, soit qu'il craignist leur inquiétude, soit qu'il eust reconnu que la vie qu'ils menaient auprès de luy, leur estoit à-charge, il les renvoya l'un après l'autre, en divers temps dans leurs Monastères, & n'en retint que trois ; l'un pour estre son Confesseur, l'autre son Prédicateur, & le troisiéme son Aumônier, qui parvinrent enfin par leur mérite, & par la faveur de leur Maître, l'un à la charge de Prédicateur du Roy, & les deux autres à l'Épiscopat.

*Alvar. Gomez  
l. 1.  
Eugen. de Ro-  
blés c. 13.*

La fortune de Bernardin Ximenes de Cisneros frere de l'Archevêque, fut bien différente de celle de ses Compagnons. Il estoit Profés du même Ordre, & y avoit passé quelques années avec assez d'humilité & de dévotion. Dés-qu'il apprit que son Frere avoit esté élu à l'Archevêché de Toledé, il se rendit auprès de luy pour le servir, & pour le soulager au-moins des soins domestiques. L'Archevêque le receût, luy donna l'intendance de sa Maison, & commençoit à luy parler assez confidemment de ses affaires. Mais il s'apperçeut bien-tost que c'estoit un esprit foible, inquiet, capri-

cieux, & qui dans de certains intervalles n'estoit pas maistre de luy-même. L'amitié fraternelle luy fit pourtant dissimuler ces defauts. Celuy-cy s'estant fait un empire absolu dans la Maison Episcopale, dispofoit de tout à sa fantaisie, chassoit les serviteurs, desobligeoit les amis & les officiers; & lors-que le Prélat le reprimandoit, il luy répondoit insolemment, & se retiroit de dépit dans quelque Couvent de son Ordre, d'où il revenoit quelques jours après, quand sa colére estoit apaisée. Ce fut dans une de ces retraites qu'il écrivit un libelle rempli de plusieurs calomnies contre son Frere, qu'il avoit dessein de presenter à la Reine, à la première occasion.

L'Archevêque en est averti, il ordonne qu'on se saiffisse de luy & de ses papiers, on visite ses cassettes, le libelle se trouve : on prend l'auteur & on le renferme dans une prison. Après une assez longue pénitence il demanda grace & l'obtint; mais il n'en profita pas long-temps. Ximenes estoit alors indisposé à Alcalá de Henarés, où les Officiers de sa Justice instruisoient un Procès de conséquence, entre personnes de qualité. Quoy-qu'il y eût une très-expresse défense à tous ses gens de solliciter en pareilles rencontres; son frere s'affectionna pour une des Parties, & fit tant par ses sollicitations, par ses menaces & par ses promesses, que la mauvaise cause l'emporta. Les Juges furent gagez; la Sentence renduë; le bon droit abandonné. La Partie condamnée alla se

plaindre à l'Archevêque, & luy representa le tort qu'on luy avoit fait. Ce Prélat écouta ses plaintes, se fit apporter le Procès, & reconnut que c'estoit avec raison qu'on réclamoit son autorité & sa justice. Sur le champ il cassa ses Juges, & les priva pour jamais de leurs Offices ; donna les ordres nécessaires pour réparer le tort qu'ils avoient fait ; résolut de châtier son frere comme il méritoit, & tomba dans une si grande mélancolie, en songeant qu'on avoit fait une injustice dans son Diocèse, que son indisposition devint une maladie dangereuse.

Bernardin estant entré dans sa chambre, sous prétexte de le visiter ; au-lieu de se jeter à ses piez, & de reconnoistre sa faute, commença à le quereler, luy disant qu'il venoit de faire une action indigne de luy ; que ses Juges estoient innocens ; que c'estoit luy qui estoit l'injuste & le passionné, & autres semblables extravagances. L'Archevêque abbatu de son mal, ne put faire autre chose, que de luy commander de se taire, & de le menacer d'une prison plus longue & plus ennuyeuse que la première. Ce Religieux irrité & hors de luy-même, prit l'oreiller sur lequel le malade appuyoit sa teste, luy en ferma la bouche, afin-qu'il ne pust appeller ses gens qui estoient dans l'antichambre ; & le prenant à la gorge le ferra avec ses deux mains, jusqu'à ce qu'il crut l'avoir étouffé. Il sortit alors de la chambre, recommandant à tout le monde de ne point faire

de bruit, comme si son frere eût voulu dormir, & s'alla cacher dans une cave, pour attendre ce qui en arriveroit.

Un Page un peu plus attentif que les autres, remarqua que ce Religieux estoit tout troublé, qu'il chanceloit à chaque pas, & qu'il avoit eû peine à leur dire deux ou trois mots: faisant encore réflexion qu'il venoit de les entendre parler avec chaleur, entra dans la chambre, s'approcha doucement du lit de son Maître, & le voyant passe, défiguré, & sans respiration, il crut qu'il estoit évanoui, & cria qu'on vint promptement le secourir. Tous les domestiques accoururent; on appella les Medecins; on luy donna des cordiaux: enfin il revint un peu, appellant à mots entrecoupez, son frere ingrat & parricide. Lors-qu'il eût repris ses esprits, & qu'il fut tout-à-fait à luy: *Loüé soit Dieu*, dit-il, *Encore vaut-il mieux avoir couru un si grand danger, que d'avoir souffert une injustice.* On se faitit du criminel; & comme on déliberoit sur la punition de son crime, il défendit qu'on luy fit aucun mal, & se contenta de l'envoyer dans le Monastère de Turrigio près de Toledé, pour y passer le reste de ses jours en retraite & en pénitence.

Plusieurs personnes de qualité, & le Roy Ferdinand même, s'entremirent pour le remettre en grace avec l'Archevêque; mais ils ne purent obtenir qu'il le reprist dans sa Maison. Il luy fit proposer s'il vouloit entrer dans l'Observance; &

comme il ne le vit pas disposé à prendre cette réforme, il luy donna une pension de huit-cens ducats, à condition qu'il ne sortiroit pas de son Couvent, & qu'il ne se presenteroit plus devant luy. Il eût grand soin de l'éducation du Page qui l'avoit assisté; il le corrigeoit de ses défauts avec une bonté paternelle. Il l'entretint toujours chez luy, & luy donna dequoy vivre honorablement.

Pour revenir aux commencemens de son Episcopat. Dés-qu'on apprit à Toledé que Ximenés avoit esté sacré, le Chapitre s'assembla, & députa deux des principaux Chanoines, pour luy témoigner au nom de tout le Corps, le respect qu'ils avoient toujours eû pour sa Personne, & la joye qu'ils avoient de son élection. Il receût leur compliment & y répondit avec beaucoup d'honnesteté. Il les entretint assez long-temps sur l'état du Diocèse, & leur dit, qu'il y avoit bien des choses à établir ou à réformer; & que pour l'honneur de l'Eglise & l'utilité des peuples, il falloit y remettre l'esprit du Christianisme, & les règles de l'ancienne discipline : Qu'il souhaitoit par avance que les Chanoines qui vivoient dans des Maisons éloignées les unes des autres, se rapprochassent, & se réduisissent autant qu'il se pourroit, à une espèce de Communauté; de plus, que ceux qui estoient en semaine pour servir à l'Autel & pour officier; demeurassent dans l'enceinte de l'Eglise, durant le temps de leurs fonctions, afin d'estre plus recüeillis; les asseûrant qu'il auroit soin de

leur faire bastir des logemens, & de leur fournir toutes leurs commoditez. Il chargea les Députez de faire sçavoir ses intentions au Chapitre sur ces deux articles, & de les faire exécuter au plûtost.

Les Députez comprirent bien que leur Compagnie n'approuveroit pas ces Réglemens, & n'osèrent luy dire ce qu'ils en pensoient, ils promirent pourtant qu'ils s'aquiteroient de la commission qu'il venoit de leur donner : ce qu'ils firent à leur retour. Les Chanoines eurent peine à consentir à ces Ordonnances : ils trouvoient assez raisonnable que les Officians demeurassent renfermez, & séparéz du monde durant leur semaine ; mais ils craignoient que cét homme austère qui portoit la réforme par tout, après avoir entrepris de régler les Religieux, n'eust de pareils desseins sur les Chanoines. L'ordre qu'il avoit déjà envoyé de bastir plusieurs logemens sur les portiques de l'Eglise, les allarma encore d'avantage. Ils s'assemblèrent ; & sous prétexte d'autres affaires, ils envoyèrent à Rome un des plus considérables & des plus habiles d'entr'eux, pour défendre les droits du Chapitre auprès du Saint Siège, & s'opposer à l'Archevêque, s'il vouloit introduire des nouveutez.

Alphonse Albornoz fut chargé de cette députation, & partit en grande diligence. Quoy-qu'ils eussent tenu leur délibération secreta, Ximenés en fut averti, & jugea qu'il estoit important de contenir dans le devoir, par un exemple de fé-

vérité même excessive, des esprits qu'il voyoit portés à la defobéissance, & à la revolte. Il fit marcher aussi-tost, par autorité de la Cour, un Prevost vers le port où ce Chanoine devoit s'embarquer, pour l'arrester, quand il y arriveroit ; & parce-qu'il pouvoit déjà s'estre mis en Mer, il envoya au même temps deux Officiers d'expédition & de confiance, avec pouvoir de prendre une Galère sur le port, pour arriver en Italie avant luy.

La Reine écrivoit à D. Garcilasso son Ambassadeur auprès du Pape, d'empêcher Albornoz d'aller à Rome, & de le renvoyer prisonnier en Espagne. L'affaire réüssit comme Ximenés l'avoit projeté, les Officiers abordèrent à Ostie avant qu'Albornoz y fust arrivé. L'Ambassadeur en eut avis, & vint incontinent l'y attendre. Le lendemain, ayant appris qu'il débarquoit, il luy manda de venir chez luy, le retint à disné, luy signifia les ordres qu'il avoit receûs de la Reine, & le mit entre les mains des Officiers, qui le ramenèrent en Espagne, comme un criminel d'Etat. On l'enferma dans un Chasteau auprès de Valence; & depuis on le conduisit à Alcala où il passa dix-huit mois dans une prison, ou dans une ennuyeuse liberté, à la garde de deux Archers qui ne le perdoient pas de veü.

La punition de ce Chanoine étonna les autres : toutefois quand l'Archevêque fut à Tolède, il les rasseûra, & leur dit plusieurs fois dans  
des

des entretiens particuliers, ces paroles du Prophete Elie : *Le Seigneur ne vient pas avec le feu & les tempestes, mais avec le souffle d'un vent doux & paisible.* 3. liv. des Rois, ch. 19.

Il s'expliqua même avec eux, & leur dit que son intention n'avoit pas esté de les faire vivre comme des Religieux, mais de les rapprocher de la règle de Saint Augustin, dont ils conservoient encore plusieurs usages : Que pour la retraite des Officians, il les exhortoit de l'établir entr'eux, afin d'estre plus retenus à la veuë des Saints Autels, & de célébrer les sacrez Mystères avec plus de respect & de recüeillement.

Cependant les Rois Catholiques, après avoir tenu les Etats d'Aragon, se séparèrent. Ferdinand prit la route de Catalogne, & s'avança vers Gironne, pour s'opposer au dessein qu'avoient les François sur cette Place. Isabelle partit pour Burgos, & Ximenés l'y accompagna. Ils avoient conclu depuis quelque temps un double mariage, de D. Juan Prince d'Espagne leur fils, avec Marguerite fille unique de l'Empereur Maximilien ; & de l'Infante Jeanne leur seconde fille, avec l'Archiduc Philippe d'Aûtriche fils aîné du même Empereur. On préparoit une grande Flote au port de Larédo, où cette dernière Princesse devoit s'embarquer. La Reine prit résolution de la conduire jusques-là, & de luy donner encore quelques avis, avant qu'elle passast en Flandres. Mais comme le chemin de Burgos à Larédo est coupé de montagnes, & qu'il y a peu de villes ou de villa-

*Zurita Annal.*  
l. 2. c. 29.  
t. 5.

ges sur la route, Elle jugea qu'il falloit ou laisser une partie de sa suite, ou pourvoir aux provisions nécessaires pour la subsistance de la Cour & des Equipages. L'Archevêque, qui ne demandoit qu'une occasion de travailler dans son Diocèse, obtint congé d'y aller, & d'y demeurer jusqu'à ce que la Reine fust de retour à Burgos.

Il se rendit en diligence à Alcalá de Henarés, où les Archevêques de Toledé ont accoûtumé de résider une partie de l'année. Là oubliant toutes les autres affaires, il s'informoit de l'état des Eglises, & des mœurs des Ecclesiastiques, & se préparoit à prendre possession de sa Cathédrale, à convoquer son Synode, & à faire la visite de son Diocèse : lors-que la Reine occupée du Mariage de son Fils, luy fit sçavoir qu'elle avoit besoin de luy en cette occasion ; & quelque excuse qu'il püst alleguer, elle luy manda, qu'il estoit nécessaire qu'il assistast aux Noces de D. Jüan, & qu'un Prince destiné à la succession de tant de Royaumes, ne devoit estre marié que par le premier Evêque d'Espagne. Il obeit : & après avoir fait la cérémonie de ce Mariage ; pendant que les Rois allèrent visiter les frontières de Castille & de Portugal, il s'en retourna à Alcalá, & peu de jours après, il fit son entrée à Toledé.

Son dessein estoit d'arriver de nuit, & d'éviter cet appareil tumultueux qu'on fait à la reception des Evêques. Mais il apprit que cette Ville qui avoit toujors eü une affection très-particulière

*Marian. hist.*

*l. 26. c. 16.*

*Zurita Annal.*

*l. 3. c. 2. t. 5.*

pour ses Archevêques, seroit sensiblement affligée, s'il ne luy estoit permis de faire éclater sa réjouissance; & il ne voulut pas luy oster cette consolation. Le jour de son arrivée, le Peuple de la Ville & des environs se répandit dans la campagne pour le voir. Le Clergé fut une lieuë au devant de luy revêtu de ses ornemens. Tous les Chanoines montez sur des mules superbement parées, chacun précédé de deux Estafiers avec des robes d'écarlate, s'approchèrent l'un après l'autre, pour baiser la main de l'Archevêque, qui s'estoit arresté au milieu du chemin pour les recevoir. Le Gouverneur de la Ville, & les Magistrats suivis des principaux citoyens allèrent faire leurs complimens à leur tour. Il fut conduit ainsi avec des acclamations extraordinaires, jusqu'au vestibule de l'Eglise, où il se prosterna devant cette partie de la Croix de Jesus-Christ, qu'on y garde comme un précieux trésor. Quand il fut à la porte, on luy presenta le Livre des droits & des privilèges de cette Eglise; & il promit, selon la coûtume, de les maintenir. Ensuite il entra; fit sa prière devant le grand Autel, & se retira dans son Palais Episcopal.

Trois jours après, il fit assembler les Chanoines chez luy; & il leur parla de la sorte: *Vous savez sans doute, Mes très-chers Freres, que je n'ay accepté qu'à regret la dignité où vous me voyez; & je sçay mieux que personne, que j'avois raison de la refuser, depuis que je commence d'en sentir le poids.* J'ay be-

*Alvar. Gomez  
l. 1.*

soin non-seulement des secours du Ciel, mais encore des conseils & des lumières des gens-de-bien; & à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, qui pouvez attirer sur moy les graces de Dieu, par vostre piété, & m'aider à me conduire par vostre prudence? J'espère que vous m'accorderez ce que je vous demande. Mon intention est que dans cette Eglise & dans tout ce Diocèse l'Evangile soit suivi, le culte de Dieu soit augmenté, & la discipline des mœurs, si elle ne peut estre entierement rétablie dans sa pureté, ait du-moins quelque forme de la piété de nos Peres. Rien n'y peut tant contribüer que vostre exemple, Mes Très-chers Freres. Il est juste qu'estant au dessus des autres par vostre rang & par vos biens, vous les surpassiez aussi par vostre vertu. Que pourrions-nous attendre des Peuples pour leur correction, si vous negligiez vos devoirs, & si par vos habits, par vos démarches, par vostre union, par vos pieux entretiens, & par vos bonnes œuvres, vous ne leur montriez que l'homme intérieur est vraiment digne du Sacerdoce dont Jesus-Christ vous a honorez. Je croy que vous le faites ainsi. Pour moy je veux bien vous découvrir icy mes sentimens. Tous ceux que je verray attachez à leur profession aller de vertu en vertu, je les assisteray de tout mon pouvoir, je les honoreray, je les élèveray dans les Emplois & dans les Charges. Ceux au contraire qui s'écartent des régles de leur vocation, j'essayeray de les ramener par la douceur; & si je ne le puis, ce que j'espère que Dieu ne permettra pas, j'y employeray les derniers remèdes. Mon inclination y repugne, mais mon devoir m'y forcera, puisque je dois rendre compte de vos actions

au Souverain Juge. J'augure mieux d'une Compagnie si sage & si vénérable, qui mérite nostre affection, & qui ne s'attirera pas nos reprimandes. Et parce-que j'ay resolu de convoquer mon Synode dans Alcalá, pour y régler les affaires de ce Diocèse, je vous exhorte d'y envoyer vos Députés, comme vous l'avez pratiqué de tout temps. Cependant, si dans cette Eglise, ou dans les autres de ma juridiction, vous sçavez qu'il y ait quelque désordre à corriger, je recevray comme une grace, l'avis que vous m'en donnerez... Le Doyen répondit à ce discours avec beaucoup de respect & de soumission, & le Chapitre se retira.

L'Archevêque, durant quelques jours receût les visites des Magistrats & de la Noblesse. La Sale où il les recevoit, estoit ouverte à tout le monde: il y avoit sur une table une Bible ouverte, & l'Archevêque estoit auprès. Il écoutoit ce qu'on luy disoit, & y répondoit en peu de paroles graves & honnestes: si l'on vouloit repliquer, & que ce fust compliment & non pas affaire, il se remettoit à sa lecture; faisant connoistre par-là qu'il n'estoit pas à-propos d'entretenir de ces inutilitez, un homme qui avoit des occupations si sérieuses & si importantes. On luy presentoit des Requestes de tous costez & il n'en refusoit aucune, il jettoit les yeux dessus; & comme ce n'estoit pour la pluspart que des demandes des Pauvres, & qu'il falloit y répondre par des aumônes, plûst que par des raisons, il les renvoyoit à ses Aumôniers avec ordre d'y satisfaire pleine-

ment. Cette libéralité attira tant de demandeurs, que le jour qu'il partit pour Alcalá, il fut longtemps sans pouvoir sortir de son Palais, à cause de la foule qui y estoit accourüe; & il fut obligé, pour se faire passage, de leur jeter l'argent, qu'il avoit resolu de leur faire distribuer.

Pendant le peu de temps qu'il fut à Toledé, il publia divers Réglemens pour le Clergé & pour le Peuple, & fit de grands présens à son Eglise. Il pourvût à quelques bénéfices qui estoient vacans, & les donna à de pauvres Ecclesiastiques dont il avoit connu la vertu, & qui ne s'attendoient pas à de pareilles graces. Dans la disposition des Cures, il considéra sur toutes choses le service des Eglises; & quoy qu'il eust de bons Prestres dans sa Maison, il en choisit souvent d'ailleurs, quand il les crut plus propres aux places qu'il falloit remplir. Il observa sur-tout inviolablement de ne donner jamais de bénéfices à ceux qui les avoient demandez, ou fait demander, ne pouvant souffrir ces prétentions par voye de faveur; & disant que ces gens-là n'ont ordinairement ni capacité, ni mérite; ou que du-moins ils manquent de pudeur & d'humilité.

Il visita sa Cathédrale; & voyant que le Chœur estoit ferré, & obscurci par la muraille d'une Chapelle, à laquelle ses Prédecesseurs n'avoient jamais osé toucher, parce-que les anciens Rois & Princes de la Maison Royale d'Espagne, y avoient esté enterrez, il fit venir des Architectes, & leur or-

donna de démolir la Chappelle, & de transporter les tombeaux aux deux costez du maistre-Autel de son Eglise; & quelque remontrance que luy pust faire le Chapitre, quelque opposition que fissent au nom des Rois, les Chapellains qu'on y avoit fondez; tout ce qu'ils purent gagner, ce fut qu'il attendit la Reine qui devoit venir en peu de jours, pour avoir son consentement. Il donna aux Paroisses & aux Monastères de la ville tout ce qui leur estoit nécessaire pour faire le Service divin, avec propreté & même avec magnificence.

Comme le temps de son Synode approchoit, il se rendit à Alcalá, où les Prestres de son Diocèse venoient de toutes parts pour recevoir ses ordres, & ses instructions. Il leur parla à chacun en particulier avec une charité paternelle; & quand ils furent assemblez, il leur fit un discours, qui leur donna un grand respect pour leur vocation, & un grand désir de se sanctifier, en travaillant au salut des Ames. Il fit dans ce Synode, & dans celuy qu'il tint depuis à Talavéra, plusieurs Ordonnances très-utiles, que les plus sages Prélats ont fait observer depuis ce temps-là, non-seulement en Espagne, mais encore dans tous les Royaumes Chrétiens, & que le Saint Concile de Trente a généralement établies dans toute l'Eglise.

Il ordonna que tous les Dimanches & toutes les Fêtes, chaque Curé après la Grand-Messe, ex-

pliquast familièrement & solidement l'Évangile au Peuple ; & que le soir après Complies, il assemblast ses Paroissiens, & particulièrement les Enfans, & leur apprist avec grand soin tous les points de la Doctrine Chrétienne, par des instructions & des Cathéchismes selon leur portée, dont il leur donna des modèles ; ce qui fut d'une très-grande utilité.

Comme il y avoit dans le Diocèse peu de Confesseurs approuvez, il permit à tous les Prestres de se confesser & de s'absoudre les-uns-les autres des cas mêmes qui luy estoient réservés, de-peur que n'ayant pas la commodité de la Confession, ils ne fussent privez de dire la Messe, ou ne la dissent sans les dispositions nécessaires. Il rétablit l'usage ancien de tenir de l'Eau-benîte à l'entrée des Églises ; ce qui avoit esté entièrement aboli, & qui fut d'une grande consolation pour le Peuple.

D. Alphonse Carrillo un de ses Prédecesseurs, ne pouvant souffrir certaines civilitez importunes qui se faisoient, sur-tout entre les personnes de condition, lors-qu'on leur portoit la paix à baiser dans les Messes de Parroisse, avoit ordonné qu'au premier compliment qu'on se feroit, le Diacre finist la cérémonie, & s'en retournaist à l'Autel. Ximenés ne voulut pas, que pour l'indiscrétion d'une ou de deux personnes, on priyast tous les Assistans de la Paix que le Prestre leur envoyoit, & ordonna qu'on passeroit ceux  
qui

qui s'amusoient à ces indécentes cérémonies, & donneroit la Paix à tous les autres.

Comme il estoit sçavant dans le Droit, il régla l'ordre & les procédures tant de ses Officialitez, que des Tribunaux laïques de son Diocèse. Pour abolir les longues formalitez que l'avarice des Avocats, & l'opiniâtreté des plaideurs avoient introduites dans la Justice, il enjoignit à tous ses Juges dans l'étendue de sa juridiction, d'entendre les Parties, & de les juger sur le champ, sans écritures & sans frais, si les causes estoient de peu de conséquence. Dans les grandes affaires, il ordonna qu'après avoir éclairci le fait par les informations & les témoignages nécessaires, on laissât à chacun la liberté de produire ses raisons par écrit, & de répondre à celles de sa partie une fois seulement, & que le vingtième jour, tout au plus tard, on donnât Sentence définitive.

*Alvar. Gomez  
l. 2.  
Eugen. de Ro-  
blés c. 25.*

Il fit un Decret particulier pour les procès contre les Ecclesiastiques portant, que si les accusations estoient légères, ils fussent absous ou condamnés par les Officiaux, sans bruit & sans procédures, & que si les fautes estoient considérables, ils fussent jugés avec justice, mais avec grande circonspection; recommandant très-expressément aux Juges d'avoir de grands égards pour l'honneur & la réputation des Prestres, & de les regarder avec des yeux de pitié & des entrailles de charité, parce-qu'ils sont les Oints du Seigneur.

Il établit sur-tout deux choses très-utiles, &

très-nécessaires, qui n'avoient pas encore esté pratiquées. La première, Qu'il y eust dans toutes les Paroisses de son Archevêché un Registre, où fussent écrits les noms de tous les Enfans qu'on baptisoit, de leurs Peres, de leurs Parrains, & des Témoins qui avoient assisté au Baptême, avec l'année, le mois & le jour de cette cérémonie. Par cette Ordonnance il arresta le cours des divorces qui se faisoient impunément sous des prétextes de religion & d'alliance spirituelle. L'on a veû depuis, de quelle utilité a esté cette prévoyance, dans la promotion aux Ordres sacrez, dans l'entrée aux bénéfices, dans les Tuteles, dans la discussion des héritages & dans plusieurs autres rencontres. Le second Reglement fut que les Curez fissent un dénombrement de tous leurs Paroissiens par lequel ils reconnussent dans le temps de Pasques, ceux qui s'estoient confessez & qui avoient communié, selon le précepte de l'Eglise, & que dans quarante jours ils portassent ce Mémoire à l'Archevêque, ou à ses Grands-Vicaires de Toledé ou d'Alcala, afin-qu'on remarquast ceux qui y auroient manqué.

Après-que son Synode fut achevé, il s'appliqua à faire dresser les plans de quelques Edifices publics, pour lesquels il avoit beaucoup d'inclination : car il se proposoit de faire bastir des Monastères de Religieux & de Religieuses, des Maisons pour de pauvres Filles à marier, & des Collèges pour l'instruction de la jeunesse ; & sur-tout

l'Université d'Alcala, qu'il prit plaisir d'établir & de protéger durant tout le cours de sa vie.

Pendant-qu'il estoit ainsi occupé dans son Diocèse, la Reforme des Religieux à laquelle il avoit déjà travaillé, & qu'il souhaitoit fort de terminer, causoit de grands troubles dans tout le Royaume. Les Conventuels de Saint François résistoient à toutes les propositions qu'on leur faisoit. La plupart des Grands Seigneurs prenoient leur parti, par une pitié naturelle qu'on a pour ceux, qu'on veut reduire malgré eux, à une vie plus austère. Cette correction leur paroissoit une oppression & une violence. Ils avoient dans leurs Eglises les tombeaux de leurs Ancestres, des Chapelles magnifiques, & des Messes fondées à perpétuité. Ils croyoient que les Freres de l'Observance, qui ne pouvoient par leur Institut, posséder aucun revenu, ne se mettroient pas en peine de s'aquiter des services dont les autres s'estoient chargés. Le bruit couroit même qu'on vouloit appliquer ces fonds à des Monastères & à des Colleges, & qu'ainsi la mémoire de leurs fondations se perdroit, & l'obligation de les payer ne laisseroit pas de continuer dans leurs Maisons.

L'Archevêque, par son credit, surmontoit toutes ces difficultez en Espagne; mais il trouvoit de plus grands obstacles du costé de la Cour de Rome, où cette affaire devoit se décider. Le Général, qui estoit Conventuel, representa plusieurs fois au Pape: Qu'on détruisoit son Ordre sous

prétexte de le réformer: Qu'on ouvroit la porte à des dissensions scandaleuses entre ses Freres, en leur faisant souhaiter les biens les uns des autres; Que pour vouloir établir la régularité, on ruinoit la charité & la subordination: Qu'enfin il y avoit des Réformateurs en Espagne, qui sans autorité du Saint Siège, & sans commission de sa part, dispoient de son Ordre à leur fantaisie: Que pour luy, il ne refusoit pas de rétablir la discipline, & de porter ses Religieux à la perfection de leur état, qu'il demandoit seulement qu'il luy fust permis d'envoyer des Commissaires, qui se joignissent à ceux que la Cour d'Espagne avoit nommez, afin-que, si dans ses propres affaires, on agissoit contre sa volonté & sans son conseil, on n'agist pas du-moins sans sa participation.

Le Pape approuva ces raisons, commit de sa part l'Evêque de Catane son Nonce auprès des Rois Catholiques, & permit au Général d'envoyer des Commissaires, en apparence pour travailler avec ceux d'Espagne; & en effet pour traverser leurs entreprises. Mais on n'en fit pas beaucoup de cas; & l'on poursuivit la Réformation sans prendre leurs conseils, & sans avoir égard à leurs remontrances. Le Général en porta ses plaintes au Pape, qui en fut extrêmement irrité, & qui fit ensuite un Decret de l'avis de tous les Cardinaux assemblez, par lequel il ordonna qu'on fursist toutes ces poursuites de correction & de

réforme monastique, jusqu'à ce que la vérité fust éclaircie, & que le Saint Siège y pût pourvoir. Sa Sainteté en écrivit aux Rois Catholiques, & les pria de ne pas protéger des gens, qui par un zèle qui n'estoit pas selon la science, mettoient la division dans l'Ordre de Saint François.

Le Bref fut envoyé à l'Archevêque, qui jugea bien que ce commandement de surseoir l'affaire, estoit un moyen dont on se servoit pour la rompre. Mais comme il estoit vif naturellement, & que les difficultez l'animoient, bien-loin de l'abatre; il alla trouver la Reine, & la voyant rebulée par tant d'obstacles qu'on faisoit naistre de tous costez, il la supplia de se ressouvenir de sa constance, & de ne pas abandonner un dessein si louable, qui demandoit d'autant plus de courage & de persévérance, qu'il y avoit plus d'ennuy & de travail à essuyer, pour l'exécuter.

La Reine l'assêura qu'elle employeroit tous ses offices & tout son pouvoir auprès de Sa Sainteté, pourveu-qu'il se chargeast jusqu'au bout de toute l'affaire; ce qu'il accepta volontiers. Alors il s'appliqua plus fortement à lever les difficultez qui s'opposoient au rétablissement de la discipline; & fit si-bien par ses soins, par sa fermeté & par son industrie, que le Pape par un nouveau Decret, consentit qu'on reprit les poursuites de la Réforme, & le nomma luy-même pour Commissaire Apostolique avec l'Evêque de Catane. Ainsi malgré toutes les oppositions, il vint à bout.

de son entreprise ; & il resta peu de Monastères où l'Observance ne fust établie au grand contentement de l'Archevêque, & à l'édification des Peuples, qui luy furent redevables des grands exemples de modestie, de pénitence & de piété, qu'ils receurent de ce Saint Ordre.

Cette Affaire estant ainsi terminée, il se fit apporter un Etat de toutes ses Paroisses, de l'entretien des Eglises, des mœurs des Paroissiens, de la pauvreté des lieux ou des personnes, & des abus qui s'estoient glissés dans son Diocèse ; & en peu de temps il mit ordre à tout. La seule difficulté qui restoit à vaincre : estoit la résistance de quelques Ecclesiastiques, qui, sous prétexte des privilèges que le Saint Siège leur avoit accordez, ou des Charges & des Offices qu'ils avoient dans le Palais Apostolique, se disoient exempts de sa jurisdiction ; & portoient incontinent leurs causes par appel, à la Cour de Rome. Il jugea que ces immunités estoient des sources de rébellion, & des obstacles à la discipline exacte qu'il vouloit remettre dans l'Archevêché de Toledé. Il en poursuivit la révocation ; & le Pape pour favoriser ses bons desseins, cassa toutes ces exemptions prétendues, & luy écrivit un Bref par lequel, après luy avoir témoigné la confiance qu'il a en son équité, en sa religion & en sa prudence, il luy donne toute l'autorité du Saint Siège, pour corriger les desordres introduits dans l'étendue de son Diocèse, & pour procéder par les voyes de droit, contre

toutes les Personnes, qui pour quelque cause que ce soit, voudroient se tirer de sa juridiction. Aussi-tost qu'il eût receû ce Bref, & qu'il eût joint le pouvoir du Pape, à la faveur de la Reine, il contint ses Diocésains dans un tel ordre, qu'on eust dit que c'estoient des hommes nouveaux. Le vice n'osa plus se montrer, & l'on vit revivre l'ancienne sévérité des mœurs sous un Prélat, qui en donnoit luy-même de si grands exemples.

Ximenés estoit alors si appliqué au réglément de son Diocèse, qu'il ne prétendoit plus aller à la Cour, sans une nécessité ou une utilité évidente. Aussi quand il partoit pour aller voir les Rois Catholiques, tout le Monde estoit persuadé qu'il s'agissoit de quelque affaire importante pour le bien public. Comme sa vertu dominante, estoit le zèle de la justice, il ne pouvoit souffrir que les Grands opprimassent leurs Vassaux. Quand un miserable venoit se plaindre à luy, il écoutoit ses raisons, & luy donnoit satisfaction sur le champ, si l'affaire dépendoit de luy; sinon il portoit sa plainte aux Rois, fust-ce contre les plus puissans Seigneurs d'Espagne, sans se mettre en peine de ce qui en pouvoit arriver. S'il voyoit dans les Charges de la Cour, dans l'administration de la Justice, dans l'exaction des deniers Royaux quelque desordre, il avertissoit la Reine d'y remédier. Entre tant de marques qu'il donna de son équité & de son courage, je me contenteray d'en rapporter une, qui luy attira mille bénédictions des Peuples, & qui

est un témoignage de sa charité & de sa justice.

*Alvar. Gomez  
lib. 2.*

On levoit un impost dans le Royaume de Castille & de Leon, qui estoit fort à charge au Public, & qu'on exigeoit avec beaucoup de sévérité. C'estoit la dixième partie de toutes les choses qui se vendoient ou qui s'échangeoient. Ce Tribut avoit esté proposé dans l'extrême nécessité de l'Etat, dans le fort des guerres contre les Maures. On l'avoit accordé seulement pour un temps; mais par l'autorité des Rois & par la soumission des Peuples, il estoit devenu perpetüel. Ceux qui avoient le soin de l'exiger le rendoient insupportable par leur avarice & par leur dureté; & sous prétexte qu'on n'avoit pas déclaré les marchandises, ou qu'on n'en avoit pas dit le prix de bonne foy, ils mettoient les biens des particuliers au pillage, & tourmentoient souvent par des procès, & des violences, de pauvres-gens, qui n'estoient d'ailleurs que trop chargez. Ceux à qui l'on avoit assigné des pensions sur ce fond à cause de leurs services, où les Officiers qui avoient leurs gages à prendre là-dessus, n'estoient payez que longtemps après leurs termes, encore estoit-ce en faisant de grandes remises.

Pour arrester ces desordres, les Rois Catholiques firent plusieurs Réglemens. Mais on trouva moyen de frauder les Loix, & les Loix mêmes causèrent des inconveniens aussi fâcheux, que ceux qu'on vouloit corriger. Ils ordonnèrent pour ôster toute occasion de procès & de calomnies, qu'on

qu'on demanderoit aux Marchans le prix & la valeur de leurs marchandises, & que dans les contestations qui pourroient arriver, on s'en tiendroit à leur serment. De-là vint une infinité de parjures, & un mépris de la verité & de la bonne foy, qui confondoient tout le commerce.

Ximenés en fit des plaintes à la Reine, qui le chargea de remédier à ce desordre. Il fit venir D. Lopés de Biscaye, homme très-habile dans les finances, & d'une grande expérience pour la levée des deniers. Il chercha avec luy les moyens de régler cét impost, en sorte que les droits du Roy ne fussent pas diminués; que les pensions & les gages fussent payez régulièrement, & que le Peuple fust soulagé. Après avoir supputé la somme qui en revenoit tous les ans au Roy, ils en firent la repartition entre les villes, villages & bourgs, selon leur grandeur, leur opulence, & leur commerce. Ils jugèrent à-propos que chaque Ville eust ses Receveurs pour lever ces droits-là, & les remettre promptement aux Trésoriers du Royaume. A l'égard des Decimes extraordinaires qui se prenoient sur les marchandises étrangères, ou sur les ventes qui se faisoient entre Bourgeois, on en donna la ferme aux Bourgeois mêmes: avec ordre de payer dans les temps & sans remises les gages ou les pensions des Officiers. Les Partisans & leurs Commis furent congédiés, & cette source de faux sermens, de vexations & de fraudes fut abolie. L'Archevêque fit confirmer ce Règlement

par une Declaration des Rois Catholiques ; & le Peuple déchargé des frais , & des incommoditez de cette levée, le regarda comme l'Auteur de son repos & de sa liberté.

Ximenés s'en retourna en diligence à Toledé, où sa Parenté se rendit, pour traiter avec luy du mariage de Jean Ximenés son second Frere. Quoy-qu'il ne prist pas volontiers de ces sortes de soins domestiques, il voulut bien se charger de celuy-cy, de-peur qu'on ne crust qu'il abandonnoit ou qu'il méprisoit sa famille. Il se presentoit un Parti fort avantageux & fort honorable. D. Jüan Zapata frere du Comte de Barajas, venoit de mourir à Madrid, & laissoit une fille nubile, nommée Eléonor, belle & bien élevée, sous la tutelle de Marie de Luxan sa mere. Cette Dame voyant le credit & l'élévation de Ximenés, crut qu'elle ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour sa Maison, que de s'allier avec luy, & de s'appuyer d'une protection aussi puissante que la sienne. Elle luy en fit parler, & l'affaire fut concluë en peu de jours. Mais comme il estoit éloigné de toute sorte de faste, il voulut que les Nopces se fissent fort modestement, & que les nouveaux Mariez allassent aussi-tost s'établir à Tordelaguna. Il leur fit quelque bien dans ces commencemens, & se chargea dans la suite, de l'éducation de leurs enfans, & de l'entretien de leur Maison.

Après - que l'Archevêque eût tenu ses Synodes, & fait publier ses Ordonnances ; comme il

estoit à Talavéra, appliqué au Gouvernement tant Ecclesiastique, que séculier de son Diocèse, la Reine qui partoit de Toledé, pour se rendre aux Etats, qu'elle faisoit tenir à Saragosse, luy manda qu'elle avoit besoin de son conseil, dans la conjoncture des affaires, & luy ordonna de la suivre. Ce Prélat partit, & laissa pour ses Grands-Vicaires, Villalpand dans le département de Toledé, & Frias dans celuy d'Alcala, deux hommes d'un grand sçavoir, & d'une grande piété. Il passa par Sigüença, où il fut receû du Clergé, & de tous ses anciens amis, avec des marques de joye, dont il fut touché très-sensiblement.

*Alvar. Gomez, l. 2. de reb. gest. Xim.*

Plusieurs Evêques, & un grand nombre d'Ecclesiastiques allèrent audevant de luy sur les frontières d'Aragon. Quoy-qu'il entraist dans un Royaume étranger & jaloux de ses privilèges, il voulut qu'on portast la Croix devant luy en qualité de Primat. C'estoit une Croix d'argent vénérable à toute l'Espagne; non-seulement parce-qu'elle marquoit la dignité de la première Eglise de ce Royaume, mais encore parce-qu'elle avoit esté plantée sur l'Allambre, Palais des Rois Maures, comme un Etendard, & un signe que les Chrétiens avoient conquis la ville de Grenade.

C'estoit la coûtume des Rois Catholiques, lorsqu'ils prenoient quelque place sur ces Infideles, de faire rendre sur le champ des actions de graces à Dieu, comme à l'auteur de leur victoire. On arboroit successivement trois Etendards sur la plus

*Gariôxy l. 18. c. 26. Mariana l. 25. c. 18.*

haute Tour de la ville. Le premier estoit celuy de la Croix, à la veuë duquel toute l'Armée victorieuse se prosternoit, tandis-que les Prélats & les Prestres, qui se trouvoient dans le camp, chantoient les hymnes & les prières dont l'Eglise se sert dans ces jours de triomphe & de joye. Le second estoit celuy de Saint Jacques, Patron & Protecteur de l'Espagne. Dés-que les Troupes le voyoient paroître, elles invoquoient cét Apôtre, & crioient toutes en même-temps, *Saint Jacques, Saint Jacques*. Enfin on élevoit l'Étendart des Rois Catholiques, où estoient les armes & les devises de leurs Royaumes, & c'estoit alors que tous les soldats à l'envi s'écrioient, pour faire honneur à leurs Princes, *Castille, Castille, pour le Roy Ferdinand, & pour la Reine Isabelle*.

Lors-que la ville de Grenade, après un long & pénible siège, tomba sous la domination des Chrétiens, on fit la même cérémonie; & pour la rendre plus solennelle, le Cardinal de Mendoza qui avoit suivi la Cour dans cette Guerre, fit dresser au lieu le plus éminent de l'Allambre, la Croix Primatiale de Toledé dont il estoit Archevêque. Depuis ce temps-là il la fit toujous porter devant luy, dans tous les Diocésés d'Espagne, soit à la campagne, soit dans les villes, sans que personne luy disputast cette prérogative. Il la legua par son testament à son Eglise, avertissant ses Successeurs de la regarder comme un monument de la plus grande victoire, que les Rois Catholi-

ques eussent remportée, & de la faire porter devant eux, dans toutes les parties du Royaume. Ce fut ce qui obligea Ximenés d'en user ainsi : d'ailleurs, il fit paroître beaucoup de modestie. Il voulut entrer sans aucune cérémonie dans Saragosse, où la Cour estoit arrivée depuis peu. Mais D. Alonse d'Aragon Archevêque de cette ville & Regent du Royaume, voulut luy rendre tous les honneurs qui estoient deûs à sa dignité & à sa personne.

Les Etats estant donc assemblez, on délibéra sur des affaires importantes, qui furent réglées selon ses conseils. Il y avoit près d'un an qu'Isabelle Fille aînée des Rois Catholiques, avoit épousé D. Manüel Roy de Portugal, & qu'elle estoit devenuë héritiere d'Aragon & de Castille, par le décès du Prince D. Jüan, son Frere unique, qui n'avoit point laissé d'enfans. La Reine qui aimoit tendrement cette Princesse, & qui vouloit luy assëûrer les droits de sa succession, l'obligea de venir en Espagne avec le Roy son Epoux, pour les faire reconnoître par tous les Ordres des deux Royaumes. Ils furent receûs avec beaucoup de joye & de magnificence, & déclarez hautement dans Toledé, legitimes successeurs de la Couronne de Castille. Mais les Peuples d'Aragon, de Valence & de Catalogne faisoient difficulté de les recevoir, & prétendoient que ces Etats ne pouvoient appartenir à une femme.

L'affaire fut long-temps débatuë. Les uns di-

foient que les Loix du Royaume excluoiert les Femmes; que le feu Roy avoit déclaré par son testament, que les Filles ne pourroient parvenir à la Couronne, qu'au cas que Ferdinand son fils mourust sans enfans mâles; que le Roy estoit encore jeune, & qu'il falloit espérer que Dieu luy donneroit un Fils; qu'au reste il y avoit de grands inconveniens à reconnoître par-avance un Roy étranger; & que la Navarre s'estoit mal trouvée d'avoir eû cette complaisance pour le Roy Jean, en considération de la Reine Blanche. Les autres prétendoient au-contraire que les Femmes pouvoient succeder, & citoient pour cela l'exemple de la Reine Petronille, fille de D. Ramire, & le Testament du Roy D. Alonse son fils.

Zurit. l. 3.  
c. 24. f. 5.

La Reine, qui toute sage qu'elle estoit, avoit de la gloire & de la hauteur, se plaignit de la longueur de ces disputes; & il luy échapa de dire un jour: *Il seroit plus court, & peut-estre plus honorable, de conquerir ce Royaume, que d'en assembler les Etats & de souffrir leurs contestations.* Le Conseiller Alonse Fonseca luy répondit avec liberté: *Madame, les Aragonois ont raison de maintenir leurs Privileges. Comme ils sont circonspects à examiner ce qu'ils jurent, ils sont-fidelles à garder ce qu'ils ont juré. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont quelque peine à faire ce qu'ils n'ont point encore fait.*

Zurit. c. 30.  
l. 3. f. 5.

Ximenés prit la parole & disposa par ses raisons toute l'Assemblée à prester serment, comme la Reine le souhaitoit. Ce fut vers ce temps-là

qu'on célébra la Feste - Dieu avec des magnificences extraordinaires. Les deux Rois portèrent le dais avec les Princes D. Jüan & D. Ferdinand fils d'Alboacen Roy de Grenade, qui s'estoient rendus Chrétiens, depuis quelques années. L'Archevêque de Toledé fit l'Office, & porta le Saint Sacrement, & une infinité de Peuple assista à cette grande solennité.

Toutes choses estoient disposées, pour reconnoître la Reine de Portugal & le Roy D. Manüel son Epoux, d'autant-plus que l'Archiduc Philippe & l'Infante Jeanne sa femme, prenoient déjà la qualité de Rois de Castille; que le droit appartenoit à la Fille aînée, & qu'il estoit plus à-propos d'établir l'autorité d'un Prince voisin & assez occupé du gouvernement de ses Etats, que celle d'un Prince éloigné qui par inquiétude ou par ambition pouvoit venir les troubler. Mais cette Princesse, qui estoit d'une complexion délicate, & que l'incommodité d'une première grossesse avoit affoiblie, mourut peu de jours après, en accouchant, & fut d'autant plus regrettée, qu'elle avoit les grandes qualitez de sa Mere, dont elle portoit le nom, & à qui elle ressembloit de visage. Dans les pressentimens de sa mort, elle redisoit souvent aux filles qui la servoient, qu'il ne falloit compter ni sur la grandeur, ni sur la jeunesse. Elle mit ordre de bonne-heure à sa conscience, & toute sa consolation estoit de s'entretenir avec de bons Religieux de quelque ma-

*Zurit. l. 3.  
c. 20. f. 5.*

tière de piété, dont elle paroissoit touchée.

Aux premières douleurs qu'elle sentit, elle fit venir Ximenes, & le pria de l'assister dans le danger où elle estoit, & de la disposer à bien mourir, si Dieu vouloit l'appeller à luy. L'Archevêque l'exhorta à la patience, & la prépara d'abord à tout événement; & comme les Dames du Palais la flattoient de vaines espérances de guerison, il luy fit entendre qu'il ne falloit plus penser qu'à mourir; mais il luy representa si efficacement l'avantage qu'il y a de rendre à Dieu une Ame encore innocente; le danger où l'on est, quand on doit répondre au souverain Juge d'une longue administration, & du mauvais usage qu'on peut avoir fait de la grandeur; la soumission que doit une Ame chrétienne aux ordres de la Providence, & les douceurs de cette vie celeste, dont jouissent les Bien-heureux: que cette Princesse détachée du monde, ne desiroit plus que de mourir. Cette resolution d'une Reine, jeune, belle, & destinée à posséder tant de Royaumes, attendrissoit tous les assistans. Elle dit plusieurs choses édifiantes; & après avoir satisfait à tous les devoirs de la Religion, elle accoucha d'un fils, & mourut au même temps. Dans cette extrémité elle pria l'Archevêque d'avoir soin du Roy son Pere, & de la Reine sa Mere, qui seroient sans doute accablez d'un accident si peu attendu, & de leur dire qu'elle n'avoit d'autre regret en mourant, que de penser à la douleur qu'ils auroient sans doute de sa mort.

L'Archevê-

*Alvar. Gomez*

*l. 2.*

*Marian. l. 7.*

*5. 3.*

L'Archevêque alla d'abord au Palais, & trouva Ferdinand & Isabelle dans une grande desolation. Il estoit si affligé, qu'à peine leur put-il dire que la Princesse venoit d'expirer. Mais les ayant un peu consolez, & s'estant raffermi luy-même, il leur fit un discours fort touchant sur la fragilité & l'inconstance des choses humaines, & sur la résignation qu'ils devoient avoir aux volontez de Dieu. Il ajoûta, que la Princesse estoit heureuse d'avoir changé cette vie mortelle, en une vie toute celeste ; Que la plus grande prospérité qu'il pouvoit souhaiter à leurs Majestez, estoit de mourir aussi chrétiennement qu'elle ; Que la perte estoit grande pour l'Etat, mais que tout est entre les mains de la Providence ; Que la naissance de l'Enfant devoit les consoler de la perte de la Mere, & qu'enfin comme on ne s'étonnoit pas de les voir touchez d'une tendresse naturelle ; on s'attendoit aussi que leur sagesse & leur piété les eleveroient au-dessus des affections & des vices vulgaires.

Les Princes remercièrent ce Prélat, & s'attachèrent à conserver leur Petit-Fils, qui devoit recueillir leur succession. Ils le firent baptiser solennellement, & luy donnèrent le nom de Michel. Ce fut par le conseil de Ximenés, que deux mois après, on le fit porter dans une litière à houffes d'or, entre les bras de ses Nourrices, par toutes les rues de la ville, pour dissiper par ce spectacle agréable au Peuple, la tristesse que la mort de cette

*Alvar. Gomez*  
l. 2.  
*Eugen. de Ro-*  
*blés c. 16.*

Reine, avoit répanduë dans les esprits. Ce Prince se ressentit des infirmités de sa Mere, & mourut deux ans après à Grenade. Ainsi la succession échût à la Princesse Jeanne, qui avoit épousé l'Archiduc Philippe fils de l'Empereur Maximilien.

Après un si funeste accident, les Etats s'estant séparés, les Rois Catholiques s'en retournèrent dans la Castille. L'Archevêque les suivit jusqu'à Ocaña, où Gonçales de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, voulut recevoir sa bénédiction, avant-que de partir pour son second voyage d'Italie. Il se retira ensuite à Alcalá, résolu de ne s'arrêter à la Cour, que pour des affaires très-importantes. Ce fut vers la cinquième année de son Episcopat, que jouissant dans son Diocèse, du repos qu'il avoit tant souhaité, il commença le bastiment du College d'Alcalá. Il en avoit marqué la place, & l'avoit fait tracer par un très-célèbre Architecte, dans un lieu que la beauté de la situation, la bonté de l'air, & le voisinage de la rivière de Henarés rendoient agréable, & commode pour des Gens-de-lettres. Après en avoir fait ouvrir les fondemens, il les benit solennellement, en posant la première pierre, & destina de grandes sommes pour la perfection, & pour la durée de cet Ouvrage.

Pendant-qu'il estoit ainsi occupé à établir cette Université, Ferdinand & Isabelle luy ordonnèrent de les venir trouver à Grenade. Il n'y avoit pas long-temps qu'ils avoient conquis cette Ville

sur les Maures. Ils la regardoient comme le fruit de leurs travaux, & ils jugeoient qu'il estoit nécessaire d'y faire quelque séjour, pour contenir des Peuples nouvellement assujétis, & pour travailler à leur conversion. Il n'est pas hors de propos de faire connoître icy l'origine, le progrès, & la fin de l'Empire de ces Infidèles en Espagne.

Les Maures entrèrent en Espagne vers l'an 713. depuis la Naissance de Jesus-Christ. Don Roderic regnoit alors, après avoir chassé les Enfans de Vititza légitimes successeurs du Royaume. Quoy-qu'il ne manquast ni d'esprit, ni de courage, il vivoit pourtant dans la mollesse & l'oïveté, & ne songeoit qu'à ses plaisirs. Plusieurs Seigneurs à qui il s'estoit rendu odieux par son usurpation, ou par ses débauches, se liguèrent secrettement contre luy. Le Comte Julien qu'il avoit envoyé en Afrique pour des affaires importantes, ayant appris la violence qu'il avoit faite à sa Fille, se mit à la teste des Mécontens, sollicita les Maures de passer la mer avec luy, & sacrifia son pais à sa vengeance.

Moza, qui commandoit en Afrique sous le Calife Ulit, écouta avec plaisir les propositions & les promesses que luy fit le Comte, & forma le dessein de faire des conquestes en Europe. Il n'osa d'abord hazarder un grand corps de Troupes, sur la foy d'un homme, de nation & de religion différentes de la sienne. Mais ayant sçeu peu de temps après, que la Ligue se fortifioit tous les

*Garib. Hist.  
de Esp. l. 8.*

*c. 49.*

*Marian. lib.  
6 Hist. c. 21.*

*Joan. Vasquez  
Hist. Chronica.*

jours, que la plupart des Seigneurs s'étoient déclarez, & que le Comte Julien dont les Terres & les Gouvernemens n'étoient pas éloignez du Détroit, s'étoit rendu Maître de tous les Ports, où pouvoient aborder les secours d'Afrique, il fit embarquer douze mille hommes sous la conduite de Tarif Capitaine de beaucoup de valeur, & d'une grande expérience. Comme c'estoit presque tout soldats levez dans la Mauritanie, tous les peuples de la secte de Mahomet, qui vinrent depuis en Espagne, de quelque contrée qu'ils vinsent, furent appelez Maures indifféremment.

*Petr. Mart.  
Epist. 92.*

Les Mécontens receûrent Tarif avec de grandes marques de joye, unirent leurs Troupes aux siennes, & ravagèrent les Isles & les Campagnes le long de la coste. Le Roy informé de ces mouvemens envoya le Prince D. Sanche avec une Armée, pour combattre ces Rebelles & ces Barbares, avant qu'ils pussent se fortifier dans des Places, ou recevoir de nouveaux secours. Mais comme cette Armée estoit composée de milices ramassées à la haste, & de vieilles Troupes mal-entretenuës, qu'une longue oisiveté avoit amolies, il fut difficile d'y remettre l'ordre & la discipline en si peu de temps. D. Sanche n'en retira pas de grands services : tous ses Partis furent battus, & s'étant déterminé à une bataille, il la perdit. Toute son Armée fut taillée en pièces, ou dissipée par la fuite, & luy-même y périt avec honneur, pour la défense de sa Patrie. Les Maures enfléz de cet-

te victoire firent le dégast par tout sans résistance, prirent la ville de Seville, & plusieurs autres Places aux environs, où ils établirent de bons quartiers de rafraichissement, & où vingt-mille Affriquains vinrent les joindre.

Le Roy piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir rappella toute sa vertu, rassembla ses vieux Capitaines, & le peu qui restoit encore de ces anciens Gots, qui s'estoient signalez aux dernières guerres, & fit publier par toute l'Espagne, que tous ceux qui estoient en âge de porter les armes, eussent à s'enrôler, pour défendre l'Etat & la Religion de leurs Peres. Tous ces enrôlemens firent une Armée de cent-mille hommes, dont quelques-uns n'avoient point d'armes, d'autres se rebutèrent des fatigues de la guerre, des-qu'ils y furent engagez. Le Roy anima cette Multitude, & marcha vers l'Andalousie. Il eût avis que les ennemis s'estoient retranchez près de Xérés, & sans balancer, il alla camper de ce costé-là, dans une plaine que coupe le fleuve Guadalete.

*Marian. hist.  
Hisp. c. 23.  
l. 6.*

Les deux Armées furent quelques jours en presence, enfin on en vint aux mains. Après plusieurs heures d'attaque, ou de défense opiniâtrées, les Espagnols commencèrent à plier, leurs Troupes furent ébranlées, les Officiers ne purent ni les retenir ni les rallier. Tout ce qui résista fut taillé en pieces, le reste se répandit dans la campagne, & se jetta dans les Places du voisinage. Le Roy combattit jusqu'à la fin avec une valeur extraor-

dinaire, mais voyant ses affaires desespérées, & craignant de tomber en vie entre les mains des ennemis, il se sauva, sans qu'on ait pû sçavoir ce qu'il devint. La race de tant de Rois Gots fut éteinte avec luy, & ce Royaume qu'ils avoient possédé durant trois siècles, fut conquis en moins de trois ans, plus par la perfidie des Chrétiens, que par les armes des Infideles.

Du débris de cette malheureuse Armée il se forma des Partis en divers endroits, qui par courage ou par desespoir, vouloient s'opposer aux Vainqueurs, mais ils furent aussi-tost accablez. Les Maures, après avoir pillé le Camp, se dispersèrent par troupes, & se rendirent maîtres des principales villes d'Espagne. Quoy-qu'ils laissassent à chacun la liberté de sa religion, la plupart des Chrétiens, avec le peu de biens qu'on leur permit d'emporter, alloient çà & là cherchant des retraites. Urbain Archevêque de Tolède & d'autres Prelats se refugièrent dans les Asturies, portant avec eux les livres & les vases sacrez de leurs Eglises, les Reliques des Saints, & les Ecrits de Saint Isidore, & de Saint Ildefonse, pour lesquels ils avoient une grande vénération. Le Clergé les suivit avec la Noblesse, & cette Multitude errante, selon que la crainte, & la nécessité la pouffoient, alla dans l'Aragon, dans la Biscaye, & dans une partie de la Galice, se faire un asyle & comme un rempart, de la difficulté des chemins & de la sterilité de ces Provinces.

*Marian. ibid.  
c. 24.  
Joan. Vassus  
Chron. Hisp.*

D'autre-part les Maures enrichis des dépouilles de l'Espagne jouissoient paisiblement du fruit de leurs victoires. Douze-mille des leurs que Moza avoit amenez, furent distribuez dans les Garnisons. Les autres Peuples d'Afrique vinrent prendre part au butin; il arrivoit tous les jours de nouveaux Esseins de Barbares, à qui l'on donnoit les maisons & les terres des fugitifs; & il ne restoit plus d'espérance, que cét Etat pust jamais se relever de sa chûte.

Cependant les Espagnols élèurent pour Roy, un de leurs principaux Seigneurs nommé Pélage, qui recüeillit de ces restes épars du Royaume, une petite Armée, en qui se réveilla la gloire de la Nation. La pluspart de la Noblesse, à qui l'ennemi n'avoit laissé que l'honneur & le desir de la vengeance, se joignit à luy. Avec ces forces il s'étendit dans la plaine, & commença son Regne par des actions hardies qui étonnérent les Maures. Il regagna sur eux de petites Places, & les battit même en campagne. Sous luy la Cour, l'Armée, l'Etat, le Gouvernement, tout reprit sa forme. Ses Successeurs, par religion, & même par nécessité, firent la guerre à ces Infideles, avec plus d'avantage, selon qu'ils furent ou plus braves, ou plus puissans; & profitant, tantost de leurs divisions, tantost de leur négligence ou de leur foiblesse, ils les chassèrent de ville en ville, jusques vers les extrémitez de l'Espagne.

Ce fut-là que les Maures se trouvant plus réu-

nis, & plus à portée des débarquemens d'Afrique, ils établirent sous des Rois souverains & indépendans, une Domination réglée. Ce Royaume estoit fitué entre la Murcie & l'Andalousie, composé de quatorze villes, dont Grenade estoit la Capitale, & d'environ cent bourgs ou villages, sous un Ciel tempéré, dans un pais agréable & fertile, arrosé de plusieurs ruisseaux, qui tombant des montagnes voisines, produisent toute sorte d'arbres & de fruits, & entretiennent dans tout le Terroir, une fraîcheur, & une verdure presque perpetuelle.

*Rodrig. Mendez Silva Po-  
blat. de Esp.*

*Marian. l. 25.  
c. 1.*

Comme l'Ennemi n'estoit plus dans le cœur du pais, il ne donna plus tant d'inquiétude. D'ailleurs, les Rois d'Espagne estant devenus plus puissans ils eurent d'autres guerres à soutenir. Ainsi le zèle des Chrétiens se rallantit, ils firent avec les Maures une longue trêve, que le desir du repos leur fit accepter, & que leur férocité naturelle leur fit rompre de temps-en-temps. Toute l'Espagne soupiroit après la conquête de cet Empire; mais les Rois manquoient de forces & de finances: le Royaume se trouvoit divisé en plusieurs Principautez; la Noblesse estoit desunie, & songeoit plus à venger ses injures particulières qu'à chasser l'ennemi commun. La Providence de Dieu avoit réservé cette gloire à Ferdinand & à Isabelle. Pendant-que sur la foy de la trêve ils croyoient leurs Etats en seûreté du costé de ces Infideles, ils apprirent que le Roy Alboacen avoit surpris de nuit la ville de Zahara, passé tous les habitans  
qui

*Anton. Ne-  
briss' decad. 2.  
l. 1, c. 1. & 2.*

qui se défendirent, au fil de l'épée, & traîné tous les autres en captivité dans Grenade. Ils dépêchèrent d'abord des Courriers à tous les Gouverneurs des Places frontières, pour les avertir d'estre attentifs à leur defense; & se plainquirent hautement de cette infraction. Alboacen s'excusa sur une prétendue coûtume qui permettoit, durant les trêves, de se saisir des villes les uns des autres, pourveu qu'on n'y mist pas le siège dans les formes, & qu'on ne fist que les insulter. Il entreprit encore l'année d'après, quoy-qu'inutilement, la même chose.

Les Espagnols irrités, assemblent des Troupes à Seville; & sur l'avis qu'ils eurent qu'il n'y avoit que peu de soldats dans Alhama, & qu'on n'y faisoit presque point de garde, D. Rodrigue Ponce de Leon, Marquis de Cadix, la prend d'assaut, taille la garnison en pièces, emmene un grand nombre de prisonniers, & repare avec usure la perte que l'Espagne venoit de faire, & l'affront qu'elle avoit reçû. Les Maures ayant voulu reprendre la ville, D. Alonse d'Aguilar, le Marquis de Villene, le Grand-Maître de Calatrave & D. Louis Portocarrero Seigneur de Palma se mirent en campagne avec ce qu'ils pûrent assembler de Troupes & de Milices. Ferdinand qui se trouvoit alors à *Medina del Campo*, averti de ces mouvemens, écrivit aux Seigneurs de ne rien entreprendre, & de ne point entrer dans les Terres des Maures, qu'il ne leur eust envoyé les secours qu'il ramassoit de toutes parts: mais les Chrétiens s'estoient déjà avan-

cez, & avoient fait lever le siège sans combat.

Ces hostilités déclarées firent connoître les desseins du Roy Alboacen, aussi-bien que la réponse qu'il fit à ceux qui luy demandoient le Tribut ordinaire de la part de Ferdinand & d'Isabelle. *Les Rois de Grenade*, leur dit-il, avoient accoutumé de payer aux Rois de Castille, quelque pièce d'or en hommage, mais on ne forge plus de cette monnoye parmi nous: voilà le seul métal dont nous les payerons à l'avenir; en montrant la pointe d'une lance, qu'il prit en main.

Ferdinand estant arrivé à Cordoüe avec la Reine, on délibéra dans le Conseil, s'il estoit à-propos de rompre ouvertement avec ces Barbares. Plusieurs furent d'avis de dissimuler, & de leur abandonner même Alhama; mais la Reine s'y opposa, & conclut à commencer une guerre, où l'honneur de l'Espagne & celuy de la Religion estoient également intéressés. On leva donc une grande armée; le Roy la commande en personne; il prend quelques Places; jette la terreur par tout, & fait le dégast jusqu'aux portes de Grenade. Toutes les Villes à l'envi offrirent alors à leurs Rois, selon leur pouvoir, des secours d'hommes ou d'argent. Le Pape Sixte IV. leur permit de lever cent-mille ducats sur les Eglises de leurs Royaumes. Il accorda les privilèges de la Croisade à ceux qui serviroient à leurs dépens, ou qui contribueroient de leurs biens, aux frais de cette Guerre sainte. Les Banquiers leur prestèrent de grosses som-

*Petr. Martyr*  
l. 1. ep. 32.

*Anton. Nebrif.*  
*rer Hisp. de-*  
*cad. l. 1. c. 6.*  
7. 9.

*Marian. l. 25.*  
*Hist. c. 2.*

mes. De leur costé, ils terminèrent tous les différens qu'ils avoient avec les Rois de Portugal & de Navarre ; ils accommodèrent même les querelles de quelques Seigneurs leurs Sujets, & les réduisirent des voyes de fait, aux formes du Droit & de la Justice.

La division qui se mit alors dans Grenade, donna de grandes espérances à Ferdinand, pour le succès de ses affaires. Le Peuple se mutina, & chassa le Roy Alboacen, l'accusant de les gouverner tyranniquement, & de les avoir engagez par sa mauvaise conduite à une guerre, qu'il n'estoit pas capable de soutenir. On mit à sa place son fils Mahomet Boabdil, appelé vulgairement le Roy \* *Chiquito*. Il s'éleva par-là deux factions, qui affoiblirent l'Etat, & causèrent enfin sa perte. Boabdil enflé de sa nouvelle Royauté, voulut s'accréditer auprès du Peuple par quelque expédition hardie. Il sortit de Grenade avec toutes ses Troupes, pour aller prendre la Ville de Lucena. Diego Fernandés de Cordoue, qui en estoit Seigneur, y jeta promptement des vivres & des munitions, & renforça la Garnison. Le Comte de Cabra son Oncle, estant accouru à son secours, alla reconnoître le camp des Maures, & quoy-qu'il n'eust que deux-mille hommes de pié, & six-cens chevaux ; il les chargea si vigoureusement & si à propos, qu'ils furent renversez & mis en fuite. La Garnison de Lucena estant sortie là-dessus, cette Armée fut entièrement defaite. Il y eût plus de

\* c'est-à-dire, Petit.

*Ant. Nebrif.*  
*decad. 2. l. 2.*  
*c. 3.*  
*Petr. Mart.*  
*Epist. 49.*  
*l. 1.*

*Petr. Martyr  
epist. 49. l. 1.*

cinq-mille de ces Infidèles morts ou prisonniers. Le Roy Boabdil fuyant en desordre, par des chemins inconnus & coupez, entre des rochers & des torrens débordez, fut enfin pris dans un fossé, sur le rivage du Rianzur, avec une partie de la Noblesse de Grenade, qui le suivoit.

*Ant. Nebrif.  
ibid. c. 8. § 9.*

Ferdinand profita de cét avantage, & après avoir pris plusieurs petites Places qui incommodoient les Maures, il se retira à Cordouë où la Reine l'attendoit. On consulta s'il falloit retenir le Roy Boabdil, ou le renvoyer. Quelques-uns jugeoient à-propos de ne pas rendre un Prince, que le Ciel leur avoit livré comme par miracle, que sa naissance & sa valeur autorisoient parmi les Maures; & que sa propre disgrâce irriteroit encore contre l'Espagne. Mais le Comte de Cabra & le Marquis de Cadix, concludoient qu'il estoit plus utile de le mettre en liberté; que cette grace l'engageroit à reconnoistre ses bienfaiteurs; qu'il iroit en tout cas disputer la place à Zagal son Oncle qui s'estoit saisi du Royaume, après avoir fait mourir Alboacen, & qui n'estoit pas d'humeur à ceder ni à partager une Couronne; qu'ainsi il entretiendroit la guerre civile, & deviendroit comme dépendant de leurs Majestez, par le besoin qu'il en auroit.

Les Rois prirent ce parti-là, & on leur amena le prisonnier. Dés-que ce Prince aperceût Ferdinand, il se jeta à genoux, & luy demanda sa main à baiser. Le Roy le releva, l'embrassa, &

luy parla avec beaucoup de sagesse & de bonté. On traita de le renvoyer, & les conditions furent, Que Boabdil luy payeroit tous les ans douze-mille écus de tribut; Qu'il se rendroit aux Etats du Royaume, toutes les fois qu'il y seroit appelé; Que dans l'espace de cinq ans il mettroit en liberté quatre-cens esclaves Chrétiens & qu'il donneroit son Fils aîné, & douze enfans des principaux Seigneurs Maures en ostage, pour la sûreté de l'obeissance & de l'hommage qu'il promettoit de rendre au Roy de Castille: moyennant-quooy on luy permit de s'en aller, & de demeurer dans sa Religion.

Zagal regnoit paisiblement dans Grenade, par le credit des Abencerages, & tout ce que pût faire Boabdil, ce fut de se cantonner avec sa faction, dans un fauxbourg de la ville, où Gonzalés Ferdinand de Cordoue, & D. Martin Alarcon furent envoyez, avec quelques Compagnies d'Infanterie, pour le remettre sur le Trône. Ferdinand par ce moyen se vit bientôt en état d'entreprendre le siège de Grenade. Il assembla quatre-vingt mille hommes de Troupes réglées ou de Milices agueries, la plupart à la solde des Villes ou des Seigneurs du Royaume, & tira tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les Garnisons. Le Comte de Tendille avec une Armée, eût ordre d'empêcher les secours étrangers, & de contenir dans le devoir les Villes nouvellement conquises. Le Duc de Cadix honoré depuis peu de cette qualité, & le Mar-

*Petr. Martyr  
Epist. 52. l. 3.*

quis de Villene, firent une course dans le País, & brulèrent tous les villages, d'où Grenade tiroit ses vivres. La Place fut investie; on ouvrit les tranchées; Ferdinand passa luy-même dans les Alpuxares, montagnes fertiles & peuplées, où les Maures s'assembloient, & prétendoient faire en peu de jours un corps de trente-mille hommes. Il les battit, & fit garder par ses Troupes tous les passages & les défilez qu'ils occupoient, pour couper les vivres aux assiégés, & pour leur oster toute espérance d'estre secourus de ce costé-là. La Reine se rendit au Camp, & après avoir pourveü elle-même à la subsistance de l'Armée, elle voulut encore avoir part à toutes les fatigues du siège.

Enfin après plusieurs combats & plusieurs assauts, les Maures capitulèrent le vingt-cinquième Novembre, & promirent, qu'en soixante jours ils livreroient les Portes, les Tours & la Citadelle de la Ville, & presteroient serment au Roy Ferdinand. On convint qu'ils donneroient cependant cinq-cens ostages: mais un Maure seditieux ayant excité le Peuple à rompre le Traité, & à reprendre les armes; Boabdil, se retira dans l'Alambre, & écrivit à Ferdinand qu'il n'y avoit point de temps à perdre, qu'on devoit tout craindre d'un Peuple inconstant & seditieux; & qu'enfin puisque Dieu le vouloit ainsi, il estoit prest à luy rendre la Citadelle & le Royaume. Sur cet avis Ferdinand mit le lendemain son Armée en bataille, & marcha pour aller prendre possession de

sa conquête. La Reine suivoit peu après avec ses Enfans, & tous les Seigneurs de la Cour autour d'elle. Comme le Roy fut proche de l'Alambre, Boabdil en sortit accompagné de cinquante Cavaliers, il se jetta aux piez du Roy, & demeurant quelque temps courbé : *Grand Roy*, luy dit-il, *Nous sommes à toy, Nous te cedons la Ville & l'Empire, Uses-en selon ta modération & ta prudence.* Après cela il luy présenta les clefs de l'Alambre, le Roy les donna à la Reine, & la Reine au Comte de Tendille qui en fut établi Gouverneur. Cinq-cens Esclaves furent amenez au Roy le lendemain comme il sortoit de la Messe; & quatre jours après, Ferdinand & Isabelle entrèrent avec pompe dans Grenade, & firent chanter le *Te Deum*, dans la principale Mosquée, qui venoit d'estre benite suivant les régles de l'Eglise.

*Marian. l. 25.  
c. 18.*

Le Pape quelques années après, fit l'Eloge de ces Princes dans le Consistoire, & leur donna par ses Brefs, du consentement de tous les Cardinaux, le surnom de *Rois Catholiques*. Cette qualité les engagea à prendre un soin particulier de la conversion des Maures, & à faire de temps-en-temps quelques voyages à Grenade. Mais comme il arrivoit tous les jours des occasions difficiles, soit pour la Religion, soit pour la Politique, qui les embarassoient; ils mandèrent l'Archevêque de Toledé, qui par sa capacité, & par son humeur ferme & decisive, pouvoit les soulager dans les difficultez qui survenoient. D'ailleurs, comme ils

*Zurita Annal.  
l. 2. c. 40.  
t. 5.  
Marian. hist.  
l. 26. c. 12.*

estoyent pressez d'aller à Seville pour des affaires importantes, ils avoient jugé à-propos de laisser-là jusqu'à leur retour, une personne de confiance. Ximenés vint donc à Grenade, & proposa d'abord plusieurs choses très-utiles pour la police & pour le commerce de cette ville, & sur-tout pour la conversion des Maures.

D. Fernand de Talavéra, qui avoit esté nommé Archevêque de Grenade, estoit un homme d'un grand sçavoir, & d'une piété exemplaire. C'estoit un esprit doux, patient, charitable, sans ambition & sans jalousie. Aussi n'eut-il point de peine à consentir que l'Archevêque de Toledé travaillast avec la même autorité que luy, dans son Diocèse. Ils concertèrent ensemble les moyens de convertir ces Infideles, & conclurent que le plus seûr & le plus utile estoit de gagner les *Alfaguirs*, c'est ainsi qu'on nommoit les Prestres & les Docteurs de leur secte. Ils crurent que l'exemple de leur conversion, feroit beaucoup d'impression sur l'esprit des Peuples; qu'il falloit les traiter avec douceur, disputer avec eux de la Religion sans aigreur & sans emportement, & les attirer par des témoignages d'amitié & par la force de la raison.

Suivant ce dessein, ils les faisoient venir dans leurs Palais, leur parloient familièrement; & après les avoir exhortez à recevoir le Baptême, & leur avoir remontré les erreurs de leur Religion; ils donnoient aux uns des pièces de soye, aux autres des bonnets d'écarlate, qui estoient fort estimez parmi

*Alvar. Gomez*  
l. 2 de reb.  
gest. Xim.

mi eux, & les renvoyoient ainsi plus disposez à les écouter, & à les croire par les raisons qu'on leur avoit dites, & par les presens qu'on leur avoit faits. Ceux-cy se voyant libres, & familiers même avec leurs vainqueurs, se rassurèrent peu-à-peu; & après avoir embrassé la Foy, ils persuadèrent au Peuple d'abjurer la Religion de Mahomet, & de reconnoître Jesus-Christ pour le vray Dieu. Le succès fut si grand & si prompt, qu'en peu de jours il y eût près de quatre-mille Maures, qui demandèrent le Baptême. L'Archevêque de Toledé le leur donna par aspersion, ne le pouvant faire commodement par infusion, selon la pratique ordinaire de l'Eglise. Ce jour qui fut le 18. de Decembre de l'an 1499. a depuis esté solennisé dans le Diocèse de Toledé & de Grenade.

Une partie de la ville ayant déjà receû le Baptême, quelques Maures seditieux, qui voyoient que leur secte alloit estre entièrement abolie en Espagne, tâchèrent d'émouvoir les autres, & de les détourner de la resolution qu'ils avoient prise d'estre Chrétiens, & de la fidélité qu'ils avoient jurée au Roy, qui les avoit conquis. Ximenés en fit arrester quelques-uns: il en mit d'autres entre les mains de ses Chapellains, avec ordre de les catechiser, & d'employer tous leurs soins pour les convertir. Parmi ces derniers il se trouva un Cavalier de la race d'Abenhamar nommé Zégri, qui par sa naissance, par sa valeur, & par son esprit même, s'estoit aquis un grand credit auprès du Peuple, & s'op-

*Alvar. Gomez de reb. gest. 11. men. lib. 2. Eugen. de Reblés vid. del Card. c. 14.*

*Alvar. Gomez ibid. Fernand. de Pulgar vid. del Card. Xim.*

posoit de tout son p<sup>o</sup>uvoir au progrès des conversions.

L'Archevêque avoit essayé de le gagner par ses exhortations, par ses libéralitez & par ses caresses ; & voyant que tous ces moyens estoient inutiles, il le fit prendre, & le donna en garde à Pierre de Leon, un de ses Aumôniers, à qui il commanda de ramener cét esprit fier & intraitable, par les voyes qu'il jugeroit les plus propres & les plus courtes. Cet Ecclesiastique luy proposa d'abord de se faire baptiser, & d'écouter au-moins ses raisons avec patience ; mais ne pouvant ni l'instruire, ni l'adoucir, il entreprit de le réduire par le mauvais traitement qu'il luy fit. Il le renferma, le fit coucher sur la dure, l'occupa durant plusieurs jours à des offices bas & servils, & luy fit mettre les fers aux piés. Toute cette sevérité ne put le dompter. Enfin, un matin, soit qu'il fust ennuyé de la persecution qu'on luy faisoit, soit qu'il fust inspiré de Dieu, ce qu'on peut juger par la vie qu'il mena depuis, il demanda qu'on le conduisist au grand *Alfaqui* des Chrétiens ; c'est le nom que les Maures donnoient à l'Archevêque. L'Aumônier le mena à Ximenés, chargé de fers, & tout défiguré, comme il estoit. Dés-qu'il fut en la presence de ce Prélat, il le pria de le faire remettre en liberté, par-ce qu'il avoit à luy parler, & qu'on ne pouvoit faire fond sur ce que disoit un homme enchaîné. L'Archevêque ordonna qu'on luy ostast promptement les fers, & blâma la sevérité

*Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. ibid. Alvar. Gomez ibid.*

indiscreté dont on avoit usé à son égard.

Le Maure estant en liberté, se jetta incontinent à genoux, & se prosterna contre terre, puis se relevant, il demanda le Baptême; & déclara que la nuit passée Dieu luy avoit commandé de se faire Chrétien; que sa conversion estoit sincère & fidèle; & qu'elle seroit peut-estre de quelque conséquence pour les autres; *Ce n'est pas qu'il soit besoin d'autre convertisseur que de celuy-là*, adjouâta-t-il en souïrant, & en montrant le Chapellain qui l'avoit si mal traité. *Pour reduire les Maures les plus obstinez, Vostre Seigneurie Reverendissime, n'a qu'à les mettre sous la garde de ce Lyon, il n'y en aura pas un seul qui ne soit Chrétien en fort peu de jours.* L'Archevêque l'embrassa avec beaucoup de joye, luy fit donner un habit de soye couleur d'écarlate, & le baptisa, après luy avoir donné luy-même les instructions nécessaires. Il voulut estre nommé en son Baptême Fernand Gonzalés, parce-qu'autrefois il avoit fait un combat dans la plaine de Grenade, avec Gonzalés surnommé depuis le Grand-Capitaine, à qui il avoit disputé la victoire, & dont il avoit éprouvé la valeur & la générosité. Il sçavoit de plus que ce grand homme estoit intime ami de Ximenés.

*Eugen. de Ro-*  
*bles ibid.*  
*Alvar. Gomez*  
*ibid.*

Cette conversion avança fort le dessein des Archevêques: car aussitost qu'on apprit que Zégri s'estoit fait Chrétien, les Maures vinrent en foule demander le Baptême, & l'exemple de cet homme accredité parmi le Peuple, déterminâ les plus

opiniâtres à renoncer à leurs erreurs. Ximenés le retint toujourns dans sa Maison depuis ce temps-là ; luy donna des pensions convenables à sa qualité & l'employa dans des occasions importantes, où il fit voir non-seulement un grand courage pour le service des Rois Catholiques, mais encore un grand zèle pour la Religion, & pour la Foy qu'il avoit embrassée.

L'Archevêque de Tolède voyant les esprits ébranlez par cét exemple, resolut de se servir de cette conjoncture, pour détruire le Mahometisme dans Grenade. Il fit redoubler les Instructions, il redoubla luy-même ses libéralitez ; en sorte qu'encore-qu'il eust de grands revenus, & qu'il ne reservast presque rien pour luy, il ne laissa pas de s'endetter pour quelques années. Plusieurs estoient d'avis de laisser tomber insensiblement cette Religion, & de ne pas presser une affaire que le temps acheveroit de luy-même. Mais il répondoit, que ce n'estoit pas là une conduite à tenir dans les affaires de conséquence, & où il s'agissoit du salut des ames ; Qu'on ne pouvoit assez-tost abolir le mal, & qu'il se perdoit un grand nombre d'Ames par ces ménagemens ; Que trop de prudence humaine avoit souvent entretenu les fausses Religions ; Qu'encore - qu'il ne fallust point faire de violence, il falloit avoir de l'empressement, & que lors-qu'on avoit commencé d'affoiblir une secte, il estoit nécessaire de la détruire entièrement : parce-que les partis affoiblis se réu-

*Eugen. de Ro-*  
*blés ibid.*

nissoient plus étroitement, pour se maintenir.

Ayant donc gagné les Docteurs Mahometans, il leur ordonna de luy apporter tous les Alcorans, & autres livres de leur doctrine, de quelque auteur qu'ils fussent, & de quelque matière qu'ils traitassent; & après en avoir amassé jusqu'à cinq-mille volumes, il les fit brûler publiquement, sans épargner ni enlumineûres, ni relieûres de grand prix, ni autres ornemens d'or & d'argent, quelque prière qu'on luy fist, de les faire servir à d'autres usages, voulant effacer toutes les marques de ces erreurs, & faire oublier autant qu'il pourroit, qu'on les eust jamais suivies en Espagne. Il reserva seulement quelques livres de Medecine, dont cette Nation avoit toujourns esté très-curieuse, qu'il envoya à la Bibliotheque du Collège d'Alcala.

Jusqu'à ce jour tout avoit réüssi à ce Prélat, & il estoit venu à-bout des choses les plus difficiles. Ce n'est pas qu'il n'y eut, même des gens sages, qui n'approuvoient pas qu'il eût employé pour la conversion de ces Infideles, des moyens qui n'estoient pas évangéliques. On luy representa qu'il ne convenoit pas d'obliger par presens, ou par contrainte de professer la foy de Jesus-Christ; qu'il falloit la persuader par la charité; & que les Conciles de Toledé, dont l'autorité a esté si grande dans l'Eglise, avoient défendu très-sévèrement qu'on ne fist aucune violence à personne pour croire en Jesus-Christ, & qu'on ne receust à la

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Ximen. l. 2.*

profession de la Foy, que ceux qui l'auroient souhaité avec une volonté libre & sincère, après une meûre délibération. Mais il suivit en-cela son propre conseil, disant que c'estoit faire grace à ces ames rebelles & paresseuses, de les pousser dans les voyes de leur salut, & que le bien ne pouvoit estre mieux employé, qu'à les gagner à Jesus-Christ.

Après avoir ainsi montré son zèle, il fit paroistre sa fermeté dans une rencontre, qui faillit à luy faire perdre tout le fruit de ses travaux, de ses exhortations & de ses aumônes. Il se trouvoit parmi les Maures, plusieurs deserteurs ou Relaps, qui avoient abandonné la Religion Chrétienne après l'avoir embrassée. La Cour les regardoit comme des Rebelles, & l'Inquisition de la Foy qui venoit d'estre établie en Espagne, croyoit avoir droit de les poursuivre comme coupables. L'Archevêque de Toledé eût ordre de chercher les moyens de les faire revenir; & les Inquisiteurs Généraux luy donnèrent tout leur pouvoir, afin qu'il procédast contr'eux dans les formes du Droit, & selon les règles de leur Tribunal. Il en ramena quelques-uns par ses remontrances; il exerça sur les plus opiniâtres, sa jurisdiction, les renfermant dans les prisons, & leur ostant leurs enfans, pour les faire élever dans la Religion Chrétienne, à laquelle il croyoit qu'ils appartennoient par le titre de l'abjuration de leurs Peres.

Les Maures, qui n'estoient pas dans ce cas, fu-

---

L'AN

1499.

*Zuric. l. 3.*

*c. 44. t. 5.*

*Marian. hist.*

*Hisp. lib. 27.*

*c. 5.*

rent allarmez, & craignirent qu'on ne les traitast généralement comme ces Relaps. Ils se jetterent sur les Huiffiers de l'Inquisition & leur enlevèrent les prisonniers qu'ils amenoient. Il y avoit dans Grenade un fauxbourg appelé *Albaycin*, élevé par sa situation au-dessus du reste de la ville, & séparé par une muraille, qui contenoit environ cinq-mille maisons. Le Maistre-d'hostel de l'Archevêque nommé Salzedo, estoit allé par hazard en ce quartier-là, avec deux jeunes hommes de la Maison. Quelques-uns des Habitans de ce fauxbourg, qui avoient eû déjà des différens avec Salzedo, luy dirent en passant quelques paroles offensantes: il repliqua avec menaces: on s'échauffa de part & d'autre, & des paroles on en vint aux mains. Les deux jeunes hommes furent tuez & le Maistre-d'hostel alloit avoir le même sort, s'il ne se fut jetté dans une maison, où il demeura caché jusqu'à ce que le tumulte fust appaisé.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.  
Eugen. de Ro-  
blés c. 14.*

Cependant la populace se souleva. L'image de leur ancienne liberté; l'occasion de la recouvrer; la haine qu'ils avoient contre ce Prélat, qui avoit converti plusieurs familles, & qui leur vouloit imposer, à ce qu'ils disoient, un nouveau joug, les excitoient à la révolte. La sédition s'alluma par tout, & l'Albaycin fut incontinent tout en armes. Le bruit passa bien-tost du fauxbourg jusques dans la ville. Ceux qui estoient nouvellement convertis, & qui avoient dessein de reprendre leur ancienne secte, & ceux qui souhaitoient du chan-

*Petr. Martyr  
epist. 212.  
l. 23.  
Zurit. l. 3.  
c. 44. f. 5.*

gement, & du desordre dans les affaires, se li-  
guoient ensemble. La nuit qui survint, fit que  
les gens - de - bien se renfermèrent, & cedèrent à  
la fureur qu'ils ne pouvoient plus arrester.

*Mariana hist.*  
*Hisp. lib. 27.*  
*c. 5.*  
*Zurit. l. 3.*  
*c. 44.*  
*Alvar. Gomez*  
*l. 2.*

Ce Peuple, ainsi émeû, alla tumultuairement  
investir la Maison de l'Archevêque, qu'il regar-  
doit comme interessé à vanger la mort de ses gens,  
& dont il craignoit le credit & la sévérité natu-  
relle. Peu de jours auparavant on n'entendoit par  
les ruës que chansons à sa loüange, & l'on ne vit  
que gens-armez, qui venoient pour se défaire de  
luy & de ses domestiques, contre lesquels ils es-  
toient irritez. Dans cette extrémité toute sa Mai-  
son prit les armes & se disposa à le défendre.  
Quelques-uns de ses amis qui estoient accourus à  
son secours, le supplièrent de se tirer prompte-  
ment d'un peril si évident, & s'offrirent de le con-  
duire par des chemins détournez jusque dans l'Al-  
lambre, où le Comte de Tendille commandoit.  
Mais ils ne pûrent l'y refoudre. Il protesta que  
tandis-qu'il les verroit en danger, il ne mettroit  
pas sa personne en seûreté, & qu'il demeureroit,  
pour les consoler ; qu'en tout cas il mourroit  
avec constance, & ne feroit rien d'indigne de son  
caractère.

Toute cette nuit se passa dans une grande agi-  
tation ; les serviteurs de l'Archevêque se prépa-  
roient à résister à cette populace : les uns faisoient  
garde, les autres se retranchoient. La fermeté d'un  
si bon Maistre leur donnoit du courage à tous ;

&

& l'amour qu'il avoit pour eux les engageoit à tout faire pour sa défense. A la pointe du jour, comme le desordre augmentoit, ce Prélat fit sçavoir au Comte de Tendille, qu'il estoit temps d'arrester ces seditieux, qu'il leur ordonnast de poser les armes, & qu'il tint sa garnison preste à tout événement. Cependant il fit venir les Alfaqis, & voulut luy-même parler à la populace mutinée, qui suspendit pour un temps sa fureur. Le Comte de Tendille descendit de la citadelle, & vint se rendre auprès de luy avec deux Compagnies des Gardes, & d'autres Troupes choisies ; & quelque ordre qu'on donnast, quelque soin qu'on prist d'appaiser ce tumulte, il ne cessa que dix jours après.

Dés - que Ximenés vit que la Rebellion s'échauffoit, il crut qu'il en devoit donner avis aux Rois Catholiques. Comme il estoit en peine de trouver un Courrier qui leur portast cette nouvelle en diligence, un des principaux de la ville, qui luy estoit fort affectionné, luy presenta un Esclave Nègre d'une si grande vitesse, qu'il faisoit vingt-cinq ou trente lieuës par jour, & l'asfeûra que ses Lettres seroient renduës le lendemain, s'il vouloit le dépêcher ce jour - là. L'Archevêque fait venir l'Esclave, luy donne sa dépêche, luy commande de faire diligence, d'arriver le jour d'après à Seville, où estoit la Cour, de rendre ses Lettres à la Reine, & de se faire introduire par Almaçan Secrétaire de ses Comman-

*Mariana hist.  
Hisp. l. 27.  
c. 5.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

demens. L'Esclave promet de s'aquiter ponctuellement de sa commission. Mais s'estant enyvré plusieurs fois sur le chemin, il oublia ce qu'il avoit promis, & n'arriva que le cinquième jour à Séville. Le Roy cependant avoit receû la nouvelle du soulevement de Grenade. On luy mandoit que la ville estoit perduë; que les Maures y estoient les maistres, & que ce malheur estoit arrivé par le zèle indiscret de l'Archevêque de Tolède, qui avoit voulu les faire Chrétiens par force, & les convertir, sans leur donner le temps de s'instruire. La perte d'une ville qu'il avoit conquise avec tant de peine l'affligeoit, & tous les Courtisans en murmuroient avec luy.

La Reine, protectrice de ce Prélat, ne sçavoit ce qu'elle en devoit croire. Elle estoit surprise qu'il n'eust rien écrit pour se justifier. L'estime qu'elle avoit pour luy, l'obligeoit à suspendre son jugement; & comme elle cherchoit des raisons pour l'excuser, le Roy luy repartit brusquement :

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.  
Eugen. de Ro-  
bles vid. del  
Card. c. 14.*

*Voilà donc, Madame, toutes nos Victoires, qui ont  
cousté tant de sang à l'Espagne, ruinées en un moment  
par l'opiniâtreté & par l'indiscretion de vostre Arche-*

*vêque.* Comme ce reproche paroissoit juste, la Reine le souffrit patiemment. Mais elle reconnut qu'il restoit encore dans le cœur de Ferdinand, quelque chagrin de ce qu'elle avoit préféré Ximenés à D. Alonse d'Aragon son fils, & ce fut ce qui la toucha très-sensiblement. Elle écrivit incontinent à l'Archevêque des Lettres remplies

*Mariana hist.  
His. l. 27.  
c. 5.*

de douleur & de plaintes, & le pria de luy donner au plûtoſt, les moyens de le juſtifier auprès du Roy.

Ce Prélat connut alors la faute qu'il avoit faite de s'eſtre ſervi, dans une affaire de cette conſéquence, d'un Eſclave ſans intelligence & ſans honneur. Il n'employa jamais depuis, même dans les petites choſes, que des gens ſages, & il diſoit ſouvent, que rien n'eſtoit plus important que de connoiſtre par ſoy-même les perſonnes dont on a deſſein de ſe ſervir, & que celui qui dans les administrations publiques choiſiſſoit ſans diſcernement ceux qu'il employoit, faiſoit ſouvent mal ſes affaires, & n'avoit qu'à ſ'en prendre à ſon mauvais choix.

Cependant l'Eſclave arriva avec ſes Lettres, & les Rois commencèrent à ſ'appaifer, & à reconnoiſtre qu'il avoit eû en cette rencontre, le même zèle qu'il avoit touſjours fait paroître pour leur ſervice. L'Archevêque dépêcha incontinent F. François Rüyz, autrefois ſon Compagnon, pour informer leurs Majeſtez de tout ce qui ſ'eſtoit paſſé; & pour leur dire de ſa part, qu'il remettrait bientôt le Peuple de Grenade en ſon devoir, & qu'il iroit leur rendre compte de ſa conduite, auſſi-toſt qu'il auroit rétabli l'ordre & la paix dans cette Ville. Ce Religieux ſ'aquita heureuſement de ſa commiſſion, & representa ſi bien les peines que ſon Maïſtre avoit priſes pour la conversion de ces Peuples, les dépenses qu'il avoit faites, &

les dangers qu'il avoit courus, sans y avoir d'autre obligation, que celle que luy imposoit son propre zèle, ni d'autre intérêt que celuy de la gloire de Dieu, & du service de l'Etat & de la Religion; que la Reine fut très-satisfaite, & le Roy même avoïa qu'il s'estoit un peu trop hasté de blâmer un si fidèle Ministre.

Enfin l'Archevêque partit luy-même de Grenade; & quoy-qu'il eust appris la colére de Ferdinand, & les mauvais offices qu'on luy avoit rendus auprès de luy; contre l'avis de ses amis, qui luy conseilloient de ne paroistre point à la Cour, que l'orage ne fust entièrement passé, il se rendit à Seville auprès de Ferdinand & d'Isabelle. Il les entretint des affaires de Grenade; des moyens dont il s'étoit servi pour la conversion de ce Peuple, qu'il n'avoit osé communiquer à leurs Majestez, de-peur que par trop de prudence, elles ne s'y opposassent; & leur fit connoistre qu'ils pourroient tirer de grands avantages de la faute que les Maures venoient de faire. Sa présence acheva de dissiper les cabales qui se formoient à la Cour contre luy; & le succès de son entreprise fut à la fin si heureux, que les Rois Catholiques, bien-loin de le blâmer, luy sçeuvent bon gré d'avoir osé tenter une affaire si difficile. Car tous les Habitans de l'Albaycin ayant esté déclarez criminels de leze-Majesté, comme on leur proposa le choix ou du supplice; ou du Baptême; il n'y en eût pas un seul, qui ne demandast d'estre ba-

ptisé ; & tout ce qui restoit d'Infideles dans les autres quartiers de la Ville ou dans les Bourgades voisines, au nombre de cinquante-mille, se rendirent Chrétiens presque au même-temps.

*Zurita l. 3.  
c. 44. l. 5.*

L'Archevêque de Grenade receût avec beaucoup d'affection cette nouvelle partie de son Troupeau, & travailla de tout son pouvoir à ramener ces Infideles, qui s'estoient convertis plus par crainte ou par imitation, que par inclination & par connoissance. Comme le travail estoit grand, Ximenes vint le partager avec son confrere ; & rien n'estoit plus édifiant que de voir les deux plus grands Evêques d'Espagne, catéchiser tous les jours ces Ames grossières, & descendre aux derniers offices de l'instruction chrétienne. Ils appelèrent de tous costez des Prédicateurs & des Prêtres pour leur enseigner nos Mystères. Ils les accoutumèrent d'aller à la Messe, de voir les cérémonies de l'Eglise, & d'entendre chanter les Pseaumes. Quoy-qu'ils eussent toujours agi de concert, il y eût un point où ils furent d'avis différent. L'Archevêque de Grenade pour attirer ces nouveaux Chrétiens aux divins Offices, avoit ordonné qu'on recitast en langue vulgaire des Leçons de l'Ancien & du Nouveau Testament qui s'y rencontrent, & permettoit qu'on imprimast les Livres de la Messe, & sur-tout les Epistres & les Evangiles traduits en Arabe.

L'Archevêque de Toledé disoit au contraire qu'il n'estoit pas à-propos d'exposer au mépris de ces

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

demi-convertis, les Livres des Saintes Ecritures Qu'il falloit leur persuader, & leur faire goûter la Religion, avant que de la leur rendre si familière; Que dans ces siècles si éloignez de la foy & de la docilité des premiers Chrétiens, rien ne convenoit moins, que de mettre indifféremment entre les mains de tout le monde, ces Oracles sacrez, que Dieu fait concevoir aux ames pures, & que les ignorans selon l'Apostre Saint Pierre corrompent & tournent à leur propre perte; Que c'estoit la nature des petits esprits de ne pas estimer ce qu'ils ont toujourns devant les yeux, & de révéler les choses cachées & mystérieuses; Que les Peuples les plus sages avoient toujourns éloigné des secrets de leur Religion le profane vulgaire, & Que Jesus-Christ luy-même, qui est la sagesse du Pere, n'avoit si souvent parlé par figures, & par paraboles, que pour cacher aux Troupes grossières, ce qu'il vouloit révéler en particulier à ses Disciples.

Il ajoûtoit qu'il estoit bon de publier dans la langue du Pays des Catechismes, des Prières, des explications solides & simples de la doctrine Chrétienne, des Recüeils d'exemples édifiants, & autres Ecrits propres à éclairer l'esprit des Peuples, & à leur inspirer l'amour de la Religion, tels qu'il avoit dessein de donner au public au premier loisir qu'il auroit. Mais que pour l'Ancien & le Nouveau Testament, où il y avoit plusieurs endroits qui demandoient beaucoup d'attention, d'intelligence & de pureté de cœur & d'esprit, il

valoit mieux les laisser dans les trois langues, que Dieu avoit permis qu'on eust comme consacrées sur la teste de Jesus-Christ mourant : qu'autrement l'ignorance en abuseroit, & que ce seroit un moyen de séduire les hommes charnels, qui ne comprennent pas ce qui est de Dieu, & les presomptueux qui croient entendre ce qu'ils ignorent. On eust dit qu'il prévoyoit deslors l'abus que les dernières hérésies devoient faire des Ecritures. Ceux qui estoient de l'avis contraire, eurent peine à se relâcher là-dessus ; mais il fallut déferer aux raisons & aux remontrances d'un Prélat, qui donnoit beaucoup de poids & d'autorité à ses opinions.

Depuis ce temps-là, Ximenés fut plus estimé, & plus respecté qu'auparavant. La fermeté qu'il venoit de témoigner dans les troubles de Grenade, le courage qu'il avoit eû d'aller trouver les Rois dans le temps même de sa disgrâce, avoient donné une grande opinion de luy. La conversion d'un Peuple barbare contre toute espérance, & contre les règles ordinaires de la prudence humaine, fit croire qu'il avoit de plus grandes veuës que les autres hommes. Ainsi les Courtisans qui avoient voulu le détruire, connurent enfin qu'ils ne pouvoient mieux faire que de l'honorer.

Il ne s'appliqua pas moins au soulagement & au salut des Indiens qu'à celui des Maures. Le nouveau Monde avoit esté découvert depuis quelques années par l'industrie de Christophle Colomb, sous les auspices des Rois Catholiques. Le

Gouverneur, les Capitaines & les Soldats qu'on y avoit envoyez, traitèrent d'abord si indignement ces Nations assujetties, qui estoient d'ailleurs sans protection & sans défense; que les premières nouvelles qu'on en receût, furent les plaintes que quelques gens-de-bien osèrent en faire. Comme tous ceux qui passoient dans ces païs nouvellement découverts, avoient dessein de s'enrichir, ils ne songeoient qu'à dépouïller ces miserables & à les tourmenter, pour leur faire découvrir l'or qu'ils avoient caché, & quoy-qu'ils eüssent ordre de prendre soin de leur instruction, & de leur donner de bons exemples, ils ne pensoient ni au salut de ces Peuples, ni au leur.

Ces nouvelles arrivèrent dans le temps que Ximenes estoit à la Cour, & les Rois le consultèrent sur les moyens de remédier à ces desordres. Il leur conseilla d'envoyer des Religieux qui pussent instruire & édifier ces Idolâtres, & de leur donner assez d'autorité pour reprimer l'avarice, & la licence des Chrétiens. Il les choisit luy-même, & voulut que F. François Rüyz, en qui il avoit beaucoup de confiance, & deux autres Religieux du même Ordre dont il se servoit, fussent les chefs de cette Mission, voulant bien se priver pour l'intérêt de la Religion, du secours & des consolations qu'il recevoit de ces hommes, qui luy estoient devenus comme nécessaires. Il crut que dans les affaires qui regardoient la gloire de Dieu, on devoit se dépouïller de toute affection humaine;

*Fernand de  
Pulgar vid. del  
Card. Xim.*

maine ; qu'il ne falloit envoyer dans ces païs éloignez & barbares, que des personnes d'une solide érudition, & d'une piété connuë, & qu'il importoit beaucoup par qui cette première foy seroit plantée & cultivée. L'Archevêque dressa luy-même leurs instructions, & leur recommanda sur toutes choses de travailler avec patience à l'établissement de cette Eglise naissante ; de prêcher avec zèle la foy de Jesus-Christ à ces Idolâtres, d'adoucir leurs peines autant qu'ils pourroient, & de les gagner par leur charité. Il fit donner à François Rüyz, un pouvoir d'informer contre ceux qui avoient abusé de l'autorité de leurs charges, & luy ordonna d'arrester les violences qu'on faisoit à ces Peuples, en faisant punir sévèrement les coupables.

*Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 2.*

Ces bons Religieux travaillèrent durant deux ans avec tant de succès, qu'à certains jours ils baptisèrent jusqu'à deux-mille personnes. Il n'y eût que François Rüyz qui n'ayant pû s'accoutumer à l'air de ces climats, fut obligé de revenir six mois après, laissant ces Peuples tranquilles, & amenant avec luy le Gouverneur de la nouvelle Espagne, pour luy faire rendre compte au Conseil Royal de ses concussions, & d'autres crimes dont on l'accusoit. Il rapporta plusieurs curiositez, entr'autres un grain d'or pesant plus de mille ducats, & le plus gros qui soit venu de ce païs-là, qu'il donna au Roy ; & un petit coffre qu'il presenta à Ximenés, où estoient des Idoles

*Eugen. de Reblés vid. del Card. Xim. c. 16.*

Q

de formes épouvantables, sous lesquelles les Indiens disent que le Demon leur apparoist. Leurs corps estoient faits de petites écailles, ou mailles d'os de certains poissons extraordinaires ; & ce coffre se garde encore dans le grand Collège de l'Université d'Alcala.

Les choses estant ainsi réglées, & tout ayant succédé selon les desirs de l'Archevêque de Tolède, il se trouva tout-d'un-coup saisi d'une langueur causée par les soins qu'il avoit pris & les chagrins qu'il avoit eûs à Grenade. Ce qui luy donna lieu de demander congé à la Reine, & de se retirer dans son Diocèse, où il souhaitoit depuis long-temps de retourner. Dés-qu'il y fut, il s'appliqua entièrement à reconnoistre, si la discipline qu'il avoit établie estoit observée ; & il trouva tout dans un si grand ordre, qu'il en fit rendre publiquement des actions de grâces à Dieu. Il faisoit presser les bastimens de ses Collèges, & commençoit à reprendre un peu de santé, lorsqu'il fut rappelé à Grenade par la Reine, à l'occasion d'une seconde révolte des Maures.

Il y a un peu au dessus de Grenade une chaîne de montagnes qu'on appelle *Neigeuses*, parce qu'elles sont presque toujourns couvertes de neige. Elles ne laissent pas d'estre habitées, & dans des valons spacieux qu'elles renferment, il y a des villages qui contiennent beaucoup de Peuple. Les hommes y estoient assez aguerris. Ceux qui n'avoient pas voulu renoncer à la secte de Mahomet,

s'estoient refugiez parmi eux, resolus de maintenir leur religion, & de se défendre à la faveur de ces montagnes. Pour commencer leur révolte, ils massacrerent quelques Religieux, qu'on avoit envoyez pour les exhorter à embrasser la foy de Jesus-Christ; après-quoy, ils prirent les armes. Plusieurs bourgades du voisinage se joignirent à eux, & toute cette Contrée qu'on nomme les *Roches Vermeilles*, à cause de la couleur que le soleil levant leur donne, se soulevèrent presque en même-temps.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 4. c.*  
*27. 31. t. 5.*

Les Rois Catholiques apprirent cette nouvelle avec beaucoup de chagrin & d'inquiétude, parce qu'ils prévoyoient qu'ils auroient à faire à des gens opiniâtres, retranchez dans des lieux presque inaccessibles, où l'on avoit perdu plus de monde dans la conquête de ce Royaume. Zegri & le Gouverneur de Vélez, quoy-que convertis, eurent ordre de se rendre à Seville auprès de la Reine, parce- qu'ils avoient eû beaucoup de credit parmi ceux de leur Nation, & qu'ils auroient pû se rendre Chefs du Parti. On donna des Gardes à la Reine de Grenade & à ses deux Fils: car encore-qu'elle eust esté baptisée, sa conversion ne paroissoit pas sincere, & l'on craignoit qu'elle ne pervertist ses Enfans, qui estoient venus loger depuis peu avec elle. La Reine Isabelle envoya querir quelques-uns de leurs Docteurs, & sur tout l'un des plus considérez d'entr'eux nommé Edrix, pour tâcher de les gagner par ses

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 3.*  
*c. 45. t. 5.*

exhortations & par ses caresses, ou du-moins pour empêcher que par leurs persuasions ils n'entre-tinssent les autres dans leur révolte.

Après toutes ces précautions, on fit marcher la Cavalerie, qui estoit dans l'Andalousie : on assembla toutes les Troupes des environs ; & le Roy s'estant mis à la teste, força luy-même les passages, & assiégea ces Rébelles dans leurs retraites, les fit attaquer par plusieurs endroits, & après divers combats donnez coup-sur-coup, où il perdit plusieurs personnes de qualité, il se rendit le maître de ces montagnes, châtia sévèrement la rébellion, & revint à Grenade.

Cette guerre donna beaucoup de soin & de peine. La Reine estoit d'avis de chasser les Maures de ces lieux-là, & d'y faire de nouvelles Colonies, & le Roy le jugeoit si nécessaire, qu'il dit plusieurs fois à ses Courtisans. *Il seroit plus convenable pour le service de Dieu, & pour le mien, qu'ils sortissent Maures de mon Royaume, que d'y demeurer Chrétiens comme ils sont.* Ils firent enfin publier un Edit portant que ceux qui voudroient embrasser de bonne foy la Religion de Jesus-Christ demeureroient en liberté dans leurs maisons, que ceux qui voudroient conserver la Religion de Mahomet, sortiroient du Royaume, & passeroient dans trois mois en Afrique. On leur fit donner durant ce temps-là des instructions & des avertissemens salutaires, par plusieurs personnes sçavantes & pieuses ; & l'Edit fut ensuite ponctuellement exécuté.

Au premier bruit de cette révolte, les ennemis de Ximenés publièrent que c'estoit une fuite de la première & renouvelèrent leurs plaintes contre luy. Ils luy imputoient tous les mécontentemens des Maures, & tâchoient d'aigrir encore l'esprit du Roy, en luy représentant que la cause de ces malheurs estoit l'indiscrétion de certaines personnes, qui contre les formes prescrites, & les moyens communs de la vocation, avoient desespéré ces Infideles. C'estoit pour cela que la Reine l'avoit mandé. Il partit, & avant que d'estre arrivé, il apprit par les lettres de ses amis, que le Roy avoit réduit ces Rébelles, qu'il en avoit puni une partie, & que le reste avoit abjuré sa religion, & receû le Baptême & la foy de Jesus-Christ : ce qui luy donna une extrême joye.

*Zurit. l. 3.  
c. 45. t. 5.*

L'AN  
1500.

Cette victoire du Roy osta aux ennemis de l'Archevêque le pretexte qu'ils avoient de le décrier. Il arriva à Grenade, & fut receû avec beaucoup d'honneur de leurs Majestez, qui luy firent donner un appartement dans l'Allambre où elles estoient logées, & luy marquèrent toute l'estime & toute l'affection qu'il pouvoit espérer. Il y demeura environ deux mois avec assez de santé ; mais comme il passoit tous les jours à traiter d'affaires, ou à instruire les Maures qu'il avoit convertis, & à les interroger sur leur créance ; il se trouva enfin fort fatigué, & tomba dans une grande maladie. Ses forces diminüoient visiblement. Une fièvre lente minoit ce corps sec, & extenué par ses

*Alvar. Gomez  
l. 2.  
Eugen. de Roblés  
vid. del Card. Xim. c.  
16.*

travaux; & les Medecins voyant que leurs remedes ordinaires ne pouvoient le soulager, commencèrent à douter de sa guerison. Les Rois qui en estoient extrêmement en peine, l'allèrent voir plusieurs fois, & tâchèrent de le consoler. La Reine sur-tout le trouvant dans une si grande foiblesse, fit appeller les Medecins, & après leur avoir demandé leur avis, elle leur représenta que le Palais estant sur une hauteur, & l'appartement qu'on avoit donné à l'Archevêque, fort ouvert & fort élevé, il estoit à craindre que l'air ne fust trop vif pour un homme aussi abbatu & aussi defeché que luy, & qu'il seroit peut-estre bon de luy faire changer de lieu.

Ils répondirent qu'en l'état où il estoit, on pouvoit tenter toutes choses. Cette Princesse luy fit incontinent donner cét avis; le priant, puisque les Medecins le jugeoient ainsi à-propos pour sa fanté, de se faire transporter au Xénéralife. C'estoit une Maison de plaisance hors de l'Allambre très-agréable par ses jardins, ses vergers & ses fontaines, qui regarde toute la Ville en perspective, & dont la veuë s'étend sur une vaste & belle Plaine. Les Rois de Grenade l'avoient fait bastir, & y passioient ordinairement le Printems pour y jouir dans cette belle saison, des plaisirs de la campagne, & de la pureté de l'air.

Ximenés suivit le conseil de la Reine, plus par complaisance, que par inclination. Aussi ne fust-il pas soulagé dans un séjour si agréable. Il y

estoit depuis un mois, & une fièvre de langueur consumant insensiblement ses forces, sembloit devoir l'emporter en fort peu de jours. Les Medecins avoient essayé inutilement tous leurs remèdes, & confessoient qu'ils estoient au bout de leur art. La Reine le vint voir encore une fois, & voulut bien luy donner cette dernière marque de sa bienveillance. Comme il estoit en cette extrémité, une femme d'assez bonne famille parmi les Maures, qui s'estoit convertie des premières, & qu'il avoit depuis mariée à un de ses Domestiques, se trouvant dans sa chambre, où quelques-uns de ses intimes amis raisonnoient sur sa maladie, s'approcha d'eux, & leur dit qu'elle connoissoit dans Grenade, des personnes plus capables de le guerir, que les Medecins qui le traitoient; qu'il y avoit sur-tout une femme, qui par la communication qu'elle avoit eüe avec des Medecins Arabes, & par sa grande expérience, estant âgée de plus de quatre-vingts ans, avoit appris de très-bons secrets, & sans saignée ni breuvage, guerissoit souvent des malades desespérez, par certains baümes qu'elle faisoit; & que si l'on vouloit se servir de ses remèdes, il y avoit lieu d'espérer qu'elle rendroit la santé à l'Archevêque.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

La proposition fut écoutée, & le Prélat y consentit. Le desir & l'espérance de guerir, font qu'on preste l'oreille à tout. Il est aisé de se dégoûter des Medecins, quand on n'en reçoit pas tout le secours qu'on en attend. Cette bonne

femme fut appelée, & conduite vers le malade. Elle luy toucha le pouls, & reconnut soigneusement tout l'état de la maladie. Après-quoy elle dit que le mal estoit grand, & qu'il ne falloit pas s'étonner que la Medecine ordinaire n'eust pû le guerir; Qu'elle espéroit pourtant avec l'assistance de Dieu, sous la protection duquel estoit ce grand Homme, que dans huit jours elle le gueriroit par le moyen de quelques simples, dont elle connoissoit la vertu; Qu'elle demandoit pour toute grace qu'on n'en parlât pas aux Medecins, qui se moquent de ces petits remèdes de femmes, & qui réduisent tout à certaines maximes de l'art, avec des termes sçavans, dont elle n'estoit pas capable; Que ce n'estoit pas qu'elle les craignist, estant assûrée de la force de ses remèdes, mais qu'ils ne manqueroient pas de la troubler par des questions inutiles, ou de jetter des craintes & des défiances dans l'ame de l'Archevêque; & qu'il importoit au malade, & à celle qui le traitoit, d'avoir l'un & l'autre l'esprit tranquille; Qu'au reste elle n'usoit que de médicamens externes, qui ne pouvoient donner aucun soupçon, & qu'elle sçavoit que le don des guerisons vient de Dieu & non pas d'aucune puissance humaine.

On trouva beaucoup de raison dans le discours de cette femme; & pour la contenter, on eût grand soin que les Medecins ne sçussent rien de ce qu'elle feroit. Elle venoit la nuit dans la chambre  
du

du malade, quand tout le monde estoit forti, & le faisoit frotter à loisir d'une espèce d'huile qu'elle avoit composée de plusieurs herbes odoriférantes. Le Prélat se trouva bien-tost soulagé, & le huitième jour, non-seulement il fut sans fièvre, mais encore il sentit quelque gayeté. L'envie luy ayant pris de se lever, on fut surpris de le voir en état de se soutenir. Dès - qu'il eust commencé à reprendre ses forces, on luy conseilla de se faire porter sur le rivage du Darre & de s'y promener doucement, parce-que l'air y estoit si pur & si sain, que de tout temps les malades y venoient chercher la santé, & se faisoient même porter dans leur lit, sur un petit pont qui est vers l'Allambre. Après qu'il se fut un peu fortifié, il s'en retourna chez luy pour y vivre en repos, & pour s'y rétablir entièrement, & ne fut pas plûtoſt arrivé à Alcalá, qu'il se trouva en parfaite santé.

Comme son dessein estoit de ramener en ce lieu-là, de toutes les Universitez Chrétiennes, les Lettres divines & humaines, qui avoient esté comme bannies d'Espagne, il entreprit d'embellir cette ville. Il fit paver les grands chemins, sécher les eaux que les pluyes fréquentes avoient repandues dans cette plaine, & reparer les édifices publics que le temps avoit ruinez. Ce fut-là que François Ferrera Abbé de Saint Juste, qu'il avoit envoyé à Rome, luy apporta les Bulles d'Alexandre VI. & de Jule II. pour l'erection de l'Université d'Alcalá, avec toutes les graces & tous les

privilèges qu'on pouvoit fouhaiter. Leon X. les augmenta depuis par l'affection qu'il avoit pour les Lettres, & par le defir d'obliger l'Archevêque, qui fut toujourns en très-grande confidération auprès des Souverains Pontifes, tant à caufe du refpect & de la vénération qu'il eût pour le Saint Siége, qu'à caufe des fervices importans qu'il rendit aux Papes en diverfes rencontres, comme on verra dans la fuite.

A peine eût-il demeuré quelques mois à Alcalá que la Reine luy fit fçavoir qu'elle avoit convoqué les Etats à Toledé, & qu'elle s'y rendroit bien-toft. Après la mort du Prince Michel, les Rois Catholiques avoient envoyé l'Evêque de Cordoüe en Flandres, pour folliciter l'Archiduc Philippe d'Aûtriche de venir inceffamment en Efpagne, avec la Princeffe Jeanne leur Fille, prendre poffeffion des Royaumes, qui devoient leur appartenir. Ils connoiffoient l'humeur de leur Gendre. Il étoit bon, facile, familier, fincère. Ses occupations ordinaires étoient la chaffe, ou le jeu. Il n'avoit point d'ambition, ni de penfée de s'agrandir, n'aimoit point le travail, & ne pouvoit fouffrir les affaires, & changeoit de réfolution à tous momens, felon les impreffions que luy donnoient ceux qui foulageoient fa pareffe, ou qui abufoient de fa confiance.

Ferdinand & Ifabelle craignoient qu'il ne s'accoutumât à cette vie molle & oifive, & qu'on ne pût luy faire perdre une habitude où il fe fe-

roit endurci. Ils vouloient le tirer des mains des Flamans, qui le gouvernoient, & s'en rendre les Maistres, s'ils eussent pû. Leur grande passion estoit de le détacher de l'inclination qu'il avoit pour la France, ce qui leur donnoit une grande jalousie. Ils espéroient enfin que vivant avec eux il s'accommoderoit aux mœurs de la Nation, & qu'avec le temps il apprendroit à regner avec gravité. L'Archevêque de Befançon qui avoit esté son Précepteur, & qui conservoit encore beaucoup de pouvoir sur son esprit, joignit ses sollicitations à celles des Ambassadeurs d'Espagne, & le détermina avec beaucoup de peine à ce voyage.

Ce Prince partit avec la Princesse de Castille sa femme: ils passèrent par la France, & furent magnifiquement receûs à Paris. L'Archiduc prit séance au Parlement en qualité de Pair du Royaume, renouvella tous ses Traitez avec le Roy Louïs XII. & luy donna toutes les marques de soumission & de reconnoissance qu'il pouvoit souhaiter. Mais la Princesse fut si attentive & si circonspecte en ce point, qu'assistant à la Messe un jour de cérémonie, elle ne voulut jamais prendre les pièces de monoye que le Roy luy fit presenter pour aller à l'offrande, de-peur de reconnoistre sa superiorité, & de faire un acte de sujettion. Le Roy & la

*Zurita Annal.  
Arag l. 4.  
c. 55.*

*Marian. hist.  
Hisp. liv. 27.  
c. 11.*

*Mezer. hist.  
t. 2.*

pouvoir de donner grace aux criminels dans toutes les Villes où ils passoient.

Les Rois Catholiques ayant appris qu'ils approchoient de Fontarabie, ordonnèrent à toutes les Villes de leur rendre les mêmes honneurs qu'on leur auroit rendus à eux-mêmes; envoyèrent le Grand Prevost de l'Hostel & le Gouverneur de Biscaye au devant d'eux, avec ordre d'exercer leurs Offices en leur nom, dès leur entrée dans le Royaume; & pour témoigner la joye qu'ils avoient de leur arrivée, ils permirent aux Personnes de condition de porter des habits de foye; & firent connoître que ceux qui voudroient faire des habits neufs, leur feroient plaisir de s'habiller de couleur: ce qui marque la modestie de ces temps-là. Ils députèrent le Connestable de Castille, le Duc de Najare & le Grand Commandeur de Leon à Fontarabie, pour dire à l'Archiduc & à la Princesse, qu'ils auroient une extrême joye de les voir; & que si les affaires de la conversion des Maures, ne les eüssent indispensablement arrestez, ils se feroient avancez pour les recevoir, jusqu'à la frontière.

Ces Princes arrivèrent à Fontarabie le 19. de Janvier & passèrent de-là à Burgos. Ferdinand & Isabelle firent incontinent expédier des Lettres pour les faire reconnoître dans Toledé héritiers présomptifs de leurs Etats. L'Archevêque y disposa tout; les Rois Catholiques s'y rendirent, & les Princes en même temps. Ils furent receûs & re-

*Zurit. l. 4.*

*c. 54.*

*Marian. l. 27.*

*c. 21.*

---

L'AN  
1502.

connus avec des acclamations extraordinaires; & l'on chercha tous les moyens de les divertir.

Parmi tous les divertissemens de la Cour, Ximenés se retiroit, & songeoit à des choses plus importantes. Il considéroit depuis long-temps que rien n'estoit plus nécessaire aux Ecclesiastiques, & particulièrement aux Théologiens, que la lecture & l'intelligence de la Bible, & que pourtant rien n'estoit si négligé par la plupart des Docteurs, qui au lieu de s'appliquer à l'étude des Livres sacrez, s'amusoient à des subtilitez & à des spéculations inutiles. Il crut que cette négligence venoit du peu de connoissance qu'on avoit des langues Latine, Grecque & Hebraïque, qui sont comme le fondement des sciences humaines & des Lettres sacrées. Son dessein estoit de fortifier les Catholiques contre les anciennes Heresies & contre celles qui pourroient naître. On eût dit qu'il prévoyoit ce qui arriva quelque temps après, qu'il s'éleveroit des esprits vains & presomptueux, qui expliquant les saintes Ecritures, selon leur sens, troubleroient l'Eglise de Jesus-Christ, & feroient valoir leur témérité, à la faveur de l'ignorance qui regnoit alors dans le Monde.

L'Archevêque voyant donc une grande corruption de mœurs, même dans les principaux Ministres de l'Eglise, craignit que si l'Homme ennemi venoit à semer quelques fausses doctrines, par des interpretations captieuses de l'Ancien ou du Nouveau Testament, les simples n'en fussent

*Alvar. Gomez  
de reb gest.  
Xim. l. 2.*

ébloüis, & les doctes ne fussent pas capables de les refuter. Pour ces raisons il entreprit de faire travailler à une nouvelle édition de la Bible, qui contient, pour l'Ancien Testament, le Texte Hebreu, la Vulgate, la version Grecque des Septante, traduite en Latin, & la paraphrase Caldaïque, avec une version Latine, afin-que rien ne manquast à cét Ouvrage : pour le Nouveau Testament, le Texte Grec bien correct, & la Vulgate. Il voulut qu'on ajoûtast un volume d'explication des termes & des façons de parler Hébraïques, extrêmement estimé par ceux qui ont une grande connoissance de cette langue.

C'estoit une entreprise très-difficile, & qui demandoit un homme aussi puissant & aussi constant que luy. Il fit venir incontinent les plus habiles personnages de son temps, Demetrius de Crete Grec de nation, Antoine de Nebrissa, Lopés Astuniga, Fernand Pintian, Professeurs des langues Grecque & Latine; Alfonse Medecin d'Alcala, Paul Coronel & Alfonse Zamora, très-sçavans dans les Lettres Hébraïques, qui avoient autrefois professé parmi les Juifs, & qui ayant esté depuis appellez à la foy de Jesus-Christ, avoient donné des preuves d'une grande érudition & d'une piété très-sincère. Il leur proposa son dessein, leur promit de fournir à toutes les dépenses, & leur donna de bonnes pensions à châcun, il leur recommanda sur toutes choses la diligence, & leur dit, *Hastez-vous, mes Amis, de-peur-que je ne vous*

*vide Bibl.  
complutens.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

*manque, ou que vous ne veniez à me manquer; car vous avez besoin d'une protection comme la mienne, & j'ay besoin d'un secours comme le vostre.* Il les excita si bien par ses discours & par ses bienfaits, que depuis ce jour-là jusqu'à ce que l'Ouvrage fust achevé, ils ne cessèrent de travailler.

Il envoya chercher de tous costez des Exemplaires manuscrits de l'ancien Testament, sur lesquels on pust corriger les fautes des dernières éditions, restituër les passages corrompus, & éclaircir ceux qui seroient obscurs ou douteux. Le Pape Leon X. luy fit communiquer tous les Manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, loüa plusieurs fois sa magnificence, & sa générosité, & le consulta même dans les affaires les plus importantes de son Pontificat. Ce travail dura près de quinze ans sans interruption, & ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'une longue & ennuyeuse application ne lassâ pas la constance de ces sçavans hommes, & que les grandes affaires dont Ximenés fut accablé, ne rallentirent pas son zèle & son affection pour cét Ouvrage.

Il fit venir de divers Païs sept Exemplaires Hebreux manuscrits, qui luy coûtèrent quatre-mille écus d'or, sans compter les Grecs qu'on luy envoya de Rome, & les Latins en lettres Gotiques qu'il fit apporter des Païs éloignez, ou qu'il fit tirer des principales Bibliothèques d'Espagne, tous anciens pour le moins de huit-cens ans: en sorte que les pensions des Sçavans, les gages des Copif-

tes, le prix des livres, le payement des voyages, & les frais de l'impression, luy coutèrent plus de cinquante-mille écus d'or, selon la supputation qu'on en fit alors.

Ortiz. in epist.  
& Pref. Bibl.  
Complutens.

Ce grand Ouvrage estant achevé avec tant de soin, & de dépense, il le dédia au Pape Leon X. soit pour luy témoigner sa reconnoissance, soit parce - que tous les Ouvrages qui regardent l'éclaircissement des Ecritures ne peuvent estre plus raisonnablement consacrez, qu'au Souverain Pontife, en qui réside la puissance de Jesus-Christ, & l'autorité de l'Eglise Chrétienne. Le jour qu'on luy apporta le dernier volume il alla viste le recevoir; & tout-d'un-coup levant les yeux & les mains au Ciel: *Je vous rends graces, mon Sauveur Jesus-Christ, s'écria-t-il, de ce qu'avant-que de mourir, je voy la fin de ce que j'ay le plus souhaité. . .* Puis se tournant vers ses amis qui estoient presens, *Dieu m'a fait la grace, leur dit-il, de faire des choses qui vous ont paru assez grandes, & peut-estre assez utiles pour le bien public, mais il n'y en a point dont vous deviez plutôt me féliciter que de cette édition de la Bible, qui ouvre les sources sacrées, d'où l'on puisera une Théologie plus pure que de ces ruisseaux, où la plusspart l'alloient chercher.* Ce fut en effet comme un signal, qui réveilla les esprits pour étudier la Religion, & pour se nourrir de la doctrine des saintes Ecritures.

Il avoit commencé une édition des œuvres d'Aristote pour les Sçavans; mais il n'eût pas la satisfaction

faction de la voir achevée avant sa mort. Pour empêcher les femmes & les ignorans de s'amuser à lire des Romans, il fit imprimer à ses dépens des Traitez de piété, & des Histoires saintes en langue vulgaire, qui donnoient des préceptes ou des exemples des vertus Chrétiennes. Il en fit distribuer un grand nombre, soit aux particuliers, soit aux Communautés Religieuses. Comme les Livres de chant & de musique, estoient uzez dans la pluspart des Eglises: de-peur que les loüanges de Dieu ne fussent interrompuës, il en fit faire une Edition en vélin dont il fit présent à toutes les Paroisses de son Diocèse; & pour ne rien oublier de tout ce qui peut estre utile au public, il fit composer des livres d'Agriculture, afin-que les Laboureurs apprissent à exercer avec soin & avec profit, cet Art innocent, utile & nécessaire.

Pendant son séjour à Toledé, il visita la Bibliothèque de son Eglise, où il y avoit plusieurs Manuscrits vénérables par leur antiquité; & comme elle estoit dans un lieu mal-sain, & mal-propre, il resolut de la faire bastir magnifiquement dans un bel endroit, & de la rendre par le nombre & par la curiosité des Livres, égale à la Bibliothèque Vaticane. Mais il fut chargé depuis de tant d'affaires qu'il ne put exécuter ce dessein.

Les Archevêques de Toledé estoient si puissans & si considérez en ce temps-là, que ce n'étoit pas assez pour eux de régler leur Diocèse, & de remplir les fonctions ordinaires de l'Episco-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

pat, ils estoient encore appelez à d'autres Ministères, à faire des expéditions contre les Maures, à maintenir la paix & la tranquillité publique, à soutenir le poids des affaires, à appaiser les séditions & les révoltes des Peuples, à porter les Rois à de loüables entreprises; à reformer les abus, & à protéger les Arts & les Sciences, ce que Ximenés fit avec plus d'éclat & plus de réputation qu'aucun de ses Prédecesseurs. Cette autorité dans les affaires Ecclesiastiques & séculières, s'est diminuée en ceux qui l'ont suivi, soit par l'agrandissement des Rois, soit par la négligence des Archevêques, soit par la nature des établissemens humains, qui tombent insensiblement dans le déclin.

Plusieurs choses contribüèrent à la grandeur de Ximenés; il jouïssoit de tout le revenu de l'Archevêché, sans pensions. Il vivoit sous le Roy Ferdinand, qui regnant à la place de ses Enfans, sembloit estre plutôt son Collegue, que son Maître: de-sorte que comme l'Archevêque avoit besoin du credit & de la faveur du Roy; le Roy avoit besoin du secours & des conseils de l'Archevêque. De-plus, il eût de grandes occasions; & il se trouva avec un esprit encore plus grand que sa fortune. C'est par-là qu'il parvint à l'administration & à la Regence de l'Etat, avec l'approbation des Peuples, & sans que les Grands du Royaume püssent rien attenter contre luy.

— Pour revenir à la Bibliothéque de son Eglise, comme il visitoit luy-même tous les Livres, afin de

ſçavoir quel ſecours il en pourroit tirer pour ſes deſſeins ; il tomba ſur pluſieurs volumes anciens, écrits en lettres gothiques : ce qui luy donna lieu de rétablir les Offices *Gothiques* ou *Mozarabes* qui avoient eſté en ſi grande vénération dans la Caſtille. Les Viſigoths, ſous l'Empire d'Honorius, occupèrent preſque toute l'Eſpagne. Comme ils eſtoient Ariens, ils cauſèrent tant de deſordre dans le culte même Catholique de ce Royaume, que des cérémonies nouvelles ſe meſlant avec les anciennes, on y diſoit la Meſſe différemment ; & chaque Eglife récitoit l'Office divin, ſelon les règles qu'elle s'étoit faites. Mais cette Nation ayant abjuré l'héréſie par les ſoins & les inſtructions de Léandre Archevêque de Seville, & embrasſé la foy Orthodoxe à l'exemple du Roy Récarède : comme il n'y avoit plus de différence de religion, on commença à chercher les moyens d'établir un culte régulier & uniforme, principalement dans Toledé, qui eſtoit alors la Ville Royale. On aſſembla à cét effet un Concile qui fut le quatrième de Toledé, où l'on ordonna que dans toutes les Eglifes, un même uſage fuſt obſervé dans les Prières particulières, dans les Meſſes & les Pſalmodies publiques. On donna le ſoin de régler cét ordre à Iſidore ſucceſſeur de Léandre, renommé en ce temps-là pour ſa ſainteté, & pour ſa doctrine.

*Auſtremens  
Muçarabes.*

*Concil. Toles.  
quart. c. 2.*

Cette diſcipline dura près de ſix-vingts ans, juſqu'à ce que les Maures ayant ravagé tout le

païs, & défait l'Armée d'Espagne, se rendirent maîtres de ce Royaume. Dans cette calamité universelle, la Ville Royale tomba entre les mains de ces Barbares, qui permirent aux Chrétiens de vivre selon les loix de leur Religion. Quoy-que la plupart préférassent un exil volontaire à cette servitude paisible, plusieurs qui aimèrent mieux leur païs, que leur liberté, acceptèrent la condition, & demeurèrent dans la ville, sous la domination des Maures & des Arabes. Ces Chrétiens à cause de ce mélange furent appellez *Mistarabes*, ou selon d'autres Auteurs, *Mozarabes*, du nom de Moza Général des Maures & des Arabes, dont nous avons déjà parlé. On leur laissa six Eglises dans lesquelles ils conservèrent près de quatre-cens ans cet Office de Saint Isidore dans cette Ville Capitale, & dans toutes les autres des Royaumes de Toledé, de Castille & de Leon.

Alfonse VI. ayant depuis repris, après un long siège, la ville de Toledé sur les Maures, on traita de régler les affaires de la Religion, d'établir des Paroisses, de consacrer des Autels & de remettre le Culte Divin dans l'ordre & dans la décence. Ce Roy par le conseil de Richard Abbé de Saint Victor de Marseille, que le Pape avoit envoyé pour rétablir la discipline, eût dessein d'abolir cet Office ancien, & d'introduire le Romain. La Reine Constance qui estoit Françoisse, accoutumée aux Usages de son païs, sollicitoit encore ce changement; & l'Abbé Bernard aussi François

*Roderic. Ar.  
Tolet. lib. 3.  
c. 12.*

*Alcozer. l. 1.  
c. 44.*

*Garib. Hist.  
de Esp. l. 8.  
c. 41.*

*Garibay l'a  
nommée Bea-  
trix, l. 11.  
c. 20.*

de nation, nommé à l'Archevêché de Toledé y consentoit.

Mais le Clergé, la Noblesse & le Peuple s'y opposèrent, & représentèrent qu'ils ne vouloient pas estre plus sages que leurs Peres; Que c'estoit troubler toute la dévotion publique, que d'en abolir les pratiques; Qu'on avoit toujourns plus de respect pour les anciens Usages de la Religion, & qu'ils estoient resolu de prier & d'honorer Dieu selon les régles que les Conciles de leur pais avoient prescrites, que de saints Evêques avoient dressées & qui s'estoient conservées plusieurs siècles parmi les Infidèles. Les contestations furent si grandes sur ce sujet, qu'on fut d'avis selon la grossiereté & la barbarie de ce temps-là, de décider l'affaire par un combat. Le Roy choisit un Chevalier pour soutenir le parti de l'Office Romain; le Peuple & le Clergé en prirent un autre pour défendre le Mozarabe. Ce dernier demeura vainqueur; & l'on crut que la volonté de Dieu s'estoit déclarée par cét événement.

Cependant le Roy, la Reine & l'Archevêque firent tant d'instance, & remontrèrent si bien que cette victoire pouvoit estre un effet du hazard & non pas un ordre du Ciel, qu'il fut résolu de remettre l'affaire à une épreuve qui fust un jugement visible de Dieu. Après des Jeûnes, des Prières & des Processions publiques, on s'assembla dans la grande Place de la Ville. On y fit allumer un feu, où furent jettez deux Missels, un Romain,

*Eugen. de Ro-*  
*blés del offic.*  
*Muzar. c. 22.*  
*Garib. l. 11.*  
*c. 20.*  
*Villegas vit.*  
*Santi Isidori.*

Roderic. Ar.  
Tolet. l. 6.  
c. 26. de com-  
mut. Offic.  
Tolet.

l'autre Mozarabe. Le Roy & le Peuple s'estant mis en prières, afin-que Dieu manifestast sa volonté, on rapporte que le Romain fut brulé, & que l'autre demeura dans le feu sans recevoir aucun dommage. Le Roy pourtant persista dans sa résolution. Il consentit qu'on se servit du Mozarabe, dans les anciennes Paroisses de Toledé, où tout ce qui restoit de ces Familles Chrétiennes qui avoient conservé leur Religion parmi les Infidèles, seroit reccû comme paroissien naturel, de Pere en fils. Mais il voulut que dans les autres Eglises de cette Ville & de tout son Royaume, on fit l'Office selon l'Usage de Rome & de France, quelque répugnance qu'y eussent les Peuples. De-là vint ce proverbe : *Les Loix vont où les Rois veulent*. Ces Races venant à manquer peu-à-peu, & les Paroisses se trouvant desertes, on y mit de nouveaux paroissiens, & par consequent le nouvel Usage de l'Eglise, en sorte-qu'on se contentoit d'y chanter la Messe à certains jours de Feste, selon la coûtume ancienne.

Eugen. de Ro-  
blés c. 22.

Ximenés quatre-cens ans après, s'estant fait instruire de cette affaire, ne voulut pas laisser perdre la memoire, ni l'usage de ces saintes cérémonies, instituées par des Saints, & approuvées par des Conciles. Il examina toutes choses; & comme il aimoit les traditions anciennes, il prit soin de rétablir cet Office. Il employa le Docteur Ortiz Chanoine de l'Eglise de Toledé, & deux autres de la même ville, versez dans cette sorte d'éru-

dition, & fit faire une édition des Breviaires & des Missels Mozarabes, dont il distribua une infinité d'exemplaires; & de-peur que le temps ne fit perdre une si sainte institution, il fonda dans l'Église Cathedrale de Toledé, une Chapelle magnifique pour treize Prestres, à la charge qu'ils diroient tous les jours la Messe, & feroient l'Office à la manière des Mozarabes.

En ce même-temps, un Citoyen de Toledé d'une condition médiocre, mais d'une grande charité, nommé Jérôme Madrit, avoit entrepris de soulager les pauvres & les malades de la ville, d'assister les veuves & les orphelins, & d'exercer toute sorte d'œuvres de miséricorde. Comme l'Archevêque s'informoit soigneusement des affaires de la Ville, & des mœurs même des particuliers, il fit appeller ce bon Homme, & après avoir reconnu par les entretiens qu'il eût avec luy, sa dévotion & sa charité, il l'encouragea à persévérer dans ces pieux exercices, l'assêûra qu'il l'assisteroit de ses conseils, de son autorité & de son argent, dans toutes les rencontres; & luy donna d'abord mille écus pour les pauvres.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

Jérôme redoubla sa charité, quand il se vit ainsi appuyé. Il assembla quelques-uns de ses amis qui s'engagèrent avec luy à secourir les pauvres honteux, dans les nécessitez publiques, ou particulières. Ximenés qui voyoit avec joye les fruits que produisoit leur piété, les exhorta à s'unir ensemble, leur donna des réglemens pour la conduite

des Hôpitaux, & pour la distribution des aumônes, & leur mit entre les mains des sommes très-considérables. La sécheresse ayant cette année-là, causé une grande disette de vivres & beaucoup de maladies, il leur donna quatre-mille muids de blé, à distribuer au Peuple. Il fit employer en aumônes & en remèdes vingt-mille livres, & neuf cens muids de blé qu'il continua de donner presque tous les ans aux Pauvres. Enfin, pour accomplir tous les devoirs de la charité, il envoya de temps-en-temps Jérôme & ses Confreres par tout son Diocèse, pour faire élever de jeunes enfans, pour marier de pauvres filles, pour secourir les veuves, pour voir l'état des Hôpitaux, & les soutenir par ses libéralitez.





# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

---

## LIVRE SECOND.



**P**ENDANT que Ximenés s'occupoit ainsi dans Toledé, les Princes lassés des divertissemens qu'on avoit essayé de leur donner, commencèrent à songer à leurs affaires, & à se rendre chacun où les besoins de l'Etat, & leurs intérêts particuliers les appelloient. Ferdinand qui avoit appris que le Roy de France levoit des Troupes de tous costez, à dessein d'attaquer Salses dans le Roussillon, s'avança jusqu'à Gironne, pour y assembler un Corps d'Armée. L'Archiduc & la

T

L'AN  
1500.

Princesse l'accompagnèrent jusqu'à Aranjuës, & passèrent de-là en Aragon pour s'y faire reconnoître, comme ils avoient fait en Castille. La Reine s'en retourna à Madrid, parce-qu'ils se devoient tous rassembler en peu de temps, & qu'il n'y avoit point d'autre ville, où ils pussent demeurer plus commodément. L'Archevêque reprit la route d'Alcala, resolu d'achever les bastimens qu'il avoit commencez, & d'employer les fonds destinez pour cette Université naissante, qu'il vouloit animer par sa présence & par ses libéralitez.

La Reine Isabelle ne trouva pas à Madrid le repos, auquel elle s'estoit attenduë. Quelques accès de fièvre qu'elle eût durant l'Automne; la mort du Cardinal Hurtado de Mendoza, & celle de quelques autres Seigneurs de sa Cour, arrivées coup-sur-coup, la touchèrent extrêmement. La resolution subite que l'Archiduc prit de s'en retourner en Flandres, & de passer par la France, luy donna aussi un grand chagrin. Ce Prince venoit de perdre par les maladies qui couroient alors ses plus fidèles serviteurs, entr'autres \* l'Archevêque de Besançon, qu'on luy avoit donné pour son Conseil, & qui par sa prudence & sa probité, avoit scû se faire aimer de luy, en le gouvernant. Il s'imagina facilement que l'air d'Espagne estoit mal-sain; & on luy persuada qu'ayant esté reconnu pour successeur de ces Royaumes, il n'estoit plus à-propos qu'il y demeurast sous la tutelle

*Marian. hist.*  
*Hisp. lib. 27.*  
c. 14.

\* François de  
Bulleidan.

d'un Beau-pere, & au milieu d'une Nation dont l'humeur ne revenoit pas à la sienne. On soupçonnoit les Domestiques qui luy restoient, d'avoir esté gagnez par le Roy de France, à qui il importoit qu'il n'y eust pas beaucoup d'union entre le Roy Catholique & son Gendre. Il estoit d'ailleurs si rebuté des jalousies importunes de sa Femme, & des reproches qu'elle luy faisoit incessamment, qu'il resolut de partir, au plus fort même de l'Hyver, & passa par Madrid pour prendre congé de la Reine.

Cette Princesse le pria de considérer que la saison estoit trop rude pour un si long voyage; Que sa Femme estoit presté d'accoucher, & qu'elle mourroit de douleur s'il la laissoit; Que l'Espagne n'avoit jamais esté paisible, quand des Rois étrangers estoient venus la gouverner, sans avoir pris les mœurs du país; ce qu'elle luy montreroit par l'exemple de plusieurs de ses Ayeux; & qu'enfin son honneur & sa conscience, l'obligeroient de connoistre l'esprit & l'humeur des Peuples, dont il devoit estre le Maistre. Toute la raison qu'elle en put tirer, fut que la Flandre estoit son país & l'héritage de ses Peres; qu'il s'estoit engagé par serment aux Officiers qui l'avoient suivi, de les ramener au plûtost, & qu'un Prince devoit estre fidèle à sa parole.

Le grand chagrin des Rois Catholiques, estoit que l'Archiduc voulust repasser par la France. Ils luy remontrèrent, Qu'il oublioit bien-tost la gra-

---

L'AN  
1502.

*Petr. Martyr  
epist. 250.  
l. 15.*

L'AN  
1502.

*Zurit ann.  
Arag. l. 5.  
c. 10. t. 5.*

*Petr. Martyr  
l. 15. epist.  
253.*

ce qu'on luy avoit faite de le déclarer héritier pré-  
sompitif de tant de Royaumes: Que l'Espagne es-  
toit scandalisée de voir qu'il l'abandonnoit en  
un temps de guerre; Qu'il s'exposoit sans méri-  
te à de grands dangers: Que la personne & la di-  
gnité d'un Prince d'Espagne nouvellement recon-  
nu, ne devoit pas se commettre ainsi: Que c'estoit  
une chose nouvelle & inouïe, qu'un Fils allast se  
mettre au pouvoir de l'ennemi de ses Peres: Qu'il  
avoit fait assez de bassesses en venant, sans en aller  
refaire d'autres: Qu'il n'estoit plus séant, depuis  
qu'il estoit devenu le plus grand Prince du Mon-  
de, d'aller faire le personnage de vassal & de sujet  
du Roy de France: Qu'il se souvint de qui il  
estoit fils, & de qui il estoit gendre, & qu'il con-  
siderast le tort qu'il leur faisoit.

Mais toutes ces raisons ne le touchèrent point.  
Il répondit que la saison estoit mauvaise pour  
aller parmer, qu'il les assisteroit dans leurs guerres  
comme un bon fils, quand il seroit dans ses Etats,  
& qu'en passant, il découvreroit les intentions du  
Roy de France, & négocieroit une bonne paix.  
Les larmes de sa Femme qui ne pouvoit vivre  
sans luy, ne furent pas capables de l'arrester. Elle  
le conjura de passer du - moins la Feste de Noël  
avec elle, mais il n'eut pas cette complaisance.  
Il partit trois jours avant Noël, & la laissa si de-  
solée, qu'on craignoit à tous momens qu'elle  
n'accouchast avant terme. Elle oublioit & ses  
Parens & ses Etats, & ne se souvenoient que de son

Mari, à qui elle pensoit nuit & jour. Plongée dans une continuelle resverie, avec ses regards toujours fixes, comme si elle l'eust vû devant ses yeux, elle demeuroit immobile. Si l'on venoit à parler de luy; alors on eût dit qu'elle sortoit d'un profond assoupissement. La Reine sa Mere luy disoit quelquefois pour la consoler, que la Flote qui devoit la porter à son Mari seroit bien-toist presté; qu'elle partiroit dés-qu'elle seroit accouchée; que le Printems approchoit.... Cette espérance la reveilloit un peu, puis, elle retomboit dans son chagrin.

*Petr. Martyr  
l. 15. epist.  
255.*

La Reine accablée de ses déplaisirs, sous prétexte de fuir le mauvais air, partit de Madrid avec elle, & s'en alla trouver à Alcala l'Archevêque de Toledé qui seul pouvoit la consoler. Ce Prélat fut sensiblement touché de voir le triste état de la Mere & de la Fille. Il fit connoistre à Isabelle que l'amour de la Princesse pour son Epoux estoit excusable, quoy-qu'il luy parust excessif; que c'estoit une des tribulations dont Saint Paul menaçoit les Mariages; que la jalousie estoit une passion incommode, mais que c'estoit le defaut des honnestes femmes; qu'il falloit attendre que le temps luy apprist à supporter avec quelque patience l'éloignement de son Epoux, & que l'espérance de le revoir au commencement du Printems eust apaisé ces premières émotions. Il luy représenta en suite; que si elle avoit eû quelque satisfaction de sa Fille, elle en devoit aussi supporter patiem-

---

L'AN

1503.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Ximen. l. 3.*

*1. Cor. 7.  
v. 28.*

ment les foiblesses, & reprendre cét esprit malle & généreux, qu'elle avoit fait paroistre dans toutes les rencontres passées.

Par ces discours il fortifia si bien l'esprit de la Reine, que Ferdinand estant venu de Catalogne pour la voir sur les nouvelles de ses incommoditez & de ses afflictions, elle consentit qu'il s'en retournast promptement à son Armée pour défendre Perpignan, que les François alloient assiéger. Elle se chargea du soin de faire faire des levées par toute l'Espagne, qu'elle luy envoya avec un courage & une diligence incroyable durant le siège. Cependant les maladies ne cessoient point; & cette Princesse eût encore la douleur de voir mourir Dom Guthière de Cardenas, qu'elle avoit fait Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques dans le Royaume de Leon. Toute la Cour pleura la mort de ce Seigneur. La Reine qui avoit une particulière confiance en luy le regretta plus que personne: car outre - que rien ne luy estoit si sensible que la perte de ses amis, il luy sembla que sa mauvaise fortune s'obstinoit à la persecuter; & cette affliction luy renouvela toutes les autres.

Mais quelques jours après l'Archiduchesse estant heureusement accouchée d'un fils, Isabelle donna des marques publiques de sa joye. L'Infant fut baptisé avec beaucoup de solemnité, les Ducs de Najare & le Marquis de Villene furent ses Parrains; & Ximenés qui fit la cérémonie, luy don-

*Zurit. ann.  
Arg. l. 5.  
c. 54. f. 5.*

*Petr. Martyr  
epist. 255.  
l. 16.*

*Garibay hist.  
de Esp. lib. 19.  
c. 15.*

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 28.  
c. 19.*

*Eugen. de Ro-  
blés c. 16.*

na le nom de Ferdinand son Grand Perc. Ce Prélat demanda à la Reine qu'en faveur de cette naissance, la Ville d'Alcala fust exempte à l'avenir de toute sorte de subsides; & luy dit qu'il falloit du repos aux gens-de lettres; & que cette exemption attireroit les Professeurs & toute la Jeunesse du Royaume; ce qui contribueroit beaucoup à l'instruction & à la politesse de toute l'Espagne. Il obtint facilement ce qu'il demandoit; & en reconnoissance de ce bienfait, on garde encore aujourd'huy dans Alcala le berceau de l'Infant. Cette marque de protection luy attira l'estime publique; & la bonté qu'il témoigna presque en même-temps dans un autre rencontre, fit aussi beaucoup de bruit parmi le Peuple.

Le jour qu'on faisoit de grandes rejouïssances pour la naissance de l'Infant, il se retira dans une Maison vers le chemin de Guadalajara où il avoit accoustumé d'aller, quand les Rois Catholiques faisoient quelque séjour dans Alcala de Henarés. Ce n'est pas que son Palais ne fust assez grand, & qu'il n'y fust logé commodément; mais il aimoit le silence & la solitude, & s'éloignoit volontiers du Monde pour vaquer à la lecture & à la prière. Il ne fut pas plûtoſt arrivé dans cette Retraite, qu'il entendit un bruit confus dont il ne put deviner la cause. Ses gens luy rapportèrent que c'estoit un Criminel qu'on menoit au supplice, & qu'une foule de Peuple suivoit tumultuairement. Il se mit à la fenestre; & après s'estre infor-

---

L'AN  
1503.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

L'AN  
1503.

mé de quoy cét homme estoit accusé, il commanda aux Archers de le mettre en liberté; disant que les Evêques, avoient droit de faire de pareilles graces; & qu'il ne falloit pas qu'un jour de bonheur & de joye, fût souillé par la mort d'un homme, quelque criminel qu'il püst estre. Les Archers obeïrent avec respect; & tout le Peuple luy sçeut bon gré de cette action.

*Petr. Martyr  
l. 17. epist.  
254.*

La Reine passa le Printems à Alcalá, & resolut d'en sortir, parce-que les chaleurs de l'Esté y estoient excessives, & qu'elle venoit de perdre encore D. Juan Chacon Gouverneur de Carthagène, l'un de ses principaux Ministres, qu'une fièvre ardente avoit emporté en très-peu de temps. Alors affligée des malheurs fréquens qui luy arrivoient; & craignant pour elle-même, elle partit promptement pour Madrid; & Ximenés alla à Brihüega lieu agréable dans les montagnes, exposé au Septentrion, & environné de tous costez de sources d'eaux fraïches. Anciennement les principaux Chanoines du Chapitre de Toledé, y avoient des maisons de plaïfance, où ils se retiroient durant les chaleurs de l'Esté. Ce Bourg appartenoit aux Archevêques par une ancienne donation qu'Alfonse VI. leur en avoit faite. Ximenés n'y fut pas plûtoft arrivé, qu'il y tomba malade avec tous ses gens; ce qui l'obligea de se retirer à Santorcaz, où il se rétablit entièrement.

Cependant la Reine luy envoyoit souvent des Courriers, tant pour s'informer de sa santé, que  
pour

pour le consulter sur les affaires qui survenoient. Cette Princesse pour faire plaisir à l'Archiduchesse sa fille, qui n'estoit occupée que de son voyage de Flandres, après avoir donné tous les ordres necessaires pour son embarquement, partit de Madrid, & s'avança à petites journées vers les costes de Biscaye. Elle apprit en arrivant à Ségovie, que les François assiégeoient Salses, que Ferdinand l'alloit secourir, que les Armées estoient en présence; & qu'il y auroit sans doute en peu de jours une bataille. Elle mit tous les Couvents en prière, & fit des presens à toutes les Eglises. Comme l'Armée des Espagnols estoit de beaucoup supérieure à celle de France, elle écrivoit au Roy d'épargner sur-tout le sang chrétien, & demandoit sans cesse à Dieu, dans ses devotions, qu'il sauvast les François, & qu'il leur inspirast de se retirer sans combat.

Le Ciel exauça ses vœux : car le Duc d'Albe s'estant approché avec son Armée jusqu'à Rivesaltes, & le Roy Catholique venant avec une Armée toute fraîche, le Maréchal de Rieux qui faisoit le siège, & dont les Troupes estoient fort diminüées, fit partir son Artillerie, & se retirant en bon ordre, *Allons*, dit-il à ses soldats, *il faut faire place au Roy d'Espagne, puis qu'il nous fait l'honneur de venir luy-même secourir ce petit chasteau, avec toutes les forces de son Royaume.* La Reine dans le temps de ses inquiétudes s'arresta quelques jours à Ségovie, pour y attendre les nouvelles. Mais

L'AN

1503.

*Garibay hist.  
de Esp. l. 29.  
c. 16.*

*Marian. hist.  
Hisp. l. 28.  
c. 4.*

*Petr. Martyr  
l. 16. ep. 262.  
c. 263.*

*Zurit. Annal.  
Arag. c. 54.  
l. 5. t. 5.*

L'AN  
1503.

sa Fille qui ne pouvoit souffrir de retardement, la laissa pour s'en aller à *Medina del campo*, où elle receût des lettres de l'Archiduc, qui l'invitoit à le venir trouver.

Ce petit témoignage d'amitié ou de souvenir redoublant sa tendresse & son impatience, sans avoir égard à sa dignité, sans aucune considération pour la Reine sa Mere, qui n'estoit qu'à deux journées de-là, elle resolut de partir sans la voir. Elle commanda à ses Filles de faire promptement ses paquets, sortant de sa chambre à tous momens pour presser elle-même tous ses Officiers, & pour leur reprocher leur paresse. Elle seroit partie ce jour-là même, si l'Evêque de Burgos qu'on luy avoit donné pour la conduire, & Jean de Cordouë Gouverneur de la Ville, ne s'y fussent opposés. Ils tâchèrent de luy faire entendre, que ce départ estoit trop précipité, & que la Flotte n'estoit pas encore en état de se mettre en mer. Mais elle s'emporta & les menaça de leur faire couper la teste. Alors ils dépêchèrent un Courrier à la Reine, pour luy donner avis de ce qui se passoit, & firent fermer la porte du Château où la Princesse estoit logée, pour empêcher qu'elle ne suivist sa fantaisie. La Reine luy écrivit de sa main, pour luy apprendre la levée du siège de Salses & pour la prier d'attendre au-moins le retour du Roy son Pere, pour l'en féliciter; mais elle n'eût aucune joye de cette victoire, & ne songea qu'à faire partir ses équipages. Un matin elle se déroba

*Zuvit. Annal.*  
*Arag. l. 5.*  
*c. 56.*

*Petr. Martyr*  
*l. 16. epist.*  
*268.*

à ses Filles, & sortit à pié, en des-habillé jusqu'au Corps-de garde du Chasteau pour se mettre en chemin, sans sçavoir où elle alloit; il fallut fermer les portes & lever le pont pour l'arrester.

L'AN  
1503.

Quelque froid qu'il fit, elle demeura tristement appuyée sur une barrière, sans que sa Dame d'honneur par ses prières & par ses larmes, ni son Confesseur même par ses avis & ses remontrances, pussent l'en tirer; elle ne voulut ni manger ni s'habiller, & passa ainsi un jour & une nuit, sans se mettre en peine de sa santé, ni des bienféances. A peine la put-on déterminer à entrer enfin dans une Cuisine près de la barrière, pour la réchauffer & pour luy faire prendre quelque nourriture. L'Archevêque de Toledé y fut envoyé pour essayer de la ramener dans son Appartement, mais ses exhortations furent aussi inutiles que les autres. Enfin la Reine, toute indisposée qu'elle estoit, y alla elle-même, & la fit un peu revenir de ses foiblesses. Ce fut en cette occasion qu'on reconnut l'infirmité d'esprit de cette Princesse, qui devint ensuite publique. Ximenés conseilla aux Rois Catholiques de la faire embarquer promptement. Elle partit en effet peu de jours après avec un empressement incroyable, & se tira avec joye d'entre les mains de sa pauvre Mere affligée.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. c. 56.*  
*l. 5. t. 5.*

*Mariana hist.*  
*Hisp. lib. 28.*  
*c. 4.*

Elle arriva heureusement en Flandres, où l'Archiduc la receût avec beaucoup de marques d'amitié; mais quelque temps après, s'estant aperceü

*Petr. Martyr*  
*lib. 17. epist.*  
*272.*

L'AN  
1504.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 2.*

qu'il estoit amoureux d'une des filles qu'elle avoit amenées d'Espagne, sa jalousie se ralluma plus que jamais. On n'ouït par tout le Palais que plaintes & que reproches. Quelques personnes intéressées à rompre cette intrigue, l'avertirent que l'Archiduc estoit touché sur toutes choses des cheveux de sa maistresse: elle la fit raser sur le champ, & luy fit indignement découper le visage, afin-qu'il ne luy restast aucune forme de beauté.

Ce Prince fut piqué de cét affront, & ne garda plus de mesure; il traita sa femme avec mépris devant tout le monde, il luy dit mille choses outrageuses, & fut assez long-temps sans vouloir ni luy parler ni la voir. Les Rois Catholiques informez par des avis secrets de cette division domestique, touchés d'un costé de l'humeur aigre & intraitable de leur Fille, & de l'autre du peu d'honnesteté & de considération que leur Gendre avoit pour eux, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils en furent malades. Ils estoient châcun dans leur appartement accablez de leurs maux & de leurs chagrins, & plus encore de l'inquiétude qu'ils avoient l'un pour l'autre.

Le Roy appelloit à tous momens les Medecins pour leur recommander la santé de la Reine, dont il disoit que la sienne dépendoit absolument. La Reine les conjuroit aussi de ne luy rien cacher de l'état où estoit le Roy; elle leur disoit que de toutes les flateries c'estoit celle qui luy déplairoit d'avantage, & qu'elle n'auroit aucun repos, si

elle n'estoit persuadée de leur bonne foy là-dessus. L'Archevêque de Toledé la rassêura, & luy promit de l'avertir de tout fidèlement. Il estoit continuellement auprès de l'un ou de l'autre, & prenoit garde à tout ce qui pouvoit contribuër à leur guerison.

Ferdinand revint en santé, mais Isabelle demeura foible & languissante. On luy cherchoit tous les amusemens qui pouvoient la divertir. Elle avoit toujourns auprès d'elle des gens-d'esprit, & sçavans dans l'histoire, qui luy racontotent ce qui s'estoit passé de plus remarquable en ces derniers siècles, soit dans la paix soit dans la guerre. Elle faisoit venir les Prisonniers de qualité qu'on avoit envoyez de Naples, plaignoit le malheur qui leur estoit arrivé, les engageoit à luy dire les divers événemens des guerres d'Italie, & sur-tout les actions du Grand Fernand Gonzalés, pour lequel elle avoit une estime particulière. Quand quelques Etrangers avoient envie de la voir, quoy-qu'elle se sentist mourante, elle ne laissoit pas de les faire approcher de son lit, & de les entretenir avec une honnesteté & une grandeur-d'ame, qui leur donnoit en même-temps de l'admiration & de la pitié.

Jérôme Vianel Venitien, célèbre par ses voyages, & même par sa valeur, fut un de ceux-là. Le Ciel sembloit l'avoir envoyé pour le bonheur & pour la gloire de l'Espagne: car ce fut par ses conseils que Ximenés entreprit son expédition

L'AN  
1504.

d'Afrique. Il estoit venu à Medina *del campo*, pour avoir l'honneur de saluër leurs Majestez. Il presenta à la Reine une Croix d'or enrichie de pierrieres, parmi lesquelles il y avoit une escarboucle d'un très-grand prix. Estant mené au sortir de-là chez l'Archevêque, il luy montra un très-beau diamant qui estoit à vendre; & comme ce Prélat luy en eût demandé le prix, & qu'il eût répondu qu'il estoit de cinq-mille écus d'or, il s'écria: *O Vianel, j'aime mieux assister cinq-mille pauvres de cet argent-là, que de posséder tous les diamans des Indes!* & le renvoya avec cette réponse.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

Un Religieux de Saint François, Gardien du Couvent de Jerusalem, vint en ce même temps député du Soldan d'Egypte vers les Rois Catholiques. Ce Pere demanda à ce Prince infidèle, qu'il luy fust permis avant-que de partir, d'entrer dans le Sepulchre de Jesus-Christ, protestant qu'il regarderoit cette grace comme la recompense des fatigues & des peines de son voyage.

Ce lieu sacré est gardé fort soigneusement; & ces Barbares intéressés ne le laissent voir d'ordinaire, que lors-qu'ils en espèrent quelque profit. Mais on accorda sans peine cette grace à un Religieux, qui par sa profession n'avoit rien à donner, & qui alloit entreprendre un long & pénible voyage pour le Soldan. Comme il fut entré, accompagné de quelques Religieux de son Ordre, il fit sa prière, & apperceût au fond du Tombeau une table de marbre de trois piez de longueur &

d'un de largeur. Il demanda qu'on la luy laissast emporter & l'obtint : il la fit couper en six parties, qui furent autant de pierres sacrées pour des Autels, qu'il apporta avec luy & qu'il distribua comme des presens très-considérables à plusieurs Princes de l'Europe, l'une au Pape Alexandre VI. l'autre à D. Bernardin de Caravajal, Cardinal de Sainte Croix en Jerusalem, la troisième à la Reine Isabelle, l'autre à Ximenés & la dernière à D. Manuel Roy de Portugal. La Reine reçût ce present avec beaucoup de reconnoissance, & avec quelque plaisir, malgré tous les maux dont elle estoit accablée.

---

L'AN  
1504.

Ximenés qui n'avoit point de plus grande consolation dans la vie, que de dire la Sainte Messe, estoit transporté de joye ; & pendant douze ans qu'il vécut encore, il fit toujours porter cette pierre par les Religieux qui le suivoient, pour s'en servir sur les Autels où il célébroit les saints Mystères. Il la laissa par son testament, avec plusieurs autres ornemens précieux à son Eglise de Toledé, déclarant d'où elle avoit esté tirée, & qui l'avoit apportée, afin-qu'on la gardast plus soigneusement.

*Alvar. Gomez  
ibid.*

Avant-que de venir à Medina, il s'estoit proposé d'aller à Toledé pour exécuter le dessein qu'il avoit pris dès son entrée à l'Episcopat, de réformer les mœurs des Ecclesiastiques, & de commencer la visite de son Diocèse par le Chapitre de son Eglise Cathédrale. Quoy-qu'il eust esté

L'AN  
1504.

deux fois à Toledé, le temps ne luy avoit point paru convenable. La premiere fois qu'il y fut, il crut qu'il ne falloit pas meller aux jouïssances que l'on faisoit pour sa reception, une sévérité peut-estre indiscrete, & qu'il valloit mieux dans ces commencemens gagner les esprits par la douceur de ses exhortations, que de les rebuter par des corrections précipitées.

La seconde fois qu'il y alla, les Rois Catholiques & l'Archiduc s'y trouvèrent; les Peuples y estoient accourus de toutes les Provinces; & il crut qu'il n'estoit pas honneste de revêler les mauvaises mœurs des Prestres devant tout le monde, & d'affoiblir le respect qu'on leur doit par cette censure publique. Et lors qu'il alloit enfin exécuter son dessein, ayant receû ordre de venir à la Cour, il resolut, puis-qu'il ne pouvoit faire cette visite par luy-même, de la faire par ses Grands-Vicaires. Il ordonna qu'on commençast par le Chapitre de Toledé, & commit pour cela le Docteur Villalpand & Fernand Fonseca ses Vicaires Généraux. On ne scauroit croire quelle fut la consternation des Chanoines, lors-qu'on leur signifia cette Ordonnance. Ils furent d'avis de s'y opposer de tout leur pouvoir, & protestèrent qu'ils ne souffriroient jamais d'estre visitez par d'autres que par leur Archevêque. Ils appellèrent au Saint Siège, & rejetterent unanimement les deux Commissaires.

Trois des principaux voulurent se signaler par  
leur

leur résistance ; Villalpand par l'ordre de l'Archevêque les fit prendre & renfermer dans des Châteaux dépendans de l'Archevêché. Les autres étonnez craignirent d'estre traitez avec la même rigueur, & députèrent à la Reine quelques-uns de leur Corps, pour luy rendre compte de leur conduite, & pour se plaindre à elle de l'injustice & de la persécution qu'on leur faisoit. La Cour estoit alors à *Medina del campo*, où les Députez estant arrivez, François Alvarez Théologal, qu'on avoit chargé de porter la parole, à-cause de son âge & de sa grande habileté dans les affaires, commença son discours par la confiance que leur donnoit la justice & la religion de sa Majesté ; par la douleur qu'ils avoient d'estre obligez de se plaindre de leur Archevêque, pour lequel ils avoient tant de respect, & de vénération, & par la nécessité où ils estoient de se justifier de la desobeïssance & de la rebellion dont on les accusoit, comme s'ils eussent refusé de recevoir sa correction.

Il representa à la Reine qu'ils n'avoient jamais eû cette intention, & luy parla en ces termes. *Nous voulons bien estre corrigez, Madame, non pas selon le caprice des Commissaires, qui n'ont ni l'exactitude dans leur recherche, ni l'autorité dans leurs reprehensions ; mais par un jugement prudent & sévère, tel que nous pouvons l'attendre d'un Prélat aussi éclairé & aussi zelé pour la discipline que le nostre. Le Chapitre de Toledé a toujourns esté vénérable, & il n'est pas séant de le soumettre à d'autres qu'à celuy qui en est le*

L'AN  
1504.

Chef. Vos Ancestres, Madame, qui ont fondé cette Sainte Eglise, ont voulu que ses Ministres conservassent leur dignité, & ne fussent sùjets qu'à la censure de leur Supérieur légitime. Nous n'avons pas crù que ce fust un crime de demander d'estre punis, si nous le méritons, par celuy à qui Dieu & la Religion, en ont donné le pouvoir.

Ezech. c. 34.

Joann. c. 10.

Nous aimons mieux estre exposez à la rigueur de son jugement, que d'estre examinez avec douceur, & d'estre absous par nos égaux; Que le Pasteur vienne luy-même dans son bercail selon le Prophete, fortifier l'infirmes, guerir le malade, mettre l'appareil au bleffé, ramener celuy qui s'égaré: & qu'il n'abandonne pas ses fonctions à des Mercenaires contre les loix de l'Evangile. Il trouvera dans les Prestres de son Eglise des Enfans très-obeïssans qui le seconderont, comme il est juste, dans cette partie même de son Ministère. Autrement il doit s'attendre que comme il luy est libre d'ordonner contre la raison & la justice, il nous sera libre aussi de ne pas recevoir ses Ordonnances. Si nous parlons avec cette liberté, nous vous supplions, Madame, de considérer que sous un Regne aussi juste & aussi glorieux que le vostre, les grands & les petits doivent représenter leurs raisons avec confiance, & croire qu'ils seront maintenus dans leurs droits. La violence qu'on a faite à trois de nos principaux Confreres doit rendre nos plaintes plus excusables, & la crainte d'une pareille disgrâce nous a excitez, tout timides & abbatus que nous sommes, à venir chercher un azile aux piez de vostre Majesté.

La Reine les écouta favorablement, & leur répondit avec beaucoup de gravité; qu'elle n'avoit jamais crû que l'Eglise de Toledé refusast de se soumettre à ses Supérieurs; Que ce n'estoit pas sa coûtume de juger de personne, & moins encore d'une Compagnie aussi célèbre que la leur, sans avoir auparavant examiné les choses à fonds; Qu'elle avoit entendu avec plaisir les bonnes intentions du Chapitre, Qu'elles estoient dignes de leur pieté & de leur prudence, qu'ainsi ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils devoient espérer de l'équité de leur Archevêque qu'ils n'entreprendroit rien, qui ne fust convenable à la grandeur & à la dignité de cette Eglise.

Après avoir renvoyé ces Députez, elle parla à Ximenés, & luy dit: Que la prétention du Chapitre luy paroissoit raisonnable, & qu'il y pourroit avoir de grands inconveniens de commettre la vie & les actions de tant de Gens-d'honneur & de qualité, à la censure de quelques particuliers qui n'avoient pas comme luy, un cœur de Pere, & qui pourroient estre ou prévenus ou passionnez. L'Archevêque la remercia de ce bon avis; & la pria de luy permettre de retourner à son Diocèse, pour s'aquitter de ce devoir essentiel à l'Episcopat, & luy témoigna qu'il avoit de grands remors d'avoir esté trois-fois à Toledé dans la resolution d'y faire cette visite, sans l'avoir encore faite. La Reine approuva son dessein; luy donna congé avec peine, mais pourtant avec beau-

L'AN  
1504.

coup de bonté, & luy dit: *Allez, Monsieur l'Archevesque, puis-que vous avez tant de peine d'estre hors de vostre Diocése; nous irons bientôt le Roy & moy avec toute la Cour, résider à Toledé.* Mais la mort prévint cette Princesse, & ce Prélat ne la vit plus.

Il partit donc de Medina, avec le déplaisir de quitter la Reine en l'état où elle estoit; & il alla à Toledé, où il examina la vie des Ecclesiastiques avec une grande exactitude; mais avec plus de bonté & de charité qu'on n'avoit pensé. Après quoy il se retira à Alcalá pour faire avancer son édition de la Bible, & l'impression des Offices Mozarabes. Mais comme il falloit à cet esprit de plus grandes occupations, il fit venir Jérôme Vianel, qui avoit une particulière connoissance de toutes les côtes d'Afrique, & qui exhortoit incessamment les Rois Catholiques à faire quelque entreprise de ce costé-là. Il s'entretint plusieurs fois avec luy; & ce fut là que se forma le dessein de son expédition d'Oran. En attendant qu'il pût en conférer avec le Roy, il s'appliqua à reconnoître les besoins de son Diocése. Il fonda un Monastère pour des Filles de bonne Maison, qui n'avoient pas dequoy se marier, ou qui vouloient renoncer au Mariage; & quoy-qu'il y eust déjà de pareilles Fondations, il crût qu'il n'y en pouvoit avoir assez. Mais l'établissement qu'il fit à Alcalá, mérite d'estre rapporté icy, parce-qu'il fut nouveau & de son invention.

Pendant qu'il estoit Provincial de l'Ordre de

Saint François, & qu'il faisoit la visite des Religieuses de sa Province, il en trouva plusieurs qui vivoient dans un grand dégoût de la Religion, & qui ayant tous les desirs du siècle, sans avoir la liberté de les satisfaire, estoient inconsolables dans leurs Couvens, parce-qu'elles y estoient entrées fort jeunes, qu'elles y avoient esté forcées par leurs parens, ou qu'elles'y estoient refugiées par nécessité. Pour remédier à ces inconveniens, il fonda un Monastère de Religieuses, auquel il joignit une Maison de Charité, sous le nom de Sainte Isabelle, où l'on recevoit toutes les pauvres filles qui se présentoient. Elles estoient entretenues & élevées avec grand soin dans tous les exercices de piété, dès leur enfance; l'Archevêque leur avoit même dressé des Régles: une Dame qui les gouvernoit, & qu'elles appelloient *leur Mere*, leur faisoit apprendre tout ce qui pouvoit les rendre ou bonnes Religieuses, ou honnestes Femmes, jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de choisir le parti qu'elles voudroient prendre.

Alors si Dieu les appelloit à la Religion, on les recevoit gratuitement dans le Monastère, & si elles avoient dessein de demeurer dans le Monde, on les marioit à d'honestes gens, & on leur faisoit une dot sur les revenus du Couvent, qui estoient très-considérables. Ce Prélat prit plaisir de faire meubler leur maison, & leur donna de grandes sommes, afin qu'elles pussent fournir aux dépenses extraordinaires sans toucher aux revenus.

---

 L'AN  
1504.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 16.*

L'AN  
1504.

Il vit avec beaucoup de joye les fruits que produisoit cette Institution, qui s'accrut tellement depuis, que les filles mêmes de qualité de la Ville, lors-qu'elles avoient perdu leurs Parens, se réfugioient dans cette Communauté, pour y attendre le temps de leur Mariage, & pour y jouir du témoignage d'une reputation pure & irréprochable.

L'Archevêque avoit passé tout l'Esté à reformer son Clergé, ou à secourir les pauvres de son Diocèse ; & l'Automne estoit déjà bien avancée, lors qu'il receût la nouvelle de la mort de la Reine, par un Courier que Ferdinand luy avoit incontinent dépêché. Cette Princesse après avoir esté long-temps languissante, sentit que sa mort approchoit. Une fièvre lente la consumoit ; l'hidropisie se formoit insensiblement ; & les Medecins avoient perdu toute espérance de la guerir. Quelque envie qu'elle eust de voir l'Archevêque de Toledé, elle n'osa le détourner de ses pieuses occupations, & se contenta de le nommer Exécuteur de son Testament.

Jamais Reine ne fut plus aimée, ni plus regrettée en Espagne. Elle eût une piété solide & sincère, une conscience tendre, un zèle ardent pour la Religion. Ce fut par ses conseils & par ses ordres, que les Hérétiques furent châtiés, les Maures vaincus & convertis, & les Juifs chassés du Royaume. La justice & les bonnes mœurs se rétablirent par le choix qu'elle fit de bons Juges &

*Petr. Martyr  
epist. 274.  
l. 17.*

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 25.  
c. 18.*

de bons Evêques. Les Lettres commencèrent à fleurir sous son Regne. Comme Ferdinand n'avoit point eû d'éducation, & n'avoit rien appris dans son enfance, elle apprit le Latin, pour luy servir d'interprete dans les rencontres. Elle ordonna à Pierre Martyr d'Angléria, Gentilhomme Milanois qu'elle avoit fait Doyen du Chapitre de Grenade, & qui estoit le bel esprit de ce temps-là, d'ouvrir une Académie de Grammaire & de belles Lettres, où elle envoyoit à certaines heures du jour tous les jeunes Seigneurs de sa Cour.

Sa modestie alla jusqu'à une pudeur scrupuleuse. Elle ne souffrit jamais dans sa chambre aucune Dame de la Cour pendant ses couchées, & ne voulut pas même qu'on luy découvrist les piez en luy donnant l'Extrême-Onction. Elle aimoit tendrement son Mary ; & quoy - que son cœur ne fust pas exempt de jalousie, elle n'en laissa jamais rien échaper au dehors. Deux choses la firent admirer, son courage à entreprendre, sa constance à executer. Elle n'eût pas moins de part à la conquête de Grenade, que Ferdinand. Lors que le Roy faisoit un siège, elle demouroit dans quelque ville voisine, d'où elle luy faisoit fournir les vivres & les secours nécessaires. Un bruit de peste s'estant répandu dans l'Armée, & les Troupes estant effrayées, elle vint dans le camp pour les rasséurer. Pendant le siège de Baça, les Soldats estant rebutez, & la campagne fort avancée, elle

---

L'AN  
1504.

*Petr. Martyr  
epist. 113. &  
115. lib. 5.*

*Garibay hist.  
de Esp. l. 20.  
c. 1.*

*Petr. Martyr  
epist. 72. l. 2.*

*Garibay hist.  
de Esp. l. 18.  
c. 32.*

L'AN

1504.

*Petr. Martyr  
epist. 73. l. 2.**Garibay hist.  
de Esp. l. 18.  
c. 37.**Petr. Martyr  
epist. 51. l. 1.**Garib. hist. de  
Esp. l. 18.  
c. 25.**Zurit. Annal.  
Arag. l. 4.  
c. 21. t. 5.*

fit applanir des montagnes , jeter des ponts sur tous les ruisseaux qui pouvoient inonder , & vint au camp elle-même prendre part aux travaux & aux fatigues des Troupes : ce qui ranima leur courage. Elle se reservoit en ces occasions, le soin des hôpitaux & des rémedes, non-seulement pour les blesez, mais encore pour tous les malades.

Comme elle ne se lassoit pas de faire du bien, on ne pouvoit se lasser de la louer. Elle estoit non-seulement bienfaisante, mais encore ingenieuse dans ses bienfaits. Le Comte de Cabra, & D. Fernandés de Cordoüe, estant arrivez à la Cour, après avoir fait prisonnier le Roy Boabdil ; elle les fit manger à sa table, & dit à Ferdinand, *Ceux qui ont vaincu & pris des Rois, méritent bien d'estre assis & de manger avec les Rois.* Après la victoire que D. Louïs Portocarrero remporta sur les Maures de Malaga le 6 de Janvier, elle envoya à la Marquise de Palma sa femme, une Robe de brocart, avec ce billet, *Portez-la tous les ans, Madame, le jour des Rois, en mémoire de la victoire de vostre Mary & de l'amitié de vostre Reine.* Le Marquis de Moya, & D. Béatrix de Bovadilla sa Femme, luy avoient livré la Ville & le Château de Ségovie le jour de Sainte Luce, en récompense, elle leur faisoit présent tous les ans à pareil jour d'une Coupe d'or.

Ses prospéritez n'élevèrent pas son cœur, & ses malheurs ne l'abbatirent pas. Elle estoit d'une taille médiocre ; elle avoit le visage agreable, les

les traits réguliers ; le teint blanc & uni ; un air modeste & gracieux ; une douceur naturelle, & une gravité sans affectation. Elle mourut l'an 1504. à *Medina del campo* le vingt-sixième de Novembre, âgée de cinquante-trois ans sept mois, après avoir régné vingt-neuf ans, onze mois, & quatorze jours.

---

L'AN  
1504.

Ferdinand écrivit cette triste nouvelle à l'Archevêque de Toledé. Après luy avoir témoigné son affliction, il luy donnoit avis qu'il partoit pour la ville de Toro, & le prioit de s'y rendre au plutôt, parce-que la Reine l'avoit nommé Exécuteur de son Testament ; & que d'ailleurs sa présence luy seroit d'un grand secours & d'une grande consolation dans l'extrême douleur où il se trouvoit. Il luy prescrivait même le jour de son départ, & la route qu'il devoit tenir, de-peur qu'il ne rencontrast en chemin le Corps de la Reine, & qu'il ne fust obligé de l'accompagner jusqu'à Grenade, où on le portoit. Il prenoit ces précautions, parce-qu'il avoit besoin du conseil & du credit même de Ximenés, dans une conjoncture, où il devoit craindre la mauvaise volonté de la plupart des Grands du Royaume.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Ximen. l. 3.*

Pour leur oster tout prétexte de remuër, il fit dresser, une heure après la mort de la Reine, un Theatre à la hâte, au milieu de la place de Medina, où il déposa publiquement le titre de Roy de Castille ; & ayant fait prendre au Duc d'Albe, selon la coûtume, l'Etendard d'Espagne, il ordon-

*Marian. hist.  
Hisp. l. 28.  
c. 11.*

L'AN  
1504.

na aux Hérauts de proclamer Rois Philippe son Gendre & Jeanne sa Fille. Il en usoit ainsi, afin qu'on ne pust le soupçonner de vouloir usurper le Royaume : car il sçavoit que ses ennemis avoient prévenu là-dessus l'esprit de l'Archiduc, qui n'estoit que trop susceptible de ces impressions.

Ferdinand mandoit à Ximenès ce qu'il avoit fait, & le prioit de l'excuser si dans une occasion si pressante, où il y alloit du repos de l'Etat & du sien, il n'avoit pas attendu son conseil. Lors-que l'Archevêque apprit la mort de la Reine, il ne put retenir ses larmes : il demeura quelque temps comme recüeilli dans sa douleur ; puis il s'écria d'un ton lamentable, *L'Espagne vient de perdre une Reine qu'elle ne peut assez pleurer. Nous avons connu l'excellence de son esprit, la bonté de son cœur, la pureté de sa conscience, la solidité de sa devotion, la justice qu'elle rendoit à tout le monde indifféremment, le soin qu'elle eût de procurer l'abondance & la tranquillité à ses Peuples, de conserver les loix anciennes, ou d'en faire de nouvelles selon les besoins. . . .* Il poursuivit son discours ; & après s'estre un peu consolé par le recit des vertus royales de cette Princesse, il ordonna qu'on fist des prières pour elle dans toutes les Eglises de son Diocèse, & se disposa à partir pour se rendre à Toro, dans le temps que le Roy luy avoit marqué.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

Les pluyes en cette saison estoient si grandes & si continüelles, que ceux qui portoient le Corps de la Reine, délibérèrent s'ils le laisseroient en dé-

post à Toledé, jusqu'à ce que le temps devinst plus beau. Mais l'Archevêque ne laissa pas de se mettre en chemin, surmontant par son courage & par son zèle, toutes les difficultez du voyage. Aussitost qu'il fut arrivé à Toro, il alla visiter le Roy, qui depuis la mort de la Reine avoit esté toujours très-affligé, & n'avoit voulu voir personne. Mais lors-qu'on l'eût averti que Ximenés estoit dans la salle du Palais, il vint au-devant de luy jusqu'à la porte de sa chambre, & le receût non-seulement avec civilité, mais encore avec quelque joye : ce qui consola toute la Cour.

Il ne voulut pas s'asseoir que l'Archevêque ne s'affist aussi, soit qu'il eust resolu de rendre cét honneur à sa dignité & à son mérite, ce qui n'estoit pas sans exemple ; soit qu'il eust dessein de montrer sa modération, en un temps où il luy importoit de ne point donner de jalousie à son Gendre : soit pour gagner par ces caresses un Homme, dont il prévoyoit qu'il auroit besoin dans ce changement d'affaires. Après qu'ils se furent fait les complimens reciproques sur la mort de la Reine, tout le monde s'estant retiré, ils s'entretinrent deux heures ensemble de l'état present du Gouvernement, & de la conduite qu'il falloit tenir. L'Archevêque sortit ensuite pour aller se reposer des fatigues du voyage, & le Roy l'accompagna jusqu'à l'antichambre, tenant son chapeau à la main, pour marquer la considération qu'il avoit pour luy.

---

L'AN  
1504.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

*Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim.*

L'AN  
1504.

Les Exécuteurs du Testament s'assembloient alořs tous les jours. C'estoient le Roy, l'Archevêque, Antoine Fonseca, Jean de Velasco, D. Diego Deça Archevêque de Seville, & Jean Lopés de Saragoſſe Secretaire des Commandemens de la feuë Reine. Ils conſultoient tous enſemble & raiſonnoient ſur les moyens de maintenir le Royaume en paix; & comme il entroit des points de droit dans la diſcuſſion des dernières volontez d'Iſabelle, on appelloit à ce Conſeil les plus habiles Jurisconſultes du Royaume.

*Zurita Annal.*  
*Arag. l. 5.*  
*c. 34. t. 5.*  
*Mariana hiſt.*  
*Hiſp. lib. 28.*  
*c. 11.*

Il y avoit trois clauses du Testament, qui regardoient particulièrement le Roy, & qu'il eſt néceſſaire d'expliquer, pour l'intelligence de ce que nous dirons dans la ſuite. La première eſtoit que ſi l'Archiduchefſe ſa fille eſtoit abſente, ſi elle ne vouloit pas ſe donner la peine de gouverner ſes Etats, ou ſ'il y avoit quelque autre cauſe particulière qui l'en empêchaſt, Ferdinand ſon Pere prendroit le gouvernement du Royaume juſqu'à ce que Charles ſils aîné de Philippe & de Jeanne euſt atteint l'âge de vingt ans. Elle ne faiſoit aucune mention de ſon Gendre, parce-qu'il en avoit mal uſé avec ſa fille; & qu'il ne luy paroiffoit pas propre à gouverner des Peuples, dont il n'avoit voulu connoiſtre ni les affaires, ni les coûtumes. La ſeconde clause eſtoit qu'en reconnoiſſance des grandes actions & des grands travaux du Roy ſon Époux en pluſieurs guerres, & ſur-tout dans la conquête du Royaume de Grenade, elle

luy laissoit un million d'écus & la moitié des revenus qu'on tiroit des Indes nouvellement découvertes, pour en jouir tous les ans durant sa vie.

---

L'AN  
1504.

La troisiéme, qu'il posséderoit aussi pendant sa vie les Grandes Maistrises des Ordres de Saint Jacques, de Calatrave & d'Alcantara, qu'ils avoient réunies depuis peu à leur Domaine en vertu d'un Indult du Pape, parce-que les Grands Maistres estoient si riches & si puissans, qu'ils donnoient de la jalousie aux Rois, & troubloient souvent le Royaume. Le dessein de cette Princesse avoit esté de laisser au Roy son Mary, tant d'autorité & tant de biens, qu'il ne perdît par sa mort que le titre de Roy de Castille. Quelques-uns asseûrent qu'avant que de signer ces Articles, elle luy fit jurer qu'il feroit regner ses enfans, & qu'il ne se remarieroit point.

*Zurit. Annal.  
Arag. l. 5.  
c. 84. t. 5.*

Les Etats estant assemblez, on produisit le Testament d'Isabelle. Le Secretaire lût les Articles qui regardoient la Regence de Ferdinand. Les droits de la Reine Jeanne furent généralement approuvez, mais son incapacité fut reconnüe en même temps. On examina les relations des Ambassadeurs, & les informations que l'Archiduc luy-même avoit envoyées en Espagne, pour prouver la folie de sa Femme. On expliqua le plus honnestement qu'on pût ces termes du Testament, *Ma fille ne pouvant pas*. Toute l'Assemblée fit de grandes exclamations, jura de garder le se-

*Marian. hist.  
Hisp. l. 28.  
c. 12.*

*No pudiciss.*

L'AN  
1505.

cret par respect pour sa Personne Royale & conclut qu'il estoit necessaire que Ferdinand son Pere regnast à sa place.

Plusieurs Seigneurs à qui il importoit d'avoir un Maistre plus liberal & plus facile à gouverner ne regardoient plus Ferdinand que comme un Etranger, & songeoient aux moyens de le renvoyer dans le Royaume de ses Peres. Ils déclarèrent qu'ils n'avoient besoin que d'un Roy, & que l'Archiduc devoit l'estre, comme Mary de la Reine Jeanne; ils resolurent même de l'appeller; D. Manuel fut le premier qui se déclara. Il estoit d'une des principales Maisons du Royaume, vif, adroit, insinüant, également capable de servir l'Etat, ou de le troubler. Quoy-qu'il fust alors Ambassadeur de Ferdinand auprès de l'Empereur Maximilien, pour s'accréditer avant tous les autres dans l'esprit de Philippe, il laissa là son Ambassade & prit la poste pour se rendre auprès de luy, dés-qu'il eût appris la mort de la Reine. Il fit tous ses efforts pour l'empescher d'entrer dans aucun accommodement avec son Beaupere, luy remontrant sans cesse qu'il devoit promptement se mettre en possession de la Castille, & le renvoyer en Aragon. Ferdinand qui avoit toujours montré tant de fermeté, fut un peu ébranlé, & commença à craindre quelque révolution. Il avoit regret de voir tous ses desseins renversez, & pour tâcher de se maintenir, il prenoit le parti de permettre tout aux Grands du Royaume.

*Petr Martyr*  
*Epist. 82.*  
*lib. 18.*

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 6.*  
*c. 2. t. 6.*

Ximenés s'en estant apperceû, luy représenta qu'il avoit à-faire à des gens qui ne manqueroient pas d'abuser de sa bonté, & qu'il estoit perdu s'il relâchoit de sa sévérité & de sa justice. Il luy promit de l'assister de son credit & de son argent, & l'encouragea à soutenir sa dignité. Son avis fut qu'il envoyast en Flandres des personnes sages & fidèles, pour informer l'Archiduc de l'état présent du Royaume, & pour luy faire entendre qu'il devoit se garder de certains esprits inquiets qui tâchoient de les desunir, afin de profiter de leur division ; Qu'il estoit plus honorable & plus sûr pour luy, de se confier à son Beaupere, à qui une longue expérience avoit appris à discerner les gens-de-bien d'avec les méchans, & qui estoit plus intéressé qu'un autre à sa véritable grandeur : Qu'il ne refusoit pas de voir regner son Gendre, puis qu'au fort de sa douleur, le jour même de la mort de la Reine, il s'estoit solennellement dépoüillé du titre de Roy de Castille, se contentant de celui d'Administrateur & de Regent ; Qu'il vinst en Espagne avec sa Femme, & qu'ils verroient si Ferdinand avoit autant de passion de regner que des gens mal intentionnez avoient voulu luy faire accroire.

---

L'AN  
1505.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
l. 3.*

On destina à cette négociation deux jeunes Aragonois dont on croyoit connoistre la fidélité & le bon esprit, Lopés Conchillo & Michel Ferreyra. Le premier avoit ordre de se tenir auprès de la Reine Jeanne, pour entretenir le commerce secret

*Petr. Martyr  
epist. 282.  
l. 18.*

*Zurit. Annal.  
Arag. l. 6.  
c. 3. t. 6.*

L'AN

1505.

qu'elle avoit avec son Pere, l'autre estoit chargé de traiter avec Philippe, selon les instructions que Ximenés luy avoit dressées.

Pendant qu'on attendoit le succès de cette négociation, Ferdinand s'appliqua à maintenir dans la Castille l'ordre qui y estoit établi. Ximenés se trouvant libre, & se ressouvenant qu'on gardoit dans la ville de Zamora assez près de Toro, le Corps de Saint Ildefonse autrefois Archevêque de Toledé, & grand défenseur de la Foy dans un temps de schisme & d'herésie; il eût envie d'y aller pour voir & pour révérer ces Saintes Reliques, qu'il regretoit souvent dans ses entretiens familiers, qu'on eust enlevées à son Eglise Cathédrale.

Mais parce-qu'on ne les montrait que difficilement, il envoya un de ses Domestiques de la ville même, qui par le moyen de ses amis & de ses Parens, obtint enfin que l'Archevêque les verroit, pourveu qu'il vint la nuit, suivi seulement du Pere François Rüyz, & de deux valets de Chambre. Quoy-que la condition luy parust un peu rude, il l'accepta pourtant volontiers. Mais la chose estant divulguée, les Habitans se raviserent, & protestèrent qu'ils mourroient plutôt que de permettre qu'on montrast à qui que ce fust la Chasse de leur Saint. Quelques-uns publièrent ridiculement, qu'il estoit forti du fond de l'Autel une voix terrible qui défendoit qu'on vinst troubler le repos de cette sainte Ame.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

Le

Le Peuple naturellement superstitieux le crût ainsi; & les principaux de la Ville se servirent de cet artifice, pour empêcher que ce Prélat n'eût envie d'avoir ces Reliques quand il les auroit veües, & que sa curiosité rallumant sa dévotion, ne luy donnast la pensée de les redemander comme une ancienne possession de son Eglise. On vint l'avertir de ce changement, comme il estoit sur le point de partir. Il en fut d'abord fâché, & se doutant de la crainte que ces bonnes gens avoient eüe, il dît à ceux qui estoient auprès de luy: *Vous voyez quelles sont les incommoditez de la Grandeur. Si j'avois esté comme autrefois un pauvre Cordelier, les Habitans de Zamora m'auroient accordé sans peine, ce qu'ils me refusent aujourd'huy.* Après cela il n'y pensa plus; & le Roy ayant résolu de partir pour Segovie, Ximenés partit pour Avila.

Cependant les intrigues qu'on faisoit sourdement, commencèrent à se développer. André du Bourg, & Philibert de Vere envoyez, l'un de la part du Roy Philippe, l'autre de la part de l'Empereur Maximilien son Pere, pour reconnoistre l'état des affaires d'Espagne, & même pour en avoir soin, arrivèrent de Flandres, & prirent la qualité d'Ambassadeurs. Ils avoient ordre sur toutes choses de faire en sorte que Ferdinand sortist de Castille, & qu'il se retirast en Aragon. Manuël & ceux de son parti, avoient facilement persuadé au Roy Archiduc, qu'il n'auroit pas le plaisir de re-

L'AN

1505.

gner, & qu'il alloit entrer dans une honneste fer-  
 vitude sous la tutele d'un Beaupere accoûtumé à  
 commander, qui seroit toujours à ses costez com-  
 me un Pédagogue, & ne luy laisseroit tout au plus  
 que le titre de Roy, qu'il avoit fait semblant de  
 quitter. Le Comte de Fuenfalida Ambassadeur de  
 Ferdinand voulut l'exhorter à passer en Espagne,  
 puis-qu'il en estoit devenu le Roy, il luy répondit  
 avec chagrin : *A quoy me servira ce nom de Roy, si  
 je ne regne? Je dois honorer mon Beaupere, mais je ne  
 puis souffrir qu'il soit mon Maistre. J'ay des Etats où je  
 me plais, & je n'ay que faire de ses Royaumes, où je  
 ne pourrois vivre avec honneur, estant traité comme un  
 enfant, ou comme un sujet.*

*Zurit. Annal.  
 Arag. lib. 6.  
 6. 2. 5.*

On avoit fait espérer de grandes recompenses  
 aux Seigneurs Flamans qui gouvernoient ce jeu-  
 ne Prince, s'ils empeschoient tous les accommo-  
 demens que les amis de Ferdinand pourroient pro-  
 poser. Aussi quand on voulut entrer en traité avec  
 les deux Ambassadeurs, on ne put tirer d'autres  
 paroles d'eux, sinon que Ferdinand laissast à sa fille  
 les Etats qui luy appartenoient, & qu'il se retirast  
 dans les siens. Ceux qui avoient dessëin de remuër  
 les exhortoient sans cesse de ne se pas relâcher sur  
 ce point, & faisoient même entr'eux des railleries  
 piquantes du Roy, quoy-qu'ils luy fussent pres-  
 que tous obligez. Pour luy, il dissimuloit tous ses  
 chagrins esperant que son Gendre seroit bien-tost  
 defabusé.

Mais il receût une nouvelle qui affoiblit un

peu sa constance. Lopez Conchillo qu'il avoit envoyé, comme nous avons déjà dit, vers la Reine Jeanne sa fille, s'acquitta fort adroitement de sa Commission. Il avoit eû des entretiens particuliers avec elle pour l'informer des desseins qu'on formoit de desfunir Philippe d'avec Ferdinand, & des artifices dont on se servoit pour en venir à-bout.

---

L'AN  
1505.

Cette Princesse écrivit sur cela des Lettres secretes au Roy son Pere, par lesquelles elle le supplioit de ne point abandonner des Etats qu'il avoit gouvernez si long-temps avec Isabelle sa Mere, & qui se trouvoient si bien affermis par sa prudence & par son courage. Que si le droit que luy donnoit le Testament de la feuë Reine ne suffisoit pas, & qu'il eust besoin d'un pouvoir nouveau pour confirmer sa Régence; elle estoit preste à le luy envoyer quand même son Mary ne le voudroit pas. Du reste qu'il ne se mist point en peine, que tout iroit bien, dés-qu'elle seroit arrivée en Espagne.

*Petr. Martyr  
ep. 286. l. 18.  
Zurit. ibid.  
c. 8.*

Conchillo communiqua ces Lettres à Ferreyra son Collegue, selon les ordres qu'il avoit receûs en partant d'Espagne; & comme ce paquet estoit d'une très-grande conséquence, & qu'ils n'avoient personne à qui ils pussent le confier raisonnablement, il fut d'avis que Ferreyra le portast luy-même. Il estoit sujet naturel de Ferdinand, qui l'avoit choisi pour un employ de confiance, après l'avoir comblé de biens. Cependant soit qu'il eust connu qu'on l'observoit, & qu'il craignist d'estre découvert, soit qu'il voulust gagner les bon-

L'AN

1505.

nes graces du Roy Philippe, contre toute sorte de droit & de devoir, il luy conta toute l'affaire, & luy mit la lettre de la Reine entre les mains.

Ce Prince sçachant que Conchillo avoit conduit cette négociation, le traita comme un Criminel d'Etat, & le fit mettre dans un cachot si noir & si étouffé, que tous les cheveux luy tombèrent en une nuit, & qu'il fut sur le point de perdre l'esprit. Après une si rude punition, il s'en prit à la Reine même, & luy osta tous les Espagnols qui la servoient, & toutes les femmes que son Pere luy avoit données quand elle estoit venuë en Flandres, & n'en laissa que deux qui paroissoient moins attachées à leur Maistresse, à qui il défendit sous des peines très-rigoureuses d'écrire en Espagne, sans une permission expresse. On défendit aussi à tous ses Domestiques de luy parler, & l'on mit des gardes à toutes les portes de son appartement, afin-que personne n'y entraist. Cette Princesse desolée, envoya querir le Prince de Simay & le Sieur de Fresnoy pour leur faire ses plaintes & pour les prier de parler à l'Archiduc, & comme elle ne fut pas satisfaite de leurs réponses elle se jetta sur eux, & les maltraita. Ces émotions luy augmentèrent sa folie, & l'on prit de-là occasion de la renfermer plus étroitement. L'Archiduc de son costé estoit si aigri, qu'il avoit fait un Traité avec le Roy de France pour chasser son Beaupere du Royaume de Castille, s'il faisoit la moindre difficulté d'en sortir.

*Petr. Martyr  
ep. 287. l. 18.*

*Zuvit. Annal.  
Arag. l. 6.  
c. 8.*

Ferdinand ayant appris toutes ces nouvelles, informé des mauvais conseils des Flamans, touché de l'ingratitude & de la jalousie des siens, ne voulant pas ceder à sa mauvaise fortune, & ne pouvant la soutenir, fit venir l'Archevêque de Tolède dont il connoissoit l'esprit ferme & inflexible, pour l'opposer aux Grands du Royaume, & pour concerter avec luy ce qu'il devoit faire sur l'emprisonnement de Conchillo. Il avoit dissimulé jusques-là tous ses ressentimens; mais comme il vit qu'on agissoit ouvertement contre luy, il jugea qu'il n'avoit plus rien à ménager. Ximenes vint en grande diligence pour l'assister dans l'embaras où il se trouvoit. A peine estoit-il resté auprès du Roy deux ou trois Seigneurs, que la parenté ou une amitié particulière avoient retenus. Les autres s'estoient liguez pour luy oster le gouvernement, & ne le voyoient presque plus. Ils s'assembloient tous les jours chez les Ambassadeurs Flamans, où ils parloient de luy avec beaucoup de mépris, quoy-qu'ils luy eussent vû faire de grandes actions, & qu'ils reconnussent de grandes qualitez en sa personne.

Ximenes estant arrivé à Segovie, lors-qu'on l'y attendoit le-moins, descendit dans une maison particulière; & avant-que d'avoir veû le Roy, il manda aux Ambassadeurs de Flandres qu'ils vinssent le trouver promptement; qu'il avoit à leur communiquer une affaire de conséquence, pour laquelle il estoit venu avec beaucoup de hâte;

---

L'AN  
1505.

qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que le moindre retardement pouvoit causer de grands desordres. Les Ambassadeurs furent surpris ; & quoy-que les Seigneurs qui estoient avec eux tâchassent de les rassêûrer : ils firent réponse, qu'ils rendoient graces à l'Archevêque de la peine qu'il avoit prise : qu'ils alloient se mettre à table & qu'aussi-tost après le disné, ils iroient chez - luy, pour sçavoir ce qu'il vouloit leur ordonner. Il leur renvoya le même Messager pour leur dire qu'ils quitassent leur disné, qu'il s'agissoit d'une sorte d'affaire qui ne souffroit point de delay, & qu'il alloit les attendre au Palais. Dans l'incertitude du sujet pour lequel ils estoient appelez, ils se levèrent de table & l'allèrent trouver.

L'Archevêque leur parla d'abord avec beaucoup de gravité & de prudence, des intérêts du Roy Philippe, & leur remontra qu'il estoit étrange qu'un Prince aussi éclairé que celui-là se défiast de la probité & de la bonne foy de son Beau-pere, pour se livrer à des esprits injustes & factieux qui le trompoient, & qui n'agissoient que par le mouvement de leurs passions. Après cela il vint à l'emprisonnement de Conchillo, & à l'affront qu'on avoit fait à la Reine, en chassant une partie de sa Maison. Il exagéra cet emportement si horrible, qui marquoit l'extrême aversion qu'avoit l'Archiduc pour un Roy, qu'il devoit regarder comme son ami, & respecter comme son Pere; & finit en les avertissant d'envoyer incessam-

ment des Courriers à leur Maître, pour le solliciter de remettre Conchillo en liberté ; qu'autrement il irriteroit l'esprit de Ferdinand, & de tous ceux qui s'intéressoient au salut de l'Etat, & qu'il se trouveroit encore des gens-de-bien assez courageux & assez puissans pour luy fermer l'entrée de ces Royaumes, s'il ne prenoit de meilleurs conseils.

Les Ambassadeurs étonnez de cette liberté ; & craignant que le Roy qui estoit aimé du Peuple, & Ximenés dont ils connoissoient l'humeur & le credit, ne prissent dans une si juste indignation, quelque resolution hardie, firent partir le jour même un Courrier avec des lettres à leur Maître, pour luy donner avis de tout ce que l'Archevêque leur avoit dit. Ils l'avertissoient qu'il n'estoit pas temps d'aigrir les affaires ; que lors-qu'il seroit en Espagne, il ordonneroit tout selon sa volonté ; que cependant Ferdinand & Ximenés unis ensemble estoient à craindre, d'autant plus qu'ils ne paroissoient chercher que le bien public, & que si on ne leur cedoit pour un temps, ils mettroient de grands obstacles à sa grandeur & à son repos. Philippe & ceux qui le gouvernoient, profitèrent de ces avis, tout se passa comme Ximenés l'avoit souhaité ; Conchillo sortit de prison, & fut remis dans son employ, & l'on commença de proposer des accommodemens entre ces deux Princes.

Ferdinand qui avoit l'esprit pénétrant, & qui

L'AN  
1505.

connoissoit par expérience la foiblesse & la crédulité de son Gendre, jugea bien qu'il ne tiendrait pas long-temps ses promesses, s'il ne l'y obligeoit en se fortifiant de son costé : il rechercha l'amitié du Roy de France, & fit avec luy un Traité selon la nécessité de ses affaires, du consentement de l'Archevêque de Toledé, qui depuis ce temps-là jusqu'à la mort du Roy Philippe, ne quitta pas la Cour, où il fut toujours nécessaire pour le bien de l'Etat.

*Zurit. Annal.*  
*Arang l. 6. c.*  
*18. t. 6.*

*Mariana hist.*  
*Hisp. lib. 28.*  
*s. 14.*

On envoya donc en France le Comte de Cifüentes & le Président du Conseil d'Aragon, qui conclurent le Traité. Les conditions furent, Que Ferdinand épouserait Germaine de Foix Fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne, & de Marie Sœur du Roy Louis XII. quoy-qu'elle n'eust que dix-huit ans, & que le Prince fust déjà avancé en âge ; Que s'il avoit des enfans d'elle, le Roy de France renonceroit en leur faveur, à tous ses droits sur le Royaume de Naples ; Que si elle mouroit sans enfans, la ville de Naples & tout le Royaume seroient remis sous l'obéissance du Roy de France ; à qui cependant on payeroit cinq-cens-mille écus d'or en dix ans, cinquante-mille chaque année. Philippe se voyant abandonné de la France, en eût un extrême déplaisir ; & fut forcé par cette alliance à se réconcilier avec sa femme, & à faire la paix avec son Beaupere, à qui il envoya un ample pouvoir de gouverner leurs Etats avec la même autorité qu'eux.

La

La Cour estant allée vers ce temps-là à Salamanque, Ximenés y receût avis que D. Petro Hurtado Gouverneur de Caçorla estoit mort à Guadajajara. Comme ce Gouvernement luy appartenoit, il envoya incontinent des gens sages & autorisez pour faire de nouveau prester serment de fidélité aux Troupes qui estoient dans ses châteaux, & pour prendre garde qu'on ne troublast le repos public, & qu'on ne pillast l'argent qu'on avoit levé dans les terres de son domaine, comme il arrive souvent en ces rencontres. Il ne se pressa pas de pourvoir à cette charge; & l'on crut que pour reconnoître les graces qu'il avoit receuës du Roy Philippe, il attendoit que ce Prince luy demandast ce gouvernement pour quelqu'une de ses Creatures.

Cependant on entroit dans l'année 1506. & l'on espéroit que le Traité entre les deux Couronnes seroit conclu peu de jours après; on en receût en effet la nouvelle le jour des Rois, & d'abord on la fit publier par les Hérauts dans les principales villes du Royaume. Depuis ce jour-là toutes les Expéditions & tous les Actes publics se firent au nom de Ferdinand, de Philippe & de Jeanne. Après-quoey Ferdinand retourna à Ségovie, pour prendre le divertissement de la chasse, qu'il aimoit avec passion.

Mais à peine avoit-il passé quelques jours en repos, qu'il apprit que son Gendre & sa Fille s'estoient embarquez, & qu'ils arriveroient bien-toft en Espagne. Quoy-que cette nouvelle ne luy fust

L'AN  
1506.

pas fort agréable, il ordonna pourtant qu'on fist des Processions, & qu'on distribuast de l'argent aux Eglises & aux Monastères, pour demander à Dieu pour eux une heureuse navigation. Il s'avança jusqu'à Valladolid pour estre plus près de la Mer, & pour les aller recevoir sur les costes d'Asturie au premier bruit de leur arrivée. Mais ils avoient eû les vents contraires, & la tempeste les poussa sur la coste de Galice, où ils débarquèrent au port de Coruña.

Ferdinand commanda au Vice-Roy de Galice & au Duc de Cardonne, de les recevoir de sa part, & de leur témoigner la joye qu'il avoit de leur arrivée. Pour luy il s'arresta à Molina à dessein de les aller joindre à Compostelle, où ils estoient convenus de se rendre les uns les autres. Ce retardement fut cause de tous les déplaisirs qu'il eût dans la suite: car Philippe fatigué de la mer, voulut se reposer quelques jours, & marcha si lentement, que les Grands & les Seigneurs du Royaume eurent le temps de le prévenir & d'achever ce que Manuël avoit commencé.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Gard. c. 17.*

*Zurita Annal.*  
*Arang. c. 14.*  
*l. 6. t. 6..*

Ils luy firent entendre que Ferdinand avoit résolu de luy oster la Couronne; que c'estoit un esprit vain qui ne vouloit personne au-dessus de luy, & qui ne pouvoit souffrir d'égal; que l'alliance qu'il avoit faite avec la France ne montroit que trop ses mauvais desseins, & qu'il prenoit déjà des mesures pour établir sa domination, du moins pour enrichir l'Aragon des dépouilles de la Cas-

tille, & ruïner les Enfans qu'il avoit d'Isabelle, pour établir ceux qu'il auroit de la Pinceſſe Germaine qu'il venoit d'épouſer.

---

L'AN  
1506.

Philippe qui eſtoit naturellement credule & ſouſponneux, aigri déjà par l'union que ſon Beau-pere avoit faite avec la France, reſolut de ne le point voir; & comme il ſçeut que Ferdinand venoit le trouver à Compoſtelle, il tourna tout-d'un-coup d'un autre coſté, de-peur de le rencontrer; declarant qu'il eſtoit dans ſes Etats, & qu'il n'avoit beſoin ni du conſeil ni de l'autorité d'un autre pour les gouverner. Il ne voulut pas permettre à la Reine de voir ſon Pere, & proteſta qu'il ne ratifieroit jamais le pouvoir qu'il luy avoit envoyé de Flandres.

Ferdinand reconnut alors la faute qu'il avoit faite de s'eſtre arreſté à Molina, & d'avoir donné le temps à ſes ennemis de le décrier. Les Seigneurs qui l'avoient accompagné le quittèrent preſque tous hormis l'Archevêque, l'Almirante & le Conneſtable de Caſtille, le Duc d'Albe & ſon frere, & le Marquis de Denia. Il fut ſur le point de ſe retirer, piqué de l'affront qu'il venoit de recevoir: il diſſimula pourtant ſon chagrin & ne le découvrit qu'à l'Archevêque de Toledé. Il le pria de l'aſſiſter de ſes conſeils, & ſe plaignit à luy de ce qu'il ne l'avoit pas averti de ſa négligence. Ximenes luy répondit qu'il luy avoit conſeillé mille-fois non-ſeulement de ſe haſter, mais encore d'aſſembler des Troupes pour tenir en bride les Mé-

*Zurit. ann.  
Arang. l. 6.  
c. 27. t. 6.*

L'AN  
1506.

contens & son Gendre même; & qu'il avoit toujours méprisé ses avis.

Il adjoûta qu'il ne falloit pas se rebuter, qu'il prist ses resolutions, & que pour luy il executeroit ses ordres fort fidèlement. La résolution fut que l'Archevêque iroit trouver Philippe pour tâcher de l'adoucir, & de luy oster les mauvaises impressions qu'on luy avoit données de son Beau-pere, & pour ménager à quelque prix que ce fust, une entreveüe, où ils pussent s'expliquer mutuellement, & retenir les esprits des Courtisans du moins par l'image d'une reconciliation apparente, ce qui estoit d'une grande conséquence.

Il alla donc à Orense où ce Prince estoit arrivé le matin, & luy envoya sur le soir François Rüyz pour luy faire ses complimens, & pour luy demander une audience le lendemain. Philippe luy manda qu'il seroit ravi de le voir : car il avoit reconnu à son premier voyage en Espagne, son autorité & son courage, & l'avoit toujours traité avec beaucoup de considération & d'honnesteté, allant au-devant de luy pour le recevoir, & sortant de sa chambre pour le reconduire. Quelques Seigneurs bien intentionnez se réjouirent, dans l'espérance qu'il pourroit terminer par sa présence & par ses conseils, les différens qui alloient troubler tout le Royaume.

Ximenés vint le lendemain au Palais, & le Roy le receût devant toute sa Cour, avec des marques extraordinaires d'estime & de bienveillance, tant

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c 17.*  
*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 3.*

à cause de sa dignité de Primat que les Rois d'Espagne ont de tout temps fort réverée; qu'à cause de sa prudence & de la sainteté de ses mœurs, dont il estoit bien informé. Ils s'entretenrent assez long-temps en particulier, & ils sortirent l'un & l'autre fort satisfaits de cét entretien. Tous les Seigneurs allèrent aussi-tost le voir, & il les receût avec tant de civilité, qu'ils prirent confiance en luy: car il sçavoit si bien mesler la bonté avec la sévérité, qu'il n'y avoit pas un homme plus grave, ni plus agréable; quoy-qu'il panchast toujours davantage du costé de la sévérité.

Cependant il ne cessoit de voir le Roy & de négocier son accommodement avec Ferdinand: il eût plusieurs conférences avec ses Ministres, & leur représenta que les auteurs de ces divisions n'agissoient que par passion ou par intérêt; Qu'ils ne pouvoient souffrir Ferdinand, parce-qu'il avoit trop de mérite, & qu'il connoissoit trop leurs mauvais desseins; Qu'on se repentiroit un jour d'avoir écouté de tels conseils, mais que ce seroit peut-estre trop tard; Qu'il avoit pitié de voir un Roy nouveau, étranger, jeune, refuser les secours & les avis d'un Beaupere qui avoit beaucoup d'expérience, une grande connoissance des personnes & des affaires du païs, & un grand intérêt à luy conserver son autorité; & qu'enfin il ne pouvoit se consoler de ce que l'Espagne alloit peut-estre se perdre sous deux grands Rois qui la rendroient florissante, si celuy qui estoit dans la vigueur &

---

L A N  
1506.

dans la force de son âge sçavoit se servir de la maturité & de la prudence de l'autre. Mais ces raisons ne firent aucun effet, parce-qu'on perd difficilement les premières impressions; que la plupart des hommes sont plus susceptibles des mauvais conseils que des bons; & que les Flamans qui suivoient le Prince, ne l'auroient plus gouverné s'il eust esté d'accord avec son Beaupere, & auroient perdu par-là toutes les espérances qu'ils avoient conceuës de dominer ou de s'enrichir.

Ne pouvant réüssir de ce costé-là, il proposa qu'on laissast à Ferdinand le Royaume de Grenade durant sa vie; qu'il estoit juste de le laisser jouir d'une conquête qu'il avoit faite avec tant de travaux, & de dangers de sa personne; que ce Peuple qui n'avoit pas encore oublié sa religion, ni sa liberté, & qui estoit porté à la révolte, avoit besoin de la présence d'un homme dont il respectast l'autorité; qu'il n'y en avoit point de plus propre que ce Roy même qui l'avoit subjugué, & qui connoissoit tous les avantages qu'il pouvoit tirer de leur pais. Mais cette proposition fut encore rejetée, & toute la réponse fut que Ferdinand sortist de Castille, qu'autrement Philippe ne pouvoit regner avec honneur, ni même avec sûreté.

Il fallut donc se réduire aux conditions du Testament de la Reine, à l'exclusion toutefois de l'article de la Regence. Ximenés voyant qu'il n'obtiendroit rien davantage, donna avis à Ferdinand

de l'état des affaires, luy témoigna le déplaisir qu'il en avoit, le consolant & le suppliant de s'accommoder au temps en cette occasion : & Ferdinand luy répondit qu'il luy estoit très-obligé de son affection & de ses soins ; que c'estoit encore un bonheur que l'affaire eust esté terminée si promptement ; qu'il aimoit mieux se contenter de ce peu qu'on luy laissoit, que d'obtenir de plus grandes choses en troublant l'Etat, & faisant croire qu'il avoit dessein de regner par force. Mais qu'il espéroit que Philippe se defabuseroit, & qu'il ne feroit pas long-temps sans implorer son assistance.

Ce fut alors que l'Archevêque donna le gouvernement de Caçorla à D. Garcia de Villaroël son Cousin & son Maistre de Chambre. On connut qu'il avoit laissé cette charge vacante pour attendre le nouveau Roy, afin d'avoir son agrément : car estant un jour avec ce Prince, il envoya querir D. Garcia, & luy dit en présence de sa Majesté : *Garcia de Villaroël, baissez les mains au Roy nostre Seigneur, pour la grace qu'il vous a faite de vous donner le Gouvernement de Caçorla.* Ce qu'il fit aussitost ; & il receût peu de jours après les provisions de cette charge.

Après que les affaires entre les Rois eurent esté ainsi réglées, Ximenés engagea Philippe à voir son Beaupere ; en luy persuadant qu'il estoit nécessaire pour la satisfaction & pour l'édification des Peuples, qu'ils donnassent des marques publi-

---

L'AN  
1506.

*Eugen. de Re-*  
*blés vid. del*  
*Card. c. 17.*

*Alvar. Go-*  
*mez de reb.*  
*gest. Xim. l. 3.*

L'AN  
1506.

ques d'une sincère réconciliation. Ce Prince y consentit ; & parce qu'il falloit un homme habile & intelligent pour régler le temps, le lieu & l'ordre de cette entreveüe, D. Manuel fut choisi pour cette négociation. Mais comme il sçavoit les chagrins qu'il avoit donnez à Ferdinand, il n'osoit paroistre devant luy sans avoir pris auparavant ses précautions & ses seûretetz. Le Roy Catholique l'ayant sçeu, envoya aussi - tost le Duc d'Albe & Antoine de Fonseca en ostage à son Gendre, qui les renvoya sur leur parole dans la Maison de l'Archevêque, où ils furent traitez magnifiquement.

Cependant Philippe après avoir sejourné près de trois semaines à Orense, estoit venu à Sanabria où se devoit faire l'entreveüe ; & comme il fut averti que son Beaupere en approchoit, il partit pour aller au-devant de luy. Environ mille Allemans bien armez, marchaient devant, en ordre de bataille. Ils estoient suivis de six-vingts hommes d'armes & de vingt Gardes à cheval, avec leurs casques chamarrées d'argent, au milieu desquels estoit le Roy, ayant à sa droite l'Archevêque de Toledé ; à sa gauche D. Manuel son Grand Trésorier, & tous les Seigneurs Espagnols & Flamans autour de luy. Ferdinand s'avançoit de son costé sans bruit & sans faste, ac compagné de quelques personnes de qualité qui n'avoient pas voulu le quitter, & suivi, selon sa coutume, de deux-cens Gardes montez sur des mules, n'ayant que leurs épées avec des cappes fronsées, & des bonnets à  
la

la mode du païs : il affectoit même dans une rencontre comme celle-cy, cette simplicité & cette modestie, & marchoit comme un Pere qui alloit recevoir ses Enfans, & comme un Roy que sa gloire passée, & son âge avancé mettoient au-dessus de ces petites ostentations.

Il ne laissoit pas d'avoir dans sa simplicité un air de fierté & de grandeur. Lors-que les deux Cours furent en présence l'une de l'autre, Ferdinand s'arresta sur une hauteur, pour laisser le chemin libre à quelques Cavaliers Allemans, qui le salüoient en passant, & filoient dans un fort grand ordre. Les Bataillons qui venoient après le salüèrent aussi d'une décharge de mousquets, & s'avançant environ cent pas dans la plaine, firent un cercle, & enveloppèrent les deux Rois selon l'ordre qu'on leur avoit donné. Les Seigneurs & Grands du Royaume se trouvant ainsi comme renfermez, ne purent s'empescher de s'approcher du Roy Catholique, & de luy baïser les mains.

Quoy-qu'ils l'eussent offensé, il les receût fort civilement, & se contenta de se divertir de leur bizarre vanité : car voyant le Duc de Nájare, qui avoit plus de faste, que de valeur, armé d'une cuirasse, avec un bonnet de taffetas noir, un Ecuyer qui portoit sa lance, & un Capitaine à la teste de quelques Gens-d'armes qu'il avoit levez : *Seigneur Duc*, luy dit-il en souïriant, *je vous connois à ce train & à cet air-là : Ce n'est pas d'aujourd'huy que vous estes bon Capitaine* : le Duc luy ré-

---

L'AN  
1506.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim. c.*  
*17.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 3.*

*Zurit. ann.*  
*Aragon. l. 7.*  
*c. 5. tom. 6.*

L'AN  
1506.

pondit en se baissant très-respectueusement, *Le tout pour le service du Roy nostre Seigneur & de vostre Majesté.* D. Garcilasso de la Vega qui avoit esté son Ambassadeur à Rome auprès du Pape Alexandre VI. & qui n'avoit jamais passé pour homme de guerre, s'estant présenté, le Roy l'embrassa avec affection, & sentant qu'il estoit armé comme les autres sous ses habits; *Garcia*, luy dit-il, *vous n'aviez pas autrefois les épaules si larges, vous estes grossi tout-à-coup.* Ils s'estoient précautionnez de la sorte, afin-que si Ferdinand eust voulu entreprendre quelque chose, ils fussent en état de se défendre.

La salutation se passoit ainsi gayement, lorsque le Roy Philippe parut. Dés-qu'il vit son Beaupere venir à luy, il fit mine de vouloir descendre de sa mule; mais Ferdinand piqua la sienne, & luy fit signe de n'en rien faire. Philippe quitta aussi-tost le parasol qu'il portoit, le salua, & luy demanda instamment ses mains à baiser. Le Roy Catholique l'embrassa & le baisa avec beaucoup de tendresse: ils se parlèrent, comme s'ils n'eussent jamais esté broüillez, & s'ils se fussent aimez cordialement. Mais comme les Rois avoient à s'entretenir plus à loisir & plus en repos, ils entrèrent dans un petit Hermitage qui estoit sur le chemin, accompagnez seulement de Ximenés & de Manuel.

L'Archevêque qui souhaitoit avec passion d'entretenir la bonne intelligence entre ces deux Prin-

cès ; & qui sçavoit d'ailleurs les mauvaises intentions de Manuël, & la peine qu'avoit le Roy Catholique de le voir & de traiter avec luy, resolut de le faire sortir, de-peur qu'il ne prit occasion de ces entretiens particuliers, d'aigrir encore l'esprit de son Maistre. Il se tourna de son costé & luy dit avec sa sévérité naturelle : *Seigneur Manuël, les Rois veulent estre en liberté, laissons-les conférer ensemble, puis-qu'ils sont seuls & qu'ils ne nous ont pas commandé de les écouter. Sortez, vous : & moy je garderay la porte, & feray l'office d'Huissier en cette occasion.* Manuël comprit bien ce que l'Archevêque vouloit faire ; mais il fut surpris, & n'eût pas le courage de luy répondre, & sortit, quoy-qu'avec beaucoup de regret : Alors l'Archevêque fermant la porte alla s'asseoir avec les deux Rois.

Ils furent plus de deux heures ensemble, & tout l'entretien ne fut qu'une instruction que le Roy Catholique donna à son Gendre, luy remontrant avec quelle vigilance il falloit conduire un Etat ; comment il devoit se garder des fourbes & des flateurs, qui cherchent leurs intérêts aux dépens de ceux de leurs Maistres. Il luy donna une connoissance générale des mœurs du pais & des affaires principales du Royaume, & luy fit entendre qu'il avoit voulu luy aider à porter le poids du Gouvernement jusqu'à ce qu'il eust eû un peu plus de connoissance de la Nation & des personnes qu'il devoit conduire ; mais qu'enfin puis-que les Grands de Castille ne l'avoient pas jugé à-pro-

---

L'AN  
1506.

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 28.  
c. 21.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 17.*

L'AN  
1506.

pos, il alloit avec plaisir gouverner ses Etats, & prier Dieu qu'il accordast à ses Enfans la grace de bien gouverner les leurs.

Il luy recommanda sur toutes choses, de regarder l'Archevêque de Toledé comme son Pere, & de croire que rien ne pouvoit luy arriver de plus heureux, que d'avoir un Conseiller & un Ministre comme celuy-là. Philippe écouta fort paisiblement ce discours, tâcha de se justifier du passé, & promit qu'il profiteroit des bons avis qu'il venoit de recevoir. Après cela ils se séparèrent contens en apparence l'un de l'autre. Mais Ferdinand n'avoit osé demander à son Gendre de voir sa Fille, & Philippe ne le luy avoit pas offert, quoy-qu'il sçeuft que son Beaupere n'avoit pas de plus grande passion. Ainsi cela fit voir que l'un n'estoit pas sincèrement reconcilié, & que l'autre ne pouvoit pas estre satisfait. Ils se donnèrent pourtant mille témoignages d'amitié devant les Courtisans.

*Zurit. Annal.  
Arag l. 7.  
c. 5. tom. 6.*

Le Roy Catholique se retira depuis en Aragon, après avoir demandé plusieurs fois la liberté de parler à la Reine sa Fille, sans qu'il eust pû l'obtenir. Ce qui le toucha si sensiblement qu'il perdit enfin sa modération, & protesta que c'estoit à la seule considération de cette Princesse qu'il avoit souffert tant d'indignitez, mais qu'il n'avoit plus rien à ménager, & que si l'on manquoit à la moindre chose à son égard, il sçauroit bien se venger & du present & du passé. Le Duc d'Albe & le Marquis de Denia, le voulurent suivre en

Aragon, & même en Italie ; mais il ne voulut pas le leur permettre. Après cette entreveuë des deux Rois, on fit dire à Ferdinand que le pais estant fort desert & stérile, il estoit necessaire qu'il s'éloignast le plus qu'il pourroit, de-peur qu'ils ne s'incommodassent les uns les autres. Philippe s'arresta à Benévent chez le Comte Pimentel durant quinze jours. Ximenés le suivit, & quoy - qu'il ne se trouvast pas aux divertissemens publics dont ce Prince estoit occupé, il fut sur le point d'y périr par un accident impréveu.

---

L'AN  
1506.

Un jour que le Comte donnoit un combat de Taureaux, & que la Cour après un grand festin devoit finir la journée par cette feste, l'Archevêque alloit voir le Roy selon sa coûtume. On avoit fait devant le Château un Amphitéatre qui reugnoit autour d'une grande place, où l'on n'avoit laissé qu'une entrée libre pour la commodité des Courtisans, & de ceux qui avoient soin de ce spectacle. Comme le passage estoit fort étroit, Ximenés avec une partie de ses gens, traversoit la place fort gravement, & le reste estoit encore à la barrière, lors-qu'on lâcha inconsidérément un Taureau qui blessa les premiers qui se rencontrèrent, & les auroit tous tuez infailliblement, si le cry qu'on fit de tous costez, n'eust un peu étonné cet Animal furieux, & si les Gardes du Roy ne fussent heureusement accourus, & ne l'eussent fait mourir à coups de piques. L'Archevêque poursuivit son chemin sans se troubler, & entra

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

L'AN  
1506.

dans le Château. Le Roy vint au-devant de luy, & voyant qu'il n'estoit pas blessé, luy demanda s'il n'avoit pas eû bien peur; à quoy il répondit qu'il n'y avoit rien à craindre où estoient les Gardes de sa Majesté. Il s'adressa pourtant à Pimentel, & le pria d'avertir ses gens d'estre un peu plus circonspects dans ces divertissemens meurtriers, & d'avoir pitié des Passans.

Quand il eût esté quelque-temps à la suite du Roy, il délibéra s'il s'en retourneroit dans son Diocèse; mais après avoir bien considéré l'état des affaires, il résolut de ne pas s'éloigner de la Cour, & crut qu'il ne pouvoit avec honneur abandonner ce jeune Roy aux mauvais conseils qu'on luy donnoit, & que Dieu l'avoit destiné à se sacrifier pour le bien public. Il écrivit donc à ses Grands-Vicaires de redoubler leurs soins pendant son absence, d'expédier toutes les affaires ordinaires, & de l'informer de celles qui seroient de conséquence pour la correction des mœurs, & pour le soulagement du Peuple.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. ibid.*

Cependant le Roy & la Reine de Castille arrivèrent à petites journées jusqu'à Valladolid, pour aller delà à Burgos se faire couronner, & recevoir le serment de tous les Etats du Royaume, selon les formes accoûtumées. Le Roy s'estoit avancé pour visiter en passant la forteresse de Simancas. Il en avoit donné depuis peu le gouvernement à D. Pedro Guevara; & le bruit courroit qu'il avoit dessein d'y laisser la Reine, dont il

n'estoit pas content, à cause du chagrin qu'elle témoignoit de l'éloignement du Roy son Pere. Mais l'Archevêque & le Connestable qui conduisoient cette Princesse, détournèrent adroitement le coup qui auroit sans doute renouvelé tous les troubles: car au sortir de Valladolid comme ils eurent rencontré deux chemins, l'Archevêque demanda quel estoit celuy de Simancas pour l'éviter, le Connestable répondit: *Voicy celuy de Burgos*, en le montrant; & la Reine ayant tourné de ce costé-là, on fut obligé de la suivre. Comme c'estoit la Capitale de la vieille Castille, les Etats y avoient esté convoquez, & le Roy Archiduc y venoit avec sa Femme pour recevoir les premiers hommages de leurs Sujets. Ils descendirent dans la maison du Connestable, d'où la Reine ne voulut jamais sortir, quoy-qu'on la conviait d'aller voir les curiositez de la Ville, & sur-tout un célèbre Monastère de Filles de Saint Bernard. Philippe, & Jeanne furent reconnus solennellement, & avec des réjouissances extraordinaires; & l'on commença à régler les affaires publiques.

Ce fut alors que Ximenés s'apperceût que rien ne se faisoit que par l'ordre & par le conseil de D. Manüel, dont nous avons déjà parlé. Il avoit esté Secrétaire des commandemens de Ferdinand, qui l'avoit employé depuis dans des négociations importantes; mais il trahit les secrets de son Maître, dés-qu'il crut que c'estoit son avantage d'en prendre un autre. Il sema la discorde entre l'Ar-

---

L'AN  
1506.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 17.*

L'AN  
1506.

chiduc & Ferdinand & il eût l'adresse d'en profiter. Philippe n'aimoit pas le travail, & il fut ravi de trouver un Ministre laborieux. Il estoit libéral jusqu'à la profusion, & il aimoit un homme qui avoit le maniment de ses Finances, & qui fournissoit à ses plaisirs & à ses bienfaits. La haine qu'il avoit pour Ferdinand & celle que Ferdinand avoit pour luy, l'attachoient davantage à ce jeune Prince, & le luy rendoient tous les jours plus agréable; ainsi il parvint à gouverner son Maître qui le combloit de biens, & luy laissoit approprier une partie de son Domaine. L'insolence qui est la compagne ordinaire des grandes prospéritez, quand elles ne tombent pas dans un cœur noble & généreux, le rendoit déjà odieux à plusieurs. Les Grands du Royaume qui prétendoient quelque part au Gouvernement de l'Etat, & à la confiance du Prince, virent qu'ils n'avoient pas beaucoup avancé de s'estre défaits de Ferdinand, & commençoient à murmurer contre la fierté du Ministre & contre la préoccupation du Roy qui le préféroit à tous les autres.

*Zurita Annal.  
Aragon. l. 7.  
c. 1. tom. 6.*

Ximenés vit bien ce qu'on pouvoit attendre de tels commencemens: & pour empêcher la ruine de son païs, & conserver au Roy l'amitié des Peuples, il resolut de luy faire des remontrances, & de décréditer Manuël dans son esprit. Il estoit difficile & même dangereux, d'entreprendre de détruire un premier Ministre & un Favori si bien établi; mais les difficultez n'arrestoient pas l'Archevêque,

chevêque lors-qu'il s'agissoit du bien public.

L'occasion qu'il cherchoit, se presenta presque aussi-tost. Bertrand de Salto un des Trésoriers du Royaume, qui honoroit fort ce Prélat, & qui luy communiquoit ordinairement les affaires de conséquence dont il estoit chargé, l'estant venu voir, luy montra plusieurs Ordonnances que le Roy venoit de signer. Il y en avoit une entr'autres, expédiée par le conseil de Manuël, pour affermer le revenu des Soyés de Grenade au préjudice du droit que le Roy Catholique y avoit par le Testament de la Reine, & par le dernier Traité fait avec luy. L'Archevêque demanda à la voir, & après l'avoir leüe il la déchira & jetta les piéces à terre en présence de plusieurs personnes; puis regardant son ami, avec un air severe & indigné: *Bertrand de Salto*, luy dit-il, *si je n'estois autant de vos amis que j'en suis, j'irois trouver le Roy de ce pas, pour le prier qu'il vous fist faire vostre procès.* Il commanda à Vallejo son Maître de Chambre, de ramasser toutes ces piéces & de les garder soigneusement; & sortit aussi-tost pour aller parler au Roy, avant qu'on eust pû le prévenir: car tous ceux qui avoient veü cette action l'avoient trouvée peu respectueuse & bien hardie.

Il entra dans le Cabinet du Roy, & après luy avoir exposé son emportement avec franchise, il luy representa l'injustice qu'on luy faisoit faire, l'occasion qu'il donnoit à Ferdinand de se vanger des mauvais traitemens qu'on luy avoit

---

L'AN  
1506.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

*Eugen. de Re-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 17.*

---

L'AN  
1506.

faits; les conséquences pour un Roy de rompre les Traitez, & de manquer à sa parole sans aucun sujet, & même sans aucun prétexte. Il le supplia de considérer qu'on abusoit de sa bonté royale; qu'on passoit tous les jours par dessus les Loix du País, & que les Peuples commençoient à murmurer; que le respect & la fidélité qu'il avoit pour sa Majesté, l'obligeoient de l'avertir que ce n'estoit pas ainsi qu'il falloit gouverner les Castillans; qu'on luy donnoit de très-pernicieux conseils, & que s'il n'y mettoit ordre promptement, il ne seroit peut-estre plus en état d'y remédier.

Le Roy étonné de ce discours, luy répondit: qu'il n'avoit pû en si peu de temps prendre connoissance des affaires ni des coûtumes du Royaume; que ce n'estoit pas son intention de faire aucune injustice; & qu'il le prioit, luy, qu'il regardoit comme son Pere, de vouloir bien continuër à luy donner ses bons avis. L'Archevêque le remercia très-respectueusement de l'honneur qu'il luy faisoit; & luy dit que l'avis le plus important & le plus nécessaire qu'il avoit à luy donner pour l'intérêt de l'Etat & pour le sien propre, c'estoit d'éloigner D. Manuël, en luy donnant quelque honorable employ hors du Royaume, comme pourroit estre l'Ambassade de Rome. Ce Prince trouva la proposition un peu rude, & crut qu'il auroit peine à se passer de ce Ministre auquel il estoit accoutumé; & qu'il n'estoit pas même seûr de se défaire d'un homme à qui il avoit confié

tous ses secrets ; mais pourtant les remontrances de l'Archevêque l'avoient touché. Il trouva un milieu pour ne pas perdre Manuël, & pour oster tout sujet de plainte & de murmure contre luy.

Il se tenoit tous les Vendredis un Conseil secret où sa Majesté elle-même présidoit, & où l'on régloit tout ce qui regardoit le Gouvernement. C'estoit-là qu'on traittoit des Finances, des affaires étrangères & de toute la conduite intérieure du Royaume. Le Roy commanda qu'on communiquast à Ximenés les Jeudis au soir tout ce qu'on devoit rapporter le lendemain dans le Conseil, & le pria de vouloir bien donner ses avis sur chèque article, pour lesquels il l'asseûroit qu'on auroit beaucoup de déference. L'Archevêque supplia sa Majesté de ne pas le charger d'une commission qui estoit d'un grand travail ; & qui luy attireroit sans doute l'envie de plusieurs personnes plus ambitieuses & même plus habiles que luy. Mais le Roy persista, & luy dit que c'estoit une peine à la verité, mais qu'il avoit espéré qu'il voudroit bien la prendre pour l'amour de luy, & rendre ce service à sa Patrie.

Il accepta donc cet employ ; & depuis ce jour-là on n'expédia rien sans le consulter. Le Conseil s'assembloit dans le Palais ; on se trouvoit chez luy le jour d'au paravant pour luy rendre compte des affaires importantes qu'on devoit proposer devant le Roy. D. Manuël devint plus civil & plus modeste, & n'oublia rien pour gagner les bon-

---

L'AN  
1506.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

L'AN  
1506.

nes graces de l'Archevêque, dont il craignoit le credit & l'austérité. Mais les choses changèrent de face par le decés du Roy de Castille, qui arriva peu de temps après, en cette manière.

Le Gouvernement du Château de Burgos estant venu à vaquer, & le Roy l'ayant donné à Manuël, en un temps où l'on ne pensoit qu'à se divertir, le nouveau Gouverneur voulut, le jour qu'il en prit possession, donner un festin magnifique à son Maistre. Toute la Cour y fut invitée, & la Reine seule refusa de s'y trouver, à cause de quelques soupçons qu'elle avoit alors contre son Mary. On s'y réjouit; on y mangea & on y but avec excès. Le Roy s'estant levé de table monta quelques-uns de ses chevaux; il joua ensuite assez long-temps à la paume: tout échauffé qu'il estoit il but une aiguëre d'eau fraîche, & la nuit la fièvre le prit avec un assez grande douleur de costé. Le mal augmenta le lendemain, & le troisième jour on reconnut qu'il estoit en danger.

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 17.*

Ximenés luy envoya d'abord le Docteur Yanguas son Medecin, très-sage & très-habile en son art, pour voir l'état de la maladie du Roy, & pour servir s'il pouvoit par ses remèdes, ou du-moins par ses conseils, à sa guérison. Le Roy ayant sçeu qu'il estoit à la porte, commanda qu'on le fist entrer: il s'approcha du lit; & après avoir examiné le malade, il demanda s'il avoit esté saigné. Comme on luy eût répondu que non, il parut surpris, & fut d'avis qu'on le saignast incontinent; mais

les Medecins Flamans soutinrent qu'il ne falloit pas l'affoiblir, & se moquèrent de luy comme d'un homme qui ne connoissoit pas le temperament du Roy, & qui sur la Medecine ne sçavoit que la methode de son pais. Le Docteur alla retrouver l'Archevêque, & l'avertit que le mal estoit devenu incurable par l'ignorance des Medecins; qu'il comptast sur la mort du Roy, & qu'il vist là-dessus les mesures qu'il avoit à prendre. En effet, ce Prince mourut le sixième jour de sa maladie, qui fut le vingt-cinquième de Septembre, à l'âge de vingt-huit ans. La Noblesse & le Peuple le regrettèrent: car outre qu'il estoit honneste, bien-faisant, familier, & magnifique, il n'avoit esté que cinq mois en Espagne, & la laissoit encore dans les douceurs d'un Regne naissant.

Dés-que le bruit se fut répandu que le Roy estoit en danger, les principaux Seigneurs alloient à tous momens chez l'Archevêque pour conférer avec luy. Lors-qu'ils sçeurent qu'il estoit à l'agonie, ils s'assemblèrent pour délibérer sur la conjoncture presente, afin-que leur résolution fust prise quand le Roy mourroit, & qu'on eust le temps de songer à ses funerailles, & à la consolation de la Reine. Tous les Grands du Royaume se trouvèrent à ce Conseil, l'Archevêque, le Connestable, l'Almirante, le Comte de Benevent, le Marquis de Villene, le Duc de l'Infantade, les Ducs d'Albe & de Najare, le Comte de Füensalida, le Marquis de Denia avec Jean Manuel & An-

---

L'AN  
1505.

*Zurita Annal.  
Aragon. l. 7.  
c. 15.*

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 28.  
c. 23. tom. 6.*

L'AN  
1506.

toine Fonseca, les deux Grands Trésoriers de Castille, & plusieurs autres personnes de la première qualité.

On exposa d'abord que le Roy ne pouvoit pas revenir de sa maladie, que la Reine, à cause de son incommodité, & l'Archiduc Charles à cause de son bas âge, n'estant pas en état de gouverner leurs Etats, il falloit nommer quelqu'un d'entr'eux pour en exercer la Regence. Quelques-uns furent d'avis de députer à Ferdinand, pour le prier de venir reprendre la conduite du Royaume. Plusieurs de ceux mêmes qui luy avoient esté contraires, furent de ce sentiment, parce-qu'ils avoient satisfait leurs haines, & qu'ils aimoient mieux luy obéir qu'à leurs égaux : l'affaire sembloit pencher de ce costé-là. Mais le Comte de Bénévent ennemi irréconciliable de ce Prince, se leva, & leur representa qu'ils prenoient-là une étrange résolution, de rappeler un homme qu'ils venoient de chasser unanimement, qui avoit le cœur encore rempli du ressentiment de l'affront qu'on luy avoit fait, qui de leur ennemi deviendroit leur maître, & qui estant sçavant en l'art de dissimuler, les caresseroit au commencement, & se joueroit à la fin de leurs testes. Il parla avec beaucoup de passion, & finit en protestant qu'il avoit chez-luy deux cuirasses neuves, qu'il useroit sur son corps à la guerre, avant-que de souffrir que le Roy d'Aragon vint encore dans la Castille.

Ce discours émeût toute l'Assemblée, & réveil-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

la l'averſion qu'on avoit eûe pour Ferdinand. L'Archevêque qui n'avoit pas encore parlé, & qui avoit voulu fonder les opinions, prit alors la parole, & prévoyant les troubles qu'il cauſeroit ſ'il s'oppoſoit au torrent, il remontra que dans le choix qu'on alloit faire, il ne falloit conſulter ni ſes amitez ni ſes haines; Que pour luy, encore qu'il honorast beaucoup le Roy Catholique, il aimoit auſſi le bien & la gloire de ſon País: Qu'il y avoit tant de bons conſeils dans le Royaume, qu'il ne falloit pas en chercher ailleurs; Que c'eſtoit faire tort à une auſſi illuſtre Aſſemblée que de délibérer là-deſſus; Qu'il ne nioit pas que Ferdinand par ſon jugement & par ſon expérience, ne fuſt capable de conduire ces Etats, mais qu'il avoit gouverné la Caſtille plus de quarante ans, & qu'il eſtoit à-propos de luy laiſſer gouverner l'Aragon; Qu'ils jettassent les yeux ſur quelqu'un, dont la ſageſſe, la probité & la valeur fuſſent reconnues; Qu'ils eſtoient tous de ce caractère, & qu'on ne pouvoit ſe tromper au choix; Qu'en ſon particulier il leur répondoit qu'il reconnoiſtroit auſſi-toſt celui qu'ils auroient nommé, qu'il l'honoreroit comme le Roy même, & qu'il employeroit & ſon credit & ſon conſeil pour le faire honorer des autres. . . .

Cét avis auquel on ne s'eſtoit pas attendu, donna une très-grande joye à l'Aſſemblée: car ſ'il ſe fut obſtiné à demander Ferdinand, il auroit entraîné les Peuples, & il ſeroit ſans doute arrivé de

L'AN  
1506.

grands defordres Ils éleurent Ximenés d'un commun consentement, comme un homme d'une vie irreprochable, aimant les loix & la justice, autorisé dans l'esprit des Peuples, aimé des Grands, & n'ayant avec eux aucune liaison de cabale ou de parenté, & le chargèrent de l'Administration du Royaume, & de la garde de la Reine; avec cette condition pourtant, qu'il ne feroit rien sans la participation du Connestable, & du Comte de Najare, & qu'après la mort du Roy on se rassembleroit encore, pour voir ce qu'on auroit à faire. Cette Assemblée dura depuis midy jusqu'à minuit.

Le lendemain matin on vint avertir l'Archevêque que le Roy venoit de mourir. Cette nouvelle le toucha; il se renferma quelque temps dans son Oratoire; & quoy - qu'il eust résolu de montrer en public beaucoup de constance, il ne put cacher son affliction, ni retenir quelques larmes qui luy échapèrent. Il alla chez la Reine qu'il trouva accablée de douleur. Elle demouroit immobile auprès du corps de son Mary, & quelque prière qu'on luy fist, quelque raison qu'on luy pût dire, il ne fut jamais possible de l'en tirer. Sur le soir elle ordonna qu'on le portast dans une sale, & qu'on le revestist d'une robe de brocart d'or fourrée d'hermines, où elle avoit fait mettre une partie de ses pierreries. Ximenés prit les momens les plus commodes, pour s'insinier dans l'esprit de cette Princesse, & pour luy donner toutes les consolations que peuvent inspirer la raison

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 7.*  
*c. 15. tom. 6.*  
*Petr. Martyr*  
*lib. 19. epist.*  
*316.*

fon & de la piété chrétienne.

On estoit convenu le jour d'auparavant, qu'après la mort du Roy, l'Archevêque se logeroit dans le Palais : aussi on y prépara d'abord un Appartement pour luy. Toute cette journée se passa à rendre les derniers devoirs à ce Prince, qu'on embauma, & qu'on exposa durant deux jours sur un lit de parade, vestu de ses habits royaux, deux Sceptres à ses costez, & l'Epée nuë tout auprès. Son corps fut porté solennellement à une lieüe de-là dans la Chartreuse de Mirafleurs, où il fut mis en dépost, jusqu'à ce qu'on pust l'enterrer dans la Chapelle Royale de Grenade. Le même jour qu'il mourut le Connestable & le Duc de Najare, firent le tour de la Ville à cheval avec un Heraut, qui publia dans toutes les Places, Que tous ceux qu'on trouveroit armez dans les ruës, seroient condamnez au foïet ; Que quiconque tireroit l'épée auroit la main coupée ; Que s'il arriroit à quelqu'un de répandre le sang d'un autre, quelque légère que fust la blessure, il seroit aussitost puni de mort ; & que tout Criminel qui se refugioit dans la maison des Grands, y seroit pris sans opposition, & remis entre les mains de la Justice. Cét Edit servit beaucoup pour arrester les Peuples ; mais les Seigneurs ne firent pas grand cas de ces Triumvirs.

Cependant Ximenés écrivit à Ferdinand que Philippe estoit mort en fort peu de jours, Que les Grands du Royaume estoient divisez ; Qu'on l'a-

---

L'AN  
1506.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 7.*  
*c. 15. tom. 6.*

*Marian. hist.*  
*Hisp. lib. 28.*  
*c. 23.*

---

 L'AN  
1506.

voit choisi tumultuairement pour gouverner l'Etat dans cette triste conjoncture; mais qu'il n'y avoit rien de fixe ni de réglé, parce-que personne ne paroissoit résolu d'obcir, & qu'il voyoit dans les esprits une semence de révolte, qu'on auroit peine à étoufer; Que la Reine faisoit pitié, & s'abandonnoit à sa douleur, & que s'il luy restoit encore quelque tendresse pour une Fille desolée, & pour des Peuples qu'il avoit aimez, il laisseroit-là les affaires d'Italie qui estoient paisibles, & reviendroit promptement dans la Castille; Qu'il ne doutoit pas que l'ingratitude & les bizarreries de quelques-uns ne l'eussent rebuté; mais qu'il estoit de sa générosité & de sa prudence, d'oublier le passé; & qu'il l'asseûroit qu'il luy remettrait l'Etat aussi tranquille qu'il eust jamais esté, du vivant de la Reine Isabelle.

Il donna ces Lettres à l'Ambassadeur que Ferdinand avoit laissé en Espagne, avec ordre de faire partir sur le champ un Courrier, pour Barcelone, d'où l'on croyoit que ce Prince n'estoit pas encore parti. Avant-que d'écrire cette Lettre, il demeura long-temps en oraison dans sa Chapelle; & comme il y entendoit la Messe, il commanda tout-d'un-coup qu'on allast fermer son appartement, & fit tout haut une longue & fervente prière entrecoupée de soupirs & de larmes; suppliant la divine Majesté d'avoir pitié de ces Royaumes; de faire que tout y réussit selon ses saintes volontez, pour sa gloire & pour son service; & qu'il ne

laisst pas prospérer la voye des Méchans, qui au préjudice du bien public & au mépris de la sainte Loy entretenoient la discorde, & troubloient le repos des Peuples.

Ce même jour après dîné, les Seigneurs s'assemblèrent encore chez l'Archevêque. Le nombre en estoit plus grand, parce-que dans ce changement, la plupart des Gouverneurs s'estoient rendus à Burgos, pour y recevoir les ordres, ou pour voir le train que les affaires y prendroient. Plusieurs ayant fait réflexion aux liaisons que Ximenes avoit avec le Roy d'Aragon, s'estoient repentis de l'autorité qu'ils luy avoient donnée, & tout estoit disposé à de grandes contestations. Avant qu'on commençast à parler des affaires publiques, le Connestable de Castille se leva, & s'adressant à l'Archevêque, le chapeau à la main, le pria de vouloir prononcer sur certains différens qu'il avoit avec le Duc de Najare; & après avoir dit ses raisons avec beaucoup d'empotement, il demanda justice à la Compagnie. Le Duc soutint sa cause de son côté avec la même chaleur: ils en vinrent à des paroles piquantes, & à des reproches vrais ou faux, qu'ils se firent l'un à l'autre.

L'Archevêque leur fit signe de se taire & de ne passer pas plus avant, & haussant la voix. *Qu'est-cecy, Seigneurs, leur dit-il? Nous ne faisons que commencer, & déjà tout est en desordre? Il est bien temps de vous amuser à vous quereler, lors-que vous devez*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

---

 L'AN  
1506.

*songer avec moy aux moyens de tenir le Royaume en paix. Que la Reine nomme un de vous pour présider à son Conseil, & pour commander en sa place, & je seray le premier à luy obéir.* Cette modération plût à l'Assemblée, & ils répondirent tout d'une voix : *Y a-t-il quelqu'un qui soit plus capable de nous gouverner que Vostre Seigneurie Reverendissime ?* Alors ils luy donnèrent tous leurs suffrages; le prièrent de vouloir bien pour l'intérêt public, se charger de ce pénible fardeau, & luy assignèrent une pension de mille ducats tous les ans, pour luy aider à soutenir sa dignité, & pour épargner ses revenus qu'il distribuoit libéralement aux pauvres.

L'Archevêque sçavoit que plusieurs avoient dessein d'appeller l'Empereur Maximilien, pour gouverner l'Espagne, jusqu'à ce que Charles son petit-fils fust en âge de regner par luy-même; & ç'auroit esté une exclusion perpétuelle pour Ferdinand, dont ce Prélat croyoit la présence nécessaire en Castille. C'est pourquoy il accepta volontiers la Régence, quoy-qu'il en prévist toutes les difficultez. Il dit aux Seigneurs, qu'encore qu'il eust beaucoup d'âge & peu de santé, il espérait avec l'aide de Dieu & leurs bons conseils, qu'ils seroient satisfaits de son application & de sa conduite; Que pour la pension il les en remercioit, parce que Dieu luy avoit donné assez de bien pour soulager les pauvres & pour en assister l'Etat dans les besoins; & que d'ailleurs il sçavoit se régler & vivre de peu. Mais qu'ils

prissent garde à ce qu'ils faisoient, qu'il estoit sévère, ennemi des oppressions & des violences; qu'il ne souffriroit jamais rien qui ne fust dans l'ordre, & qu'il puniroit rigoureusement les factions & les cabales; qu'il estoit encore en leur pouvoir de choisir un autre que luy; mais que s'ils l'avoient une fois nommé, il sçauroit bien se faire obéir, quand il ordonneroit des choses justes, & qu'il n'y auroit ni considération, ni amitié qui pust le faire passer par dessus les loix de la raison & de la justice. Ce discours parut un peu rude à plusieurs, mais il n'y avoit rien que de raisonnable; & ceux qui en auroient paru offensez, auroient donné lieu de croire qu'ils avoient de mauvais desseins: ils consentirent tous à luy obéir, & dès ce jour-là le Triumvirat cessa, & toute l'autorité fut réunie en la personne seule de Ximenés.

Il remplit d'abord les places vacantes du Conseil Royal, de gens éclairés & incorruptibles: il conféra avec les Seigneurs sur quelques réglemens principaux, & leur fit approuver ses opinions. Mais parce-qu'il en voyoit peu qui fussent portez pour le bien public, il crut qu'il falloit estre en état de leur résister, & de les retenir dans le devoir. Il fit venir Jérôme Vianel Vénitien dont nous avons déjà parlé, & luy communiqua le dessein qu'il avoit de lever des Troupes & de luy en donner le commandement. C'estoit un Etranger, qui n'avoit aucune liaison, ni aucune parenté dans

---

L'AN  
1506.

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. c. 17.*

L'AN  
1506.

le Royaume, & qu'il gagna facilement par ses careffes, & par les bonnes pensions qu'il luy donna.

Cét homme luy choisit en fort peu de temps mille Soldats, à qui il faisoit faire tous les jours l'exercice dans une grande plaine hors de la Ville. Comme l'Espagne estoit en paix depuis la prise de Grenade, & que les armes y estoient rouillées, Ximenés fit apporter de Biscaye, mille cuirasses, deux-mille piques & cinq-cens mousquets. Il fit renforcer la Compagnie qui gardoit la Reine & le Palais, afin de s'en servir dans les occasions pour sa garde, & tira D. Alonso de Cardenas du Gouvernement de Grenade, pour l'en faire Capitaine, parce- qu'il l'avoit reconnu homme de cœur, & qu'il gaignoit par-là son Pere qui estoit très- considérable par sa naissance & par son mérite.

Cependant Ferdinand, après avoir fait quelque séjour à Saragosse, avoit résolu de passer en Italie. Il venoit d'épouser Germaine de Foix, que Louïs d'Amboise Evêque d'Albi, Hector Pignatelli Seigneur Napolitain, & Saint-André Juge-Mage de Carcassonné avoient conduite jusqu'à Fontarabie, en qualité d'Ambassadeurs du Roy de France. Quoy-qu'il eust fait serment de ne se pas remarier, & qu'il eust protesté plusieurs fois qu'il ne feroit point ce tort-là à ses Enfants, qu'il n'y avoit plus d'Isabelle au monde & qu'il ne pouvoit retrouver ce qu'il avoit perdu; les cha-

grins que luy donna son Gendre, & l'envie qu'il eût de se maintenir dans la Castille, l'obligèrent à conclure ce mariage, & en même temps le traité qu'il avoit fait avec la France.

L'AN  
1506.

Peu de jours après il estoit allé à Barcelone où sa Flote l'attendoit pour le porter au Royaume de Naples. Ses Amis luy écrivoient sans cesse : *Ne nous abandonnez pas, Sire, venez remettre la paix & la justice, que vous avez maintenües si longtemps parmi nous, qui vous regardons comme nostre Pere. Vostre présence est nécessaire en Castille. Ne souffrez pas qu'une injuste domination s'y établisse. Si vous laissez vieillir le mal, le remede viendra trop tard, & il pourra bien arriver, ou que le Royaume se perdra, ou que vous perdrez le Royaume.* Ces marques de tendresse l'auroient touché, mais les soupçons violens qu'il avoit contre le grand Capitaine ne luy laissoient point de repos. On mandoit qu'il avoit des intelligences secretes avec le Roy Philippe par l'entremise du Cardinal de Roüen; qu'il traitoit avec le Pape, & qu'il estoit prest d'accepter la charge de General de l'Eglise; qu'il attendoit que l'Empereur vint avec une Armée, pour luy livrer le Royaume. On disoit même qu'il alloit marier sa Fille avec le Fils de Prosper Colonne, pour se maintenir malgré le Roy, dans sa Viceroyauté, par le secours de cette puissante Maison. De plus, il demeueroit à Naples, quoy qu'il eust ordre d'en revenir.

Zurit. *Annal.*  
*Arag.* l. 7.  
c. 21. tom. 6.

*Marian. hist.*  
*Hisp.* c. 23.  
lib. 28.

Ferdinand agité de ses défiances, aima mieux

L'AN  
1506.

se mettre au hazard de perdre la Castille, que de laisser le Royaume de Naples sous la conduite du Grand Capitaine. Il s'embarqua à Barcelone avec la Reine Germaine, les Reines de Naples, & grand nombre de Noblesse Castillane & Aragonoise. La tempeste l'ayant jetté sur les costes de Provence, il entra avec une partie de ses Galères dans le port de Toulon, où le Comte de Villars, & plusieurs Prélats allèrent le complimenter & le régaler de la part du Roy de France. Il se remit en mer & arriva le premier d'Octobre à Genes, où le Grand-Capitaine vint le joindre avec les Galères de Naples, ce qui luy donna une joye extraordinaire ; de-là il passa à Portofi où les vens contraires l'arrestèrent encore.

Ce fut-là qu'il receût la nouvelle de la mort du Roy Philippe son gendre le 5. du mois d'Octobre par le Courrier que son Ambassadeur Loüis Ferrier luy avoit dépeché avec les lettres de l'Archevêque de Toledé. Ferdinand fut affligé ou du moins il fit semblant de l'estre, & d'abord il écrivit à ce Prelat la douleur qu'il avoit de cette perte, & la reconnoissance qu'il auroit toute sa vie des témoignages de son amitié. Il luy mandoit que s'il eust reçeu son paquet avant que d'estre embarqué, il auroit pris la route d'Espagne, & quitté pour un temps ses autres affaires ; mais qu'on sçavoit à Naples qu'il estoit parti, & qu'après la dépense qu'il avoit faite d'équiper une flore, il falloit en profiter ; qu'au reste il luy

*Zurita Annal.  
Aragon. l. 7.  
c. 29.*

luy donnoit sa parole qu'il termineroit ses affaires le plûtoſt qu'il pourroit, & qu'il reviendrait en Eſpagne. Que cependant il le prioit inſtamment, puis-que Dieu pour le bon-heur de ce Royaume, l'en avoit fait Adminiſtrateur, d'avoir ſoin de la Reine affligée, & des affaires de cét Etat, & de luy en écrire ſouvent des nouvelles.

---

L'AN  
1506.

Ximenés ayant receû ces lettres avec beaucoup de joye, les communiqua à quelques Amis de Ferdinand, qui en firent part à d'autres; ce qui donna lieu au parti contraire d'accuſer ce Prince d'inquiétude & d'ambition, & de preſſer par des députations réitérées, l'Empereur Maximilien de prévenir le Roy d'Aragon, qui alloit quitter ſes propres affaires, pour venir prendre la conduite de celles de Caſtille. L'Archevêque ſçachant ces intrigues, aſſembla les Seigneurs, & leur dit qu'il trouvoit tous les jours beaucoup de choſes qui paſſoient ſa capacité dans la Charge qu'ils luy avoient donnée, que la Reine ne pouvant agir à cauſe de ſa douleur & de ſon indiſpoſition, & que n'ayant de ſon coſté ni aſſez de crédit ſur ſon eſprit, ni aſſez d'authorité pour régler toutes choſes à ſa volonté, il falloit avoir recours à quelqu'un pour qui elle euſt du reſpect, & à qui elle donnaſt un pouvoir abſolu & irrevocable.

Qu'il y avoit pluſieurs Evêchez vacans qu'il ne falloit pas laiſſer ſans Paſteurs; Que les Tribunaux Eccleſiaſtiques eſtoient mépriſez, & que le Marquis de Pliego avoit eû la hardieſſe de rom-

L'AN  
1506.

pre les Prisons, & de lâcher les Prisonniers, action qu'il falloit punir avec la dernière sévérité; Qu'il ne parloit pas de la santé de la Reine, dont l'affliction & la grossesse pouvoient avoir de fâcheuses suites; Qu'il ne voyoit que deux personnes capables de surmonter ces difficultez, & de gouverner cette Princesse, ou Maximilien son Beaupere, ou son Pere Ferdinand: Que l'un & l'autre estoit occupé à ses propres affaires; mais qu'on les prieroit de les quitter pour quelque temps; Que son avis estoit donc d'aller trouver la Reine tous ensemble, & de luy demander lequel des deux elle aimoit mieux appeller. La chose estoit de trop grande conséquence pour la faire sans la consulter, & cét avis fut généralement approuvé.

*Petr. Martyr  
epist. 17.  
lib. 19.*

La Reine les écouta par une petite fenestre grillée: car c'estoit ainsi qu'elle donnoit ses audiences depuis la mort de son Mary; & soit que cette députation eust un peu réveillé son esprit, soit qu'elle eust eû par hasard cét intervalle de bon sens, elle leur répondit sur tous les chefs avec autant de prudence & de raison, qu'elle eust pû faire avant sa foiblesse: Qu'elle avoit dessein de vivre dans la retraite, comme il convenoit à une Veuve, Que les affaires la chagrinoient, & que de plus elle sentoit bien qu'elle n'en estoit pas capable; Que si son Fils Charles estoit en âge de venir en Espagne & de gouverner les Royaumes que Dieu luy avoit donnez, il n'y auroit pas autre chose à desirer, mais que n'estant pas en cét état, son inten-

tion feroit d'appeller le Roy son Pere, qui connoissoit le Royaume & qui l'avoit rétabli & augmenté par ses travaux; Que pour Maximilien il estoit assez chargé du poids de l'Empire, & qu'une administration nouvelle & étrangère l'accableroit. Que pour la nomination des Evêques, une femme comme elle n'avoit pas assez de lumière pour faire de ces sortes de choix, qu'on attendist que son Pere vinst, qui connoissoit les talens & le mérite des personnes.

Comme l'Archevêque & les autres luy eurent reparti que c'estoit une affaire de conséquence pour l'Eglise, parce-que les Diocèses souffroient, d'estre ainsi privez de Pasteurs, & qu'elle pouvoit prendre conseil de quelques-uns de la Compagnie; elle répondit : *Je crois qu'il vaut mieux qu'il n'y en ait point pour quelque temps, que si j'en établissois d'indignes, ou d'incapables: car ne pourriez-vous pas avoir des amis que vous seriez bien-aisés d'avancer?* Ils la conjurèrent, puis-qu'elle estoit dans cette resolution, d'écrire au Roy son Pere, pour le prier de se hâter de venir. Alors son esprit s'affoiblissant & ne pouvant plus soutenir son application, elle leur répondit, Que le Roy d'Aragon avoit assez d'affaires en Italie sans le charger encore de celles de Castille; que s'ils en jugeoient autrement, ils prissent la peine de luy en écrire.

Sur cela les Seigneurs se retirèrent, & l'on ne parla plus de Maximilien. Mais l'égarément de l'esprit de la Reine, estoit un grand obstacle aux

L'AN

1506.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

bonnes intentions de l'Archevêque. Soit que ce fust un accident causé par une fièvre maligne, soit qu'elle eust tiré cette maladie d'esprit d'Isabelle de Portugal sa Grand-Mere, qui en avoit esté affligée, soit que ce fust un charme qu'une Maistresse du Roy avoit fait jetter sur elle, comme quelques-uns avoient pensé, elle n'estoit plus capable d'aucune affaire. Il luy estoit resté de l'imagination & de la mémoire, qui n'estant pas aidées de la raison, ne faisoient que la confondre sur les choses présentes. On ne pouvoit avoir audience d'elle. Elle ne vouloit rien signer; & comme dans ses bons intervalles, elle s'estoit apperceüe de sa foiblesse, elle estoit devenuë timide & soupçonneuse, & croyoit toujourns ou qu'elle alloit se tromper, ou qu'on alloit la surprendre.

Quoy-qu'elle n'eust ni le discernement, ni l'application qu'il falloit pour les affaires, elle ne pouvoit souffrir ceux qui s'en chargeoient; & jamais Princesse ne fut plus jalouse de son autorité. On voulut quelquefois luy dire que l'Archevêque de Toledé estoit logé dans le Palais, & qu'elle pouvoit le consulter, elle répondit, *C'est pour me tenir compagnie, & non pas pour se mêler de mes affaires: je n'ay pas besoin de ses conseils.* On la pria d'agréer qu'on députast au Roy son Pere, pour le solliciter à venir promptement gouverner ses Etats avec elle. *Je souhaiterois bien qu'il vinst, dit-elle, pour ma consolation, sans dire un seul mot du gouvernement.*

*Marian. hist.  
Hisp. c. 3.  
lib. 29.*

Le feu Roy dans moins d'une année de Regne, avoit tellement dissipé ses Finances, qu'il ne pouvoit presque plus soutenir son rang, ni fournir aux dépenses ordinaires de sa Maison. Louïs Marian Milanois, son Medecin & son Conseiller, qui fut depuis Evêque de Tuy, luy avoit ouï dire dans ses chagrins, *Malheureux que je suis ! quand je n'estois que Comte de Flandres, j'avois dequoy vivre avec splendeur, & dequoy donner avec abondance; maintenant que je suis devenu le plus grand Roy du Monde, je n'ay pas dequoy vivre ni pour moy ni pour les miens.* Après sa mort les Domestiques qu'il avoit amenez en Espagne, s'adressèrent à l'Archevêque de Toledé, & le prièrent de faire vendre les meubles, & la garderobe du feu Roy, pour les payer, & pour leur donner moyen de s'en retourner en leur país. Ce Prélat les présenta à la Reine, luy exposa la justice de leur demande, & l'obligation qu'elle avoit d'y satisfaire. Elle écouta leurs raisons, prit leur Requeste, & leur répondit froidement : *Je ne me charge que de prier Dieu pour l'Ame du Roy mon Mary.* Et les laissa non-seulement sans secours, mais encore sans espérance.

Le Conseil Royal ayant jugé nécessaire d'assembler les Etats de Castille, on ne put jamais obtenir qu'elle signast les Lettres de Convocation, & l'on fut obligé de prendre Acte de son refus, & de passer outre. Peu de jours après, elle envoya dire à l'Archevêque qu'il eust à sortir du Palais, & congédia en même-temps tous les Serviteurs

---

L'AN  
1506.

*Petr. Martyr  
Epist. 315.*

*Marian. l. 29.  
c. 3.  
Zurit. Annal.  
Arag. l. 7.  
c. 21.*

*Zurit. ibid.  
c. 26.*

L'AN  
1506.

de son Pere & les siens, pour prendre des Flamans à son service; ce qui alloit causer de grands desordres, si Jeanne d'Aragon, Fille naturelle de Ferdinand & Femme du Connestable, qui avoit quelque crédit sur son esprit, ne l'eust appaisée. Ainsi les affaires ne finissoient point; les Partis se formoient & se fortifioient impunément, & dans un temps de confusion & de trouble, il falloit ordonner sans autorité, & même contre l'autorité Souveraine. L'Archevêque ennuyé de se voir traversé & de prendre toujourns tout sur soy, proposa plusieurs fois de faire déclarer la Reine incapable de gouverner; mais Ferdinand ne voulut pas qu'on donnast ce déplaisir à sa Fille, & le Conseil crut qu'il falloit ménager l'honneur de la Maison Royale, & de la Nation.

*Petr. Martyr*  
*ep. 324. lib.*  
*19.*

*Zurit. c. 23.*  
*l. 7. t. 6.*

Toute l'Espagne sçavoit pourtant l'infirmité de cette Princesse. Le jour de la Toussaint elle voulut aller à la Chartreuse de Mirafleurs où elle fit ses devotions. Elle y disna; & après avoir ouï Vespres & le Sermon, l'envie luy prit de faire ouvrir le tombeau du Roy son Mary. Les Religieux firent quelque difficulté; mais elle leur ordonna de se retirer, disant qu'elle prétendoit faire emporter ce corps à Grenade, & reconnoître si les Flamans ne l'auroient point enlevé. L'Evêque de Burgos arriva là-dessus, & voulut luy représenter que ce qu'elle faisoit estoit contraire aux Loix, aux Saints Canons de l'Eglise, & au Testament même du feu Roy. Elle s'emporta, & commanda

avec de terribles menaces à tous les Gens, d'ouvrir le Tombeau, & de tirer le Cercüeil dehors. Comme elle estoit fort avancée dans sa grossesse, & qu'il estoit à craindre qu'elle ne vinst à se blesser, on ne voulut pas l'irriter, & on luy obéit, quoy-qu'avec regret. Le Nonce du Pape, les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roy Catholique, & quelques Evêques, furent appelez pour reconnoistre ce corps, qui n'avoit plus figure d'homme. Elle le regarda & toucha plusieurs fois, sans répandre une seule larme. Après quoy on referma le cercüeil qu'elle fit couvrir de plusieurs piéces d'étoffes d'or & de soye.

Cependant Ferdinand écrivoit à tous les Grands des lettres civiles & obligeantes, & recomman-  
doit à l'Archevêque de Toledé de leur persuader à tous de se conformer de bonne grace au Testa-  
ment de la Reine Isabelle, sur le sujet de sa Régence, & de revenir à luy en-sorte qu'il parut plus d'affection & de volonté, que de crainte ou de politique. Il luy envoyoit même des pouvoirs en blanc, pour luy & pour les autres, selon qu'il le jugeroit convenable au bien public. Il luy adres-  
soit une Lettre circulaire pour la faire distribuër à toutes les Villes, dans laquelle il témoignoit, qu'il ressentoit une tendresse extrême pour sa Fil-  
le, pour ses Petits-fils, & pour ses États, qu'estant sorti comme il estoit de la Maison de Castille, qu'ayant employé la meilleure partie de sa vie à rétablir ce Royaume, à l'accroistre, & à

---

L'AN  
1506.

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 7.  
c. 26. 50, 6.*

L'AN  
1506.

l'entretenir en paix; pour accomplir ce que Dieu & sa conscience l'obligeoient de faire, & pour reconnoistre l'affection & la fidélité avec laquelle ces Peuples l'avoient servi, il se disposoit à partir de Naples pour venir les gouverner avec douceur & avec justice.

L'Archevêque fut le premier à se déclarer, & protesta hautement que si les Seigneurs se rangeoient du costé de Ferdinand, il se joindroit à eux, sinon, qu'il le serviroit seul de tout son crédit, & de tout le bien qu'il tenoit de luy. Le Connestable & l'Almirante, suivirent cét exemple. Les autres s'assemblèrent plusieurs fois, & le resultat de leurs conférences fut d'obliger le Roy Catholique, au cas qu'il revint, non-seulement de leur pardonner leur haine, mais encore d'acheter leur amitié. Ximenés les entretint l'un après l'autre, & reconnut qu'il ne tenoit plus qu'à de petites passions, & à des intérêts particuliers, qu'ils ne concourussent au bien public. Le Duc de Najare luy répondit: *J'honore le Roy d'Aragon, & si le Connestable n'estoit pas son Gendre, je ne voudrois pas d'autre Roy, ni d'autre Gouverneur en Castille.* Le Marquis de Villene luy dit aussi: *Qu'il me rende ce qui m'appartient, & qu'il ne se laisse pas gouverner par le Duc d'Albe, & je ne l'empescheray pas de regner.* Le Duc de l'Infantade paroissoit un peu moins ferme qu'il n'avoit esté, & faisoit entendre que si on luy donnoit l'Evêché de Placentia pour un de ses fils, il ne seroit pas intraitable. Les Flamans, à  
qui

Zurit. *Annal.*  
*Arag. l. 7.*  
c. 22.

qui le Roy Philippe avoit donné la pluspart des Gouvernemens & des Charges, voyoient bien qu'ils ne pouvoient s'y maintenir, & songeoient à les remettre pour quelque argent, entre les mains des Serviteurs du Roy Catholique.

---

L'AN  
1506.

Les choses estant ainsi disposées, l'Archevêque manda à Ferdinand qu'il espéroit que bien-tost, amis, ennemis, tout réviendroit à son devoir: que pour luy, il estoit d'avis que sa Majesté ne leur accordast pas tout ce qu'ils demandoient; mais qu'elle pardonnast à tous, qu'elle réparast le dommage qu'elle avoit fait à quelques-uns; du reste, qu'elle fist du bien à ceux qui l'aimoient pour augmenter leur amitié, & à ceux qui le craignoient, pour leur donner de la confiance.

Le Roy Catholique profita de cét avis: il fit dire au Marquis de Villene, qu'il oublioit pour toujours ses offenses; mais qu'il se souviendroit de ses services, de la blessure qu'il avoit receüe à la guerre de Grenade, de l'affection avec laquelle il vint au secours de Salfes tout malade qu'il estoit. Il luy fit offrir Villene & Almanfa, Villes depuis peu réunies au Domaine; & donna pouvoir à l'Archevêque de négocier avec luy. Il envoya ordre à Garcilasso de se rendre auprès de la Reine; luy promit de se servir de ses conseils, & de luy donner sa confiance; & ce Seigneur de son costé, luy écrivit en ces termes: *Ne pensez pas, Sire, que j'aye oublié ce que je vous dois. Je sens également le bien que vous m'avez fait autrefois, & l'honneur que*

Zurita *Annal.*  
*Aragon. l. 7.*  
*c. 39. tom. 6.*

L'AN

1506.

*vous me faites aujourd'huy. Usez à mon égard de vostre clémence accoutumée; & comme je ne puis avoir un meilleur Maistre, je prie Vostre Majesté de croire qu'elle ne peut avoir un plus fidèle Serviteur.*

Pendant que l'Archevêque travailloit à ramener les esprits par ses raisons & par ses promesses, les Ambassadeurs de l'Empereur Maximilien, persuadèrent à la Reine, que le Royaume estoit perdu, si le Roy son Pere venoit. Ils luy firent peur de la Reine Germaine sa belle-Mere, & luy dirent qu'elle alloit estre dégradée par la domination de l'un, & desolée par l'humeur vaine & impérieuse de l'autre. Ses inquiétudes l'agitèrent, & quoyqu'elle fust sur le point d'accoucher, elle eût envie de sortir de Burgos. Elle fit venir Ximenés, & luy dit, qu'elle ne pouvoit plus vivre dans une Ville, où son Mary estoit mort; qu'il se préparast à partir luy & toute la Cour le lendemain. Avant son départ elle déclara qu'elle révoquoit toutes les graces que le feu Roy avoit faites depuis la mort de la Reine Isabelle. Le Secretaire dressa la Déclaration, & quatre Conseillers d'Etat eurent ordre de la signer, & de la faire publier incessamment. Cette démarche révolta tous les Grands, & rompit toutes les mesures que l'Archevêque de Toledé prenoit avec eux.

La Reine se mit en chemin, sans qu'on sçeut où elle avoit dessein d'aller. Elle passa par la Chartreuse de Mirafleurs, pour y prendre le cercueil du Roy Philippe qu'elle faisoit traîner après elle

dans un carrosse à quatre chevaux. Deux Religieux par son ordre accompagnoient ce Corps, dont l'un par simplicité, ou par flatterie ayant loué la constance de son Amour, & luy ayant conté quelques histoires fabuleuses de certains Rois qu'on disoit estre revenus en vie plusieurs années après leur mort, avoit donné à cette Princesse des espérances ridicules, qui l'entretenoient dans sa folie. Il estoit fâcheux de la voir voyager vers le terme de sa grossesse, & de donner aux Peuples le triste spectacle des extravagances qu'elle faisoit, mais elle n'avoit d'autre raison que sa volonté; & de-peur de l'aigrir il fallut la satisfaire. On resolut de la mener à Valladolid; mais comme elle fut à moitié chemin dans le Bourg de Torquemada, il luy prit fantaisie de demeurer - là, & vingt jours après elle accoucha de l'Infante Catherine, le quatorzième de Janvier. L'Archevêque baptisa cette Princesse avec peu de solennité, à cause du deuil de la Cour. La peste & la disette firent cette année-là de grands ravages dans l'Espagne; & comme la maladie s'échauffoit à Torquemada, & que plusieurs femmes en estoient mortes dans le Palais on proposa à la Reine d'en sortir; mais quelque danger qu'il y eust, quelque prière qu'on luy fist, elle ne répondit autre chose, sinon qu'elle n'estoit pas encore bien remise de sa couche, & qu'après cela elle verroit.

Ximenés ne jugeant pas qu'il fallust exposer tant de monde, déclara qu'il estoit libre à châ-

---

L'AN  
1506.

*Petr. Martyr*  
*epist. 328.*  
*lib. 20.*

*Zurit. Annal.*  
*trag. l. 7.*  
*c. 37.*

---

L'AN  
1507.

---

 L'AN  
1507.

cun de se retirer, & transféra le Conseil Royal à Palencia. Pour luy, il demeura toujours auprès de la Reine avec le Connestable, & quelques autres Seigneurs qui l'accompagnoient. Ce fut en ce temps-là que se fit la réforme du Conseil. Tous ceux que le feu Roy y avoit introduits, & qu'on sçavoit que les Flamans y avoient fait mettre par argent, en furent tirez; & l'on rappella à leur place ceux à qui Ferdinand avoit donné autrefois de pareilles charges. Ce changement se fit par l'autorité de ce Prélat qui le crut nécessaire pour le bien du Royaume. On publia que c'estoit par ordre de la Reine; mais les gens habiles ne purent se persuader que cette Princesse qui n'avoit jamais voulu permettre qu'on cassast quelques Flamans qui avoient esté de la Musique du Roy, se fust mise en peine de faire déposer des Conseillers d'Etat.

Durant le séjour que la Cour fit à Torquemada, l'Archevêque fut à Cisnéros pour y voir la maison de ses Peres; & dans l'élevation où il estoit, il ne méprisa pas les restes d'une Parenté médiocre. La succession estoit écheuë, par le défaut des masles, à Marie Ximenés fille de Garfias Ximenés. Les habitans du Bourg allèrent au-devant de luy, & le receûrent avec toutes les marques de joye qu'ils purent donner. Il les caressa tous & les pressa de luy dire quel service il pouvoit rendre à sa Patrie. Ces bonnes-gens après y avoir pensé quelque temps, luy dirent que le Gouverneur de la Province leur envoyoit tous les ans deux Com-

missaires, qui les tyrannisoient sous prétexte de mettre ordre à leurs affaires, & le prièrent de leur permettre de nommer eux-mêmes deux de leurs concitoyens pour juger les procès, & terminer les différens qui surviendroient; ce qu'il leur accorda très-volontiers.

---

L'AN  
1507.

Cependant la peste s'allumant de jour en jour, la Reine se détermina enfin de partir de-là; mais à peine eût-elle fait une lieuë & demie, que passant par un petit village nommé Hornillos, & voyant une Ferme sur le chemin assez bien bastie, dont le paisage estoit agréable, elle s'y arresta; & quelque instance que luy fissent l'Archevêque & les autres Seigneurs, ils ne purent l'obliger de passer outre. Comme ils voulurent luy remontrer qu'elle n'estoit pas loin de la ville de Palentia, où elle feroit plus commodément, elle leur répondit que cette solitude luy convenoit, & qu'il n'estoit pas séant à une veuve de demeurer dans les belles Villes.

*Petr. Martyr  
epist. 339.  
lib. 20.*

Pendant qu'ils furent-là, il arriva coup-sur-coup des nouvelles de divers soulèvemens dans le Royaume. Il y avoit de grands troubles dans Medina del campo, pour l'élection d'un Abbé. Le Comte de Lemos s'estoit faisi de Ponferrat à force d'armes & y avoit mis garnison. La ville d'Ubeda estoit divisée en deux factions, & tout y estoit en feu. Toledé & Avila menaçoient de se révolter. Le Comte de Tendille mandoit que la Province de Grenade estoit en grand danger, &

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

---

L'AN  
1507.

que les Soldats qui gardoient cette Coste, alloient deserter s'ils n'estoient payez. Tous ces avis don-  
nérent beaucoup d'inquiétude à l'Archevêque :  
car outre la deférence qu'il falloit avoir pour la  
Reine à qui l'on rapportoit tout quoy - qu'inu-  
tilement, il jugeoit à propos de reserver ces sor-  
tes d'affaires à Ferdinand, qui mandoit par tous  
les Courriers qu'il seroit bien tost en Espagne.  
De plus, sa Regence n'estoit pas encore assez af-  
fermie pour entreprendre tant de choses à la fois.  
Cependant, comme il n'estoit pas seûr de mépri-  
fer ou de dissimuler ces sortes de rebellions : il  
conféra avec les Seigneurs des moyens de remédier  
à ces desordres. Ils furent d'avis que puis-qu'ils  
ne pouvoient étoufer le mal, il falloit du-moins  
l'arrester, jusqu'à ce que le Roy d'Aragon fust arri-  
vé, & que cependant l'Archevêque auroit soin de  
pacifier toutes choses selon sa prudence, & par  
l'avis du Connestable.

Ximenés se chargea de tout. Il envoya des Com-  
missaires à Ubéda, qui firent pendre les chefs de  
la sédition. Il fit de terribles menaces à ceux de  
Toledo & d'Avila, s'ils ne vivoient en repos. Il  
envoya pouvoir au Comte de Tendille de tirer de  
l'argent des Trésoriers de la Province, & de payer  
les Soldats. Pour l'attentat du Comte de Lemos,  
comme il estoit de conséquence, il donna des  
Troupes au Comte de Bénévent, & au Duc d'Al-  
be, pour l'assiéger dans sa Place, & le prendre  
prisonnier. Ce Comte qui se sentoit trop foible

pour se maintenir dans sa possession, & qui craignoit l'arrivée du Roy d'Aragon, écrivit à l'Archevêque qu'il posoit les armes, & se remettoit de tout à Ferdinand quand il seroit sur les lieux, que cependant on trouva bon qu'il se tint à Ponferrat, & qu'il ne seroit pas inutile pour le service du Roy dans une Contrée toute disposée à la révolte. Mais ce Prélat luy manda que s'il n'en sortoit promptement avec sa Garnison, il alloit faire marcher contre luy non-seulement le Comte de Bénévent & le Duc d'Albe, mais encore toutes les forces de Castille. Cette menace qui auroit bien-tost esté suivie du châtiment, étonna le Comte, & peu de jours après on sçeut qu'il avoit obéi.

Parmi ces affaires publiques, il en survint une à l'Archevêque qui le regardoit en particulier & qui luy fit assez de peine. Un Bénéfice considérable estant venu à vaquer dans son Diocèse aux environs de Guadalajara, il en envoya les Provisions à Pierre Martyr d'Angleria dont le merite luy estoit connu. Bernardin de Mendoza frere du Duc de l'Infantade, & Archidiacre de ce quartier-là, en avoit déjà pris possession en vertu des Lettres expectatives qu'il avoit autrefois obtenuës du Pape Alexandre VI. & prétendoit s'y maintenir à main-armée. Ximenes fut piqué de ce procédé, d'autant plus qu'on disoit qu'il avoit tort de disputer aux autres, un droit qu'il avoit autrefois soutenu luy-même contre son Archevêque.

---

L'AN  
1507.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

*Petr. Martyr  
epist. 337.  
lib. 20.*

---

 L'AN  
1507.

Il répondoit à cela que le Pape Alexandre estoit mort, & que ces sortes de Priviléges n'avoient plus de lieu, quand le Pontife qui les avoit donnez n'estoit plus, & que sous ce prétexte, on entreprenoit sur ses droits, & l'on faisoit violence à l'Eglise & à ses Ministres. Il s'en plaignit au Duc de l'Infantade, & le pria de porter son Frere à rentrer dans son devoir, & à ne pas donner occasion de procéder contre luy par les censures Ecclesiastiques; adjoûtant que si les armes spiritüelles ne l'étonnoient pas, il envoyeroit des Troupes qui valoient mieux que ces Soldats qu'il avoit mis dans l'Eglise, comme dans une Place d'armes pour la défendre. Il en écrivit à peu près en ces termes à l'Archidiacre, qui jugea à propos, après y avoir bien pensé, de renoncer à sa prétention.

En ce temps-là les Troubles recommencèrent, & la crainte qu'on avoit de Ferdinand croissant à mesure qu'on estoit plus près de son arrivée, les Grands du Royaume se divisèrent. Les uns sollicitoient l'Empereur Maximilien de faire valoir les droits qu'il avoit sur la Castille. Ils offroient d'entretenir à leurs dépens quatre-mille Allemans, qu'on croyoit prests de s'embarquer; & l'on rapporte qu'un Religieux alla révéler à l'Archêque de Toledé comme un secret de Confession, qu'on avoit eû dessein d'empoisonner la Reine Jeanne, parce-que Maximilien par cette mort devenoit sans contestation, le Tuteur de l'Archiduc Charles son petit-fils. Les autres ré-  
veilloient

*Zurit. Annal.*  
*Arag. lib. 8.*  
*4. 1. 1. 6.*

veilloient les droits éteints, & les prétentions imaginaires du Roy de Portugal, & s'engageoient à le recevoir, s'il venoit avec une Armée. Quelques-uns recouroient au Roy de Navarre. Il y en avoit qui ne vouloient reconnoître que l'Archiduc Charles, & presque tous convenoient de s'opposer à la Régence & à l'entrée du Roy Ferdinand. L'Almirante levoit des Troupes. Le Duc de Najare vint à la Cour escorté d'un grand nombre de Gentilshommes & de Soldats; D. Manuel arriva à Torquemada avec une compagnie de Gens-d'armes. Le Marquis de Villene & le Connestable, sous prétexte de grossir leur train, enrôloient leurs Vassaux.

*Marian. hist.  
Hisp. l. 29.  
c. 3.*

Ximenés resolut de se fortifier contre tant de mauvaises intentions. Il employa les cinquante-mille ducats qu'il avoit autrefois prestez au Roy Philippe, à payer les Compagnies des Gardes, qu'il retint par ce moyen dans le service, ce qui fut le salut de l'Etat. Aussi en fut-il le maistre depuis ce temps-là, en-for-te-que les Officiers prestèrent serment entre ses mains. Il fit lever encore cinquens fantassins, & deux-cens chevaux qu'il entre tint à ses dépens, & par là il retint tout le monde dans le respect. Le Marquis de Villene le vint trouver, & luy dit qu'il l'avoit toujours regardé comme le Médiateur & le Pacificateur des Grands du Royaume; mais que depuis qu'il menoit avec luy des Gens-de-guerre, il ne le considéroit plus que comme un Grand d'Espagne.

*Zurit. Annal.  
Arag. c. 37.  
lib. 7. t. 6.*

---

 L'AN  
1507.

luy répondit, Qu'il n'estoit armé que pour maintenir la Paix dans l'Etat, & pour faire rentrer dans l'Ordre & dans le Devoir ceux qui auroient envie d'en fortir.

On vit bien qu'il n'estoit pas possible de l'épouvanter, on tâcha de donner des soupçons de sa fidélité au Roy Catholique, qui tout défiant qu'il estoit naturellement, ne put douter d'une probité qu'il avoit si souvent éprouvée. On fit entendre aux principaux du Conseil Royal, que Ximenés s'attribuoit toute l'autorité, au lieu de la partager avec eux; & il fit voir qu'il s'en servoit pour le bien de l'Etat, & non pas pour ses intérêts particuliers. On voulut enfin irriter la Reine contre luy; mais la foiblesse de son esprit ne luy permettoit pas de prendre des impressions vives & durables; & comme elle n'estoit pas capable de s'affectionner aux uns, elle ne l'estoit pas aussi de nuire aux autres.

Cette Princesse ne voyoit personne. Elle ne sortoit de sa chambre que pour aller à l'Eglise, où elle rendoit de fréquentes visites au Corps de son Mary. Toute la Cour alors la suivoit, & le Peuple accouroit en foule. C'estoit un spectacle digne de pitié. Elle estoit vêtue d'un gros drap noir qui la ferroit autour du col, sur lequel déborroit un grand bonnet noir où sa teste estoit enfoncée; ses manches luy cachotent les mains, & un voile épais en forme de Mante, luy descendoit depuis la teste jusqu'aux piez. Elle passoit les

jours entiers dans une tristesse sombre, dont elle paroïssoit toute occupée, sans se plaindre & sans répandre une larme dans sa plus grande affliction.

Car on rapporte que dans le fort de sa jalousie, ayant une fois surpris son Mary avec sa Maïstresse, elle en fut si touchée, & pleura si abondamment, que depuis elle ne pleura jamais plus, comme si la force de la douleur eust seché la source des larmes.

Dans les voyages qu'elle fit, elle ne marchoit que la nuit, & comme on l'avertissoit que c'estoit une incommodité pour elle & pour sa Cour, elle répondoit *Qu'une honneste Femme après avoir perdu son Mary qui estoit comme son Soleil, devoit fuir la lumière du jour, & ne marcher que dans les ténèbres.* Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est qu'elle faisoit porter le Cercüeil de son Mary de Ville en Ville & de Bourg en Bourg, comme pour luy faire des funeraïlles perpetüelles. Une longue suite de gens à-pié & à-cheval avec des flambeaux allumez, environnoient ou accompagnoient ce Corps, sur lequel elle jettoit souvent les yeux, & dés qu'elle estoit arrivée, on alloit le remettre dans la Paroisse du Lieu, où les Chapellains de la Cour luy faisoient tous les matins un service aussi solennel, que s'il ne fust mort que du jour d'aparavant.

On raconte sur ce sujet qu'une vieille femme pendant que l'Archiduc débarquoit dans la Galice, avoit dit en le regardant: *Allez, pauvre Prince, vous ne serez pas long-temps avec nous, & vous vous promenerez plus dans la Castille, après vostre mort, que*

---

L'AN  
1507.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

*Petr. Martyr  
epist. 63.  
lib. 20.*

*Juan Anton.  
de vera vid  
de Carlos V.*

L'AN  
1507.

*durant vostre vie.* Ceux qui gardoient le Cercüeil dans l'Eglise, avoient ordre de veiller très-exactement, & d'empescher sur-tout qu'aucune femme ne le touchast. C'estoit par cette bizare jalousie que les femmes estoient devenuës insupportables à cette Princesse. Elle n'avoit pas voulu que Jeanne d'Aragon ni la Marquise de Denia la suivissent dans ce voyage, quoy-qu'elle se plust d'ailleurs à leur entretien; & comme elle alloit de Torquemada à Hornillos, ayant apperceü une Abbaye, elle eût envie d'y loger, & fit arrester le convoy; mais ayant sçeu que c'estoit un Monastère de Filles, elle aima mieux camper, & laisser jusqu'au lendemain sa Pompe funébre en pleine campagne.

*Petr. Martyr  
epist. 339.  
lib. 20.*

L'Archevêque au milieu de tant d'Ennemis, ou de Mécontens ne pouvoit tirer aucun secours de cette Princesse. Les divisions qui arrivèrent en ce temps-là au sujet de l'Inquisition, ne luy donnoient pas moins d'embaras, parce-qu'elles scandalisoient les Peuples. Du temps de la Reine Isabelle on avoit arresté plusieurs Personnes, par ordre du Saint Office de l'Inquisition, pour crime d'hérésie, d'impiété, ou d'apostasie. Les Criminels avoient esté jugez; ils avoient recusé leurs Juges, les Sentences estoient suspenduës: on produisoit des témoins qui justifioient les accusez, & d'autres qui accusoient une partie de la Noblesse de Castille & d'Andalousie. Le dessein estoit de mettre de la confusion dans cette Justice, par le

*Zuvit. Annal.  
Arag. c. 29.  
l. 37. io. 6.*

grand nombre des gens qu'on chargeoit, ou qu'on déchargeoit, de décrier les Juges, de troubler l'ordre des affaires, & des procédures, & de rendre cette Jurisdiction odieuse. Le Roy Philippe qui n'avoit pas esté élevé dans ces usages, & qui ne faisoit pas grand cas de ce Tribunal, avoit donné lieu à ces desordres. Ceux qui favorisoient les coupables, se fortifioient tous les jours, & comme ils estoient riches & accreditez, ils corrompoient Grands & Petits par leur argent & par leurs cabales.

De-là vinrent les plaintes qu'on fit contre l'Archevêque de Seville qui exerçoit la charge de Grand-Inquisiteur. La ville de Cordoue luy demanda justice contre Luzéro, qu'il avoit fait Commissaire du Saint Office. Ce Prélat ayant voulu prendre du temps pour estre informé de sa conduite, le Peuple s'émût, on enfonça les portes de l'Inquisition, on mit les Prisonniers en liberté, & tout le Royaume prit parti pour les uns ou pour les autres. Ximenés regarda cette affaire comme une des plus importantes, & qui pourroit avoir de plus grandes suites. Le Connestable & le Duc d'Albe, firent instance auprès du Pape & auprès du Roy, pour faire révoquer la Commission de l'Archevêque de Seville, & pour la remettre entre les mains de l'Archevêque de Toledé.

La présence de Ferdinand devenoit tous les jours plus nécessaire. Les lettres pressantes que Ximenés luy écrivoit, & plus encore la crainte qu'il eût

L'AN  
1507.

d'estre prévenu par Maximilien, l'obligèrent enfin de partir. Comme il estoit habile & attentif à ses affaires, il mit ordre à tout avant son départ. Il envoya des Ambassadeurs au Pape pour luy rendre hommage du Royaume de Naples, & pour luy offrir tous les secours dont il pouvoit avoir besoin, pour se maintenir dans la possession des Etats de Boulogne, que Sa Sainteté venoit de recouvrer. Par complaisance pour Louïs XII. il entra dans la Ligue contre les Venitiens, il offrit ses services au Maréchal de Chaumont Gouverneur du Milanois, & parce-que les Genoïs avoient déplû au Roy Tres-Chrétien, il défendit dans tout le Royaume de Naples & de Sicile, qu'on leur fournist ni blez ni autres commoditez pour la vie. Il prit même des mesures de loin avec les Cardinaux, au cas que le Saint Siège vint à vaquer. Il ne luy restoit qu'une inquiétude. Le Roy de France par un article du dernier Traité fait avec luy avoit donné pour dot à la Reine Germaine sa Nièce la partie du Royaume de Naples qui luy appartenoit: Ferdinand auroit bien voulu qu'il en eust fait une cession & une renonciation entière à luy & à ses Successeurs.

Zuric. *Annal.*  
*Arag. lib. 7.*  
c. 48. tom, 6.

Il fit dire au Cardinal d'Amboise premier Ministre du Roy Tres-Chrétien, Qu'il ne desiroit rien tant que de pouvoir établir une amitié & une union perpetuelle & indissoluble avec la France pour le repos des deux Couronnes, & pour le bien général de la Chrétienté: Que rien n'y pou-

voit tant contribuer que l'exaltation d'un homme-de-bien comme luy au souverain Pontificat : mais qu'encore que sa grande passion fut de le voir dans la Chaire de Saint Pierre, il seroit difficile de l'y élever, si l'on ne redressoit certains articles, qui déplaisoient aux Cardinaux ses sujets & ses amis. Qu'il fist connoistre au Roy son Maître que le Royaume de Naples appartenoit par droit de succession & d'héritage à la Maison d'Aragon ; Que les partages & les prétentions différentes estoient des sources de discorde pour l'avenir. Que les enfans qu'il espéroit que Dieu luy donneroit de la Reine, auroient l'honneur d'estre de son sang & par conséquent éternellement attachés à la France : Que François de Valois Duc d'Angoulesme qui devoit succéder à la Couronne, n'auroit pas pour eux la même considération que Louïs, parce-qu'ils ne luy toucheroient pas de si près ; Que ce seroit une œuvre digne d'un Roy Tres-Christien d'oster toute occasion de guerre & de mesintelligence entre leurs Maisons, & d'affermir entr'eux une bonne paix, qui passast même à leurs Descendans. Il offroit de constituer à la Reine, & après elle à ses enfans dix-mille florins de pension, & de donner au Roy & à ses heritiers cinq-cens-mille ducats, outre ceux qui estoient portez par le Traité. Mais ses sollicitations furent inutiles. Le Roy estoit entré en quelque défiance depuis-que dans les Etats tenus à Naples, Ferdinand avoit fait prester le serment à

---

 L'AN  
1507.

la Reine Jeanne, & non pas à la Reine Germaine.

Le dernier coup qu'il fist, fut de déposséder le Grand Capitaine. Il le soupçonnoit d'avoir eû dessein de s'emparer du Royaume de Naples, ou de l'avoir voulu garder avec le secours de l'Empereur, comme une dépendance de la Couronne de Castille, pour le remettre à l'Archiduc Charles. Il se plaignoit de la dissipation qu'il avoit faite de ses finances, & de l'autorité souveraine avec laquelle il avoit disposé des Charges de l'Etat, soit dans la Paix, soit dans la guerre. Il resolut de le ramener avec luy en Espagne, & de couvrir l'injustice qu'il luy faisoit de toutes les apparences d'honneur imaginables. Il fit dresser pour cela un Acte public qui contenoit un Eloge magnifique de ce grand-Homme, une protestation solennelle des obligations qu'il luy avoit, & un témoignage authentique qu'il vouloit rendre de sa fidélité & de sa valeur, à tous les Princes & à tous les Peuples non-seulement du siecle présent, mais encore de tous les siecles avenir. Avec toutes ces loüanges il luy osta la Viceroyauté, & mit en sa place D. Jüan d'Aragon son cousin, Comte de Ribagorça.

Après cela le Roy Catholique partit de Naples avec seize Galères & grand nombre de Navires, où il avoit embarqué ses Troupes. L'heureux succès de son expédition, les applaudissemens de toute l'Italie, les Nonces que Jules II. luy avoit  
envoyez

envoyez pour le féliciter, l'alliance qu'il avoit faite avec la France; toute cette gloire luy faisoit oublier les affronts qu'il avoit reçeûs en Espagne. Loüis Ferrier qui faisoit les fonctions d'Ambassadeur auprès de la Reine, représenta à cette Princesse qu'il estoit à-propos d'ordonner des Processions & des prières publiques pour l'heureuse arrivée du Roy. Elle luy répondit *Je le veux bien. Mais le Roy mon Pere quitte ses Etats qui sont paisibles, pour venir gouverner les miens qui sont en desordre. C'est une action d'un grand mérite. Quiconque a cette charité n'a pas grand besoin de prières. Dieu le protegera & le conduira.*

---

L'AN  
1507.

*Petr. Martyr  
epist. 351.  
lib. 20.*

Ce Prince s'arresta quelque temps à Savonne, où le Roy de France se rendit sous prétexte de voir la Reine sa Nièce. Ce fut-là que les deux Rois, qui n'avoient auparavant traité de leurs affaires que par leurs Ministres, s'expliquèrent eux-mêmes dans cette célèbre entreveüe où ils n'eurent pour témoins que le Grand Capitaine, & Antoine Palavicin Légat du Saint Siège. Les Rois se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre, & Ferdinand s'estant rembarqué, arriva quelque temps après à Valence. Pierre Navarre Comte d'Olivet qui s'estoit aquis beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, avoit déjà débarqué dans le même Port l'armée qu'il ramenoit de Naples en qualité de Capitaine général, & le bruit de la venüe du Roy s'estoit répanduë dans toute l'Espagne.

Tous les Seigneurs accoururent incontinent

L'AN  
1507.

*Petr. Martyr  
epist. 351.  
lib. 20.*

de ce costé-là, avec tant de témoignages de joye & d'amitié, qu'on eust dit qu'ils ne croyoient pas l'avoir offensé, & il les reçût avec tant de civilité & de caresses, qu'on eust dit qu'il avoit oublié les injures qu'ils luy avoient faites. La joye de se revoir le Maistre dans la Castille dissipa ses ressentimens; le besoin qu'il avoit des Castillans pour affermir sa conquête de Naples, fit qu'il les ménagea plus qu'il n'avoit fait, & l'expérience du passé luy fit prendre plus de précaution pour l'avenir. Il gagna les principaux, donna des charges qui vaquoient à ceux mêmes dont il n'estoit pas satisfait, & leur persuada à tous, que non-seulement il leur pardonnoit sincèrement, mais qu'il ne se souvenoit plus de leurs fautes. Aussi les engagea-t-il si bien à les réparer par leur attachement, & par leurs services, qu'il en devint plus absolu.

Il ne refusoit pas même de voir D. Manuël qui luy avoit suscité tant de fâcheuses affaires, & se contentoit que le Duc de Najare voulust luy répondre de sa conduite; mais Manuël qui connoissoit l'humeur de Ferdinand, & qui d'ailleurs avoit sujet de s'en défier, aima mieux se retirer dans les Pais-bas, & vivre sans employ auprès de l'Archiduc Charles, que de demeurer sous la puissance d'un Maistre qu'il avoit outragé & qui avoit le temps & le pouvoir de s'en vanger. Ce fut en cette occasion que le Roy recevant les complimens & les excuses des Grands-d'Espagne, & di-

fant à l'un deux qu'il avoit autrefois aimé & favorisé, *Qui auroit jamais pensé que vous m'eussiez abandonné pour prendre le parti de Philippe?* il luy répondit, *& qui auroit jamais pensé qu'un Roy déjà dans l'âge comme vous, eust vescu plus long-temps qu'un Roy jeune comme luy?*

Dés que la Reine eût appris que le Roy son Pere arrivoit, quoy-qu'elle n'eust donné aucune marque de joye, elle proposa d'aller au-devant de luy jusqu'aux frontières de Castille; mais l'Archevêque l'en empescha selon les ordres qu'il avoit reçeûs de Ferdinand. Elle ne laissa pas de partir & d'aller jusqu'au bourg de Tortolés où elle s'arresta. L'accident qui luy estoit arrivé la nuit d'auparavant l'avoit fort incommodée. Le feu s'estoit pris à la Chapelle où l'on avoit posé le Corps de son Mary, & l'on avoit eû peine à le sauver de l'incendie. Elle s'estoit levée, avoit fait porter le Cercueil dans sa maison & l'avoit gardé jusqu'au lendemain avec de grandes inquiétudes.

Ferdinand à son arrivée ne la trouva pas connoissable: il l'embrassa avec beaucoup d'affection, & la pitié s'estant jointe à la tendresse paternelle, les larmes luy vinrent aux yeux. Elle de son costé parut un peu émeuë, & donna quelque signe de joye. Ils s'entretinrent long-temps ensemble en présence de Ximenés seulement; après quoy on fit entrer les Courtisans. Le Roy pria sa Fille de luy marquer le Lieu, où elle vouloit aller avec la Cour, elle luy répondit avec respect: *Les Filles*

L'AN

1507.

Juan Ant. de  
Vera vid. de  
Carl. 5.

Zurit. Annal.  
Arag. c. 7.  
l. 2. t. 6.

doivent obéir à leurs Peres. Surquoy Ferdinand ayant repliqué, *Qu'elle estoit sa Fille, mais qu'elle estoit propriétaire & Maistresse du Royaume*, on déterminâ d'aller à *Sainte Marie del campo*, parce-qu'il y avoit abondance de toutes choses, & qu'on s'estoit apperçeu que cette Princesse avoit quelque inclination pour ce lieu-là. Le Roy partit le matin, mais la Reine ne voulut marcher que la nuit, à son ordinaire, avec ce triste appareil, & ce Char lugubre qui portoit le Corps de son Mary. Ferdinand de-peur de la fatiguer alloit à petites journées, & quoy-qu'il fist un accüeil agréable à la Noblesse qui venoit de tous costez au-devant de luy, il affecta dès qu'il fut entré dans la Castille, un air de vainqueur & de conquerant. Les Gardes à cheval, & les Rois-d'armes avec leurs Mafes le precedoient, & trois mille soldats de vieilles Troupes que Navarre conduisoit, marchoit à quelques lieues de luy, dans une grande discipline. Il recevoit avec une sage fierté les soümissions qu'on luy faisoit sur son passage, voulant par les cérémonies & par la Majesté de son entrée reparer la honte de sa sortie, & se satisfaire luy-même, en montrant qu'il venoit avec un pouvoir souverain, plutôt comme Roy, que comme Gouverneur du Royaume.

Ce Prince pendant son séjour en Italie avoit eü beaucoup de correspondance avec le Pape Jule II. & luy avoit demandé avec instance, le Chapeau de Cardinal pour Ximenés, luy faisant con-

L'AN

1507.

*Petr. Martyr  
epist. 363.  
lib. 20.*

*Zurit. Annal.  
Aragon. l. 8.  
c. 7. tom. 6.*

noistre que c'estoit un Homme d'un mérite extraordinaire, que ses vertus avoient élevé à la première dignité du Royaume, & d'une grande autorité en qualité de Primat d'Espagne; assûrant de plus sa Sainteté qu'il feroit honneur à l'Eglise, & qu'il avoit un respect très-sincère pour le Saint Siège. Le Pape accorda volontiers le Chapeau qu'on luy demandoit pour l'Archevêque, avec le titre de Cardinal d'Espagne, que Dom Pedro Gonzalés de Mendoza avoit déjà eû; & le Roy estant arrivé, avoit une grande passion de luy donner solennellement les marques de sa dignité; mais la Reine s'y estoit toujours opposée, disant *Qu'il n'estoit pas seant dans l'état où elle estoit, qu'on fist en sa présence aucune cérémonie joyeuse. Que si le Roy avoit cela si fort à-cœur, il pouvoit aller avec la Cour dans quelque bourg du voisinage, & faire à l'Archevêque toutes les festes & tous les honneurs qu'il méritoit: Qu'elle se chargeoit de fournir des tapisseries d'or & de soye, & tout ce qui seroit nécessaire pour honorer la cérémonie.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

Quoy-que le Roy eust regret que cette action qu'il se piquoit de rendre célèbre, se passast dans un petit Lieu, il fallut s'accommoder à la fantaisie de la Reine. On fit venir de Palentia le Nonce du Pape, qui se rendit incontinent à la Cour. Il arriva que le Roy estant allé rendre visite à l'Archevêque, & demeurant assez long-temps avec luy, on apporta à ce Prélat son habit rouge, le Roy voulut le voir habiller, & le conduisit ensuite à l'Eglise. La civilité de l'un estoit si gran-

L'AN

1507.

de, & le mérite de l'autre si estimé, qu'on ne s'étonnoit pas que Ferdinand rendît cet honneur à l'Archevêque, ni que l'Archevêque le receust. La Cérémonie se fit à Mahamad où le Roy se trouva avec toute la Cour; le Nonce y dit la Messe, & tout s'y passa avec beaucoup de joye & de magnificence. Après quoy le nouveau Cardinal envoya donner part au Chapitre de Toledé de l'honneur que le Pape luy avoit fait, & ordonna des Prières dans tout son Diocèse, pour demander à Dieu que ce fust pour le bien de l'Eglise & pour son propre salut.

Alvar. Gomez  
ibid.

Eugén. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 17.

Il receût aussi en même-temps les Provisions de la Charge de Grand Inquisiteur, qui luy furent expédiées, sur la démission qu'en avoit fait l'Archevêque de Seville. Ce Tribunal du Saint Office fut établi en Espagne l'an 1477. les Rois Ferdinand & Isabelle l'instituèrent & s'en déclarèrent les Protecteurs; & les Papes l'autorisèrent. Cette Jurisdiction fut appelée *Inquisition*, parce que sa fin estoit la recherche & la punition des Hérétiques, des Apostats, & de tous ceux qui combattoient ou qui corrompoient la Religion de Jesus-Christ. F. Thomas de Torquemada de l'Ordre de Saint Dominique, Prieur du Couvent de Sainte Croix de Ségovie en fut l'auteur. Il avoit esté Confesseur d'Isabelle dès son enfance, & luy avoit fait promettre, que si Dieu l'élevoit un jour sur le Thrône, elle feroit sa principale affaire du châtement & de la destruction des Hé-

rétiques; luy remontrant que la pureté & la simplicité de la Foy Catholique, estoit le fondement & la baze d'un Regne Chrétien, & que le moyen de maintenir la paix dans la Monarchie, c'estoit d'y établir la Religion & la Justice.

Quand elle eût épousé Ferdinand, ce bon Religieux leur représenta à l'un & à l'autre, que la licence des mœurs & le libertinage croissoient tous les jours; Que le mélange des Chrétiens avec les Juifs & les Maures, pervertissoit la foy & la piété des Peuples; Qu'il estoit nécessaire de faire une exacte recherche des erreurs & des impiétez du temps, & de remettre la discipline dans sa vigueur. Que les Evêques, à qui par le droit ancien, cette censure appartenoit, ne procédoient que par voye d'anathêmes & de punitions spirituelles; Que pour arrester ces déreglemens extrêmes, il falloit des remédes plus violens & plus sensibles; & que la plus grande & la plus importante de toutes les affaires, qui est celle qui regarde Dieu & la Religion, demandoit un Tribunal particulier plus souverain & plus sévère que les autres. Il alleguoit l'exemple de Saint Dominique, & de Saint Vincent Ferrier, qui avoient esté grands persecuteurs des Herétiques. Les Rois furent touchez de ces remontrances, que le Cardinal de Mendoza appuya encore de ses raisons & de son credit; & peu de temps après ils obtinrent du Pape une Commission Apostolique d'Inquisiteur général de Castille & de Leon, pour le même F. Thomas de Tor-

---

L'AN  
1507.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 20.*  
*c. 40. t. 6.*

*Marian hist.*  
*Hisp. c. 18.*  
*l. 6. 24.*

L'AN  
1507.

quemada, avec pouvoir d'envoyer, selon les occasions, des Commissaires en divers lieux.

On fit la recherche de ceux qui judaïsoient, qui professoient ou qui enseignoient des hérésies, qui n'avoient point de Religion, ou qui avoient quitté la véritable. On les brûloit si le crime & le scandale estoient considérables; sinon, on les condamnoit aux prisons, aux amandes, à la confiscation des biens. On offrit d'abord le pardon à tous ceux qui voudroient se reconnoître & recevoir l'absolution canonique; & dans cette première Inquisition, il y eût dix-sept mille personnes qui furent reconciliées à l'Eglise; deux mille qui furent brûlées, & le nombre des fugitifs fut encore plus grand. Les Peuples eurent quelque peine à s'accoutumer à cette nouvelle forme de Droit & de procédures où les enfans estoient punis pour les pechez de leurs peres, où l'accusateur ne paroïssoit point, où les témoins n'estoient ni déclarez ni confrontez, & où la peine de mort estoit trop légèrement decernée. Mais on leur fit entendre que les Loix de l'Eglise changeoient selon les temps; que la liberté de pecher croissant, il estoit juste que la sévérité du chastiment fust plus grande; & que ceux-là estoient indignes de la vie qui violoient la Religion de Jesus-Christ, & les saintes pratiques des anciens Peres.

Le Pape approuva ces règles, révoqua les commissions des Inquisiteurs établis dans le Royaume de Valence, & envoya ses Lettres Apostoliques

au

au P. Thomas de Torquemada, sans vouloir pourtant s'obliger à ne prendre pour ce Ministère que des Religieux de Saint Dominique. D'abord on avoit tiré de grands avantages d'une si sainte Institution, mais on éprouva dans la suite, que comme cette juridiction estoit très-importante & très-absolüe, il falloit commettre aussi pour l'exercer, des Personnes d'une vertu solide & d'une grande autorité; ce qui fit que Ferdinand jetta les yeux sur Ximenés.

---

L'AN  
1507.

On murmura dans le Royaume de ce que le Roy se mesloit de changer le Gouvernement Ecclesiastique, & de ce qu'il dépouilloit l'Archevêque de Seville qu'il devoit honorer à cause de sa piété & de l'attachement qu'il avoit eü à son service, pour gagner l'Archevêque de Toledé dont il avoit besoin en ce temps-là. Mais ces deux Prélats vécurent toûjours dans une grande intelligence, l'un se démit de la Charge pour montrer sa modération, & l'autre l'accepta pour satisfaire son zele.

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 8.  
c. 5. 10. 6.*

Ximenés voulant s'aquiter dignement de cet employ, distribua d'abord ses Commissions à des gens sans passion & sans intérêt. Il fit arrester Luzero, qui avoit esté cause par ses indiscretions & par ses violences, des seditions de Cordoüe; il envoya sur-tout dans toutes les Eglises d'Espagne des Instructions publiques & des Formules de la conduite que devoient tenir les nouveaux Convertis, leurs Enfants & leurs Domestiques dans

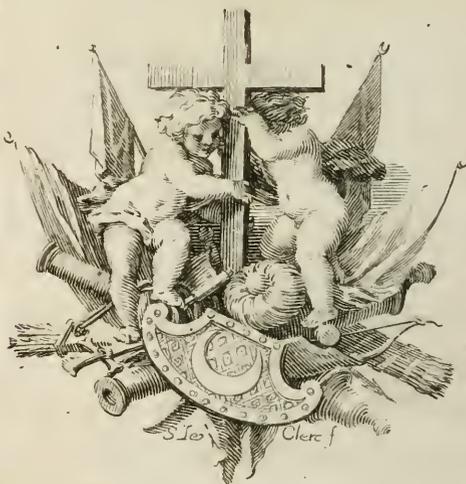
*Petr. Martyr  
lib. 21.  
Epist. 393.*

L'AN

1507.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.*

les pratiques de la Religion ; de la manière dont ils estoient obligez d'assister aux Saints Mystères ; des soins qu'il falloit prendre pour les instruire, & pour les élever comme par degrez à la Foy Chrétienne, & des soins qu'ils devoient avoir eux-mêmes de s'abstenir des cérémonies des Juifs & des Mahometans, & d'autres superstitions, pour chacune desquelles il marquoit les peines. Car pour les juremens & les blasphèmes, comme il y avoit des Loix très-sévères déjà faites par les Rois, il se contentoit de dire, que Ceux qui seroient surpris dans ces crimes, éprouveroient aussi son indignation.





S. le Clerc f.

# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

## LIVRE TROISIÈME.



**F**ERDINAND après avoir passé un mois entier avec la Reine sa Fille, resolut d'aller à Burgos pour s'y faire recevoir, & pour établir sa Regence. Il n'estoit pas de sa dignité d'aller avec elle de village en village, la Cour en estoit incommodée, & les affaires ne se faisoient point. Cette Princesse ayant appris la resolution du Roy, luy témoigna le déplaisir qu'elle en avoit, & le pria de luy permettre au-moins de demeurer à Arcos avec la bière de son Mary, parce-qu'elle

L'AN  
1508.

---

L'AN  
1508.

*Petr. Martyr  
epist. 363.  
lib. 20.*

ne pouvoit se refoudre à rentrer dans la Ville où il estoit mort. Le Pere condescendit à la foiblesse de sa Fille, & mena le Cardinal Ximenés avec luy à Burgos, où ils concertèrent ensemble les moyens de remettre dans les affaires, l'ordre que le Regne de Philippe avoit entièrement renversé. Pour adoucir un peu la solitude de la Reine, il fit venir auprès d'elle, la Reine Germaine son Epouse qu'il avoit laissée à Valence. Les idées qu'on avoit voulu donner autrefois à cette Princesse, de sa Belle-Mere, estant effacées, elle souhaita de la voir; elle se leva avec grand respect à son arrivée, luy demanda sa main à baiser, & l'honora depuis comme sa Mere.

Après-que le Roy eût esté reconnu à Burgos pour Régent & Administrateur du Royaume, avec une approbation universelle, il partit pour aller punir la rebellion de D. Hernand de Cordouie Marquis de Pliégo. C'estoit un Seigneur d'un naturel prompt & ardent, Chef d'une des premières Maisons d'Espagne, & Neveu du Grand-Capitaine. Le Roy qui avoit recherché l'amitié des Grands de Castille, n'avoit ni écrit, ni fait parler à celui-ci. Ce mépris l'offensa, & son orgueil le flatant d'une puissance imaginaire, il crut estre en état de faire sentir à son Maistre qu'il méritoit d'estre ménagé comme les autres, & que n'estant pas regardé comme un Amy utile, il pouvoit devenir un Ennemi dangereux. Il se ligua avec une partie de la Noblesse d'Andalousie, & prit la première occa-

sion qui se présenta pour faire éclater son ressentiment.

---

L'AN  
1508.

Une Troupe de séditieux ayant fait quelque désordre dans Cordoüe, le Magistrat ordonna qu'on arrestast les plus coupables. Ils furent pris ; & comme on les conduisoit en prison, les gens de l'Evêque de Cordoüe les enlevèrent des mains des Officiers de la Justice. Cette action scandalisa tout le voisinage, & les plaintes en furent portées jusqu'au Roy, pendant qu'il estoit à Burgos. Le Roy envoya le Prevost Gomés de Herrera avec quelques Archers pour informer de la rebellion ; & afin-que cette procédure se fist avec plus de liberté, il enjoignoit au Marquis de Pliégo, & à D. François Pacheco son Cousin de sortir de la ville, dans le temps de l'instruction, & du jugement de cette affaire. Le Marquis bien-loin d'obéir, commanda luy-mesme au Prevost de se retirer, le renferma la nuit dans sa Maison, & le fit conduire le lendemain dans le Château de Montille, d'où il le chassa en-suite ignominieusement. Après cette démarche, il leva des Gens-de-pié & de-cheval dans toutes ses Terres, les fit entrer dans Cordoüe, posa des corps-de-garde à toutes les portes sous pretexte de certains bruits de peste qui s'estoient répandus en ces quartiers-là, & allarma si fort les habitans, que se croyant tous condamnés à mort, ils résolurent de défendre leur vie.

*Zurit. Annal.*  
*c. 20. § 21.*  
*lib. 8. to. 6.*

Cette révolte irrita le Roy. Il estoit nécessaire dans ces commencemens d'arrester le cours des

L'AN  
1508.

mauvais exemples; Hernand estoit retombé plusieurs-fois dans la mesme faute, & il falloit luy oster l'espérance de l'impunité; il y avoit une Ligue entre luy, & la Noblesse du Pais qu'il estoit à-propos de rompre, & l'on n'estoit pas fâché de donner encore de nouveaux chagrins au Grand-Capitaine. Ferdinand résolut d'aller en personne à Cordoüe, pour châtier ce Rebelle, & maintenir l'autorité de la Justice. Il commanda à tous les Seigneurs de le suivre. Les Peuples d'Andalousie, & les Chevaliers de Calatrave eurent ordre de prendre les armes. Il assembla toute l'Infanterie & toute la Cavalerie qu'il avoit auprès de luy; & pour marquer son indignation, il fit publier une Ordonnance au nom de la Reine, portant que les Peuples des environs de Seville depuis l'âge de vingt-ans jusqu'à soixante, eussent à prendre les armes, ou à monter à cheval, pour suivre le Roy qui alloit châtier le Marquis de Pliégo.

Le Grand-Capitaine qui suivoit la Cour fut sensiblement touché du malheur de son Neveu. Il luy conseilla de venir se jeter aux piez du Roy, pour implorer sa clemence, & luy écrivit ce peu de paroles : *Mon Neveu, tout ce que j'ay à vous dire sur la faute que vous avez commise, c'est que vous veniez incessamment vous mettre entre les mains du Roy : si vous le faites ainsi, vous serez châtié; si vous ne le faites pas, vous estes perdu.* Il supplia Sa Majesté de faire grace à ce jeune-homme, l'asseûra plusieurs fois de son obéissance, & la fit

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 29.  
c. 13.*

*Zurit. Annal.  
Aragon. l. 8.  
c. 21.*

ressouvenir de D. Alonse d'Aguilar son Pere, qui estoit mort comme un Heros en combatant contre les Maures, pour son service. Ferdinand s'excusant sur la nécessité de faire un exemple, ce Grand-Homme luy répondit *Tout le monde, Seigneur, est résolu de vous servir, & vostre autorité se trouve si bien établie, que vous n'avez besoin ni de satisfaction pour le passé, ni de remède pour l'avenir.* Tous les Grands tâchèrent d'appaiser la colere du Roy, le Duc d'Albe même luy envoya son Fils pour cela ; mais ils ne furent point écoulez.

Le Cardinal Ximenés se trouvant alors à Tordellas, alla à Valladolid rendre visite au Grand-Capitaine, qui se plaignit à luy de la sévérite excessive de Ferdinand, & sur-tout de cette convocation inusitée des Peuples de Seville, d'autant-plus que le Marquis estoit prest de se jeter aux piez de Sa Majesté, quand elle passeroit par Alcalá-de-Henarés. Le Cardinal luy répondit que ce n'estoit pas-là une satisfaction suffisante, qu'il falloit que son Neveu remit toutes ses Places entre les mains du Roy comme des gages de sa fidelité & de son obéissance, & qu'il comprit qu'à-moins de cela ni Grands ni Petits ne pouvoient le garantir de la sévérité des Loix, parce-que ce n'estoit pas tant l'affaire du Roy, que celle de la Reine & du Royaume.

Le Marquis informé de la colere implacable de Ferdinand, vint à Toledé suiivant le conseil de son Oncle, avec toute sa famille pour se jeter aux pieds du Roy, mais ce Prince ne voulut pas le voir,

---

L'AN  
1508.

*Zurit. Annal.  
c. 22. lib. 3.  
tom. 6.*

L'AN  
1508.

& luy fit dire qu'il remit promptement ses Châteaux, & qu'il se tint à cinq lieues de la Cour. Alors le Grand-Capitaine envoya Alonso Alvarés au Roy avec un mémoire de tout le bien de son Neveu, & sur-tout des Places qu'il possédoit, avec ordre de luy dire, *Voilà, Seigneur, le fruit du mérite de nos Ayeux. C'est le prix du sang de ceux qui sont morts; car nous n'oserions vous prier de compter pour quelque chose, les services des vivans.* Il fallut obéir, & remettre le Château de Pliégo à Ruyz de Figueroa, & les autres Places aux personnes qui furent nommées pour les recevoir.

Ferdinand partit de Toledé avec six-cens hommes-d'armes, quatre-cens chevaux, & trois-mille fantassins, & ce nombre grossissoit à mesure qu'il avançoit dans le pais. Quand il fut arrivé à Cordouë, il rassêura d'abord le Peuple effrayé. Il fit prendre le Marquis prisonnier sans-que personne osast parler, & commanda au Conseil Royal de luy faire son procès. On l'accusa de crime de Leze-Majesté, & comme on l'interrogeoit sur ce point, il répondit modestement; *Je ne veux pas me justifier, & il ne me convient point de plaider avec mon Maistre; je le supplie seulement de se souvenir des services de mon Pere, & de mes Ayeux, & d'agréer ceux que je souhaite de luy rendre. Je n'ay recours qu'à sa bonté.* On fit de grandes exécutions dans la Ville, où plusieurs Gentilshommes furent condamnés à mort, & quelques-unes de leurs Maisons rasées.

Avant-

Avant-que le Roy fust à Toledé, le Connestable l'envoya prier de pardonner au Marquis, mais comme il n'eût point de réponse favorable, & qu'il apprit ensuite que sans avoir égard aux soumissions de ce Seigneur, on luy faisoit encore son procès, il écrivit au Roy *que le Marquis estant rentré en son devoir, on ne devoit pas le traiter si rigoureusement, & qu'il supplioit Sa Majesté de se souvenir comment estoit mort le Duc d'Aguilar son Pere, & comment avoit vesçu le Grand-Capitaine son Oncle.* Il luy fist dire même qu'il s'étonnoit de cette rigueur impitoyable, à quoy le Roy ayant répondu qu'il s'étonnoit bien davantage qu'il trouvast mauvais qu'on punist des rebelles, & qu'il préférast l'intérest d'un particulier à celuy de la Justice, & du service de la Reine. Le Connestable fut si piqué de cette réponse qu'il fut sur le point de sortir du Royaume, disant *Qu'il servoit le Roy par grace & par bienfiance, & la Reine par raison & par devoir.* Mais le Duc d'Albe accommoda ce différend.

Cependant le Conseil Royal déclara que le Marquis selon les Loix avoit merité la mort & la confiscation de ses biens, mais que le Roy considérant qu'il avoit mis & sa personne & ses Places entre ses mains, & voulant user de clemence envers luy, & modérer la rigueur du Droit, se contentoit de le bannir de Cordoüe & de l'Andalousie, de retenir tous ses Châteaux en son pouvoir, & de faire razer pour l'exemple, le Château de

---

L'AN  
1508.

*Garibay hist.  
de Esp. l. 20.  
c. 10.*

*Zurit. c. 22.  
l. 8.*

*Petr. Martyr  
epist. 405.  
lib. 21.*

L'AN

1508.

Montille, qui estoit la Maison la plus agréable & la plus ornée de toute l'Espagne. Tous les Grands trouvèrent de l'excès dans ce chastiment & le Grand-Capitaine se retira à Loxe, où le Roy fut bien-aïse de le tenir comme exilé.

Lors que Ferdinand partit de Burgos pour Cordoüe, le Cardinal de son costé prit la route d'Alcala-de-Henarés pour visiter ses Colleges, & pour mettre en exercice cette Université, où il avoit déjà envoyé des Professeurs célèbres, & où beaucoup de Jeunesse estoit accourüe pour les études. Il vit avec un extrême plaisir ses bâtimens achevez. Il y établit incontinent trente-trois jeunes hommes, dont la plupart estoient venus de Salamanque, auxquels il adjoûta douze Chapelains qu'il chargea de faire à certains jours des Prières pour luy, pour ses parens & ses amis morts. Il envoya dans toutes les Universitez pour attirer les plus sçavans hommes de l'Europe; & comme il n'épargnoit ni soin ni dépense, & qu'on proposoit de bons établissemens, en moins de trois mois le nombre des Professeurs fut rempli. Il leur dressa luy-même des Régles tant pour leur forme de vivre, que pour l'ordre & la manière d'enseigner; afin-que le Prochain fust édifié de leur conduite, & que la Jeunesse fust élevée dans les Lettres & dans la Piété; en quoy il suivit principalement les usages de l'Université de Paris, qu'il regardoit comme la plus noble & la mieux policée de toutes.

*Alvar. Gomaz  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

Pour rendre cet établissement plus durable, il fonda plusieurs Places pour des enfans en qui l'on reconnoissoit de l'esprit, & que leur pauvreté empeschoit de poursuivre leurs études. Il attacha des revenus considérables à ses Colléges : il y unit plusieurs Bénéfices, & proposa des prix & des récompenses pour exciter l'émulation des Ecoliers; de-sorte qu'en peu temps les Etudes y furent très-florissantes. L'ouverture s'en fit par une Procession solennelle où le Cardinal assista; & il voulut qu'on la renouvelast tous les ans, pour prier Dieu qu'il benit ses bonnes intentions, & pour luy offrir les fruits qui reviendroient de la bonne éducation de la Jeunesse : & parce-que dans la suite il pouvoit arriver des affaires difficiles, & que les Gens-de-Lettre ont besoin d'estre soustenus, il leur nomma pour Protecteurs perpétuels, le Roy d'Espagne, le Cardinal de Sainte Balbine, & l'Archevêque de Toledé. Le Roy d'Espagne, parce-qu'il pouvoit non-seulement maintenir, mais encore augmenter leurs Priviléges; l'Archevêque de Toledé, parce-qu'ils estoient sous sa juridiction; & le Cardinal de Sainte Balbine, pour faire honneur au Titre qu'il portoit.

Comme son principal dessein estoit de former de bons Théologiens capables de servir l'Eglise, ce fut aussi son principal soin d'entretenir de bons Professeurs, soit pour l'interpretation des Saintes Ecritures, soit pour la discipline de l'Eglise, ou pour les opinions différentes de la Théologie.

---

 L'AN  
1508.

Quoy-que les Chaires fussent bien fondées, & que les Docteurs eussent sujet d'estre satisfaits, il considéra qu'après avoir vieilli dans l'exercice des Colléges, il leur falloit du repos & même de l'abondance; & dit plusieurs-fois *qu'il avoit donné à ces bonnes-gens dequoy disner assez largement, qu'il estoit juste, afin - qu'ils n'eussent aucune inquiétude, de leur fournir aussi dequoy souper.* Ce fut pour cela qu'il obtint du Pape Leon X. que l'Eglise Collégiale de Saint Juste & Saint Pasteur, seroit annexée à l'Université, & que les dix-sept Chanoines seroient affectées aux anciens Docteurs. Il fit rebâtir l'Eglise à ses dépens, & laissa un fonds annuel pour l'entretien du bâtiment, afin qu'ils ne fussent pas chargez des réparations: il eût même la prévoyance de destiner un de ces Bénéfices à un Professeur du Droit Canonique, afin qu'il y eust un homme parmi eux qui fut entendu dans les affaires, & qui soutint leurs Procés, s'ils en avoient, sans que les autres fussent détournez de leurs études.

Afin-qu'il ne manquast aucune commodité à plusieurs Pauvres Ecoliers qu'il faisoit élever dans ses Colléges, il fit bâtir une Infirmerie, où l'on avoit soin d'eux quand ils estoient malades. Il ordonna que cette Maison fust grande: car il ne pouvoit souffrir ce qu'on voit ordinairement dans les Hôpitaux, qu'il y eust plusieurs malades dans une même chambre, qui se communiquent souvent leurs maux, qui s'infectent les uns les autres de

leurs haleines, qui s'affligent par leurs plaintes mutuelles, & qui sont souvent consternez par la veüe de ceux qui meurent auprès d'eux; mais les Architectes ayant fait les sales trop étroites, il y fit mettre de pauvres Ecclesiastiques, & en fit bâtir d'autres pour les malades. Comme il travailloit avec tant d'ardeur à rendre cette Université considérable, celle de Sigüença après la mort de Jean Lopés Archidiacre d'Atmaçan qui l'avoit fondée, demanda d'estre transferée, & d'estre incorporée avec celle d'Alcala; mais le Cardinal qui avant son élévation avoit esté des amis de cét Archidiacre, refusa cette union qui auroit beaucoup contribué à l'agrandissement de son ouvrage, & ne voulut pas qu'on fist ce tort à la mémoire d'un Homme-de-bien qu'il avoit autrefois aimé.

Lors-que ce Cardinal paroissoit ainsi tout occupé de son Université, il ne laissoit pas de prendre des mesures pour son Expédition d'Afrique. Il écrivoit souvent au Roy Ferdinand: il avoit même auprès de luy des gens affidés, qui traitoient secrettement des moyens, des préparatifs & de l'ordre de cette guerre: car encore que l'état de vie qu'il avoit embrassé, & la dignité dont il estoit revêtu l'eussent porté à la paix & à l'étude des sciences humaines & divines, il ne laissoit pas d'estre capable des entreprises militaires. Il avoit un esprit vaste & un courage invincible: il prenoit ses résolutions avec prudence, & rien ne pouvoit l'en détourner, quand il les avoit une-fois

---

L'AN  
1508.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

*Joan. Vergara.*

L'AN  
1508.

prises. Les difficultez ne le rebutèrent jamais. Il estoit naturellement juste & ardent, s'opiniâtrant à réduire les choses au point où elles devoient estre. Une de ses Maximes fut, Que les hommes ne s'assujettissent aux autres hommes que par contrainte; & il avoit accoûtumé de dire, que jamais Prince ne s'estoit fait craindre des Etrangers, ou respecter de ses Sujets, que lors-qu'il avoit eû la force en-main. Ce fut aussi la première précaution qu'il prit, lors-qu'on le chargea du gouvernement de l'Etat: & les vieux Soldats avoüoient, que jamais les Gens-de-guerre n'avoient esté ni plus considérez, ni mieux payez, qu'en ce temps-là.

Dés-qu'il fut pourveü de l'Archevêché de Tolède, & qu'il eût entrée dans les Conseils, comme il estoit homme de grands desseins, & fort zélé pour la Religion, il pensa aux moyens de faire la guerre aux Infidèles. Il négocia une Ligue entre Ferdinand Roy d'Espagne, Manuël Roy de Portugal & Henry Roy d'Angleterre, qui fut sur le point d'estre conclüe, & dont la fin estoit la conqueste de la Terre-Sainte. On voit encore une Lettre, par laquelle le Roy de Portugal luy mande, *Je joindray volontiers mes forces avec celles du Roy Ferdinand mon Beau-pere, esperant que Dieu benira nos armes, & qu'il exaucera les vœux d'un grand Archevêque, qui n'a rien tant à cœur que d'abolir la secte de Mahomet, & de réduire tous les Infidèles à reconnoistre Jésus-Christ. Le zele que j'ay remarqué en vous pour cette expédition est une preuve que Dieu la desire. Je*

*Fr. Petr. de  
Quintanilla  
de Bello Affri-  
cano.*

*Alvar. Gomez.*

*compte plus sur vous que je ne ferois sur un des plus  
 puissans Rois de l'Europe : car outre l'argent que vous  
 offrez généreusement de contribuër, & l'autorité que vous  
 donne vostre Caractère & plus encore vostre vertu, le  
 dessein que vous avez d'aller en personne avec les Prin-  
 ces confédérez, doit les animer à cette entreprise, parce-  
 que vos conseils seront d'un grand secours, & que vostre  
 présence est comme une augure du bon succès de cette guer-  
 re. Ce seroit une grande joye pour les Rois Chrétiens, si  
 le Ciel les avoit rendus victorieux, de recevoir de vos-  
 tre main le Corps & le Sang de Jesus-Christ sur le  
 Tombeau de Jesus-Christ même. On reconnoist par la  
 suite de cette lettre que Ximenés avoit dressé  
 une Instruction fort ample, des préparatifs qu'il  
 falloit faire, & des inconveniens qu'il falloit évi-  
 ter ; Qu'il avoit recüeilli des Histoires passées, tout  
 ce qui pouvoit servir ou nuire à ces sortes d'ex-  
 péditions, Qu'il avoit fait le plan de la naviga-  
 tion, marquant jusqu'aux moindres rochers : en-  
 forte qu'il n'y avoit pas un Pilote qui parut mieux  
 instruit que luy ; & que le Mémoire qu'il avoit  
 donné de la manière de conduire cette guerre,  
 estoit si judicieux & si conforme aux lieux, aux  
 personnes & aux régles militaires, qu'on eût dit  
 qu'il n'avoit jamais fait que ce métier. Quoy-qu'il  
 en soit on pouvoit beaucoup espérer de l'union  
 de ces trois Puissances ; mais l'arrivée du Roy Phi-  
 lippe en Espagne, & les différens survenus entre  
 le Pape Jule II. & le Roy de France, donnèrent  
 d'autres pensées à Ferdinand.*

L'AN  
1508.

Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim.

Joan Frias de  
Bello Oran.  
art. 2.

Ximenés de son costé connoissant les difficultez qu'il y a de former & d'entretenir ces sortes de Lignes, se retranscha sur les Expéditions d'Afrique, où les seules forces d'Espagne pouvoient suffire. Il estoit si touché des ravages que les Maures faisoient impunément sur les Terres des Chrétiens, qu'il donnoit tous les ans des sommes considérables, pour racheter les Esclaves qu'ils avoient emmenez. D'ailleurs le zèle qu'il avoit pour la Religion, luy faisoit chercher les moyens de subjuguier ces Infidèles, afin de les convertir. En ce même temps Jérôme Vianel, qui connoissoit l'Afrique sur toutes choses, ayant compris par les discours de Ximenés, & par les questions qu'il luy fit, qu'il avoit quelque dessein de porter la guerre de ce costé-là, prit grand soin de l'instruire des Ports, de la rade & de toutes les particularitez de cette Coste maritime qui regarde l'Espagne. Il luy fit même naître l'envie d'attaquer le Grand-Port que les Maures appellent *Maçarquivir*, en luy montrant les moyens de le conquérir, & l'utilité de cette conquête. Cette proposition plût à Ximenés : car ce Port estoit commode, sûr, & capable de contenir un grand nombre de Vaisseaux; & les Espagnols en estant une-fois les maîtres, rien ne pouvoit les empescher de passer aussi-avant qu'ils voudroient dans l'Afrique.

Vianel, après luy avoir expliqué la situation des Lieux, luy en fit faire des Plans avec les descriptions exactes des Places, des hauteurs & des  
Plaines

Plaines des environs. Il luy représenta sur-tout Oran sur une éminence avec ses murailles, ses Tours & tous les avantages de sa situation, bâtie de la Mer d'un costé & de l'autre environnée de jardins & de fontaines qui les arrosent. C'estoit d'ailleurs une des plus célèbres Villes de la Mauritanie, riche par ses marchez & par son commerce; heureuse par la fertilité de son Terroir, & renommée par son air sain & tempéré. On y comptoit plus de six mille maisons proprement bâties. Les Mosquées, les Arsenaux, les Bains & plusieurs autres bâtimens publics embelissoient encore la Ville. Les habitans y estoient libres & indépendans, & payoient seulement un tribut tous les ans au Roy de Tremesen.

Ximenés sur ces plans & sur ces relations, prit resolution d'assiéger cette Ville, tant parce-que la conquête en seroit honorable, que parce-que'elle estoit aux Maures tout pouvoir de nuire aux Chrétiens; mais il jugea bien qu'il n'en viendrait jamais à-bout, si l'on ne se rendoit auparavant maistre du Grand Port. C'est pourquoy il crut qu'il falloit d'abord s'attacher-là. Il en écrivit au Roy Ferdinand, & le pria de songer à cette affaire, & de luy mander promptement ce qu'il auroit resolu. Toute la Noblesse souhaitoit avec passion cette Guerre, & le Roy y estoit assez porté par son inclination; cependant les dépenses qu'il avoit faites pour la conquête de Grenade, & pour les guerres de Sicile, avoient épuisé ses

L'AN

1508.

*Loii de Mar-  
mol descript.  
d'Affriq. Part.  
2. liv. 5. c. 17.*

*Alvar Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

L'AN  
1508.

*Marian. hist.  
de Esp. l. 18.  
c. 15.*

finances; & il répondit, que quelque bonne intention qu'il eust, il n'avoit pas l'argent nécessaire pour soutenir une si grande entreprise. Ximenés qui craignoit qu'on ne perdît l'occasion de profiter de la présence de Vianel, & que l'ardeur des Jeunes-gens de la Cour ne se rallantist pour cette expédition, si on la différoit, offrit au Roy de luy prestér l'argent dont il avoit besoin, & d'entretenir pendant deux mois, l'Armée qui assiégeroit Maçarquivir.

Incontinent on leve des Soldats, on assemble la Jeunesse, on équipe des Vaisseaux, on fait marcher les vieilles Troupes qui estoient en Espagne. D. Fernand de Cordoüe est nommé Général de l'Armée: on luy donne Raymond de Cardonne pour commander la Flote, D. Diégo Véra pour Commissaire Général de l'Artillerie, Gonzalés Aiora Capitaine des Gardes, & plusieurs autres personnes de réputation & de mérite pour Officiers généraux, & sur-tout Vianel, qui devoit estre comme le Guide & le conducteur de l'Armée. Ils s'embarquèrent à Malaga, le troisiéme jour de Septembre, & peu de jours après ils arrivèrent devant Maçarquivir. Les Maures qui estoient informez de l'Armement qu'on faisoit, & qui avoient mis des Sentinelles sur les Tours & sur les Montagnes, estant avertis que la Flote d'Espagne avançoit, firent tous leurs efforts pour empêcher la descente des Espagnols, mais voyant que leurs flèches & leurs canons ne les étonnoient pas, ils allu-

mèrent sur tous les lieux élevez plusieurs feux, selon leur coûtume, qui servoient comme de signal, & en fort peu de temps toute la Mauritanie fut sous les armes. Dès la pointe du jour on vit la campagne couverte de Cavalerie & d'Infanterie qui se rassembloit, & les hauteurs des environs occupées par des pelotons qui grossissoient à tout moment.

Comme cette Multitude venoit en desordre vers le rivage, les Espagnols la soustinrent, & eurent le temps de se retrancher. D'autre costé la Flote entra dans le Port, & l'on commença à bien espérer de l'entreprise. Toute cette journée se passa à reconnoître le País, à fortifier le Camp, à disposer les attaques & à s'opposer aux secours qui venoient d'Oran & de plusieurs autres endroits. Depuis leur embarquement ils avoient esté retardez par le vent contraire; & les Généraux n'avoient pas voulu dépescher des Courriers, jusqu'à ce qu'ils eüssent fait quelque chose de remarquable. La Cour estoit dans de grandes inquiétudes, & l'on écoutoit avec avidité, les bruits incertains qui se répandoient. L'affaire eût beaucoup de difficulté, & l'évenement en estoit douteux à cause des braves-gens qui défendoient la Place, & du Gouverneur qui par sa vigilance & par son courage les animoit.

La Forteresse où estoit cette Garnison est entourée de la mer, il n'y a qu'une langue de terre vers le Midy, sur laquelle regne une hauteur né-

---

L'AN  
1508.

*Gundis. Ayora  
de Bell. Mar-  
zalquibir.*

L'AN  
1508.

cessaire aux uns pour conserver la Place, & aux autres pour l'attaquer & pour la prendre. Ce poste fut long-temps disputé; & les Espagnols enfin s'en estant saisis, commencèrent à battre la Ville de ce costé-là, pendant que les Vaisseaux la battoient du costé de la Mer. Cependant le Roy de Trémefen avoit envoyé des Troupes que les Espagnols défirent en plusieurs rencontres, & le Gouverneur de la Place qui se trouvoit par tout, ayant esté tüé, pendant qu'il travailloit à faire remettre une batterie sur les remparts, on vit d'abord la défense se ralentir. Les ennemis agirent avec plus de précaution & moins de courage: & comme ils virent que tous les passages estoient fermez, & qu'on ne pouvoit faire entrer ni Troupes ni provisions par Mer, ni par Terre, ils proposèrent une Trêve de quelques jours, au-bout desquels ils promirent de se rendre, si le Roy de Trémefen n'envoyoit une Armée à leurs secours.

*Marian. hist.  
de Esp. l. 28.  
c. 15.*

Le temps de la Trêve passé sans apparence de secours, Fernand de Cordoüe ayant disposé ses Troupes comme pour donner l'assaut, envoya un Trompette aux Assiégés pour les sommer de leur parole, & pour leur dire qu'il les alloit forcer dans la Place; sur-quoy les Oltages furent envoyez de part & d'autre. Il accorda aux Maures la liberté de sortir avec leurs femmes & leurs enfans, d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur eux; & fit publier en même temps dans son Armée que si quelqu'un faisoit du desordre, il seroit sur-le-

champ puni de mort. Il donna trois jours aux Assiégés pour leur sortie, pendant lesquels il se tint luy-même à la porte de la Ville, pour empêcher qu'on ne les troublast. Ils passèrent tous tranquillement avec leurs charges au milieu de l'Armée; & il n'y eût qu'un Soldat des derniers rangs, qui par avarice ou par brutalité, ayant offensé une de leurs femmes, fut incontinent passé par les armes, pour la satisfaction des Maures, & pour l'exemple des Espagnols. Ainsi Fernand fut maître de la Place cinquante jours après l'embarquement, & dépescha d'abord des Couriers au Roy & à Ximenés, pour leur donner avis de l'heureux succès de cette entreprise.

Le Général ayant livré à ses Soldats les vivres que les Maures avoient laissez; leur donna du repos durant quelques jours, puis, il choisit les plus braves pour la garde de ce Fort, & renvoya l'Armée en Espagne, parce-que l'argent estoit dépensé, & qu'il n'y avoit plus rien à entreprendre. Oran par sa situation, par le nombre de ses Habitans, par les Troupes réglées qui la gardoient, estoit hors d'état d'estre attaqué, & il n'avoit pas assez de force pour l'entreprendre. Il résolut pourtant d'attendre les ordres du Roy, & ne cessa cependant de réparer le Port, la Ville & la Forteresse. Dés-qu'on apprit cette victoire, la Cour en eût d'autant plus de joye, qu'on avoit esté plus d'un mois sans sçavoir aucune nouvelle de la Flote. On fit dans toute l'Espagne de grandes réjouissances.

L'AN  
1508.

ces. On ordonna des Processions durant huit jours pour rendre graces à Dieu de la prise de ce Port, qui mettoit toute la Coste & le Royaume en sûreté, & qui ouvroit une entrée à la conquête de toute l'Afrique. Peu de temps après, Diégo Véra, & Gonzalés Aiora, arrivèrent pour rendre compte au Roy de tout ce qui s'estoit passé. Ils apportèrent à Ximenés. comme un hommage & une portion du butin, un baston d'Ebène d'une poliffure & d'une noirceur admirable, qui avoit servi à un des principaux Alfaquis des Maures. Ce Prélat le garda quelques jours par honneur, après-quoy il l'envoya à Alcalá pour y estre conservé dans son Université, comme un monument de cette Victoire, & un gage de l'amitié que les Chefs de l'Armée avoient eû pour luy.

— *Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

Le Roy fit passer en Afrique cent Chevaux & cinq-cens Fantassins, sous la conduite de Rodrigue Diaz, homme estimé pour sa noblesse & pour sa valeur, à qui il donna la Lieutenance de Maçarquivir. Il fit venir Fernand à la Cour, le receût avec des marques particulières d'estime & de bienveillance, & le fit Gouverneur de cette Place. Ximenés le loüa en présence du Roy, & dit, *Que personne n'estoit plus capable de défendre cette Ville, que celuy qui l'avoit conquise; Que les Maures qui avoient éprouvé sa valeur, la respecteroient: & que l'Espagne pouvoit se promettre de porter bien loin ses Victoires dans un País, dont il venoit de luy ouvrir le chemin.* Cette conquête ne coûta que trois-mille écus d'or,

somme considérable pour le temps ; & on assigna tous les ans une pareille somme pour la conserver.

---

L'AN  
1508.

Les Troubles survenus en Espagne, interrompirent les desseins que Ferdinand & Ximenés avoient de pousser leurs conquestes dans l'Afrique. D. Fernand de Cordoue estant depuis arrivé à son Gouvernement, commença à faire des courses : les Maures en firent de leur costé. C'estoit une guerre continüelle, où ce Capitaine avoit souvent eü l'avantage. Mais enfin les Infidèles ayant pris un Village sur la coste d'Espagne, & passé femmes & enfans au fil-de-l'épée, & menaçant d'en faire autant dans Maçarquivir, Fernand ne put souffrir cette insolence, & s'avança vers Oran avec trois mille Hommes de pié, & environ deux mille Chevaux, à dessein d'attirer l'Armée des Maures en campagne & de la combattre. Il s'engagea si avant dans le Pais, qu'il donna le temps aux Ennemis d'assembler toutes leurs Troupes, en-sorte qu'il fut accablé par le nombre, & que ses Gens furent presque tous taillez en pièces. Ce malheur arriva l'an mil cinq-cens sept vers le quinzième de Juillet, un peu avant que le Roy Catholique fust de retour de son voyage de Naples.

*Marian. hist.  
de Esp. l. 29.  
c. 9.*

*Petr. Martyr  
epist. 352.  
lib. 20.*

Ximenés qui gouvernoit alors l'Espagne, fut si touché de cette perte, qu'il auroit voulu incontinent marcher luy-même avec toutes les Troupes du Royaume, pour aller faire la guerre en Afrique ;

L'AN  
1508.

mais l'indisposition de la Reine, & la situation des affaires l'arrêtèrent, & sur tout l'absence du Roy Ferdinand, sans le consentement duquel, il ne croyoit pas pouvoir entreprendre une Expédition de cette importance. Aussi-tost que le Roy fut arrivé, & que tout fut remis dans l'ordre, le Cardinal traita avec ce Prince, & le pressa ou de passer luy-même en Afrique avec une Armée, ou de luy en donner la Commission ; luy représentant qu'un Prince Chrétien ne devoit pas demeurer oisif, pendant qu'on emmenoit ses Peuples esclaves, & qu'il falloit profiter d'une occasion que Dieu luy avoit donnée de conquérir l'Afrique. Le Roy luy ayant fait connoistre que l'Etat n'estoit pas encore assez affermi, qu'il seroit difficile de lever une Armée dans un temps où le Roy Philippe venoit de donner jusqu'à son Domaine, & où luy-même avoit épuisé ses Finances dans son dernier voyage de Naples, & qu'à moins qu'on ne voulust l'assister puissamment, il ne pouvoit fournir aux frais de cette Guerre. Le Cardinal qui estoit zélé pour la Foy, touché de pitié de voir tant de Chrétiens esclaves, toujours prest à tout ce qui regardoit le service de Dieu & la grandeur de la Monarchie, s'offrit de faire tous les frais de cette guerre, & d'aller en personne combattre, & répandre son sang s'il le falloit pour la Foy de Jesus-Christ. Ferdinand qui commençoit à aimer le repos, qui ne sçavoit pas si les Grands du Royaume estoient bien attachez à luy, & qui d'ailleurs  
avoit

avoit peine à se charger d'une Expédition qui luy coûteroit beaucoup, quelque assistance qu'on luy donnast, accepta la proposition du Cardinal, & la fit agréer à son Conseil.

---

L'AN  
1508.

Dés-que le bruit en fut répandu, chacun raisonna à sa manière. Quelques-uns disoient que c'estoit une plaisante ambition pour un Evêque de vouloir devenir Général d'Armée; Que tout estoit renversé en Espagne; Que Gonçalés le Grand Capitaine ne faisoit plus que dire des Chapelets à Valladolid, & que l'Archevêque de Toledé ne songeoit plus qu'à faire la guerre en Afrique. En quoy on ne considéroit pas que les Archevêques de Toledé avoient toujourns servi & de leurs biens & de leur personnes, contre les Ennemis de l'Etat & de la Religion. Les autres disoient que c'estoit un Homme temeraire & sans jugement, qui entreprenoit une chose au-dessus de sa capacité & de sa portée; Qu'un Roy puissant & accoutumé à la guerre tel que Ferdinand, estoit à peine assez bon pour une conquête si difficile; Que c'estoit exposer les Troupes que de les confier à un homme qui avoit esté élevé dans le Cloistre, & qui ne scauroit ni se faire craindre des Ennemis, ni se faire respecter des Soldats. Quelques-uns faisoient les Politiques, & croyoient que le Cardinal & le Roy s'estoient voulu tromper l'un l'autre; que le Cardinal qui aimoit à commander, avoit eû dessein d'engager le Roy & toute la Noblesse à passer en Afrique, pour demeurer le maistre en Espagne; & que le Roy avoit accordé au Cardinal ce qu'il faisoit semblant de sou-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

L'AN  
1509.

haïter, ou pour le consumer par les fatigues, ou pour le rendre odieux par le mauvais succès de cette guerre.

Mais le Roy qui connoissoit la probité de Ximenés, & qui avoit esté témoin en plusieurs rencontres du zèle qu'il avoit pour détruire les Ennemis de la Foy de Jesus-Christ, loüa son dessein, & dit plusieurs fois à tous les Seigneurs, que c'estoit un exemple de religion & de courage; Que tout le Royaume devoit rendre graces à un Prélat de cét âge & de ce mérite, qui après avoir tant travaillé pour l'Etat, vouloit bien encore s'exposer aux travaux & aux périls de la guerre pour la défense & pour la gloire de la Religion; Qu'il falloit l'assister de toutes les forces du Royaume, dans une si sainte Entreprise. On ordonna d'abord que toutes les Galères & tous les Vaisseaux fussent en état, & se joignissent à Malaga, ou à Carthagène, selon l'ordre qu'en donneroit le Cardinal; Qu'on achetaist des vivres pour l'Armée dans les lieux voisins: Qu'on fist des Magasins de poudre: Que les Commandeurs des Ordres Militaires vinsent en personne servir à leurs dépens, comme c'estoit la coutûme, lors-qu'il s'agissoit de défendre l'Etat contre les Infidèles: Que toutes les Milices qui estoient payées pour marcher dans ces occasions, s'assemblassent: Qu'on rendist au Cardinal toutes les provisions que les Intendants avoient faites pour le Roy à Malaga: & que les vivres que sa Majesté devoit fournir, fussent portez jus-

*Eugen de Roblés vid. del Card. Xim. c. 22.*

qu'au Port où Ximenés devoit s'embarquer.

La personne d'un Archevêque n'estant pas propre pour reprimer la licence des Soldats, on envoya deux Commissaires pour juger les causes criminelles, & pour régler souverainement tout ce qui regardoit l'Armée. Ximenés assistoit à leur conseil, & faisoit tout de son autorité; mais il vouloit qu'on crut que les Ministres du Roy disposoient de tout, afin de retenir plus facilement les esprits dans le devoir par le respect de l'autorité Royale. Ferdinand luy donna même des blancs-seings pour expédier des Commissions & pour créer de nouveaux Juges, selon les besoins, parce qu'il ne convenoit pas à un Archevêque de s'abaisser à ces sortes de procédures & de châtimens.

Les choses estant ainsi réglées, le Cardinal songea à lever des Troupes, & à faire des Magazins, par le conseil du Grand Gonçalés. Il résolut de se servir de Pierre Navarre Comte d'Olivet, qui s'estoit signalé dans les guerres d'Italie, & qui depuis peu de temps avoit pris sur les Maures le Fort de Peñon. Il luy communiqua ses desseins, luy demanda ses avis, & le nomma Général de son Armée avec l'agrément du Roy Catholique. Il luy ordonna d'assembler les Troupes qui avoient servi dans les guerres de Naples, & d'aller promptement à Malaga visiter les munitions de bouche & de guerre, que le Conseiller Vargas luy remettroit entre les mains, pour les faire transporter di-

L'AN  
1509.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. c. 28.*  
*l. 8. t. 0.*

L'AN  
1509.

*Petr. Martyr*  
*epist. 413.*  
*lib. 22.*

ligement à Carthagène. Cependant Ximenés fit des levées de Soldats dans son Diocèse, & dans tout le Royaume, & eût bien-tost assemblé une Armée d'environ seize-mille hommes. Il nomma les Colonels, entre lesquels estoient le Comte d'Altamire, Jean Spinosa, Gonzalés Aiora, & Jean Villalva, & quelques autres capables de conduire en chef de pareilles guerres. Il donna à Villaroël Gouverneur de Caçorla, un Corps de quatre-mille Chevaux à commander, & fit Vianel Maréchal-de-Camp, à-cause-qu'il connoissoit le País, & qu'il sçavoit mieux qu'un autre où il falloit camper, par où il falloit attaquer, quelles garnisons il falloit ou renforcer ou diminuër.

Mais parce-qu'il voyoit qu'en-vain il faisoit tous ces préparatifs, si l'argent venoit à manquer, il avoit fait à ce dessein de grandes épargnes depuis quelques années, & comme les événemens de la guerre sont incertains, & qu'il n'estoit ni de sa dignité, ni de sa prudence, de s'engager dans un País ennemi, sans avoir des ressources pour les besoins, & pour les accidens qui pourroient arriver, il écrivit au Chapitre de Toledé, pour le prier de contribuër à une si sainte entreprise. Il luy représenta qu'on avoit autrefois employé les revenus Ecclésiastiques pour chasser les Maures d'Espagne, qu'il n'estoit pas moins nécessaire de les employer pour empescher ces Infidèles d'y revenir: Qu'il estoit juste qu'ils eussent part à cette bonne œuvre, & qu'ils l'assistas-

sent luy qui estoit leur Chef, & qui non-seulement donnoit ses biens, mais encore exposoit sa vie, pour la défense & pour l'accroissement de la Religion. C'estoit une chose hors d'usage en ce temps-là, que ces Contributions Ecclesiastiques. On n'y avoit recours que dans les dangers évidens de la Religion, & il falloit une Ordonnance du Saint Siège: car on regardoit comme une chose injuste & odieuse de charger les Bénéfices d'impôts, & de subsides, & l'on observoit qu'il estoit toujourns arrivé quelque malheur à ceux qui avoient ainsi attenté contre l'Eglise. Le Chapitre pourtant ne s'excusa point, ne fit aucune plainte, n'allegua pas ses immunités. Ils s'offrirent tous non-seulement de l'assister de leurs biens; mais encore de le suivre en Afrique, & de combattre même sous ses Etendars; ce qui luy donna une grande joye, tant à cause de l'amitié que luy témoignoit son Clergé, qu'à cause de l'exemple que son Eglise donnoit aux autres, dans une occasion comme celle-là.

Toute cette année se passa à équiper la Flote, à amasser l'argent, à lever les Troupes & à les assembler; mais l'année d'après il eût de grands chagrins, & il fallut une constance comme la sienne, pour surmonter les difficultés qu'on luy fit. Car après qu'il eût fait des levées de gens-de-guerre par toute l'Espagne, qu'il eût nommé les Officiers, & que le bruit de cette Expédition eût passé jusqu'aux Ennemis, il y eût des gens qui ébran-

---

L'AN  
1509.

*Alvar. Gomez  
de reb gest.  
Xim. lib. 4.*

---

L'AN  
1509.

lèrent l'esprit du Roy, & qui luy firent entendre que cette entreprise ne pouvoit réussir ; Que c'étoit une chose déraisonnable de confier une affaire de cette importance, à un homme sans expérience, & nourri dans la solitude : Qu'il falloit que le Roy considérast les dépenses de cette guerre, auxquelles le Cardinal n'estoit pas en état de fournir : Que pour faire plaisir à ce bon Prélat, on l'entretenoit dans une fantaisie, qu'on voyoit qu'il avoit mise dans sa teste ; Qu'après qu'il auroit dépensé ses revenus, il reviendroit sans avoir rien fait, & laisseroit la Flote du Roy & la Jeunesse d'Espagne, à la merci des Africains.

Le Roy Catholique écouta ces discours, & commença à craindre de s'estre engagé mal-à-propos. Il différa de fournir les secours qu'il avoit promis. Ses Intendans qui devoient mettre la Flote en étar, & la donner au Cardinal avec toutes les munitions, luy faisoient perdre la saison commode. Pour les vivres, bien-loin de les remettre selon l'accord qu'on avoit fait, on vouloit les vendre bien cher à Ximenés, & luy faire acheter le besoin qu'il en avoit. Le Comte Navarre luy-même voyant ces difficultez qu'il croyoit insurmontables, proposa une autre Conqueste plus aisée, & tâcha de s'attirer le commandement de la Flote indépendamment du Cardinal. On différoit de convoquer les Ordres militaires ; on ne pressoit point les Milices. Quand les Agens de Ximenés sollicitoient le Conseil Royal, & le Roy même, on éludoit sous di-

vers prétextes les remontrances qu'ils faisoient. Tantost l'Hyver approchoit, & la rade de Carthagéne ou de Malaga, n'estoit plus bonne pour les Vaisseaux : tantost les chaleurs estoient trop grandes, & les Troupes périroient en Afrique : tantost il estoit difficile de transporter les munitions.

---

L'AN  
1509.

Le Cardinal estant averti de tous ces délais, ne laissa pas de perseverer. Il écrivit au Roy des Lettres, moitié prières, moitié plaintes. Il le prioit par la Religion qu'ils estoient obligez de défendre l'un & l'autre ; par leur amitié, par l'attachement qu'il avoit toujous eû pour sa Personne Royale, par les services qu'il avoit jusques-là rendus à l'Etat, de ne point abandonner une entreprise si importante. Il luy représentoit en-suite, que son honneur y estoit engagé, que l'affaire en estoit venuë à un point, qu'il n'y avoit plus moyen de reculer : qu'on ne leveroit pas une autrefois des Troupes, si l'on congédioit celles-cy, & que les Soldats indignez iroient chercher ailleurs d'autres Généraux & d'autres guerres. Qu'on luy avoit fait dépenser de l'argent, & qu'il n'estoit pas juste qu'on luy fist perdre encore sa réputation & son credit : & qu'enfin on ne traitoit pas ainsi un Archevêque de Toledé, & un Cardinal. Quant à ce qu'on disoit, qu'il estoit sans jugement & sans raison ; que c'estoit au Roy à se justifier luy-même & à deffendre l'estime qu'il luy avoit toujous témoignée, il répondoit après cela à toutes les difficultez qu'on

*Epist Ximen.  
ad Regem.*

---

 L'AN  
1509.

luy faisoit : Que la saison n'estoit pas mauvaife : Que D. Fernand de Cordoüe avoit conquis le Grand-Port dans ce même - temps, & que toute forte de Navires abordoient tous les jours sans péril du Fort de Peñon à Malaga, pour y porter des provisions : Qu'on ne craignist pas que l'Armée manquast de rien, qu'il avoit des vivres pour les Troupes, & leur paye pour quatre mois, & que si la guerre duroit davantage, outre ses propres revenus, il estoit asseûré de recevoir des secours de plusieurs Eglises, & qu'ainsi il ne falloit pas chercher tant de détours.

Qu'au reste il avoit appris que Navarre proposoit une entreprise plus facile dont il vouloit se charger luy-même, qu'il falloit bien se garder de l'écouter ; qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que d'aller droit à Oran, dont la prise mettroit la coste d'Espagne à couvert, & donneroit une entrée dans toute l'Afrique : & qu'il valoit mieux gagner une Ville opulente & un bon Port, que d'attaquer une Forteresse peu importante, d'où l'on ne tire ordinairement aucun avantage, & où l'on ne perd guères moins de monde. Qu'enfin si l'on persistoit à vouloir rompre cette Entreprise, il avoit dequoy s'occuper à Toledé & à Alcalá, qu'il alloit licentier ses Troupes, de-peur que l'oïveté des Soldats ne causast du desordre dans le Royaume, & que pour luy, il demeureroit en repos, content d'avoir satisfait sa conscience, & d'avoir montré aux Peuples & à  
tous

tous les Gens-de-bien, le desir qu'il avoit de servir l'Etat & la Religion.

L'AN

1509.

*Epist. Xim. ad  
Ayalam.*

Il écrivit à peu près les mêmes choses à ses Agens, & leur manda qu'il estoit non-pas piqué ou indigné, car il n'appartient pas à un Particulier d'estre piqué ni indigné contre un Roy; mais étonné de ce changement: Qu'après tant de Troupes levées, tant de vivres amasiez, tant de Canons qu'il avoit ou achetez ou fait fondre, il estoit fâcheux de n'avoir rien avancé: Qu'il falloit espérer qu'à l'avenir le Roy prendroit mieux ses mesures, & se laisseroit moins prévenir, & que le Conseiller Vargas, & les autres, feroient pénitence des calomnies qu'ils debitoient contre luy. Ces plaintes obligèrent le Roy à songer sérieusement à ce qu'il faisoit. Il n'estoit pas honorable pour luy de manquer aux paroles qu'il avoit données. Il n'estoit même pas seür de rompre un Dessen que les Peuples avoient approuvé avec des marques de joye & de reconnoissance extraordinaires. Les Grands d'Espagne qu'il n'avoit pas encore entièrement appaisez, auroient eü peine à se fier à luy, s'il eust ainsi traité un Homme à qui il avoit de si grandes obligations. Beaucoup de braves-Gens qui s'étoient engagez à ce Prélat, & qui se voyoient à la teste de ses Troupes, commençoient à murmurer. Les Soldats n'aimoient pas qu'on les eust trompez; & si on les eust licentiez, ils eüssent répandu par toute l'Espagne les bonnes intentions de Ximenes, & les mauvais conseils de la Cour.

L'AN

1509.

Le Roy écrivit donc au Cardinal qu'il retint l'Armée pour le Printems prochain, & qu'il ne s'ennuyast point. Il luy donna encore une fois sa parole, qu'il accompliroit exactement toutes les conditions du Traité qu'il avoit fait avec luy. Cette réponse le consola; mais il survint de nouvelles difficultez. On estoit convenu qu'on porteroit toutes les munitions de Malaga à Carthagène où Ximenés devoit s'embarquer. Quelques-uns remontrèrent au Roy qu'il ne les falloit remettre ni au Comte Navarre, ni au Cardinal, parce-que les Ennemis pourroient s'en saisir, ou qu'on pourroit les consumer à d'autres usages; ce qui causeroit un grand dommage à la Flote: Qu'il estoit à propos de les mettre en dépost entre les mains du Gouverneur de Maçarquivir, qui auroit soin de les distribuër à l'Armée, quand elle seroit dans ce Port. Ximenés rejetta cette proposition, & crût qu'il n'estoit pas prudent de mener une Armée, & de n'avoir pas les vivres en sa puissance. De-plus, il craignoit l'insolence des Soldats de cette Garnison, qui peu de temps auparavant avoient refusé de reconnoistre leur Gouverneur, jusqu'à ce qu'il leur eust fait toucher la paye de quelques mois, qui leur estoit deuë.

Comme on ne luy donnoit sur cela aucune réponse positive, & qu'on luy mandoit de la Cour, que tout estoit prest, & que c'estoit sa faute s'il ne se rendoit promptement à Carthagène, où l'on le satisferoit sur toutes ses demandes: il ré-

pondit, que jusqu'à ce qu'on eust levé les obstacles, & qu'on luy eust donné une entière satisfaction, il estoit résolu de ne pas sortir d'Alcala; Qu'il n'iroit pas se mettre à la teste de l'Armée, au hasard de revenir honteusement sur ses pas, & de servir de jouët par tout où il repasseroit. On fut enfin contraint de régler les choses comme il voulut. Alors quoy-que les Commandeurs des Ordres militaires, & quelques Corps de milices ne fussent pas encore arrivez, il fit venir les Officiers Généraux & les Colonels, & leur marqua à chacun ce qu'ils avoient à faire. Navarre prit la route de Malaga, pour conduire la Flote à Carthagène, & les autres allèrent chacun dans leurs Quartiers, pour faire marcher leurs Troupes au Lieu-d'assemblée. Le Cardinal de son costé partit pour Toledé, accompagné de plusieurs personnes de qualité; d'un grand nombre de Domestiques, & de vingt-quatre Gouverneurs de Places dépendantes de l'Archevêché. Il leur avoit fait des présens à tous selon leur dignité, & leur condition. Ils estoient vétus d'écarlate avec des armes luisantes, montez sur des chevaux richement harnachez, suivis chacun de leur équipage; & les Peuples ravis de les voir passer, prioient Dieu qu'ils revinssent victorieux.

Il assembla ses Chanoines à Toledé, leur déclara les motifs & les causes de son Entreprise, & les remercia de l'affection qu'ils avoient témoignée pour l'intérest de la Religion, & pour l'honneur

de sa dignité : Il recommanda son Diocèse à Jean Velasco Evêque de Calahora ; alla faire ses Prières dans toutes les Eglises de la Ville , sur-tout dans la Cathédrale dédiée à la Sainte Vierge ; & partit pour aller joindre l'Armée à Carthagène. Plusieurs Chanoines voulurent le suivre, mais il loüa leur dessein, & ne voulut pas qu'ils l'exécutassent. Il n'en prit que deux pour l'accompagner jusqu'à Carthagène, & il les renvoya de-là à Toledé avec toute leur suite ; leur disant, qu'il estoit important qu'ils demeurassent dans leur Eglise, pour l'édifier & pour la servir, & qu'ils se conservassent pour estre sa joye ou sa consolation, selon le succès que Dieu voudroit donner à ses Armes. L'un estoit François Alvarés Théologal du Chapitre, & Ximenés prit grand plaisir de le voir marcher avec quatre-vingts Domestiques, tous magnifiquement habillez. L'autre estoit Charles Mendoza Abbé de Sainte Léocadie, illustre par sa noblesse & par sa vertu, qui avoit toujous cû beaucoup de part aux conseils & aux desseins de son Archevêque.

Le Cardinal partit donc de Toledé le premier jour de Carême, sur la fin du mois de Février ; & passant autant qu'il pouvoit sur les lieux de sa Jurisdiction, il distribüoit des aumônes aux pauvres, consoloit les femmes dont les maris s'estoient enrôlez, & leur faisoit espérer que le Ciel béniroit leur courage, & qu'elles les reverroient bien-tost enrichis des dépouilles des Infidèles. Il écrivit en chemin à D. Lopés Aiala son Agent, qu'il mar-

L'AN

1509.

*Joan. Frias de bello Oran. art. 5. & 6.*

*Joan. Frias. ibid. Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 4.*

choit, & que dans peu on apprendroit que l'Armée feroit embarquée; & parce-que ses ennemis ne cessoient de faire entendre au Roy qu'il n'avoit pas de-quoy fournir aux frais de la guerre, il luy ordonne d'aller trouver sa Majesté, & de luy dire qu'il a envoyé tant d'argent monoyé à Malaga, qu'après avoir abondamment pourvêu à toutes les dépenses nécessaires, tout payé, il luy resteroit encore dix-mille écus d'or pour les pauvres, ou pour quelque'autre bonne œuvre. Dés-qu'il fut arrivé à Carthagène, les Troupes se sentirent animées, & sa présence fit que chacun à l'envi témoigna son zèle. Navarre vint aussi-tost de Malaga, & luy annonça que la Flote estoit preste, & qu'elle arriveroit au premier jour.

Alors il donna ordre à tout. Il fit tenir des chevaux de poste de distance en distance, afin-que le Roy fust promptement averti de tout ce qui se passeroit en Afrique. Il recommanda au Courrier Miranda de faire grande diligence, & luy assigna pour gages vingt-deux écus d'or par mois. Il eût une si grande espérance de vaincre, qu'ayant appris qu'en ce même-temps le Roy envoyoit quelque Infanterie en Italie, pour contenir la ville de Naples dans le devoir: il luy écrivit qu'aussi-tost qu'il auroit achevé son expédition, il envoyeroit une partie de l'Armée en Italie, qu'il y passeroit luy-même s'il en estoit besoin, & qu'il n'oublieroit rien de ce qui pourroit convenir au bien de l'Etat, & à la dignité Royale.

L'AN  
1509.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 4.*

Mais lors-que tout fut assemblé, & qu'on préparoit à mettre à la voile, les Soldats qu'on ne vouloit payer qu'après qu'ils auroient abordé l'Afrique, commencèrent à murmurer, & protestèrent qu'ils ne s'embarqueroient jamais, qu'on ne leur eust tenu ce que leurs Capitaines leur avoient promis. Un Tailleur d'Alcala-de-Henarés qui s'étoit enrôlé dans les Milices que cette Ville avoit fournies, excita cette sédition. Comme il estoit hardy & grand parleur, il se mit à raisonner dans le Camp, *Que cette Guerre estoit difficile; Que le Roy n'avoit osé l'entreprendre, & qu'un Moine l'entrepre-  
noit: Qu'ils n'avoient à espérer d'un tel Général, si-  
non qu'il les menast à la boucherie: Qu'il n'estoit pas  
possible qu'il pust fournir aux dépenses de la guerre:  
Que s'il les avoit fait passer une-fois en Afrique, ils  
auroient plus à craindre la faim que l'ennemy; qu'enfin  
il n'estoit ni seür, ni honorable de servir sous un Corde-  
lier, qui se mesloit d'un mestier qu'il ne sçavoit pas, &  
qui vouloit les accoûtumer à vivre d'aumônes, comme  
il y avoit autrefois obligé ses Religieux.* Il anima si-  
bien ses Compagnons par ces discours, qu'une  
partie de l'Armée se sépara, & se posta sur une  
hauteur, montrant leurs piques & leurs épées,  
pour marquer qu'on ne les appaiseroit pas faci-  
lement.

Cette révolte toucha sensiblement le Cardinal; mais ce qui le piqua le plus, ce fut d'apprendre que Vianel la favorisoit sous-main, & que le Comte Navarre en estoit l'auteur. Ximenés n'avoit pas

sujet d'estre satisfait de ce Général. C'estoit un soldat de fortune, sans religion & sans politesse, toujours prest à manquer de respect à ce Prélat. Il avoit prétendu nommer les Capitaines, & disposer des Charges de l'Armée sans sa participation. Il propoisoit tantost d'attaquer Tremezen, quelquefois d'aller à Alger ou à Tripoli, & le Cardinal apprehendoit que s'il estoit une-fois embarqué, il ne voulust estre le maistre & de la Flote & de l'Entreprise. Navarre avoit aussi ses soupçons, & craignant que le Cardinal n'eust un ordre secret pour l'envoyer contre les Venitiens, il protestoit qu'il se jetteroit plutôt dans la Mer, que de faire la guerre à des Gens de sa Religion. On trouvoit assez plaisant que l'un ayant esté toute sa vie Religieux & Prestre, voulust commander une Armée; & que l'autre ayant esté Soldat toute sa vie, fist scrupule d'aller faire la guerre aux Chrétiens.

Ils en vinrent enfin à de grands éclaircissements, après lesquels Navarre jura fidélité & obéissance au Cardinal entre les mains de D. Antoine de la Cuéva, en présence du Comte d'Altamire, & de quelques autres Officiers. Un des sujets de plainte contre ce Commandant, estoit, qu'il avoit fait plusieurs prises sur la Coste, & qu'il n'avoit rien réservé du butin pour servir aux frais de la guerre, comme il y estoit obligé par un Traité: de-sorte que le Cardinal connoissant l'humeur avare & remuante de cet Homme, apprehendant qu'il ne luy prist

L'AN

1509.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. c. 30.*  
*l. 8.*

---

 L'AN  
1509.

envie d'emmener la Flote ailleurs, n'avoit voulu payer les Troupes qu'après qu'elles seroient arrivées en Afrique. De-plus, il avoit ordonné que ses Trésoriers distribueroient eux-mêmes la paye à chaque Soldat, parce-que les Capitaines en retenoient souvent une partie pour eux, ou différoient de la donner, & remplissoient les Compagnies de leurs Valets, afin de profiter de leur folde.

Navarre n'avoit osé luy contredire ; mais il avoit malicieusement témoigné aux Officiers, sur-tout à ceux qui avoient servi sous luy en Italie, & qu'il avoit accoustumés au pillage, que cette épargne ne venoit pas de luy, qu'il sçavoit mieux vivre avec les Gens-de-guerre, mais qu'ils avoient à faire à un Homme austère, qui ne leur laisseroit rien gagner, & qui ne leur donneroit pas même tout ce qui leur estoit dû. Les Officiers avoient répandu ces bruits dans leurs Compagnies, & de-là estoit venuë la mutinerie des Soldats, qui crioient insolemment : *Qu'il paye, qu'il paye le Moine, il est assez riche.*

Vianel cependant estoit assidu auprès du Cardinal, & pour mieux couvrir son intelligence avec Navarre, il faisoit prendre autant qu'il pouvoit de ces Soldats séditieux qui avoient quitté le camp, & ils estoient incontinent ou pendus ou passés par les armes. Ximenés trouva cette justice un peu trop sévère, & commanda à Villaroël Gouverneur de Caçorla, en qui il avoit une entiere confiance,

confiance, & à qui il avoit donné le Commandement de la Cavalerie, d'aller trouver Vianel de sa part, & de l'avertir que c'estoit assez d'avoir fait punir quelqu'un des coupables pour l'exemple, & qu'encore-que ce fust l'usage de la guerre, il n'estoit pas séant à une Personne de son caractère, de laisser mourir tant de gens dont la plupart estoient ses Vassaux, qu'il avoit luy-même tirez d'entre les bras de leurs enfans & de leurs femmes, pour les mener à cette guerre. Villaroël s'acquitta de sa commission, peut-estre un peu trop rudement, l'autre luy répondit avec peu de respect pour luy & pour Ximenès, & Villaroël croyant qu'il devoit reprimer son insolence, luy fit mettre l'épée à la main, & le poussa si vigoureusement qu'il le blessa à la teste & le laissa comme mort sur la place. Il craignit la colere du Cardinal, dés-qu'il fut un peu revenu de sa première chaleur, & se sauva dans la Citadelle, où commandoit un de ses Parens.

Comme ces deux hommes estoient nécessaires pour cette expédition, le Cardinal fut extrêmement fâché de la blessure de l'un & de la fuite de l'autre; d'autant-plus que le vent estoit bon, & qu'il falloit attendre que Vianel, dont la playe n'estoit pas mortelle, fust en estat d'agir. Cependant Alvarés de Salazar qui conduisoit les Mili-ces de Toledé, homme d'une éloquence militaire, & fort acrédité dans les Troupes, fut député d'un commun consentement, pour haranguer les

---

L'AN  
1509.

féditieux; ce qu'il fit avec tant d'adresse & de bonheur, qu'ils commencèrent à parler d'accommodement. Ximenés leur envoya d'abord un Trompette pour leur déclarer qu'on alloit payer l'Armée, & que chacun eüst à venir dans les Vaisseaux, recevoir sa distribution.

Cette nouvelle les appaisa; & lors-qu'ils virent des Sacs remplis d'or, couronnez de festons de fleurs, qu'on portoit dans les Galères au bruit des tambours & des trompetes, & les Trésoriers assis à la Poupe qui se dispoisoient à donner à chacun la paye qui luy convenoit, ce spectacle les réjouit. Ils vinrent en foule; & comme s'ils eüssent oublié tout ce qu'ils avoient fait ou dit dans leur révolte, ils entrèrent dans les Galères & dans les Vaisseaux. Le Cardinal ravi de voir cette gayeté, s'embarqua avec eux un Dimanche au soir treizième de May, & resolut de faire incontinent partir la Flote. Mais le temps ayant changé, on fut obligé de demeurer quatre jours à l'ancre, pendant lesquels, il parloit à tous les Officiers, & leur ordonnoit ce qu'ils avoient à faire, avec tant de bonté & d'intelligence, qu'ils luy obeïssent avec plaisir, & reconnoïssent que par la force de son génie, il sçavoit leur métier aussi-bien que ceux qui l'avoient étudié & exercé toute leur vie.

Tout estant ainsi disposé, & Vianel estant guéri de sa blessure, la Flote se mit en Mer composée de dix Galères, de quatre-vingts gros Navires, & de quantité de barques & de chaloupes. Elle por-

roit dix-mille Fantassins, quatre-mille Chevaux, huit-cens Volontaires, qui avoient voulu suivre le Cardinal avec des Milices que quelques-uns de ses Amis particuliers luy avoient amenées; & le vent estant favorable, elle aborda le lendemain dix-septième de May jour de l'Ascension de nostre Seigneur, au port de Maçarquivir, à soleil couchant. Les Sentinelles Maures apperceûrent l'Armée Chrétienne dès le midy, & l'on vit aussi-tost fumer tous les sommets de leurs montagnes; signal qui marquoit que l'Ennemi arrivoit, & qu'il falloit courir aux armes. Le Gouverneur du Grand-Port vint recevoir le Cardinal sur le rivage, & quelques heures après on l'avertit que toute la Flote estoit dans le Port sans qu'aucun Bastiment eût esté ni perdu ni endommagé.

Ximenés passa toute cette nuit sans dormir, & donna ses ordres pour le lendemain. Il fit venir le Comte Navarre, & luy dit devant tout le monde, que cette Affaire rouloit sur luy, & qu'il travailloit pour sa propre gloire; Qu'à son égard il ne prétendoit autre avantage que de fournir aux frais de la guerre, d'exhorter les Troupes à bien faire, & d'informer le Roy de tout ce qui se passeroit. Il parla aux autres Officiers & les anima tellement, qu'ils estoient d'avis d'aller aux Ennemis cette nuit-là même. Le Cardinal qui jugeoit que le succès de cette entreprise dépendoit de la diligence, conclut aussi qu'il n'y avoit pas de temps à perdre. Aussi-tost que le jour commença à pa-

L'AN  
1509.

roistre on connut qu'il falloit se saisir d'une hauteur qui est entre Oran & Maçarquivir; Qu'il estoit important d'attaquer ce poste que les Maures gardoient encore negligemment; Qu'autrement il seroit difficile de le gagner, parce - qu'il leur viendroit du secours de toutes parts, sur le signal qu'ils avoient donné; Qu'il estoit à-propos de faire avancer les Galères & les gros Navires vers Oran, afin-qu'on battist la Ville avec le canon, au même-temps qu'on attaqueroit ce Poste; & que les Ennemis ne sçachant à quoy s'en tenir, abandonnassent l'un ou l'autre.

L'Infanterie sortit des Vaisseaux le même jour, & Navarre costoyant le Rivage avec la Flote, s'approcha d'Oran, sans se mettre en peine de faire débarquer les Chevaux. Il n'avoit jamais approuvé qu'on menast un si grand Corps de Cavalerie, en un País où il disoit qu'il n'y avoit que des lieux difficiles & raboteux. Ximenés ayant sçeu cela, sortit indigné de la Citadelle, où il estoit allé prendre un peu de rafraîchissement, & commanda qu'on fist promptement mettre à terre la Cavalerie. Comme il s'estoit exactement informé de la situation des lieux, & qu'il sçavoit que la Nation Punique est fourbe & artificieuse, il fit poser de Grandes Gardes du costé de la Mer, & dans les détroits des valons qui sont au pié de la Colline qu'on avoit dessein d'attaquer. Cette précaution contribua plus que tout le reste à la conservation des Troupes, & à la victoire qu'on

Joan. Frias de  
Bello Oran.  
art. 17.

remporta. Car les Maures qui y estoient en embuscade, n'osèrent rien entreprendre, & si le Général selon les ordres, eût mis à terre les quatre-mille Chevaux de l'Armée, tous les secours qu'on envoyoit de toutes parts aux Infidèles, auroient esté sans doute taillez en pièces.

La présence du Cardinal donna ce jour-là beaucoup de courage à l'Armée. Il sortit de la Citadelle de Maçarquivir, revêtu de ses habits Pontificaux, monté sur une Mule, entouré d'une troupe de Prestres & de Religieux, à qui il avoit commandé de prendre les armes, & qui chantoient l'Hymne de la Croix de Jesus-Christ avec beaucoup de devotion. Fr. Fernand de l'Ordre de Saint François, monté sur un cheval blanc, avec le baudrier & l'épée sur l'habit de Cordelier alloit devant, & portoit la Croix Archiepiscopale comme l'Etendard sous lequel l'Armée devoit combattre. Un spectacle si nouveau frappa les Soldats & les Officiers d'un certain étonnement, qui redoubla leur ardeur & leur religion. On fit mettre l'Infanterie en bataille dans une grande Plaine qui est devant la Forteresse; & parce-que dans cette précipitation les Soldats n'avoient pas eû le temps de manger, & que c'estoit un Vendredy, ce Prélat leur permit de manger de la viande; après cela montant sur un lieu un peu élevé, il leur parla de la sorte :

*Si de braves Gens comme vous, avoient besoin d'estre animez par des discours, & par des Personnes de profession militaire; je n'entreprendrois pas de vous parler,*

O o iij

L' A N  
1509.

*Zurit. Annal.  
lib. 8. c. 30.  
t. 6.*

*Marian hist.  
Hisp. lib. 29.  
c. 18.*

*Vexilla Regis,  
&c.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.*

*Xim. l. 4.*

*Joan. Frias de  
Bello Orax.*

L'AN  
1509.

moy qui n'ay ni éloquence, ni habitude au métier des Armes. Je laisserois ce soin à quelqu'un de ces vaillans Capitaines qui vous ont souvent exhorté à vaincre, & qui ont accoustumé de combattre avec vous. Mais dans une Expédition où il s'agit du salut de l'Etat & de la cause de Dieu, j'ay cru que vous m'écouteriez, & j'ay voulu, sur le point du combat, estre icy le témoin de vostre resolution & de vostre courage. Vous vous plaigniez depuis long-temps que les Maures ravageoient nos Costes, qu'ils traînoient vos enfans en servitude; qu'ils deshonoroient vos filles & vos femmes, & que nous estions sur le point de devenir tous leurs esclaves. Vous souhaitiez qu'on vous conduisist sur ces Rivages pour vanger tant de pertes & tant d'affrons. Je l'ay souvent demandé au nom de toute l'Espagne, & j'ay enfin résolu d'assembler des Gens choisis tels que vous estes. Les Meres de famille qui nous ont veü passer dans les Villes, ont fait des vœux pour nostre retour, elles s'attendent à nous re-voir victorieux, & croyent déjà que nous rompons les cachots, que nous metons leurs enfans en liberté, & qu'elles vont les embrasser. Vous avez désiré ce jour. Voyez cette Region barbare, voilà devant vos yeux les Ennemis qui vous insultent encore, & qui ont soif de vostre sang. Que cette veüe excite vostre valeur. Faites voir à tout l'Univers qu'il ne vous manquoit jusqu'icy qu'une occasion de vous signaler en cette guerre. Je veux bien m'exposer le premier aux dangers, pour avoir part à vostre victoire. J'ay encore assez de force & de zèle pour aller planter cette Croix, Etendard Royal des Chrétiens, que vous voyez porter

devant moy, au milieu des Bataillons ennemis, heureux de combattre & de mourir même avec vous. Un Evêque ne peut mieux employer sa vie qu'à la défense de sa Religion. Plusieurs de mes Prédécesseurs ont eû cette gloire, & j'auray l'honneur de les imiter.

L'AN  
1509.

A ces mots il voulut se mettre à la tête de l'Armée. Rien n'estoit plus touchant que de voir un Archevêque septuagenaire, fatigué de soins & de veilles r'animer sa vieillesse par un zèle de Religion. La vénération, la piété, l'étonnement faifirent les Troupes; & tout cela ensemble reveilla leur courage. Les Soldats firent un grand cry pour marquer l'intérêt qu'ils prenoient à sa conservation, & les Officiers se jettèrent autour de luy, & le conjurèrent de leur oster l'inquiétude qu'ils auroient pour sa Personne, de les laisser combattre, & de croire que l'Affaire estoit en état, qu'il ne se repentiroit pas de l'avoir entreprise. Il céda enfin aux instances qu'on luy fit; & considérant son âge & sa dignité, il laissa tout le soin du combat à Navarre. Alors toutes les Troupes s'estant prosternées, il leur donna sa bénédiction, & se retira dans la Citadelle de Maçarquivir. Il se renferma dans une Chapelle dédiée à Saint Michel, & les mains levées au Ciel, on entendit qu'il faisoit cette Prière: Seigneur, ayez pitié de vostre Peuple, & n'abandonnez point vostre héritage à des Barbares qui vous méconnoissent. Assistez-nous puis-que nous ne mettons nostre confiance qu'en vous, & que nous n'adorons que vous. Quoy-que nous n'ayons, mon Dieu, d'autre penséc, ni

Zurit. *annal.*  
Arag. l. 8. c.  
28. itm. 6.

Joan. Frias de  
bello Oran.  
art. 14.

L'AN  
1509.

d'autre dessein que d'étendre vostre sainte Foy, & de faire honorer vostre saint Nom : nous ne pouvons rien toutefois si vous ne nous prestez la force de vostre Bras tout-puissant. Qu'est-ce que peut la fragilité humaine sans vostre secours ? La Puissance, l'Empire, la Vertu n'appartiennent qu'à vous. Faites connoistre à ceux qui vous haïssent que vous nous protégez, & ils seront confondus. Envoyez le secours d'en-haut ; brisez la force de vos Ennemis, & dissipez-les afin-qu'ils sçachent qu'il n'y a que vous qui estes nostre Dieu, qui combattez pour nous.

Cependant le Comte Navarre voyant qu'une grande multitude de Maures & de Numides avoient occupé les Collines, craignoit que les Troupes nouvellement débarquées & fatiguées du travail de cette journée, ne fussent pas en état de soutenir une grande action ; & qu'un mauvais succès dans les commencemens ne les rebutast, & ne relevast le cœur des Infidèles. D'ailleurs le jour estoit déjà bien avancé, & la nuit survenant au milieu du combat, l'affaire auroit peut-estre changé de face. Il délibéra un peu de temps s'il remettrait l'attaque au lendemain, ou s'il profiteroit de la gayeté qu'il voyoit dans toute l'Armée : & dans cette irrésolution, il alla promptement demander à Ximenés ce qu'il trouvoit le plus à-propos. Le Cardinal ne l'écouta presque pas ; & s'estant un peu recüeilly : *Allez Comte, luy dit-il, & combattez ; Jesus-Christ Fils du Pere, & le séducteur Mahomet vont donner bataille ; tout retardement est non-seulement desavantageux, mais encore injurieux à la Religion. Attaquez*

quez l'ennemi, & ayez confiance que vous vaincrez. On reconnut depuis que ce conseil luy avoit esté inspiré de Dieu : car le *Messuar* de Tremezen, c'est ainsi qu'on appelle la première dignité du Royaume, trois heures après la prise de la Ville, arriva avec une puissante Armée ; & voyant qu'il n'avoit plus rien à faire, s'en retourna porter chez luy la nouvelle de la victoire des Espagnols.

Navarre estant donc retourné à l'Armée, qu'il avoit divisée en quatre bataillons, de deux-mille cinq-cens hommes chacun, fit avancer l'artillerie que Ximenés avoit fait descendre en diligence ; & laissa un petit Corps de réserve, où il mit la Cavalerie pour s'en servir selon les besoins. Après cela toutes les trompetes sonnèrent la charge, & tous les soldats criant *S. Jacques, S. Jacques*, comme c'est la coûtume de la Nation ; il commanda d'attaquer les ennemis, & de les chasser des hauteurs qu'ils avoient occupées. Les Troupes marchèrent incontinent par des endroits rudes & escarpez, avec beaucoup de fierté. Les Maures de leur costé défendoient la montée à coups-de-flèches, & de pierres qu'ils jettoient d'en-haut. Comme ils estoient assés de leur retraite, les plus hardis se détachent de temps en temps pour venir escarmoucher avec les Chrétiens. Les Capitaines avoient ordonné sur toutes choses aux Espagnols de ne point quitter leurs bataillons jusqu'à ce qu'ils fussent maistres de ce poste : mais quelques braves de Guadalajara ne pouvant souf-

L'AN  
1509.

frir l'insolence de ces Infidèles, & voulant se distinguer par quelque action de valeur, s'avancèrent & furent bien-toft punis de leur témérité. Louis Contréras fut tué en cette rencontre; & les Maures luy ayant coupé la teste l'envoyèrent dans la Ville. Tout le peuple s'empressoit pour la voir, & les enfans s'en joüioient & la rouloient dans les ruës. Cet homme avoit autrefois perdu un œil par une blessûre; ce que quelques vieilles Devineresses ayant apperceû, elles s'écrièrent *Que tout estoit perdu, puis-que le premier homme qui avoit esté tué estoit borgne.* On fit si grand bruit de cette teste coupée, qu'on disoit estre la teste de l'Alfaqui des Chrétiens, c'est-à-dire, de l'Archevêque; que les pauvres Esclaves dans leurs cachots souterrains en furent extrêmement affligez. Ils demandèrent par grace qu'on leur monstast cette teste; & ils reconnurent avec beaucoup de joye que ce n'estoit pas celle du Cardinal.

*Alvar. Gomez.  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

Cependant les Espagnols faisoient tous leurs efforts pour se rendre maistres de la Montagne. Ils grimpoient à la faveur d'un broüillard épais qui s'éleva vers le sommet, & qui les couvroit aux ennemis, & ils parvinrent enfin à une Fontaine d'eau claire que les Maures deffendoient avec beaucoup d'opiniâreté, & d'où ils furent enfin obligéz de se retirer. Cette Fontaine fut d'un grand secours aux Soldats, qui après un assez long combat avoient besoin de ce rafraîchissement. Navarre fit amener quatre Couleuvrines que le Cardinal luy

*Juan. Frias de  
bello Oran.  
art. 19.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Ximen. c. 22.*

avoit envoyées; & ayant fait dresser une batterie entre des jardins & des maisons de Campagne, il incommoda fort les Ennemis, & les chargea si vigoureusement avec quelques Soldats choisis, qu'il les chassa de cette Montagne, après en avoir fait un grand carnage. Les Troupes voyant fuir ces Infidèles, les poursuivirent sans ordre, & se répandirent dans toute la Plaine qui est au-dessous d'Oran. Cette confusion qui pouvoit leur estre funeste, leur fut avantageuse; parce-que les Maures crurent l'Armée plus nombreuse qu'elle n'estoit, & voulurent se retirer dans la Ville; mais la Cavalerie les suivit de si près, qu'on n'osa leur ouvrir les Portes: ainsi la plus grande partie de la Garnison fut dispersée.

En ce même-temps la Flote battoit la Ville de plusieurs pièces de canon, & les ennemis y répondoient par une batterie assez bien servie: Mais un Canonier Espagnol ayant démonté leur principale pièce, ils ne tirèrent plus que mollement, & les Troupes de Mer eurent moyen de se joindre à celles de Terre. Alors les uns gardoient les avenues de la Ville, afin-que les fuyards n'y pussent entrer: les autres donnoient l'assaut & grimpoient le long de leurs piques avec une légereté incroyable. De-sorte qu'en moins d'une demie-heure, on vit six Drapeaux Chrétiens sur les murailles, & peu de temps après il en parut sur toutes les Tours. Ceux mêmes qui estoient ainsi montez, ne pouvoient le croire, quand ils furent de sang froid,

---

L'AN  
1509.

*Alvar. Gomez,  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

*Petr. Martyr  
epist. 418.  
lib. 22.*

L'AN  
1509.

& tentèrent plusieurs fois en-vain de remonter. So-  
fa qui commandoit la Compagnie des Gardes du  
Cardinal, ayant gagné le premier la muraille, cria  
*Saint Jacques & Ximenés*; & montrant son Enseigne  
où estoit un Crucifix d'un costé, & les Armes de  
Cisneros de l'autre, il donna le premier signal de  
la victoire. Plusieurs sautérent dans la Ville, &  
ouvrirent les portes aux Troupes Chrétiennes.

La Place se trouvant prise sans sçavoir com-  
ment, & la Garnison ayant esté taillée en pièces,  
les Habitans tâchèrent de se sauver comme ils  
purent. Les uns se refugièrent dans les Mosquées,  
les autres se retranchèrent dans les principales  
maisons; quelques-uns se mirent en bataille dans  
les grandes rues pour vendre chèrement leur vie.  
Mais comme toute l'Armée entroit confusément  
dans la Ville, ils coururent aux portes, pour voir  
si dans cette confusion, ils trouveroient quelque  
moyen de s'échaper. Villaroël jugeant qu'ils ne  
pouvoient fuir que par le chemin de Tremezen,  
se posta avec deux-cens Chevaux en cet endroit-  
là, résolu de les passer tous au fil de l'épée. Mais  
quelque Cavalerie Arabe qui s'estoit mise en em-  
buscade dans des jardins pour piller amis & enne-  
mis indifféremment, ayant tiré quelques coups,  
les Cavaliers Chrétiens prirent tous la fuite,  
croyant que c'estoit l'Armée de Tremezen, & Vil-  
laroël luy-même n'eût pas plus de fermeté que  
les autres. Cependant la Ville estoit au pillage:  
on n'épargnoit, ni condition, ni sexe, ni âge;

comme c'estoient des Ennemis de la Religion, on croyoit qu'on pouvoit perdre toute sorte d'humanité. La nuit interrompit un peu le carnage, & les Chefs ayant fait sonner la retraite, chacun eût ordre d'aller à son poste; mais il ne fut pas possible de contenir les Soldats. Ils retournèrent tous au pillage, tuèrent tout ce qui se présenta à eux, mangèrent ce que les Maures avoient préparé pour leur souper; & le sommeil & le vin les ayant accablez, on les trouva la plupart couchés & endormis sur des corps morts dans les places d'Oran, jusqu'à ce qu'il fut grand jour.

Navarre qui estoit bon Capitaine, & qui craignoit les embuscades des Maures, ne dormit point, posa des Corps-de-garde dans tous les quartiers, & dès le point du jour visita la Ville, & donna les ordres nécessaires pour la garder. Les Soldats s'estant éveillés & voyant de tous costés tant de morts étendus & percés de coups, eurent honte des cruautés qu'ils avoient exercées dans la chaleur du combat. La pitié succéda à la fureur, & ils offrirent quartier à ceux qui s'estoient sauvez dans les Mosquées; Navarre les somma de se rendre, & fit forcer ceux qui voulurent résister; il visita même tous les dehors, afin-que le Cardinal arrivant, trouvast la Ville non-seulement rendue, mais encore tranquille. Il y eût du costé des Maures quatre-mille morts, & huit-mille prisonniers. Les Chrétiens ne perdirent que trente hommes, tous presque à l'attaque de la Montagne. Le butin fut estimé cinq-cens mille

---

L'AN  
1509.

*Gundisalo.  
Egid. de Ora.  
Billo art. 8.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

*Eugen. de Re-  
blis vid. del  
Card. c. 22.*

L'AN  
1509.

écus d'or. Tous les Soldats s'enrichirent, & l'on rapporte qu'un Officier seul eût pour sa part dix-mille ducats.

Garfias de Villaroël, fut incontinent député pour porter la nouvelle de la victoire au Cardinal, qui la receût avec une joye modeste, & passa toute la nuit à reciter des Hymnes, & à rendre à Dieu des actions de graces. Le lendemain il se rendit à Oran par Mer, pour éviter les mauvais chemins. Il voyoit avec plaisir ces murailles, ces tours, ces balcons qui regnent le long du rivage, & qui marquent la grandeur & la richesse de la Ville. Estant mis à terre, il fit porter devant luy sa Croix Archiepiscopale, & chanta le *Te Deum*, avec les Prestres & les Religieux qui l'accompagnoient. Les Soldats estoient venus en foule pour le recevoir, & il leur donna des marques d'approbation, qui leur firent plus de plaisir, que leur victoire. Pendant qu'ils le conduisoient en criant *c'est vous qui avez vaincu ces Nations barbares*, il leur donnoit sa benediction, & repétoit tout le long du chemin ces paroles de David; *Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous; c'est à vostre saint Nom qu'il en faut donner la gloire.* Il alla droit à l'*Alcazarve*, c'est à dire, à la grande Forteresse, & le Gouverneur qui avoit protesté qu'il ne se rendroit qu'au Cardinal, vint le recevoir à la porte, luy remit les clefs de la Place, & celles des Cachots sou'terrains, où il y avoit trois-cens esclaves Chrétiens, que Ximenés eût le plaisir de mettre luy-même en liberté.

Joan. Frias de  
Bello Oran.  
art. 25.

Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.

Pf. 113.

On luy présenta le butin comme au premier Chef de l'Armée, & quoy-qu'il y eust des choses riches & curieuses, qui eussent pû tenter un homme moins desintéressé; il les fit reserver pour le Roy, ou pour l'entretien des Troupes, selon l'accord fait avec Navarre, & ne voulut rien prendre pour luy. Il fit ensuite appeller les Officiers de l'Armée, & après avoir fait publiquement l'éloge de leur valeur, il les remercia très-obligeamment des services qu'ils avoient rendus, & leur fit, selon le mérite de chacun, des présens de colliers d'or, de bagues, ou de houffes en broderie. On trouva dans la Ville soixante gros canons, & grand nombre d'autres instrumens de guerre à tirer des flèches ou des pierres; & l'on fut étonné que cette Place si bien munie, où l'on se dispoisoit à faire un siège de plusieurs mois, eust esté prise en quelques heures. Cela donna lieu de croire ce que dirent depuis quelques Esclaves, que le Cardinal avoit eû des intelligences dans Oran, & que la Ville avoit esté trahie par ses propres Citoyens, qui en avoient fermé les portes aux Arabes, sous prétexte qu'ils auroient pû la piller, & la subjuguier après l'avoir défenduë.

Ces Arabes avoient esté appellez par les Maures, & c'estoient eux principalement qui avoient soutenu les premiers efforts de l'Armée Chrétienne. C'est une Nation d'Afrique qui campe toujours, & qui vit dans des lieux deserts, sous des Tentes, sans loix, sans maisons, & sans aucune règle de

---

L'AN  
1509.

L'AN  
1509.

politesse ou de société. Les Romains leur donnoient le nom de Numides, parce-qu'ils se sont établis dans la Numidie qui est une partie de l'Afrique; les Espagnols, & les Maures mêmes les nomment Alarbes ou Arabes, parce-qu'ils sont sortis originairement de l'Arabie deserte, & que passant par l'Egypte, ils vinrent en Afrique & en conquièrent plusieurs Provinces. Toute leur occupation est de nourrir du bétail, ils n'ont ni fidélité ni justice & ne vivent que de larcins. Endurcis de jeunesse au travail, & accoutumés à une vie dure & rustique, ils sont fort propres pour la guerre. On les voit continuellement aux prises avec leurs voisins. Lors-que les Chrétiens entrent dans le País, ils font d'abord la paix avec les Maures, & sous prétexte de défendre leur commune Patrie, & leur commune Religion, ils se joignent à eux. On les paye & on les tient en campagne; mais on ne les reçoit jamais dans les Villes, parce-qu'ils voient impunément, & qu'il n'y a ni reproche ni peine qui puisse arrêter leurs brigandages. Si les affaires des Maures prospèrent, ils les assistent comme Amis & comme Freres; s'il leur arrive d'estre battus, ils les chargent, & deviennent leurs plus cruels ennemis. Ce fut pour cette raison que le Gouverneur d'Oran ordonna à ceux qui gardoient les portes, de ne pas ouvrir aux Cavaliers Arabes que le Roy de Tremezen avoit envoyez, les prenant plutôt pour des Brigans qui venoient les piller, que pour des Soldats affectionnez à les secourir.

Mais

*Gundisalu.*  
*Ægid. de Bello*  
*Oran. art. 31.*

Mais plusieurs ont prétendu que ce fut un artifice de ceux qui trahissoient la Ville. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Cardinal y avoit eû des intelligences, & qu'il y entretenoit des espions; Que dans la défaite de D. Diégo Fernandez Gouverneur de Maçarquivir, les Maures firent grand nombre de prisonniers, entre lesquels furent Alonse Martos, & Martin Argoto, & que ces deux Capitaines ayant esté donnez en garde à Hamet Acanix un des Principaux de la Ville, jusqu'à ce qu'ils eüssent payé leur rançon, triatèrent secretement avec luy. Quelques-uns ont crû que pendant que Navarre deliberoit s'il devoit mener au combat les Troupes nouvellement débarquées, il vint un avis secret au Cardinal, qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que le secours alloit arriver.

Quoy-qu'il en soit, Ximenés le jour d'après son entrée, monta à cheval, fit le tour de la Ville, considéra sa situation, donna les ordres nécessaires pour réparer les anciennes fortifications, & pour en faire de nouvelles. Après-quoy il alla visiter les Mosquées, & en consacra l'une à l'honneur de la Vierge sous le titre de Sainte Marie de la Victoire; l'autre à l'honneur de Saint Jacques Patron & Protecteur de l'Espagne; & parce-que ce jour-là l'Eglise faisoit la Feste de Saint Bernardin autrefois Religieux de l'Ordre de Saint François, fort zelé pour le soulagement des pauvres & des pestiférez, il luy dédia l'Hôpital qu'il fonda pour

L'AN

1509.

*Fernandez de  
Pulgar vida  
del Card. Xi-  
menés.*

les malades. Outre les Prestres qu'il établit pour l'exercice de la Religion, & pour la conversion des Infidèles, il fit bastir encore deux Couvents de Religieux, l'un de Saint François, & l'autre de Saint Dominique; & afin-que rien ne manquast à ses soins, ayant appris qu'il y avoit parmi les prisonniers beaucoup de Juifs, il craignit que ceux qui s'estoient nouvellement convertis en Espagne, ne vinssent se mesler avec ceux d'Oran, pour éviter les peines de l'Inquisition; & il nomma de son autorité, en vertu de sa Charge, un Inquisiteur pour y prendre garde. Il n'y eût rien à quoy il ne pourvût, soit pour la seûreté de la Place comme Général, soit pour l'augmentation de la Religion comme Evêque.

Après la prise de la Ville il dépêcha Fernandez Vera fils du Commissaire général de l'Artillerie, vers le Roy Ferdinand, avec des Lettres qui contenoient toute la suite & toutes les circonstances de cette Affaire. Cét Officier avoit demandé cette députation avec grande instance : car outre le plaisir qu'il y a de porter une nouvelle qui doit estre agréable, on se fait connoistre à la Cour; & les Rois ont accoûtumé de faire des présens en ces rencontres. Fernandez partit avec les Dépêches du Cardinal; & comme c'estoit un jeune-homme adonné à ses plaisirs, qui vouloit faire le voyage commodément, il dormoit la nuit sans inquiétude, passoit une partie de l'apresdinée à joüer aux dez, & jettoit son Paquet négligem-

ment sur un lit ou sur une table. Un Soldat qui connoissoit son humeur, s'avisa de le suivre, & prit comme par hazard la même route que luy. Ayant trouvé l'occasion de luy voler ses Dépêches au second giste, il partit en diligence, les présenta au Roy, & reçût le present & la récompense de sa course. Ximenés en fut averti, & se ressouvenant de ce Negre de Grenade qui luy avoit presque fait perdre les bonnes graces du Roy, il dit à ses amis en souûriant, *Vous voyez que je ne suis pas heureux en Courriers.* Il envoya cette fois-cy comme l'autre, le P. François Rüyz à sa Majesté, pour luy rendre compte de tout.

---

L'AN  
1509.

Cependant Ceux de Tremezen ayant appris le pillage & la captivité de la ville d'Oran, dont à peine quatre-vingts Habitans avoient pû se sauver, massacrèrent tous les Marchands Chrétiens qui trafiquoient dans leur Ville, & même tous les Juifs, comme estant plus unis avec les Chrétiens qu'avec eux. La fureur du Peuple alla si loin, que le Roy se tint dans la Forteresse, & n'osa sortir, quoy-qu'il eust grand regret de voir égorger des gens innocens qui estoient sous sa protection, & qui négocioient sur la foy publique. Après-que cette première émotion fut apaisée, une frayeur subite les saisit; & la plupart croyant déjà voir les Espagnols à leurs portes, se retirèrent jusques dans le Royaume de Fez.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

Le Cardinal délibéra quelque temps, s'il profiteroit de sa victoire, & s'il avanceroit dans l'Afri-

---

L'AN  
1509.

que avec son Armée; ou si en considération de son âge & de son peu de santé, il laisseroit le reste à faire au Comte Navarre, & repasseroit en Espagne. Quoy-qu'il connust les difficultez de ces sortes de conquestes, & que ce genre de vie militaire ne convinst pas à sa profession, son génie néanmoins le portoit à toutes les grandes choses; & quand il pensoit qu'il alloit abandonner la gloire de servir l'Etat, & sur tout d'étendre la Religion, aux soins & à la fortune d'un autre, il se sentoit animé à poursuivre son entreprise. Mais il fut obligé contre l'opinion de plusieurs, & contre sa propre inclination, d'en demeurer-là. Il fit réflexion qu'il paroistroit trop ambitieux s'il portoit ses armes plus loin; Que sa vieillesse ni sa dignité ne luy permettoient pas de vivre plus long-temps dans la guerre; Qu'il estoit venu pour prendre Oran, qu'il l'avoit fait sans perte des siens: Qu'il n'estoit pas de sa prudence de s'exposer au hazard de perdre sa réputation, & qu'il luy feroit même glorieux de se nommer un Successeur de sa propre autorité, pour une expédition laborieuse, & de-plus, incertaine.

Il y eût encore des raisons particulières qui le déterminèrent à repasser la Mer. Le Comte Navarre jaloux de l'honneur qu'on rendoit à Ximenés, disoit ouvertement qu'il n'auroit jamais crû qu'un vieux Capitaine comme luy dût estre réduit à recevoir l'ordre d'un Moine, & qu'un Evêque luy dût estre préféré pour le Com-

mandement d'une Armée. Il arriva qu'un soldat de Navarre tua un des valets du Cardinal dans un démêlé qu'ils eurent ensemble. Le Cardinal en fit de grandes plaintes au Comte, & celui-cy dans la colere luy déchargea son cœur, & luy dit insolemment, *Que s'il n'estoit pas maistre de ses Soldats, il sçavoit bien à qui il falloit s'en prendre: Qu'il n'avoit qu'à luy laisser les soins de la guerre, & qu'il en rendroit bon compte au Roy & à l'Espagne: Que sa présence gastoit tout, & que jamais deux Généraux n'avoient bien conduit une Armée: Qu'il s'en retournaist, pour recueillir dans son Diocèse les loüanges de sa Victoire. Qu'au cas qu'il eust encore envie de demeurer dans l'Armée, il n'y pouvoit plus estre que comme particulier. Que tout ce qui s'y feroit à l'avenir, se feroit au nom du Roy Catholique & non pas au sien: Qu'on ne luy avoit donné commission que de prendre Oran, & que sa commission estant finie, il n'avoit plus de droit, ni de Commandement. Qu'il cessât enfin de faire le Roy, & qu'il allast reprendre son métier d'Evêque, & laissast faire la guerre aux Soldats.* Après cela il sortit brusquement & sans respect, menaçant d'aller publier à la teste des Troupes ce qu'il venoit de luy dire en face.

Le Cardinal ne s'émeût point de ce discours: il dissimula, & ne s'opposa point à tout ce que Navarre voulut faire. Il le fit appeller le lendemain, & luy donna ses ordres comme auparavant avec douceur, & avec autorité, ne voulant pas luy reprocher son emportement, & se conten-

L'AN  
1509.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 4.*

*Zurit. Annal  
Arag. lib 8.  
s. 39. 10. 6.*

tant que sa propre conscience luy en eust fait naistre la honte & le repentir. Mais ce qui l'affligea & le détermina à partir, ce fut une Lettre du Roy qui luy tomba entre les mains, par laquelle ce Prince écrivoit à Navarre : *Empeschez le bon-homme de repasser si-tost en Espagne. Il faut user & sa Personne & son argent autant qu'on pourra. Amusez-le si vous pouvez dans Oran, & songez à quelque nouvelle entreprise.* Les liaisons d'estime & d'amitié qu'entretenoit ce Prélat avec le Grand-Capitaine, & la confiance que la pluspart des Seigneurs luy témoignioient, avoient jetté dans l'esprit de Ferdinand des jalousies & des soupçons qu'il n'avoit pû vaincre.

Ximenés ayant reconnu les mauvaises intentions du Roy par sa lettre, considérant aussi que les grandes chaleurs approchoient, & qu'il estoit un peu abatu des fatigues passées, il fit venir Navarre, Villaroël, Diégo Véra, tous les Colonels & les principaux Officiers, pour leur déclarer le dessein qu'il avoit pris de se retirer dans son Diocèse. Il leur dit qu'il laissoit au Comte Navarre le Commandement de l'Armée, & qu'il espéroit qu'un si bon Capitaine se rendroit bien-tost maistre de toute l'Afrique : Qu'il connoissoit bien que la présence d'un homme lent & cassé comme luy, n'estoit pas de grand usage, & que la guerre demandoit des esprits vifs, & un âge plus vigoureux : Qu'il estoit même de conséquence pour les Troupes qu'il allast auprès du Roy solliciter tout

ce qui leur seroit nécessaire pour leur entretien ; & qu'il les prioit de croire que s'il les quittoit, ce n'estoit pas pour épargner sa peine, mais pour pourvoir à leurs commoditez.

---

L'AN  
1509.

Il leur fit ensuite le détail des vivres & des munitions de guerre qu'il leur laissoit, & leur marqua l'argent qu'on devoit employer à réparer les murailles, & la maniere de le lever sans estre à charge au Public. Il leur donna des avis sur les courtes qu'ils avoient à faire dans le Pais ennemi, sur les avantages qu'ils pouvoient tirer de la Flote, sur la discipline qu'il falloit faire observer aux Troupes, & sur toute la conduite de l'Armée. Après cela il donna le Gouvernement de la Citadelle à Villaroël, qui demanda pour son Lieutenant Alphonse Castella un des principaux Citoyens d'Alcala. Tous ces Officiers furent si touchés de la bonté qu'il leur témoignoit, qu'ils le prièrent instamment de ne les pas abandonner dans cette Région ennemie. Ils estoient partis sous ses auspices, rien ne leur avoit manqué, tout leur avoit réussi, & ils craignoient qu'il n'arrivast quelque révolution en son absence. Navarre, soit qu'il voulust réparer la faute qu'il avoit faite, soit qu'il craignist que le Cardinal ne s'en plaignist au Roy, s'il ne l'appaisoit, luy témoigna plus de respect pour sa Personne, & plus de regret de son départ, qu'aucun autre.

Enfin le vingt-troisième de May il s'embarqua, & il eût le vent si favorable, qu'il arriva le

---

 L'AN  
1509.

même jour à Carthagène. Il avoit laissé la Compagnie de ses Gardes, & la pluspart de ses Gens au Gouverneur de Caçorla, & ne ramenoit avec luy qu'une partie de ses Domestiques dans le Vaifseau qui le portoit, sans appareil & sans escorte, voulant jouir le premier de la seûreté qu'il avoit procurée à toute la Coste. Il séjourna une semaine à Carthagène, & l'on ne peut s'imaginer tous les ordres qu'ils donna, & tous les amas qu'il fit des choses nécessaires pour la subsistance de l'Armée. Après-quoy craignant les grandes chaleurs, il partit pour Alcalá-de-Henarés. Comme il vit que le temps de la récolte approchoit, il ordonna qu'on congédiaât promptement & qu'on renvoyast dans leurs maisons tous les Laboureurs qu'il avoit menez à la guerre, de-peur-qu'on ne manquaît de Gens pour la Moisson, & que les grains ne se perdissent; car il eût touûjours beaucoup de tendresse pour les Peuples & sur-tout pour ceux qui estoient de sa dépendance. Ce qu'il fit connoistre peu de temps après, nommant deux Chanoines de l'Eglise de Toledé pour visiter tout son Diocése, avec ordre de s'arrester dans tous les lieux où l'on avoit levé des Soldats, & où les Troupes avoient passé; de s'informer des dommages qui en pouvoient estre arrivez, & de les payer argent comptant: ce qu'il aima mieux executer pendant sa vie, que de l'ordonner par son Testament.

Son Université députa deux des principaux  
Docteurs

Docteurs de son Corps, qui allèrent une journée au-devant de luy. Il les receût comme un Pere reçoit ses enfans, après avoir esté long-temps sans les voir. Il leur demanda en quel état estoient les Lettres dans leurs Colleges, si on avoit achevé les Bâtimens, si les Loix estoient observées, s'il y avoit espérance de bien discipliner la jeunesse, s'il se formoit de bons esprits, si les études de Théologie fleurissoient; & s'il s'élevoit des Ecclésiastiques sçavans & de bonnes mœurs, capables de servir le Diocèse. Ces bonnes-Gens qui s'attendoient qu'il ne leur parleroit que de la prise d'Oran, & des affaires d'Afrique, estoient ravis de voir l'affection qu'il avoit pour l'avancement des Lettres, & admiroient sa modestie. Il ne leur dit pas un seul mot de sa Victoire, jusqu'à-ce que Hernand de Balbas célèbre Théologien qu'il aimoit particulièrement, & qui s'estoit joint aux Députez, luy dit avec beaucoup de naïveté: *La pâleur & la maigreur de vostre visage, Monseigneur, marquent bien les fatigues que vous avez eües, & après la grande Conqueste que vostre Seigneurie Illustrissime vient de faire, elle a raison de venir se reposer à l'ombre de ses lauriers.* Alors, comme si on luy eust reproché sa paresse ou sa lâcheté, il luy échapa de dire: *Vous ne connoissez pas, Hernand, la vigueur & le courage que Dieu m'a donné: Si la Providence eût permis que j'eusse eü une Armée fidèle, tout sec & tout pâle que vous me voyez; j'aurois esté, dans la conjoncture présente, planter la Croix de Jesus-Christ dans les principales Villes d'Afrique.*

---

 L'AN  
 1510.

Le lendemain il fit son Entrée dans Alcalá où il fut receû avec des acclamations extraordinaires. Les Esclaves Maures marchaient devant luy, & conduisoient des Chameaux chargez de pièces d'or & d'argent qu'il avoit séparées du butin, & destinées pour le Roy. On portoit ensuite des Livres Arabes d'Astrologie ou de Médecine, dont il orna sa Bibliothèque; les clefs des Portes de la Ville & de la Citadelle d'Oran, des Chandeliers & des Bassins dont les Maures se servoient dans leurs Mosquées, des Drapeaux qu'on leur avoit pris, & plusieurs autres choses qu'il fit pendre à la voûte de l'Eglise de S. Ildefonse. Il envoya à Talavéra la Clef d'une Porte dont Bernardin de Meneses, qui commandoit les Soldats de cette Ville-là, s'estoit saisi, avec un Etendard rouge, au milieu duquel estoit un Croissant d'azur, qu'on mit dans une Chapelle de la Vierge.

On luy avoit préparé dans Alcalá un espèce de triomphe. Les Habitans estoient sous les Armes. Tous les Corps de la Ville estoient allez au-devant de luy; ils avoient fait abbatre un quartier de leurs murailles pour le recevoir: mais il voulut entrer par la Porte ordinaire méprisant les honneurs, & rapportant touûjours les loüanges qu'on luy donnoit, à l'assistance du Dieu des Armées. Il demeura quelques mois dans cette Ville pour y rétablir sa santé; & quoy-qu'il eust envie d'aller à Toledé pour y rendre solennellement ses Actions-de-graces à Dieu dans sa Cathédrale;

il en fut rebuté par les honneurs extraordinaires qu'on luy préparoit, & par les complimens que tous les Grands du Royaume avoient dessein de luy aller faire en ce lieu-là. Il ne voulut pas même passer à Valladolid où estoit la Cour, *De peur,* disoit-il, *d'estre accablé de ces civilitéz frivoles qui servent d'amusement à des gens oisifs, & qui sont à charge à ceux qui n'ont point de temps à perdre, ou qui par leur âge & par leur Profession doivent estre sérieux & graves.* Cependant il donna part à son Chapitre de son heureux retour, & le chargea d'ordonner des Prières publiques, afin que comme ils luy avoient attiré par leurs vœux les graces que Dieu luy avoit faites, ils luy aidassent aussi à l'en remercier.

---

L'AN  
1510.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

Ce fut alors qu'il receût de grandes plaintes de tout ce qui se passoit dans Oran depuis son départ. Un des Juges qu'il avoit établi pour les affaires de la Guerre, & pour régler les différens qui arriveroient dans la Ville, venoit de luy mander que Navarre & Vianel perdoient tout par leur avarice; Qu'ils faisoient porter tous les blez dans leurs Greniers; Que rien ne se distribüoit que par leur ordre; Qu'ils achetoient à vil prix des farines gastées, & les vendoient au pauvre Peuple, ce qu'ils vouloient; Que Vianel avoit fait défense aux villages voisins d'apporter des vivres à Oran, & que quelques provisions qu'on y eust laissées, la disette estoit déjà parmi les Troupes; Qu'en vain il s'opposoit à ces désordres, qu'on ne l'é-

---

L'AN  
1510.

contoit point & que même on le menaçoit ; Qu'il avoit résolu de se démettre de son Office, & de repasser en Espagne, mais qu'on ne luy en donnoit pas la liberté, de-peur-que le Roy ne fust touché de ses remontrances, Qu'il estoit vray que Navarre estoit un bon homme de guerre, mais qu'il n'avoit aucune ouverture d'esprit pour les affaires civiles ; & qu'enfin si l'on n'y remédioit, cette Ville glorieusement conquise, retomberoit bien-tost sous la Puissance des Infidèles.

Ximenés informa le Roy de tous ces desordres. Il luy conseilla de laisser au Comte Navarre le Commandement de l'Armée, & de nommer un autre pour le Gouvernement politique ; de ne mettre qu'un même Gouverneur à Oran & à Maçarquivir, afin-que tout fust uni sous un Chef, & que la différence des avis ou la jalousie de l'autorité ne traversast pas les desseins qu'on pourroit avoir. Il luy représenta que D. Fernand de Cordoie, qui commandoit dans Maçarquivir, estoit capable d'exercer avec honneur ces deux emplois. Que cependant sa Majesté pouvoit commander à Navarre de sortir d'Oran, & de faire des courses dans le pais ennemy : Qu'il estoit nécessaire d'envoyer en garnison dans cette Ville deux-mille Fantassins, & trois-cens Chevaux. Il luy marquoit ensuite les ordonnances qu'il falloit faire pour ce qui regardoit la Religion & le culte Divin, la distribution des biens, la culture des champs, & l'administration de la Justice. Il finissoit par la

proposition qu'il luy avoit déjà faite plusieurs fois, d'envoyer dans Oran des Chevaliers de quelque Ordre militaire qui s'y établirent, comme ceux de Saint Jean de Jerusalem s'estoient établis dans Rhodes, pour s'opposer aux efforts des Turcs; & ceux de Calatrave sur les confins de Grenade, quand la Castille estoit exposée aux courses des Maures. Le Roy fit tout ce que le Cardinal luy conseilloit: il n'y eût que la dernière proposition qu'il différa, & qu'il éluda enfin sous divers prétextes, parce-qu'il craignit que les Archevêques de Tolède ne prétendissent le droit de nommer à cette Commanderie.

---

L'AN  
1510.

Les choses estant ainsi réglées, Ximenés ne cessa d'exhorter le Roy de poursuivre les conquestes d'Afrique; & ce fut par ses pressantes sollicitations qu'on envoya ordre à Navarre d'attaquer la ville de Bugie. Ce Peuple estoit plus nombreux & plus riche que celui d'Oran, mais il estoit moins belliqueux, il ne laissa pas pourtant de se défendre vigoureusement. Leur Roy s'estoit campé sous la Ville avec ses Troupes, & faisoit tirer plus de cent pièces de canon, avec lesquelles il croyoit foudroyer l'Armée Espagnole, mais cette Artillerie fut si mal servie, qu'elle devint presque inutile. Les Chrétiens après avoir fait un grand feu sur les Ennemis, les chargèrent avec tant de résolution, qu'ils entrèrent pelle-messe avec eux dans la Ville, dont ils se rendirent les maistres. Le Roy prit la fuite avec une partie de sa Cavalerie, & il n'y eût que la mort

---

L'AN  
1511.

du Comte d'Altamire qui diminua la joye de cette victoire. Ce jeune Seigneur combattoit à la teste des Troupes, & pouffoit les Infidèles avec une ardeur incroyable, lors-qu'il fut blessé malheureusement d'une flèche par un de ses gens, dont l'arbalète se débanda. Dés-qu'il eût senti le coup, il leva les yeux au Ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il mouroit les armes à la main pour la Religion de Jesus-Christ; & après avoir arresté son sang comme il pût, il dit à ceux qui estoient autour de luy, *Qu'il mouroit content, puis-qu'il avoit encore le temps de vaincre, & qu'il employeroit si bien ce qui luy restoit de vie, qu'on le regreteroit après sa mort.* A ces paroles il marcha aux Ennemis, & combatit vaillamment, jusqu'à ce qu'affoibly par la perte de son sang & par les efforts qu'il avoit faits, il tomba sur un tas de Maures qu'il venoit de tuër. On convint que c'estoit à luy principalement qu'on estoit redevable de la victoire. Toute l'Armée le pleura, & Navarre en luy faisant rendre les honneurs funébres, fit son éloge publiquement. Ximenés eût un extrême déplaisir de cette mort, parce-qu'il avoit reconnu en ce jeune-homme pendant l'expédition d'Oran beaucoup de valeur & de sagesse; aussi l'avoit-il fait Lieutenant Général de l'Armée, dont il avoit dessein, dans la suite, de luy procurer le Commandement.

Le nom de Navarre devint redoutable dans toute l'Afrique. Le Roy de Bugie estant revenu six mois après avec une puissante Armée, pour re-

L'AN

1511.

*Petr. Martyr  
epist. 205.  
lib. 23.*

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 9.  
c. 3. to. 6.*

prendre la Ville Royale ; ce Général, à qui les succès passez avoient enflé le courage, alla au-devant de luy, & le défit entièrement, en-sorte qu'il ne put se relever, & qu'il mena depuis, sans couronne & sans honneur une vie obscure & privée. Pierre Arias surnommé le *Fousteur*, un des Colonels que le Cardinal avoit fait passer en Afrique, rendit de grands services dans cette Guerre. Au siège de Bugie, il monta des premiers sur les murailles, & ayant jetté en bas un Maure, qui gardoit un poste avec un Drapeau, il y planta le sien, & facilita la prise de la Ville. Lors même que le Roy y revint, ayant esté chargé de défendre un petit Fort avec peu de Garnison, il y fut attaqué & soutint avec six Soldats qui luy restoient, un assaut de plus de trois heures.

C'est ce même Arias dont on rapporte qu'estant tombé dans une maladie de langueur que les Medecins jugeoient incurable, il alloit tous les jours à l'Eglise où il devoit estre enterré, & s'étendant tout de son long dans son Tombeau après avoir assisté à la Messe, il se faisoit jeter de l'eau benite, & réciter les Prières des Morts, *Afin*, disoit-il, *de s'accoutumer à cette demeure qu'il devoit habiter si long-temps, & de s'ex-citer par cette fréquente représentation de ses funérailles, à mourir chrétiennement, quand Dieu l'appelleroit de ce Monde.* Trois mois après, Navarre s'empara de Tripoli, & envoya le Gouverneur de cette Ville prisonnier à Messine, avec toute sa Garnison. Le Roy Catholique, & Ximenés par le conseil de qui toutes ces conquestes se faisoient, eurent beaucoup de joye

---

L'AN  
1511.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

*Zurit ann.  
Aragon. l. 7.  
c. 5. tom. 6.*

L'AN

1511.

*Petr. Martyr  
epist. 413.  
lib. 22.*

de la prise de cette Place, qui assêuroit tout le Commerce d'Espagne : & ces nouvelles estant arrivées à Rome, le Pape en fut si satisfait, qu'il assembla le Consistoire, où il fit l'éloge de Ferdinand, de Ximenés, & de toute la Noblesse d'Espagne, & ordonna les Prières de quarante-heures, pour obtenir de Dieu la continuïation de ces bons succès, qui furent interrompus par la mort déplorable de Vianel, qui arriva de la sorte.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

Navarre ayant poussé, comme nous avons dit, ses Conquestes par terre, se mit en mer avec la Flote, dans le dessein de visiter la Coste d'Afrique vers l'Orient. Après une longue navigation, il aborda l'Isle de Querquernes, tant pour se fournir d'eau dont il commençoit à manquer, que pour reconnoistre le País, & voir s'il y avoit quelque chose à entreprendre. Vianel fut chargé d'aller faire la provision d'eau, & s'estant un peu avancé dans l'Isle pour en observer la situation, il découvrit trois puys qui estoient à-demy comblez, & que les Maures avoient abandonnez, parce - qu'ils en avoient fait d'autres plus éloignez de la Mer. Comme il ne rencontra sur son chemin que quelques Pasteurs qui nourrissoient des Troupeaux, & quelques Laboureurs qui cultivoient la terre, il crût qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre. Il revint à la Flote, & demanda qu'on luy donnast le lendemain quelques Soldats pour nettoyer & creuser les puys, ce qu'on luy accorda aisément. Il prit quatre-cens-hommes, & les fit travailler si diligemment, que sur  
le

le midy l'ouvrage fut achevé. On tira par son ordre un grand retranchement, & l'on planta des palissades tout autour, pour s'empescher d'estre forcé par les Ennemis. Navarre estant arrivé pour voir ce travail, fut très-content de le trouver déjà fait, & Vianel l'ayant prié de luy en laisser la garde, il y consentit avec peine; & dit en retournant à la Flote, *Vianel veut défendre en jeune homme, ce qu'il a fait en homme expérimenté. Il nous falloit prendre de l'eau dans cette terre ennemie en courant, comme les chiens en prennent dans le Nil.* En effet, les Barbares alarmez de la descente des Espagnols, s'attroupèrent tumultuairement pour défendre leur país; mais ils n'avoient ni du monde pour attaquer, ni des armes pour combatre, & tous leurs efforts auroient esté inutiles, si un Officier Espagnol ne se fust mis à leur teste, & ne leur eust livré par desespoir les Troupes de sa Nation.

Pendant-qu'on travailloit à nettoyer ces puys, un Enseigne n'executa pas assez pomptement les ordres qu'il avoit receûs. Vianel naturellement fier & colére, le maltraita de paroles; & sur quelques mauvaises excuses que luy fit l'Enseigne, il s'échaufa tellement qu'il le frapa, & pour comble de deshonneur, luy arracha le poil de la barbe. Cét homme vivement piqué d'un si grand affront, dissimula son ressentiment, & dés-que la nuit fut venuë, il alla trouver les Maures, & leur promit de leur livrer les Espagnols. Ils écoutèrent cette proposition avec plaisir; & après s'estre asseûrez

L'AN  
1511.

par leurs espions, que toute la Garde estoit endormie, ils entrèrent sans peine dans le Camp, & firent un si grand massacre, qu'à peine en échapa-t-il trois Soldats. Ils en envoyèrent un au Roy de Tunis, l'autre au Gouverneur de l'Isle de Gelves pour leur porter cette nouvelle; le troisiéme qui avoit receû plusieurs blesseûres, demeura parmi les morts, & c'est de celuy-cy qu'on aprit dans la suite la violence de Vianel, la trahison de l'Enseigne, & l'irruption des Maures.

Navarre envoya D. Diégo Pachéco pour reconnoistre la verité de cette aventure; & faisant mettre à la voile, il prit le dessein de ravager le Royaume de Tripoli & l'Isle de Gelves, afin de délivrer les Costes de Sicile des courses & des brigandages de ces Corsaires; & de leur oster le moyen d'incommoder les Galéres que Ferdinand y avoit laissées. Ce Général auroit subjugué cette Isle sans beaucoup de peine, si D. Garcias de Toledé fils aîné du Duc d'Albe n'en eust précipité l'entreprise. C'estoit sur la fin du mois d'Aoust, dans le fort des chaleurs, que ce jeune Seigneur par une impatience indiscrete malgré les remontrances de Navarre, voulut faire cette descente, & l'Armée qui manquoit d'eau & qui souffroit déjà de la soif, fut de même avis. Les Maures qui sçavoient l'état de la Flote, firent mettre autour de leurs puy, des sçeaux, des cruches & toute sorte de vases d'airain, qui pendoient à des cordes, ne doutant pas que les Chrétiens ne cherchassent à se

*Annal. Avug. c. 29.  
l. 9. t. 6.*

rafraîchir, à - cause de la fatigue du débarquement, de la chaleur excessive de ce pais sablonneux, & de la difette d'eau où ils estoient.

L'AN  
1511.

La chose arriva comme ces Infidèles l'avoient prévue. Les Troupes après une marche de deux heures, commencèrent à se débander, & se jetèrent autour des puits. Les uns buvoient avec avidité, les autres tiroient de l'eau avec peine; tous songeoient uniquement à éteindre leur soif, lors-que la Cavalerie, que les Maures avoient mise en embuscade dans des bois de palmiers & d'oliviers, vint les charger de toutes parts. Ils se laissoient tuer sans défense, & tout blesez qu'ils estoient, à peine quittoient-ils leurs cruches. D. Garcias & quelques Officiers voulurent résister à ces Barbares, mais ils furent accablez par le nombre, & percez de mille coups. Il mourut ce jour-là environ quatre-mille Soldats ou Officiers Espagnols, les uns de leurs blessures, & plusieurs de soif. Ceux qui eurent le temps de gagner la Flore ne furent pas plus heureux: car les femmes & les valets qui estoient dans les Vaisseaux ne doutant pas qu'on ne ravageast cette Isle, avoient employé le peu d'eau qui leur restoit à laver les linges & les vases de l'Armée. Navarre se retira avec un extrême chagrin, & ce fut-là le commencement de ses disgraces. On crut que cette perte estoit arrivée par sa faute: le Duc d'Albe fut irrité contre luy, & le Roy Ferdinand trois ans après l'abandonna, lors-qu'il fut pris par les François à la bataille

*Petr. Martyr  
lib. 23.  
epist. 446.*

---

L'AN  
1511.

de Ravenne. Ainsi pour des haines particulières & pour des causes apparemment fausses, ce Capitaine, qui avoit rendu de si grands services, & qui estoit encore capable d'en rendre, fut oublié dans sa prison. Il s'engagea depuis au service de la France, & ayant esté repris par les Espagnols dans les guerres d'Italie; ennuyé de tant de tristes aventures, il se fit mourir luy-même dans le Château de Naples, où il avoit esté renfermé.

Pour revenir à Ximenés, après-que le bruit de la prise d'Oran, & que le temps d'en recevoir les complimens furent passez, il se rendit à Toledé, pour satisfaire au desir que son Chapitre avoit de le voir, & principalement pour s'aquiter des vœux qu'il avoit faits, & des actions de graces qu'il vouloit rendre à Dieu dans sa Cathédrale. Outre les Prières qu'il y fit alors, il fonda deux Messes solennelles tous les ans en mémoire de cette Victoire, & quelque temps après il fit present de vingt mille écus à cette Eglise, pour renouveler l'argenterie & les ornemens qui servoient dans les saints Offices.

Il sembloit que le Cardinal devoit jouir en repos de la gloire qu'il s'estoit acquise. Il venoit de rendre à l'Etat un service important, & il ne songeoit plus qu'à reprendre le cours des Visites de son Diocèse; mais il luy survint, au sujet même de la prise d'Oran, deux affaires qui luy causèrent beaucoup de chagrin. L'une regardoit les frais de la guerre que le Roy refusa de luy rembourser; l'autre, la jurisdiction spirituelle

de cette nouvelle conquête , dont un Evêque Titulaire voulut s'emparer. Il est à-propos de rapporter icy les difficultez qu'il rencontra dans l'une & dans l'autre , & la fermeté avec laquelle il en vint à-bout.

Avant-que d'entreprendre la Guerre d'Afrique, il avoit représenté au Roy Ferdinand qu'il vouloit bien lever des Troupes & les entretenir à ses dépens, tout le temps qu'il seroit nécessaire, mais qu'encore-qu'il crust ses revenus bien employez dans une affaire de Religion, il considéroit que c'estoit le patrimoine de son Eglise, destiné particulièrement pour les nécessitez de son Diocèse; qu'ainsi il espéroit que sa Majesté, après avoir mis ordre à ses Finances, luy rendroit l'argent qu'il auroit avancé. Le Roy y consentit & s'y obligea de bonne foy; mais depuis le retour du Cardinal, il parut aigri contre luy & refusa de le satisfaire. Quelques Seigneurs de la Cour s'estoient prévalus de son absence. Ceux qu'il avoit réprimés durant le temps de son Administration en avoient encore du ressentiment, & cherchoient tous les moyens de se vanger; les autres jaloux de sa gloire avoient résolu de l'abbatre: & tous ensemble prévoyant qu'ils seroient assujétis, tant-que Ferdinand & Ximenés seroient unis d'affection & d'intérêt, essayèrent de les diviser. Ils se persuadoient que s'ils pouvoient une-fois perdre Ximenés, ils viendroient facilement à bout de Ferdinand, & se tireroient de l'obéissance d'un

---

L'AN  
1511.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. lib. 8.*  
*c. 28. t. 6.*  
*Petr. Martyr*  
*Epist. 413.*  
*lib. 22.*

L'AN  
1511.

Maistre qu'ils haïssioient secrètement, parce-qu'ils l'avoient ofensé, & qu'ils le voyoient en état de s'en ressentir.

Aussi-tost qu'ils eurent reconnu par les actions & par les discours du Roy, quelque refroidissement pour Ximénés, à cause des différends qu'ils avoient eus touchant les préparatifs de la guerre, ils ne cessèrent de l'animer. Ils traversèrent en toute rencontre les desseins du Cardinal, & ce ne fut que par la grandeur de son courage & par la force de la justice, qu'il surmonta les difficultés qu'on luy fit. Après qu'il eût réüssi dans son entreprise d'Oran, ils l'accusèrent d'avoir ouvert les Lettres que le Roy écrivoit au Comte Navarre contre le droit commun & le respect qui estoit dû à la puissance Royale. Il est certain qu'ennuyé de toutes les oppositions qu'il trouvoit à la Cour, & des mauvais offices qu'on luy rendoit, il avoit ordonné en passant en Afrique à tous les Gouverneurs des Ports, de luy adresser tous les Paquets & toutes les Lettres qui viendroient d'Espagne, & qu'il avoit esté fidèlement averti, soit par les correspondances qu'il avoit à la Cour, soit par les confidens du Comte Navarre, de tout ce que les Ministres & le Roy même luy écrivoient de plus secret. Aussi ne se justifioit-il pas sur ce point, & se contentoit de dire qu'il avoit rendu les Lettres sans les ouvrir, faisant entendre pourtant qu'il avoit eû des avis de tout, & laissant aller sur cela leurs conjectures.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

Ils le chargèrent ensuite d'avoir créé des Officiers à sa fantaisie, & d'avoir affecté d'estre indépendant; mais il montrait les pouvoirs qu'il avoit du Roy, & prouvoit qu'il n'avoit rien fait contre l'ordre. Comme ces calomnies & plusieurs autres, ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit de Ferdinand, on luy persuada facilement de ne point rendre à Ximenés ce qu'il avoit dépensé pour luy. Les Trésoriers luy déclarèrent au nom de Sa Majesté, qu'il n'avoit aucun droit de demander son remboursement, que le butin d'Oran avoit excédé les dépenses qu'il avoit faites, & qu'il n'estoit ni juste ni honneste à luy, qui revenoit comblé de gloire, & chargé de dépouilles, de prétendre encore des recompenses. Il répondoit à cela qu'il n'avoit pas profité du butin, & qu'il n'avoit rapporté de son voyage d'Afrique que quelques livres Arabes, & quelques autres curiositez qu'il avoit mis dans sa Bibliothèque comme des marques de la victoire que Dieu avoit donnée aux Chrétiens.

Mais voyant qu'on ne luy faisoit aucune raison sur sa demande, il écrivit au Roy qu'il le prioit de se ressouvenir de sa parole, & de luy faire payer l'argent qu'il avoit avancé; Que c'estoit un bien dont il devoit rendre compte à son Eglise: Qu'il appelloit à sa justice du refus qu'on luy faisoit en son nom: Qu'en des occasions pressantes, il pourroit avoir besoin de pareils secours, & qu'il auroit peine à les retrouver, s'il ne s'efforçoit de les

L'AN  
1511.

reconnoistre : Que d'autres après un tel service auroient demandé des recompenses, que pour luy il se contentoit qu'on luy payast une dette : Que si l'état de ses affaires ne luy permettoit pas de tirer cette somme de ses finances, il cedast aux Archevêques de Toledé le domaine de la ville d'Oran, & que luy & ses Successeurs le tiendroient quitte de tout le reste.

Cette proposition fut examinée dans le Conseil. Quelques-uns furent d'avis de l'accepter, & représentèrent que le Cardinal prévenu de l'amour de sa Conquête, ne considéroit pas les soins & les dépenses où il engageoit les Archevêques de Toledé, en les chargeant de la possession d'une Ville, qui ne leur apporteroit pas grand revenu, & qui estant dans une Region ennemie coûteroit beaucoup à entretenir, & à défendre, si elle estoit attaquée. Ils adjoûtoient que l'Eglise de Toléde n'estoit pas capable de soutenir long-temps ce fardeau, & qu'elle seroit bien-tost reduite à implorer l'assistance du Roy, & à luy engager cette Place pour peu de chose.

Les autres disoient au contraire qu'il ne falloit pas pour une petite épargne jeter le Roy dans une affaire dont il pourroit se repentir ; Qu'il estoit dangereux de confier à des particuliers les Villes frontières, & de leur mettre, pour ainsi dire, entre les mains, les clefs du Royaume ; Que l'Espagne devoit se souvenir du Comte Julien qui en avoit ouvert l'entrée aux Maures ; Que si l'on donnoit  
Oran,

Oran, le même malheur pourroit arriver un jour, sur-tout depuis-qu'à la sollicitation de Ximenés, on avoit uni le Gouvernement de cette Place avec celui de Maçarquivir : Qu'à la verité il n'y avoit pas d'apparence que des Evêques fussent capables de ces perfidies ; mais que pourtant Oppa Archevêque comme luy ; avoit favorisé la trahison de Julien : Que c'estoit une maxime d'Espagne , dont les Rois se faisoient une loy depuis long-temps, de ne laisser à aucun Seigneur, des Fortereffes ou des Villes frontières en propriété : Que pour cette raison on avoit osté aux Comtes de Montagud la ville d'Agréda sur les confins de l'Aragon, & qu'on leur avoit donné celle d'Almaçan : Qu'on avoit remis Uzeta aux Archevêques de Toledé à la place de Baça, ville maritime vis-à-vis l'Afrique : Qu'Alphonse, surnommé le Sage, en avoit usé ainsi à l'égard de D. Garfias Pantuffa Gouverneur de Toledé, à qui il avoit donné en échange deux Villes dans le cœur du País, pour deux Forts voisins de la Coste. Ils disoient enfin, que s'il y avoit quelques exemples contraires, ils estoient établis depuis long-temps, qu'on n'avoit pû les abolir, & qu'ils ne devoient point tirer à conséquence.

Le Roy, après plusieurs contestations, se rangea de cet avis, & l'on prit des mesures pour rembourser le Cardinal. Cependant on luy donna tous les chagrins imaginables. On envoya chez luy un Commissaire Royal pour visiter ses meu-

---

L' A N  
1511.

*Zurit. annal.*  
*Arag. l. 1.*  
*c. 2.*

*Marian hist.*  
*Hisp. lib. 6.*  
*c. 23. t. 2.*

L'AN

1511.

Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 4.

bles, & voir ce qu'il avoit retenu du butin d'O-ran. Quelques Particuliers qui l'avoient accom-pagné eurent le même sort. On alla par tous les lieux de son Diocèse, où il avoit levé des Trou-pes, & l'on fit représenter les Esclaves que les Sol-dats avoient amenez, & mettre en monceau les ta-pis, les bandes de soye, les marchandises, & tout ce qu'ils avoient rapporté des dépouilles d'Afri-que, soit précieux, soit vil, pour les repartager & pour en donner un cinquième au Roy. Ximenés fut sensiblement touché de l'injustice qu'on fai-soit à de pauvres Artisans, à qui il n'estoit écheû que peu de chose, & qui avoient plus perdu par l'interruption de leur travail, qu'ils n'avoient ga-gné par les profits de la guerre. Il les consola & les dédommagea libéralement. On usa même de tant de rigueur contre luy, qu'on fit produire par ses Intendans les Livres de ses comptes & de ses dé-penses qu'on supputa jusqu'à un denier.

Le Roy le sollicita plusieurs-fois de céder son Archevêché à D. Alonse d'Aragon son Fils, & de passer à l'Archevêché de Saragosse. Mais il déclara, *Qu'il ne changeroit point d'Epouse ; Qu'il retour-neroit plutôt à sa premiere Vocation ; Qu'il reprendroit sans peine la pauvreté & la retraite d'un Religieux , mais qu'il ne laisseroit la jouissance de ses revenus , qu'à son Eglise , & aux Pauvres à qui seuls ils apparte-noient.* Ce refus luy attira de nouvelles persé-cutions, qu'il supporta avec un courage invincible. Il ne luy échapa jamais une plainte ni une parole

Fernandez de  
Pulgar vida  
del Card. Xi-  
menés.

d'impatience , & il se soûtit par le témoignage de sa conscience , & par l'exemple du grand Capitaine , à qui on venoit de faire le même traitement, sans avoir égard aux services qu'il avoit rendus. Peu de temps après on le paya : il remercia le Roy , & oubliant tous les affronts qu'il avoit receûs, il le respecta & le servit comme auparavant, en toute rencontre.

La seconde affaire qu'il eût touchant la Jurisdiction spiritüelle d'Oran ne luy donna guère moins de peine. Quelques années avant qu'on pensast à conquérir cette Place, Fr. Louïs Guillaume Religieux de l'Ordre de Saint François, avoit obtenu du Pape un de ces Evêchez sans fonction, qui n'ont que le titre de quelque ancienne Eglise dans les terres des Infidèles. Celuy-cy avoit esté sacré sous le nom d'Evêque d'Auran, & il prenoit cette qualité. On le reconnoissoit communément pour tel, & il croyoit de bonne foy estre pourveû de cette Eglise. Aussi-tost que la Ville fut prise, il voulut se mettre en possession de son Diocèse sans faire aucune civilité au Cardinal, s'imaginant qu'il pouvoit entrer de plein droit dans un bien qui luy estoit écheû naturellement, d'autant-plus qu'il avoit obtenu de Rome une nouvelle Bulle, en vertu de laquelle il prétendoit s'établir, sans croire qu'il pust y avoir de contestation ou d'opposition. Ximenés avoit pris de son costé d'autres mesures. Il estoit convenu avec le Roy dans le Traité qu'ils avoient fait ensemble , que cette Eglise

L'AN  
1511.

releveroit de l'Archevêché de Toledé, parce-  
qu'elle auroit esté aquisée par ses soins & par ses  
travaux, & que cette aquisition pourroit un jour  
exciter ses Successeurs à en faire de semblables. Le  
dessein estoit d'y fonder une Eglise Collegiale où  
il y auroit une Abbaye, des Dignitez & un cer-  
tain nombre de Chanoines, qui feroient unies  
avec la Cathédrale de Toledé, en sorte-que l'Ab-  
bé y auroit un des premiers rangs. Le Roy s'estoit  
reservé à perpétuité la nomination de ces Béné-  
fices, & les Archevêques estoient obligez de la  
confirmer.

Ximenes s'opposa donc aux prétentions de l'E-  
vêque; mais comme il ne craignoit rien tant que  
de faire une injustice, il fit assembler plusieurs Per-  
sonnes consommées dans l'étude des Antiquitez  
Ecclesiastiques & Séculières, & leur ordonna d'e-  
xaminer, si la ville d'Oran estoit ancienne, & s'il  
y avoit jamais eû de Siège Episcopal. Ces Doc-  
teurs, après avoir consulté les Livres des divisions  
des Provinces, les Conciles d'Afrique, les Titres  
des Evêchez & les Souâscriptions des Evêques;  
après avoir observé la situation des lieux, & com-  
paré les Villes anciennes avec les nouvelles, pro-  
noncèrent qu'Oran estoit une ville moderne; Que  
dans les anciens Cosmographes on ne trouvoit  
auprés du Grand-Port appellé Maçarquivir, au-  
cune habitation considérable; Qu'on sçavoit par  
les Annales des Maures, qu'Oran estoit une Colo-  
nie de Trémezen, bâtie par les Numides, il n'y

avoit guéres plus d'un siècle; Que cét Evêque prétendu montraft s'il pouvoit, le nom ancien de cette Ville, Qu'il ne le trouveroit pas dans le Mémoire des anciens Diocésés, & qu'il estoit ridicule de prétendre qu'on eust fondé cét Evêché depuis l'irruption des Barbares.

---

L'AN  
1511.

Ils ajoûtoient que par les divisions des Provinces, & par les Conciles d'Afrique, où les Metropoles sont marquées, il n'est parlé que de la Cartaginoise, & de la Tingitaine, que parmi les Evêchez de la Tingitaine il n'y est fait aucune mention d'Oran. Que si cette Eglise avoit esté de ce temps-là, comme elle est plus proche de Tanger la Metropole, elle auroit aussi esté nommée des premières: Qu'il estoit vray que dans la Province de Cartage, on comptoit parmi les Villes Episcopales Aurian ou Auran, mais qu'elle estoit éloignée d'Oran, dont il s'agissoit, de plus de vingt lieuës, selon la supputation commune. Ils finissoient en disant que Trémezen estant dans le voisinage d'Oran, & beaucoup audeffus par sa grandeur & par sa dignité, il n'estoit pas vray-semblable qu'on eust mis le Siège Episcopal dans la moindre Ville, au préjudice de la plus grande.

Le Cardinal convaincu de ces raisons, fit dire à l'Evêque qu'il cherchast son Eglise où elle estoit; que pour luy il ne souffriroit jamais qu'on fist ce tort aux Archevêques de Toledé, de leur oster la possession de l'Eglise d'Oran contre les conventions d'un Traité qu'il avoit fait avec le

L'AN  
1511.

Roy. Il y avoit pourtant un point essentiel qui préjudicoit à sa cause; c'est que le Pape qui avoit donné des Bulles à l'Evêque d'Oran, sans examiner les droits & les oppositions des Parties, n'estoit plus en état d'accorder au Cardinal les Bulles qu'il demandoit pour l'érection de sa Collegiale. L'Evêque s'appuyant d'un costé de l'autorité du Pape, dont il produisoit les Provisions, & se confiant de l'autre en la protection de la Cour, où il sçavoit que Ximenés avoit beaucoup d'ennemis, se plaignit au Conseil Royal & au Roy même, Qu'on l'empeschoit de jouir de son bien contre toute sorte de justice; Qu'on se moquoit des Brefs & des Ordonnances du Saint Siège; Qu'il n'estoit pas vaincu, mais qu'il estoit opprimé par un Adversaire puissant, si la justice du Roy ne le protegeoit. Comme il ne cessoit de crier, le Roy importuné de ses plaintes, écrivit au Cardinal qu'il fortist promptement de cette affaire, qu'il produisist les Bulles du Pape s'il en avoit, pour l'établissement de sa Collegiale d'Oran, & les envoyast au Conseil Royal, afin-qu'on terminast ce différend avec connoissance de cause, qu'autrement sans avoir aucun égard aux personnes, il jugeroit selon la justice.

Ximenés voulut accommoder l'affaire, & proposa à l'Evêque des conditions qu'il devoit trouver honnestes pour un homme qui n'avoit pas accoutumé de relâcher de ses droits. Il offroit de le faire élire Abbé d'Oran, de luy donner une Pla-

ce honorable parmi les Dignitez de son Chapitre, & de luy conférer une des meilleures Prébendes de sa Cathedrale, pour luy aider à soutenir sa dignité. L'Evêque qui estoit avare & qui croyoit tirer d'autres avantages du Cardinal, qu'il ne jugeoit pas capable de faire des avances, s'il ne se fust défié de sa cause, ne voulut pas accepter les offres qu'on luy faisoit, & pressa plus qu'auparavant le jugement de son procès. Alors le Cardinal reprenant son austerité naturelle, fit sçavoir au Roy les droits qu'il avoit & les conditions qu'il venoit d'offrir à sa Partie, & le fit souvenir du Traité qu'il avoit fait avec luy avant l'expédition d'Oran. Ainsi les poursuites furent arrestées, & le Roy, soit à cause des révolutions qui arrivèrent en Italie, soit à cause de ses infirmités, ne voulut plus entendre parler de ce différend.

Lors-qu'après la mort de Ferdinand le Cardinal fut devenu Regent du Royaume, l'Evêque trop intéressé, reconnut que dans une affaire douteuse, il auroit mieux valu s'accommoder que de se roidir contre un Adversaire qui n'avoit pas accoutumé de céder, & dont il ne falloit pas mépriser les graces. Il vécut encore long-temps avec le repentir d'avoir refusé ce qu'on luy offroit, & le déplaisir de se voir négligé du Cardinal qui ne revenoit guères, quand on avoit une fois encouru son indignation. Après-que les affaires d'Oran eurent esté terminées de la sorte, Ximenés se trou-

L'AN  
1511.

vant en repos, fit achever tout ce qu'il avoit eü dessein d'établir à Alcalá, & visita une partie de son Diocése, laissant par tout des marques de sa piété & de sa magnificence. Il fit bastir une Eglise en l'honneur de la Vierge à Illescas, & une autre à Tordelaguna lieu de sa naissance, qu'il donna aux Religieux de Saint François.

Ce fut alors qu'il commença à songer au Mariage de Jeanne de Cisneros sa Nièce, qu'il aimoit particulièrement à-cause de son esprit & de sa sagesse, quoy-qu'elle n'eust encore qu'onze ans. Il n'y avoit point de Grand d'Espagne qui ne se tint honoré de son alliance ; mais il vouloit une personne de qualité, & il cherchoit beaucoup plus l'honesteté & la vertu, que les richesses. Ses amis luy proposèrent les Aisnez des principales Familles du Royaume ; mais il répondit *Que ces gens-là estoient ordinairement glorieux, prodigues des richesses qu'ils n'avoient pas eü la peine d'aquerir ; qu'ils demandoient beaucoup de bien de leurs femmes, & qu'ils les méprisoient, si elles ne leur avoient apporté de grands mariages ; Que pour luy, il n'avoit point de bien de sa famille ; Qu'il n'estoit pas d'humeur à dissiper celuy de l'Eglise, & qu'il cherchoit pour sa Nièce quelqu'un de ces Cadets de bonne maison, qui font servir leur naissance & leur vertu à leur fortune, & qui n'estant que mediocrement riches, se contentent aussi d'une dot médiocre.*

Sur cela on luy proposa Gonzalés de Mendoza neveu du Duc de l'Infantade. C'estoit un jeune Seigneur

Seigneur en qui l'on voyoit déjà des qualitez dignes de ses Ancestres, & qui donna dans la suite des preuves signalées de sa valeur dans les guerres d'Italie. D. Alvarés son pere estoit mort depuis quelque temps, & le Duc son oncle qui estoit demeuré son Tuteur, souhaitoit ce Mariage avec passion, espérant que s'il pouvoit estre uni avec Ximenés par cette alliance, rien ne pourroit plus s'opposer à son ambition & à son credit. Le Cardinal de son costé estoit content de la Personne qu'on luy presentoit, & fut peut-estre d'abord flaté de l'honneur qu'on faisoit à sa famille. Il convint avec le Duc, on dressa les articles, les Fiançailles furent célébrées avec beaucoup de joye & de solennité. Mais peu de temps après l'affaire se rallantit sans qu'on sçeût la raison de ce changement. Quelques-uns crurent que ce Prélat examinant le bien de Gonzalés, en avoit trouvé beaucoup moins, qu'on ne luy en avoit promis, & qu'il ne voulut pas qu'on s'imaginast qu'il achetait cette alliance & qu'il la faisoit par ambition. D'autres pensèrent qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur ce Mariage, il craignit d'estre engagé à soutenir ou du-moins à souffrir les prétentions quelquefois déraisonnables du Duc de l'Infantade, & de plusieurs autres Maisons qui luy estoient alliées.

Ce qu'il y eût de vray-semblable, c'est que n'ayant pas voulu conclure l'affaire sans l'agrément du Roy Catholique; ce Prince estoit entré dans de

L'AN  
1511.

grandes jaloufies, & luy avoit reproché qu'enfin il vouloit fe liguier avec la haute Nobleffe, & fortifier de fes biens & de fon credit, des gens toujours prefts à troubler l'Etat. Il regardoit en effet les Grands du Royaume comme des ennemis reconciliez, que la feule crainte de fa puiffance retenoit dans le devoir; & il fe défiolt d'autant plus du Cardinal, qu'il venoit de luy donner de grands chagrins. Ces confidérations arrestèrent Ximenés, & il aima mieux rompre avec le Duc de l'Infantade, que de donner fujet au Roy de foupçonner fa fidélité. Il s'excufa donc honneftement, & remercia le Duc de l'honneur qu'il avoit voulu luy faire, avec des termes fi obligeans, que s'il n'en demeura pas fatisfait, du-moins il n'eût pas fujet de s'en plaindre.

*Alvar. Gomez  
de reb. gef.  
Xim. l. 5.*

Pendant-que ces affaires retenoient le Cardinal à Alcalá, Villaroël Gouverneur de Caçorla revint d'Oran pour mener dans fon gouvernement une vie douce & tranquille; mais ayant eû quelque démellé avec un Citoyen de bonne famille, il fut un jour fi offensé de quelques discours & de quelques procédez irréguliers de cét homme, qu'il le menaça de le perdre. En effet la nuit d'après il fut trouvé mort, & l'on vit fa maifon rafée de fond-en-comble. La femme & les enfans du defunt, dans l'état pitoyable où ils eftoient, allèrent fe jetter aux piez du Roy pour demander justice contre le Gouverneur, & le Roy nomma un Commiffaire pour aller informer fur les lieux.

Dés-que Ximenés en fut averti, il eût horreur qu'un homme dépendant de luy & son allié, eust commis une action si noire. Il luy manda qu'il seroit le premier à le châtier & à luy faire son procès; & comme il apportoit des raisons pour sa justification, il luy enjoignit de se présenter devant les Juges Ordinaires avant-que le Commissaire fust arrivé, & de se justifier s'il pouvoit. Cependant il fit donner à la veuve & aux enfans tout l'argent qu'ils demandèrent, pour leur consolation & pour leur dédommagement; si-bien-que n'y ayant plus de Partie qui poursuivist le coupable, il fut renvoyé absous sur les raisons qu'il allegua pour sa défense. Le Cardinal n'en faisoit plus tant de cas depuis le voyage d'Afrique: car dans le temps de la prise d'Oran ayant esté mis vers une porte de la Ville avec quelques Escadrons de Cavalerie qu'il commandoit, pour poursuivre les fuyards, il avoit abandonné lâchement son poste sur le bruit que firent quelques Cavaliers Arabes. Mais cette dernière action acheva de le perdre dans l'esprit de son Patron. Il ne voulut plus le voir & comme on le pressoit de luy pardonner, il répondit *Villaroël doit faire pénitence de son crime. Pour moy je ne veux plus de commerce avec un homme qui fuit devant les Ennemis, & qui répand le sang des Citoyens.*

En ce même temps le Roy se préparoit à passer en Aragon, où il avoit convoqué les Etats du País; & quelque refroidissement qu'il y eust entre luy & le Cardinal, il le pria de se rendre à Ma-

---

 L'AN  
1511.

drid, & de se charger pendant son absence de la conduite de son petit-fils Ferdinand, & du Gouvernement du Royaume. Il obéit, mais aussi-tost que le Roy fut revenu en Castille, il se retira dans son Diocèse. Là il apprit que l'Evêque de Salamanque venoit de mourir; & comme dans les discours familiers on parloit des Sujets qui pouvoient remplir cette place, quelqu'un se hasarda de nommer Fr. François Rüyz son ancien Compagnon de Religion, sans oser pourtant insister: parce-qu'on connoissoit son humeur sévère, & le mépris qu'il avoit pour ceux, qui par eux-mêmes ou par leurs amis briguoient les Bénéfices & surtout les Evêchez. On luy avoit même souvent oüï dire qu'il aimoit trop le repos & le salut de ses amis, ou des Personnes dont la Providence divine l'avoit chargé, pour leur procurer des Dignitez Ecclesiastiques, où il connoissoit par sa propre expérience qu'il y avoit de grands dangers & de grandes difficultez à essuyer.

Cependant, il avoit toujous remarqué tant de prudence & d'humilité en ce bon Religieux, qui s'estoit aqité de plusieurs commissions auprès du Roy, & qui ne s'en estoit pas prévalu, qu'il envoya demander pour luy l'Evêché de Salamanque. Le Roy répondit obligeamment qu'il ne pouvoit rien refuser au Cardinal, & qu'il connoissoit le mérite du Pere Rüyz; mais que le jour d'auparavant il avoit donné l'Evêché qu'on luy demandoit, au fils du Marquis de Moia, en considéra-

tion des services que sa mere avoit rendus à la Reine Isabelle, & depuis, à la Reine Jeanne. Que s'il vouloit se contenter de l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, jusqu'à ce qu'il en vaquast un plus grand, il luy en feroit expédier le Brévet; ce qu'il fit sur le champ. Quelques années après l'Evêque d'Avila estant mort, & Ayala Agent de Ximenes, & ami de Rüyz ayant fait souvenir le Roy de sa promesse, ce Prince luy répondit: *Ayala, prenez soin seulement de faire venir les Bulles de Rome. Quant à la nomination, je n'ay pas besoin qu'on me fasse ressouvenir de ce que je promets à Rüyz ou plutôt au Cardinal son Maistre, à qui j'ay de si grandes obligations.* Ximenes n'approuva pas la démarche que son Agent avoit faite, & plaignit son Ami à qui il avoit conseillé plusieurs-fois de nourrir en repos son petit Troupeau, & de se convaincre par son exemple, que les grands honneurs sont toujours accompagnés de travail, de chagrin & d'inquiétude: aussi il ne témoigna aucune joye de sa translation, & ne voulut pas même en remercier le Roy.

Comme il commençoit à jouir du repos qu'il avoit si fort souhaité, il se retrouva tout d'un coup dans le mouvement & dans les affaires. Ferdinand fâché du malheur qui venoit d'arriver à sa Flote dans l'Isle de Gelves, où il avoit perdu ses meilleures Troupes, en faisoit équiper une plus nombreuse & plus puissante que la première, & publioit qu'il alloit passer la Mer en personne, &

---

L'AN  
1511.

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 9.  
c. 9. t. 6.*

L'AN  
1511.

vanger la mort de D. Garfias en ravageant toute l'Afrique. Il partit pour cela de Madrid, & s'arresta quelque temps à Seville : mais ces préparatifs se faisoient en effet contre la France en faveur du Pape Jule II. qui pour des mécontentemens particuliers, ne craignoit pas d'allumer la guerre entre les Princes Chrétiens. Le Roy Catholique qui n'entreprendoit rien sans le communiquer au Cardinal, & qui suspendoit ses froideurs & ses jalousies quand il avoit besoin de son conseil ou de son crédit, luy écrivit de venir le joindre à Seville. Il partit au mois de Janvier par une saison extrêmement rude, & le bruit de l'expédition d'Afrique s'estant répandu en même-temps, il se fit un grand concours de tous les Ordres du Royaume. Non-seulement les Seigneurs, mais les Evêques mêmes, & les principaux Ecclesiastiques alloient en foule trouver le Roy, & s'offroient de l'accompagner dans une si juste guerre.

Ximenés encourageoit ceux qu'il trouvoit sur son chemin, & marchoit à-cause du mauvais temps & de son âge à fort petites journées. Il falloit qu'il passast nécessairement à Torrijos, & Thérèse Enriqués l'y attendoit pour le recevoir dans son Chasteau, & pour profiter des entretiens d'un Prélat qu'elle honoroit depuis long-temps. Cette Dame dans sa jeunesse l'avoit choisi pour son Confesseur, lors-qu'il estoit Religieux de l'Ordre de Saint François ; & avoit pour ainsi dire, quitté le Monde entre ses mains, en renonçant par ses con-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

seils, aux divertissemens & aux vanitez du siècle. Elle avoit depuis, fait de grands progrès dans la piété. Comme ces sortes de directions font naistre des affections spiritüelles dans le cœur des personnes dévotes, & que rien n'est si touchant pour elles, que la reconnoissance qu'elles ont pour ceux qui les conduisent à Dieu : Celle-cy fit tous les préparatifs nécessaires pour profiter d'une occasion, qu'apparamment elle ne retrouveroit plus. Mais craignant que cét Homme austère, qui avoit toujours évité les conversations des femmes ne logeast ailleurs, & ne refusast de la voir, elle fit courir le bruit dans tous les Villages voisins qu'elle partoit pour des affaires pressantes. Ximenés l'apprit sur sa route & le crût, & s'en alla droit au Château, mais ayant reconnu dès l'entrée que la Dame y estoit, & qu'elle venoit au-devant de luy ; il sortit, & se retira chez les Cordeliers, d'où il partit le lendemain fort grand matin : ne voulant pas se relâcher de son ancienne régularité.

Les chemins estoient si rompus & les eaux si débordées à cause des pluyes ; qu'estant parti au commencement de Janvier il n'arriva à Seville que vers la fin du mois suivant. Il s'arresta quelques jours à Guadalupe pour dire la Messe dans cette célèbre Eglise de la Vierge, enrichie des presens des Peuples & des Rois, & il y laissa des marques de sa vénération & de sa libéralité. Il fit aussi quelque séjour à Hornillos petit bourg dont il avoit autrefois obligé les habitans, qui luy té-

---

L'AN  
1511.

*Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card. Xim.*

L'AN  
1511.

moignèrent beaucoup de reconnoissance. Ce fut assez près de-là qu'il luy fallut passer une petite Rivière où il eût occasion d'exercer sa charité. Il n'y avoit que ce chemin pour aller joindre la Cour, & les grands & les petits Officiers estant obligez d'y passer, plusieurs laissoient leurs Chevaux sur le rivage, en attendant la commodité du bateau. La Rivière estoit bordée de certains arbres qui ont des feuilles semblables au laurier, & des fleurs à peu près comme les roses, à qui pour cette raison on a donné le nom de *Lauriers-roses*. On a remarqué que ces feuilles sont du poison pour les animaux; & les voyageurs l'éprouvèrent en cette rencontre, car tous les chevaux qui en avoient mangé moururent incontinent. Le Cardinal eût pitié d'un grand nombre de pauvres-Gens qui estoient en peine de continuër leur voyage, & commanda qu'on leur donnaist de ses chevaux, ou de l'argent pour en acheter: ce qui luy attira de grandes benedictions. En approchant de la Cour il rencontra le Grand Capitaine; & ce fut une joye sensible pour luy de l'embrasser, & de pouvoir luy ceder son logement.

Enfin estant à une journée de Seville, il manda à Lopés Ayala son Agent, qu'il arriveroit le lendemain: Le Roy fut très-content d'apprendre cette nouvelle, & alla près de deux lieuës au-devant de luy accompagné de tous les Seigneurs de sa Cour. Il luy faisoit ordinairement cét honneur, quoyque la plupart des Grands en murmurassent par  
averlion

aversion ou par jalousie. Pendant-qu'il fut à Seville, & qu'on travailloit à préparer la Flote & à lever des Troupes pour la guerre d'Afrique, on receût des nouvelles de Rome qui surprirent la Cour. Le Pape Jule II. donnoit avis à Ferdinand, comme à son ami & son allié, que quelques Cardinaux sou'tenus par le Roy de France, sans avoir égard qu'il estoit le Chef de l'Eglise, & l'Oint du Seigneur, avoient conspiré contre luy, & se van-toient publiquement qu'ils alloient le déposer. Que le seul sujet qu'ils avoient de l'inquiéter ainsi, estoit qu'il n'avoit ni voulu, ni pû en conscience, consentir à leurs conseils pernicious, & à leurs passions immodérées; Qu'ils venoient d'assembler tumultuairement un Concile à Pise, & que par un attentat qui méritoit tous les foudres de l'Eglise, ils vouloient reconnoistre de l'aveû du Roy de France, un autre que luy pour Souverain Pontife; Que Bernardin de Carvajal Espagnol, estoit le chef de cette conspiration, & que selon le pouvoir qu'il tenoit du Ciel, il luy avoit osté le Chapeau, & l'avoit dégradé luy, & les autres Cardinaux de sa faction; Qu'ainsi il recouroit au Roy Catholique qu'il regardoit comme le véritable Fils de l'Eglise, & le Protecteur du Saint Siége; & le prioit de l'assister contre les entreprises de la France, puis-qu'il estoit de sa gloire & de son intérêt d'arrester l'agrandissement & les desseins de cette Nation, qui oseroit tout, puis-qu'elle osoit s'en prendre au Vicaire de Jesus-Christ même;

L'AN  
1511.

Que la première grace qu'il luy demandoit, c'étoit de priver Carvajal, qu'il avoit excommunié dans toutes les formes, de tous les Bénéfices qu'il possédoit en Espagne, de le déclarer infame, & de le bannir à perpétuité de tous ses Etats.

Ferdinand qui se faisoit honneur de protéger le Saint Siège, quand il convenoit à ses intérêts, & qui estoit lié avec le Saint Pere, plus par politique que par religion, fit beaucoup de bruit de cette affaire. Il assembla dans son Palais tous les Seigneurs & tous les Evêques qui se trouvèrent à la Cour, à la teste desquels estoit Ximenés, pour délibérer sur la conjoncture présente, & ils conclurent tous qu'en-vain on alloit chercher en Afrique les ennemis de la Religion, lors-qu'on attaquoit à Rome celuy qui en estoit le Chef. Ferdinand ravi de pouvoir rompre avec honneur son entreprise contre les Maures, & d'avoir un prétexte spécieux pour passer en Italie, & pour tourner ses armes contre les François, fit semblant de quitter à regret le dessein de conquérir l'Afrique: il osta à Carvajal l'Evêché de Sigüença, dont il avoit esté pourveu, & nomma en sa place Frédéric de Portugal. Ximenés qui se trouvoit obligé à ce Pape, qui l'avoit honoré du Chapeau & de la charge de Grand-Inquisiteur, & qui luy avoit accordé de grands privilèges pour son Université d'Alcala, porté même d'une affection particulière pour sa personne, à cause de sa fermeté & de son courage, luy fit dire par les Agens

*Petr. Martyr  
epist. 468.  
lib. 24.*

qu'il tenoit à Rome, qu'il ne s'étonnast point des ligueurs qui se faisoient contre luy, qu'il tint ferme contre la puissance & l'artifice de ses Adversaires, & qu'il n'abandonnast pas l'Eglise aux passions de quelques esprits factieux, qu'il falloit châtier rigoureusement. Qu'au reste pour luy témoigner l'estime qu'il faisoit de sa Personne, & le respect qu'il avoit pour le Saint Siège, il luy feroit toucher au plûst par ses Banquiers une somme considérable, pour luy aider à se maintenir dans ses droits, & à se faire rendre le respect qui luy estoit dû.

Ferdinand prenoit grand soin de cacher le dessein qu'il avoit d'aller secourir le Pape. Il devoit s'embarquer à Malaga au commencement du Printemps, faire voile vers l'Afrique, & tourner tout d'un coup vers l'Italie: mais il ne pût si-bien faire qu'on ne découvrist ses intentions. Le Roy de France en fut averti, & dit un jour en presence de tous ses Courtisans: *Je suis le Maure & le Sarazin contre qui l'on arme en Espagne.* Aussi il fit ses préparatifs de son costé, & tout se disposa à la guerre dans toute l'Europe. Cependant le Roy Catholique partit de Seville, & le Cardinal s'en retourna dans son Diocèse vers le commencement du mois de Juin. Comme il estoit encore en chemin, on luy apporta des lettres de ses Grands-Vicaires, qui l'avertissoient que D. Juan Cabrera Archidiacre de sa Cathédrale, avoit obtenu du Saint Siège un Coadjuteur, à cause de sa vieillesse. L'Eglise de

---

L'AN  
1511.

*Alvar Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

*Fernandès de  
Pulgar. vid.  
del Card.  
Xim.*

*Zurib. Annal.  
Avag. c. 29.  
l. 9. t. 6.*

L'AN  
1511.

Toledo n'avoit jamais pû souffrir cét usage : il y avoit même des délibérations du Chapitre qui condannoient à de grandes peines ceux qui auroient demandé de pareilles graces, & ceux qui y auroient consenti. Mais l'Archidiacre illustre par sa naissance, & fort considéré du Roy à cause de son frere, & de sa belle-sœur Bovadilla, crût qu'il pouvoit passer par-dessus les Loix & les Coûtumes, & jouir en repos des privilèges que le Saint Siège luy avoit accordez : Il y avoit même des gens prests à prendre parti, si l'on luy disputoit son droit. Ximenés ennemi des nouveutez, & très-sévère observateur de la discipline, ordonna incontinent au Chapitre de s'opposer à cet abus, & d'empescher l'exécution du Bref qu'on avoit obtenu de Rome, par prévention & par surprise. Il demeura quelques jours à Illescas pour n'estre point present à des contestations qu'il prévoyoit inevitables, craignant que dans une affaire odieuse comme celle-là, il ne suivit un peu trop sa séverité naturelle. Il écrivit au Roy & au Pape, & fit révoquer les Provisions qui avoient esté données au Coadjuteur.

Après-qu'il eût esté quelque temps à Alcalá pour y attendre les ordres du Roy, il sceût qu'il estoit arrivé des Ambassadeurs d'Afrique. Le bruit de la Flote qu'on équipoit à Cadis, & de l'Armée que Ferdinand devoit conduire en personne, jeta la terreur dans tous ces Royaumes barbares. Le Roy de Trémezen, & quelques petits Princes de la Mauritanie, firent des propositions de Paix,

*Zurit. annal.  
Arag. c. 32.  
l. 9. t. 6.*

offrirent de rendre les Esclaves Chrétiens, & de payer tribut au Roy d'Espagne. Le Roy de Fez leur reprocha leur lâcheté, & tâcha de les détourner de la résolution qu'ils avoient prise. Mais ils luy répondirent, qu'estant plus puissant que les autres, & plus éloigné des Costes Chrétiennes, il ne souffriroit qu'à l'extrémité les incommoditez & les misères de la guerre, Que pour eux qui estoient exposez aux premières attaques d'une Armée formidable, ils estoient résolus de songer à leur sûreté. Ce Roy ne pouvant les encourager, eût la hardiesse de faire dire à Ferdinand, *Qu'il n'avoit qu'à poursuivre son entreprise, qu'il l'attendoit au-delà de ces Etats qui devenoient ses tributaires, & qu'il alloit luy faire applanir tous les chemins jusqu'à Fez, pour avoir le plaisir de le combattre en pleine campagne.* Mais le Roy Catholique avoit alors d'autres pensées. Ces Africains prièrent qu'on ouvrît le commerce d'Oran, & envoyèrent pour présens dix Chevaux couverts de housses couleur de feu, avec une broderie fine d'or & d'argent; dix Faucons dressés à la chasse, des tapis riches & bien travaillés, des peaux pour des selles de chevaux, & un Lyon apprivoisé, d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Le Cardinal témoigna beaucoup de joye de ces bons succès qui estoient comme une suite de sa victoire. Il ordonna que durant trois jours on en rendist à Dieu de solennelles actions de graces.

Cependant Ferdinand, à cause des Troubles d'I-

L'AN  
1511.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

*Petr. Martyr  
Epist. 471.  
lib. 24.*

L'AN

1511.

talie & des différens du Pape avec la France, avoit convoqué les Etats de Castille à Burgos; & parce-qu'on y devoit traiter d'affaires très-importantes, il jugea que la présence de Ximenés estoit nécessaire, & luy manda d'y venir en diligence. Ce Prélat pria sa Majesté de luy laisser quelques jours de repos, pour se réfaire un peu du voyage de Seville, dont il n'estoit pas encore bien remis, & pour se disposer à celuy-cy, que sa santé ne luy permettoit pas de faire par les grandes chaleurs de la saison. Il partit quelque temps après, & il entra dans Burgos sur la fin d'Aoust. On luy avoit préparé par honneur la maison du Comte de Salinar, d'où le Roy avoit fait déloger Ferdinand son petit-fils. Mais il s'excusa d'y demeurer, tant par respect pour ce jeune Prince, que parce-qu'il avoit appris que la Comtesse de Salinar y estoit, & que quelques Dames de ses parentes y devoient venir, ne croyant pas qu'il convinst à un homme de la profession dont il avoit esté, & du caractère dont il estoit, de s'engager à des conversations & à des civilités inutiles avec les femmes. Il se logea dans une maison près du Palais. Ferdinand luy envoyoit souvent son Petit-Fils, & l'ayant veû un jour par sa fenestre se promener avec le Cardinal dans son jardin, il luy cria: *Vous voilà bien, mon Fils, vous voilà bien; & si vous me croyez, vous ne vous éloignerez jamais de cet homme-là.* Ximenés mena le Prince chez le Roy; & quand il prit congé pour se retirer, l'Infant vouloit absolument le recon-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

*Fernandés de  
Pulgar. vid.  
del Card. Xim.*

duire jusques chez -luy, & le Roy l'y exhortoit ; & l'en loüoit ; mais le Cardinal ne voulut jamais le permettre.

---

L'AN  
1511.

Les Députez des Villes estoient arrivez, & l'on avoit déjà fait les premières propositions dans l'Assemblée, lors-que le Nonce du Pape fit son entrée à Burgos, & donna part à Ferdinand de la ligue des Venitiens avec le Saint Siège. Le Roy en estoit déjà bien informé, car quelques mois auparavant il avoit sollicité l'Empereur Maximilien, le Roy d'Angleterre son Gendre & la République de Venise à se liguier contre les François, dont il voyoit avec chagrin la domination presté à s'établir dans l'Italie, si Jule II. estoit déposé. Pour réussir dans son dessein, il se servoit de tous les moyens & de tous les artifices imaginables. Il exageroit aux uns les forces de la France pour les piquer de jalousie, il les diminüoit aux autres pour exciter leur courage : il représentoit les François tantost comme un peuple entreprenant & ambitieux, qui alloit tout envahir ; tantost comme une Nation ennemie de l'Eglise & du Saint Siège. Il se plaignoit partout qu'on l'avoit empesché d'étendre la Religion par ses armes, comme s'il eût esté seür de conquérir & de convertir toute l'Afrique, & que le Roy de France eût esté d'intelligence avec les Infidèles contre les Chrétiens. Quoy-que ces plaintes fussent sans fondement, elles ne laissoient pas de faire impression sur l'esprit des Peuples. Aussi lors-que Ferdinand declara la guerre contre la France, il

*Petr. Martyr  
epist. 67.  
lib. 24.*

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 9.  
c. 38. 1. 6.*

écrivit à Ximenés les raisons qu'il en avoit; & voulut qu'il rendist sa Lettre publique. Elle estoit conceüe en ces termes.

L'AN  
1511.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

TRES-REVEREND PERE EN JESUS-CHRIST  
ARCHEVEQUE DE TOLEDE, CARDINAL  
ET PRIMAT D'ESPAGNE, GRAND CHAN-  
CELIER ET GRAND INQUISITEUR, QUE  
NOUS AVONS TOUJOURS CONSIDERE'  
COMME NOSTRE AMY, ET HONORE'  
COMME NOSTRE PERE. *Vous pouvez témoi-  
gner, vous qui sçavez toutes nos intentions, la passion  
que nous avons eüe & les soins que nous avons pris de  
faire rendre au Souverain Pontife, Boulogne & quelques  
autres Villes que le Roy de France luy retient, & d'em-  
pescher qu'il n'arrive des troubles & des schismes dans  
la Chrétienté. Comme nous avons veü que nous ne pou-  
vions y parvenir; touchez des justes plaintes de l'Eglise  
qui implore incessamment nostre secours, & persuadez  
du respect & de l'obéissance que tous les Rois Chrétiens  
luy doivent, nous avons abandonné malgré-nous l'en-  
treprise que nous estions prests d'exécuter contre les En-  
nemis de nostre Etat & de nostre Foy, pour défendre les  
droits du Saint Siège, & pour maintenir le Vicaire de  
Jesus-Christ dans son autorité. A quoy nous avons reso-  
lu d'employer toutes nos forces, nous confiant en la gra-  
ce & en la protection de Dieu, dont nous soutenons la  
cause. Pour le faire avec plus de dignité & de succès,  
nous nous sommes unis avec le Saint Pere, & la tres-  
illustre République de Venise; & nous avons bien vou-  
lu que nostre union fust publiée, laissant à l'Empereur  
nostre*

nostre Frere & au Roy d'Angleterre nostre cher Fils, le temps de se liguier avec nous, comme ils nous le font espérer par leurs Ambassadeurs.

---

L'AN  
1511.

Nous avons ordonné à Raymond de Cardone nostre Vice-Roy & Général de nos Armées, de se mettre en campagne vingt jours après la publication de la Ligue, avec les Troupes & l'Artillerie nécessaire pour procéder au rétablissement des droits du Saint Pere, & à la restitution de ses Places. La Cavalerie du Pape le doit suivre, l'Armée de Venise doit marcher en même-temps; & nous tiendrons la Mer avec une Flote supérieure à celle de France. Nous travaillerons à deux choses; à empêcher qu'aucun Prince d'Italie ne manque de respect au Saint Siège, & à traiter avec ceux qui contre toute justice, retiennent le bien de l'Eglise, afin-qu'ils le rendent, s'il se peut par raison, sans attendre qu'on le leur enlève à force-d'armes. Aussi nous vous prions très-affectueusement d'ordonner des Prières par tout, afin-que le Ciel benisse nos bons desseins, qu'il maintienne nostre sainte union, & qu'il donne sa paix à tout le monde Chrétien; en-sorte que nous puissions tous de concert tourner nos Armes contre les Infidèles. Le Roy d'Angleterre & l'Empereur nous mandent qu'ils sont prests à se mettre en campagne avec nous.

Sur cela, pour ne donner aucun lieu à nos Ennemis de blâmer nostre conduite, & pour faire voir la sincérité de nos intentions, nous avons encore une fois averti nostre Frere le Roy de France, de laisser en repos nostre Saint Pere le Pape Jule, & de faire retirer ses Troupes de toutes ses Terres; qu'autrement nous allions mar-

Zurit. Annales  
Arag. c. 31.  
lib. 9. to. 6.

---

 L'AN  
1511.

*cher avec nos Armées au secours de l'Eglise nostre commune Mere.* ADIEU TRES-REVEREND PERE EN JESUS-CHRIST, CARDINAL QUE NOUS AIMONS ET QUE NOUS RESPECTONS. DIEU VOUS AYT EN SA SAINTE GARDE. Le Roy Catholique écrivoit ainsi tout le détail de cette déclaration de guerre, afin-que le Cardinal par son autorité appuyast ses raisons, & produisist sa Lettre comme une espèce de Manifeste, & que tout le Monde fust persuadé que ce n'estoit pas par légéreté, mais par religion qu'il quittoit son expédition d'Afrique.

---

 L'AN  
1512.

Le Cardinal n'ayant plus rien à faire à Burgos après les Etats, s'en retourna à Alcalá, & ce fut en ce temps qu'il rompit l'accord qu'il avoit passé environ un an auparavant avec le Duc de l'Infantade touchant le Mariage de Gonçales de Mendoza avec Jeanne de Cisneros sa nièce. Comme les grands Ministres ne font rien qu'on ne rapporte ordinairement à la Politique, cette rupture fit faire de grands raisonnemens aux Espagnols, qui prirent pour un Coup-d'Etat ce qui n'estoit qu'une considération & un différend de Famille, que nous expliquerons icy, parce-que ce fut la source de la mésintelligence qui survint depuis, entre le Duc & le Cardinal.

D. Diégo de Mendoza second Duc de l'Infantade avoit épousé Marie de Luna, fille de ce grand Connétable de Castille Alvarez de Luna. Il en avoit eû deux enfans, D. Diégo qui succedoit à la Du-

ché, & D. Alvare, qui comme Cadet, n'avoit à espérer qu'une petite portion de l'héritage de son frere. La Mere qui voyoit en ce second fils un bon naturel, & qui aimoit en luy le nom & la ressemblance du Connétable son Pere, luy avoit donné, du consentement de son mary, une Terre assez considerable, qui luy appartenoit en propre. Alvare sur l'asseûrance de ce bien épousa Thérèse Carillo, de laquelle il eut ce Gonçalés accordé avec Jeanne de Cisneros. C'estoit à luy que devoit écheoir la donation de son Ayeule, dés-qu'il seroit en âge d'en jouir; & le Cardinal avoit compté sur ce bien, sans lequel le party n'auroit pas esté fortablé. Après la mort de son Pere, & la conclusion de ce Mariage, le Duc de l'Infantade son Oncle & son Tuteur, se plaignit à Marie de Luna sa Mere qui vivoit encore, qu'elle l'avoit frustré d'une belle Terre, qui naturellement devoit luy revenir comme à l'Aîné de la Maison. Il représenta à cette bonne Veuve affoiblie par son grand âge, qu'elle pouvoit encore en disposer, & que si elle en vouloit gratifier un de ses fils, il s'offroit de la faire ériger en Marquisat; ce qui seroit un grand honneur pour la Famille: Que pour son Neveu Gonçalés, il n'avoit plus besoin de rien, après l'Alliance qu'il avoit faite, que son Beau-pere estoit fort riche, & que Ximenés qui pouvoit tout, & qui avoit des Trésors, estoit chargé de son élévation, & ne pouvoit se dispenser de faire du bien au Mary d'une Nièce qu'il affectionnoit. Il per-

L'AN

1512.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 5.*

L'AN  
1512.

fiada sa Mere par ce discours ; on envoya quérir l'Acte de la Donation, on le déchira, & l'on en refit un autre, où l'on substitua le Fils du Duc, à la place du Neveu.

Ximenés averti secretement de cette supercherie, envoya quelques-uns de ses amis particuliers, gens sages & adroits à Guadalajara, pour demander au Duc le Mémoire du bien de Gonçales dont il estoit Tuteur. Le Duc cherchoit tous les jours de nouveaux prétextes pour éluder la demande du Cardinal, & pour différer à luy rendre compte des affaires de sa Maison, espérant qu'ennuyé de voir traîner ce Mariage, il se contenteroit enfin d'avoir trouvé pour sa Nièce un jeune Seigneur qui donnoit d'assez grandes espérances, & qui portoit dans sa famille une illustre & ancienne noblesse. Ce Prélat reconnut par ces délais affectez l'injustice & la mauvaise foy du Duc ; & sans se plaindre autrement de son procedé, luy fit dire que Gonçales n'estant âgé que de treize ans, & sa Nièce n'en ayant pas encore douze, il ne falloit point penser à les marier, & rompit ainsi le traité.

*Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.*

Bernardin Comte de Coruña de la même Maison de Mendoza, connoissant le credit du Cardinal dont il avoit besoin, tant pour ses principales Terres qui estoient dans le voisinage de Tolède, que pour les démeslez qu'il avoit depuis longtemps avec le Duc de l'Infantade ; résolut d'entrer dans son Alliance. Il s'en expliquoit ouvertement

à ses amis, sur-tout à ceux qui pouvoient le redire au Prélat, auquel il offroit Alphonse son fils aîné héritier de tous ses biens. C'estoit un parti que les principaux Seigneurs d'Espagne recherchoient pour leurs filles, tant à-cause de la noblesse de la Maison, qu'à-cause du Comté de Coruña qui avoit de grands droits, & qui estoit d'un grand revenu. Ximenés receût cette proposition avec beaucoup de reconnoissance, & ne s'avançoit pas pourtant, dans l'appréhension qu'on ne luy demandast un Mariage plus riche & plus fort qu'il ne convenoit à un Archevêque sévère & régulier tel qu'il estoit. Mais outre-qu'on n'exigeoit de luy aucune condition, il pensa que la protection de cette Famille luy feroit un jour nécessaire, & crut que la Providence de Dieu luy présentoit cette Alliance pour le soutien de sa Maison, de son Université, & de plusieurs Monastères qu'il avoit fondez. Dans cette pensée il conclut ce Mariage, que Dieu bénit depuis d'une heureuse posterité.

Les Pauvres de son Diocèse n'eurent pas sujet de luy reprocher le bien qu'il venoit de faire à sa Famille : Car s'estant apperceû que le Peuple de Tolède avoit peine à vivre, parce-que des Marchands avarés achetoient tous les blez, pour les revendre après fort cherement ; il voulut par sa charité remédier à ce desordre. Il fit appeller les Magistrats de la Ville, qu'il engagea à faire bâtir des Greniers publics, comme l'avoient pratiqué les anciens Romains, & donna tout - d'un - coup quarante mille

L'AN

1512.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.**Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim.*

mesures de froment pour y estre mises & distribuées tous les ans selon les besoins. Il chargea de ce soin les mêmes Magistrats, qui pour témoigner leur reconnoissance à leur Archevêque fondèrent un Service annuel dans la Chapelle des Mozarabes, après lequel ils faisoient réciter publiquement un Panégyrique à l'honneur de leur Bienfaiteur. Dans la plus grande cherté des vivres, il voulut qu'on vendist ce blé à vil prix, & que l'argent qu'on en retireroit fust employé à entretenir cette provision, afin que le peuple ne manquast de rien. Il établit le même ordre, & fit les mêmes libéralitez à proportion aux Villes de Tordelaguna, de Cisneros, & d'Alcala-de-Henarés, où l'on mit sur le Frontispice de l'Hostel-de-Ville cette Inscription :

QUE LA PLYE INONDE NOS CAMPAGNES,  
 QUE LA CHALEUR LES BRUSLE,  
 LA RECOLTE EST TOUÛJOURS BONNE ICY  
 PAR LA MUNIFICENCE ET LA CHARITE'  
 DE NOSTRE PASTEUR.

Vers ce temps-là, le Pape Jules piqué contre la France & ses Alliez, abusant du pouvoir que Dieu luy avoit donné, & faisant servir la Religion à ses passions particulières, se porta jusqu'à cette extrémité de vouloir excommunier les Roys, & les dépouïller de leurs Royaumes. La Grandeur de Loüis XII. le mettoit à couvert de ces vexations, & la France se souûtenoit de ses propres forces, sans craindre ni la violence du Pape, ni l'ambition de ceux qui auroient voulu en profiter, en

attaquant cette Couronne. Le malheur tomba sur Jean d'Albret Roy de Navarre, qui n'estant ni assez prévoyant pour se garder des surprises, ni assez puissant pour se défendre contre un voisin armé & attentif à toutes les occasions d'aggrandir sa Monarchie, avoit esté excommunié, parce-qu'il s'étoit uni avec le Roy de France, & fut enfin chassé de ses Etats, sous prétexte qu'il avoit contribué à la convocation & à la tenuë du Concile de Pise contre le Saint Siège. Ferdinand en vertu de cette Bulle d'excommunication, qu'on croit que le Pape luy avoit envoyée secretement, avant-que de l'avoir fulminée, fit avancer ses Troupes sans bruit, & se mit en état d'attaquer le Roy de Navarre, avec qui il vivoit en bonne intelligence, & qui ne se défoit de rien. Il sentoit bien en sa conscience l'injustice qu'il alloit faire, & il ne doutoit pas qu'on ne luy reprochast son invasion ; c'est pourquoy il manda au Cardinal Ximenes de venir le trouver à Logrogne où il estoit, pour autoriser par sa présence, au-moins à l'égard de ses Sujets, une Guerre qui d'ailleurs estoit mal-fondée.

Le Cardinal voulut auparavant passer les Fêtes de Pasques à Toledé, & régler quelques affaires survenuës dans son Diocèse, après-quoy il partit pour se rendre auprès de sa Majesté. Son Historien assure qu'il arresta long-temps le dessein de Ferdinand, luy conseillant de tenter toutes les voyes de la douceur & des remontrances, & de donner au Roy de Navarre le temps de se recon-

L A N  
1512.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. lib. 9.*  
*c. 33. tom. 6.*

*Marian. hist.*  
*Hisp. lib. 30.*  
*c. 8.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. lib. 5.*

---

 L'AN  
1512.

noître, & de se reconcilier avec le Pape. Mais le Roy Catholique qui avoit pris toutes sesme fures & qui ne vouloit pas manquer son coup, fit avancer insensiblement le Duc d'Albe vers Pampelune; & envoya une Ambassade au Roy de Navarre, sous prétexte de luy demander passage par ses Etats, pour l'Armée qu'il avoit dessein de conduire en Guyenne, où se devoit trouver la Flote Angloise: afin, disoit-il, d'attaquer Louis XII. ennemi déclaré de l'Eglise, dont le Royaume de-formais appartenoit au premier qui pourroit l'occuper. Cette proposition parut d'autant plus extraordinaire, qu'on adjoûtoit qu'il falloit donner quelques Places de seûreté pour le retour de l'Armée, soit que l'entreprise réüssit ou non, & qu'on faisoit entendre qu'en cas de refus, il estoit plus aisé d'exécuter la Sentence du Pape contre la Navarre, que contre la France.

Le Roy de Navarre communiqua ces demandes aux Etats qui estoient alors assemblez dans la ville de Tudelle, & répondit aux Ambassadeurs qu'il avoit dessein de demeurer neutre, qu'il s'engageoit de ne point donner passage aux Troupes du Roy Très-Chrétien, & qu'il ne feroit pas juste aussi de le donner à celles du Roy Catholique. Il ne fut pas difficile de découvrir les intentions de Ferdinand. On jetta promptement quelques Soldats dans les Garnisons, on dépescha des Courriers en France, mais ce fut trop tard. Durant cette négociation un Prestre de Pampelune mit en-

tre

tre les mains des Ambassadeurs d'Espagne un Traité conclu entre la France & la Navarre, dont les articles estoient, Que le Roy de Navarre s'opposeroit au passage de Ferdinand, quand il voudroit entrer en France; Qu'il attaqueroit l'Espagne toutes les fois qu'il en seroit requis; Que Louis XII. de son costé rendroit au Roy de Navarre, le Comté de Foix que possédoit alors le Duc de Nemours frere de la Reine Germaine; Qu'il s'obligeoit de l'entretenir comme il convenoit à sa dignité & à sa puissance Royale, s'il se mettoit sous sa protection, & d'employer toutes ses forces pour rétablir la Reine Catherine sa femme dans l'héritage de ses Peres, jusqu'au de-là de Burgos, selon les anciennes limites de ce Royaume. Le Prestre asseûroit que ce Papier avoit esté trouvé dans la cassette du Secretaire du Roy de Navarre, que ce Roy avoit tüé de sa main, l'ayant surpris avec sa maistresse. Ferdinand fit lire ce Traité en présence de tous les Seigneurs de sa Cour; & Ximenés qui jusques-là avoit porté les choses à la douceur, fut d'avis de prévenir les suites de cette Ligue & de ne plus différer la guerre. Un Héraut alla d'abord la déclarer, & le Duc d'Albe eût ordre de marcher droit à Pampelune, où il y avoit un Parti prest à se révolter, dés-qu'il paroistroit avec son Armée.

Jean d'Albret avoit assemblé quelques Troupes, & La Palisse estoit venu le joindre avec ce qu'il avoit pû ramasser de celles de France, dans

---

L'AN  
1512.

*Petr. Martyr  
epist. 491.  
lib. 25.*

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 10.  
c. 4. t. 6.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

---

L'AN  
1512.

cette précipitation. Le bruit courut qu'ils s'estoient faisis des défilez, & qu'ils avoient renfermé le Duc d'Albe avec son Armée dans les Montagnes. Cette nouvelle donna de grandes inquiétudes à Ferdinand & à tous les Seigneurs qui estoient demeurez avec luy. Le Cardinal luy envoya Santillo pour le divertir, après luy avoir prescrit ce qu'il devoit dire. C'estoit un homme d'Alcala, plaissant & diseur de bons mots, aimé de Ximenés, parce - qu'il railloit avec esprit, sans offenser jamais personne. Il vint saluer le Roy, & luy demanda congé d'aller dégager le Duc d'Albe, & battre les François. Après cette plaisanterie, il ajoûta qu'il estoit assez brave, & qu'il aimoit assez son Prince & sa Patrie pour cela. Alors le Roy luy dit en souïrant : *Si tu m'aimois, Santillo, & si tu estois aussi vaillant que tu le dis, tu ne serois pas icy sans rien faire, tandis-que tant de braves gens exposent leur vie pour mon service.* Les Seigneurs de la Cour comprirent bien que c'estoit un reproche qu'on leur faisoit, & partirent tous le lendemain pour aller au siège de Pampelune. Leur présence redoubla l'ardeur des Soldats Espagnols, & contribua beaucoup à la conquête de ce Royaume. Une puissante faction se souleva; la pluspart des Villes ouvrirent leurs portes sans résistance, & le Roy de Navarre n'ayant ni assez de forces pour s'opposer à l'Ennemi, ni assez d'autorité pour retenir ses Sujets, fut contraint de se réfugier dans les Terres qu'il avoit en France.

Ferdinand qui avoit promis au Pape d'aller le secourir, & au Roy d'Angleterre d'attaquer la Guienne avec luy, s'excusa comme il pût à l'un & à l'autre, & crût que la conquête d'un Royaume justifioit assez l'irrégularité de sa conduite. Il donna tous les ordres nécessaires pour conserver ce qu'il venoit d'aquerir, & s'en alla trouver la Reine à Carrionzillo près Medina *del campo*. Mais comme Dieu ne permet pas que les joyes du monde soient pures, & qu'il arrive ordinairement que ceux qui sont heureux par des voyes injustes, sont tourmentez par leur propre bonheur; il prit à ce Prince un chagrin mortel de n'avoir point d'enfans de son second lit. Il avoit eû quelques années auparavant de la Reine Germaine, un fils qui mourut presque aussi-tost qu'il fut né, & depuis se voyant dans un âge avancé, & d'ailleurs usé par les débauches de sa jeunesse, il n'avoit presque plus d'espérance de laisser des Successeurs aux Etats qu'il avoit conquis. Il consulta les Médecins là-dessus. Ils luy promirent un remède qui le feroit comme rajeunir pour un temps, & luy procureroit sans doute la posterité, qu'il souhaitoit si ardemment. La Reine apprit d'eux la composition du breuvage, & après l'avoir préparé avec quelques-unes de ses femmes, elle voulut le présenter elle-même au Roy qui le prit, & se trouva mal aussi-tost après. Soit que ce remède fut trop violent pour un corps sec & affoibli, soit qu'on n'y eust pas observé tout ce que les Medecins

---

L'AN  
1512.

*Zurit. Annal.*  
*Avag. l. 10.*  
*c. 11. t. 6.*

*Petr. Martyr*  
*epist. 532.*  
*lib. 26.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. lib. 5.*

*Zurit. lib. 10.*  
*c. 55. t. 6.*

L'AN  
1512.

avoient prescrit. Ferdinand ne fit plus que languir, & tomba dans un mélancolie insupportable.

Ximenés fut quelques mois auprès du Roy, & n'oublia rien de ce qui put le soulager. Toute la Jeunesse de la Cour entreprit de luy donner à Valladolid, le divertissement des Tournois & Courses de Lance, avec une magnificence extraordinaire. Alphonse de Mendoza Marquis de Coruña qui venoit d'épouser la Nièce du Cardinal, fut un des Tenans, & se signala par sa dépense & par son adresse. Ses livrées estoient riches & galantes, ses gens magnifiquement habillez, & il entra en lice de si bonne grace, qu'encore-qu'il ne remportast pas le prix du Tournois, il en fit le principal ornement. Le Roy présida à cette Feste, ayant la Reine à sa droite & le Cardinal à sa gauche: car quelque raison de régularité & de bienséance qu'il pust alleguer, le Roy voulut qu'il y assistast, & le Marquis de Coruña l'en supplia très-instamment. Ce jeune Seigneur fit en cette occasion une dépense de sept-mille ducats. Ximenés jugea bien que c'estoit à luy à faire les honneurs de cette Feste, & après luy avoir remontré en particulier que sa seule jeunesse pouvoit luy faire pardonner cet excés, & qu'il falloit estre plus sage à l'avenir, il donna ordre qu'on luy apportast cette somme; & comme Diégo Lopés son Intendant, luy représentoit que c'estoit bien de la dépense pour un petit divertissement, il luy répondit : *Que voulez-vous, Lopés? il est jeune, il*

*Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. c. 17.*

*a épousé nostre Nièce : Nous passerions pour des vilains, & graces-à-Dieu nous ne le sommes point : Ce n'est pas grand'chose , & la dépense n'est pas perdue , puisque nous avons divertie le Roy.*

---

L'AN  
1512.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

Environ en ce temps-là Jule II. estant mort , Leon X. fut élu en sa place. Ce Pape qui avoit le cœur noble & élevé, & qui favorisoit les beaux Arts, entreprit dès le commencement de son Pontificat de continuer le grand dessein que son Prédecesseur avoit commencé , & de faire achever cette fameuse Eglise de S. Pierre, qui passe aujourd'huy pour un des plus grands Ouvrages du Monde. Il fit chercher tout ce qu'il y avoit d'Architectes, de Sculpteurs & de Peintres célèbres : Et parce-que c'estoit un travail immense, & qu'il n'estoit pas en état de fournir à de si grandes dépenses, il envoya en Espagne certaines Bulles qu'il fit publier du consentement du Roy, par lesquelles il accordoit de grandes dispenses à ceux qui donneroient de l'argent pour ce Bâtiment. Ximenés qui estoit tres-zélé pour la discipline de l'Eglise, ne voulut jamais recevoir ni publier ces Bulles dans son Diocèse, & répondit aux personnes qui s'en étonnoient ; Qu'il louoit ceux qui par une sincère piété contribuoient de leurs biens à ce saint Edifice, mais qu'il ne pouvoit approuver que pour une aumône qui devoit estre pure & gratuite, on favorisast le relâchement en dispensant des anciennes Coûtumes & Observances de l'Eglise. Il en dit sa pensée au Roy,

---

L'AN  
1513.

L'AN

1513.

& il'en écrivit au Pape avec prudence, mais avec une grande liberté.

Dés-qu'il vit que le Roy reprenoit un peu de fanté, il s'en retourna dans son Diocése pour faire observer dans son Université les Decrets & les Ordonnances du Concile de Latran, que Jule II. avoit commencé, & que Leon X. achevoit. Il porta luy-même dans tous ses Colléges, deux Decrets de cette Assemblée touchant l'instruction de la jeunesse. Le premier ordonne à tous les Maîtres d'enseigner à leurs disciples, non-seulement les Lettres humaines, mais encore tout ce qui regarde la connoissance de la Religion, & les règles de la discipline Chrétienne, comme sont les préceptes de la Loy, les articles de la Créance, les formes de la Prière, les traditions de l'Eglise, & les exemples des Saints tirez des Auteurs approuvez : Sur-tout les Dimanches & les Fêtes, où il ne faut leur faire que des leçons de piété, en les portant à assister à la Messe, aux Sermons & aux Offices divins, selon l'esprit & les intentions de l'Eglise. Le second défend aux Ecoliers qui sont dans les Ordres sacrez d'employer plus de cinq ans aux Etudes de Grammaire, de Dialectique ou de Philosophie, & aux Régens de les souffrir plus long-temps dans les Colléges publics, si ce n'est qu'ils veüillent y mesler l'étude du Droit Canonique ou de la Théologie. Pour exciter les Professeurs à s'aquitter plus agréablement de leurs devoirs, il leur procura toutes les

commoditez de la vie, & leur fit bâtir trois maisons de Campagne, où ils pûssent aller les jours de congé dissiper en d'honnestes recreations l'ennui que donne l'assiduité du travail dans l'instruction de la jeunesse.

Cependant le Roy partit de Madrid au commencement de Janvier, pour aller se reposer & se divertir loin du bruit & de l'embaras des affaires aux environs de Ségovie, où l'air est doux & temperé, & le Pais propre à la Chasse. Il passa par Alcalá-de-Henarés, & y demeura même quelques jours. Le Cardinal qui n'avoit pas encore eû l'honneur de le voir chez luy depuis les affaires d'Oran, le receût avec beaucoup de magnificence, & chercha tous les moyens de le réjoüir, parce-qu'il ne pensoit qu'à recouvrer sa santé, & qu'il n'estoit pas en état de parler d'affaires. Ce Prince qui avoit une jalousie & une aversion extrême contre la France, & qui d'ailleurs aimoit assez les belles Lettres, quoy-qu'il n'en eust aucune connoissance, avoit esté bien-aise que l'Archevêque établist dans ce Royaume une Université, dont la réputation pust égaler celle de Paris. Il l'avoit plusieurs fois loüé du soin qu'il prenoit de faire fleurir les Sciences, & l'Archevêque luy avoit répondu, *Que tandis que Sa Majesté gagnoit des Royaumes & formoit de grands Capitaines, il travailloit à luy former des gens, dont l'esprit pust faire honneur à l'Espagne, & rendre service à l'Eglise.* Le Cardinal estant entré le matin, à son ordinaire

---

L'AN  
1513.

*Alvar. Gomez.  
de reb. gest.  
Xim. l. 4.*

L'AN  
1513.

dans le Cabinet du Roy, pour luy proposer quelque amusement pour la journée, le Roy luy dit obligéamment, *Je passeray l'aprèsdinée à visiter vos Colléges, & à contrôler vos Bâtimens.* Le Cardinal manda incontinent les Officiers, & leur donna ses ordres pour la reception de Sa Majesté. Les Docteurs furent convoquez, & une nombreuse & bruyante Jeunesse se rendit dans les lieux ordinaires de ses Etudes.

Le Roy accompagné du Cardinal y alla d'abord après son disné, & fut étonné de voir la grandeur & la beauté de ces Edifices. Il en remarqua la disposition, l'étendue, la symmetrie, & dit à Ximenes, *Qu'il estoit venu pour censurer ses Bâtimens, mais qu'à peine pouvoit-il suffire à les admirer.* Ayant pourtant découvert assez loin de-là une muraille de terre qu'on avoit faite à la haste, pour servir comme de closture à ces Colléges, il se tourna vers luy, & *Voilà,* luy dit-il, *qui me paroist bien peu durable pour un Ouvrage que vous avez eü dessein de rendre éternel.* Il est vray, répondit le Cardinal; *mais quand on est à l'âge où je suis, on n'a guère de temps à perdre; ce qui me console, c'est que Vostre Majesté ou ses Petits-Fils, feront un jour de marbre, ces murailles que j'auray laissées de terre.* Après avoir visité tous les dehors, Ferdinand voulut entrer dans le Collége de S. Ildefonse. Le Recteur vint au-devant de luy, suivi des Docteurs de la Faculté avec leurs robes & leurs fourures: Les Bedeaux marchoiert devant portant leurs Masses avec beaucoup de gravité; ce que les  
Huissiers

Huiffiers du Roy ayant apperceû , ils leur crièrent qu'ils euffent à les quitter ou à les baiffer en préſence de Sa Maieſté ; mais le Roy voulut qu'ils marchaffent comme ils avoient accoûtumé, diſant, *Que l'Univerſité eſtoit comme un Royaume à-part, & que les eſprits ne relevoient point de luy.* Dans le temps que le Cardinal faisoit des remercimens au Prince, de la bonté qu'il avoit pour eux, & de l'honneur qu'il leur faisoit, le Recteur ſe jetta à ſes piez & luy demanda reſpectüeuſement ſa main à baiſer. Le Roy le receût avec beaucoup de douceur, & crut qu'il avoit quelque grace à luy demander. Alors le Cardinal qui ne vouloit pas perdre cette occasion, de faire plaiſir à ſon Recteur, pria le Roy de vouloir luy donner quelques momens d'audiance, afin-qu'il rendiſt compte à Sa Maieſté de l'état & du progrès de cette République naiſſante. Ferdinand l'écoula favorablement, & pour ne manquer à aucune ſorte d'honneſteté, il voulut voir tous les lieux où l'on enſeignoit, & dire un mot à châque Professeur en particulier, pour les exciter à avoir ſoin de la Jeuneſſe, & pour les aſſeûrer qu'il appuyeroit de ſon autorité toutes les bonnes intentions que leur Fondateur avoit pour eux.

Cependant la nuit ſurvint ; & comme on crut que le Roy ſortiroit bien-toſt, les Pages eûrent ordre d'allumer leurs flambeaux & de ſe tenir à la porte. Comme ces jeunes-gens ſont vifs & remüans, ils commencèrent à faire des railleries des Ecoliers : ceux-cy ſans avoir égard que c'eſtoient

---

 L'AN  
1513.

des Gentilshommes, & que de-plus ils estoient au Roy, leur répondirent de même. Des paroles on en vint aux mains. Le Roy entendant du bruit, voulut sçavoir ce que c'estoit, & l'ayant appris, il se plaignit que la Jeunesse de ce Collège n'estoit pas bien disciplinée. Il estoit arrivé une année auparavant que les Ecoliers d'Alcala avoient enlevé à la Justice un Orfèvre de Guadalajara, qu'on alloit exécuter dans la Ville. On avoit rapporté cette action à l'Archevêque, qui s'estoit contenté de la blâmer, disant à ses amis particuliers, *Que dans ces nouveaux établissemens il falloit pardonner quelque chose, & que les anciens Fondateurs des Villes, pour y attirer ou pour y conserver des Citoyens, en avoient fait des Aziles; Qu'au reste c'estoit un homme sauvé, qui n'avoit pas fait de grands crimes, & qui de-plus estoit habile en son Art, & capable de servir.* En effet, il l'avoit retiré chez luy, & le faisoit travailler à l'Argenterie, dont il vouloit faire present à l'Eglise de saint Ildefonse. On se plaignit au Roy de la trop grande indulgence de l'Archevêque, & le Roy qui avoit alors quelque chagrin contre luy, en parut irrité, & luy en écrivit; mais ce Prélat luy répondit : *Que c'estoit un premier boüillon de jeunesse qu'il falloit laisser passer, & qui se refroidiroit avec le temps, Qu'il estoit important de ne point effaroucher ces jeunes-Gens qui venoient peupler ses Collèges, & que sa Majesté devoit estre bien aise d'avoir occasion d'exercer une double clémence, envers ce miserable, & envers ceux qui l'avoient arraché à son supplice.*

Le Roy après ce desordre qui venoit d'arriver presque à ses yeux, se ressouvenant du passé, quoy qu'il eust beaucoup de pouvoir sur luy-même, & qu'il fust accoutumé à dissimuler, ne put retenir son indignation, & se tournant vers Ximenés ; *Me voilà, luy dit-il, bien payé de ma clémence. Si j'avois fait châtier rigoureusement vos Ecoliers comme ils le méritoient, pour avoir attenté contre ma Justice, ils n'auroient pas eû la hardiesse de maltraiter mes Gens en ma présence.* A peine eût-il achevé ces mots, que le Comte de Coruña entra, & dit que ce n'estoit rien, & que tout estoit appaisé. Ximenés fut touché du reproche que le Roy venoit de luy faire, & luy dit avec respect, *Il n'y a pas jusqu'à la fourmi, Seigneur, qui n'ait sa colere quand on la presse. Châcun se défend comme il peut, quand il est attaqué. On doit respecter ceux qui ont l'honneur d'estre à vostre Majesté ; mais cét honneur doit les rendre plus honnestes & plus retenus. Il a fallu sans doute beaucoup de violence, pour irriter nos Gens, & vous voyez qu'une parole du Comte de Coruña les a appaisés.* Le Roy revint à luy-même, & tout honteux de s'estre emporté pour une querelle d'enfans, égaya la conversation, & après avoir loué la magnificence du Cardinal, & la discipline de cette Université, il s'en retourna dans son Palais, & partit le lendemain pour Ségovie.

Le Cardinal continuoit ses occupations, & ne se contentant pas de veiller aux réglemens de son Eglise, il songeoit encore à corriger les abus qui s'introduisoient dans les autres. Un Chanoine d'A-

---

L'AN  
1513.

*Alvar Gomez. ibid.*

---

L'AN  
1514.

L'AN  
1514.

vila ayant obtenu un Bref de Rome, par lequel il se tenoit dispensé d'affister aux Offices divins, & prétendoit tirer, quoy-qu'absent, la retribution qu'on donne à ceux qui se trouvent au chant des Heures Canoniales, Ximenés en qualité de Primat, s'opposa à cette dispense; fit entendre au Roy les inconveniens qui en arriveroient, & luy conseilla d'ordonner qu'à l'avenir toutes les Bulles qui viendroient de Rome, seroient renvoyées au Conseil Royal, pour y estre examinées, afin d'arrester la liberté de demander de ces dispenses, & la facilité de les accorder. Enfin il obligea le Chanoine de rentrer dans le droit commun, & de renoncer à son privilège.

Cependant le Roy s'ennuyoit à Ségovie; sa santé s'affoiblissoit au-lieu de se rétablir; il alloit de Ville en Ville cherchant du repos, & n'en pouvant trouver, inquiet & incapable d'aucune affaire. Les Conseillers d'Etat n'osoient rien proposer ni rien résoudre. Ils écrivoient continuellement à Ximenés au nom du Roy même, que sa présence étoit nécessaire, qu'il y avoit plusieurs desordres qui ne pouvoient estre arrestez que par une autorité comme la sienne, & qu'il auroit assez de temps pour vaquer à ses affaires particulières; mais on ne put rien gagner sur luy. Il prévint la peine qu'il auroit de suivre ce Prince qui estoit toujours en voyage, que son infirmité rendoit chagrin & défiant, & à qui tout estoit indifférent, hormis le soin de sa santé. Il crut qu'il valloit mieux résér-

ver ce peu qui luy restoit de forces pour un temps auquel il seroit plus nécessaire à l'Etat, & qu'il jugeoit n'estre pas fort éloigné. C'est pour cela qu'il s'appliqua avec plus de soin à mettre la dernière main à tout ce qu'il avoit commencé pour l'utilité ou pour l'honneur de son Diocèse.

Mais quelque resolution qu'il eust prise, un commandement impréveu l'obligea d'aller à Aranda de Duero. Le Roy tenant les Etats de Castille à Burgos, se trouva si mal une nuit, qu'on le crut mort. Il se sentit tout d'un-coup oppressé, & se roula dans son lit avec de grands gemissemens. Les Officiers de la Chambre accoururent, & le trouvèrent dans les convulsions, les yeux tourneés, tremblant de tout le corps, ayant perdu la parole & la connoissance. On s'imagina que cet accident luy estoit arrivé pour avoir dormi les fenestres de sa Chambre ouvertes, & que l'air froid & subtil de Burgos l'avoit saisi. Les Medecins le secoururent & le firent revenir de son évanoüissement avec assez de peine. Mais enfin il reprit un peu ses esprits, & dés-qu'il fut en état de souffrir la litière, il se fit porter à Aranda. Il dépêcha de-là un Courrier au Cardinal pour le prier de le venir trouver en diligence, parce-qu'il vouloit l'envoyer présider aux Etats de Castille, tandis-que la Reine Germaine alloit tenir ceux d'Aragon. Ximenés fut obligé de partir; & le jour qu'il arriva, le Roy qui pouvoit à peine se remüer, se fit mettre dans sa litière, & fut l'attendre hors de la Ville, selon sa

---

L'AN  
1514.

*Petr. Martyr  
epist. 550.  
lib. 28.*

L'AN

1514.

coûtume. Ils conférèrent ensemble durant quelque temps, & le Cardinal se rendit le lendemain à Burgos.

Les affaires estoient sur le point d'estre terminées, lors-qu'il prit au Roy une inquiétude que luy causoit le chagrin de sa maladie, & le desir de sa guérison. Il retourna à Ségovie, où il croyoit que l'air estoit plus doux & plus temperé. De-là il eût envie de passer en Aragon. Les Médecins qui n'avoient plus de remèdes à luy faire, luy donnoient au-moins des consolations, & flatoient ses inquiétudes. Ils le firent transporter à Palencia sur la fin de l'Automne, parce-que le climat y estoit plus chaud. A peine y eût-il passé quelques jours, qu'il voulut aller dans une Maison de plaisance qui appartenoit au Duc d'Albe, où il croyoit se divertir à chasser le cerf. Il n'y fut pas plûtoft qu'il s'y ennuya. Tout ce qu'il avoit aimé luy déplaisoit. Tout luy paroissoit trop étroit & trop étouffé dans les Villes. Il crioit quelquefois : *Qu'on me mene à la campagne, je ne puis vivre qu'au grand air.* Un fond de chagrin contracté par les maux qu'il craignoit, ou qu'il ressentoit, & une chaleur excessive d'entrailles, luy causoient ces mouvemens.

Zurit. Annal.  
Arag l. 10.  
c. 55.

Cependant l'Archiduc Charles avoit des avis de plusieurs endroits de la maladie de Ferdinand. On luy mandoit que son Ayeul se traînoit encore; mais qu'il estoit attaqué d'un mal qui l'emporteroit en fort peu de temps; qu'il prit là-dessus

ses mesures, & qu'il s'assêrât des Royaumes qui devoient luy appartenir, & dont on pourroit le frustrer. Pour prévenir ce malheur, le Conseil de Flandres avoit jugé à-propos d'envoyer en Espagne Adrien d'Utrecht Doyen de Louvain, Précepteur de l'Archiduc, sous prétexte de proposer le Mariage de ce Prince avec Renée de France Fille du Roy Louïs XII. Mais son instruction secreta portoit qu'il observast ce qui se passoit à la Cour d'Espagne, qu'il donnast des avis certains de l'état du Roy Ferdinand, & qu'en cas de mort il prit possession du Royaume, & le gouvernast, s'il estoit nécessaire, jusqu'à nouvel ordre.

On luy avoit donné des pouvoirs fort amples pour tout cela; & on luy avoit recommandé le secret sur toutes choses. Le Doyen arriva vers le mois de Décembre, & fut receû fort honorablement à sa première audience. Mais quoy-qu'il eust fait entendre qu'il avoit des affaires à proposer & des conseils à demander, Ferdinand qui avoit l'esprit pénétrant, & que son infirmité rendoit encore plus soupçonneux, se douta bien du véritable sùjet de son Ambassade. Il le regarda comme un Espion, & lors - qu'Adrien sollicitoit une seconde audience, il répondit avec chagrin: *Que veut-il? Vient-il sçavoir si je me meurs? Dites-luy qu'on ne me voit point aujourd'huy.* Il le vit pourtant peu de jours après par le conseil de ses Ministres, & luy dit qu'il ne se portoit pas assez bien pour traiter d'affaire avec luy, qu'il se retirast à Guadalupe

---

L'AN  
1515.

*Zurit. Annal.  
Arag. l. 10.  
c. 99. t. 6.*

L'AN  
1515.

dans le Couvent des Religieux de Saint Jerôme, & qu'aussi-tost que sa santé le luy permettroit, il le feroit appeller, ou il l'iroit trouver luy-même. Il luy donna des Officiers en apparence pour le servir, mais en effet pour le garder, & pour empescher que des gens qui luy estoient suspects, n'eussent commerce avec luy. Peu de temps après il traita avec ce Ministre des moyens de faire disgracier Chievres Gouverneur de l'Archiduc qui luy avoit déplû en diverses rencontres; mais l'affaire n'eût pas le succès qu'il en attendoit.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

Le Cardinal Ximenés estoit alors à Alcalá où il s'estoit rendu après qu'il eût tenu les Etats de Castille à Burgos, & le Roy dans les conjonctures présentes, souhaitoit fort de l'entretenir, parce qu'il n'avoit pas assez de liberté d'esprit ni de force pour agir, & qu'il craignoit que les Grands du Royaume qui le voyoient mourant, ne l'abandonnassent comme ils avoient fait autrefois, pour se liguier avec Adrien. Il luy écrivit plusieurs Lettres pour l'obliger de venir, & de se charger du gouvernement & du soin des affaires. Ximenés eust bien souhaité d'assister le Roy en cette extrémité, mais il croyoit sa présence plus nécessaire dans la Contrée où il estoit, parce-que quelques Seigneurs du voisinage commençoient à remuër. Il sçavoit d'ailleurs que les Flamans avoient tant d'impatience de gouverner, qu'ils auroient peine d'attendre que Ferdinand mourust, si sa maladie duroit. Mais sur-tout il ne vouloit pas se trouver à la mort du  
Roy,

Roy, de-peur que s'il estoit nommé Regent du Royaume, on ne crust que c'estoit plus par sa propre ambition, que par la bonne opinion que ce Prince auroit eûe de luy.

---

L'AN  
1515.

Toutefois il fit réponse au Roy qu'il se mettroit en chemin s'il le desiroit absolument ; mais que sa vieillesse ne luy permettoit pas de le suivre de Ville en Ville, & que si son dessein étoit d'aller vers les Costes de Grenade & de Malaga, comme le bruit en couroit, il le prioit de considérer qu'il estoit important de laisser dans le cœur du Royaume quelque Personne de confiance. Quant à l'accüeil que sa Majesté mandoit qu'elle avoit fait à l'Ambassadeur de l'Archiduc, il croyoit qu'elle en avoit usé selon sa prudence ordinaire, mais il n'approuvoit pas ce qu'il avoit appris par d'autres, qu'on l'eust relegué, & qu'on luy eust donné des Gardes, parce-qu'il falloit supposer qu'un homme-de-bien comme le Doyen de Louvain, ne venoit pas pour troubler l'Etat. Il écrivit au même temps à Adrien des lettres très-civiles, par lesquelles il luy témoignoit la joye qu'il avoit de son arrivée en Espagne, & le regret de ne s'estre pas trouvé à la Cour pour jouir de la conversation d'une Personne de sa réputation & de son mérite, & l'asseûroit qu'il iroit le voir, dés-que le Roy auroit choisi une demeure fixe.

En ce même temps la Reine Germaine revenant de tenir les Etats d'Aragon, passa par Alcala où le Cardinal la receût & la traita avec une magni-

L'AN  
1515.

ficence Royale. Cette Princesse aimoit tant la joye, qu'encore-qu'elle se vist à la veille de perdre son Mary, & toute sa grandeur avec luy, elle jouissoit du présent & ne s'inquiétoit pas de l'avenir. Aussi-tost qu'elle fut en liberté dans le Palais d'Alcala, ce ne furent que jeux & que festins. Comme les Dames Espagnoles n'estoient pas faites à son humeur, elle se renfermoit dans sa petite Cour, & dansant avec les filles & les femmes qui la servoient, qu'elle avoit accoûtumées à la franchise & à la gayeté françoise, elle tâchoit de se dédommager en particulier de cette gravité contrainte, que la présence de son Mary, & la coûtume du Pays, luy avoient fait garder en public.

Ximenés prit son temps pour l'entretenir de la maladie du Roy, du dessein qu'il avoit de l'aller trouver, & des raisons qu'il avoit eûes de retarder son voyage. Elle luy fit voir aussi des lettres qu'elle venoit de recevoir, qui marquoient que le Roy se trouvoit plus mal depuis quelques jours, qu'il avoit fait une pierre d'une grosseur prodigieuse, & qu'il estoit retombé dans ses convulsions. Elle luy dit, qu'elle s'en alloit à grandes journées; que ç'auroit esté une consolation pour elle, s'il eust voulu l'accompagner, que puis-qu'il estoit retenu par des considérations du bien public, elle se chargeoit de représenter au Roy ses raisons. Mais quelque diligence qu'elle fist, elle trouva son Mary mourant, & ne put luy parler ni des affaires des autres, ni des siennes.

Ce Prince après avoir parcouru toute cette Contrée qui confine le Portugal, à-cause que l'air y est doux & sain, fit quelque séjour à Truxillo, & voulant passer outre, il fut obligé de s'arrester dans un village presque inconnu, nommé Madrigalejo, composé de quelques maisons, & d'une ferme du Monastère de Nostre-Dame de Guadalupe. Là il tomba dans une grande défaillance, & l'on vit bien que pour cette fois son mal estoit sans remède, & qu'il n'avoit à vivre que peu de jours. On rapporte qu'on luy avoit autrefois prédit que Madrigal luy feroit funeste, qu'il avoit eû la foiblesse de s'éloigner toujours de la ville de Madrigal en Castille, comme s'il n'eust pû mourir autre part; & qu'enfin n'ayant pû éviter sa destinée, il mourut dans un village à peu près du même nom. Plusieurs louïoient en cela la science des Astrologues; mais les plus sages mettoient cette prédiction au nombre de celles qu'on cherche à autoriser par des rencontres équivoques, qu'on débite toujours sans auteur, & qu'on ajuste après-coup aux événemens.

Quoy-qu'il en soit, Ferdinand estoit à l'extrémité & il n'avoit pas encore mis ordre à ses affaires ni à sa conscience. Il estoit revenu plusieurs fois de ces mêmes maux, qu'il regardoit comme des indispositions passagères. Il avoit fait consulter au commencement de sa maladie une dévote d'Espagne, qu'on nommoit la Béate d'Avila, pour sçavoir ce qu'il devoit espérer ou craindre. Cette

---

L'AN  
1515.

*Juan Ant. de  
Vera vida de  
Carlos V.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

*Petr. Martyr  
epist. 48 s.  
lib. 2 s.*

---

L'AN  
1515.

Fille pour le récompenser de la bonne opinion qu'il avoit de sa sainteté, ou pour en tirer quelques avantages, avoit répondu comme de la part de Dieu, que Sa Majesté vivroit encore longtemps, & l'avoit même flatté sous de feintes révélations, de je ne sçay-quelles conquestes imaginaires. Il aidoit luy-même à se tromper par un aveuglement déplorable; & comme il croyoit par ses voyages continüels, faire accroire aux Castillans qu'il estoit guéri, il prenoit de son costé le soulagement de ses maux, pour une entière guérison. Le Pere Matienço Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, son Confesseur, se présenta plusieurs fois à la porte de sa Chambre: mais au-lieu de le faire entrer, il luy faisoit demander s'il avoit quelque Requête à luy présenter; s'il répondoit que non, il le congédoit aussi-tost, ajoutant, *Que ce bon Pere estoit importun, qu'il venoit luy faire sa cour, & non pas luy parler de Dieu.* Le Doyen de Louvain vint de Guadalupe pour le voir; mais après l'avoir salüé fort civilement, il le pria de s'en retourner, & l'assêura que dés-qu'il auroit un peu de santé, il iroit conférer avec luy.

*Zurit. Annal.  
Arag. l. 10.  
c. 77.*

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 30.  
c. 27.*

---

L'AN  
1516.

Comme on vit que le mal pressoit, & qu'il n'y avoit plus un moment à perdre, les Conseillers qui l'avoient suivi, & ses principaux Médecins, luy déclarèrent après beaucoup de précautions, que sa dernière heure approchoit, & qu'il luy restoit à peine assez de temps pour songer au salut de son ame & au bien d'un Etat pour lequel

il avoit tant travaillé. Cét avertissement l'étonna & le fit un peu rentrer en luy-même. Il fit venir son Confesseur, & fut renfermé quelques heures avec luy. Il se confessa, & donna des marques de repentir de ses péchez. Après-quoy il appella ses Conseillers, & leur demanda leurs avis sur ce qui luy restoit à faire pour la gloire de la Monarchie. Il leur fit lire le Testament qu'il avoit fait depuis-peu à Burgos, par lequel il laissoit à Ferdinand son petit-fils, cadet de l'Archiduc Charles, le Gouvernement de la Castille & de l'Aragon, & les trois grandes Maistrises des Ordres de saint Jacques, de Calatrave & d'Alcantara. Il n'avoit pas trouvé dans l'esprit de l'Archiduc toute la déférence qu'il attendoit, & il disoit que ce jeune Prince nourri en Flandres, ou ne viendroit pas en Espagne, ou la livreroit à l'ambition de Chièvres & à l'avarice des Flamans.

Mais ses Conseillers luy remontrèrent, qu'oultre l'injustice qu'il faisoit à l'Aîné de ses petits-Fils, il tomboit dans le même inconvenient, s'il soustenoit la disposition de son Testament; Qu'il connoissoit mieux qu'un autre l'humeur des Grands de Castille; Qu'ils se disputeroient la faveur de l'Infant; Qu'ils corromproient son bon naturel, & que le Royaume n'estant gouverné que par un enfant, & sous le nom d'une Reine foible & indisposée, tomberoit sans doute dans tous les malheurs que causent les Minoritez.... Il convint de changer cet Article; mais pour ce-

---

 L'AN  
1516.

luy des grandes Maistrises, il témoigna qu'il estoit résolu de n'y point toucher, parce-qu'il avoit touûjours eû beaucoup de tendresse pour l'Infant, & qu'il jugeoit bien que sans ces revenus, il ne pouvoit subsister avec honneur & selon sa qualité.

Ces Ministres le prièrent encore de considérer qu'il alloit séparer de la Royauté une Puissance qu'il y avoit luy-même unie; Qu'il donnoit, pour ainsi dire, le Peuple d'Espagne à l'Aîné, & la Noblesse au Cadet, en le mettant à la teste des Ordres Militaires; Que si le pouvoir de châcun des trois Chefs avoit parû insupportable à ses Prédécesseurs & à luy-même; que seroit-ce du pouvoir des trois réunis en une seule Personne? Qu'en voulant ménager les deux Freres, il jettoit entr'eux les sēmen-ces d'une division éternelle, & qu'en ostant à Ferdinand les Royaumes qu'il luy avoit destinez, il luy donnoit les moyens de se révolter contre le Roy, & de reprendre les espérances qu'il luy avoit données de regner; & qu'enfin pour porter la Monarchie à ce point de Grandeur où il l'avoit tant souhaitée, il falloit que tout le revenu & tout le crédit fust à un seul. Le Roy parut touché de quelque pitié, & leur dit en soupirant: *Ferdinand sera donc bien pauvre.* Ils luy répondirent que la plus grande richesse que Sa Majesté pouvoit luy laisser, c'estoit la bienveillance de Charles son Frere. La foiblesse où se trouvoit alors le Roy, ne luy permettoit pas d'insister; ses réflexions ne faisoient

que passer, & après avoir dit quelques paroles sur le sujet, il consentit à tout par son silence. On prit donc l'original de ce Testament, & on le brûla en sa présence, sans qu'il en témoignast aucun chagrin. On en dressa incontinent un autre avec toute la diligence & toute la brièveté qu'on pût, par lequel l'Archiduc estoit déclaré seul & unique Héritier des Couronnes de Castille & d'Aragon, de Grenade & de Navarre, & pourvêu des trois grandes Maistrises, & l'Infant entièrement décheû de ses espérances, & réduit à un Appanage de cinquante-mille écus sur des Domaines éloignez.

Il restoit encore un point assez délicat à décider; c'estoit le choix d'une personne à qui l'on pût confier le Gouvernement de l'Espagne durant l'absence de l'Archiduc. Les Seigneurs avoient tant d'intérêts particuliers, & de-plus, estoient si divisez entre-eux, qu'il n'estoit pas possible d'en trouver un, qui fust au gré de tous les autres, & qui pût gouverner sans passion. Un homme d'un rang médiocre, n'auroit eû ni l'autorité ni la force de commander à une Noblesse fière, que les Rois avoient eû peine d'assujettir. De nommer deux ou plusieurs Régens, c'estoit partager l'Etat en quelque façon, & l'exposer aux divisions que causent ordinairement la diversité des conseils, & les affectations particulières. On se réduisit donc à chercher un Sujet intelligent, autorisé, fidèle, équitable & desintéressé, qu'on chargeast seul de

L'AN

1516.

l'Administration & de la Régence des Etats d'Espagne. Alors le Docteur Carvajal grand Jurisconsulte, & un des principaux Conseillers, qui assistoit à ces délibérations, & qui sçavoit le sentiment de tous les autres, proposa le Cardinal Ximenés. Il parut tout-d'un-coup quelque émotion sur le visage du Roy, & se relevant un peu sur son lit : *Ne connoissez-vous pas*, leur dit-il, *l'homme austère de cét homme, qui ne sçauroit ployer, & qui porte tout à l'extrémité ; Le croyez-vous. . . .* Il s'arresta à ces mots ; & après avoir pensé quelque temps, sans qu'aucun du Conseil eust osé luy repliquer : *Toutefois*, reprit-il, *c'est un homme de bien : il a les intentions droites, il n'est pas capable de faire ni de souffrir une injustice ; il n'a ni parens ni famille, il sera tout entier pour le bien public ; & tenant toute sa fortune de la Reine Isabelle & de moy, il est obligé par reconnoissance d'honorer nostre mémoire, & de faire exécuter nos volontez.*

La cause de cette aversion que le Roy avoit fait paroître contre Ximenés, estoit selon quelques-uns, un reste de chagrin qu'il avoit entretenu dans son esprit depuis les affaires d'Oran. Il ne luy avoit point pardonné, parce-qu'il sçavoit bien qu'il l'avoit offensé ; & comme c'estoit un Prince d'une dissimulation profonde, il n'avoit pas laissé de luy témoigner de l'amitié, lors-qu'il n'avoit pû se passer de luy. Les autres disent que dans la Guerre de Navarre, il avoit demandé au Cardinal une somme considérable à emprunter, & que  
Celuy-cy

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 10.  
c. 99. tom. 6.  
Garib. hist. de  
Esp. l. 20.  
c. 24.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

Celuy-cy ne voulant plus s'exposer à perdre son argent, ou à se broüiller avec son Maître, luy avoit répondu qu'il avoit fait de grandes dépenses à Alcalá & à Tolède, & que ses revenus Ecclésiastiques estoient destinez à des usages plus pieux. Quoy-qu'il en soit, le Roy ayant approuvé par nécessité ou par conscience, un choix qu'il n'auroit pas fait par inclination, tout son Conseil en eût de la joye, & s'étendit sur les loüanges de Ximenés. On dressa encore cet article du Testament; on y inféra quelques-autres clauses qu'on ne proposa qu'à-demi, après-quoy on le fit signer à Ferdinand.

La Reine arriva vers ce temps-là; mais comme le Conseil estoit assemblé, & qu'on craignoit de n'avoir pas assez de temps pour régler les affaires, il luy fut impossible de voir le Roy, & on ne luy permit que de pleurer. Lors-que tout fut achevé, elle entra. Mais ce Prince, soit qu'il s'affoiblît à tout moment, soit que l'application qu'il avoit eüe l'eust abbatu, ne la reconnut presque pas. Le Confesseur revint; on luy administra comme on put les Sacremens, & aussi-tost après, le vingt-troisième de Janvier vers les deux heures après minuit, il mourut dans l'habit de Saint Dominique, comme il l'avoit souhaité, à-cause de la dévotion qu'il avoit eüe toute sa vie pour ce Saint.

Ainsi mourut Ferdinand le Roy Catholique la soixante-deuxième année de son âge, & la qua-

---

L'AN  
1516.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 17.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 5.*

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*ibid.*

L'AN  
1516.

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 10.  
c. 100, f. 4.*

rante - unième de son Regne. Les Peuples regardèrent sa mort comme le commencement de leurs malheurs; les Grands comme la fin de leur servitude. Les Aragonois le pleurèrent, & virent avec regret la Race de leurs Rois comme éteinte, parce-qu'il ne laissoit point de Fils, & que la grandeur & la majesté de la Monarchie se recüilloit toute dans la Castille, où leur Royaume & les autres que Ferdinand avoit gagez, furent réünis. Ce Prince avoit de grandes qualitez : Il estoit sage, vaillant, habile, civil, retenu dans ses actions, grave dans ses discours, temperé dans ses repas, modeste dans ses habits, endurci au travail, porté à entreprendre & capable d'exécuter. Non-seulement il défendit ses États, mais encore il les accrût : & quoy-qu'il eust toute sa vie les armes à la main, il maintint la paix chez luy, & porta touÿours la guerre sur les Terres de ses Ennemis.

La Négotiation eût beaucoup de part à ses Conquestes. Il prévenoit par son jugement les bons ou les mauvais succès, conduisant ses desseins avec beaucoup de précaution & de secret, & dérangeant ceux des autres Princes plus par adresse que par argent. De son naturel, il estoit fier; mais dés-qu'il avoit fait sentir son autorité, il faisoit semblant d'oublier qu'il fust le Maistre, & sçavoit prendre ou quitter sa fierté selon les besoins. Jamais sa douceur ne diminua dans les Peuples le respect qui luy estoit dû; jamais sa gravité ne diminua l'amour qu'on luy portoit. Il se plai-

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 30.  
c. 27.*

soit fort à jouer aux dez, à courir le Cerf, & surtout à voler le Heron. Lors-qu'il s'amusoit ainsi, on eust dit qu'il n'aimoit pas les affaires; quand il falloit assister aux Conseils, ou marcher à la teste des Armées, on eust dit qu'il n'aimoit pas les divertissemens. Cependant dans le temps qu'il estoit le plus occupé, il faisoit semblant de penser à ses plaisirs; & dans le temps qu'il paroissoit le plus oisif, il méditoit dans son esprit de grands projets. Il chassa les Maures & les Juifs, & protégea toujours la Religion, souvent avec ostentation & quelquefois même avec zèle. L'Espagne n'avoit point eû avant luy de plus grand Roy; & si quelques-uns de ses successeurs ont esté plus grands que luy, il leur a laissé les moyens de le devenir.

Avec ces bonnes qualitez, il en eût beaucoup de mauvaises. Il estoit défiant, ingrat, dissimulé, rapportant tout à soy-même & à l'accroissement de ses Etats. Il aimoit la justice, mais il falloit qu'elle fust séparée de ses intérêts. Le moyen qu'il employa plus communément, pour réussir dans ses desseins, fut la Religion, qu'il assujettit presque toujours à sa Politique. Il fit un crime à Jean d'Albret de n'avoir pas suivi les passions de Jule II. & se fit un mérite d'avoir persecuté Alexandre VI, sous prétexte de vouloir réformer les mœurs, & la Maison de ce Pontife. Quelque intention qu'il eust de nommer de bons Evêques & d'observer les règles de l'Eglise, il força le Pape Innocent VIII. de pourvoir Alonse d'Aragon son

---

L'AN  
1516.

*Joan. Ant. vera. vid. de Carlos V.*

*Zurit. Anales Arag. l. 20. c. 23. 1. 4.*

L'AN  
1516.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 20.*  
*6. 23. 1. 5.*

bastard, de l'administration perpetuelle de l'Archevêché de Saragosse, quoy-qu'il n'eust encore que six ans. Sa bonne foy fut suspecte à tous les Princes de son temps : & quoy-qu'il fist proposer incessamment par ses Ambassadeurs, des Ligues & des Alliances, il estoit prest de rompre ses Traitez, & de manquer à sa parole, dés-qu'il croyoit pouvoir le faire à son avantage.

Les Grands de Castille ne pûrent supporter son avarice, & luy disputèrent ses droits, parce-qu'ils ne pouvoient obtenir ses graces. Cependant, à peine trouva-t-on après sa mort dequoy fournir aux frais de ses Funérailles. La Conqueste de trois Royaumes, la découverte du nouveau Monde, l'établissement de la Foy Chrétienne dans les Indes, & l'extirpation de la Secte de Mahomet en Espagne, furent la gloire de son Regne. Mais la révolte de ses Sujets pendant son enfance, la supériorité qu'on avoit donnée à la Reine Isabelle, l'indisposition de sa Fille, la bizarrerie de son Gendre, l'aversion des Grands, la mort de sa Femme & de la pluspart de ses enfans exercèrent son courage & sa patience.

*Marian. hist.*  
*de Esp. l. 25.*  
*6. 18.*

Il estoit bienfait, d'une taille moyenne, d'un air noble, d'un esprit net, d'un jugement vif & subtil, & d'un accueil gracieux. On porta son corps à Grenade où estoit celui de la Reine Isabelle ; & les Peuples de cette Province le virent mettre en dépost dans l'Allambre, spectacle lugubre, & bien différent de l'Entrée triomphante qu'il y avoit

faite, après la Conquête du Royaume. L'Evêque de Cordoie & quelques-autres Prélats, vingt-quatre Religieux de saint Dominique ou de saint Jérôme, & toute la Chapelle du Roy, qui avoient accompagné son Corps, célébrèrent ses Obsèques, en présence de plusieurs Seigneurs, & d'une infinité de Peuple. Il eût, quelques jours avant que de mourir, la satisfaction d'apprendre la mort du Grand Capitaine dont la vie luy estoit devenue insupportable. Ce Grand Homme après avoir supporté constamment l'exil & la disgrâce de son Maître, le voyant proche de sa fin, sortit de Loxe, & voulut prendre des mesures pour se maintenir dans le droit qu'il avoit sur la Grande Maîtrise de saint Jaques, par la résignation que Ferdinand luy en avoit faite dans le temps de ses défiances, & par un Indult que le Pape luy en avoit fait expédier. Mais il traîna inutilement ses inquiétudes & ses espérances jusqu'à Grenade, où il mourut d'une fièvre double-quarte, regretté généralement de tout le Monde; dans le temps que le Roy le faisoit suivre, & donnoit ordre de l'arrêter.

Le Duc d'Atbe, le Marquis de Dénia, l'Evêque de Sigüença & celuy de Burgos, D. Juan Velasques grand Trésorier, le Docteur Carvajal, le Licentié Zapata, & les autres Conseillers d'Etat s'assemblèrent dans la Maison où le Roy estoit mort, pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture présente. Il fut conclu qu'on

---

 L'AN  
1516.

*Zurit. Annal.*  
*Arag. l. 10.*  
*c. 96. & 98.*  
*10. 6.*

*Eugen. de Res-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*

*Garilay hist.*  
*de Esp. l. 29.*  
*c. 24.*

L'AN  
1516.

députeroit au Doyen de Louvain, pour luy donner avis de la mort du Roy, & pour le supplier de venir assister à l'ouverture du Testament qu'il avoit fait.

Carvajal & Vargas les deux plus Anciens du Conseil furent députez, & trouvèrent qu'il sçavoit déjà la nouvelle, & qu'il estoit prest de partir de Guadalupe. Ils luy firent une ample relation de tout ce qui s'estoit passé, & revinrent avec luy à Madrigalejo, où le lendemain matin le Testament du Roy fut ouvert & leû en présence des Seigneurs & des Conseillers. L'Ambassadeur en demanda une Copie authentique pour l'envoyer à la Cour de Flandres, qu'on luy accorda sur le champ. Aussi-tost on dépêcha un Courrier au Cardinal Ximenés, pour luy donner avis de sa Régence, & pour le prier de venir le plus promptement qu'il pourroit à Guadalupe, où le Conseil alloit s'établir, parce-que sa présence estoit nécessaire. On écrivit au même temps des Lettres circulaires à tous les Intendans de la Police des Villes & des Villages du Royaume, pour les confirmer dans leurs Charges, & pour leur ordonner de maintenir l'ordre & la paix dans l'étenduë de leurs Jurisdiccions.

*Garibay hist.  
de Esp. l. 20.  
c. 24.*

\* Dignité des  
Ordres mili-  
taires.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Tom. l. 5.*

Cependant D. Gonçalo de Gusman \* Clavier de l'Ordre de Calatrave, Gouverneur de l'Infant, & Alvare Ozorio Evêque d'Astorgas son Précepteur, l'avoient fait avancer jusqu'à Guadalupe, lors-qu'ils apprirent l'extrémité où son Ayeul es-

toit réduit. Ils avoient eû communication du Testament fait à Burgos l'année d'aparavant ; & ne se doutant pas qu'il fust arrivé depuis aucun changement, ils n'entretenoient ce jeune Prince que de sa prochaine Grandeur, & se flattoient de l'espérance d'avoir la meilleure part au Gouvernement. Dés-qu'ils eurent appris la mort du Roy Catholique, la première leçon qu'ils donnèrent à l'Infant, ce ne fut ni de le regretter, ni de rendre les derniers devoirs à sa mémoire ; mais de se mettre en possession de son autorité. Ils luy dictèrent une Lettre adressée au Conseil Royal & aux personnes les plus qualifiées d'Espagne, mettant pour titre L'INFANT, comme les Rois ont accoutumé de faire, quand ils écrivent à leurs Sujets. La substance de la Lettre estoit, *Que l'administration souveraine du Royaume luy estant échue par la disposition Testamentaire du feu Roy de glorieuse mémoire, il leur commandoit de se rendre au plûtoft auprès de luy à Guadalupe, afin d'y prendre les resolutions qui seroient nécessaires pour le bien de l'Etat.*

Comme c'estoit un espèce de Mandement, ils en firent plusieurs copies, & envoyèrent un Secrétaire pour les distribuër aux Conseillers d'Etat. Un des premiers qui receût la Lettre, l'ayant ouverte, & lisant au-dessus, L'INFANT, comme s'il eust esté ou Roy naturel, ou Prince héritier du Royaume, en fut surpris, & conféra avec ses Colègues qui en avoient esté tous pareillement choquez ; & de concert avec eux, il fit cette réponse

---

L'AN  
1516.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*

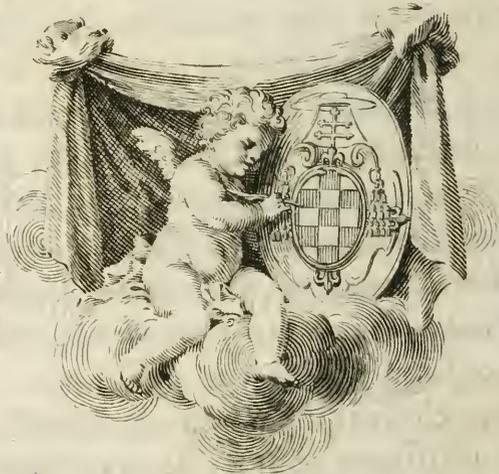
s. 17.

*Alvar. Gomez.*  
*de reb. gest.*  
*Xim. ibid.*

L'AN  
1516.

*Non habemus  
Regem nisi Ca-  
sarem.*

au Secretaire. Dites à son Altesse, que nous ne man-  
querons pas de nous rendre au plûtoſt à Guadalupe, &  
que nous ſçavons le reſpect qui luy eſt dû, mais que nous  
n'avons point d'autre Roy que Ceſar. Cette réponſe  
fut depuis très-célebre tant parmi les Grands de  
Caſtille, que parmi les Seigneurs de Flandres, &  
paſſa pour un augure & une prophétie de la gran-  
deur de l'Archiduc Charles, lors-qu'il fut élu Roy  
des Romains & Empereur.



*Seb. le Clerc f.*



# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

---

## LIVRE QUATRIÈME.



ORS-QUE le Cardinal Ximenès ap-  
prit par la Dépêche du Conseil que  
Ferdinand estoit mort, & qu'il l'a-  
voit laissé par son Testament seul  
Administrateur & Regent de la  
Monarchie, il pleura cette perte, & dit aux Af-  
sistans, que dans la conjoncture des affaires, il ne  
pouvoit arriver de plus grand malheur à l'Espa-  
gne, & qu'il falloit gémir & implorer plus que ja-  
mais le secours du Ciel. Il ordonna aussi-tost qu'on

---

L'AN  
1516.

D d d

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

*Sapient. 9. 4.*

fist des Services solennels dans toutes les Eglises de son Diocèse, pour l'Âme de ce Prince, qu'il avoit toujourn respecté comme son Maistre, & aimé comme son Bienfaiteur, lors même qu'il avoit eû sujet de s'en plaindre. Après cela il entra dans son Oratoire, & fut long-temps en prière pour demander à Dieu comme Salomon, cette sagesse qui préside à ses conseils, & qui travaille avec ceux qui sont chargez par sa providence, de la conduite de son Peuple. La connoissance qu'il avoit de toutes les dispositions générales & particulières de l'Etat, luy faisoit déjà sentir le poids du gouvernement, & prévoir les difficultez qu'il y devoit rencontrer.

*Petr. Martyr  
lib. 19. epist.  
469.*

Le Royaume, après la mort de Ferdinand, tomboit sous la domination d'un jeune Prince de seize ans, qu'un naturel heureux & une bonne éducation rendoient capables de regner un jour; mais qui n'avoit encore ni assez de lumière, ni assez d'expérience pour rien décider par luy-même; & qui d'ailleurs demeurant en Flandres, où il avoit esté nourri, ne verroit les affaires que de loin, & ne jugeroit des personnes ou des services, que sur la foy d'un Conseil trompé souvent par de faux avis, & du-moins imbu de maximes différentes de celles d'Espagne. Il estoit nécessaire de veiller incessamment sur l'Infant, & de le tenir dans une soumission qui ne paroissoit déjà que trop forcée. Le soin que son Ayeul prenoit de l'élever, & l'amitié qu'il luy témoignoit, avoient fait naistre en

luy de son vivant des espérances qu'il n'avoit pas même resolu de perdre. Il s'estoit flatté près d'un an de recueillir la succession des Royaumes, dont il sçavoit que le Roy par un Testament avoit disposé en sa faveur. Le changement, qui estoit arrivé depuis, luy paroissoit une injustice qu'on luy avoit faite, & quoy-qu'il n'eust encore que quatorze ans, il avoit esté si sensible à ce déplaisir, qu'il en estoit tombé malade.

Ceux à qui l'on avoit confié son éducation, n'estoient guères moins offensés que luy, & l'entretenoient dans ces pensées, moins pour son intérêt, que pour leur fortune. Enfin il falloit observer toutes les démarches de ce Prince: ses prétentions avoient eû quelque fondement, son ambition estoit vive, ses Maistres estoient devenus ses flatteurs. Il estoit même à craindre que les Espagnols, s'ils en trouvoient l'occasion, ne se déclarassent pour le Cadet qui avoit vécu parmi eux, contre l'Aîné qu'ils voyoient absent, & qu'ils regardoient comme Etranger.

D'autre costé la Reine veuve demouroit sans secours & sans subsistance, & il n'estoit ni raisonnable ni honneste de l'abandonner. Le feu Roy luy avoit laissé par son Testament, une pension alimentaire de trente-mille ducats sur le Royaume de Naples; mais ce fond ne pouvoit estre prest de long-temps: d'ailleurs les finances estoient épuisées par les guerres que Ferdinand avoit entreprises; & le Peuple avoit esté si chargé, que Xi-

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

---

 L'AN  
1516.

menés estoit resolu de le soulager, & de chercher d'autres moyens de fournir aux besoins & aux dépenses de l'Etat; ce qui le jettoit dans un assez grand embarras.

Les Grands de Castille n'estoient pas disposez à se soumettre. La Noblesse de ce Royaume estoit accoutumée depuis plusieurs siècles à se révolter contre leurs Maistres, & à tyranniser leurs Vassaux. La nécessité où l'on s'estoit trouvé de regagner sur les Maures le País dont ils s'estoient emparez, avoit obligé les Rois de ménager les Seigneurs; & comme ils ne pouvoient alors se passer de leur secours, il avoit fallu souffrir d'eux beaucoup de choses. Eux de leur costé ayant servi à recouvrer le Royaume, le regardoient comme un bien qui leur appartenoit par droit de conquête, & traitoient le Peuple qui s'y estoit habitué, comme sujet & tributaire. Cet esprit de révolte & d'oppression s'estoit maintenu jusqu'au Regne de Ferdinand & d'Isabelle. Ferdinand presque toujours armé avoit eû soin de se faire craindre. Isabelle sur-tout joignant à l'autorité que la Royauté luy donnoit, celle que donnent la réputation & la vertu, avoit inspiré à la Noblesse d'Espagne un peu plus de justice & de politesse; mais après sa mort tout revint au premier état. Ferdinand fut contraint de céder luy-même; & s'il reprit le dessus quelque temps après, on regarda l'obéissance qu'on luy avoit rendue, comme une servitude dont on se crût affranchi par sa mort. Il n'estoit

pas aisé à un Particulier sans appuy, sans naissance & sans alliances, d'humilier ces esprits superbes, d'arracher à des mains puissantes des Patrimoines usurpez, & de terminer des querelles qui formoient des partis, & qui devoient comme des guerres Civiles.

Mais ce qui devoit faire la plus grande difficulté au Gouvernement, c'estoit la dépendance du Conseil de Flandres. Charles Archiduc d'Autriche devenu par succession Roy d'Espagne, faisoit son séjour ordinaire à Gand où il estoit né. On l'avoit nourri dans les mœurs & dans les coûtumes du país, & il avoit eû si peu de relation avec l'Espagne, que le Conseil d'Etat & Ferdinand même avoient compté qu'il n'y viendroit jamais.

Quoy-que la Cour ne fust pas grande, elle estoit composée de personnes de mérite, & l'on s'attendoit bien qu'elle grossiroit, à mesure que la grandeur du Prince augmenteroit. Guillaume de Croy Seigneur de Chièvres, que le Roy de France Louis XII. luy avoit donné pour Gouverneur, Jean Sauvage, de Premier Président de Bourgogne, devenu Grand Chancelier des País-bas, le Seigneur de la Chau, & Amerstorf, l'un Flamand & l'autre Holandois, tous deux sortis de Maisons illustres, & premiers Gentils-hommes de la Chambre; Lanoy son Grand Escuyer, & quelques-autres, propres pour la négociation & pour le conseil, avoient grande part aux affaires. Chièvres estoit pourtant le principal Ministre: car outre-

L'AN  
1516.

*Anton. de Vera  
vid. del Im-  
per. Carlos V.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

---

 L'AN  
1516.

qu'il avoit pris plus d'ascendant sur l'esprit du Prince qu'il venoit d'élever, on reconnoissoit en luy, de l'aveû de tous, un mérite personnel au-dessus des autres ; mais Ferdinand, peu de temps avant sa mort, avoit employé toutes sortes de moyens pour le perdre ; & il s'estoit formé entre-eux, de plusieurs différens particuliers, une inimitié irréconciliable. Il y avoit lieu de craindre après cela qu'il n'entraist de la passion & de l'intérêt dans le Conseil supérieur ; que les créatures du feu Roy n'y fussent maltraitées dans les rencontres, & que ses dernières volontez ne fussent mal exécutées. On pouvoit même aisément juger que la Régence ne seroit pas toujours bien autorisée, que les Mécontents porteroient leurs plaintes au Tribunal Souverain, qu'il se mesleroit parmi les Conseillers des deux Nations, des jalousies d'autorité, & qu'on déferoit souvent en Flandres, ce qu'on auroit fait en Espagne.

Ximenés prévint toutes ces difficultez ; & se confiant en Dieu qui l'appelloit à ce Ministère, partit en diligence d'Alcala dans l'appréhension que les Gouverneurs de l'Infant ne l'emmenassent dans quelque Province éloignée ; ce qui, dans un temps dangereux comme celui-là, auroit pû causer de grands troubles dans le Royaume. Dés-qu'il fut arrivé à Guadalupe, il fit venir ce jeune Prince, qu'il traita avec beaucoup de respect, & depuis, il le retint toujours auprès de luy. Il rendit ses devoirs à la Reine veuve ; & parce-que ses pensions n'es-

toient pas écheuës, il luy fournit de son propre argent de-quoy subsister honorablement pour elle & pour toute sa Cour, jusqu'à ce que ses payemens fussent réglez. Après cela il voulut entrer en exercice de la Régence, selon la clause du Testament du feu Roy ; mais le Doyen de Louvain s'y opposa, & produisit un pouvoir de Charles en bonne forme, pour prendre possession des Monarchies de Castille & d'Aragon, & pour les gouverner en son nom, au-cas que son Ayeul vint à mourir.

Le Cardinal répondit que le Roy en useroit selon sa prudence, quand il auroit reçu la nouvelle de cette mort, mais qu'en attendant le Testament s'exécutoit. Il alleguoit pour ses raisons que l'Archiduc n'avoit eû aucun droit de nommer au gouvernement de l'Etat, du vivant du Roy Catholique ; Que le Testament de la Reine Isabelle propriétaire de ces Royaumes, en avoit laissé l'administration à Ferdinand, jusqu'à ce que Charles son Petit-Fils eust atteint l'âge de vingt ans ; & qu'enfin c'estoit contre les loix & les maximes du Royaume, qu'un Etranger fust appelé à le gouverner. Il souûtenoit son droit avec d'autant plus de vigueur, qu'il connoissoit la foiblesse du Doyen, & qu'il prévoyoit que les Espagnols se moqueroient de la politique d'un Homme nourri dans les Colléges, qui n'avoit eû que par occasion une teinture des affaires des Pais-bas, & dont les principales qualitez estoient une bonté naturelle, & une grande connoissance de la Théologie. Pour montrer

---

L'AN  
1516.

*Sandoval hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 3.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 17.*

L'AN  
1516.

néanmoins le respect qu'il avoit pour le Roy, & l'estime qu'il faisoit de la personne du Doyen, il s'offrit de partager avec luy l'autorité de la Régence, & d'attendre paisiblement ce que la Cour de Bruxelles décideroit sur ce sujet. L'expédient fut trouvé raisonnable & généralement approuvé. Ils agissoient donc de concert dans les affaires, & tous les Actes publics qui regardoient l'Etat, estoient signez de l'un & de l'autre.

Ce point ayant esté ainsi réglé à l'amiable, le Cardinal qui ne doutoit pas que sa Commission ne fust confirmée, & qui sentoit bien le besoin qu'on avoit de luy, songea à établir sa résidence & celle du Conseil dans quelque Ville commode & libre, où les Peuples pûssent aborder de tous costez sans incommodité & sans dépense, & où les Grands du Royaume n'eüssent aucune autorité. Plusieurs estoient d'avis qu'on s'avançast vers la Frontière du costé de France, & disoient qu'on auroit plûtoft des nouvelles des Pais-bas, & qu'on observeroit mieux toutes les démarches des François, dans des conjonctures délicates comme celles-cy. Ils remarquoient même que les Rois en pareilles occasions en avoient toujourns usé ainsi. Mais il leur representa que le dedans estoit plus à craindre que le dehors; Que ce n'estoit pas son dessein de s'éloigner du cœur du Royaume, parce-que se trouvant loin de ses Terres, il n'en pourroit tirer que tard les secours qui luy seroient nécessaires, & qu'il estoit dangereux que quelques esprits sédition-

tieux

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 5.*

tieux ne remüassent en son absence ; Que les Rois estant absolus & maistres de toutes les graces, estoient ordinairement accompagnez de tous ceux qui auroient pû leur estre suspects ailleurs : au-lieu que des Gens qui ne gouvernoient que par commission devoient se défier de tout ; Que pour son particulier , on sçavoit bien qu'il estoit broüillé avec un des principaux Seigneurs du Royaume, qui ne cherchoit que l'occasion de pouvoir l'offenser impunément : mais que mettant à-part ses propres intérêts, il jugeoit important de choisir pour Siège de la Régence , une Ville où le Conseil se tint en seûreté & avec honneur ; où les Peuples püssent porter leurs plaintes commodément , & d'où comme du centre du Gouvernement, on pûst veiller sur toutes les parties de l'Etat , & étendre la main pour châtier les Grands qui auroient l'insolence de se révolter. Châcun approuva ses raisons, & il choisit Madrid, parce que cette Ville estoit à portée de tout , & qu'elle appartenoit en propriété aux Archevêques de Toledé.

Aprés cette précaution il en prit d'autres aussi nécessaires, pour n'estre pas surpris par ceux qu'il croyoit mal-intentionnez. Il envoya des ordres secrets à des Gens fidèles , pour observer tout ce qui se passoit dans les Provinces, & il établit auprès de toutes les Personnes puissantes des intelligences si seûres, par ses bienfaits & ses récompenses, qu'il ne se fit depuis aucun mouvement dont

E c e

---

 L'AN  
1516.

*Sandoz. hist.  
desl Imper.  
Carlos V. lib.  
2. § 3.*

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

il ne fust exactement averti. Ce fut par cette voye qu'il apprit que D. Pedro Portocarréro avoit gagné les principaux Commandeurs de saint Jaques, & qu'il prétendoit se faire élire Grand-Maistre de cet Ordre. Il estoit frere du Duc d'Escalonne ; il avoit pris ses mesures à loisir ; il estoit puissant par luy-même , par ses parens, par ses alliez & par ses amis. Quoy-que ces Grandes Maistrises fussent unies à la Couronne, tout sembloit conspirer à les desunir. La Noblesse d'Espagne ne pouvoit souffrir que les Rois fussent si puissans. Les Commandeurs ne demandoient qu'à élire, parce- qu'ils espéroient d'estre élus un jour : les Papes mêmes avoient plus de credit dans ces Ordres, lorsqu'ils estoient sous la conduite des Particuliers. C'estoit pour cette raison que Jule II. avoit donné des Bulles de Grand-Maistre de Saint Jaques au Grand Capitaine , au - cas que le Roy Catholique mourust avant luy. L'affaire n'avoit pas esté si secrète qu'il n'en eust couru quelque bruit à la Cour, & ç'avoit esté une des causes de sa disgrâce.

Encore-que cette faveur du Saint Siége ne tira point à conséquence pour des personnes d'un mérite commun, Portocarréro voyant Gonçalés mort, sollicita de pareilles Bulles auprès de Leon X. & par crédit ou par argent il les obtint, à condition toutefois qu'il ne pourroit s'en prévaloir durant la vie de Ferdinand. Il les receût quelques jours après la mort de ce Prince ; & la conjon-

Etire luy parut si favorable, qu'il fit sçavoir incontinent aux premiers Commandeurs, le droit qu'il avoit, & les pria de convoquer leurs amis, & de tenir sans bruit le Chapitre de l'Ordre à Compostelle, pour le reconnoistre & le recevoir pour Grand-Maistre, en conséquence des Provisions de la Cour de Rome. De son costé il avoit assemblé quelque Noblesse, & sollicitoit sous-main plusieurs Villes de se soulever pour soutenir son élection. Le Cardinal en fut averti, & dépêcha d'abord Villafaña un des quatre Commissaires Criminels, avec pouvoir de prendre autant de Troupes qu'il estoit nécessaire, & de rompre de gré ou de force ce Chapitre convoqué furtivement, contre l'ordre & contre l'intérêt du Prince, à qui son Ayeul avoit résigné les Grandes Maistrises; & qui même selon quelques-uns, en avoit obtenu une survivance de la Cour de Rome par le credit du Cardinal Carvajal.

La Commission de Villafanno portoit, de faire arrester les Commandeurs, & de prendre Portocarréro luy-même, s'il refusoit d'obéir à la première sommation. Mais l'affaire se passa plus doucement qu'on n'avoit pensé. La Noblesse qu'on avoit ramassée se dissipa; Portocarréro comprit qu'il alloit éprouver la sévérité du Cardinal, & qu'il estoit fâcheux de servir d'exemple, & se désista de ses prétentions. Les Commandeurs se retirèrent dans leurs Commanderies, & n'osèrent plus se rassembler, que par l'autorité du Roy,

Ecc ij

---

L'AN  
1516.

*Sandoval*  
*Hist. de Carlos V. l. 2.*  
§. 3.

L'AN

1516.

ſçachant bien qu'ils eſtoient obſervez, & qu'on ne manquoit pas deux fois impunément avec Ximenés.

*Pet. Martyr  
epiſt. 566.  
lib. 29.*

Cependant on avoit dépêché des Courriers en Flandres, pour informer l'Archiduc de tout ce qui eſtoit arrivé depuis la mort de Ferdinand, de l'état des affaires préſentes & des ordres qu'il avoit laiſſez en mourant. Charles, après avoir receû ces nouvelles, parut en public fort affligé, & dit hautement: *Qu'il venoit de perdre le meilleur Pere, & le meilleur Maître qui euſt jamais eſté, dans un temps où il alloit receiûllir les fruits de ſon amitié, & où il avoit plus de beſoin de ſes conſeils; Qu'encore - que cette perte fuſt irréparable, il avoit de quoy ſe conſoler par le choix qu'il avoit fait du Cardinal Ximenés pour gouverner le Royaume en ſa place; Qu'il avoit fort ouï parler de la ſageſſe, de la probité & de la religion de ce Grand Homme, mais qu'encore - que ſa réputation fuſt ſi établie, la plus grande marque de ſon mérite, eſtoit le jugement que ſon Ayeul mourant avoit fait de luy.* Il écrivit à peu près en ces termes au Conſeil, aux Evêques & aux Grands d'Eſpagne, leur faiſant eſpérer qu'avant la fin de l'Eſté il iroit prendre poſſeſſion de ſes Eſtats, & que cependant ils ne pouvoient rien faire qui luy fuſt plus agreable, que d'obéir au Cardinal Ximenés comme à luy-même. Il écrivit à l'Infant & à la Reine veuve, des Lettres de conſolation. Pour le Cardinal il luy envoya de nouveaux pouvoirs, accompagnés de tous les témoignages d'eſtime &

*Sandoval. hiſt.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 4.*

de confiance que peut donner un Souverain à un Particulier.

Après toutes ces honnestetez, il y avoit un article au bas de la Lettre, qui donna quelque inquiétude à ce Ministre. Il portoit que le Doyen de Louvain son Ambassadeur, luy expliqueroit de sa part une affaire secrète & de grande conséquence, qu'il falloit rapporter au Conseil, & dont il attendoit la réponse avec impatience. Cette négociation consistoit à faire reconnoistre l'Archiduc pour Roy de Castille & d'Aragon, quoy-que la Reine Jeanne sa Mere fust en vie. L'occasion en vint naturellement. Après la mort du Roy Catholique, on écrivit de tous costez à Charles son petit-fils des Lettres, partie de consolation sur sa perte, partie de congratulation sur l'aquisition des Royaumes dont il héritoit; on luy donnoit presque par tout le titre de Roy, l'Empereur Maximilien son Ayeul maternel, & le Pape Leon X. le traitoient ainsi; soit qu'on les y eust engagez, soit parce-que les Allemans & les Italiens ne font aucune difficulté de donner aux Enfans les noms des dignitez de leurs Peres, lors même qu'ils sont encore en vie. Cette qualité flattoit l'ambition de ce jeune Prince: ses Courtisans croyant luy faire honneur ou du-moins luy faire plaisir, le nommoient à toute heure ainsi. Les Ambassadeurs en usoient de même. Il y fut si accoûtumé qu'il ne pût souffrir d'autres titres que celui de la Royauté.

La difficulté estoit d'y faire consentir les Espa-

---

L'AN

1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

*Petr. Martyr  
l. 29. c. 568.  
Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 13.*

---

L'AN  
1516.

gnols plus intéressés à se ménager, & plus formalistes que les autres. Il leur fit d'abord connoître avec quelque retenue, que puis-que les plus grands Princes de la Chrétienté par leurs Lettres publiques & par leurs Ambassadeurs, l'avoient traité de Roy Catholique, il y avoit quelque bienveillance qu'il prist cette qualité, qu'il sçavoit bien le respect qu'il devoit à la Reine sa Mere à qui la Monarchie appartenoit; mais qu'il croyoit qu'elle ne seroit pas choquée des avantages de son fils, & d'ailleurs qu'il estoit juste & important pour le bien public, qu'estant chargé des fonctions & des peines de la Royauté, il en eust aussi les honneurs. Qu'ils s'assemblassent donc, qu'ils dissent librement leurs avis, & luy fissent sçavoir ce que portoient les Loix & les Coûtumes du País.

Le Cardinal & tout le Conseil furent surpris de cette proposition. La Reine estoit dans un état, qu'encore-que la foiblesse de son esprit fust grande, on ne pouvoit pas dire qu'elle l'eust entièrement perdu, & il estoit honneste à son Fils de le supposer ainsi. D'ailleurs cette précipitation dans une affaire de cette conséquence, avant-que d'estre établi, sans avoir auparavant fondé les Esprits, estoit non-seulement peu politique, mais encore dangereuse; il en pouvoit arriver du trouble à l'Etat, & le Prince en pouvoit recevoir du chagrin. Dans le fond il ne s'agissoit pas de son autorité, mais d'une petite gloire qu'il pouvoit bien sacrifier au repos public. Ils convinrent tous après avoir

bien pesé ces raisons, de luy conseiller très-respectueusement de se contenter d'avoir toute la puissance de la Royauté, & de laisser à la Reine sa Mere un titre sans fonction & sans commandement, qui ne l'incommodoit en rien.

---

L'AN  
1516.  
*Sandoz. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 4.*

Charles qui demandoit aux Espagnols leurs suffrages & non pas leurs conseils, ne fut pas satisfait de cette remontrance; & sans avoir égard aux considérations qu'on luy proposoit, il prit la qualité de Roy par l'avis des Courtisans qui le gouvernoient, qui mettoient en cela l'honneur de leur Maître, & qui prétendoient en tirer leurs avantages. Il manda ensuite à Ximenes & au Conseil d'Espagne, qu'il n'avoit pû se dispenser d'en user ainsi; Que le Pape, les Cardinaux & l'Empereur l'y avoient comme forcé, & qu'il espéroit que sa conduite ne seroit pas desapprouvée. Il écrivit en particulier au Cardinal, que la démarche estoit faite, qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, qu'il y alloit de son honneur, qu'il prist ses mesures là-dessus, & qu'il fist si bien que personne n'y trouvast à redire.

Ce Prélat vit bien qu'il falloit nécessairement obéir, mais pour n'estre pas auteur d'une décision aussi délicate que celle-là, il convoqua non-seulement le Conseil ordinaire, mais encore tous les Evêques & toutes les personnes de marque qui se trouvèrent à Madrid. L'Almirante de Castille, le Duc d'Albe, le Duc d'Escalone, le Marquis de Dénia pour la Noblesse: l'Archevêque de Grenade

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

L'AN  
1516.

Président du Conseil, les Evêques de Burgos, de Sigüença, d'Avila & quelques autres pour le Clergé, assistèrent à cette Assemblée. Le Cardinal ayant exposé nettement les ordres qu'il avoit reçûs de la Cour de Bruxelles, les Seigneurs se regardèrent les uns les autres; & après avoir considéré l'importance de l'affaire, ils prièrent le Docteur Carvajal qui sçavoit parfaitement les Loix & les Coûtumes du Royaume, & qui estoit chargé des causes du Palais & de la Chambre Royale, de leur dire son sentiment.

*Sandoval hist.  
del Imperad.  
Carlos V. l. 2.  
sess. 7.*

Cét homme prit la parole, & leur representa qu'il n'y avoit personne dans l'Assemblée qui par son jugement & par son choix, ne conseillast au Prince de ne pas prendre encore le nom de Roy, & de rendre le respect à la Reine comme les Loix humaines & divines l'ordonnent; mais que l'ayant pris après les remontrances que le Conseil luy avoit faites, il falloit y chercher de la raison & de la justice; Que l'affaire estoit presentement en un état qu'on ne pouvoit plus la réparer sans offenser le Prince, & peut-estre sans troubler l'Espagne; Qu'on sçavoit assez que l'Archiduc avoit l'esprit doux & entièrement éloigné de toute espèce de violence & de tyrannie; mais que l'infirmité de la Reine estant connue de tout le monde, le Pape & l'Empereur l'avoient engagé pour le bien public à se déclarer pour Roy, sans qu'il eust pû résister à leurs conseils & à leurs prières; & qu'après tout, la chose n'estoit ni si malhonnestre ni si extraordinaire

naire qu'on pensoit. Que quand la Reine auroit par la volonté du Ciel tout l'usage de son Esprit, la Monarchie estoit devenuë si grande, qu'on pourroit douter deormais, si une femme quelque capable qu'elle fust, auroit la force de la gouverner; Qu'il ne falloit donc pas hésiter dans l'indisposition où elle estoit, de luy nommer son Fils pour associé; Que le Conseil d'Etat régloit toutes choses sans en donner part à cette Princesse, & qu'il n'estoit pas juste que Charles luy fust soûmis, & se contentast du seul nom de Prince; Qu'on avoüoit que la Souveraineté luy appartenoit, & qu'on ne luy refusoit que le nom de Souverain, mais que sans ce nom il ne pouvoit rien entreprendre d'utile pour sa gloire, ou pour la grandeur du Royaume, dont il seroit regardé comme héritier & non pas comme possesseur; Qu'on luy obéiroit plus négligemment; Que les Peuples auroient moins de respect pour sa personne; Que les moindres Souverains avec qui il auroit à traiter, le croiroient leur inférieur, & qu'enfin il estoit à craindre que par un scrupule que quelques-uns faisoient à contre-temps, on ne desobligeast le Prince, & l'on n'affoiblît le gouvernement.

Après avoir rapporté ces raisons, il fit voir que ce n'estoit plus une prétention nouvelle, & qu'il y en avoit eû plusieurs exemples dans le cours de la Monarchie, sans en aller chercher dans les Histoires Etrangères; Que durant l'Empire des Goths le Roy Cisdavinde, après avoir gouverné sagement

---

 L'AN  
1516.

L'AN  
1516.

l'Espagne, fait tenir le septième Concile de Tolède, envoyé une Ambassade solennelle au Pape, & rempli tous les devoirs d'un Roy pieux & politique, avoit enfin quatre ans avant sa mort, associé son Fils à la qualité & à la Puissance Royale; Que depuis la trahison du Comte Julien, & l'Invasion des Maures, Veremond ayant esté élu Roy vers l'an 783, avoit fait regner avec luy Alfonso surnommé le Chaste, son Cousin, & qu'ils avoient passé quatre ans dans une grande concorde, pour ainsi dire, sur le même Trône; Que cet Alfonso avoit fait la même grace au Fils de Veremond. Mais parce-que ces Regnes estoient anciens & peu connus, il alléguoit que dans les derniers, Alfonso Fils de Raymond Comte de Toulouse, avoit regné avec sa Mere Urraca, qui n'estoit pas capable de gouverner elle-même, & que Ferdinand qui recouvra Seville sur les Maures, & qui par ses actions & par ses vertus a mérité d'estre mis au nombre des Saints, ayant esté élu Roy de Léon après la mort de son Pere, avoit gouverné avec sa Mere le Royaume de Castille dont elle estoit Souveraine, avec la même autorité & les mêmes titres qu'elle, quoy-que ce fust une Princesse très-sage.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.  
Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2.*

Il finit son Discours en exhortant l'Assemblée à se faire un mérite auprès de l'Archiduc, d'un consentement dont il pourroit bien se passer; & leur remontrant que ce Prince ne quitteroit pas un titre qu'il avoit pris; Qu'il ne l'avoit pas fait sans y avoir

bien pensé ; Que quand même il voudroit changer d'avis, il faudroit l'en détourner, de-peur qu'on ne l'accusast de légéreté & d'inconstance. Enfin, dit-il, *Charles ne demande pas nostre conseil, il ne fait que nous dire ses raisons, & nous déclare qu'il nous écrit sur ce sujet, afin-qu'après avoir sçeu ce qu'il a fait, nous nous en réjoüissions pour luy, & pour nous.* A ces mots il produisit les Lettres du Prince, & les leût.

Toute l'Assemblée fut touchée de ce discours ; & comme on vint aux opinions ; Ximenés, le Conseil d'Etat, les Evêques qui estoient présens, & même quelques-uns des Seigneurs furent de l'avis de Carvajal. Mais l'Almirante de Castille & le Duc d'Albe, qui estoient à leur teste, & qui avoient leurs veües & leurs intérests particuliers, protestèrent hautement qu'ils avoient juré fidélité à la Reine Jeanne comme à leur Souveraine ; & qu'ils ne violeroient pas leur serment en reconnoissant un autre Roy qu'Elle ; Que les exemples qu'on avoit allégués ne conclüoient rien ; Que c'estoient ou des Usurpateurs qui avoient remis sur le Trône les Successeurs légitimes, ou des Rois foibles qu'on avoit forcé de partager l'autorité ; Que l'Archiduc s'estoit un peu trop avancé pour un Prince qui avoit déjà la réputation d'estre sage ; Que c'estoit une étrange chose que de commencer à regner par l'infraction des Loix & des Ordonnances du Royaume, que les autres jurent solennellement d'observer ; Qu'il se contentast comme Ferdinand,

L'AN  
1516.

de porter le nom d'Administrateur de ses Etats du vivant de la Reine sa Mere : & qu'il eust ou plus de pitié de son infirmité , ou plus d'espérance de sa guérison.

La-plûpart de ceux que les raisonnemens de Carvajal avoient ébranlez , se tournèrent du costé du Duc d'Albe , loüèrent la modération du feu Roy, & desaprouvèrent le procedé de l'Archiduc. On espéroit que le Duc d'Escalonne, qui avoit esté Ennemi déclaré de Ferdinand, prendroit le party de Charles ; mais lors-qu'on le pria de dire son sentiment, il répondit froidement : *Puisque le Prince , à-ce-que vous dites, ne me demande pas conseil, je ne suis pas d'avis de luy en donner.* Sur cela il s'éleva un bruit dans l'Assemblée qui fit juger que le party des Seigneurs prévaudroit , ou qu'on se sépareroit sans rien conclure ; ce qui auroit donné lieu à des cabales qu'il falloit prévenir.

Alors le Cardinal d'un air sévère & indigné, imposa silence, & haussant la voix : *Il ne s'agit pas icy, leur dit-il, de dire vos avis, mais de montrer vostre soumission. Le Roy n'a pas besoin du suffrage de ses Sujets. Je vous avois assemblé pour vous donner lieu de mériter ses bonnes graces ; mais puisque vous ne sçavez pas obliger vostre Maistre, & que sous ombre de quelques Loix grossières & arbitraires, vous prenez pour une servitude & une déférence nécessaire, l'honnesteté qu'il vous fait, il sera proclamé Roy aujourd'huy dans Madrid, & les autres Villes suivront cét exemple.* Il ajoûta avec beaucoup de gravité : *On*

n'a gueres envie d'obéir à celuy à qui on veut oster le nom de Roy. Cela dit, il commanda à D. Pedro Conréa Gouverneur de Madrid, qui estoit présent, d'aller faire proclamer dans toutes les formes Charles d'Austriche Roy de Castille & d'Aragon, conjointement avec la Reine Jeanne sa Mere. Il se leva aussitost, & rompit l'Assemblée, sans que personne osast luy contredire.

Peu de temps après le Gouverneur suivi des Hérauts & de la Milice, avec les Enseignes déployées, fit sa proclamation au bruit des Trompettes & des acclamations du Peuple, premièrement dans le Palais, puis, dans tous les Carrefours de la Ville : & les Seigneurs mêmes étonnez d'un coup si hardy, assistèrent malgré eux à cette Cérémonie. Le lendemain le Cardinal envoya ordre à Valladolid, à Grenade, & à toutes les autres Villes de Castille de faire de-même. Les Lettres portoient : *Que le Prince, pour des raisons très-convenables, dont il avoit fait part au Conseil d'Etat, avoit trouvé bon de prendre le nom de Roy, du vivant même de la Reine sa Mere, en prenant possession du Royaume ; Qu'il s'y trouvoit engagé par les sollicitations du Pape & de l'Empereur son Ayeul, & qu'il n'avoit en cela d'autre dessein que de procurer le bien public, & de soulager cette Princesse infirme, d'une partie du fardeau dont elle estoit chargée ; Qu'ils eüssent donc à le reconnoistre pour Roy, & à faire des réjouissances publiques, après avoir invoqué le Saint-Esprit, & imploré le secours de saint Jaques, Protecteur d'Espagne ; Qu'à l'avenir on*

---

L'AN  
1516.

*Sandov. Hist.  
de Carlos V.  
§. 8.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

L'AN  
1516.

*mist son nom au commencement de tous les Actes publics ; ensuite de celuy de la Reine , à laquelle il falloit rendre les premiers honneurs. Il n'y eût aucune Ville qui ne fist son devoir , & qui n'exécutast ponctuellement ces ordres.*

*Petr. Martyr  
l. 29. epist.  
368.*

Pendant-que cette affaire se terminoit à Madrid, on eût avis que D. Pedro Giron , fils aîné du Comte de Vreña, s'estant jetté avec des Troupes dans la Duché de Medina Sidonia, avoit assiégré San-Lucar, Ville considérable sur la coste d'Andalousie, espérant qu'après s'estre rendu Maistre de cette Place, il viendroit aisément à-bout des autres. Le sujet de la querelle estoit fondé sur des intérêts de Famille. D. Jüan de Gusman Duc de Medina Sidonia, épousa la fille aînée du Duc de Bejar ; il en eût deux enfans, un fils nommé Henry, & une fille nommée Mencia, & demeura veuf après trois ans de Mariage. Il devint amoureux peu-de-temps après de la seconde fille de ce même Duc, & ayant obtenu une dispense de Rome à force d'argent, il épousa sa belle-sœur en secondes nôces, & il eût d'elle Alvare de Gusman, qui par la mort de Henry fils du premier lit, fut regardé comme heritier de tout le bien de la Maison, & si considéré par son mérite, que le Roy Ferdinand le choisit entre les Seigneurs de sa Cour pour luy donner en mariage\* Anne d'Aragon sa petite fille. D. Pedro Giron de son costé ayant épousé Mencia fille du premier lit du Duc de Medina Sidonia, prétendit à la succession, & protesta que tous les biens

\* Fille de D. Alonse d'Aragon Archevêque de Saragosse.

appartenoient à sa femme ; Qu'Alvare estoit né d'un mariage incestueux, & par conséquent illégitime ; Que toutes les Loix humaines & divines défendoient d'épouser les deux sœurs, & qu'on ne le permettoit que pour le bien général des Royaumes, ou pour les intérêts des Rois dans les nécessitez pressantes. Mais il eût beau protester, on monroit la dispense de Rome en bonne forme, & le Roy intervenoit au procès, & appuyoit un mariage, auquel luy & la Reine Isabelle avoient assisté, & avoient signé.

Après la mort du Roy Catholique, Pedro Giron crût que rien ne l'empêchoit plus de poursuivre ses droits, & resolut de prendre par force, ce qu'il n'avoit pû obtenir par justice. Il trouva de l'argent, il eût des Amis, il leva des Troupes & mit le siège devant San-Lucar, dans la veüe de pousser ses affaires bien loin, s'il avoit une fois cette Place, à cause de la commodité de son Port. La Ville appartenoit en propre aux Ducs de Medina Sidonia ; c'estoit à eux à y tenir une Garnison, les Rois se contentoient d'en mettre dans la Citadelle, selon la coûtume, pour la seûreté de la Coste. Il crût qu'il pourroit surprendre la Place, mais le Duc d'Arcos s'estoit jetté dedans avec un grand renfort pour la défendre. Il essaya de corrompre Gomez de Solis Chevalier de l'Ordre de Saint Jaques qui commandoit dans la Citadelle ; mais il trouva plus de fidélité qu'il ne pensoit. Il fallut faire un siège dans les formes, & par

---

L'AN  
1516.

*Sandoz. Hist.  
de Carlos V.  
§. 3.*

L'AN

1516,

conféquent hafarder le succès de fon entreprise.

Ximenés eût bientôt avis de ce qui se passoit. Il écrivit sur le champ aux Magistrats de Seville & de Cordoüe, à cause du voisinage, de donner tout le secours qu'ils pourroient aux assiégés. Après cela il envoya ordre au Capitaine Fonseca de ramasser les vieilles Troupes dans leurs quartiers & de marcher en diligence contre D. Pedro, & dépêcha en même temps un des Commissaires Criminels, pour faire punir par les voyes ordinaires de la justice tous ceux qui résisteroient à ses ordres. Aux approches de cette Armée, la terreur se répandit parmi les Assiégés : ils sçavoient la févérité inexorable du Cardinal, & ils prévoyoit deux malheurs presque inévitables, ou d'estre défaits par les Troupes de Fonseca, ou d'estre mis entre les mains des Officiers de la Justice. Les Soldats de D. Pedro l'abandonnèrent, & ses Amis le prièrent de les congédier & de se mettre à couvert luy-même de l'orage qui le menaçoit, ce qu'il fit en demeurant caché dans la maison d'un Payfan, jusqu'à ce qu'on eust obtenu sa grace de Ximenés.

*Petr. Martyr.  
ibid.*

Ce jeune Seigneur demeura quelques-temps en repos, mais voyant la pluspart des Grands aigris par la hauteur avec laquelle on les avoit traités dans l'Assemblée de Madrid, appuyé du Connestable de Castille son Oncle, il resolut de braver le Cardinal, & de former de tous les Mécontents une Ligue capable de s'opposer à sa puissance.

Comme

Comme il alloit & venoit assez ouvertement, pour solliciter ses parens & ses amis, il passa par Madrid & y demeura plusieurs jours, s'imaginant que le Cardinal luy ordonneroit ou de le venir voir, ce qu'il auroit le plaisir de refuser, ou de sortir de la Ville, ce qui luy donneroit lieu de se plaindre. Ximenes, quoy-qu'informé de toutes ses démarches, fit semblant d'ignorer son arrivée, ou de ne pas s'en mettre en peine, & jugea qu'il ne pouvoit mieux le punir qu'en le méprisant. D. Pedro qui avoit crû que le Regent jaloux de l'honneur de sa dignité s'emporteroit en plaintes & en reproches contre luy, piqué de ne pouvoir le fâcher, luy fit dire, *Qu'il estoit arrivé à Madrid, pour y voir seulement ses Amis & s'en retourner.* A quoy le Cardinal ne répondit autre chose sinon : *Il est le bien venu, & s'il s'en retourne je luy souhaite un bon voyage.* Giron se retira plus irrité de cette indifférence qu'il ne l'auroit esté de sa colére. Ses Amis voulurent luy donner de bons conseils, & luy demandèrent *Ce qu'il prétendoit faire? s'il avoit de l'argent? s'il avoit des Troupes? s'il pouvoit entretenir une Armée à ses dépens?* Mais il persista dans sa haine, & se rendit chez le Connestable.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

Là, se fit le plan de la ligue à laquelle il n'estoit pas probable que Ximenes püst résister. Tous ceux qui pour des raisons particuliéres avoient intérêt de le perdre s'unirent ensemble. Le Connestable levoit de certains droits sur la Coste d'Andalousie qui appartennoient originairement aux

L'AN  
1516.

Rois de Castille, & le bruit courut que le Cardinal alloit réünir au Trésor Royal tous ces revenus alienez ou usurpez sans aucun titre legitime. Le Comte de Bénévent faisoit bâtir un Fort sur le Territoire de Cigalez, pour se rendre maistre de toute cette Contrée, & Ximenés luy avoit fait défense de l'achever. Le Duc d'Albuquerque & le Duc de Medina-Celi avoient des rentes sur le Domaine du Roy & apprehendoit de les perdre. L'Evêque de Sigüença Portugais, craignoit que Ximenés ne remist le Cardinal Carvajal dans cét Evêché, dont il avoit esté dépoüillé; ou qu'il ne le dépossedaſt en vertu d'une Loy de Castille, qui portoit que les Bénéfices de ce Royaume, ne pouvoient estre tenus par des Etrangers. Ils estoient tous intéressez à faire repentir le Cardinal de les avoir desobligez, & à l'empêcher de leur pouvoir nuire.

Il ne restoit plus qu'à gagner le Duc de l'Infantade, qui par son credit & par l'aversion qu'il avoit pour ce Prélat, pouvoit estre le Chef de ce Parti. Ils allèrent à Guadalajara, parce-qu'il leur avoit paru trop retenu dans la réponse qu'il avoit faite à leurs Lettres. Ils se plainquirent à luy de la témérité & de l'arrogance de Ximenés, & luy dirent que le Royaume estoit perdu, s'il demeueroit plus longtemps en la puissance d'un Homme qui n'avoit ni respect pour les Loix, ni considération pour la Noblesse; Qu'il n'estoit pas content de les avoir méprisez, qu'il vouloit encore les ruïner & les appauvrir pour les rendre plus dépendans; Que

ceux qui avoient delivré l'Espagne de la servitude des Maures, alloient devenir les Esclaves d'un Moine, que la fortune avoit élevé, & qui se maintenoit par une autorité sans règle & sans mesure. Qu'ils avoient assez souffert de Ferdinand durant sa vie, sans déférer encore à ses volontez après sa mort; Qu'enfin il n'estoit pas séant aux Grands d'Espagne d'obéir à une Personne qui n'avoit ni les qualitez requises, ni les pouvoirs nécessaires pour les gouverner.

Le Duc de l'Infantade les écouta paisiblement; & leur répondit, Qu'il avoit autant de sujet qu'un autre de se plaindre du Cardinal: Qu'il n'avoit pas oublié le Mariage de sa Nièce rompu mal-à-propos, & l'alliance faite avec le Comte de Coruña son Parent, mais son Ennemi; Qu'il se voyoit même en danger de perdre une partie de son patrimoine, pour ne dire rien de pis; mais que ce n'estoient-là que des intérêts particuliers; Qu'au reste il ne pouvoit se résoudre à rien entreprendre; Qu'ayant ses Terres dans le voisinage de Tolède, il connoissoit mieux qu'eux l'esprit & l'humeur de l'Archevêque. Il leur representoit, *Que c'estoit un homme de resolution & d'expérience, qu'il ne seroit pas aisé d'abbatre ou de supplanter, qui ne donnoit rien au credit & à la faveur, & qui ne s'étonnoit ni des difficultez ni des menaces; Qu'il avoit luy seul plus d'argent comptant qu'ils n'en avoient tous ensemble; Que jamais Ministre ne s'estoit mieux servi de l'autorité & de la justice; Que le Roy & le Peuple estoient pour luy;*

L'AN  
1516.

*Qu'il méditoit toujours quelque grand dessein, prenant des mesures justes pour y réussir, & qu'il avoit eû l'adresse de se lier tellement avec l'Etat qu'on ne pouvoit plus choquer l'un sans l'autre; Que s'ils trouvoient quelque moyen de le déposer avec quelque apparence de raison & sans violence, il se mettroit à leur teste, & les assisteroit de toutes ses forces. Ces remontrances moderèrent un peu l'emportement des Seigneurs. Ils pensèrent à des expédiens plus doux, & s'arrêtèrent enfin à députer D. Alvare Gomez homme sage, & qui parloit bien, vers le Roy Catholique, pour se plaindre à sa Majesté de la conduite de Ximenés, & pour demander en leur nom un autre Regent.*

Cependant le Duc de l'Infantade faisoit une dépense excessive, & donnoit à ses Hôtes toute sorte de divertissemens & de spectacles, avec cette magnificence qui a esté de tout temps comme naturelle à la Maison de Mendoza. Le Cardinal recevoit des avis de tous costez de cette Assemblée, & des complots qu'on y faisoit; & comme quelques-uns de ses Amis en paroissoient effrayez, il leur dit en souïrant, *Que c'estoient des terreurs paniques; Qu'il falloit laisser à ces gens-là du-moins la consolation de s'entretenir de leurs chagrins, & que les folles dépenses qu'ils faisoient, les rendoient de plus en plus incapables de luy nuire. Neanmoins comme il s'agissoit du repos public, il leur fit dire par des gens sages que cette entrevûë duroit un peu trop, qu'il leur conseilloit de se séparer & de finir toutes ces cabales; Que pour son particulier, s'ils continuoient, il scau-*

roit bien les écarter, & les mettre à la raison, sans employer ni les Troupes ni l'argent du Roy : mais qu'ils fissent reflexion à quoy ils s'exposeroient, ces sortes d'Assemblée estant défendues par les Ordonnances. Sur cet avis ils se retirèrent, de-peur de devenir suspects au Roy, avant-qu'on luy eust présenté leur Requête. Peu-de-temps après ils tâchèrent tous de se remettre dans les bonnes graces du Cardinal. Le Duc de l'Infantade luy écrivit des lettres très-respectueuses, le Connestable de Castille luy envoya deux de ses Amis, & s'excusa sur sa mauvaise santé, de n'avoir pû y aller luy-même.

Ces Seigneurs encore assemblez députèrent à Ximenés trois des plus qualifiez d'entr'eux, pour luy demander qu'il monstret le pouvoir, en vertu duquel il gouvernoit si absolument. Il ne pouvoit alléguer que la nomination de Ferdinand, à laquelle ils ne déroient pas beaucoup, & la Lettre que l'Archiduc Charles luy avoit écrite, qu'ils regardoient plutôt comme un compliment, que comme une Institution de pouvoir & d'autorité. Elle estoit conçüe en ces termes :

REVERENDISSIME PERE EN JESUS-CHRIST,  
 CARDINAL D'ESPAGNE, ARCHEVEQUE  
 DE TOLEDE, PRIMAT DES ESPAGNES, GRAND  
 CHANCELIER DE CASTILLE, NOSTRE  
 TRES-HONORE' ET TRES-CHER AMI.

*Sandoz. hist.  
 de Carlos V.  
 lib. 2.*

*Reverendissime Seigneur, Nous avons appris la mort  
 de Très-Haut & Très-Puissant Prince, le Roy Catholi-*

G g ij

L'AN  
1516.

que, mon Seigneur, que Dieu veuille avoir reçu dans sa gloire. Nous en avons une très-grande douleur, tant à-cause de la Religion Chrétienne, qui perd en sa Personne Royale un illustre Défenseur, qu'à cause de nos Royaumes, qui ont perdu un bon Administrateur, & un bon Roy. A nostre égard cette perte nous est encore très-sensible, puis-que nous connoissons le fruit & les avantages que nous pouvions retirer de son amitié, de ses conseils & de son expérience. Mais il a plu à Dieu d'en disposer ainsi, il faut se soumettre à ses ordres, & se conformer à ses volontez. Nous avons remarqué sur tout dans la disposition de son Testament ses bonnes & saintes intentions, qui nous font croire que Dieu luy aura fait misericorde; ce qui nous est d'une grande consolation. L'article que nous avons trouvé le plus loüable, est celuy par lequel il recommande à vostre Personne Reverendissime, le gouvernement & l'administration de la justice, pendant nostre absence. C'est la meilleure œuvre qu'il püst faire, puis-que par-là il procure la paix, & la seüreté à nos Etats.

En verité, Révérendissime Seigneur, quand il ne l'auroit pas ordonné ainsi, connoissant, comme nous faisons par nous mêmes, & par les relations que plusieurs personnes dignes de foy, nous en ont faites, vostre intégrité, vostre capacité & vostre Zèle pour le service de Dieu, & pour le nostre, nous ne pouvions choisir, ni prier pour cet employ d'autre personne que vous, pour la décharge de nostre conscience, & pour le bien de nos Royaumes. C'est pour cela que nous écrivons à plusieurs Prélats, à plusieurs Seigneurs, & à nos principales Villes, les priant,

ou leur enjoignant à tous d'assister vostre Révérendissime Personne, de vous obeïr & de faire qu'on vous obeïsse, & d'exécuter vos ordres, & ceux du Conseil Royal. Nous vous demandons très-affectüusement que vous vous appliquiez à l'administration de la justice, à l'établissement de la paix entre nos Sujets, en attendant que nous puissions aller nous mêmes les visiter, les consoler & les gouverner, ce qui sera, s'il plaist à Dieu, en très-peu de temps.

Nous vous prions de nous écrire continüellement, & de nous informer de tout ce qui se passera, en nous donnant vos avis, & vos conseils, que nous recevrons de vous comme d'un Pere, tant par la reconnoissance que nous conservons, des services que vous avez rendus au Roy Philippe nostre très-honoré Seigneur & Pere, lorsqu'il fut dans la Castille, que par l'amitié cordiale que nous vous portons, & par la confiance que nous avons en vostre bonté. . . . Très-Reverend Pere en Jesus-Christ, Cardinal d'Espagne, nostre cher amy, Dieu vous ait en tout temps en sa sainte garde. A Bruxelles le 14. Février 1516.

---

L'AN  
1516.

#### MOY LE PRINCE.

Les Seigneurs croyoient que cette Lettre ne luy donnoit pas un droit suffisant, & souütenoient de plus, que Ferdinand n'avoit pû substitüer un Regent dans ses Etats, puis-qu'il n'estoit que Regent luy-mesme. C'estoit dans cette veüë qu'ils vouloient faire expliquer le Cardinal. Encore-que ce Prélat fust choqué de cette demande, il leur ré-

L'AN

1516.

*Sandoz. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 3.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

pondit sans s'émouvoir, qu'ils revinssent le lendemain. Lors-qu'ils furent revenus, il les mena dans une Tour du Château où estoit l'argent du Roy, & le sien, & leur fit voir par la fenestre deux-mille hommes qu'il tenoit aux environs de Madrid, rangez en bataille, avec de grosses piéces d'artillerie qu'il fit tirer en leur présence, *Voilà*, leur dit-il, *les pouvoirs que le Roy Catholique m'a donnez, avec lesquels je gouverne en Espagne, & j'y gouverneray jusqu'à ce que le Prince nostre Maistre y vienne luy-même.* Ces particularitez ne se trouvant point dans les relations que le Cardinal écrivoit aux Pais-bas, les Historiens les plus judicieux ont crû que c'estoit une tradition, & une opinion vulgaire prise sur l'exemple de Scipion, & accommodée au caractère de ce Ministre. Il est constant néanmoins qu'il dépêcha coup-sur-coup des Courriers au Roy Catholique, pour le prier de luy envoyer un Pouvoir plus ample, s'il vouloit maintenir le Royaume en paix, & les Grands d'Espagne dans le devoir. Le Conseil d'Etat avoit mandé à-peu-près la même chose; mais soit qu'on crust qu'il sçauroit bien étendre les droits de sa Regence selon les besoins; soit qu'on fust bien-aise de le commettre avec la Noblesse, pour donner comme un contre-poids à son autorité, & le tenir dans une plus grande dépendance de la Cour de Flandres; on n'écouta pas les plaintes qu'on fit contre luy, mais aussi on ne luy accorda pas ce Pouvoir sans restriction.

Lors-qu'il

Lors-qu'il se vit ainsi exposé à la rebellion des Grands du Royaume, il chercha les moyens de se soutenir par luy-même, & de se garentir de leurs insultes. Quoy-qu'il eust toujourns suivi fort austérement les règles de sa Profession, il n'avoit pas laissé de s'instruire de tout ce qui regarde l'Art militaire. C'estoit un esprit universel, & qui sçavoit profiter de tout. Dans les entretiens familiers qu'il eût avec des Officiers d'Armée, avec le Grand-Capitaine, & avec Ferdinand même, il s'informoit des moyens de contenir les Peuples dans l'obéissance, de lever des Soldats, de les aguerrir, de les entretenir dans le service, de la manière de camper, d'attaquer & de prendre des Places. La Guerre d'Afrique l'avoit fortifié dans ces connoissances, & l'avoit obligé d'entrer dans tout le détail de la conduite & de la subsistance d'une Armée. Il s'étoit imaginé plusieurs-fois que les levées de gens de guerre, comme elles se font ordinairement, estoient plutôt pernicieuses, qu'utiles au public; parce-que ce sont la pluspart gens vagabons & inconnus qui vivent sans ordre & sans honneur, qui pillent & ravagent les villages & la campagne, & qui desolent les peuples, & commettent mille crimes qu'il est difficile d'empêcher & même de punir; Que si l'on enrôloit dans chaque Ville un certain nombre d'habitans qui fussent toujourns prests à marcher au secours de l'Etat, tous ces desordres cesseroient; Que des Bourgeois qui avoient quelque éducation seroient plus humains & plus mo-

---

L'AN  
1516.

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 15.*

L'AN  
1516.

dérez, parce-qu'ayant du bien à perdre, ils ne prendroient pas celui des Pauvres, & que craignant pour leurs Femmes, pour leurs Enfans, & pour leurs Maisons, ils n'oseroient rien attenter, & vivroient avec retenuë. Il songea que cette institution ne seroit pas defagréable aux Villes, qu'elle ne coûteroit que des privilèges, des immunités & quelques titres d'honneur, & qu'il trouveroit par-là une Armée toujours sur pié, & preste à marcher en quelque lieu qu'il allast.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.  
Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 8.*

Mais comme c'estoit un établissement nouveau dont les Grands d'Espagne comprendroient bien la conséquence, il envoya D. Lopés Ayala à la Cour pour avoir l'agrément du Roy Catholique. Il l'attendit quelque-temps; mais comme les Flamans traînoient leur Délibération en longueur, il communiqua son dessein au Conseil d'Espagne, & consulta des Officiers consommés dans l'Art de la guerre. Après-quoy il fit publier un Edit dans toutes les Villes de Castille, portant, Qu'il accordoit à tous les Bourgeois qui voudroient s'enrôler au service de l'Etat, plusieurs privilèges; Que ce seroient les Troupes du bien public, qui prendroient les armes dans les besoins, & qui feroient l'exercice toutes les Fêtes & les Dimanches après l'Office Divin, à la veüe du Peuple; Qu'il leur donneroit des Officiers, des Trompettes & des Tambours entretenus; Que pour les Soldats, ils seroient exempts de tous subsides, de logemens de la Cour, de passage de Gens-de-guer-

re & de toutes autres charges , & récompensez ensuite à proportion de leurs services. Cét Edit fut reçu avec l'approbation universelle des Peuples, qui sans sortir de leurs maisons, espéroient se faire considérer & se faire craindre, & même s'élever par la voye des armes, au-dessus de leur condition & de leur naissance. Il eût bien-tost plus de trente-mille Bourgeois enrôlez , qui s'exerçoient dans les plaines hors des Villes, à toutes sortes de jeux militaires; ce qui donnoit de la joye & de l'émulation à la jeunesse & la retiroit de l'oysiveté.

Quoy-que cette Milice se levast sous prétexte de repousser les Ennemis du dehors, la Noblesse jugea bien que c'estoit contre elle, & s'y opposa par toutes les voyes imaginables. Il s'élevoit des gens obscurs qui disoient hautement : *Quelle espérance d'Armée est cecy? quelle nouvelle invention de lever des Troupes? Le Cardinal s'ennuye-t-il de nous voir en paix? Depuis sa conquête d'Afrique ne peut-il se passer de faire la guerre? il ne manquoit plus à la gloire de sa Regence, que d'armer les Roturiers contre la Noblesse.* Ils ajoûtoient que cette Milice se tourneroit un jour contre luy; Que les Villes d'Espagne polies & civilisées tomberoient dans une grossièreté militaire; Que les Artisans alloient quitter leurs métiers & faire les Gentils-hommes, & que les Arts & le Commerce finissant, le Royaume se perdroit infailliblement. On écrivit les mêmes choses en Flandres.

La Castille est divisée par des Montagnes qui

H h h ij

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. ibid.*

L'AN  
1516.

la séparent en deux parties. Celle de deça les Monts, dont Ximenés estoit le Maistre, fut entièrement pour luy, & celle de de-là, où les Seigneurs estoient plus puissans, refusa de recevoir l'Edit, & chassa les Commissaires qui venoient pour l'exécuter. L'Archevêque de Grenade Président du Conseil Royal, avoit secretement exhorté les Députés de Valladolid, de tenir-ferme & de s'opposer aux fantaisies de Ximenés. L'Almirante de Castille de qui dépendoit cette Ville, partit de Madrid pour favoriser la révolte. Osorio Evêque d'Astorgas Précepteur de l'Infant, qui avoit des Terres aux environs, y alla sous prétexte de faire quelque acquisition; & par leurs intrigues les villes de Burgos, de Leon, de Medina *del campo* & plusieurs autres, se joignirent à Valladolid. Ximenés ne crût pas qu'il fallust user de rigueur, jusqu'à ce qu'il eust receû des ordres de la Cour. Il manda à ces Villes confédérées, qu'elles avoient tort de s'opposer à un établissement non-seulement utile, mais encore nécessaire dans les conjonctures présentes; Que si elles avoient des exemptions particulières, elles pouvoient les produire; Que pour luy il ne vouloit rien faire par violence, & qu'il auroit égard à leurs privilèges. Elles firent réponse, par la persuasion des Seigneurs, qu'elles n'avoient rien à démêler avec luy, & qu'elles estoient résolues de conserver leur liberté contre sa Tyrannie, jusqu'à ce que le Roy vinst en Espagne.

*Pet. Martyr*  
*lib. 29. epist.*  
576.

*Sandoval*  
*Hist. de Carlos V. l. 2.*  
§. 18.

On ne luy faisoit pas impunément de pareilles réponses. Il ne se pressa pourtant pas de châtier ceux qui avoient osé luy faire celle-cy. Il se contenta de faire avancer de ce costé-là huit-cens chevaux, sous prétexte qu'ils ne pouvoient plus subsister dans la Navarre, à-cause du dégast que les François y avoient fait. Il écrivit au même-temps à Lopés Ayala de luy envoyer au plûtoft l'agrément du Roy Catholique, & d'y faire insérer une injonction expresse aux Villes rebelles de luy obéir, sinon qu'il seroit obligé après avoir perdu son credit, d'abandonner la Regence. Et parce-que les Mécontens avoient écrit au Roy & à Chievres son premier Ministre, que cette sorte de milice estoit nouvelle, & introduiroit infailliblement la licence dans le Royaume, il fit voir que depuis le regne des Goths jusqu'à celuy de Henry IV. Frere d'Isabelle son Ayeule, les Rois avoient entretenu pour leur Garde deux-mille Chevaux de ces milices roturières, & qu'Henry n'estoit tombé dans les malheurs qui luy arrivèrent, que pour les avoir cassées à contre-temps, par les perfides conseils de la Noblesse; & qu'enfin rien n'estoit plus utile pour maintenir les Loix, pour faire respecter les Magistrats, & pour conserver la grandeur & l'autorité Royale. Il dépêcha donc un Courrier au Roy, pour le prier de ne pas écouter les calomnies de ces Esprits broüillons, de se fier à luy après tant de preuves qu'il croyoit luy avoir données de sa fidélité & de son zèle, d'écrire des re-

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

---

L'AN  
1516.

primandes sévères aux Villes rebelles, parce-qu'il n'y a si petite desobéissance dans les Sujets qui ne soit punissable, tant pour l'équité que pour l'exemple, & de luy envoyer quantité de mousquets & de cuirasses de Flandres, parce-que depuis la guerre de Grenade & d'Afrique, l'Espagne se trouvant en paix, n'avoit presque plus de bonnes armes. Du reste, il l'assêura que son dessein estoit de n'enrôller que de bons Bourgeois, & qu'ainsi les Laboureurs, ni les petits Artisans ne seroient point détournez de leur travail, & qu'il feroit en sorte que le commerce ne souffriroit aucun préjudice.

Le Conseil des Pais-bas, après avoir longtemps délibéré sur cette affaire, se rendit enfin aux raisons du Cardinal. On louïa sa prudence, on confirma les milices, on écrivit aux Magistrats d'y tenir la main, & l'on déclara criminels de leze-Majesté tous ceux qui s'y opposeroient directement ou indirectement, de quelque rang & de quelque condition qu'ils fussent. Ximenés se voyant ainsi soutenu, au-lieu d'augmenter sa fierté, la diminua, & se contenta d'estre le Maistre. Les Députez des Villes vinrent la corde au col luy demander grace, & il la leur accorda. Le Connestable & quelques autres voulurent rentrer dans sa bienveillance, & il les reçût, & les embrassa. Pour les empêcher pourtant de rien attenter à l'avenir contre l'ordre & l'entretien de cette milice, il créa dans chaque Ville de leur dépendance qua-

tre Inspecteurs, pour l'avertir de tout ce qui se passeroit au préjudice de ce nouvel établissement.

L'AN  
1516.

En ce même-temps le fameux Corsaire Barberousse, ayant fait des courses sur les Costes de Grenade, & enlevé beaucoup de Chrétiens, le Cardinal en eût du chagrin: il tira de toutes ces Regions maritimes, des contributions volontaires, fit faire des Arsenaux, & netoyer les Ports qu'on avoit négligez depuis long-temps; & pour tenir en crainte les Pyrates, il commanda qu'on armaست vingt nouvelles Galères pour renforcer la Flote, & les fit mettre en Mer si à-propos, qu'ayant rencontré cinq Galères Turques auprès d'Alicant, elles en coulèrent deux à fond & menèrent les autres au Port comme en triomphe. Le Pape Leon X. & la pluspart des Cardinaux luy écrivirent pour se réjouir avec luy de cette victoire, & de tous les grands succès de sa Regence.

Ces occupations qu'il avoit en Espagne ne l'empêchèrent pas de songer au repos & sur tout au salut des Peuples du nouveau Monde qui en relevoient. D. Diego Colomb Admiral de l'Océan, avoit esté rappelé l'année d'auparavant, de ces Isles que son Pere Christophle Colomb avoit découvertes, à-cause des plaintes qu'on avoit faites de luy. Il estoit venu à la Cour de Ferdinand pour se justifier & rendre compte de sa conduite, & ce Prince estant mort, il attendoit à Madrid les ordres du Cardinal à qui l'administration de l'Etat estoit écheüe. Ce Prélat estant importuné

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

L'AN  
1516.

des requestes de l'Admiral & des Infulaires, crût qu'il seroit difficile de terminer des différens dont on ne pouvoit avoir de si loin une connoissance certaine, & fut d'avis d'envoyer sur les lieux des Gens-de-bien, qui entreprissent ce voyage par un motif d'honneur & de religion, & non pas par des considérations d'intérest. Il choisit pour cela Louïs de Figueroa, Alphonse de Saint Jean & Bernardin Manzanedo Religieux de Saint Jérôme, parcequ'outre qu'ils estoient estimez pour leur piété, ils passioient pour intelligens & pour habiles dans les affaires. Dans les conférences qu'il eût avec eux, il leur représenta la grandeur & l'importance de l'affaire dont il les chargeoit, & les envoya dans l'Isle Espagnole, autrement l'Isle de Saint Domingue, afin d'examiner les démêlez de l'Admiral & des autres Officiers Espagnols, & d'observer ce qui seroit nécessaire pour la commodité & pour le bien des gens du Pays. Ils avoient pouvoir, par leur commission, de régler toutes choses dans l'ordre & dans la justice, & on leur recommandoit principalement d'abolir la Tyrannie que les Espagnols exerçoient sur ces Indiens, & de leur enseigner la doctrine Chrétienne dans sa pureté. Il leur donna pour les procédures criminelles, Alphonse Suaz homme juste & déintéressé, & fort habile Jurisconsulte.

Ces Commissaires s'embarquèrent à Seville & arrivèrent heureusement à l'Amérique, où ils firent plusieurs Réglemens dignes de leur charité

&

& de leur prudence. Les Espagnols s'estoient imaginez que ces Insulaires leur appartenoyent par droit de conquête, & les traitoyent non-seulement comme des Esclaves, mais encore comme des bestes. Il n'y avoit pour eux ni protection ni justice, ni droit de Bourgeoisie ou de Colonie : *Ils estoient debout, ou ils tomboient au gré de leurs Maistres.* Le Roy Catholique Ferdinand leur avoit d'abord nommé des Patrons ou Protecteurs en Espagne. On avoit ensuite jugé qu'il valoit mieux les recommander à ceux qui avoient travaillé à les conquérir, & sur ce principe on les donnoit aux vieux Soldats à proportion de leurs travaux ou de leur mérite. Ces Religieux remontrèrent à leurs Compatriotes que ce procédé estoit indigne des Chrétiens ; & quoy-qu'ils ne pussent d'abord abolir cette servitude, ils obtinrent qu'on leur donnast des habitations, qu'on les déchargeast d'une partie de leur travail, & qu'on leur apprist en repos les Divins Mystères & les Régles de la Religion Chrétienne. Ils servirent même par leur industrie à perfectionner l'Art de faire le sucre, & tâchèrent d'adoucir le pénible ouvrage des Mines que les Indiens n'avoient pas la force de supporter.

C'estoient des Corps foibles que la moindre fatigue abbatoit : soit que l'air & le climat les rendissent ainsi délicats, soit que ce fust l'oyfiveté dans laquelle ils estoient nourris, ils succomboient sous les fardeaux qu'on leur faisoit porter, & ne

---

 L'AN  
1516.

Rom. 14. v. 4.

---

L'AN  
1516.

vivoient que peu de jours. L'inhumanité de leurs Maistres estoit si grande, qu'ils ajoûtoient le mauvais traitement au travail, & ne craignoient pas de faire mourir ces misérables, pourveu qu'ils en tirassent un peu plus de service, & qu'ils profitassent du peu de vie qu'ils leur laissoient. Ce qu'il y avoit de plus déplorable, c'est qu'ils avoient peu de soin de leur faire recevoir le Baptême, & que la dureté dont ils usoient à leur égard, les éloignoit entièrement de la Foy & de la Religion qu'ils leur propoisoient. Quelques Espagnols touchés de pitié s'adressèrent directement au Roy Charles, & le supplièrent de faire passer dans ces Isles quatre ou cinq-cens de ces Esclaves noirs, que les Portugais vendent en Espagne. C'estoient des hommes sains & robustes, accoutumez à la fatigue : on les acheptoit à fort bas prix, & le Conseil de Flandres se détermina aisément à les envoyer.

Ximenés ne l'eût pas plûtoft appris qu'il dépêcha un Courrier au Roy, pour luy remontrer qu'il estoit juste de soulager les Indiens, mais qu'il ne falloit pas introduire les Nègres dans cette Region nouvellement conquise, Qu'ils estoient propres pour la guerre ; Qu'ils ne manquoient pas de courage, qu'ils avoient du - moins une brutalité qui leur en servoit, & qu'ils estoient sans honneur & sans foy, & ainsi capables de trahison, & de revolte ; Qu'ils corromproient les Indiens & leur mettroient un jour les armes en main pour chaf-

fer les Espagnols de ces Isles, & qu'il estoit à craindre que les Esclaves enfin ne devinssent Maistres. Le Roy, ou pour mieux dire, Chievres qui le gouvernoit, négligea cét avis, & crût que Ximenes s'échauffoit sur cette affaire, non pas par la considération du bien public, mais par le chagrin de n'y avoir point eû de part. Quelques années après on reconnut la faute qu'on avoit faite: car ces Nègres s'estant multipliez, & ayant pris le temps de l'absence de l'Amiral, auroient infailliblement égorgé tous les Espagnols, si deux Capitaines qui se rencontrèrent par hasard avec quelques Cavaliers, n'eussent tenu ferme dans une Maison de campagne, jusqu'à ce que l'Amiral fust arrivé avec l'Armée.

Pendant que le Cardinal estoit ainsi occupé aux fonctions de sa Regence, Jean d'Albret songeoit aux moyens de recouvrer le Royaume de Navarre. La mort de Ferdinand luy avoit paru une occasion favorable. Le Roy François I. luy promettoit un corps de vieilles Troupes pour joindre à celles qu'il pouvoit lever. Il avoit amassé assez d'argent pour venir à-bout de cette entreprise, qui dans les apparences ne devoit pas estre de longue durée; mais ce qui luy donnoit plus de confiance, c'estoit les intelligences qu'il avoit dans le país. Les Navarrois commençoient à s'ennuyer de la domination Espagnole. Les factions qui avoient esté les plus contraires à ce Prince ne demandoient qu'à le remettre sur le Trône. La

---

L'AN  
1516.

*Pet. Martyr  
epist. 570.  
lib. 29.*

L'AN  
1516.

Noblesse, & sur-tout le Connestable, luy écri-voient secrètement qu'il trouveroit au sortir des Pyrénées plus de vingt-mille hommes prests à le suivre. Cette négociation ne put se faire si fourdement que le Cardinal n'en eust des avis. La fille du Duc de Najare qui avoit épousé le Connestable de ce Royaume, surprit quelques lettres de son Mary, & les donna à D. Fadrique d'Acuña Vice-Roy de Navarre, pour les envoyer au Regent, qui fut assésuré par-là que la conspiration alloit éclater, & qu'il n'y avoit plus de temps à perdre. Il fit incontinent marcher vers la Navarre toutes les Troupes qu'il put assembler, & fut quelque-temps à nommer le Général qui devoit les commander. Le Vice-Roy ne luy paroissoit pas trop accredité, & il estoit assez occupé à garder le dedans du Royaume.

Le Duc de Najare se presentoit, & il auroit pû tirer de grandes commoditez des Terres qu'il possédoit sur les confins de la Navarre, pour les vivres & pour les secours. Mais le Connestable de Castille s'y opposoit, parce-qu'il y avoit entr'eux de la mesintelligence, & qu'il craignoit qu'on ne maltraitast quelques Amis qu'il protégeoit dans le Pays. Le Cardinal fut bien-aise de ne point mettre à la teste des Armées, des gens qui pussent s'en prévaloir. Il envoya ordre à Fernand Villalva, Colonel d'Infanterie, dont il connoissoit la capacité & le courage, de commander les Troupes, & d'aller droit aux Pyrénées pour gar-

der le passage de Roncevaux. Il élevoit par-là un Officier de mérite que son ambition & sa reconnoissance engageroient à bien servir, & que la médiocrité de sa fortune tiendroit toujours dans le respect. Le succès fit voir qu'il ne s'estoit pas trompé dans son choix, car Jean d'Albret ayant divisé son Armée, & commandé au Maréchal de Navarre de passer les Montagnes, pendant que luy & le Cardinal de Foix feroient le siège du Fort de S. Jean pié-de-Port. Villalva avec une diligence incroyable, gagna les défilez, & disposa si-bien ses Troupes, que les Navarrois donnèrent dans toutes les embuscades qu'il leur avoit dressées. Ils marchoient sans ordre & sans précaution, se confiant aux intelligences qu'ils avoient dans le País; & s'engageoient dans les détroits des Montagnes, lors-qu'ils furent tout - d'un - coup environnez & chargez par les Espagnols. Ils firent d'abord quelque résistance, mais comme ils se virent perdus sans ressource, ils se rendirent à discrétion. Le Maréchal & son frere furent envoyez prisonniers dans le Château d'Atiença, avec une partie de leur Infanterie.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

*Petr. Martyr  
epist. 570.  
lib. 29.*

Villalva pour achever sa victoire, alla tomber sur Jean d'Albret, & l'obligea de lever le siège du Fort de S. Jean, & de se retirer dans sa Principauté de Bearn, où il mourut de chagrin, & la Reine sa Femme sept mois après luy. Ximenés apprit ces nouvelles avec beaucoup de joye; il en écrivit en des termes fort obligeans à Villalva, qu'il aimait &

---

 L'AN  
1516.

estima depuis très-particulièrement, & qu'il consulta dans toutes les rencontres, où il s'agissoit de la seûreté de cette Province. Cependant ayant fait réflexion que les Navarrois avoient une grande passion de rétablir leur Roy, & qu'il se formeroit tous les jours des conspirations nouvelles, si l'on n'y remédioit; il jugea qu'il falloit mettre des Garnisons dans toutes les Places, ce qui seroit d'une grande dépense; ou qu'il falloit démolir toutes les Fortifications & les murailles des Villes, pour ôter aux Gens du País le moyen de s'y retrancher & aux François l'envie de s'en saisir. Ce dernier party luy parut le plus convenable; & comme il estoit pressant dans ce qu'il avoit résolu, il fit ruiner incontinent toutes les Places fortes de la Navarre. Celle de Marzilla fut la seule qui se sauva par la résolution d'Anne de Velasco Marquise de Falsez: Car, le Comte d'Acuña estant venu luy ordonner en l'absence de son Mary de rendre la Place, elle fit lever le Pont, & luy fit crier par une fenestre, qu'elle ne rendroit ce Château qu'au Roy Charles, de qui seul elle relevoit.

Les Navarrois qui perdoient par-là toute espérance de révolte, se plainquirent de ces démolitions, & les Ennemis du Cardinal en firent tant de bruit, qu'après sa mort on courut pour piller l'argent qu'il tenoit dans la Tour d'Uzéda, sous prétexte que le Roy avoit dessein de s'en servir pour réparer les ruines de la Navarre. Villalva qu'on croyoit auteur de ce conseil mourut quel-

que temps après d'apoplexie, selon quelques-uns, ou de poison, selon les autres, dans son Gouvernement d'Eteile. Ximenés le regretta, & donna ses Charges & ses Gouvernemens à son fils, écrivant au Roy Catholique, *Que ç'avoit toujours esté la maxime des bons Rois ses Predécesseurs, de donner aux Enfans les biens des Peres qui avoient servi, & sur-tout de ceux qui estoient morts dans le service, parce-que c'est une espèce de justice & de reconnoissance publique que les Souverains doivent à la vertu, & que rien n'excite tant les hommes à mériter des récompenses, que l'espérance de les voir continüer après eux dans leur Famille.*

On intercepta en ce même temps des Lettres du Roy de Portugal au Roy de France, qui faisoient mention d'un Mariage, & d'un Traité d'Alliance entre ces deux Couronnes. Le Gouverneur de Saltes arresta le Courier qui les portoit, & envoya promptement le paquet à Ximenés, mais il estoit alors à Alcalá, où il alloit de temps en temps chercher un peu de repos, & visiter ses Colléges. Le paquet fut porté, en son absence, au Doyen de Louvain un peu avant le Soleil couché. Ce Ministre qui avoit part à la Regence, ouvrit les Lettres; & comme il s'effrayoit aisément, il fit partir sur le champ le Courier, avec ordre de faire diligence, & de les donner en main propre au Cardinal. Cét homme s'aquita fidèlement de sa commission. Il arriva après minuit à Alcalá, & fit éveiller l'Archevêque, disant qu'il apportoit des nou-

velles très-importantes, & qui ne souffroient point de retardement. Le Prélat sans s'étonner, leût les Lettres, & luy dit : *Retournez-vous-en, & dites au Seigneur Doyen qu'il dorme en repos, que j'auray soin de tout, & que nous éviterons avec l'ayde de Dieu le malheur qui nous menace.* Puis il se rendormit, n'ayant autre inquiétude que celle d'avoir esté éveillé mal-à-propos. Il fit sçavoir à la Cour de Flandres ce qui se passoit, & envoya de si bons espions en Portugal, qu'il ne se fit pas une démarche dont il ne fust averti. Pour la Navarre, il en donna la Vice-Royauté au Duc de Najare; il fit fortifier Pampelune, & obligea Ferréra Aragonois, que le feu Roy y avoit mis pour commander, à se défaire de son Gouvernement; parce-qu'il estoit insupportable au Peuple, tant par son humeur fière & cruelle, qu'à-cause de l'inimitié naturelle qu'il y a entre ceux d'Aragon & ceux de Navarre. Il empêcha le Cardinal d'Albret de rentrer dans l'Evêché de cette Ville, quoy-que le Pape & les Cardinaux l'en eussent sollicité. Ainsi, non-seulement il conserva la Navarre au Roy, mais encore il la mit en état de ne pouvoir estre attaquée.

A-peine eût-il appaisé ces mouvemens, qu'il en survint de nouveaux dans le Royaume de Grenade, à l'occasion du différent de l'Almirante de Castille avec les Villes maritimes, & sur-tout avec Malaga qui en estoit une des plus considérables. Le droit des Amiraux avoit esté de-tout-temps en Castille de commander les Armées Navales, de gouverner

L'AN

1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

*Petr. Martyr  
Epist. 571.  
lib. 29.*

gouverner les Costes, & de juger les Gens de Marine. S'il survenoit quelque procès ou quelque querelle entre les Matelots ou les passagers, ils avoient leur Justice pour les régler ou pour les punir. Aussi dans tous les Ports un peu fréquentez, & dans les Villes de Commerce comme estoient Seville & Malaga, ils avoient leurs Juges, & des fourches dressées qui sont les marques d'autorité & de Jurisdiction. C'estoient-là des prérogatives de la Charge, qu'on ne pouvoit leur contester: mais il en arrivoit des inconvéniens qui renversoient l'ordre & la discipline civile; car dans ces Ports où toute sorte de monde aborde, dès qu'on citoit un criminel, il appelloit au Tribunal de l'Amirauté, où il estoit assuré de sa grace, s'il avoit de quoy l'acheter. Si quelqu'un des Soldats qui gardoient les Costes, ou même des Etrangers, estoit arrêté, il declinoit la Jurisdiction Royale, & demandoit son renvoy devant les Juges de l'Almirante. Pour remédier à ces desordres, les Peuples Maritimes résolurent d'abolir de leur propre autorité cette Puissance. Ceux de Malaga entr'autres se soulevèrent & chassèrent les Officiers de l'Amirauté. L'Almirante se plaignit à Ximenés de la violence & de l'affront qu'on luy faisoit, & Ximenés leur en fit une sévère réprimande, & leur manda; *Qu'ils eüssent à s'abstenir de ces violences, s'il leur restoit encore quelque raison; Que s'ils avoient receü quelque tort de l'Almirante, on leur rendroit bonne justice; Qu'ils ne craignissent point le credit de leur Ad-*

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

L'AN  
1516.

*versaire ; & qu'ils s'asseürassent qu'ils trouveroient en luy un homme disposé à protéger les foibles contre les Puissans , pourveu-que ce fust dans l'ordre & dans l'équité.*

Cette Lettre ne fit aucun effet. Ils répondirent insolemment qu'ils ne rendroient compte qu'au Roy de leurs actions ; Qu'ils avoient ordre de Sa Majesté de se maintenir dans leurs droits , & d'abolir ces tyrannies qu'on exerçoit sur eux, jusqu'à ce qu'elle arrivast en Espagne , & qu'elle terminast ce différent selon les Loix, après avoir oüi les Parties. Ils avoient en effet envoyé des Députez à Bruxelles, qui leur écrivoient de la part de Chièvres, que le Roy n'entendoit pas que ses Sujets fussent inquiétez, & qu'il leur donneroit satisfaction sur leurs demandes, dés-qu'il seroit sur les lieux. Ils avoient même gagné par des présens quelques Seigneurs de la Cour, qui les excitoient à défendre leur liberté.

Il n'en fallut pas d'avantage pour leur inspirer la rebellion. Ximenés qui n'estoit pas d'humeur à la souffrir, écrivit à la Cour de Flandres, & se plaignit qu'on luy rompoit toutes ses mesures ; Qu'au-lieu de luy renvoyer les affaires on les suspendoit, & que par une douceur affectée on entretenoit l'insolence d'une Nation qui n'estoit déjà que trop portée à se révolter ; & qui tiroit avantage de tous les ménagemens qu'on avoit pour elle. Cependant il sçeut que les habitans de Malaga, sur la réponse de Chièvres, s'estoient portez à de grands excés, qu'ils avoient renversé

les Tribunaux, abbatu les Justices, & rompu les Prisons de l'Amirauté, qu'enfin ils avoient pris les armes & rangé toute leur artillerie sur leurs remparts, comme pour insulter au gouvernement, & que la rebellion s'estoit tellement échauffée, que de plusieurs vases de metal que les hommes & les femmes portoient à l'envi dans la Place, ils avoient fait fondre un Canon d'une grosseur extraordinaire avec cette Inscription : POUR LA DEFENSE DE LA LIBERTE' DE MALAGA.

Le Cardinal qui sur toutes choses s'appliquoit à maintenir la tranquillité publique, fit partir incontinent Antoine de la Cueva Capitaine d'une grande réputation, avec ordre d'assembler les milices du Royaume de Grenade, de choisir six-mille hommes de pié & quatre-cens Chevaux, de s'avancer en diligence vers la Ville, de la faire sommer de se remettre à l'obéissance, & si elle refusoit de la prendre & d'y rétablir les droits de l'Amirauté, après avoir fait châtier exemplairement les plus coupables. Ce fut-là le premier essay qu'il fit de ses Milices Bourgeoises, & il fut ravi d'apprendre qu'elles estoient aussi disciplinées que de vieilles Troupes. La Cueva marcha pour exécuter sa commission; & comme il fut à deux journées de Malaga, les Rebelles commencèrent à ouvrir les yeux & à voir leur perte inévitable. Les Magistrats estoient responsables de la revolte, le petit Peuple manquoit de tout, & le mépris qu'ils avoient fait de l'autorité du Régent les jettoit

---

L'AN  
1516.

---

 L'AN  
1516.

tous dans le desespoir. Ils députèrent, dans cette extrémité, deux de leurs Conseillers à la Queva, pour le supplier à genoux de ne pas ruiner une Ville qui demandoit misericorde. Ils protestèrent qu'ils estoient disposez à s'accommoder avec l'Amirante, & qu'ils ne vouloient d'autre Juge que le Cardinal Ximenés, se soumettant à tout ce qu'il voudroit leur prescrire, espérant même de sa bonté qu'il leur pardonneroit le passé, & qu'il ne souffriroit pas que les Officiers de l'Amirauté fussent plus à craindre sur ces costes, que les Corsaires.

La Cueva fit semblant de ne pouvoir retarder ses ordres; & cependant il dépêcha un Courrier à Madrid pour sçavoir ce qu'il devoit faire. Le Cardinal qui vouloit corriger cette Ville sans la perdre, luy ordonna de marcher avec l'Armée jusques sous les murailles de Malaga, de recevoir les soumissions des Habitans, de faire pendre les cinq auteurs de la sédition, d'établir après cela la juridiction de l'Amirauté, & de leur donner enfin une amnistie générale. Ces bonnes gens qui s'estoient attendu à toute sorte de supplices, se louèrent de la clémence du Cardinal, & luy furent depuis très-affectionnez. Pour luy, il rendit compte au Roy Catholique de la conduite qu'il avoit tenuë; & pour montrer que les Lettres de Flandres avoient donné occasion à ce desordre, il luy en envoya des copies, remontrant avec respect à Sa Majesté, *Que les Flamans ne pouvoient pas connoistre de si loin les nécessitez de l'Espagne, que l'auto-*

rité du Ministre estoit si unie à celle du Prince, qu'il falloit avoir soin de l'une pour maintenir l'autre, & que rien ne contribüé tant à la grandeur d'un Etat, que la réputation & le crédit de celuy qui le gouverne.

Ce différent ayant esté ainsi terminé, il entreprit de régler les affaires de la Reine Germaine de Foix, en sorte qu'elle eust de-quoy subsister honorablement, sans qu'elle eust pourtant le moyen de faire aucun parti dans le Royaume. Le Roy son Mary, comme nous avons déjà dit, luy avoit laissé trente-mille ducats de rente sur le Royaume de Naples, outre son doüaire. Les Reines veuves n'avoient pas touÿours esté si bien partagées en Espagne, & Ferdinand qui n'estoit pas libéral de son naturel, avoit esté touché de pitié pour elle en mourant, & n'avoit guère sçeu ce qu'il luy donnoit. Le Conseil de Flandres raisonna sur cét article du Testament, & conclut à diminüer les pensions de cette Princesse si l'occasion s'en presentoit, parce-qu'on la croyoit dans les intérests de l'Infant; ou du-moins à luy en assigner le fond dans la Castille, parce-qu'on craignoit qu'une Reine Françoisë ne se servist de ce bien pour favoriser les restes du parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, ou pour y établir le Prince de Tarente prisonnier alors en Espagne, qu'elle avoit quelque envie d'épouser.

Pour éviter ces inconveniens le Roy écrivit au Cardinal, de représenter à la Reine d'un costé la difficulté qu'elle auroit d'estre régulièrement

L'AN

1516.

*Sandoz. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 21.*

---

 L'AN  
1516.

payée de si loin, de l'autre le peu de fondement qu'elle devoit faire sur des revenus que la moindre revolution luy osteroit, & de la faire consentir après cela à prendre en échange de sa pension les Villes d'Arévalo, d'Olmédo, de Madrigal & de Sainte Marie de Nieve, qui avoient servi de doüaire à la femme du Roy Jean II. & à d'autres Reines de Castille. Les lettres portoient qu'il ne commist point l'autorité Royale, & qu'il fist la proposition comme de luy-même. Le Cardinal négocia si adroitement cette affaire, qu'après avoir fait convenir la Reine qu'elle ne vouloit pas sortir d'Espagne, & que ne pouvant trouver un Mary de la dignité du premier, elle ne songeoit pas à de secondes nopces, il luy montra évidemment que la condition qu'on luy offroit, & qu'il feroit agréer au Roy, estoit plus honorable, plus commode & plus avantageuse pour Elle, que celle que le feu Roy luy avoit faite. Sur cela on voulut mettre cette Princesse en possession de ces quatre Places pour en jouir pendant sa vie, mais le Comte de Cuellar grand Tresorier de Castille, se jetta dans Arévalo, & s'y fortifia, resolu de s'y maintenir par la voye des armes.

Il avoit esté élevé dans cette Ville, & s'y estoit aquis tant de credit, qu'encore qu'il n'eust aucune commission d'y commander, il y estoit obéï, comme s'il en eust esté le Gouverneur. Neanmoins comme c'estoit un homme sage, il se fust retiré sans bruit. Mais Marie de Velasco sa femme qui avoit

esté intime de la Reine Isabelle, & qui s'estoit depuis broüillée avec Germaine, le conjura de ne pas souffrir qu'on le dépossédast, & la pluspart des Grands du Royaume luy promirent de l'assister d'argent & de Troupes, & d'aller en personne le soutenir comme leur amy & leur allié. Il fut quelque-temps irresolu : enfin il se laissa gagner aux sollicitations de sa femme, & aux promesses des Seigneurs, dont la pluspart estoient bien-aises de donner du chagrin à la Reine. Ximenés qui connoissoit la facilité & la douceur naturelle de cét homme, & qui voyoit à regret le malheur où il s'engageoit, luy écrivit, luy fit parler par ses amis, & luy fit écrire de Flandres des Lettres fort obligantes, enfin il le menaça de le faire punir comme rebelle. Mais les exhortations & les reproches de sa femme, eurent plus de pouvoir sur son Esprit, que les avis salutaires du Cardinal. L'Almirante vint à la porte de la Ville, & ayant appelé les principaux Habitans, leur representa qu'ils alloient tomber sous la puissance d'une femme sans raison & sans conduite, qui les abandonneroit à l'avarice & à la tyrannie de ses Officiers, & que cét accommodement qu'on venoit de faire, estoit une invention du Régent, & non pas un ordre du Roy. Il leur montra des Lettres du Connestable, du Comte de Bénévent, & du Duc de l'Infantade, qui les asscûroient de leur protection si l'on entreprenoit quelque chose contr'eux.

Le Cardinal après avoir essayé en vain de rame-

L'AN  
1516.

ner le Comte par la douceur, fit marcher le Commissaire Royal Cornéjo avec des Troupes pour luy faire son procès & le châtier. Son instruction portoit, d'envoyer un Trompette à la porte de la Ville, pour signifier aux Habitans, que le Roy leur commandoit de poser les Armes; qu'on leur feroit grace s'ils obéïssent; sinon qu'on les traiteroit comme des rebelles, & qu'on désoleroit la Ville; Que le Comte alloit estre déclaré criminel de léze-Majesté; Que ses biens seroient confisquez & ses Enfans déchûs à perpetüité de tout rang & de tout titre de Noblesse. Le Commissaire avoit ordre de mettre des Troupes sur tous les passages, & de faire arrester les Seigneurs qui seroient assez hardis pour venir au secours de la Place: mais ils n'osèrent; & le Comte ennuyé de cette rebellion presque involontaire, & effrayé des malheurs dont il estoit menacé, renvoya sa Garnison & s'alla jetter aux pieds du Cardinal, qui luy pardonna, & le protégea même depuis en plusieurs rencontres. Cependant comme ces rebellions estoient fréquentes, & que les Grands du Royaume s'y trouvoient toujours engagez, il écrivit au Roy qu'il falloit les humilier, sur-tout l'Almirante, qui ne perdoit aucune occasion de troubler l'Etat; ajoutant *que l'obéissance que les Sujets doivent aux Souverains est une chose bien fragile, si elle n'est maintenüe par le respect & par la crainte; & que dans tous les Etats, mais principalement en Espagne, la discipline ne s'entretient que par les exemples.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

Pendant-

Pendant-que le Cardinal agissoit ainsi pour établir la Reine Germaine dans la Castille, elle cherchoit de son costé les moyens de luy nuire, & se liguoit secrètement avec le Gouverneur & le Précepteur de l'Infant. Elle auroit voulu voir ce jeune Prince sur le Trône à la place du Roy son Frere. Elle luy offrit, non-seulement son credit, mais encore les quatre Villes qu'on luy donnoit, qui par leur situation & par les Fortifications qu'on y avoit faites, estoient devenuës si considérables, qu'on disoit ordinairement en Espagne, que qui posséderoit Olmédo & Arévalo seroit Maître de la Castille. Le Cardinal qui avoit l'œil sur la Maison de l'Infant, & qui ne manquoit pas de bons avis, découvrit bien-tost cette intelligence, & manda promptement au Roy Catholique qu'il n'estoit pas seür de donner à une Princesse inquiète des moyens de troubler le repos public, & que c'estoit assez de luy laisser pour ses pensions la Ville de Madrigal avec son Territoire. Il alléguoit que les Habitans d'Arévalo & d'Olmédo avoient obtenu à-cause de leurs services, des anciens Rois, & sur-tout de Ferdinand IV. des immunitéz & des priviléges qui les mettoient à couvert de toute autre domination, que de la Royale. Il en envoyoit même des Copies en Flandres. Du reste, il prioit qu'on ne s'étonnast pas des plaintes & des invectives de la Reine; & qu'encore - qu'elle menaçast de s'en retourner en France, il falloit croire qu'il n'y avoit point de lieu où elle pust faire plus de mal à l'Es-

L'AN  
1516.

pagne qu'en Espagne même. Le Conseil de Flandres luy répondit qu'il pouvoit faire là-dessus ce qu'il jugeroit à-propos. Il se contenta pourtant de veiller sur les actions de la Reine, & laissa l'affaire indécidée jusqu'à-ce que Sa Majesté fust arrivée dans le País.

Mais ce qui le touchoit davantage parmi tant de soins & tant de travaux, c'estoit l'état pitoyable où se trouvoit la Reine Jeanne. Ferdinand son Père ne voyant aucune apparence qu'elle püst guérir de la maladie d'esprit dont elle estoit affligée, jugea qu'il falloit ôter aux yeux des Peuples un si triste spectacle, & la mit dans le Château de Tordeillas. Le lieu estoit agréable, l'air y estoit bon: elle & ses femmes y estoient logées fort commodément; & on croyoit que le seul soin qui restoit à prendre pour elle, estoit d'entretenir sa santé, & de la faire bien servir. Il auroit esté fort nécessaire de la divertir un peu, mais la mort de son Mary luy estoit toujourns présente, & le temps augmentoit sa douleur, bien-loin de la soulager. Louïs Ferrier de Valence qu'on luy avoit donné pour la gouverner, estoit un homme grave & pesant, par son naturel & par son âge, qui n'avoit sçeu ni l'amuser, ni prendre aucun ascendant sur son esprit. Ainsi elle estoit toujourns plongée dans une mélancolie qu'elle entretenoit, & que personne ne prenoit soin de dissiper.

Elle logeoit dans des chambres basses & sombres, dont elle ne sortoit point; & l'on n'avoit ja-

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 8.  
c. 29. t. 6.*

*Pet. Martyr  
epist. 516.  
lib. 26.*

mais pû la résoudre à voir la lumière & à prendre l'air. Elle couchoit sur la terre & quelquefois sur des planches, & c'estoit une grande joye dans le Palais, quand on pouvoit obtenir qu'elle se jettast sur un lit, sans pourtant se deshabiller. Au plus fort de l'Hyver elle rejettoit les fourrures qu'on luy avoit préparées, disant *Qu'une honneste Veuve ne devoit plus songer aux commoditez de la vie.* Quelquefois elle passoit deux jours sans manger, quoy qu'on pûst luy dire. On la servoit en vaisselle de terre, car elle ne vouloit plus voir ni or ni argent; & ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est qu'encore qu'elle ne touchast pas à la plûpart des viandes qu'on luy présentoit, elle ne pouvoit souffrir qu'on les emportast de sa chambre jusqu'au lendemain, ce qui causoit dans tout son Appartement une puanteur insupportable.

Le Cardinal alloit voir de temps en temps cette Princesse, s'informoit de ce qu'elle faisoit ou disoit ordinairement, & l'observoit luy-même avec beaucoup d'attention, dans le dessein d'imaginer quelque moyen de la tirer de cette profonde mélancolie. Il s'apperçût qu'elle estoit encore entestée de sa Grandeur, & on luy rapporta qu'elle se plaignoit souvent d'estre renfermée, & de ne pas regner souverainement, comme elle devoit. Il conclut de-là qu'en la flattant de quelques apparences de Royauté, on la rendroit peut-estre plus traitable. Il congédia Louïs Ferrier, & mit en sa place D. Fernand Ducaz de la Ville de Talavéra,

---

L'AM  
1516.

*Zurit. Annal.  
Arag. lib. 9.  
c. 29. t. 6.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

L'AN  
1516.

homme d'une naissance illustre, & d'un esprit inventif & enjoué, à qui il marqua la manière de se conduire avec la Reine. On prit avec elle un air de respect & de soumission extraordinaire, qui luy plût. On luy insinua qu'il ne convenoit pas à la plus grande Reine du Monde, de mener une vie triste & obscure, & on la disposa à se produire, à se meubler, & à s'habiller décemment : On l'engagea à laisser nettoyer son appartement, en luy disant qu'il arriveroit bien-tost des Ambassadeurs qui seroient scandalisez de cette mal-proprété. On luy fit accroire que les Peuples avoient une grande passion de la voir & de la reconnoistre pour leur Souveraine, & elle s'accoûtuma insensiblement à aller à la Messe hors du Château, & à manger certains jours en public. On apostâ des gens pour crier, *Vive la Reine* quand elle sortoit, & peu-à-peu elle reçût chez elle certain monde choisi, qui supportoit ses foiblesses, & qui tâchoit de la divertir quand elle avoit de bons momens, sous prétexte de grossir sa Cour. Comme une de ses folies estoit de s'estimer aussi sage & aussi capable de regner que la Reine Isabelle sa Mere, on la ramenoit souvent, en luy disant, *La feüe Reine faisoit ainsi, la feüe Reine ne l'auroit pas fait.* Enfin sans la fâcher & sans la contredire, on la remit dans un train de vie conforme à sa Dignité, par l'adresse du Cardinal, & par l'ascendant que D. Fernand prit sur son esprit.

Il n'y eût rien dans toute la Régence de Xime-

nés qui luy attiraſt tant de remerciemens. Le Roy luy en écrivit des Lettres pleines de reconnoiſſance ; tout le Peuple luy donna mille bénédictions ; les Grands mêmes reconnurent ſa ſageſſe & ſes bonnes intentions, & la plûpart s'attachèrent à luy depuis ce temps-là. Il accorda quelque récompènſe à Louïs Ferrier, qu'il avoit tiré d'auprès de la Reine ; mais il luy donna en même temps un déplaiſir ſenſible, en oſtant à ſon fils le Gouvernement de Tolède, que le feu Roy luy avoit donné. Car ſe croyant plus reſponſable de ce qui ſe paſſoit dans cette Ville que dans les autres, & ayant appris qu'il s'y commettoit des injuſtices par l'intéreſt ou par le caprice de quelques particuliers, & par la négligence du Gouverneur ; il envoya un Commiſſaire Royal pour informer contre les coupables. Tout ayant eſté bien avéré, le Gouverneur fut depoſé & caſſé, & les Officiers convaincus furent foüettez par la Ville, un Heraut marchant devant, & publiant à tous les Carrefours, les malverſations qu'ils avoient faites. Il ne fut pas moins ſévère contre un Commandeur de l'Ordre de Calatrave dont il avoit reçeu beaucoup de plaintes ; à-cause de ſes impuretez & de ſes violences. Il luy oſta ſa Commanderie, & envoya des Archers pour le prendre ; mais comme il ſe ſauva, & que le bruit courut qu'il alloit en Flandres pour ſe juſtifier, Ximenés écrivit à Chièvres les déréglemens de cét homme, & le pria s'il avoit l'impudence de vouloir excuſer ſes crimes, qu'au lieu de l'écouter, on le fit punir rigoureuſement.

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. geſt.  
Xim. ibid.*

L'AN  
1516.

Cette fermeté & cezèle pour la justice arrestèrent beaucoup de desordres, & luy acquirent tant d'autorité, qu'il n'y avoit personne qui ne recherchast sa protection & son amitié. Le Comte de Vreña & son fils aîné D. Pedro Giron, pour leur intérêt & pour leur honneur, s'attachèrent au Cardinal. Le Duc d'Escalonne luy faisoit sa cour regulièrement, sollicité par la Duchesse sa femme qui luy redisoit tous les jours qu'on ne pouvoit assez honorer ce Prélat qui ne se confioit qu'en Dieu, & qui ne cherchoit que sa gloire. Le Duc de Béjar & toute la famille d'Astuniga se jetta entre ses bras, & luy demanda instamment sa bien-veillance. L'Almirante se remit dans son devoir, & luy amena même le Comte de Bénévent. Les Comtes d'Andrade & de Lemos, luy asseûroient les Asturies & la Galice, & s'engageoient à le servir contre tous ses Ennemis. Il ne restoit que le Duc de l'Infantade, le Connestable & le Duc d'Albe, qui pour des intérêts particuliers auroient bien voulu abbatre sa puissance, mais ils n'avoient pû que montrer leurs mauvaises intentions, & après beaucoup de bruit, ils n'avoient jamais rien osé entreprendre.

Tout estant ainsi tranquille dans le Royaume, il s'appliqua à réformer plusieurs abus, & à mettre l'ordre dans les finances. Mais afin d'exécuter en repos tous ses desseins, il fit fondre plusieurs canons d'une grosseur extraordinaire, qu'on distribua par son ordre dans trois regions différentes; les uns à

Medina *del campo* au-delà des Montagnes, les autres à Alcala, & les derniers à Malaga, avec les munitions & les Officiers d'artillerie nécessaires, afin-que de quelque costé que vinst la revolte, on trouvast dans le Pays même de-quoy l'arrester & la punir dès le commencement. Après avoir pris cette précaution, il entreprit d'examiner les finances, qu'on avoit fort embrouillées & dissipées dans les dernières années de Ferdinand. Il fit publier un Edit par lequel il estoit ordonné à tous ceux qui avoient eû quelque commission soit Conseillers d'Etat, soit Seigneurs, soit Ambassadeurs, soit Domestiques, de rapporter tous les Actes publics & particuliers, qui concernoient les affaires du Roy, & de les mettre en ordre dans des cassettes, afin - qu'on pust les trouver lors-qu'on en auroit besoin ; ce qui estoit d'une grande utilité.

Il voulut prendre connoissance des Ordres militaires, des revenus, des aumônes, des Commanderies, de la Jurisdiction, du Gouvernement & de tous les droits des grandes Maistrises. Depuis qu'elles avoient esté réunies à la Couronne, chacun avoit attiré à soy ce qu'il avoit pû. Il fit faire cette recherche avec tant de diligence, qu'en trois jours il fut informé de toutes les Régles, Constitutions, Coûtumes, Decrets des trois Ordres, & de tout ce qui concernoit leurs revenus. Les principaux Commandeurs qui avoient sujet de craindre la pénétration du Cardinal, luy représen-

L'AN  
1516.

tèrent leurs privilèges, mais il leur répondit qu'il avoit dessein de reformer les abus & non pas d'abolir leurs exemptions. Ceux de Calatrave & d'Alcantara produisirent des Bulles des Papes, par lesquelles ils prétendoient que leurs Ordres ayant esté instituez, selon la forme de celuy de Cisteaux, il leur estoit défendu de reconnoistre d'autre Supérieur que le Général ou le Grand-Maistre de l'Ordre.

Le Cardinal leur montra que les Papes avoient très-sagement établi, que les Congrégations Religieuses, comme estoit celle de Cisteaux, ne fussent conduites que par des Abbez de leur Institut, parce-qu'un Supérieur étranger & élevé dans d'autres maximes ruinerait leur régularité, au-lieu de la maintenir; mais que rien n'empêchoit que des hommes de guerre nourris dans la Cour ou dans les Armées, ne fussent gouvernez par des Ministres d'Etat; qu'ils n'avoient que le titre de Cisteaux, & que comme ils n'en pratiquoient pas la Règle, ils avoient tort d'en prétendre les privilèges. Il alléguoit aussi que le feu Roy avoit commis l'Archevêque de Grenade pour l'administration des trois grandes Maistrises, & qu'en cette qualité, il avoit présidé à leurs Chapitres: qu'il arrivoit même quelquefois que des Commandeurs de Saint Jaques qui sont sous la Règle de Saint Augustin, commandoient ceux de Calatrave & d'Alcantara, & qu'il n'y avoit que quelques jours que l'Ambassadeur Adrien dans une espèce d'Assemblée

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*s. 15.*

*Sandov. Hist.*  
*de Carlos V.*  
*lib. 2. §. 3.*

blée convoquée tumultuairement, avoit fait élire par la seule volonté du Roy, & sans aucune de leurs formalitez, D. Pedro Nuñez de Gusman Grand Commandeur de Calatrave.

---

L'AN  
1516.

Il continua donc sa recherche avec tant de prudence & de dignité, que tout se fit comme il l'avoit resolu, du consentement même des Chevaliers. Il découvrit des revenus cachez que des particuliers avoient détournez, & il fit revenir par-là au Domaine Royal des sommes très-considérables. Les Ordres estoient anciennement obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats pour défendre les Frontières, & pour faire la guerre aux Infidèles; il leur fit exécuter cet article de leur Institution, & déchargea le Roy d'une assez grande dépense. Il retira deux Villes dépendantes du Grand-Maistre de Calatrave, des mains des Aragonois qui les avoient usurpées. Il créa de nouveaux Administrateurs pour avoir soin des droits du Roy, & déposa tous ceux qui avoient esté ou négligens, ou peu fidèles.

Il ne luy restoit plus qu'un projet le plus délicat & le plus hardy qu'un Ministre püst exécuter en l'absence de son Maistre. C'estoit de retrancher les pensions qui sous les Regnes précédens avoient esté accordées à des Courtisans sans service & sans mérite; de régler les gages des Officiers, qui par faveur ou par nécessité avoient obtenu, en des temps fâcheux, des augmentations excessives, & de rechercher tout ce qui avoit esté

L'AN  
1516.

aliené du Domaine Royal pendant les guerres de Grenade, de Naples & de Navarre. Il balanço quelque temps sur ce qu'il avoit à faire : parce-qu'il prévoyoit qu'il alloit s'attirer la haine presque universelle du Royaume, & que le Roy ne seroit pas aussi touché des avantages qui luy en revien- droient, que les autres le seroient des pertes qu'il leur auroit causées. Il se détermina pourtant à cette suppression par deux raisons, l'une estoit la né- cessité de l'Etat que Ferdinand avoit laissé fort engagé. Il falloit payer beaucoup de Troupes en- tretenuës ; Charles avoit levé des Gens-de-guerre en Allemagne, pour l'accompagner : les Espagnols en avoient fait autant pour le recevoir, parce- qu'il prétendoit passer en Espagne cette même année. Il avoit fallu équiper la Flote, travailler à la fortification de plusieurs Places, mettre des Garnisons dans la Navarre, & faire une infinité d'autres dépenses qui se présentoient tous les jours. Il croyoit pouvoir fournir à tout par la suppres- sion des pensions, qu'il estimoit éteintes par la mort de Ferdinand & d'Isabelle. L'autre raison estoit de pure honnesteté pour le Roy. Car comme ce Prince vivoit dans un Pays éloigné, qu'il n'a- voit aucune connoissance des affaires de Castille, & que les Esprits ne paroïssent pas prévenus pour luy, le Cardinal prétendoit par-là luy donner oc- casion de rétablir ces pensions à son entrée en Es- pagne, & de gagner les Grands par des libéralitez, que ses Prédécesseurs leur avoient faites. Il vou-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

loit bien, à sa consideration, se charger de toute la haine de cette affaire, & luy aquerir, pour ainsi dire, à ses dépens, l'amitié & l'estime de ses Sujets.

Il poursuivit donc son dessein, & pour montrer qu'il n'agissoit que par les motifs du bien public, il traita également les Amis & les Indifférens. Car il osta aux héritiers du Grand-Capitaine, dont il révéroit la mémoire, de grands revenus, dont ils jouïssent par la gratification des Rois, & à Tellez son ami, un droit qu'il tenoit depuis quarante ans sur les Moulins des environs de Seville, se reservant à les dédommager d'ailleurs, ou à leur procurer auprès du Roy la restitution de ce qu'il leur faisoit perdre. On murmura contre luy dans toute l'Espagne, & quelques Historiens de ce temps-là, entre lesquels fut Pierre Martyr, voyant qu'il leur retranchoit leurs pensions, retranchèrent aussi leurs louanges. On n'a pas sçeu précisément s'il avoit pris cette resolution de son chef, ou s'il avoit reçu des ordres secrets de la Cour. Il est certain qu'il estoit naturellement bien-faisant, & qu'il se plaignoit souvent dans ses Lettres, *Qu'on le rendoit odieux aux gens de son País, Qu'on luy donnoit toujours commission d'oster & jamais de donner, & qu'enfin on se servoit de luy comme Dieu se sert du Demon, pour faire du mal, & non pas pour faire du bien;* d'autre costé il avoit toujours eü la pensée d'augmenter les revenus du Roy, il en avoit souvent parlé; & il estoit persuadé

L'AN  
1516.

*Petr. Martyr  
epist. 573.  
lib. 29. epist.  
581. lib. 39.  
&c.*

L'AN  
1516.

que les Souverains quelques revenus qu'ils eussent, ne faisoient jamais rien de grand ni dans la paix ni dans la guerre que par le secours & par le bon ordre de leurs finances. Il avoit souvent proposé au Roy de supprimer toutes les charges de Receveurs tant Généraux que Particuliers, & d'une infinité d'autres Officiers qui chargent plus l'Etat qu'ils ne le servent, & son dessein estoit de ne laisser qu'un Intendant des Finances, chez qui l'on déposast les deniers Royaux pour les nécessitez publiques & impréveuës. Mais on crût apparemment qu'une Charge qui avoit tant de fonctions, ne pouvoit estre exercée que par un grand nombre de personnes, & on ne luy répondit rien là-dessus.

Comme il vit que les richesses de Castille passeroient en Flandres; que les dépenses que le Roy faisoit estoient excessives, & qu'il donnoit indifféremment de grandes sommes à ses Courtisans: il luy écrivit, *Que l'expérience luy apprendroit peut-estre trop tard à ménager ses tresors; qu'il est séant à un Prince de donner même beaucoup, mais qu'il ne faut pas que ce soit sans discernement & sans raison; Qu'il prist garde à qui il se confioit; Que plusieurs s'insinüeroient dans ses bonnes graces pour leur propre intérêt, & non-pas pour son service; Qu'il y en auroit qui seroient bien-aises de l'appauvrir pour le rendre plus timide & plus dépendant, & pour luy vendre plus chèrement les secours qu'il seroit obligé de leur demander; Qu'il fist réflexion que les besoins de l'Etat alloient estre*

*Epist. Ximen.  
ad Carol. Reg.  
apud Alvar.  
Gomez lib. 6.*

grands ; Qu'il estoit étrange que depuis quatre mois qu'il regnoit , il eust presque autant dépensé que les Rois Catholiques en plusieurs années , quoy-qu'ils eussent esté assez magnifiques ; Que s'il avoit des dons à faire , ce devoit estre à de bons & fidèles serviteurs dont il auroit reconnu le Zèle & l'attachement pour sa personne ; Que la Justice devoit estre pour tous les Sujets indifféremment ; mais que la libéralité & les graces ne devoient estre que pour le mérite & pour les services , & qu'enfin trois choses luy avoient toujourns paru très-nécessaires à un Souverain pour l'honneur & pour l'affermissement de son Regne , la première de faire droit à chacun de quelque condition qu'il fust , la seconde de recompenser la valeur & les services des Gens-de-guerre ; & la troisième , qu'il estimoit de très-grande conséquence , de ne point dissiper ses finances , & de mettre à part les épargnes de de son revenu pour entreprendre , selon l'occasion , de grandes choses.

Le soin qu'il prenoit de policer ainsi l'Espagne , n'interrompit pas le dessein qu'il avoit toujourns eû de porter la guerre en Afrique , & il fit voir autant de constance & de fermeté dans le malheur qui arriva , qu'il avoit montré de modération dans la Victoire qu'il avoit autrefois remportée. La Ville d'Alger , que quelques-uns ont prise pour l'ancienne Cirta demeure Royale de Juba & de Siphax , estoit depuis quelques années tributaire du Roy d'Espagne , sans qu'on se fust apperceû qu'il y eust aucune apparence de révolte , lors-qu'Horuc de Mitilene fameux Corsaire , surnommé Barbe-

---

L'AN  
1516.

L'AN

1516.

*Sandoval. hist.  
del Emp. Car-  
los V. lib. 2.  
§. 28.*

*Petr. Martyr  
epist. 574. lib.  
19.*

rouffe, assisté d'Harédin son frere, fit des courses sur les Costes d'Espagne & entreprit de chasser les Chrétiens des Places qu'ils avoient conquises en Afrique. Il assiégea la Ville de Bugie, & y fit donner plusieurs assauts; mais se voyant vigoureuusement repoussé, & ayant eû un bras emporté dans une attaque; il fut obligé de lever le siège. Cét accident ne luy fit pas perdre courage, & redoubla plûtoft la haine qu'il avoit contre les Chrétiens; il résolut de se rendre Maistre d'Alger de gré ou de force; les *Morabites* qui sont des Hermites & des Religieux Maures le servirent utilement, en persuadant d'abord au Peuple qu'il n'étoit pas permis à des fidèles Mahométans d'obéir, & encore-moins de payer tribut aux Chrétiens. Ils ajoûtoient qu'Horuc estoit le seul homme capable de les tirer de cette servitude; Qu'on connoissoit assez sa hardiesse & son zèle pour sa Religion; Que les conjonctures ne pouvoient estre plus favorables; Que Ferdinand venoit de mourir, & que le Cardinal Ximenés n'estoit plus à craindre comme autrefois, parce-qu'il estoit cassé de vieillesse & accablé d'affaires, & qu'il ne luy restoit ni des forces, ni du loisir pour des expéditions d'Afrique. Ces discours touchèrent la Populace: On chassa Sélim qui gouvernoit, & l'on appella Horuc dans la Ville pour le mettre en sa place.

Celuy-cy se voyant Maistre d'un Port de Mer, & d'une Ville des plus célèbres de la Mauritanie, songea non-seulement à inquiéter les Espagnols,

mais encore à détrôner plusieurs petits Souverains du País, pour réduire toute l'Afrique à l'obéissance des Turcs, par le secours desquels il estoit devenu Roy, de simple Pyrate qu'il avoit esté. Un des premiers qu'il attaqua, fut le Roy de Tunis, qu'il prit & qu'il fit mourir cruellement. Son Neveu qui luy succeda, se trouva si pressé par les courses continüelles qu'Horuc faisoit sur ses Terres, qu'il appréhenda de tomber entre ses mains, & prit le party de se réfugier en Espagne. Il alla trouver le Cardinal, & le supplia de luy accorder sa protection contre leur Ennemi commun, luy disant que l'amitié qu'il avoit eüe pour les Espagnols luy avoit attiré tous ces malheurs, & qu'il avoit mieux aimé suivre l'exemple de ses Ancêtres, qui avoient honoré le Roy d'Espagne, que de faire aucune alliance avec un Pyrate. Le Cardinal luy répondit fort honnestement qu'il l'assisteroit, & que tant qu'il auroit du pouvoir en Espagne, personne ne se repentiroit d'avoir esté fidèle au Roy son Maistre.

Aussi-tost il donna ordre qu'on levast des Troupes partout le Royaume, & fit préparer la Flote pour les porter en Afrique, résolu de déposséder Barberouffe des Etats qu'il avoit usurpez, & de le chasser loin du voisinage d'Espagne, comme un Ennemi dangereux. Il jeta les yeux sur Fernand Andrade, pour luy donner le commandement de cette Armée, mais ce Capitaine s'excusa sur ce que ce n'estoient que des nouvelles levées, qui ne

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

L'AN  
1516.

ſçavoient pas la guerre, & qui ne feroient pas honneur à un Général. Ximenés qui n'aimoit pas à eſtre refusé, ne luy en parla pas davantage, & nomma pour Chef de cette expédition D. Diégo Véra Grand-Maître de l'Artillerie, dont il avoit reconnu l'eſprit & la valeur dans la Conqueſte d'Oran. Il luy ordonna d'aguerrir un peu les Troupes, & d'aller aſſiéger Alger. Ce choix ne fut pas fort approuvé, & l'on crut que piqué du refus d'Andrade, il avoit choiſi ſans réflexion un homme brave à la vérité, mais arrogant, & qui devoit plus à ſa fortune, qu'à ſa conduite. Véra s'embarqua avec près de dix-mille hommes, & aborda vers la fin de Septembre ſur le rivage d'Alger. Les Maures qui eſtoient informez de ce deſſein, avoient demandé du ſecours à tous leurs voiſins; on avoit fait entrer dans la Place beaucoup de Cavalerie Numide, & Barberouſſe avec ſix-cens Archers Turcs qu'il avoit amenez d'Asie pour ſa Garde, paroiſſoit ſur les remparts, & encourageoit ſon monde à ſe bien défendre.

Véra ayant veû quelque ardeur dans les Troupes, qui venoit plûtoſt de l'eſpérance du butin, que du deſir de combattre, diviſa ſon Armée en quatre Corps, croyant que les Officiers auroient moins de peine à les faire agir, & que les Algériens ne ſouſtiendroient pas aiſément quatre attaques à la fois. Quelques Colonels luy repréſentèrent qu'il ne pouvoit rien faire de plus pernicieux, que de partager ainſi les Troupes, & que la force de l'Armée

mée

mée consistoit à estre unie, sur-tout dans les approches d'une Ville, dont on sçavoit que les assiégez estoient presque en aussi grand nombre que les assiégeans. Le Général ne voulut pas écouter leurs raisons, les autres s'obstinèrent à luy faire des remontrances, cependant il fallut suivre cet ordre. Les Maures laissèrent les portes de la Ville ouvertes, soit qu'ils eussent semé des pointes de fer dans les ruës, selon quelques-uns, soit qu'ils eussent fait des fosses de tous costez couvertes de petites branches ou de roseaux avec une couche de terre par-dessus, selon les autres. Les Espagnols se défièrent de leurs artifices, & s'avancèrent d'abord avec beaucoup de résolution pour escalader les murailles; mais ils furent repoussez, & plusieurs ayant esté pris & pendus aux creneaux, tout le reste fut effrayé.

Barberouffe qui sçavoit parfaitement la guerre, s'aperçut bien-tost de l'imprudence de Véra & dans une sortie générale qu'il fit, donnant sur l'armée Espagnole avec les Turcs & ses Numides, la défit entièrement. Véra se sauva, comme il put, avec son fils, & demeura tout ce jour-là caché dans le creux d'un rocher. Lors-qu'il revint en Espagne, les Peuples le traitèrent avec mépris, & les Enfans alloient après luy, chantant, *Qu'avec les deux bras, il n'avoit pû battre Barberouffe qui n'en avoit qu'un.* Le Cardinal reçût cette nouvelle après soupé, comme il s'entretenoit de quelques matières Théologiques. Il avoit accoustumé d'agiter tous les jours

L'AN  
1516.

quelque point de religion, ou quelque difficulté de l'Écriture, avec les Religieux, & les Docteurs qu'il avoit auprès de luy, & c'estoit-là le seul divertissement qu'il prenoit pour se délasser des travaux de la journée. On luy vint dire qu'un Courrier d'Afrique estoit à la porte, il commanda qu'on le fist entrer, & sans luy faire aucune question, il prit le paquet, leût les lettres, & dit aux assistans, *On me mande que nostre Armée a esté battüe & défaite en Afrique, l'Espagne n'y perd pas beaucoup, elle est purgée d'un grand nombre de débauchez & de faineans,* puis il reprit son discours à l'endroit où il l'avoit interrompu, chacun admirant la présence & la force de son Esprit.

Ses Ennemis ne perdirent pas cette occasion de blâmer sa conduite, & d'imputer cet événement à sa précipitation, & au mauvais choix qu'il avoit fait du Général. Ils en écrivirent au Roy en ces termes-là; mais le Cardinal luy manda que la perte n'alloit pas à plus de mille hommes, que les événements de la guerre estoient incertains, que Véra s'estoit mal conduit, & qu'il espéroit bientôt faire payer chèrement à ces Barbares l'avantage qu'ils venoient de remporter. Cependant on voit par la réponse que luy fit Leon X. qu'il avoit esté plus touché de ce malheur qu'il ne l'avoit fait paroistre. Ce Pontife l'asseûre qu'il a esté affligé aussi-bien que luy de la défaite de son Armée devant Alger, qu'il se console pourtant d'apprendre que son zèle & son courage ne sont pas ral-

*Fernandès de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

*Epist. Leonis  
apud Petr.  
Bembum, lib.  
13. num. 29.*

lentis par la mauvaise fortune. Il l'exhorte à lever d'autres Troupes pour la défense du nom Chrétien, & à employer contre les Infidèles, son grand cœur, & cette autorité suprême que luy donne le Roy Catholique, en un temps principalement où le Grand Seigneur enflé de la Victoire qu'il vient de remporter sur le Soldan d'Egypte, ne manquera pas d'assembler toutes ses forces maritimes contre les Chrétiens. Enfin Sa Sainteté luy écrit comme aux Rois & aux autres Souverains de la Chrétienté, persuadée que l'Affaire qu'elle luy recommande, dépend de sa resolution & de son credit.

Ce fut en ce même temps que le Cardinal Ximenés irrité contre les Génois, fit publier un Edit par lequel il enjoignit à tous les Marchands de Gènes qui trafiquoient en Espagne, de sortir du Royaume en peu de jours, qu'autrement tous leurs effets seroient saisis & confisquez, & eux-mêmes arrestez & punis de mort. Dom Juan Rioz fut l'occasion d'une si sévère Ordonnance. Cét homme estoit né à Toléde de parens pauvres & presque inconnus, mais il s'estoit distingué par sa valeur & par sa prudence en plusieurs guerres. Il avoit armé une Galère à ses dépens pour aller en course; & il est certain qu'il avoit fait de grandes prises. Les Génois se plaignoient qu'il arrestoit leurs Bâtimens & leurs marchandises, & qu'il leur caufoit de grands dommages. Ils se résolurent de l'attaquer à la première rencontre & de se vanger de

---

L'AN  
1516.

*Petr. Martyr  
epist. 577.  
lib. 29.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

L'AN

1516.

luy avec éclat. Il avoit suivi Diégo Véra en Afrique, ce qui les obligea d'attendre son retour & de remettre le coup, au temps qu'il seroit séparé de la Flote. Cependant trois Vaisseaux marchands de Gènes arrivèrent dans le Port de Cartagène pour charger des laines, dont le trafic fait une des principales richesses d'Espagne. Ils estoient accompagnez de trois Vaisseaux de Guerre bien armez, qui faisoient semblant de les escorter, & qui avoient des ordres secrets de la République de chercher Rioz, de le combattre, & de le châtier s'il tomboit entre leurs mains. Ils estoient à l'ancre attendant une conjoncture favorable pour exécuter leur commission, lors-qu'une partie de la Flote d'Espagne arriva tout-d'un-coup dans le Port, commandée par Bérengüel, un des principaux Seigneurs de Catalogne, qui par sa noblesse & par les services de son Pere, avoit mérité d'estre élevé dans les emplois, mais qui estoit d'une humeur bizarre, & qui passoit pour n'avoir pas, dans le péril, toute la fermeté d'un homme de guerre. Rioz s'estoit joint à luy, & les Génois ayant reconnu sa Galère, députèrent deux Officiers à la Capitane, pour demander qu'on leur livrast ce Corsaire, parce-qu'il y avoit un Traité entre la République & le Roy d'Espagne, qui portoit que tout Ennemi de l'une ou de l'autre de deux Nations, seroit attaqué & puni conjointement par toutes les deux.

Bérengüel se mocqua de la députation & des députez, & les Génois indignez du peu de gard

qu'on avoit eû à leurs prières, tirèrent sur la Galère de Rioz, & l'endommagèrent si fort avec leur Canon, qu'elle fut percée de tous costez. Bérengüel piqué de cet insulte, prit un parti extraordinaire; il laissa là les Vaisseaux de guerre contre lesquels il falloit combattre, & fit foudroyer les Vaisseaux marchands de toute son artillerie. Pour luy, il descendit à terre & se retira dans la Ville, dés-qu'il vit que le Combat alloit commencer. Les Génois se voyant ainsi battus sans raison, mirent en mer leurs trois Chalouppes, deux pièces de Canon sur chacune, & firent si grand feu sur les Espagnols, que de quatre Galères qu'ils avoient, il y en eût en peu de temps une hors de défense, & une autre coulée à fond. Bérengüel cependant crioit dans Cartagéne qu'il ne falloit pas souffrir cet affront, & faisoit pointer le Canon de la Ville contre les Vaisseaux de Génes, qui s'estant joints ensemble résolurent de se défendre. Le Combat s'échauffa: on tiroit de part & d'autre sans ordre & sans précaution, comme il arrive dans ces occasions tumultueuses; les Clochers & les toits des maisons furent abbatus, & Barberouffe luy-même n'auroit pû faire un plus grand ravage dans cette misérable Ville. La nuit qui survint termina le Combat, après beaucoup de perte & de dommage des deux Partis.

Le Cardinal fut extrêmement offensé de ce procédé, qu'il regarda comme une infraction des Traitez, comme un mépris de la Majesté Royale,

L'AN  
1516.

& comme un affront fait à sa Régence; & fit publier contre les Génois l'Edit dont nous avons parlé. Pour Berengüel, il ne put le souffrir depuis ce temps-là; il voulut même le casser, & donner sa place à Jean Velasco fils du Connestable; mais toute la Cour de Flandres s'intéressa si fort pour luy, que non-seulement il fut rétabli, mais encore il toucha quatre-mille écus dor, pour le dédommagement des pertes qu'il pouvoit avoir faites. Ximenés écrivit au Roy, *Que s'il vouloit estre bien servi, il ne devoit jamais souffrir des lâches dans des emplois importans; que Sa Majesté avoit fait arrêter des criminels d'Etat en Flandres, qui ne l'estoient pas tant que celuy-cy, & qu'il s'étonnoit qu'on eust donné des récompenses à un Homme qu'il falloit punir.* Mais on n'écouta pas ces raisons, & Bérenüel ayant pris à quelque temps de-là quatre Vaisseaux Corfaires, après un long & rude Combat, & réparé par cette victoire la faute qu'il avoit faite, fut maintenu dans sa Charge.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

Les Génois touchez de la confiscation de leurs biens, & de l'interruption de leur Commerce, envoyèrent une Ambassade aux Pais-bas, pour supplier le Roy Catholique de casser l'Edit que Ximenés avoit fait contr'eux, & luy dirent, qu'encore qu'on eût donné aux Capitaines de leurs Vaisseaux un juste sujet de se plaindre, la République toutefois par le respect qu'elle avoit pour Sa Majesté, auroit souhaité qu'ils eussent dissimulé l'injure qu'on leur faisoit, plutôt que de donner

occasion à une rupture ; Que le Sénat avoit d'abord déclaré les Commandans, criminels d'Etat, & condamné les autres Officiers à de grandes peines, quand ils seroient revenus en leur pais ; mais que Dieu avoit pris soin luy-même de les punir ; Que ces Vaisseaux & ceux qui les montoient , battus d'une tempeste imprévue, avoient péri dans le Port même de Villefranche-de-Nice , & que la République n'avoit regretté autre chose dans cette perte , sinon que le naufrage les eust dérobez au supplice qui leur estoit préparé pour servir d'exemple à la postérité. Le Roy fut satisfait de ce discours , & leur promit de faire révoquer l'Edit. Il en écrivit au Cardinal , qui luy répondit qu'il ne falloit pas si légèrement pardonner à ceux qui violoient la religion des Traitez & la Majesté des Rois, & qu'il y avoit encore d'autres raisons de tenir les biens des Génois en sequestre.

Ces raisons estoient que le Comte Navarre, qui avoit esté pris par les François à la bataille de Ravenne, & negligé par les Espagnols s'estoit engagé au service de la France, & se dispoit à partir de Marseille avec seize Vaisseaux qu'on croyoit armez contre la Sicile. On sçavoit que la Flote de Génes s'estoit jointe à la Flote de France, & l'on soupçonnoit qu'il n'y eust quelque dessein sur Palerme. D'ailleurs les Espions du Cardinal luy donnoient avis qu'il abordoit à Barcelonne, & dans tous les Ports des environs grand nombre de François & de Génois, qui sous pré-

L'AN  
1516.

texte de débiter ou d'acheter des marchandises, alloient par toute l'Espagne, & envoioient souvent des Courriers en France; ce qui faisoit soupçonner qu'ils avoient quelque dessein sur Naples.

On avoit même intercepté des Lettres de Gènes, qui donnoient ordre au Commandant de leur Flote de se tenir prest à faire voile vers la Sicile, & que rien ne luy manqueroit. Le Cardinal concluoit de-là qu'il falloit retenir les effets des Marchands de Gènes jusqu'à ce qu'on vist un peu clair dans leurs intentions, parce-que la crainte de perdre leurs biens les empêcheroit de se déclarer contre l'Espagne, & que s'ils estoient assez hardis pour l'entreprendre, on leur feroit la guerre à leurs dépens. Il envoya à Gènes des Residens fidèles & intelligens pour découvrir les démarches & les desseins de la Republique. On leur fit des honneurs extraordinaires, & on les assêura qu'il ne se feroit de ce costé-là aucune entreprise sur le Royaume de Naples. Navarre luy-même leur envoya secrètement un Prestre de ses Amis, pour les prier de dire au Cardinal Ximenés, *Que la nécessité où on l'avoit réduit de renoncer à son País, ne luy faisoit pas oublier le profond respect qu'il avoit toûjours eû pour sa Personne; Qu'il pardonnoit à la Fortune tous les déplaisirs qu'elle luy avoit causez, si elle luy laissoit quelque part dans l'estime, ou du-moins dans la pitié d'un si grand Homme; Qu'au reste l'Armement qu'il faisoit ne regardoit que les Ennemis de la Religion; Que les guerres contre les Chrétiens luy avoient toûjours esté fatales,*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

*fatales, & qu'il n'avoit jamais esté plus heureux que lors - qu'il avoit combattu sous luy dans l'Afrique.* Sur ces asseûrances il fit restituer les biens des Génois, & leur commerce fut rétabli comme auparavant.

---

L'AN  
1516.

Le Duc de Najare receût alors un ordre du Roy de faire passer en Italie toute la Cavalerie qu'il avoit dans la Navarre dont il estoit Vice - Roy ; parce-que l'Empereur Maximilien avoit resolu de faire le siège de Bresse, & d'empêcher les progrès des François, qui estoient déjà Maistres de toute cette contrée qui est entre Milan & Boulogne. Le Cardinal manda au Vice-Roy d'exécuter promptement l'ordre qu'il avoit receû, & dépêcha en diligence un Courrier en Flandres pour représenter au Roy que le siège de Bresse auroit de grandes difficultez, & ne seroit pas d'une grande conséquence, qu'il falloit aller droit à Milan dont la conquête ne coûteroit guères davantage, & mettroit le Vainqueur en possession de toute l'opulence d'Italie ; Qu'au-cas que les François employassent toutes leurs forces contre Naples, il s'offroit, si Sa Majesté le jugeoit à-propos, d'assembler ses Milices, & de les faire entrer en France. Il luy donnoit ensuite plusieurs avis importans ; Qu'on ne traitoit pas assez-bien quelques Seigneurs Napolitains, qui estoient à sa Cour pour leurs affaires particulières ; Qu'on devoit les combler de toutes sortes d'honnestetez, & les renvoyer contents en leurs Pays, parce-que cette Nation est très-sensible &

*Pet. Martyr  
epist. 572.  
lib. 29.*

L'AN  
1516.

très-délicate sur l'honneur ; Qu'il falloit à quelque prix que ce fust, fatisfaire les Troupes d'Italie, & que les choses estoient dans une telle situation, qu'il vaudroit mieux que la Maison du Roy ne fust pas payée ; Qu'il estoit nécessaire de gagner l'esprit du Pape qui sembloit pancher du costé de la France ; & qu'il luy avoit écrit depuis peu ses sentimens avec beaucoup de liberté.

Il conseilla sur-tout au Roy de bien choisir les Ambassadeurs qu'il envoyoit à Rome, parce-qu'ils y estoient puissans à-cause du grand nombre d'Espagnols qui s'y trouvoient ordinairement, & qu'ils estoient chargez de la négociation la plus fine & la plus importante de l'Etat ; mais il l'avertissoit aussi de prendre garde aux Ambassadeurs que Rome luy envoyoit, parce-que la tranquillité du Royaume dépendoit souvent des Dépêches qu'ils écrivoient au Pape ; & que leur inconsideration ou leur fierté avoient quelquefois causé de grands desordres. Ce fut pour cette raison qu'il empêcha Laurent Pucci Neveu du Cardinal de ce nom, de venir en Espagne en qualité de Nonce Apostolique, parce-qu'il avoit appris des Agens qu'il tenoit à la Cour de Rome, que le Neveu estoit un homme léger & inégal, & que l'Oncle estoit présomptueux & avare.

*Alvar Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

Pendant-qu'il estoit ainsi occupé à régler les affaires étrangères, il ne laissoit pas de maintenir la discipline au-dedans. Il y avoit alors en Espagne grand nombre de Juifs qui avoient esté ba-

ptifez, & qui faisoient profession publique de la créance de Jesus-Christ; mais ils estoient la plupart convertis par des considérations humaines. On en citoit tous les jours quelques-uns au Tribunal de l'Inquisition, accusez de prophanation & d'impiété. Comme cette justice de Religion s'exerce sans déclarer le délateur ni les témoins, ils demandoient qu'on agist contr'eux par les voyes ordinaires, qu'on leur produisist les témoins, & qu'on leur confrontast les délateurs. Ils offroient pour cela quatre-vingt-mille écus d'or au Roy, & le bruit couroit que les Ministres de Flandres avoient trouvé la proposition raisonnable.

Ceux de la Province de Catalogne faisoient des poursuites auprès du Pape pour obtenir la même grace; & parce-qu'ils estoient résolus de ne point épargner l'argent, ils en feroient probablement venus-à-bout, si le Cardinal Pucci, qui vouloit paroistre Partisan des Espagnols, ne les en eust fait avertir. Ximenés arresta l'affaire par son credit & par ses remontrances. Il écrivit même au Roy que les Loix & les Régles de ce Tribunal avoient esté faites par ses Prédecesseurs après beaucoup de reflexion & de conseil, & qu'il le supplioit de n'y rien changer. Il luy mettoit devant les yeux l'exemple de Ferdinand son Ayeul, qui dans une extrême besoin d'argent pour achever la guerre de Navarre, refusa six-cens-mille écus d'or qu'on estoit prest à luy compter, & préférant le culte & l'observance de la religion, aux richesses,

*Epist. Ximen.  
ad Carol. apud  
Alv. Gomez.*

L'AN  
1516.

voulut que les Loix de cette Jurisdiction demeurassent entières & inviolables. Enfin il luy persuada que ses Ancestres, après avoir éprouvé tous les moyens de conserver la Religion, n'en avoient pas trouvé de meilleur, & luy fit voir si clairement la méchanceté de ces gens-là, qui n'ont ni loy ni pieté dans le cœur, & le peu de seûreté qu'il y auroit pour des témoins s'ils estoient connus; que le Roy suivit son conseil, & conserva les formes & l'autorité de l'Inquisition.

Ce fut en ce temps que le Cardinal Carvajal demanda à rentrer dans son Evêché de Sigüença. Il s'estoit rendu chef d'une ligue contre le Pape Jule II. qui l'avoit chassé du Sacré Collège, après l'avoir privé de ses Bénéfices, & il menoit depuis ce temps-là une vie triste & obscure dans une maison de campagne. Enfin par la bonté du Pape Leon & par la faveur du Roy très-Chrétien, il venoit d'être remis au nombre des Cardinaux, & prétendoit qu'il devoit par conséquent estre rétabli dans son Siège Episcopal. Frédéric de Portugal y avoit esté mis en sa place par la nomination de Ferdinand & par les Bulles du Saint Pere. Il estoit d'une Maison illustre, qui sortoit des Rois d'Aragon; & quoyque le Roy & Ximenés luy fussent contraires, il avoit de si grandes liaisons avec les principaux Seigneurs de Castille, qu'il croyoit pouvoir se soutenir par son credit & par ses Amis. Il se forma deux factions dans le Diocése: les uns tenoient pour Caryajal, & les autres pour Frédéric, & les

*Garib. hist. de  
Esp. l. 20.  
c. 18.*

*Marian. hist.  
Hisp. lib. 30.  
c. 20.*

haines croissant insensiblement par les fréquentes contestations, on en vint aux querelles & bientôt aux mains.

---

L'AN  
1516.

La ville d'Almazan entr'autres se trouva si divisée sur ce sujet, que les Habitans prirent les armes & s'échauffèrent cruellement. Le Conseil Royal fut obligé d'y envoyer un Commissaire pour informer & pour punir selon les Loix les plus coupables. Cét homme ravi de se voir le maistre d'une populace effrayée, faisoit pendre sans pitié & sans discernement les Artisans, & les Bourgeois qu'on accusoit. Le Comte de Montagud à qui la Ville appartenoit, eût recours au Conseil, & se plaignit de l'inhumanité & de la folie de ce Juge; & comme il voyoit qu'il ne pouvoit l'adoucir par ses remontrances, & qu'on ne se mettoit pas en peine de l'arrester, il le chassa d'Almazan de son autorité privée. Le Conseil & Adrien d'Utrecht, voulurent accuser le Comte & décréter contre luy, comme s'il eust esté criminel de leze-Majesté: mais Ximenés ne le permit pas, & déclara que puis-qu'il s'estoit plaint au Conseil & qu'on ne luy avoit fait aucune justice, il avoit usé de son droit. Peu de temps après le différend de Carvajal & de Frédéric fut terminé; car l'Evêché de Placentia ayant vaqué par la mort de Dom Guttière de Toléde, on le donna à Carvajal, & Frédéric retint celuy de Sigüença.

Tout estant ainsi apaisé, il songea à régler les Villes & les Provinces & à leur donner des Gou-

L'AN  
1516.

verneurs capables de les tenir dans l'obéissance. Le feu Roy, dans un temps, où sa puissance estoit chancelante, & où la Noblesse estoit unie pour le releguer en Aragon, avoit eû cette politique de ne mettre dans les Gouvernemens que des hommes sans naissance & sans appuy, dont il dispoit à sa fantaisie. Ces Charges n'estoient presque plus honorables, & les personnes tant soit peu distinguées avoient honte de les demander. Ximenés crût qu'il falloit remettre l'ancienne Coûtume des Rois, & choisit dans le Corps de la Noblesse, des hommes sages & accreditez pour ces emplois, persuadé, comme il disoit, *Que la naissance & la grandeur imprimant du respect aux Peuples, & que l'éducation & la gloire donnent aux gens de qualité des principes d'honneur & de fidélité, que les autres n'ont pas ordinairement.* Il n'y eût point de Maison considérable en Espagne, qui ne se trouvast élevée en dignité, par la faveur de Ximenés; car il dispoit absolument des Gouvernemens & des Charges, par une espèce de Traité qu'il avoit fait avec le Roy même, dont il est nécessaire de rapporter icy l'occasion.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 18.*

Après la mort de Ferdinand, Chièvres & les autres Courtisans du Roy Charles, furent bien-aisés de maintenir le Cardinal dans sa Régence, parce que sa capacité & sa probité leur estoient connues: mais comme c'estoit un homme entreprenant, & qui s'autorisoit assez de luy-même, ils ne voulurent luy donner qu'un pouvoir fort li-

mité, de-peur qu'il ne s'en prévalust s'il estoit plus absolu, ne doutant pas d'ailleurs qu'il n'étendist ce peu qu'on luy en donnoit, quand il seroit nécessaire pour le bien public, ou pour sa propre gloire. Cette politique avoit ses raisons, mais elle fut sujette à de grands inconveniens dans la suite. Les Grands du Royaume s'estant apperceûs de ce défaut de pouvoir, luy reprochoient souvent qu'il sortoit des bornes de sa commission, & se servoient de ce pretexte pour se soulever contre la Régence. Il falloit leur cacher sa foiblesse ou leur faire croire qu'on estoit avoué de la Cour, & se soutenir tantost par fierté, tantost par adresse.

Ces rencontres estoient si fréquentes, qu'enfin il résolut d'envoyer en Flandres un de ses Agens, pour demander au Roy des Lettres signées & scellées dans toutes les formes, qui confirmassent sa Régence, & qui luy donnassent un droit absolu de disposer des Magistratures, des Gouvernemens des Provinces, des Places du Conseil d'Etat, des Charges de Judicature, des Emplois des Gens-de-guerre, de la dispensation des Finances. Il choisit pour cette Négotiation Lopés Ayala, le fit venir & le chargea de plusieurs affaires, sans luy parler de celle-cy, qui estoit le sujet du voyage. Il en usoit ainsi prudemment; car si les Espagnols eussent pû pénétrer ce secret, outre-qu'ils auroient crû qu'il se défioit des ses forces, ils auroient député de leur costé à la Cour de Bruxelles, pour traverser sa prétention. Il laissa donc partir Ayala,

L'AN  
1516.

& luy dépêcha le jour d'après un Courrier avec son instruction, & une Lettre qui luy recomman-  
doit le secret & la diligence.

Il luy ordonne de remonter au Roy, que s'il n'a une commission authentique & générale, il ne peut rien faire pour le bien public, sans trouver des contradictions & des obstacles très-difficiles à surmonter; Qu'il en usera sobrement, & seulement dans des occasions pressantes; Que jusques-là il n'avoit rien fait par autorité, mais par crainte; & s'il osoit le dire ainsi, par violence; Et qu'enfin si on ne le satisfaisoit sur ce point, il prendroit le party de se retirer dans son Diocèse, & de remettre à Sa Majesté une Régence tumultueuse & mal-appuyée. Il finit sa Lettre par ces

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

*Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card. Xim.*

*Je crains que la demande que vous allez faire de ma part, ne paroisse trop ambitieuse aux Courtisans & au Prince même. Dieu qui voit les cœurs, m'est témoin que j'ay long-temps balancé si je la ferois; car je ne hay rien tant que ce qui sent le faste & l'ambition, encore qu'il soit nécessaire pour les affaires publiques. Mais que faire? la Providence divine qui m'a appelé au Gouvernement, l'obéissance que je dois faire rendre au Roy, le repos de l'Etat que je suis obligé de procurer, m'ont forcé à faire cette démarche.*

La Requeste de Ximenés ne fut pas d'abord trop bien reçeüe à la Cour; toutefois, après avoir bien examiné l'affaire, on conclut qu'il ne falloit pas fâcher un Ministre dont on ne pouvoit se passer, & qui après tout, travailloit depuis long-

long-temps pour la gloire de la Monarchie, sans avoir jamais donné sujet de soupçonner sa fidélité. On convint donc avec luy, on luy accorda ce qu'il fouhaittoit. Le Roy se réferva la disposition des Evêchez, des Commanderies, des Bénéfices, des Ordres militaires, & du revenu du Domaine Royal, & luy laissa la disposition de tout le reste. Ce fut alors qu'il eût le plaisir qu'il avoit tant désiré, de distribuer des graces, & d'élever les Gens-de-mérite. Il mit dans le Conseil des personnes graves & d'une vertu éprouvée; il avança tous les Officiers qui avoient fait de belles actions dans les Guerres; il établit dans les Gouvernemens toute la fleur de la Noblesse, & s'attacha par des bienfaits tous ceux qu'il jugea dignes de récompenses, & capables de servir l'Etat.

Quoy-qu'il ne donnast pas les Dignitez Ecclésiastiques, il les obtint pour des personnes qui les méritoient, encore-que d'ailleurs il n'eust pas trop de sujet de s'en loier. L'Evêque de Tortose qui estoit grand Inquisiteur d'Aragon, estant mort, il écrivit au Roy en faveur du Doyen de Louvain son Collegue, & recommanda à ses A-gens de solliciter Sa Majesté de luy donner l'Evêché & l'Office de l'Inquisition, qui estoient vacans, parce-que c'estoit un homme sçavant, sincère, desintéressé, qui n'ayant aucune liaison avec les gens du pays, seroit plus propre à accommoder leurs différens, & qu'Adrien estant le Chef de l'Inquisition d'Aragon, & luy de celle de Cas-

---

L'AN  
1516.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 6.*

---

L'AN  
1516.

*Petr. Martyr  
Epist. 576.  
lib. 29.*

tille, la Religion seroit maintenüe dans sa pureté. Le Roy ne répondit rien sur l'Office d'Inquisiteur, mais il accorda l'Evêché à ce Docteur, qui luy servit comme de degré pour arriver au Chapeau, & peu de temps après au Souverain Pontificat.

Ce fut aussi à sa prière que Mota fut fait Evêque de Badajox, après toutes les aventures qui luy estoient arrivées. Il estoit né à Burgos de parens pauvres & d'une condition médiocre. Il s'avança dans l'étude des Lettres humaines & divines, & devint très-habile Théologien; & comme il avoit outre le fond du sçavoir & de l'esprit, beaucoup de grace & de talens extérieurs, il s'adonna à la Prédication, & y réussit en sorte, que l'Archiduc Philippe, après l'avoir ouï, le prit pour son Prédicateur. Ce Prince le traittoit avec beaucoup de distinction, & se plaisoit à s'entretenir familièrement avec luy, tant parce-qu'il estoit d'une conversation très-agréable, qu'à-cause qu'il parloit la Langue Castillanne avec beaucoup d'élégance & de politesse. Les Rois Ferdinand & Isabelle le regardoient comme un homme sage, capable de donner de bons conseils à leur Gendre, & songoient à l'élever dans les Dignitez Ecclésiastiques. Mais Isabelle estant morte, & les différens dont nous avons parlé estant survenus au sujet du Gouvernement, Mota entra dans les intrigues de la Cour, & se rendit plus agréable à son Maistre en luy conseillant de re-

gner seul dans la Castille , & de renvoyer son Beau-pere en Aragon. Il espéroit par-là que sa fortune seroit plus seûre ; mais Dieu permit que ce Prince , en qui il avoit fondé ses espérances, mourut peu de temps après , sans luy laisser autre chose que le déplaisir de sa mort.

---

L'AN  
1516.

Ferdinand ayant repris l'administration du Royaume, Mota se vit sans appuy & sans ressource, entre les mains d'un Roy qui dissimuloit les offenses, mais qui ne les pardonnoit pas. Il luy estoit fâcheux de se retirer, parce-qu'il n'avoit point de bien, & que ses talens mêmes seroient inutiles hors de son pais; il n'estoit pas seûr aussi de demeurer exposé au ressentiment du Roy Catholique. Il se joignit aux Seigneurs qui sollicitoient l'Empereur Maximilien à venir gouverner l'Espagne, & fit quelques Ecrits pour prouver que la Régence luy appartenoit par les Loix du Royaume, & qu'il estoit de son honneur de ne pas laisser perdre un droit aquis. Mais comme l'Empereur estoit naturellement lent & irrésolu, tout le Party fut d'avis d'envoyer Mota aux Pays-bas pour négocier avec Chievres, & pour aller même vers l'Empereur, afin de l'émouvoir, si on le jugeoit nécessaire. On luy donna pour cet effet des Lettres pour l'Archiduc & pour ses Ministres, & tous les Grands de Castille écrivirent aussi à Maximilien.

*Alvar. Gomez,  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

Quoy-que cette intrigue fust conduite secretement, tant de monde y avoit part, que Ferdinand fut averti de plusieurs endroits, des mesures

L'AN  
1516.

qu'on prenoit contre luy, des Lettres qu'on avoit écrites, & du jour marqué pour le départ de Mota qui les portoit. Il délibéra s'il le feroit arrester ; mais il crût que sa prison feroit trop d'éclat, & conclut qu'il falloit le laisser sortir d'Espagne où il estoit en grande considération, & luy oster les moyens de nuire, quand il seroit arrivé en Flandres. Il appella le Connestable de Castille, qui avoit épousé une de ses Filles naturelles, & luy commanda d'aller en diligence à Burgos, avant que Mota en fust parti, & de luy faire enlever, sans qu'il s'en apperceust, les Lettres dont il estoit chargé. Le Connestable le fit observer par des gens officieux en apparence, qui s'introduisirent auprès de luy, & sous prétexte de luy aider à faire ses paquets, prirent les Lettres & mirent en leur place, des papiers pliez à peu près de même.

Mota partit sans avoir aucun soupçon du tour qu'on venoit de luy faire, & ne fut pas plûtoft arrivé à la Cour de l'Archiduc, où il estoit attendu, que la plupart des Courtisans accoururent pour s'informer de l'état des affaires d'Espagne. Il les assêura que toute la Noblesse estoit presté à se déclarer pour l'Empereur contre Ferdinand, & qu'il apportoit des Lettres de tous les Grands de Castille. Mais lors-qu'il voulut les produire, il reconnut qu'on les avoit volées, & se plaignit à l'Archiduc de la fourbe du Connestable & de l'injustice de Ferdinand. Les Flamans le négligèrent quelque-temps comme un homme peu soi-

gneux & mal-avisé; il donna pourtant depuis ce temps-là tant de témoignages de sa prudence & de sa probité, qu'il mérita l'estime de toute la Cour, & la confiance du Prince qui le fit son Secrétaire, & l'honora de son amitié. Il eût depuis une commission d'aller en Castille, où son mérite estant encore mieux connu, il fut fait Evêque de Badajox.

---

L'AN  
1516.

Charles eût quelque pensée de le faire Archevêque de Toledé, & le Pape eût dessein de le faire Cardinal, mais il mourut sans pouvoir jouir de ces honneurs. On raconte qu'estant prest de mourir il eût des grands remords de n'avoir pas exercé assez purement son Ministère Evangélique, & de s'estre ingeré dans les affaires séculières. Il fit appeller tous ses Domestiques: & après leur avoir fait un discours pieux & touchant, sur les espérances trompeuses du monde & sur la fragilité des choses humaines, il se fit apporter une cassette où il renfermoit ses papiers les plus importans. Il en tira un Bref du Pape qui luy promettoit le Chapeau, & une Lettre du Roy Catholique, qui le prioit de faire des vœux pour luy à Nostre-Dame de Toléde, & de se disposer à gouverner cette Eglise, & faisant encore un effort: *Voilà, mes amis, leur dit-il, des Grandeurs que le Monde me préparoit, & que la Mort me ravit par l'ordre secret de la Providence divine. Dieu sçait mieux que nous ce qui convient à nostre salut. Je me souûmets à ses Jugemens; & vous qui pour vos intérêts perdez beaucoup en me perdant, espérez en*

L'AN  
1516.

*luy, & le regardez comme vostre Pere & vostre seul Maistre. Il n'eût pas dit ces paroles qu'il expira.*

Le Cardinal Ximenés outre les Charges & les Bénéfices qu'il fit tomber sur des personnes de mérite, leur distribua encore des titres d'honneur dans les occasions. Guillaume Peraza eût envie d'estre fait Comte de Gomere une des Isles Fortunées: le Cardinal en écrivit à la Cour, & obtint cette grace pour un homme que sa probité faisoit estimer, & à qui il estoit même obligé. Le Roy luy manda qu'il avoit trop de modestie, qu'il pouvoit de son autorité honorer ainsi les gens de vertu & de service qu'il connoissoit; & ce Prélat se servit de la liberté que sa Majesté luy avoit accordée en faveur de Dom Juan Pacco, fils du Duc d'Escalone, qu'il fit Comte de Saint Istevan.





# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÉS.

---

## LIVRE CINQUIÈME.



A première année de la Régence du Cardinal Ximenes se passa, comme nous avons dit, à régler les principaux abus du Royaume & à retenir les Peuples, & sur-tout les Grands dans l'obéissance. Il ne luy fallut pas moins de courage & de sagesse l'année d'après, qui fut la dernière de sa vie, pour s'opposer aux Mécontents, que la trop longue absence du Roy & la mauvaise conduite de sa Cour excitoient à la révolte.

---

L'AN  
1517.

L'AN  
1517.

Charles après la mort de son Ayeul, qui arriva dans le mois de Janvier, dépêcha plusieurs Courriers en Espagne, & fit espérer qu'il s'embarqueroit vers la fin du Printemps, pour venir prendre possession de ses Royaumes. Cette nouvelle avoit donné beaucoup de joye; mais comme on vit que l'année estoit passée, sans que le Roy se fust mis en état de partir de Flandres, on commença à murmurer. La domination de Ximenés paroïsoit dure à ceux qui s'estoient proposé de s'enrichir ou de s'élever par des voyes injustes. Les gens-de-bien estoient indignez contre le Conseil de Bruxelles. On y vendoit tout jusques aux Bénéfices & aux Evêchez. On donnoit les Charges ou à des Etrangers contre les Loix du Pays, ou à des Espagnols incapables de les exercer. Le Cardinal s'en plaignoit incessamment, mais on faisoit entendre au Roy, que ce Ministre n'estoit jamais content. On luy répondit, *Qu'il disposast, comme il l'entendroit, de l'autorité qu'on luy avoit donnée, & qu'il laissast du-moins à Sa Majesté quelques moyens qu'Elle s'estoit réservée de faire du bien.* Ce qui touchoit davantage les Castillans, c'estoit de voir passer tout l'argent du Royaume en Flandres, où sous prétexte des dépenses extraordinaires qu'il falloit faire pour soutenir la dignité, on le dissipoit en gratifications mal employées.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim lib. 7.*

*Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 40.*

*Pet. Martyr  
epist. 576.  
lib. 29.*

Quelques Seigneurs tâchoient d'émouvoir le Peuple, plus par ambition que par justice; & sollicitoient le Roy de venir au plûtost en Espagne où

où il estoit si attendu, & où il seroit comme dans le centre de sa grandeur & de sa puissance. Mais on n'y voyoit encore aucune apparence, & il se répandit des bruits qui causèrent de grands murmures. Les uns disoient que ce Prince ne quitteroit jamais le lieu de sa naissance; Qu'il n'estoit ni d'humeur, ni d'âge à se charger du poids des affaires; Qu'il aimoit à regner en repos au milieu d'une Cour accoutumée à le flater depuis sa première enfance; Qu'il feroit semblant de s'embarquer, mais qu'après un jour ou deux de navigation, sous prétexte des dégoûts & des incommoditez de la Mer, il regagneroit le rivage. Les autres publioient que les François estoient résolus d'empêcher qu'il n'abordaît en Espagne, & que ses Courtisans avoient négocié son passage par la France, à des conditions desavantageuses & peu honorables. Le Cardinal nioit le premier, & desapprouvoit fort le dernier. Il croyoit que c'estoit une grande imprudence de se mettre entre les mains d'un Prince, qui pouvoit le faire arrester jusqu'à ce qu'on luy eust restitüé le Royaume de Naples & de Navarre.

*Petr. Martyr  
epist. 558.  
l. 29.*

Ces bruits furent un peu appaisez par l'arrivée du Seigneur de La-Chaux qui avoit esté favori de Philippe I. & qui estoit alors Gentilhomme de la Chambre de Charles, estimé pour son esprit & pour son adresse dans les négociations politiques. Il estoit envoyé pour avoir part à la Régence, & pour affoiblir l'autorité de Ximenés, qu'on croyoit

*Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 23. §. 8.*

L'AN

1517.

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 18.*

estretrop absoluë. Adrien d'Utrecht son Collègue, se plaignoit incessamment qu'il n'estoit Régent que de nom ; Que le Cardinal ne luy donnoit de part aux affaires, qu'autant qu'il vouloit ; Que c'estoit un esprit fier & incompatible qui gouvernoit à sa fantaisie ; Qu'il ne prenoit conseil que de luy-même, & qu'il falloit, bon gré, malgré que tout passast par son avis. Il estoit vray que le Cardinal, en tout ce qui regardoit le bien public, decidoit souverainement. Après avoir proposé les affaires, il prenoit son parti sans balancer, & le Conseil soit par respect, soit par raison, déferoit toujourns à son sentiment. Ainsi il ne laissoit à Adrien que l'honneur d'assister aux délibérations, & de signer souvent contre son propre avis, les resolutions qu'on avoit prises, le considerant comme un Etranger qui n'avoit ni autant de connoissance des mœurs du pais ni autant d'intérêt que luy à l'agrandissement de la Monarchie.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

On fit entendre au Roy qu'il n'estoit pas seür de laisser tant de pouvoir à un particulier, & qu'il seroit fâcheux à sa Majesté, quand elle arriveroit en Espagne, d'y trouver un homme qui auroit accoutumé les Peuples à luy obéir. Ses Ministres agissoient en cela pour leurs intérêts particuliers plus que pour la gloire de leur Maistre : car Ximenes ne vouloit pas dépendre d'eux, & leur rompoit une partie des mesures qu'ils avoient prises pour s'enrichir ou pour avancer leurs Créatures. Dans cette conjoncture il n'estoit pas expédient

& il n'auroit pas même esté facile d'oster la Régence au Cardinal. Il n'estoit pas séant de revoquer le Doyen de Louvain sans sujet, quoy-qu'ils connussent bien qu'il n'estoit pas capable de son employ. Ils resolurent de fortifier son parti, en luy envoyant un nouveau Collègue, & conclurent qu'ils se soustiendroient l'un l'autre dans le Conseil, & qu'ayant deux voix contre une, ils seroient Maîtres du Gouvernement.

Il ne se passoit rien de si secret dans la Cour de Bruxelles, que Ximenés n'en fut averti. Il comprit les intentions des Flamans, & quoy-qu'il sçust que La-Chaux venoit pour ruiner son autorité, il n'en fut point embarassé. Il commanda que tous les Ordres du Royaume allassent au-devant de luy, & qu'on le reçust comme le Roy-même, parce que c'estoit le premier qui venoit de la part de Charles, depuis qu'il avoit pris la qualité de Roy d'Espagne. Les Seigneurs n'avoient pas besoin d'un commandement, pour honorer un homme qu'ils regardoient déjà comme leur Libérateur. Aussitost qu'il approcha de Madrid, Adrien sortit de la Ville, accompagné du Nonce du Pape, de l'Evêque de Burgos, & de plusieurs personnes considérables du Clergé. Les Commandeurs des Ordres Militaires, le Gouverneur de la Ville avec les Magistrats, les Députés d'Aragon, le Conseil Souverain, les Officiers de l'Inquisition, de la Justice & des Finances, marchèrent après selon leurs rangs. L'Evêque d'Avila suivoit enfin avec toute

---

L'AN  
1517.

*Eugen. de Roblés vid. del Card. Xim. 6. 18.*

*Alvar. Gomez de reb. gest. Xim. l. 6.*

L'AN  
1517.

la Maison du Cardinal, à laquelle s'estoient joints par honneur le Marquis de Villene, le Comte de Vreña, le Marquis d'Aguillar, le Comte de Coruña, & grand nombre de Noblesse. Ximenés, à-cause qu'il représentoit la personne du Roy, estoit demeuré seul dans le Palais, & se contenta d'aller recevoir ce second Régent à la porte de son Antichambre. Il luy fit un Festin très-magnifique, & parce-que les principaux appartemens estoient occupez par l'Infant, par la Reine & par luy, il luy donna le logement de l'Evêque d'Avila, jusqu'à ce qu'il luy en eust fait préparer un plus commode.

La plupart des Seigneurs témoignèrent beaucoup de joye à l'arrivée de ce Ministre & se rendirent assidus auprès de luy, mais pour le respect qu'ils avoient pour sa personne, que pour le dépit qu'ils croyoient faire à Ximenés. Ils luy redisoient souvent qu'il devoit s'opposer à cet homme superbe & entreprenant, qu'ils luy représentoient comme un Ennemi, à qui il falloit oster l'autorité dont il abusoit. Le Cardinal voyoit sans s'étonner, la cabale qui se formoit contre luy. Il scût qu'une des principales choses qu'on avoit recommandées à La-Chaux, estoit de prendre garde aux Charges qui vaqueroient & aux gains qu'on pourroit faire dans la Castille, & d'en donner promptement avis aux Courtisans des Pais-bas. Il observa son humeur, & s'estant apperceu qu'il estoit naturellement intéressé, & plus porté à rail-

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*s. 28.*

ler & à se divertir, qu'à parler d'affaires, il n'en fit pas beaucoup de cas, il le consulta rarement; & lors-que la nécessité l'y obligeoit, il préféroit toujours le Doyen d'Utrecht, enforte pourtant, que de quelque avis qu'ils fussent, il se réservoir la liberté de faire ce qu'il jugeoit plus convenable pour le service du Roy, & ne les ménageoit pas d'avantage tous deux ensemble, que lors-qu'il n'y en avoit qu'un seul.

Adrien estoit depuis long-temps accoûtumé à ce traitement, mais son Collègue ne pût le souffrir: ils s'en plainquirent l'un & l'autre, & comme c'estoit inutilement, ils résolurent de se prévaloir de leur commission. Un jour qu'on expédioit divers Mandemens pour envoyer dans tout le Royaume, il se les firent apporter, les signèrent les premiers, & les envoyèrent au Cardinal pour les signer. Ils crurent qu'il se tireroit difficilement de cet embarras, & qu'ils auroient du moins l'avantage de rabaisser une fois sa fierté; mais ils n'eurent pas cette satisfaction; car comme on eût présentée ces expéditions au Cardinal, il commanda au Secrétaire d'Etat de les déchirer, & d'en refaire de nouvelles, qu'il signa luy-seul sans les envoyer signer aux deux autres, ce qu'il observa depuis jusqu'à l'arrivée du Roy d'Espagne. Cette action irrita encore davantage ses Envieux. Ses Collègues se virent tout-d'un-coup comme décheûs de leurs fonctions, sans oser faire aucune opposition, & se contentèrent d'écrire à la Cour. Le Conseil de

---

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

L'AN

1517.

Flandres fut long-temps à délibérer sur les moyens d'arrester cette Puissance, qui commençoit à leur devenir suspecte. Encore qu'ils ne doutassent pas de la fidélité de Ximenés, ils craignoient pourtant qu'il ne renversast tous les projets qu'ils avoient faits, & qu'enfin il ne vint à gouverner le Roy Catholique.

*Sandoz. hist. de  
Carlos V. lib.  
2. §. 38.*

Ils ne trouvèrent autre invention que d'envoyer Amerstorfs Seigneur Hollandois, avec le même pouvoir que les deux autres, espérant qu'il auroit plus de fermeté qu'eux, ou que du moins le nombre accableroit l'autorité. Le Cardinal reçut encore celuy-cy avec beaucoup d'honnesteté; mais il persista dans sa conduite: & les moyens mêmes qu'on employoit pour affoiblir son pouvoir, servirent à l'augmenter. Car outre que ce mélange de Nations qu'on introduisoit dans la Régence, parut ridicule, les Espagnols qui n'aimoient pas d'estre gouvernez par des Etrangers, & le Conseil d'Espagne qui craignoit que ces Régens ainsi multipliez ne luy ostassent la part qu'ils avoient au Conseil, s'unirent plus étroitement avec Ximenés, & mandèrent à Chiévres que ç'avoit esté de tout temps une Loy fondamentale de leur Monarchie, de ne pouvoir estre gouvernée que par des gens du pais; Qu'on leur ostoit le plus beau de leurs privilèges, en leur envoyant des Inconnus; Qu'il estoit difficile que quatre personnes fussent d'intelligence; Qu'on n'expédioit presque plus d'affaires, depuis qu'il falloit les faire approuver

& signer par tant de gens ; Que les Peuples commençoient à murmurer , d'autant-plus qu'on s'apercevoit tous les jours , que ces Ministres avoient bien d'autres intérêts que ceux du Royaume.

L'AN  
1517.

Le Cardinal estoit informé que ses Collègues , & sur-tout les deux derniers , avoient eû plusieurs entretiens secrets pour chercher les moyens de luy rendre de mauvais offices auprès du Roy , & d'envoyer des présens aux Ministres qui les protégeoient. Ainsi connoissant leurs mauvaises intentions , il ne prit presque plus leurs avis. Il ordonnoit en leur presence même ce qu'il convenoit de faire selon les rencontres , ne consultant que la justice & la raison , signant luy seul les dépêches , les graces & les Edits au nom de Sa Majesté , en ces termes , *je vous mande , je vous enjoins , &c.* On écrivit de nouvelles plaintes , on voulut irriter le Roy , en luy disant qu'il estoit dangereux de souffrir ces sortes de desobéissances , & qu'il auroit peine à maintenir son autorité s'il laissoit opprimer ses Ministres. Mais ce Prince importuné de ce discours , répondit enfin avec beaucoup de Sagesse : *Ce que je vois dans le Cardinal d'Espagne , c'est que de quelque manière qu'il gouverne , soit seul , soit accompagné , il ne fait rien qui ne convienne à la dignité de sa Personne , & aux regles de la Justice : ses rudesses dont vous vous plaignez sont quelquefois utiles pour maintenir la discipline. Je croy qu'après tout , le mieux que nous puissions faire , c'est de le laisser gouverner.* Ces paroles arrestèrent pour quelque temps les plain-

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim. c.*  
*18.*  
*Sandov. lib. 2.*  
*§. 38.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 6.*  
*Eugen. de Ro-*  
*blés ibid.*

---

 L'AN  
1517.

tes qu'on faisoit contre ce Prélat ; mais elles excitérent dans le cœur des Flamans une haine irréconciliable contre luy.

Comme les Rois sont exposez , quelque bonne intention qu'ils ayent , à prendre les passions des personnes qui les approchent , Charles ne résista pas long-temps aux sollicitations de Chièvres & de ses autres Conseillers , qui luy persuadèrent d'établir en Espagne un homme à qui Ximenés ne pût disputer l'autorité du Gouvernement. L'affaire fut agitée dans le Conseil ; les uns furent d'avis de prier l'Empereur Maximilien de vouloir bien se charger de ce soin pour son petit-Fils ; mais il estoit assez occupé des affaires de l'Empire & de la guerre d'Italie. Les autres proposèrent d'envoyer le Comte Palatin ou le Grand Chancelier Sauvage , sous prétexte de les mettre auprès de l'Infant , & de leur donner après une Commission authentique pour partager la Régence. Mais le Cardinal ayant appris ce qui se passoit , écrivit incontinent à la Cour avec sa liberté ordinaire ; *Qu'il estoit las d'avoir tous les jours de nouveaux dégoûts à essuyer ; Qu'on ne s'amusast plus à luy envoyer des Compagnons , qu'on songeast plutôt à luy nommer un Successeur ; Qu'aussi-bien il estoit résolu de se retirer dans son Diocèse , & qu'il ne luy restoit qu'un peu de temps pour se disposer à bien mourir ; Qu'il approuvoit fort qu'on donnast le Comte Palatin pour Gouverneur à l'Infant , & qu'il voyoit depuis long-temps la nécessité de changer toute la Maison de ce jeune Prince ; Que*  
pour

pour luy il avoit servi son Maistre & son País avec affection, & sans intérêt, & s'il l'osoit dire, avec honneur; mais qu'enfin puisque la jeunesse du Roy, & l'avarice ou la jalousie de quelques personnes de sa Cour s'opposoient de plus en plus à ses bonnes intentions, il ne se croyoit plus responsable des malheurs qu'il prévoyoit; Qu'il alloit se retirer à Toléde, où ne vivant plus que pour luy & pour son Troupeau, il verroit, comme du Port, les orages qui s'éleveroient dans le Royaume.

Cette Lettre étonna les Ministres de Flandres. Ils considérèrent que c'estoit le seul homme capable d'arrester les désordres qui pouvoient arriver en Espagne; & qu'on imputeroit tous les maux qui surviendroient, aux chagrins qu'ils luy auroient donnez. D'ailleurs quoy - qu'ils fussent piquez de la liberté qu'il avoit prise de les accuser, ils jugeoient bien que durant sa vie il ne leur permettroit, ni de dominer dans la Castille, ni de la piller comme ils prétendoient. Ils n'osèrent donc plus toucher à la Régence: au contraire ils résolurent d'appaiser le Cardinal, parce - que cela convenoit à leurs veües; mais en même temps aussi, ils se proposèrent de retenir le Roy le plus qu'ils pourroient dans les País-bas, parce - qu'ils estoient assés de le gouverner, & qu'ils profitoient de l'argent qu'on estoit nécessairement obligé de luy envoyer. Comme neanmoins il falloit que ce Prince passast enfin en Espagne, & qu'il leur estoit important de ne pas souffrir auprès de luy un homme de cette sévérité & de ce coura-

---

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 579.  
lib. 29.*

---

L'AN  
1517.

ge, ils conclurent qu'ils travailleroient sur toutes choses à le déposséder.

Cependant pour s'accommoder au temps, ils louèrent la conduite du Cardinal, luy promirent d'entretenir une bonne intelligence avec luy, l'exhortèrent à ne prendre conseil que de luy-même, & à régler toutes choses selon sa prudence. Le Roy luy accorda aussi tout le pouvoir qu'il desiroit, & ne se reserva que la nomination aux Evêchez & aux Commanderies, comme nous avons déjà dit. Il luy écrivit même *que son intention avoit toujours esté qu'il fust le Maistre; Qu'il reconnoissoit que le repos & le bonheur de ses Etats dépendoit de ses conseils, & qu'ainsi il le prioit de continuer à gouverner comme il avoit fait, & de suivre les ordres du Ciel, qui l'avoit destiné à quelque chose de plus grand que la conduite d'un Diocèse.* Ximenés fut touché de ces Lettres, & plus encore de l'ordre qu'il reçût, de faire préparer la Flote, & de l'envoyer aux Costes de Flandres, où Charles devoit s'embarquer. Il fit dire aux Ministres, que s'ils vouloient de bonne-foy s'unir avec luy pour le bien public, l'Espagne en tireroit de grands avantages; & il répondit au Roy après l'avoir remercié de toutes les marques de sa bonté; Qu'il n'avoit jamais refusé de servir quand il avoit crû pouvoir le faire utilement, & que si on vouloit le seconder, il esperoit qu'il luy remettroit à son arrivée un Royaume tres-policé & des Sujets tres-soûmis.

En ce temps l'Empereur Maximilien, que la

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

Cour de Flandres consultoit sur toutes les affaires, s'approcha de Bruxelles, & eût plusieurs Conférences avec le Roy son petit-Fils, dans lesquelles on prétend qu'il le pressa d'aller prendre possession de son Royaume de Castille. Le Cardinal crut, au contraire qu'il estoit venu pour l'en détourner, & que dans le dessein qu'il avoit de le faire élire Roy des Romains, il appréhendoit qu'il ne s'éloignast. Sur cela il fit remontrer à Chièvres par ses Agens, que ces sortes d'entreveües n'avoient pres- que jamais esté heureuses, & que tous ceux qui seroient fidèles serviteurs du Roy, le porteroient à partir sans délai, pour prévenir les mouvemens que son absence pouvoit causer. Mais Chièvres, & les autres Flamans qui n'avoient pas envie de passer si promptement en Espagne ne se servirent de cet avis que pour faire courir le bruit que le Roy alloit partir; leur but n'estant que d'amuser par-là le Peuple, & de pouvoir cependant sous prétexte des dépenses nécessaires pour ce Voyage, tirer du Cardinal les sommes considérables qu'il avoit amassées avec grand soin, & qu'on pilloït après sans aucune retenüe.

Les Peuples furent encore trompez quelque temps; mais enfin ils se lassèrent de l'estre. On murmura d'abord en secret; on se plaignit après ouvertement, & on en vint jusqu'à faire des Assemblées publiques, où l'on représenta la vente des Charges, la dissipation des Finances, le trafic des Bénéfices, & les autres desordres dont il estoit aisé de con-

---

 L'AN  
1517-

*Sandoz. Hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 36.*

*Petr. Martyr  
epist. 580. lib.  
29.*

L'AN

1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

vaincre le Conseil de Flandres. Les Villes de Burgos & de Valladolid furent les premières qui délibérèrent sur les moyens d'y remédier. Les sentimens furent différens : les uns proposèrent d'exhorter le Roy de venir promptement en Espagne, ou de le supplier, s'il avoit des raisons pour différer son voyage, de ne se plus servir de Conseillers Flamans, & de prendre en leur place des Espagnols d'une probité connüe : les autres estoient d'avis de faire publier un Edit, par lequel on déclarast les Etrangers incapables de posséder, ni Offices, ni Bénéfices dans la Castille.

Ils demandoient aussi qu'on arrestast ce transport d'argent & ces Lettres de Change qu'on envoyoit presque tous les mois à Anvers ou à Bruxelles ; & que même il ne fust pas permis au Régent de faire tenir au Roy, sans le consentement des Villes, les sommes réglées pour la dépense de sa Maison. Les plus sages se contentèrent de députer à Ximenés & au Conseil Souverain, pour se plaindre à eux du tort qu'on faisoit à l'État, & pour leur demander la convocation d'une Assemblée générale, où chaque Ville püst envoyer ses Députés, au cas que le départ du Roy fust différé. Cela paroissoit juste & presque nécessaire dans la situation où estoient alors les choses : mais il estoit de conséquence de ne pas ceder à ces émotions populaires, & il falloit si-bien ménager l'intérêt du public, que l'autorité du Roy ne fust point blessée.

Pour cet effet le Cardinal & le Conseil accordèrent à la vérité la convocation des Etats; mais ils la remirent à un temps assez éloigné, dans l'espérance que le Roy seroit arrivé, & que cette Assemblée paroistroit faite plutôt pour le recevoir avec honneur, que pour rechercher la conduite de ses Ministres. Après avoir ainsi calmé les esprits, ils écrivirent au Roy, & luy remontrèrent qu'en qualité de bons Citoyens, de fidèles Sujets & de Conseillers incorruptibles, ils estoient obligez de l'avertir de tout ce qui regardoit le repos de ses Peuples & sa propre gloire; Que Dieu qui l'avoit élevé sur le Thrône par la mort inespérée de tant de Personnes Royales qui devoient regner avant luy, sembloit luy avoir destiné un Regne glorieux, mais qu'il falloit le commencer par la justice; Que les Rois n'avoient receû leur puissance de Dieu, qu'afin qu'à son imitation ils fissent du bien aux hommes. Que quelques grandes qualitez qu'ils pussent avoir, ils ne pouvoient pas gouverner tout par eux-mêmes, & qu'ainsi une partie de leur sagesse consistoit à choisir des Ministres sages & desintéressez à qui ils pussent confier leur autorité. Qu'encore-que Henry III. son tris-Ayeul, surnommé le Valetudinaire, ne fust pas en état d'agir, à cause de ses infirmités continüelles, il n'avoit pas laissé de rendre la Monarchie florissante, en se servant de gens habiles & pieux qu'il avoit appellez auprès de luy; & que Henry IV. son grand Oncle au contraire,

---

L'AN  
1517.

*Sandoval*  
*Hist. de Carlos. V. l. 2.*  
§. 40.

L'AN  
1517.

avoit tout perdu pour avoir écouté les conseils de quelques-uns de ses Courtisans, qui n'estoient retenus ni par la crainte de Dieu, ni par le respect des hommes. Que sans aller si loin, l'exemple des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle pouvoit suffire; Que sous leur regne les Charges se donnoient au mérite & non pas à la faveur ou à la brigue; & aux importunitéz de leurs Ministres; Qu'ils avoient souvent cherché des personnes recommandables par leur seul mérite, quoy-qu'inconnuës à la Cour, pour les mettre dans les plus grandes Places; Qu'ils observoient cette louïable coûtume d'élever les gens par degréz, afin d'éprouver leur sagesse & leur capacité, & de donner ensuite à chacun des emplois proportionnées à son génie; Qu'aussi l'ordre & la paix avoient regné avec eux, & que le Ciel avoit beni toutes leurs entreprises; Que puis-que Dieu luy avoit donné du discernement & de la prudence au-delà même de son âge, il devoit faire reflexion sur ces avis importants, & considerer que tout le bonheur ou le malheur d'un Regne dépendoit presque toujourns des commencemens. Ils finissoient enfin par ces paroles: *C'est pourquoy, Grand Prince, toute l'Espagne se jette à vos piez, & vous supplie très-instamment, de prendre soin du repos public, & d'arrester l'avarice & la licence de quelques particuliers. Il est juste qu'on laisse vivre selon les loix & les coûtumes de ses Peres une Nation si noble & de plus si zelée pour le service de ses Rois.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Ximen. l. 6.*

Charles, qui ne manquoit, ni de droiture ni de lumière, quoy-qu'il n'eust encore que dix-huit ans, fit reflexion sur cette Lettre, & reconnut qu'on luy donnoit de bons conseils; mais les Flamans auprès de qui il avoit vécu dès sa première enfance, le remirent bien-tost dans leurs sentimens, & luy persuadèrent de différer son voyage. Cependant les Villes recommencèrent à murmurer avec aigreur, on comptoit des sommes immenses transportées hors du Royaume, & par des supputations vraies ou fausses, on prétendoit avoir découvert que le seul Chancelier Sauvage, en quatre mois, avoit tiré plus de vingt-mille ducats, & les autres à proportion. Sur cela les Peuples firent de nouvelles instances au Cardinal & au Conseil, pour une Assemblée générale où l'on traitteroit seulement des moyens de maintenir les Loix du Pays, de réprimer l'avarice des Flamans, & d'empêcher qu'on n'obtint les Dignitez & les Bénéfices par faveur ou par argent. Ils protestoient que si l'on vouloit encore les amuser par des promesses incertaines, ils avoient resolu de s'assembler de leur autorité privée, & de remédier eux-mêmes à ces desordres, par le zèle qu'ils avoient pour le bien public, & pour le service de leur Maistre.

Le Cardinal leur répondit; Qu'il estoit raisonnable de corriger les abus, & que toute sa conduite passée faisoit assez voir qu'il n'estoit pas homme à les approuver, ni à les souffrir; Qu'il convoqueroit donc les Etats, comme ils souhai-

---

L'AN  
1517.

*Sandoz, hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 40.*

L'AN  
1517.

*Epist. Ximen.  
ad Carol. apud  
Alv. Gomez.*

toient, mais qu'il falloit par respect, attendre les ordres du Roy, afin que s'il arrivoit bien-tost, ainsi qu'il le faisoit espérer, ils pussent se plaindre tous ensemble à sa Majesté avec plus de succès & avec plus de bienfiance; & enfin il ménagea si bien les esprits qu'ils promirent de demeurer en repos, jusqu'au mois de Septembre, quoyqu'on ne fust encore que vers la fin de Janvier. En même temps, pour exhorter le Roy à ne plus retarder son voyage, il dépêcha des Courriers en Flandres, & luy écrivit en ces termes: *Venez, Seigneur, appaiser ces orages. Le Peuple est insolent quand il a pris une fois la liberté de parler, & ceux qui se plaignent hautement, ne sont pas fort éloignez de se revolter.* Cependant il prit ses mesures, afin de n'estre pas surpris, & résolut, au cas que le Roy demeurast en Flandres, d'assembler les Etats à Madrid, où il pourroit s'en rendre le maistre, & retenir par sa présence, les Députez dans le respect. Mais enfin le Roy se détermina, & la Flote d'Espagne partit peu de temps après pour l'aller prendre aux Pays-bas avec toute sa Cour, & le ramener en Espagne vers la fin de l'Automne.

Pendant cet intervalle les ennemis de Ximenés tâchoient de le décrier. Les uns asséuroient qu'il n'avoit appaisé ces émotions populaires que pour retenir plus long-temps le Gouvernement, en faisant voir au Roy qu'il n'y avoit point de nécessité, qu'il vinst en Espagne; & que c'estoit aussi pour ce sujet qu'il envoyoit tout l'argent du Royaume

en

en Flandres. Les autres disoient qu'il ne refusoit rien au Peuple pour le gagner & pour s'en servir contre la Noblesse dans les occasions. On fit même plusieurs Libelles contre luy qu'il méprisa, & dont il ne voulut pas qu'on recherchast les auteurs, disant: *Que lors-qu'on est élevé en dignité, & qu'on n'a rien à se reprocher, on doit laisser aux inférieurs cette miserable consolation de vanger leurs chagrins par des paroles.* En ce même-temps ayant eû des nouvelles certaines que le Roy s'embarqueroit vers la fin de l'Esté, il resolut de s'avancer avec le Conseil, & voulut auparavant passer par Toléde pour reconnoistre l'état de son Diocése, & pour visiter quelques Monastères qu'il faisoit actuellement bastir à ses dépens. Ce fut-là qu'il appaisa le trouble que le Nonce du Pape avoit causé dans tout le Clergé d'Aragon & de Castille.

Leon X. par l'autorité du Concile de Latran, avoit imposé des Decimes sur tous les Bénéfices de l'Eglise Catholique. Le prétexte qu'il prenoit, estoit la défense de la Chrétienté, & la guerre contre les Infidèles. Selim Empereur des Turcs venoit de remporter une célèbre victoire où il avoit défait le Soldan d'Egypte, & l'on craignoit qu'après cet heureux succès, il ne tournast ses armes du costé de l'Italie. Le Pape pour luy en fermer l'entrée avoit resolu d'en faire fortifier les Places maritimes; & dans la dernière Séance du Concile, il proposa aux Peres qui estoient assemblez, de lever pour ce dessein durant l'espace de

---

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

L'AN  
1517.

*Concil. La-  
teran.*

trois ans, la dixième partie des fruits de tous les revenus Ecclesiastiques. Quelques Evêques ne furent pas de cet avis, & représentèrent qu'il estoit rude de charger les Bénéfices de cette sorte d'exaction ; Que les Decrets des autres Conciles & les Ordonnances des autres Papes le défendoient, & qu'avant que de lever ces contributions extraordinaires sur les Prestres, il falloit inviter les Princes Chrétiens à préparer les Armées de Mer & de Terre, sans lesquelles on travailleroit en vain à résister à ces Barbares. Le Pape soustenoit au contraire qu'on avoit le même droit qu'avoit eû le Concile de Constance sous le Pontificat de Martin V. & qu'on se trouvoit dans une pareille nécessité, & qu'il ne voyoit rien de plus pressant que le danger où estoit l'Italie & Rome même, d'estre attaquée par l'Ennemi commun du nom Chrétien.

Le Clergé d'Aragon où présidoit l'Archevêque de Saragosse Régent de ce Royaume, prétendoit estre exempt, de cette sorte de tribut, par un privilège particulier, & délibéra dans ses Synodes s'il devoit payer celui - cy. Mais parce-qu'il importoit de sçavoir les sentimens du Cardinal, & d'estre appuyé de son credit à Rome, l'Archevêque de Saragosse & les autres Evêques d'Aragon, luy écrivirent pour le prier de protéger l'Eglise d'Espagne, & de ne pas souffrir que sous une Régence comme la sienne, elle perdist ses immunités. Le Cardinal qui n'avoit pas permis que cette levée

se fist dans la Castille, leur répondit très-civilement, & promit qu'il employeroit ses soins & ses offices auprès du Pape, pour conserver les libertez Ecclesiastiques; que cependant il les prioit de rompre leur Assemblée, & d'attendre en repos l'évenement de cette affaire, & qu'il espéroit faire en-sorte que le Clergé seroit content. Il en écrivit au Roy Catholique, & luy manda que son avis estoit de convoquer des Synodes dans la Castille, comme on avoit fait en Aragon, où l'on examinaist à fond qu'elles estoient les causes legitimes de ces exactions, & si celle qu'on proposoit estoit dans les régles.

Au même-temps il envoya ordre à son Agent à la Cour de Rome, de s'informer précisément de ce que le Concile de Latran, avoit ordonné là-dessus, & d'aller cependant offrir au Pape non-seulement les Decimes, mais encore tous les revenus du Diocèse de Toléde; & même s'il estoit nécessaire tout l'or & l'argent des Eglises d'Espagne: en faisant entendre néanmoins à Sa Sainteté qu'il la supplioit de vouloir déclarer nettement ce que c'estoit que cette guerre Sainte, dont il ne voyoit nul préparatif: parce-que s'il n'y avoit un sujet pressant & raisonnable, il ne souffriroit jamais que le Clergé d'Espagne, sous son gouvernement, devinst tributaire. Le Pape luy fit répondre par les Cardinaux Pucci & de Medicis, qu'il n'avoit point encore imposé de Décimes, & qu'il n'en imposeroit que dans la dernière extré-

---

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 596.  
lib. 30.*

*Fernandès de  
Pulgar vid.  
del Card. Xim.*

L'AN

1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim lib. 7.*

mité, suivant le Decret du Concile. Il defavoïa même son Nonce, & promit qu'il n'inquiéteroît jamais le Clergé d'Espagne, & ne feroit rien là-dessus sans le consentement des Prélats, & sur-tout d'un homme comme luy, dont il connoissoit la sagesse & l'autorité. Ximenés ne laissa pas de faire assembler les Evêques à Madrid, qui refusèrent tous d'une voix cette imposition. Il les loïa, & leur promit sa protection, s'il le falloit; & le Pape se contenta de lever cét Impost sur les Bénéfices de l'Etat Ecclésiastique.

La constance qui avoit soûtenu Ximenés dans les divers mouvemens, dont nous venons de parler, luy fit entreprendre presque au même-temps d'humilier les trois plus puissans Seigneurs du Royaume, qui vouloient se soustraire à son autorité, ou à sa justice. Le Duc de l'Infantade fut le premier, à l'occasion d'un procès qu'il avoit pour la Seigneurie de Vellenne. C'estoit une Terre auprès de Guadalajara, qui appartenoit depuis long-temps à la Maison de Mendoza, dont le Duc estoit le Chef. Son cadet à qui elle estoit écheüe en partage, l'avoit vendüe au Comte de Coruña. La vente s'estoit faite dans les formes, l'argent avoit esté donné, & l'acquerreur en jouïssoit en repos, lors-que le Duc prétendit avoir trouvé dans le Testament de son Ayeul, un article qui portoit, qu'au-cas que cette Terre fust aliénée de sa Maison, l'héritier du Duché pourroit y rentrer, en remboursant celuy qui l'auroit achetée. Le Pro-

cés estoit pendant depuis plusieurs années devant le Conseil de Valladolid. Et Ximenés dès qu'il fut entré dans la Régence, avoit déclaré qu'il ne pouvoit souffrir les longueurs ni les chicanes dans les Affaires, & qu'il vouloit finir tous les Procés intentez devant les Justices Royales.

Tous ceux qui avoient besoin de faveur, & qui se défioient de leur cause, furent effrayez de cette résolution, & obtinrent de la Cour de Flandres, par le crédit de leurs amis, que le jugement de leurs Procés seroit différé jusqu'à-ce que le Roy fust arrivé dans le Royaume. Le Cardinal de son costé, se fit envoyer un pouvoir de connoistre de toute sorte d'affaires, & de les juger sans délai. Cependant, comme il n'y avoit rien de stable dans les ordres qui venoient des Pais-bas, & que tout s'y faisoit par intérêt, le Duc eût assez de faveur pour obtenir des Lettres de surseance, par lesquelles le Roy se réservoir la connoissance de son affaire, & défendoit à quelque Juge que ce fust, de s'en mêler. On eût peine à trouver un homme assez hardi, pour signifier cette défense au Cardinal, & l'on prit enfin l'expédient de l'en faire avertir par quelques-uns de ses amis.

Le Cardinal écrivit incontinent au Roy & à ses Ministres, pour se plaindre du peu de consideration qu'on avoit pour luy, & leur représenta *que la faveur qu'ils venoient de faire au Duc de l'Infantade, estoit une injustice qu'on faisoit au Comte de Coruña; Que si ce Duc croyoit sa cause bonne, il en devoit pres-*

*Epist. Ximen.  
ad Carol.*

---

 L'AN  
1517.

ser le jugement, & non pas le remettre; Qu'il n'estoit pas raisonnable de luy oster ce bien, s'il luy appartenoit, mais que s'il ne luy appartenoit pas, il estoit encore moins raisonnable de vouloir aggrandir, au préjudice d'un autre, un homme qui n'estoit déjà que trop puissant, Qu'il ne falloit pas craindre qu'il arrivast du désordre quand on sui voit le droit & la raison, mais quand on ne rendoit pas la justice également. Il leur fit connoistre ensuite que le Duc avec toute la faveur du Roy Ferdinand, dont il avoit l'honneur d'estre allié, n'avoit jamais pû avoir autre avantage sur sa Partie, que celuy d'éluder le jugement. Sur cela le Roy laissa aller le cours de la Justice: l'affaire fut examinée dans le Conseil, & le Comte de Coruña maintenu dans la possession de la Terre.

Il arriva peu de temps après, que le Grand-Vicaire, établi par le Cardinal à Alcala-de-Henarés, ayant envoyé son Promoteur à Guadalajara, pour informer de quelques desordres dont on accusoit des Ecclésiastiques, le Duc qui ne cherchoit qu'une occasion de se vanger, fit prendre ce Juge Ecclésiastique, & luy fit donner des coups de bâton, sous prétexte qu'il entreprenoit sur les droits de Bernardin de Mendoza son frere, qui estoit Archidiacre du lieu. Le Cardinal en fut bien-tost averti, & dit publiquement, que le Duc de l'Infantade venoit de commettre deux crimes dans une seule action; l'un contre la Religion, & l'autre contre l'Etat; qu'aussi il procéderoit contre luy en qualité d'Archevêque, en l'excommuniant, & en qualité de Régent du

Royaume, en le privant de sa Duché. Quoy - qu'il n'eust pas dessein de le punir si sévèrement, il jugeoit à-propos de l'étonner, & de le faire revenir à luy. Toutefois ces menaces ne firent qu'irriter ce Seigneur, & sa colére le porta à des extravagances, dont il eût honte dès - que les premiers mouvemens furent passez.

Il commanda à son Chapelain, qui avoit esté autrefois de la Musique du Roy Ferdinand, d'aller trouver Ximenés, & de luy dire de sa part tout ce qu'il avoit pû s'imaginer d'outrageux. C'estoient des reproches de sa naissance & de sa première condition, & des menaces ridicules de luy faire reprendre le froc, & de le renvoyer dans son Couvent, & autres choses semblables. Ce bon Prestre, quoyque la commission luy parust assez hasardeuse, ne laissa pas de s'en acquitter. Il se jetta aux piés du Cardinal, & le supplia de luy pardonner par avance les injures qu'il estoit chargé de luy dire, puis, se relevant avec modestie, reudit fidèlement tous les mauvais discours que son Maistre luy avoit appris.

Le Cardinal sans s'émouvoir, sans s'impacienter, sans l'interrompre, & admirant la simplicité de cet homme, l'écouta paisiblement jusqu'à-ce qu'il eust achevé. Alors il luy demanda si c'estoit là tout, & s'il n'avoit plus rien à dire; & comme il eût répondu que non: *Allez, mon ami, luy dit-il, retournez-vous-en vers vostre Maistre, & vous le trouverez bien honteux de la commission qu'il*

L'AN

1517.

*Alvar. Gomer.  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

*vous a donnée.* La chose arriva comme il l'avoit prédit. Le Duc qui avoit fait réflexion sur un procédé si bizarre, reprochoit à tous ses amis qu'ils l'avoient trahi en l'abandonnant à sa colére; & dès qu'il vit le Chapelain, il le gronda de ce qu'il luy avoit obéï si ponctuellement. Ximenés ne se plaignit point de cet outrage; & même peu de jours après, l'Archidiaconé de Guadalajara, estant venu à vaquer par la mort du frere de Mendoza, le Cardinal au grand étonnement de tout le monde le donna au fils du Duc; parce-que c'estoit un jeune homme sage & bien élevé.

Cependant le bruit de l'insulte faite au Régent, s'estant répandu dans toute l'Espagne, le Connestable de Castille s'imagina bien que cette affaire auroit des suites fâcheuses pour le Duc de l'Infantade, si l'on ne l'accommodoit promptement. Il l'alla trouver, & luy remontra qu'il avoit tort d'avoir offensé si indignement un homme qui n'estoit pas accoûtumé à souffrir, & qui avoit le pouvoir de se vanger; Qu'à la vérité son humeur estoit bien fâcheuse & bien dure; mais qu'il falloit ceder au temps & à la force, & qu'il luy conseilloit de se reconcilier avec luy à quelque condition que ce fust. Il s'offrit d'employer pour cela ses soins & ses offices auprès du Cardinal, & le fit avec tant d'adresse, que ce Prélat promit qu'il pardonneroit de bon cœur au Duc, s'il se repentoit de ses emportemens, & s'il demandoit grace de la violence qu'il avoit faite à un Officier Ecclési-

L'AN

1517.

*Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim.*

*Alvar Gomez.  
ibid.*

clésiastique, par laquelle il avoit encouru les censures Canoniques.

L'AN  
1517.

Les paroles ayant esté données de part & d'autre, le Connestable pria le Cardinal de luy marquer un jour, & de luy prescrire le lieu où il vouloit qu'il luy menast son Amy. On convint que l'entreveüe se feroit à Füençarral; qu'ils s'y rendroient de bonne-heure; qu'ils viendroient peu accompagnez, afin d'estre plus en liberté, & qu'ils s'éclairciroient une bonne fois, des sujets qu'ils croyoient avoir, de se plaindre l'un de l'autre. Ximenes les avoit même conviez à dîner, & le jour de l'entreveüe estant venu, il partit assez matin afin de les recevoir: mais voyant que l'heure se passoit, il se mit à table sans les attendre, avec l'Evêque d'Avila, le Gouverneur de Caçorla, & deux autres personnes de sa Maison qui l'avoient suivi. Les deux Seigneurs ne revinrent qu'une heure après, ayant dîné de leur costé, & n'estant accompagnez que d'un valet. Comme le Cardinal n'avoit jamais de temps à perdre, après les premières civilités, il entra incontinent en matière; mais le Duc d'abord interdit, puis emporté de colére, l'interrompit, & luy dit que pourveu qu'il observast sa Religion & qu'il obéïst à son Roy, il n'estoit pas fait pour rendre compte à d'autres, de sa conduite.

Alors le Cardinal qui luy parloit auparavant avec douceur, reprenant sa fierté: *Et moy, Seigneur Mendoza, je suis fait, luy-dit-il pour vous faire pu-*

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 18.*

L'AN  
1517.

*nir, comme Inquisiteur, si vous manquez à vostre Religion, & comme Régent, si vous n'obéissez au Roy.* Le Connestable blâma fort son Amy, & tâcha d'appaiser le Cardinal, qui reprenant son discours sans s'échauffer, & se tournant vers le Duc, se justifia sur la rupture du Mariage de sa nièce, avec le neveu du Duc, & sur le jugement de son Procès contre le Comte de Coruña. Il se plaignit ensuite fort doucement de l'Ambassade de son Chapelain, & l'assêura que pour luy, il avoit toujourns honoré la Maison de Mendoza, & qu'au-reste, il pouvoit se souvenir qu'au plus fort de leurs demeslez, tout offensé qu'il estoit, il n'avoit pas laissé de donner à son fils un des meilleurs Bénéfices du Diocèse de Tolède; *Ce que je ne dis pas, ajoûta-t-il, pour vous reprocher un bienfait, mais pour vous faire voir que vous avez tort.*

Le Duc de l'Infantade fut tellement touché de ce discours, qu'il se leva tout d'un coup de son siège pour se jeter aux piez de Ximenés, & luy demander pardon; mais le Cardinal l'empêcha; & l'embrassant avec affection: *Si je ne vous aimois, luy dit-il, & si je ne vous estimois, je n'en userois pas à vostre égard comme je fais.* Ils estoient sur le point de se separer après les derniers complimens, lorsqu'on ouit tirer plusieurs coups, & un grand bruit de gens-de-guerre, autour de la maison. C'estoit D. Jüan Spinosa Capitaine des Gardes du Cardinal, qui luy amenoit cette Escorte. Cet Officier à qui l'on avoit caché comme aux autres cette

entreveüe, l'ayant apprise par hazard, avoit fait monter à cheval sa Compagnie, ne jugeant pas qu'il fust honorable, ni même scûr au Régent de marcher comme un particulier, & de se commettre avec des gens qui devoient luy estre suspects; & il avoit couru à toute bride à Fuençarral. Le Duc & le Connestable furent étonnez de ce bruit, & crûrent d'abord qu'on leur avoit tendu un piège; mais le Cardinal les rassêtra; & après avoir fait en leur présence une sévère réprimande à Spinosa d'estre venu sans ordre, il prit congé d'eux, & s'en retourna à Madrid. Ce fut ainsi que se terminèrent ces differens avec la Maison de Mendoza.

L'affaire du Comte de Vreña causa beaucoup plus de trouble dans le Royaume, & donna par conséquent beaucoup plus de peine à Ximenés. C'estoit un homme remüant, qui avoit esté le premier Ennemi du Régent & de la Régence. Il estoit accusé d'avoir assisté son fils contre le service du Roy, dans l'affaire du Duc de Médina Sidonia, & il avoit maltraité des Officiers qui exerçoient la Justice, ou qui levoient les deniers Royaux. Le Cardinal avoit dissimulé prudemment ces rebellions, parce-qu'il se trouvoit alors dans de grands démeslez avec le Duc de l'Infantade & le Duc d'Albe, & qu'il ne jugeoit pas à-propos d'avoir sur les bras au même temps, les trois plus puissantes Maisons de Castille. Mais il se presenta bien-tost une occasion de luy faire sentir ses fau-

L'AN

1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

tes passées. Il plaidoit depuis long - temps avec Quixade pour la Seigneurie de Villafrate près de Valladolid. Et il s'en estoit mis de luy-même en possession sans que sa Partie qui avoit eû recours à la Justice eust pû encore rien obtenir.

Ximenés qui avoit entrepris , comme nous avons déjà dit, de terminer tous les vieux Procés, fit juger celuy - cy ; & par Arrest de la Cour de Valladolid, la Seigneurie de Villafrate fut adjugée à Quixade, qui ayant à - faire à un homme qui ne cédoit pas aisément, implora le secours du Cardinal. Le Cardinal luy fit donner un Huissier & quelques Sergens, pour exécuter l'Arrest selon ses formes ; & le Comte de Vreña l'ayant sceû , & se plaignant qu'après luy avoir fait une injustice, on vouloit encore luy faire violence, recommanda à son fils de recevoir ces gens - là comme ils meritoient. Ce jeune homme accompagné du fils du Connestable, du Duc d'Albuquerque & de l'Almirante, les attendit près de la Ville. Là on les chargea de coups, on leur découpa le visage, & on les renvoya avec menace de les faire pendre, si jamais ils y revenoient.

Ces Officiers s'en retournèrent à Valladolid couverts de sang & de meurtrisseûres, & ce spectacle fit horreur à tous ceux qui avoient quelque respect pour les Loix. L'Evêque de Malaga Président de cette Cour, quoy - qu'il fust de son naturel fort doux & fort modéré, fit assembler les Milices, & prenant les armes luy-même se mit à

---

L'AN

1517.

*Petr. Martyr*  
*Epist. 591.*  
*lib. 30.*

*Sandov. hist.*  
*de Charles V.*  
*lib. 2. §. 42.*

*Pet. Martyr*  
*ibid.*

leur teste, pour venger l'injure faite à la Justice & à l'autorité Royale; & déjà il marchoit à Villafrate. Alors le Connestable voyant le danger où estoit son fils, y accourut, fit sortir de la Ville ces jeunes Seigneurs qui commençoient à s'y fortifier, & commanda qu'on executast sans opposition & sans bruit, ce que la Cour avoit ordonné. L'Evêque congédia les Milices & s'en revint satisfait à Valladolid. Ximenés ne fut pas plûtoft informé de l'affaire, qu'il fit procéder contre les coupables, comme pour crime de leze-Majesté. On afficha leurs proscriptions dans les carrefours, & on les déclara rebelles par des Hérauts publics, dans Madrid & dans Valladolid, s'ils ne se remettoient promptement dans les Prisons du Conseil Royal, pour y rendre compte de leurs actions.

Les jeunes Seigneurs songèrent alors à se mettre en lieu de seûreté & pour cet effet rentrèrent dans Villafrate avec ce qu'ils pûrent amasser de monde, resolu de se défendre jusqu'à l'extrémité. Leurs Peres estoient alarmez, & ne sçavoient quel parti prendre. Le Connestable & l'Almirante ne bougèrent d'auprés de l'Evêque de Malaga, afin qu'il fust témoin de leur conduite, & que l'orage ne tombast pas sur eux-mêmes. Les autres s'assemblèrent pour resoudre ce qu'ils feroient. Quelques Amis du Cardinal luy remontrèrent que tous les Grands de Castille alloient se liguier contre luy dans cette affaire, où ils estoient presque tous intéressés, & il leur répondit qu'il ne pouvoit dissi-

---

 L'AN  
1517.

muler leurs fautes, & qu'il sçavoit bien le moyen de les ranger tous ensemble à leur devoir, s'ils en sortoient. C'est pourquoy il donna des Troupes au Commissaire Sarmiento, luy commanda d'aller faire le procès aux rebelles, & de ruiner par le fer ou par le feu, cette Ville qui leur servoit de retraite.

Cependant les Seigneurs qui s'estoient assemblez à Portillo, auroient bien voulu résister ouvertement à Ximenés; mais comme chacun craignoit pour soy, ils conclurent qu'il falloit mener cette affaire avec douceur & avec adresse. Ils luy écrivirent donc des Lettres pleines de respect & de soumission, en luy demandant pardon les uns pour leurs fils, & les autres pour leurs Parens. Au même-temps ils écrivirent au Roy qu'il n'estoit plus possible de supporter l'humeur difficile & violente de Ximenés, & que si Sa Majesté n'y mettoit ordre, tout le Royaume alloit se soulever. Le Comte de Vreña de son costé recusoit hautement le Conseil Royal avec opiniâreté, quoy-que sans raison, & demandoit que le Roy même prist connoissance de sa cause.

Le Cardinal ne douta pas qu'en cette occasion comme dans les autres, on ne tachast de surprendre la Cour, & de prévenir le Roy contre luy: il luy fit écrire par le Conseil, & luy écrivit luy-même toutes les circonstances de cette affaire, de-peur qu'on ne luy eust envoyé de fausses relations. La fin de sa Lettre estoit: *Voilà au vray comme tout s'est*

passé. Nous n'avons aucune inimitié particulière contre ce Seigneur. Quelle apparence que tant de Juges aux yeux du public, contre leur conscience & leur honneur, aient unanimement conspiré à le perdre ? Ne voit-on pas tous les jours leur intégrité, soit dans les jugemens des procès, soit dans la punition des crimes ? Si les Gens-de-bien qui composent vostre Conseil l'ont condamné, c'est sa faute, & non pas leur haine & leur corruption. S'il veut tout renverser & tout perdre, ne sommes-nous pas établis pour défendre le foible contre le puissant ? Nous ne pouvons éviter que ceux qui troublent le repos public ne nous haïssent, nous devons au-moins faire en sorte qu'ils nous craignent. Ils voudroient décrier nostre conduite, parce-que nous ne pouvons souffrir leurs injustices. La fidélité que nous devons à Vostre Majesté nous oblige de l'avertir que si elle veut maintenir l'ordre dans ses États, elle doit rejeter ces plaintes par lesquelles on implore vostre autorité contre vostre autorité même. Commandez donc qu'on observe les loix dont vous devez estre le défenseur, & faites-nous la grace de croire que nous n'abusons pas de la justice que vous avez eü la bonté de nous confier.

Cependant il eût avis qu'il se formoit plusieurs cabales. Il intercepta des Lettres séditieuses de ceux qui luy avoient fait des protestations de respect & d'obéissance. Il apprit que l'Evêque de Zamora chef des séditions populaires, s'estoit avancé vers Valladolid pour se jeter dans Villafraite, & que toute la Noblesse estoit en mouvement. Les coupables qui se croyoient assés dans cette

---

L'AN  
1517.

Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 42.

Epist. Ximen.  
& Senat. ad  
Carol.

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

Place, se moquoient du Commissaire qui venoit les assiéger ; & afin-que rien ne manquaît à leur folie, ils traînerent un jour par les ruës en dérision du Cardinal, une figure qui le representoit, & qu'ils avoient revêtuë d'habits Pontificaux. Cependant Sarmiento arrive, assiége la Ville, la presse & la reduit à l'extremité. Comme il estoit prest de donner l'assaut & de la prendre, les jeunes Seigneurs par un coup de desespoir qui leur réussit, fortirent l'épée à la main, avec ce qui leur restoit de braves-gens, forcèrent tout ce qui s'opposa à leur passage & se sauvèrent. Après cela le Commissaire entra dans la Ville sans résistance, & fit publier dans les Places publiques par un Héraut, l'Arrest qu'il avoit dressé selon les formes de la Justice. Cét Arrest portoit que selon l'ancien usage d'Espagne, Villafrate où la rebellion s'estoit faite, seroit bruslé, & rendu pour jamais inhabitable, qu'on y feroit passer la charüe & semer du sel ; Que Giron & son fils avec leurs complices seroient punis comme criminels de leze-Majesté, & condamnez à dédommager Quixade de toutes ses pertes. On commença aussi-tost à mettre le feu dans tous les quartiers de la Ville, & à tirer toute l'artillerie contre les murailles, qu'on ruïna jusqu'aux fondemens. Sept des principaux Bourgeois qui avoient crié, pendant qu'on maltraitoit l'Huissier, qu'ils n'avoient point d'autre Maistre que Giron furent fustigez. Un Domestique de l'Almirante accusé d'avoir levé secretement quelques Soldats pour

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

pour envoyer au fils de son Maistre, le fut aussi; &, on en fit l'exécution un jour de Feste, ce qui ne s'estoit jamais pratiqué.

---

L'AN  
1517.

Ce châtement exemplaire jetta la terreur dans toute la Castille. Le Connestable & le Duc de l'Infantade envoyèrent un de leurs amis au Cardinal, pour le supplier de se contenter d'avoir fait un si sanglant affront au Comte de Vreña, & de ne pas perdre une des plus nobles Maisons de Castille. L'Almirante, qui avoit toûjours gardé assez de mesures avec ce Prélat, vint à Madrid & luy représenta avec beaucoup de respect & de soumission, qu'il s'étonnoit qu'un homme aussi sage que luy traitast si rigoureusement la Noblesse qui ne demandoit qu'à servir le Roy & à luy obeïr; Qu'en cela, il agissoit contre luy-même, & contre ses successeurs: puisqu'en qualité d'Archevêque de Toledé il se trouvoit en même temps, & à la teste du Clergé, & à la teste des Grands du Royaume; Que le Roy qui ne pouvoit pas connoître encore par luy-même leur fidélité & leur zele, les mépriseroit infailliblement, s'il voyoit qu'on les traitast avec tant de dureté & de hauteur; Qu'il le supplioit très-instamment de ne jeter pas tant de personnes d'honneur & de qualité dans des malheurs, dont il leur seroit difficile de se relever, parce-qu'on sçavoit qu'il avoit écrit plusieurs fois au Roy, qu'ils estoient desobéïssans & rebelles; Qu'il luy demandoit pardon de la liberté qu'il prenoit, mais qu'il croyoit qu'un peu plus de

douceur ne feroit point de tort à sa dignité, ni à la gloire de leur commun Maistre.

Le Cardinal répondit à l'Almirante en peu de mots, qu'il n'estoit pas d'humeur à faire sa cour au Roy, aux dépens de personne; que Sa Majesté luy ayant fait l'honneur de le charger du poids du Gouvernement, il estoit resolu de le soutenir, & de luy en rendre bon compte; qu'il avoit dissimulé bien des choses qu'il auroit peut-estre dû mander à la Cour, & que dans la nécessité de découvrir la mauvaise conduite de quelques-uns, il avoit plûtoſt adouci, qu'exagéré leurs fautes; que pour ce qui regardoit le Comte de Vreña, il n'en avoit que trop souffert, & que l'affaire en estoit venue à un point, qu'il n'y avoit que le Roy qui le pust sauver, de sa pleine autorité.

L'Almirante se retira sans oser insister davantage. Cependant D. Pedro Giron voulut lever des Troupes en plusieurs endroits, mais il n'y eut pas un homme qui eust le courage de s'enrôler après ce qui venoit d'arriver. De-sorte qu'ils n'eurent plus de ressource qu'aux nouvelles qu'ils attendoient de Flandres. Mais on y confirma tout ce que Ximenés avoit fait; & on déclara le Comte de Vreña & son fils criminels d'Etat, s'ils ne se remettoient incessamment dans les Prisons de Valladolid. Personne n'osa plus intercéder pour les coupables, & leurs propres Peres furent contraints de les mettre entre les mains de la Justice.

Alors le Cardinal se voyant le maistre, s'adoucit

tout d'un-coup, & le Comte de Vreña s'estant  
 venu jeter à ses piez pour subir l'Arrest qu'il luy  
 plairoit de prononcer, il luy pardonna, aussi-bien  
 qu'aux jeunes Seigneurs, qu'il fit mettre en liber-  
 té. Du reste, quoy-qu'il eust aussi le pouvoir de  
 leur accorder leur grace, il se contenta de leur  
 promettre de l'obtenir du Roy, dès qu'il seroit  
 arrivé; voulant par-là les retenir encore dans le  
 respect durant le temps de sa Régence, & donner  
 moyen à Charles de se les attacher par un acte de  
 clémence & de générosité. Il manda incontinent  
 à Lopés Ayala son Agent à la Cour de Bruxelles,  
 d'aller trouver le Roy, & de luy dire *Que le Comte  
 estoit venu à genoux demander grace pour luy & pour  
 ses enfans & qu'il témoignoit un extrême regret du  
 passé. Que cela estant il estoit de la bonté de Sa Ma-  
 jesté de luy pardonner; qu'il n'estoit pas à-propos de per-  
 dre ceux qu'on croyoit pouvoir corriger, & qu'il falloit  
 punir les Grands autrement que les Petits, en se conten-  
 tant de les abaisser, parce-que leurs humiliations leur  
 tiennent lieu de supplice.*

Pendant ces troubles le Pape Leon X. fit une  
 promotion de vingt-un Cardinaux, entre lesquels  
 fut Adrien Florent, Doyen de Louvain & Collé-  
 gue de Ximenés dans la Régence. On estoit per-  
 suadé qu'il avoit resolu de donner un de ces Cha-  
 peaux à Raphaël d'Urbain le plus celebre Peintre  
 de son temps; pour distinguer par la grandeur de  
 la recompense, un homme qui se distinguoit si  
 fort par l'excellence de ses Ouvrages; & Raphaël

V u u ij

L'AN

1517.

*Sandoz. hist.  
de Carlos I.  
lib. 2. §. 43.*

*Pet. Martyr  
epist. 592.  
lib. 2.*

*Sandoz. hist.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 48.*

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 6.*

*Petr. Martyr  
epist. 596.  
l. 30.*

qui s'en estoit flatté, avoit différé sous divers prétextes d'épouser la Nièce du Cardinal de Bibiéne, qu'on luy offroit en mariage depuis long-temps; mais une mort impréveuë renversa toutes ses espérances. Ximenés louïa fort le choix que sa Sainteté avoit fait d'Adrien; mais en même-temps il fit proposer au Roy d'envoyer le nouveau Cardinal à Rome, ou dans son Diocèse, ou de le rappeler auprès de luy, parce que c'estoit un homme qui n'aimoit pas les affaires, & que sa nouvelle dignité ne feroit que causer de l'embaras, au-lieu d'estre de quelque usage.

A peine Ximenés estoit-il sorti de ses démélez avec le Comte de Vreña, qu'il entreprit une affaire, qui souleva le Duc d'Albe, & partagea toute la Castille. Il s'agissoit du Prieuré de Consuégra que Diégo de Toléde, troisième fils du Duc d'Albe, retenoit au préjudice d'Antoine de Zuniga, frère du Duc de Béjar, qui en avoit esté pourvû dans les formes. Le Bénéfice estoit non-seulement riche, mais encore honorable, le procès devoit se juger au Conseil d'Espagne; le Duc d'Albe avoit du credit, & Ximenés estoit inflexible pour la Justice. Zuniga avoit eû ce Prieuré par la démission d'un de ses Oncles paternels, avec l'agrément du Roy Philippe, & la confirmation du Pape; & il en avoit jouï paisiblement quelques années. Mais Ferdinand pour reconnoistre les services que le Duc d'Albe luy avoit rendus, avoit fait intervenir ensuite le Grand-Maître de Rho-

des, qui piqué de ce qu'on s'estoit adressé au Pape, non pas à luy, déposséda Zuniga sur ce prétexte. Celuy-cy se plaignit de la violence qu'on luy faisoit, mais il ne fut pas écouté; & après la mort de Ferdinand il se réfugia en Flandres auprès de l'Archiduc Charles, & le pria de ne pas abandonner un serviteur du Roy son Pere, qu'on venoit de dépouiller de son bien contre toute sorte de droits. Il fut rétabli par l'autorité de l'Archiduc, & s'en alla poursuivre son procès à la Cour de Rome, où il obtint plusieurs Sentences en sa faveur, malgré tout le credit du Duc d'Albe: & enfin ayant aussi obtenu des Lettres qu'on donne ordinairement après le Jugement définitif, & qu'on appelle exécutoires, il vint en Espagne les présenter à Ximenés, & luy demander justice comme au Gouverneur du Royaume.

Cette affaire estoit considérable, & par elle-même, & par la qualité des Personnes, & pouvoit avoir des suites fâcheuses. C'est pourquoy le Cardinal écrivit au Roy selon sa coûtume, pour luy demander ses ordres, & même pour luy donner ses avis. Le Roy luy répondit qu'il avoit fait examiner l'affaire dans son Conseil, & que ne pouvant la juger à fond, jusqu'à ce qu'il fust sur les lieux, & voulant prévenir tous les desordres qui pourroient cependant arriver de cette contestation; il croyoit qu'il estoit expedient de retenir comme en dépost ce Prieuré avec ses revenus, ses maisons, ses chasteaux; & toutes ses dépendances.

L'AN  
1517.

jusqu'à la fin du procès; Qu'il vist là-dessus le Duc d'Albe & son fils, & qu'il retirast d'eux un compromis dans les formes, par lequel ils luy remis- sent leurs intérêts, après les avoir asseûrez que non-seulement il auroit égard au droit, mais en- core à l'honneur & à la satisfaction des Parties; Que si par hazard ils refusoient cét expedient, ce qu'il avoit peine à s'imaginer, il leur donnast quin- ze jours pour delibérer; & que s'ils s'opiniastroient après cela, il faloit faire valoir les Lettres Apo- stoliques que Zuniga avoit obtenuës, & le mettre en possession.

*Sanâou. hist. de  
Carlos V. lib.  
2. §. 43.*

*Petr. Martyr  
epist. 598.  
lib. 30.*

Le Cardinal estoit alors fort abbatu d'une fié- vre tierce, & l'on faisoit à Madrid & dans toute la Castille, des Prières publiques pour sa santé, de laquelle dépendoit le repos du Royaume; car on voyoit déjà de certains mouvemens, qui fai- soient craindre une révolte générale. Le Duc d'Al- be assembloit tous ses amis, & la Maison de Zu- niga qui estoit très-nombreuse assembloit aussi les siens, de sorte que l'Evêque d'Avila pour empê- cher ces deux Partis d'en venir aux mains fut obli- gé durant la maladie du Cardinal, de faire tenir sous les armes sa Compagnie des Gardes, avec trois cens Soldats, qu'il tira des meilleures Troupes de Castille.

Dés-que Ximenés fut en état de vaquer aux af- faires, il fit venir le Duc d'Albe en présence de ses Collègues, & de la pluspart des Conseillers d'Etat, & l'exhorta comme son ami de ne perdre

pas en cette occasion la modération & la sagesse qu'il avoit toujours fait paroître, l'assurant qu'il auroit soin de ses intérêts, s'il attendoit paisiblement le jugement de son affaire, & s'il remettoit le Prieuré au Roy, pour en disposer selon les Loix. Il luy ajoûta même, qu'encore qu'il eust ses ordres de la Cour, il vouloit bien les adoucir en sa faveur : de sorte que s'il avoit quelque repugnance à remettre entierement le Prieuré entre les mains du Roy, il n'avoit qu'à nommer quel-

---

L'AN  
1517.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*s. 18.*

qu'un de ses amis ou de ses parens, à qui l'on en pust donner la garde, afin-que son fils en parust le maistre comme auparavant.

Le Duc ne voulut pas accepter ces conditions. Il se plaignit qu'on le traitoit indignement ; protestant qu'il sçauroit bien se soutenir, non pas contre le Roy, mais contre le Régent qui estoit l'ennemi de sa Maison. A ces menaces le Cardinal ne répondoit autre chose, sinon, *Que le Duc d'Albe s'estoit trompé, s'il l'avoit cru capable de préférer ses affections particulieres, aux devoirs de la Justice.* Cependant quelques Seigneurs que le Duc consulta, luy ayant conseillé d'accepter les propositions qu'on luy faisoit, il s'y resolut ; mais peu de temps après il se laissa aller de nouveau à ses chagrins, & fit lever secretement des Gens-de-guerre pour se cantonner dans Consuégra, & pour y défendre le Prieuré par la voye des armes. Avant-que de se déclarer ouvertement, il voulut encore tenter s'il ne pourroit rien avancer du costé de la Cour : &

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 7.*

L'AN  
1517.

*Epist. Xim. ad  
Carol.*

par le moyen de la Reine Germaine, il obtint du Roy de France & du Roy d'Angleterre, des Lettres en sa faveur, au Roy Catholique, à Chièvres, & aux Principaux Seigneurs des Pays-bas. Ces Lettres avoient ébranlé Charles, & peu s'en fallut qu'il ne révoquast l'ordre qu'il avoit donné. Mais Ximénés luy écrivit : *Qu'il estoit important que les moindres paroles des Rois fussent inviolables ; à plus forte raison, des ordres signez de leur main, & scellez de leur sceau. Il manda au même-temps à Chièvres, Que si l'on prétendoit ainsi l'arrêter, après l'avoir engagé, on perdrait tout, & qu'on prist garde, qu'en voulant favoriser le Duc d'Albe, on alloit premièrement faire une injustice, & de-plus irriter toute la Maison de Zuniga, qui estoit d'autant plus à craindre, qu'elle soustenoit un droit incontestable.*

Comme le Duc ne vit plus d'apparence de réussir auprès du Roy par ses sollicitations, il eût recours à la force & fit entrer son fils dans Consiégua, pour s'y défendre, disoit-il, contre la tyrannie du Régent. Les Flamans, qui se trouvoient alors en Espagne, estoient fort alarmez : ils prièrent le Cardinal de ne pas pousser si loin les affaires, & de temporiser jusqu'à l'arrivée du Roy. Il leur répondit, Qu'il falloit mettre les choses en état, qu'à son arrivée il ne trouvast que des Sujets soumis. Fonseca, un des meilleurs Capitaines de son temps, vint le trouver, & luy remontra très-respectueusement, que les esprits estoient aigris, que le Duc d'Albe avoit du credit, du courage,  
des

des amis, qu'il estoit à craindre. Il l'interrompit, à ce mot, & luy dit en souriant, *Ne craignez pas, Fonseca, tout ira bien.* Il fit assembler les milices, & commanda à Ferdinand Andrada, dont il connoissoit la valeur & l'expérience, de marcher contre Diégo de Toléde, qui s'estoit fortifié dans Confüégra. L'armée estoit composée de mille chevaux, tirez les uns des compagnies des Gardes du Roy, les autres des Garnisons des Villes frontières, & de cinq-mille hommes de pied, parmi lesquels on contoit cinq-cens vieux soldats, qui avoient fait la guerre sous Villalva, & qu'il tenoit en quartier aux environs de Madrid, pour s'en servir dans les occasions. Il donna ordre qu'outre ces Troupes il y eust à Toléde trois-cens chevaux, & un corps considérable d'Infanterie prest à marcher pour relever les autres, ou pour les renforcer.

Diégo de Toléde sembloit resolu de se défendre dans Confüégra jusqu'aux dernières extrémités. Le Duc son Pere luy envoyoit mille soldats avec beaucoup de vivres & d'argent; croyant qu'avec ce secours il rendroit cette Place imprenable; mais Andrada eût de si bons avis, & les Troupes qu'il commandoit, animées par l'espérance du butin, firent tant de diligence, qu'elles pillèrent ce convoy, & défirent aisément ceux qui l'escortoient. Ensuite l'Armée alla camper à la veüe de Confüégra, où elle demeura quelques jours, sans faire aucun mouvement, pour donner

---

L'AN  
1517.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 18.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. l. 7.*

---

 L'AN  
1517.

le temps aux sommations que le Cardinal avoit ordonné de faire, dans toutes les formes juridiques.

Andrada s'estant donc avancé envoya un Trompète à Diego de Toledé, pour le sommer de la part du Roy de rendre la Place, de congédier tout ce qu'il avoit de Gens armez, de luy remettre les Villes & les Forteresses dépendantes du Prieuré, & d'attendre le jugement de son procès selon les voyes ordinaires de la Justice; qu'autrement, il le regarderoit comme criminel de leze-Majesté, & qu'il luy feroit la guerre comme à un rebelle. Il ne parut pas que ces menaces eussent fort étonné les Assiégés, au contraire quelques jeunes-gens de Toléde, par un ancien usage d'Espagne dont il reste quelques traces dans Dion de Nicée, firent paroistre sur les murailles des Bières peintes en noir, comme pour faire entendre qu'ils mourroient tous plutôt, que de rendre la Ville: & là-dessus Andrada commença à faire le siège dans les regles.

Le Duc d'Albe voyant la perte de son fils inévitable, & ne se croyant pas luy-même bien assésuré, vint à Madrid, où, par le moyen de la Reine Germaine & du Cardinal Adrien, il tâcha d'obtenir des conditions plus avantageuses que les premières, ou du moins de revenir à l'accommodement qu'on luy avoit offert; mais Ximenés ne voulut plus ouïr parler de conditions, ni d'accommodement; & déclara qu'il n'estoit plus question que de remettre le Prieuré purement & simplement à la disposition du Roy.

On ne crut pas pouvoir le fléchir, & le Duc fut obligé de recevoir la loy qu'on luy imposoit. Il vint trouver le Cardinal la nuit; & comme il se plaignoit un peu de sa rigueur, ce Prélat luy répondit; *Qu'il n'avoit jamais usé de rigueur que malgré luy, & que ceux qui commandent sous les autres doivent exécuter avec soin les ordres qu'ils en reçoivent.* Il luy montra même les Lettres de Flandres, & l'assûra qu'en toutes choses, où sa fidélité, & l'autorité du Prince ne seroient pas intéressées, il le serviroit.

Le Duc le pria de recommander sa famille au Roy, & après plusieurs civilitez reciproques, ils écrivirent l'un & l'autre sur le champ, le Duc à son fils de rendre le Prieuré, & le Régent à Andrada de lever le siège; ce qui fut exécuté ponctuellement. On fit publier l'amnistie pour ceux qui s'estoient trouvez dans Consiégra, & Diégo fut remis en grace. Il voulut quelque-temps après faire assembler les Chevaliers, mais on luy interdit toutes les fonctions de Prieur; & comme il s'excusoit sur les ordres qu'il avoit receûs du Grand Maître, *Si nous estions*, luy repliqua le Cardinal, *dans l'Isle de Rhodes, vous auriez raison; mais en Espagne où je suis Régent, il ne faut obéir qu'à moy.*

Quoy-que par cette fermeté, le Cardinal eust réduit la Noblesse à vivre dans une grande retenue, les Flamans craignirent pourtant qu'il n'arrivast enfin quelque desordre en Espagne, & déterminèrent le Roy à s'y rendre au commence-

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 598. l.  
80.*

ment de l'Automne. La nouvelle n'en fut pas plûtost arrivée, que le Régent la fit publier par tout le Royaume, & commanda qu'on équipast la Flo-  
te, qu'on la pourvust de tout, & qu'on la mist en mer au premier beau temps. Il envoya visiter les Costes de Galice & de Biscaye, & reconnoistre le lieu le plus commode & le plus sain où le Roy pourroit aborder; car il avoit couru quelque bruit de peste. Il eut soin même qu'on fist dans tous les Ports, de grandes provisions de vivres, afin que la Cour, en quelque endroit qu'elle débarquast, trouvast toutes sortes de rafraichissemens. Ces ordres ainsi donnez, il partit de Madrid avec l'Infant, accompagné du Conseil d'Etat & de grand nombre de Seigneurs pour aller à Aranda sur la riviere de Duero. Il choisit cette ville plûtost qu'une autre, tant parce-qu'il croyoit estre plus à portée, pour haster les préparatifs de la réception du Roy, & pour aller au-devant de luy; qu'à cause que l'air y estoit fort tempéré, & que près de-là il y avoit un célèbre Couvent de Cordeliers, où il aimoit à se retirer. Il passa par Tor-  
delaguna lieu de sa naissance, & voulut y demeurer un jour comme pour dire le dernier adieu à sa Patrie.

*Sandoz. hist.  
de Carl. V.  
lib. 3. §. 1.*

Le lendemain, il alla disner en chemin dans un Bourg nommé Bos-Eguillas. Et c'est-là qu'on prétend que ses ennemis luy firent donner le poison. Quoy-qu'il en soit il sentit des maux extraordinaires incontinent après le repas, & il ne vescut

depuis que très-peu de mois. Le Provincial des Cordeliers que le Régent avoit mandé avec quelques-uns des principaux de la Province, ne confirma que trop le soupçon qu'on eût. Car ce bon Père marchant avec ses Compagnons dans un chemin de traverse, un Cavalier masqué vint à eux à toute bride, & leur dit : *Si vous allez trouver le Cardinal à Bos-Eguillas, hastez-vous, mes Pères; & si par bonheur vous arrivez avant son dîné, avertissez-le de ne pas manger d'une grande Truite qu'on luy servira, car elle est empoisonnée : que si vous arrivez trop tard, dites-luy que c'en est fait, qu'il n'a qu'à songer à sa conscience.* Il piqua son cheval après cela, & prit la route de Madrid.

Les Religieux doublèrent le pas effrayez de cette aventure, & le Provincial plein de poudre & de sueur ayant esté introduit dans la chambre du Cardinal, comme il sortoit de table, raconta de point en point ce qu'il avoit veü & oüi; à quoy ce Prélat répondit sans s'étonner, & comme n'ajoûtant aucune foy à l'avis de ce Cavalier, *Si ce malheur m'est arrivé, ce n'est pas d'aujourd'huy, Mon Père.* Il luy dit ensuite que quelques mois auparavant ouvrant une Dépêche qui venoit de Flandres, une vapeur subtile & maligne luy avoit tout-d'un-coup faisi le cerveau, & que depuis il n'avoit point eü de santé. *Mais, ajoûta-t-il, l'un n'est pas peut-estre plus vray que l'autre. Dieu qui gouverne tout avec une si grande sagesse, envoie les maladies, & les guerit quand il luy plaist: il faut nous abandonner à sa provi-*

---

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

I. AN  
1517.

dence. Cependant le poison commença à faire son premier effet, qui fut de luy faire jeter du sang par les oreilles & par les jointures de ongles, & consuma lentement ce Corps d'ailleurs affoibli par l'âge, & par les fatigues des affaires. Les démêlez qu'il avoit eûs avec les Grands d'Espagne, & le dépit qu'avoient les Flamans des plaintes qu'il avoit faites de leur avarice, ont laissé incertain à laquelle des deux Nations ont doit imputer ce crime.

Quoy-qu'il en soit, Ximenés tout languissant qu'il estoit, ne laissa pas de continuer à prendre soin de l'Etat, & la veüe de la mort ne l'empêcha pas d'exécuter un dessein hardi qu'il croyoit nécessaire pour le service du Roy & pour la tranquillité du Royaume : ce fut d'oster à l'Infant tous ceux de ses domestiques qui luy donnoient de mauvais conseils. Ce jeune Prince, comme nous avons dit, avoit pour Gouverneur Pedro Nugnez de Gusman Grand Commandeur de l'Ordre de Calatrave, & Alvaro Ozorio Evêque d'Astorga pour Precepteur. Le premier avoit esté choisi par la Reine Isabelle, pour sa naissance, pour sa douceur, & sur-tout pour sa pieté ; le second avoit esté nommé par Ferdinand, à cause de sa dignité & de son sçavoir. Ils ne pensèrent qu'à l'instruction du Prince durant les premières années de son enfance ; mais dés-qu'ils virent que son Ayeul l'aimoit assez pour l'établir Souverain d'Aragon & de Castille, au préjudice de son Aîné, ils souhaitèrent qu'il

régnaſt, parce-qu'ils eſpéroient le gouverner, & profiter de l'afcendant qu'ils avoient ſur ſon eſprit. La bienſéance vouloit qu'ils gardaſſent beaucoup de modération, & qu'ils couvriſſent leur ambition ſous une apparence de zèle pour la grandeur & pour la gloire de leur Pupille. Comme ils virent leurs eſpérances trompées, par l'avènement de l'Archiduc Charles à la Couronne, ils cherchèrent les moyens de ſe ſouſtenir, & furent ravis de voir que leur jeune Maiſtre après avoir perdu le droit de regner, n'en avoit pas perdu l'envie.

Ce Prince avoit toujours devant les yeux le Thrône dont il croyoit eſtre tombé; & nourriſſoit ſon ambition d'eſpérances, & de projets imaginaires. A quoy une choſe qui arriva quelques mois après la mort de Ferdinand ſon Ayeul, ne contribua pas peu. Car un jour qu'il eſtoit à la chaſſe pour faire exercice, & pour diſſiper ſes chagrins, un Hermite ſe préſenta tout-d'un-coup à luy, & luy dit d'un ton de Prophète: *Prince, ayez bon courage, le Ciel vous deſtine à de grandes choſes: ne renoncez pas à vos prétentions, vous allez eſtre Roy de Caſtille. Telle eſt la volonté de Dieu...* Après ces paroles il ſ'enfuit, & diſparut, ſans qu'on en puſt jamais ſçavoir aucune nouvelle. Son air modeste, ſon viſage mortifié, & je ne ſçay-quoy d'extraordinaire dans ſon habit, & dans ſa figure, & ſon diſcours ſur-tout firent beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Prince; & les Perſonnes qui luy

---

L'AN  
1517.

*Sandoz. hiſt.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 9.*

*Anton. de vera  
vid. del  
Emp. Carlos V.*

L'AN  
1517.

avoient apparemment préparé cette Apparition, s'en servirent pour ranimer ses desirs, & pour troubler l'Etat s'ils eussent pu.

Ximenés crut qu'il falloit sur toutes choses prévenir leurs mauvais desseins, & le premier soin de sa Régence, fut de s'assûrer de la personne de l'Infant, en le faisant demeurer toujours auprès de luy, & d'observer la conduite de ses Domestiques. Ils ne pûrent souffrir la contrainte où ils se trouvoient, & ne perdirent aucune occasion de décrier le Gouvernement, dont ils se plainquirent plusieurs fois au Conseil de Flandres. Ozorio estoit le plus irrité. Outre qu'il avoit l'esprit inquiet, & qu'il s'estoit fait des plans de fortune à sa fantaisie, il regardoit avec chagrin l'élevation du Cardinal. Il y entroit même un peu d'émulation d'Ordre; car il avoit esté Religieux de Saint Dominique, comme le Cardinal l'avoit esté de Saint François. Cét Evêque par ses conseils, aigrissoit l'esprit de Gusman, qui d'ailleurs avoit receû quelque déplaisir du Régent, & qui tout devot qu'il estoit, ne renonçoit pas à la part qu'il s'estoit promise à l'administration des Affaires. Ils concertèrent donc ensemble les moyens de se mettre en liberté. Ozorio entreprit de gagner l'Empereur Maximilien, & de luy faire entendre par les correspondances qu'il avoit auprès de luy, que le Royaume estoit perdu, s'il ne venoit le tirer des mains de Ximenés qui le gouvernoit.

Il proposa peu de temps après de marier cet  
Empe-

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

Empereur avec la Reine Germaine, espérant par là, ou que Maximilien viendroit en Espagne & déposeroit le Cardinal, ou que la Reine, qu'il avoit engagée à son party, auroit plus de crédit pour le soutenir quand elle auroit épousé Maximilien. Gusman de son costé n'attendoit que l'occasion d'enlever l'Infant, & de l'emmener en Aragon, où il sçavoit qu'en considération du Roy Ferdinand son Ayeul, les Principaux Seigneurs le recevraient à bras ouverts, & le reconnoistroient pour Maître. Cependant les Domestiques de l'Infant ne cessent de louer son bon naturel, de l'appeller les délices de l'Espagne, & de blâmer les mœurs & les manières des Flamans. Le Cardinal eût des avis de toutes ces pratiques secrètes, & fit garder l'Infant & ses Gouverneurs, sans qu'ils s'en pussent appercevoir. Il en avoit écrit plusieurs fois aux Pays-bas; & comme d'un costé il estoit important de desabuser ce jeune Prince des prétentions qu'il pouvoit avoir; & que de l'autre il n'estoit pas honneste à Charles de commencer son Regne par une action qui devoit déplaire à son Frere, & à Ceux qu'on avoit mis auprès de luy, la Cour fut bien-aïse de charger le Cardinal de cette Commission, & de la trouver executée à son arrivée en Espagne.

On luy ordonna donc de congédier les premiers Officiers de l'Infant, Nuñez de Gusman son Gouverneur, Alvaro Ozorio son Précepteur, & Gonzalo de Gusman son Chambelan. Charles leur écrivoit, qu'il avoit considéré qu'à leur âge,

Y y y

---

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 600.  
lib. 30.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 18.*

L'AN  
1517.

après une longue & pénible assiduité, ils avoient sans doute besoin de repos, d'autant-plus que l'Infant estoit déjà si avancé, qu'il n'avoit plus besoin de leurs instructions; Qu'encore - qu'il eust de grands sujets de se plaindre de la conduite qu'ils avoient tenuë à son égard, il vouloit bien se contenter de les renvoyer chez eux sans les punir, en considération des services qu'ils avoient rendus à son Frere; Qu'ils exécutassent cependant les ordres que le Cardinal d'Espagne leur donneroit de sa part. Pour les autres Officiers de sa Maison, on laissoit à la disposition de Ximenés de les retenir, ou de les renvoyer, selon qu'il le jugeroit à propos. Charles écrivit au même-temps à l'Infant, en ces termes.

### TRES-ILLUSTRE INFANT,

Lettre de Charles Roy d'Espagne, tirée des Mémoires Mannoise. du Card. de Granvelle, & traduite de l'Espagnol.

*J'ay esté informé plusieurs fois, qu'il y a des Personnes dans vostre Maison, qui vous inspirent des sentimens contraires au service de la Reine Catholique, au mien, & à vos propres intérêts; qu'on y parle de moy sans respect & sans retenue, & qu'on y fait certains projets séditieux, que je devois avoir déjà châtiés. Il y a quelque-temps qu'on me sollicite d'y mettre ordre. J'ay crû qu'il falloit auparavant vous en avertir: & vous sçavez que je l'ay fait par mes Lettres du mois d'Aoust, par lesquelles je vous priois de ne point écouter ces mauvais conseils, ni ces mauvais discours, & de vous souvenir de mon Amitié, & de la passion que j'ay, de vous voir tenir dans le Monde le Rang que vous desirez & que vous méritez d'y tenir. J'apprens pourtant que ces*

desordres augmentent, & que vos Gouverneurs, au lieu de les faire cesser, les approuvent & les entretiennent. On me mande que l'un d'eux s'est oublié jusqu'à ce point que de parler & d'écrire à quelques Grands, & à quelques Villes de mes Royaumes, pour les porter à la désobéissance, & à la revolte.

Vous jugez-bien que tout cela, si je n'y remediois promptement, pourroit causer du trouble dans mes Etats; & tourneroit en même temps à vostre desavantage, ce qui me seroit très-sensible, parce-que je vous estime & que je vous aime. L'intention de ces Gens-là est de nous desunir, de m'oster la tendresse que j'ay pour vous, & de vous oster la confiance que vous devez avoir en moy. Ils l'ont déjà voulu faire, quand ils ont tâché de vous persuader, que Nous n'avions, ni moy, ni ceux qui sont auprès de moy, aucune affection pour Vous, ni pour ce qui vous regarde. L'Evêque d'Astorga scait bien que l'état de vostre dépense a esté réglé en présence de l'Empereur, nostre très-honoré Seigneur & Pere, & de Madame Marguerite nostre très-honorée Tante, & que cependant je n'ay pas laissé d'envoyer quatre mille ducats par-dessus, & de donner deux-mille ducats à cet Evêque avant son départ, pour vous décharger des frais de son voyage. Je l'asseûray même que le premier soin que j'aurois à mon arrivée en Espagne, seroit celuy de vos interests.

L'amitié que j'ay pour vous m'oblige à éloigner tout ce qui pourroit la diminuër; & comme il seroit difficile qu'elle continuaist au point où elle est, si vous suiviez les conseils des Personnes qui me sont suspectes, j'ordonne au Grand Commandeur de Calatrave de se rendre à sa Com-

L'AN  
1517.

manderie, & à l'Evêque d'Astorga de se retirer incessamment dans son Evêché: & je mets en leur place D. Diégo de Guevare, Clavier de Calatrave, & M. De-La-Chaux mon Ambassadeur, auxquels je recommande de s'appliquer entièrement à vous donner toutes les satisfactions, & à vous rendre tous les services qu'il sera possible. Et parce-que vray-semblablement ils sont absens, j'ay mandé qu'Alonso Tellez Giron, frere du Marquis de Villéne demeurast auprès de vous.

Le Reverendissime Cardinal d'Espagne, & le très-Reverend Cardinal de Tortose mon Ambassadeur, vous expliqueront plus amplement toutes ces choses. Je vous prie avec affection, que pour me faire plaisir, vous trouviez bon que j'en use ainsi, & que vous croyiez que tout cela se fait pour vostre bien, & que du reste j'auray soin de tout ce qui peut regarder vostre élévation & vos intérêts. Je n'attends que le bon vent pour m'embarquer. J'espère que j'auray bien-tost la joye de vous voir, & de vous entretenir de cette affaire, & d'autres encore plus grandes. Je n'en remets presentement à ce que vous diront les Cardinaux; & je vous prie de suivre mes Ordres & leurs Conseils.

*Cette Lettre est un peu longue, c'est pour cela qu'elle n'est pas écrite de ma main, mais ce qu'elle contient regarde mon service, & vostre avantage: Je vous prie de le trouver bon, & de l'exécuter.*

Le Conseil de Flandres avoit épuisé toute sa politique, pour la disposition de cette affaire. L'Ordre portoit d'user de grande circonspection, de garder un secret inviolable; de préparer l'esprit

de l'Infant , avant que de luy rendre la Lettre du Roy ; & de luy faire entendre qu'il y avoit quelques changemens à faire dans la Maison , qui ne devoient pas luy estre desagrecables , parce-qu'ils avoient esté jugez nécessaires. La Dépêche de Charles , à Ximenés contenoit une instruction des tours qu'il devoit prendre , & des mesures qu'il falloit garder dans l'exécution de cette affaire. Elle estoit adressée au Cardinal d'Espagne , & au Cardinal Adrien conjointement , & conceüe en ces termes :

---

L'AN  
1517.

REVERENDISSIME PERE EN JESUS-CHRIST,  
Cardinal d'Espagne , Archevêque de Tolède , Primat des Espagnes , Inquisiteur Général , Grand-Chancelier , & Gouverneur de nos Etats de Castille , nostre très-aimé & très-cher Ami : & très-Reverend Pere en Jesus-Christ , Cardinal de Tortose , nostre cher Ami , & nostre Ambassadeur.

*N*OUS avons esté avertis plusieurs fois , & par des endroits différens , qu'il estoit temps de remedier à certaines choses qui se passent dans la Maison du très-illustre Infant , nostre cher & bien-aimé Frere. Ces avis portent que les Personnes qui sont auprès de luy , l'élevent dans un esprit de desobéissance & de revolte , & luy inspirent des sentimens contraires à nostre service & à son propre intérêt. Il y a un mois qu'on nous écrit amplement sur ce sujet , & nous venons encore d'estre informez par le dernier Courrier , qu'il se dit , & qu'il se fait dans la

Lettre de Charles Roy d'Esp. tirée des Mémoires manusc. du Card. de Granvelle , & traduite de l'Espagnol.

L'AN  
1517.

Maison de ce Prince beaucoup de choses au desavantage de nostre Personne, & au préjudice de la Paix & du repos de nos Etats; Qu'on prétend se servir de luy pour Nous troubler dans les commencemens de nostre Règne; Qu'on y entretient des intelligences secrètes avec quelques Grands, & avec quelques-unes de nos Villes pour le faire déclarer en nostre absence Gouverneur de nos Royaumes, au nom de la Reine nostre très-honorée Mere; & même pour le tirer d'entre vos mains, Reverendissime Cardinal, & l'emmenèr hors de Castille, & qu'on y fait plusieurs autres projets pareils, contre la fidélité qui Nous est deüë & à l'Illustrissime Infant nostre Frere. Et parce-qu'on jetteroit dans son esprit des défiances de l'amour que Nous luy portons, & de la passion que Nous avons de l'agrandir, Nous avons, de l'avis de quelques-uns de nos serviteurs qui Nous ont écrit d'Espagne, resolu d'ordonner au Grand-Commandeur de Calatrave de se retirer à sa Commanderie, à l'Evêque d'Astorga d'aller à son Evêché, & à Gonzale de Gusman de sortir promptement de la Cour, comme vous verrez par les Lettres que je vous envoie pour eux. Et comme le principal motif que Nous avons eü pour cela, est le bien & l'avantage de l'Infant, voicy l'ordre que vous tiendrez dans l'exécution de cette affaire; afin qu'il agrée pour l'amour de moy ce que je fais en cette occasion, & que par-là il me donne lieu d'augmenter l'affection que j'ay pour luy.

Vous prendrez en particulier l'Illustrissime Infant, & vous luy ferez connoistre ma volonté & les raisons que j'ay d'en user ainsi. Vous vous servirez pour cela des paroles les plus douces & les plus honnestes que vous pour-

rez, afin qu'il prenne en bonne part ce que vous avez à luy declarer, & qu'il vous regarde tous deux comme ses Amis, ainsi que vous l'estes. Je me remets de tout cela à vostre prudence. Dites-luy que Nous avons resolu de mettre auprès de luy à la place de ceux qui y sont, D. Diégo de Guevare Clavier de Calatrave, M. De-La-Chaux mon Ambassadeur, & en attendant qu'ils soient arrivez, Alonse Tellez Giron frere du Marquis de Villéne. Vous luy ferez sçavoir aussi, que Nous desirons qu'il se conforme en toutes choses à nos usages, & à nos manières de vivre; & qu'ainsi Nous voulons que comme M. de Chièvres couche dans nostre Chambre, D. Guevare, ou M. De-La-Chaux couchent toujours dans la sienne; & en leur absence D. Alonse Tellez, afin-que lors-qu'il s'éveillera, il trouve quelqu'un avec qui il puisse s'entretenir, s'il en a envie.

Témoignez-luy bien que l'amitié que j'ay pour luy est cordiale & plus que fraternelle, & que si je passe en Espagne, c'est plus pour luy que pour mes Royaumes. C'est la vérité: il le connoistra, s'il plaist à Dieu, par les ceuvres, quand je seray arrivé; & le premier soin que j'auray sera celuy de sa Personne, pour laquelle je sacrifierois la mienne. Faites-luy entendre que je n'ay pris cette resolution qu'après avoir demandé l'avis de l'Empereur nostre très-honoré Seigneur & Pere, de Madame Marguerite nostre très-honorée Tante, & des principaux de nostre Conseil. Qu'au-reste il n'a pas raison de se plaindre de M. de Chièvres & de nostre Grand-Chancelier. Je luy jure qu'ils sont ses fidèles Serviteurs, & qu'il ne se passe aucun jour, qu'ils ne me parlent de luy, comme on devoit

---

 L'AN  
1517.

parler de moy dans sa Maison. Vous luy direz aussi qu'aujourd'huy Veille de la Feste de Nostre-Dame de Septembre, je dois aller coucher sur ma Flote, & que demain matin, si le beau temps dure, je me mettray en mer. Dés-que je seray arrivé, & que je pourray le voir & l'entretenir, mes desirs seront accomplis: j'espère que les siens le seront aussi, parce-que il connoistra l'amour que j'ay pour luy, & pour l'Infante Eleonor nostre Sœur, que je luy mene pour sa consolation. Vous employerez toutes les raisons que vous jugerez convenables, selon vostre prudence, pour luy adoucir la peine que luy pourroit faire le changement de ses Officiers, & pour luy faire voir que c'est pour son bien que tout se fait; ensuite vous luy presenterez ma Lettre.

Après-que vous aurez parlé au très-illustre Infant, parlez au Grand-Commandeur & à l'Evêque d'Astorga, à tous les deux ensemble, & à chacun à part: & afin-qu'il n'y ait aucun delay à l'exécution de nostre volonté, empêchez-les d'accompagner l'Infant, & expliquez-leur au long toutes les choses qu'on Nous a mandées: qu'ils sçachent que la seule considération de l'Infant me retient que je ne passe plus avant. Et parce-que selon les Informations que j'ay receûës, l'Evêque est plus coupable que le Commandeur, ne manquez pas, quand vous leur parlerez, de témoigner à l'Evêque le peu de satisfaction que j'ay de luy, & faites-luy sentir par quelques termes rudes & pesans, qu'il a plus de tort que l'autre. Quand vous aurez achevé de leur parler, donnez-leur mes Lettres, & dites-leur de ma part, que sur le champ, sans voir l'Infant, sans luy parler davantage, & sans prendre  
congé

congé de luy, ils exécutent l'ordre que je leur envoie. Ne les laissez parler à personne, jusqu'à ce qu'ils soient sortis de la Cour.

---

L'AN  
1517.

Vous comprenez-bien, Reverendissime Cardinal d'Espagne, de quelle conséquence est cette affaire pour nostre service. Aussi, Nous vous prions très-affectueusement que vous ne perdiez point de temps, & que vous suiviez nos ordres sans delay, malgré tous les obstacles qui pourroient les retarder, quand même l'Infant s'y opposeroit. Et parce-qu'il pourroit arriver qu'Alfonse Tellez, qui doit demeurer auprès de l'Infant, jusqu'à ce que Guevare & La-Chaux y soient arrivez, ne seroit pas à la Cour, envoyez-luy un Courrier incessamment, afin-qu'il y vienne à l'heure-même, sans retardement & sans excuse; l'affaire estant d'une qualité & d'une importance très-grande, comme vous voyez. Nous vous chargeons de garder un grand secret, en sorte qu'elle soit exécutée, avant qu'elle soit connue. Nous vous prions & recommandons encore, Reverendissime Cardinal d'Espagne, qu'aussi-tost que vous aurez receû cette Dépêche, si Alfonso Tellez est absent, vous mettiez en sa place auprès de l'Infant quelque honneste homme, qui le serve avec soin, & qui réponde de sa personne.

On Nous avoit aussi conseillé d'éloigner le Capitaine de nos Gardes qui sert auprès de luy, & de mettre en sa place quelqu'un de nos anciens Serviteurs; mais parce-qu'on ne mande rien de particulier ni de positif contre luy, & que Nous ne voulons pas douter sans raison de sa fidélité, Nous avons cru que c'estoit assez, que Vous, Reverendissime Cardinal d'Espagne, luy fissiez prester entre

L'AN  
1517.

vos mains un nouveau serment en nostre nom, pour la Garde de l'Infant, avec ordre de tenir la chose secrette, & de n'en parler à qui que ce soit.

Nous sommes encore informez que le Grand-Comman-  
deur & l'Evêque, ont mis hors de la Maison de l'Infant, Isabelle de Carvajal sa Gouvernante, sans ma partici-  
pation, supposant pourtant un ordre de Moy. Je sçay que c'est une bonne Dame, agréable au Prince, zelée pour nostre service & pour le sien: remettez-là dans la Mai-  
son; qu'elle y demeure, qu'elle y couche comme auparavant; que ce soit néanmoins hors de la chambre de l'Infant. Par-  
lez-luy, comme vous le jugerez à propos; elle vous ho-  
nore, & vous sçavez par elle tout ce qui se passera.

Vous trouverez deux Lettres dans ce Paquet, l'une pour le Marquis d'Astorga, l'autre pour le Comte de Lem-  
mos, qui sont les principaux Parens de Gusman & d'O-  
zorio. Nous leur faisons sçavoir la Commission que Nous vous avons donnée, & Nous leur mandons que vous en sçavez les raisons, & que vous leur en direz quelques-  
unes. Ayez soin de le faire, envoyez-leur mes Lettres, & écrivez-leur vous-même, ce que vous croirez conve-  
nir à nostre service. Nous écrivons aussi à Sancho de Parédez Maître-d'Hostel de l'Infant, parce-que Nous avons appris, qu'il a toujours désapprouvé tout ce qui pouvoit nous déplaire: assurez-le que nous sommes con-  
tens de luy, & rendez-luy nostre Lettre.

Je reviens encore à vous prier, & à vous recomman-  
der que ces ordres que je vous envoie, soient exécutez sur le champ, avec toute la diligence possible, & dans un grand secret; en sorte, comme Nous avons déjà dit,

que tout soit fait, avant-qu'on puisse l'empêcher, ni même le prévoir. Nous avons écrit à l'Empereur nostre très-honoré Seigneur & Pere, tout ce que Nous vous écrivons, & Nous luy avons communiqué aussi-bien qu'à la Princesse Madame Marguerite nostre très-honorée Tante, les motifs qui Nous ont portez à mettre le Grand-Commandeur de Calatrave, & l'Evêque d'Astorga hors de la Maison de l'Infant. Mandez-moy promptement ce que vous aurez fait, comment mon Frere aura pris l'Affaire, & tout ce qui se sera passé. M. De-La-Chaux me rendra vostre Paquet au Port où je débarqueray. Reverendissime Pere en Jesus-Christ, Cardinal d'Espagne, nostre très-aimé & très-cher Ami: Très-Reverend Pere en Jesus-Christ Cardinal de Tortose nostre Ambassadeur, La Sainte Trinité vous ait en sa sainte garde.

---

 L'AN  
1517.

## MOY LE ROY.

Si ces Lettres eussent esté renduës exactement, l'affaire se fust passée sans bruit, & le Cardinal eust si bien ménagé l'esprit de l'Infant, qu'il luy auroit fait connoistre non-seulement la nécessité, mais encore l'avantage qu'il y avoit à obéir aux volontez du Roy son Frere. Mais le Maistre des Postes ayant receû le Paquet, & sçachant qu'il estoit fort recommandé, s'imagina que c'estoit l'avis que le Roy donnoit de son embarquement pour l'Espagne. Il envoya tous ses Commis chez les Seigneurs qui estoient à Aranda, ou aux environs, pour leur en faire part, & pour recevoir les presens que les Espagnols font ordinairement à ceux qui leur annon-

L'AN

1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

cent d'heureuses nouvelles. Il garda pour cela la Dépêche cinq jours entiers; & comme le Régent s'estoit retiré au Monastère d'Aguiléra, pour y estre plus en repos, il s'imagina qu'il ne falloit pas le troubler, & qu'il suffisoit de mettre les Lettres entre les mains du Cardinal Adrien, qu'on regardoit touÿours comme son Collègue.

Quoy-que l'adresse fust proprement au Cardinal Ximenés, & que le nom de l'autre ne fust employé que pour la forme, cependant Adrien soit par un desir trop ardent de sçavoir au vray, si le Roy Catholique estoit parti, soit par une simple curiosité de voir ce qu'on mandoit de Flandres, soit enfin qu'il crust avoir droit d'entrer en connoissance des Affaires, qu'on ne luy communiquoit presque plus, ouvrit le Paquet, & porta à l'Infant les lettres qui luy estoient adressées, sans prévoir le desordre qu'il alloit causer parmi les Domestiques de ce Prince, qui se doutoient déjà du dessein qu'on avoit contr'eux. Il reconnut sa faute presque aussi-tost qu'il l'eût faite, & renvoya promptement à Ximenés la Dépêche du Roy, en luy demandant humblement pardon de sa simplicité & de son imprudence. Ainsi la chose estant divulguée, avant-même que celui qui avoit ordre de l'exécuter, l'eust apprise, il n'y eût plus de précautions, ni de mesures à prendre. Les Domestiques de l'Infant connurent alors qu'ils estoient perdus; & quoy-qu'ils comprissent assez que leur jeune Maistre n'avoit pas beaucoup de pouvoir,

ils implorèrent pourtant son secours, & le prièrent d'obtenir au moins qu'on ne touchast point à sa Maison, que le Roy ne fust arrivé. Ils ajoutèrent, *Que cette persécution ne pouvoit venir que d'un esprit aussi hardi & aussi violent que l'estoit celuy de ce Ministre; Que c'estoit une marque de l'averfion qu'il avoit pour son Altesse; Qu'il luy ostoit ses plus fidèles Serviteurs, pour le reduire plus aisément à une condition particulière, & qu'après avoir tourmenté tous les Grands d'Espagne pendant sa vie, il vouloit, sur le point de mourir, outrager un Prince qui estoit né pour estre son Maître.*

L'Infant aigri par ces discours, partit le lendemain pour aller trouver Ximenés dans sa retraite d'Aguiléra, & quelque envie qu'il eust d'estre bien accompagné, il alla seul avec l'Evêque d'Astorga son Précepteur, parce que son Gouverneur estoit malade, & que le Cardinal Adrien n'avoit osé se présenter. Le Duc de Béjar, & quelques autres Seigneurs qui estoient dans la chambre du Regent, se retirèrent par respect, dès que ce Prince y fut entré. Alors il déchargea son cœur, & se plaignit qu'on luy ostoit ses anciens & fidèles Serviteurs, sans sujet, & sans qu'on luy en eust dit un seul mot; que c'estoit un affront qu'on avoit resolu de luy faire, & que le déplaisir le plus sensible qu'il eust, c'estoit que ce coup luy vinst d'un homme qu'il avoit toujours regardé comme son amy, & presque comme son pere. Il conjura après cela le Cardinal,

*Eug. de Re-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 18.*

L'AN  
1517.

receûs de la Reine Isabelle, de luy laisser des Gens d'une vie irréprochable, & d'un mérite connu, dont il estoit très-satisfait, & à qui même il avoit de l'obligation; & de ne pas souffrir qu'on le maltraitast de la sorte.

Ximenés tâcha de l'appaiser; & sans entrer dans aucun éclaircissement sur les raisons qu'on avoit d'en user ainsi, il luy répondit, *Que c'estoit un moyen de s'avancer dans les bonnes graces du Roy son Frere, que de luy obéir en cette rencontre; Qu'il ne pouvoit y avoir de déshonneur à suivre les ordres du Souverain; Que l'attachement pour les Domestiques estoit loüable, mais que les premiers devoirs regardoient nos proches, sur-tout quand ils sont nos Maîtres; Qu'il mist à part les préventions qu'on luy avoit inspirées, & qu'il fist réflexion que c'estoit un commandement absolu, dont il n'estoit ni seür ni honnesté de se dispenser; Quel s'il le prenoit autrement, & qu'il continuast à faire le mécontent, il se perdrait luy-même, & causeroit la ruine de ceux dont il prencit inconsiderément les intérêts.* Ces remontrances ne touchèrent pas l'esprit de ce Prince. Il repliqua au Cardinal, qu'il avoit autrefois receû beaucoup de marques de son amitié, mais qu'elle luy manquoit au besoin; qu'il ne demandoit pour toute grace, qu'une surseance jusqu'à l'arrivée du Roy; mais qu'il voyoit bien qu'on vouloit le perdre, luy & ses gens, & qu'il alloit chercher de son costé les moyens de les protéger, & de les mettre à couvert de l'orage dont ils estoient menacez. *Cherchez-les donc ces moyens,* luy dit alors Ximenés d'un ton plus

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

élevé, & moy je vous jure par la vie du Roy vostre Frere, que ni vous, ni toute l'Espagne ensemble n'empêcherez pas que demain les ordres que j'ay receûs ne soient exécutez. L'Infant jugea bien qu'il n'auroit pas d'autre réponse, & se retira dans Aranda, sans pouvoir diffimuler son ressentiment.

Ximenés fit appeller incontinent Cabanillas & Spinosa, Capitaines de ses Gardes, & commanda à l'un d'escorter l'Infant avec sa compagnie; à l'autre d'aller prendre des Troupes du voisinage, & d'investir la Ville; en sorte que, ni le Prince, ni aucun de ses Domestiques n'en pust sortir. Spinosa fit tant de diligence, que l'Infant ne fut pas plûtoft dans Aranda, qu'il y arriva avec ses Troupes, & se saisit de toutes les avenues. Le reste du jour & toute la nuit se passèrent en délibérations vaines, entre l'Infant & ses Domestiques. Comme ils se plaignoient tous également de leur fortune, ce jeune Prince dans sa colére, menaçoit de perdre Ximenés; mais Gusman & Ozorio luy remontrèrent, qu'il n'avoit ni forces, ni secours pour exécuter ce dessein, & qu'il falloit penser à quelque expédient possible. Il proposa donc de sortir, sous prétexte d'aller voir la Reine sa Mere, de passer son épée au travers du corps à ceux qui s'y opposeroient, & de se cantonner dans quelque Province; mais on luy fit remarquer qu'il estoit comme assiégé dans sa maison, & que toutes les Milices du Royaume, au moindre signal que le Régent leur donneroit, seroient après luy. Tout ce qu'il

---

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 600.  
lib. 30.*

L'AN  
1517.

put faire en cét état, ce fut de s'obliger par écrit à tous ses Gens, de les rappeler dans sa Maison, & de leur faire du bien à proportion de leurs services, lors-qu'il seroit maistre de ses actions, & qu'il auroit dequoy les recompenser. En suite, il fit prier le Conseil d'Etat, les deux Nonces du Pape, & les Evêques qui se trouvèrent à Aranda, de venir chez luy; & après leur avoir exposé l'ordre qu'il avoit receû du Roy, & la violence qu'il se faisoit pour y obéir, il leur demanda par grace d'informer Sa Majesté Catholique de la fidélité de ses Domestiques, & de l'injure faite à sa Personne.

Cependant le Cardinal Régent pria le Cardinal de Tortose de luy amener le Gouverneur, le Précepteur & le Chambélan, parce-qu'il estoit bien-aise de leur rendre compte de sa conduite, & de se justifier sur les plaintes qu'ils faisoient de luy à tout le monde. Il les receût humainement; écouta leurs raisons, & y répondit par ordre. Il se plaignit ensuite luy-même, & voulut bien qu'ils luy repliquassent. Enfin il leur montra les Lettres qu'il venoit de recevoir de la Cour, & leur fit lire l'article qui les regardoit, observant sur leur visage les sentimens de leur esprit, résolu de les faire arrester sur le champ, s'ils témoignoient la moindre répugnance à se soumettre. Mais ils n'eurent garde de s'attirer son indignation: ils l'assurérent qu'ils estoient prests d'exécuter tout ce qu'il luy plairoit de leur commander, & le supplièrent seulement d'avoir la bonté de faire connoistre au  
Roy,

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

Roy, auprès de qui il pouvoit tout, la perte qu'ils faisoient, & la soumission entière qu'ils avoient pour ses volontez. Sur cela le Cardinal leur permit de retourner à Aranda, & leur donna le reste du jour pour mettre ordre à leurs affaires. Ils prirent congé de l'Infant avec un déplaisir extrême de part & d'autre, & se retirèrent avant le coucher du Soleil, selon qu'il leur avoit esté prescrit.

La Cour avoit souhaité qu'on mis Alfonso Tellez à la place de Nuñez de Gusman; mais comme il ne se trouva pas alors à Aranda, & que d'ailleurs il pouvoit estre suspect par les liaisons étroites qu'il avoit avec le Duc d'Escalonne son parent, le Regent choisit le Marquis d'Aguilar en qui il avoit beaucoup de confiance, & le maintint jusqu'à l'arrivée du Roy, du consentement de l'Infant même, à qui il sceût se rendre agréable. Vingt-sept autres Domestiques furent congédiés, & l'on mit en leur place des Gens de mérite, d'une naissance médiocre; qui n'ayant ni protection ni alliance considérable, devoient estre plus soumis & plus dépendans. On avoit crû que l'Ecuyer de l'Infant seroit conservé en faveur d'Isabelle de Carvajal sa mere, qui avoit esté Gouvernante du Prince, & qui luy avoit si soigneusement inspiré le respect & la soumission pour le Roy son frere, qu'on la nommoit ordinairement dans la Maison, *l'Espione du Cardinal*: mais on craignit l'esprit vif & intrigant de ce Cavalier, & il eût le même sort que les autres.

L'AN  
1517.

*Petr. Martyr  
epist. 600.  
lib. 30.*

Ce qui parut de plus rude au public dans tous ces changemens & qui toucha l'Infant plus sensiblement, ce fut l'éloignement du Vicomte d'Altamire. Il estoit fils de ce brave Comte d'Altamire, qui après plusieurs grandes actions avoit esté tué dans l'expédition d'Afrique, & il y avoit lieu d'espérer qu'il ressembleroit à son Pere, ou que peut-estre, il le surpasseroit. Ferdinand l'avoit mis Enfant-d'honneur auprès de son Petit-fils; & outre qu'il estoit agréable de visage, adroit à toute sorte de jeux, d'une humeur gaye, & divertissante, il avoit un esprit capable de tout apprendre, & une bonté de naturel qui le mettoit à couvert de la pluspart des vices de la jeunesse. Par ces qualitez & par une honneste complaisance, il avoit gagné les bonnes graces de son Maître; & Ximenés qui aimoit ce jeune Seigneur, & qui sçavoit le déplaisir mortel qu'il alloit donner au Prince, eût quelque envie de ne les pas separer; mais il craignit qu'estant neveu de l'Evêque d'Astorga, il ne suivist les conseils de son Oncle, ou que du-moins il ne le servist dans ses desseins. Alphonse Castilléjo, fut de tous les Domestiques de l'Infant le seul que l'on conserva. Il excelloit en Poësie, & comme il ne se mesloit d'aucune autre chose, cela fit qu'on le laissa dans la Charge de Gentilhomme Ordinaire qu'il exerçoit.

Toute la Cour de Bruxelles attendoit avec impatience quelle seroit l'issuë de cette affaire. Chièvres & le Conseil se repentoient d'avoir donné les

mains à une entreprise, qu'ils croyoient capable  
 d'allumer une guerre civile dans la Castille, d'au-  
 tant-plus que le Marquis d'Astorga & le Comte de  
 Lemos proches parens d'Ozorio & de Gusman,  
 pouvoient y apporter de grands obstacles. Ils ju-  
 gèrent donc à propos, se défiant du pouvoir du Car-  
 dinal Régent, que le Roy écrivist de sa propre  
 main à ces deux Seigneurs, pour leur marquer que  
 c'estoit par son ordre & pour de très - pressantes  
 raisons qu'on alloit changer la Maison de l'Infant  
 son frere ; leur ajoûtant qu'il se promettoit de leur  
 fidélité & de leur affection pour son service, que  
 non-seulement ils ne troubleroient point en cela  
 le Regent, mais que s'il en estoit besoin, ils l'assis-  
 teroient même dans la Commission qu'il avoit re-  
 ceüe. On luy envoya ces Lettres tout-ouvertes,  
 afin qu'il sçeuft ce qu'elle contenoient, & qu'il  
 les rendist à - propos. Mais quand il les eût leuës  
 il se moqua de la simplicité des Flamans, & jetta  
 les Lettres au feu, disant ; *Que tout faisoit peur à ces  
 gens-là ; Que ces précautions & ces timiditez attiroient  
 souvent les maux qu'on vouloit éviter, & que lors-qu'on  
 avoit l'autorité Royale & la justice de son costé, il ne  
 falloit pas même supposer que quelqu'un y pust résister.*

Le bruit courut alors dans toute l'Espagne, que  
 Ximenés retiré dans un Monastère de l'Ordre de  
 Saint François, estoit à l'extrémité, & ne pou-  
 voit plus vaquer aux affaires, & sur l'avis que  
 D. Pedro Giron en eût, il s'empara du Duché de  
 Medjina Sidonia. La nouvelle en fut aussi portée

L'AN  
1517.

jusqu'en Afrique; & les Maures croyant que les Costes ne seroient plus si soigneusement gardées, firent une descente dans le Royaume de Grenade. On rapportoit même que Barberousse, qui s'estoit rendu depuis peu Maître d'Alger, avoit assemblé une Armée, & venoit assiéger Oran. Le Cardinal tout foible qu'il estoit de corps, conservant toute la force de son esprit, commanda incontinent au Comte de Luna Gouverneur de Seville, de lever les Milices, d'y joindre des Troupes des garnisons, & de marcher contre Giron, avec ordre de le poursuivre jusqu'à ce qu'il le luy eust amené mort ou vif. Anne d'Aragon femme du Duc de Medina Sidonia, offrit ses perles & ses pierreries pour décharger l'Etat des frais de cette guerre: & l'entreprise auroit esté fatale à Giron, si son pere qui sçavoit que le Cardinal se portoit encore assez bien pour les perdre avant-que de mourir, n'eust mandé promptement à son fils de poser les armes. Encore eût-il beaucoup de peine à obtenir grace, Ximenés estant fort porté après tant de recherches de faire enfin un grand exemple. On apprit au même temps que les Maures qui estoient descendus sur la Coste, avoient esté presque tous passez au fil de l'épée, & que les Turcs & les Numides qui venoient ensemble faire le siège d'Oran, s'estoient battus & défaits les uns les autres; ce qui donna une grande joye à ce Prélat parmi les douleurs dont il estoit tourmenté.

Cependant le Roy qui se devoit embarquer au

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

commencement de Septembre, contre l'avis de tous ses Courtifans qui luy représentoient qu'en cette saison la navigation estoit dangereuse, arriva enfin en Espagne, poussé par la tempeste sur les Costes des Asturies. Il amenoit avec luy la Princesse Eleonor sa sœur, qui épousa depuis Manüel Roy de Portugal, & fut ensuite mariée en secondes nopces à François I. Roy de France : & tous les Seigneurs Flamans de sa Cour avec quelques Espagnols qui se trouvoient alors en Flandres, ou pour son service ou pour leurs affaires particulières, l'accompagnoient dans ce voyage. Ils abordèrent dans la Principauté d'Oviédo, près du Bourg de Villaviciosa, pays de rochers, & presque inaccessible. Les habitans de ces montagnes, à la veuë de cette Flote inconnuë, craignant que ce ne fussent des ennemis qui vinssent faire quelque descente, coururent aux armes ; & après avoir mis leurs femmes, leurs enfans, & les vieillards en seüreté, vinrent en bon ordre, & avec beaucoup de résolution sur les hauteurs près du rivage, & commencèrent à tirer sur la Flote. Le Roy fut ravi de voir les peuples dans cette disposition. On leur cria, *Espagne, Espagne, Le Roy Catholique*. On arbora les drapeaux où estoient les Châteaux & les Lions, anciennes armes de la Nation. Ces bonnes gens quittant alors leurs mousquets, coururent se jeter aux piez du Roy, & le suivirent avec de grands cris de joye jusqu'à Villaviciosa.

Le Connestable de Castille qui possedoit de

L'AN

1517.

*Sandov. hist.  
de Carlos V.  
lib. 3. § 2.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim. c.  
18.*

*Petr. Martyr  
epist. 599.  
lib. 30.*

L'AN

1517.

*Pet. Martyr  
epist. 601.  
lib. 30.*

grandes Terres dans cette Contrée, fit porter toute sorte de provisions dans toutes les Villes, où sa Majesté Catholique devoit passer. Il s'avança pour luy baïser les mains, accompagné de sept-cens Gentilshommes ses parens, ses amis, ou ses vassaux, & se retira avec sa Compagnie, dès-qu'il eût salué le Roy; parce-que ce Pays inculte ne pouvoit suffire à nourrir ni à loger un si grand monde. On fut même obligé de défendre aux Grands du Royaume de venir joindre la Cour, jusqu'à ce qu'elle fust sortie de ces Montagnes, & qu'elle eust gagné un pays plain & abondant.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Ximen l. 7.*

Ximenés qui avoit ressenti des douleurs aiguës le jour d'auparavant, & qui s'affoiblissoit à veü d'œil, reprit des forces à la nouvelle de l'arrivée du Roy. Il se leva le quatrième d'Octobre, jour de la Feste de Saint François, célébra la Messe dans le Couvent où il demouroit, & voulut dîner dans le Refectoire avec les Religieux. Le Roy extrêmement réjoui de sa convalescence, luy envoya de ses Gentilshommes pour luy en témoigner sa joye, & pour exhorter l'Evêque d'Avila à prendre toujours de grands soins d'une santé si précieuse. Mais quelques-uns de ses Ministres souhaitoient avec passion qu'il ne püst jamais voir le Roy. Ils jugeoient bien qu'un homme de ce crédit & de ce courage prendroit ascendant sur l'esprit du Maître, & gouverneroit l'Etat sans les consulter. Il avoit découvert leur foible: & on luy avoit même ouï dire plusieurs fois, au sujet de leurs voleries, *Qu'il*

falloit chasser ces gens-là du Conseil, & leur oster le soin des affaires. Ils craignoient donc de perdre un pouvoir qu'ils avoient acquis depuis long-temps; & comme ils estoient informez ponctuellement tous les jours par les Lettres des Medecins de l'état où estoit le Cardinal, & du temps à peu près qu'il pouvoit encore durer, ils retardoient la marche de la Cour, & en mesuroient si bien les journées, que Ximenés pust estre mort avant qu'elle fust arrivée en Castille.

Pour luy, il ne cessoit d'avertir le Roy de tout ce qu'il falloit faire selon les rencontres, comment il devoit recevoir les civilitez des Grands d'Espagne avec douceur, mais aussi avec dignité; de quelle manière il convenoit qu'il se comportast avec l'Infant, pour luy marquer son amitié, & pour le tenir pourtant dans le respect; avec quelle bonté il devoit répondre à la joye que les peuples témoignoiient de son arrivée. Il luy mandoit, Qu'il falloit songer à équiper une Flote contre l'Afrique, & qu'il avoit envoyé déjà une somme considérable au Gouverneur d'Oran pour payer les garnisons des Places conquises; Qu'il avoit mis, graces à Dieu, ses Finances en bon état; Qu'il auroit l'honneur de l'entretenir des moyens de les augmenter, & de l'usage qu'il estoit obligé d'en faire; Qu'il ne demandoit pour récompense de ses peines, sinon que sa Majesté connust ses bonnes intentions, & le zèle qu'il avoit pour sa véritable gloire; Qu'il luy remettait le Royaume aussi tranquille, & aussi réglé qu'il eust esté depuis long-temps; Qu'au reste il le supplioit de souffrir qu'il continuast à luy donner les avis qui luy

L'AN

1517.

Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Xim.  
6. 18.

L'AN  
1517.

paroiſtroient néceſſaires, & de croire qu'ils partoient du cœur fidèle & affectionné d'un homme qui ne craignoit pas de ſe faire des ennemis en le ſervant.

Le Roy témoignoit une ſi grande ſatiſfaction de ſa conduite, qu'on voyoit bien qu'il ne ſe gouverneroit que par ſes conſeils; ce qui confirma les Flamans dans la réſolution qu'ils avoient priſe d'empêcher que Charles ne viſt le Cardinal. Sous prétexte donc de laiſſer un peu repoſer la Cour, & de donner le temps aux Villes de préparer les Entrées magnifiques qu'elles vouloient faire à leur Souverain, ils s'arrêterent à Saint Vincent de la Barquera; & de peur que les Grands de Caſtille ne préviniſſent le Roy de leur coſté, ils eurent envie d'aller dans l'Aragon, avant que de viſiter la Caſtille. Mais Ximenés leur manda que puis que le hazard les avoit jettez ſur ces coſtes, ils ne pouvoient s'éloigner de la Caſtille, ſans offeuder ce Royaume, qui eſtoit le premier & le principal de toute l'Eſpagne. Il écrivit enſuite au Roy pour le prier de ne rien décider d'important pour les affaires publiques ou particulières, juſqu'à ce qu'il euſt eû l'honneur de l'informer des intérêts des peuples, & de ceux de ſa Majeſté, & ſur tout de l'état de ſes Finances. Il l'exhorta principalement d'envoyer ſon frere Ferdinand en Allemagne chez l'Empereur Maximilien ſon Ayeul; & d'apporter en cela tous les ménagemens néceſſaires pour faire connoiſtre qu'il n'avoit en veüe que la fortune, & la gloire de ce jeune Prince, à  
qui

Sandoz. hiſt.  
de Carlos V.  
lib. 2. §. 2.

qui il pouvoit ceder une partie des Provinces héréditaires, & même toutes; puis qu'il avoit de quoy se contenter des Royaumes, que la Providence de Dieu luy avoit donnez. Il luy representa que par ce moyen il régneroit sans défiance en Espagne, & formeroit en Allemagne une seconde branche qui rendroit la Maison d'Autriche, redoutable à toute l'Europe.

Se voyant alors proche de sa fin, il s'appliqua à revoir son Testament qu'il avoit fait quelques années auparavant, & qu'il avoit depuis examiné avant-que de partir de Madrid. Il repassoit en luy-même toutes les actions de sa vie, dont il devoit bien-tost aller rendre compte au Souverain Juge, & faisoit corriger & reparer tout ce qu'il craignoit de n'avoir pas fait dans une exacte régularité. Il rendoit tous les jours grâces à Dieu de ce que dans cette grande variété d'affaires, dont il s'estoit trouvé chargé, il n'avoit jamais eû aucun dessein de faire tort à personne, & de ce que son intention avoit toujours esté de rendre à chacun ce qui luy appartenoit, sans aucune prévention d'amitié ni de haine.

Comme il estoit dans de si sérieuses reflexions, Antoine de Rojas, Archevêque de Grenade, & Président du Conseil de Castille; qui par une basse jalousie, avoit toujours esté contraire au Cardinal, crut avoir trouvé une conjoncture favorable, pour se tirer de sa dépendance. Il gagna presque tous les Conseillers d'État, en leur res-

L'AN

1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

*Fernandès de  
Pulgar vid.  
del Card. Xim.*

*Sandoz. hist. de  
Carlos V. lib.  
3. §. 2.*

L'AN  
1517.

montrant ; *Qu'il estoit de leur devoir d'aller en Corps saluer le Roy ; Que la Régence estoit finie ; Que le Régent n'estoit pas en état de marcher, & que l'autorité Royale leur estant comme écheuë en partage, ils ne devoient pas différer d'en aller rendre hommage à sa Majesté.* Il leur persuada par ces discours de sortir d'Aranda avec leurs familles, sans en parler à Ximenés, qui tout mourant qu'il estoit ne laisseroit pas de leur faire des difficultez à son ordinaire. Pour faire valoir son autorité, il voulut mener l'Infant avec luy, mais le Marquis d'Aguilar luy répondit qu'il ne marcheroit que sur un commandement du Roy, ou du Cardinal. Le Conseil des Finances & des autres Compagnies, selon l'ordre qui leur avoit esté donné, demeurèrent aussi dans Aranda.

Petr. Martyr  
epist. 597.  
l. 30.

Ximenés ayant appris le dessein de l'Archevêque & du Conseil, leur envoya deux Lettres du Roy, par lesquelles il leur estoit défendu de se séparer du Régent ; mais l'Archevêque persista dans sa resolution, disant, *Que ce n'estoit plus le temps de recevoir l'ordre de luy.* Sur cette réponse le Cardinal écrivit au Roy, que le Président & les Conseillers estoient partis contre sa volonté, & qu'ils avoient abandonné les affaires ; que s'ils eussent fait une pareille chose, avant l'arrivée de sa Majesté, il les auroit tous destituez, & qu'en-moins de trois jours il y auroit eû un Conseil & un Président nouveau ; & qu'il supplioit Sa Majesté de les renvoyer incontinent à Aranda, avec ordre de venir le trouver, pour luy faire leurs excuses. Le

Roy fut fort irrité contre l'Archevêque, & contre le Conseil, & leur manda qu'ils s'en retournaissent sur leurs pas; Qu'ils rendissent la Justice comme auparavant, & qu'ils ne se présentassent point devant luy, que Ximenés ne fust à leur teste. Ils estoient déjà bien avancez dans leur voyage, quand ils receûrent cét ordre. Ils ne craignoient rien tant que de paroistre devant cét Homme qu'ils avoient offensé si imprudemment. C'est pourquoy ils luy députèrent deux des principaux de leur Corps, pour le prier de leur pardonner la faute qu'ils avoient commise, & de ne pas les obliger de refaire le même chemin qu'ils avoient fait, avec l'embaras de leurs femmes & de leurs enfans. Il receût ces Députez fort civilement, & leur témoigna qu'il leur pardonnoit de bon cœur la faute qu'ils avoient faite; mais qu'ils n'avoient qu'à revenir, parce-qu'il n'appartenoit pas, à un Sujet comme luy, de dispenser des commandemens de son Maistre.

Les Grands du Royaume en usèrent avec luy plus honnestement. L'Almirante de Castille l'envoya prier de permettre qu'il l'accompagnast, quand il iroit salüer le Roy; mais il le remercia fort humblement, & luy fit dire, *Que les personnes de sa qualité & de son mérite n'estoient pas faites pour suivre les autres dans une occasion comme celle-là; Qu'il allast de son chef avec sa Maison, & qu'il montrast au Roy par sa magnificence & par son train, la différence qu'il y avoit entre les Seigneurs d'Espagne & ceux de*

L'AN

1517.

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 15.*

*Alvar. Gomez*  
*de reb. gest.*  
*Xim. lib. 7.*

L'AN  
1517.

*Flandres.* Il fit de semblables honnestetez à plusieurs autres personnes qui luy avoient fait les mêmes offres.

*Fernandés de  
Pulgar. vid.  
del Card. Xim.  
§. 24.*

Cependant on commençoit à sentir l'Hyver, & l'on s'apperceût que l'humidité du lieu où le Cardinal estoit, l'incommodoit notablement. Il en sortit pour aller à Roa, qu'il regardoit comme sa Patrie, parce-qu'il y avoit fait ses premières études. On l'envelopa dans des fourrures, & on le mit dans une litière. Il mena l'Infant avec luy, & le Conseil eût ordre aussi de le suivre. La raison qu'on eût de le transporter si subitement, ce fut qu'il y avoit quelque soupçon de peste dans Aranda, & qu'estant une fois à Roa, il estoit également proche de Valladolid & de Ségovie, deux Villes, dans l'une desquelles il faudroit s'assembler nécessairement pour la tenuë des Etats. Le Roy au même-temps arriva à Aguilar *de Campos*, où toute la Noblesse avoit eût ordre de l'attendre; & là Ximenés luy fit sçavoir qu'il y avoit des maladies contagieuses à Valladolid & aux environs, & que cela estant, il falloit qu'il vinst à Ségovie, qui d'ailleurs ne cedit en rien à Valladolid, pour la grandeur de la Ville, pour l'abondance des vivres, & pour la commodité des logemens; & où il pourroit faire aussi aisément la revue des Troupes du Royaume, parce-que leurs quartiers n'en estoient pas fort éloignez.

Il représenta pourtant qu'il n'estoit pas d'avis qu'on assemblast les Etats si promptement; Que

les Peuples dans l'agitation où ils estoient encore, après les mouvemens passés, pourroient faire des demandes un peu trop libres; Qu'il estoit à propos de les laisser reposer quelque-temps, & de les accoutumer au respect & à l'obéissance, avant-que d'écouter leurs plaintes; parce-qu'il importoit extrêmement dans les commencemens d'un Règne, d'établir l'autorité, & de faire en-sorte qu'on eust sujet de se louer du present, & qu'on n'osast se plaindre du passé. On négligea ce conseil, & de-là vint le soulèvement presque universel de tout le Royaume. Quoy-que les Députés de Tolède sollicitassent puissamment que l'Assemblée générale se tint dans leur Ville, & que le Cardinal eust ordonné à ses Agens de se joindre à eux, les Flamans qui craignoient d'entrer si avant dans l'Espagne, & qui vouloient demeurer vers les Costes, aimèrent mieux Valladolid.

Le Roy cependant voulut avant toutes choses, aller à Tordefillas pour y voir la Reine sa Mere, & comme il fut en chemin, il écrivit à l'Infant, à Ximenés, & à tous les Grands de Castille, pour leur donner part de la visite qu'il alloit rendre à cette Princesse, & pour leur faire entendre qu'il n'avoit quitté la Flandres où il estoit né, & où il avoit esté élevé, que pour venir la soulager d'une partie des soins & des travaux du Gouvernement, resolu toujours de suivre ses volontez. Ximenés loua l'affection qu'il témoignoit pour sa Mere, mais il n'approuva point ce discours, qui paroif-

---

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

*Sandov. Hist.  
de Carlos V.  
lib. 3. §. 2.*

*Petr Martyr  
Epist. 602.  
lib. 30.*

L'AN

1517.

Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.

soit plutôt une justification, qu'une exposition de sa conduite. Il déclara qu'il ne luy auroit pas conseillé d'en user ainsi, si on luy eust fait l'honneur de le consulter, disant; *Qu'il sembloit que le Roy craignist qu'on ne luy fist des affaires; Qu'il y a des choses dont les Maistres ne doivent point rendre de raisons; Qu'il faut éviter d'en dire qui ne soient pas vray-semblables & concluantes, & qu'il y a une nature d'affaires, qu'il faut exécuter avant-que de les avoir publiées.* Il jugea par-là que l'Etat estoit en danger, & que les Flamans alloient faire de fausses démarches. Il s'en plaignit, & on luy donna depuis tous les changrins qu'on put, en toute rencontre.

Comme on eût destiné la ville de Valladolid pour la convocation de l'Assemblée, on envoya marquer les logis par des Officiers nouvellement venus de Flandres. Les Gens du Cardinal demandoient pour luy une Maison qui estoit en bon air, & commode pour un malade. On leur répondit, qu'elle estoit destinée pour la Reine Germaine, qui devoit estre préférée. Le Duc d'Escalone qui avoit toujourns honoré Ximenes, alla trouver Terremonde, Grand-Maréchal des Logis, qu'il avoit connû du temps du Roy Philippe I. & luy exposa le mérite du Cardinal, & le droit qu'il avoit de choisir son logement après le Roy, préférablement à tous les autres, le priant de vouloir luy donner ce logement, à moins qu'il ne voulust le loger dans le Palais du Roy, qu'il avoit occupé pendant deux ans, en qualité de Régent

du Royaume. Terremonde luy repartit fort civilement, qu'il sçavoit bien le respect qui estoit deû à un si grand Homme, mais qu'il avoit ordre de la Cour, de marquer ce logement pour la Reine. Cependant, après plusieurs contestations, on luy donna ce logis; mais on ne voulut luy donner pour son train qu'une maison éloignée dans un Village, d'où il estoit difficile qu'il eust aucune communication avec ses Domestiques, qui pourtant, estoient plus nécessaires que jamais auprès de luy, à cause de son indisposition. Cette dureté le piqua, & il ne put s'empêcher de dire, *Que sous les Rois Catholiques & sous Philippe leur fils, quoy-que la Cour fust alors pleine de Princes & de Généraux d'Armées, il n'avoit jamais trouvé de ces difficultez. Mais ce sont, adjoûta-t-il, des Officiers étrangers qui ne connoissent personne en Espagne, & le Roy ni la Cour, n'ont point de part à ces rudesses.*

Les Flamans, qui ne pouvoient souffrir dans le Ministère, un homme qui s'opposoit à leurs passions, ou du-moins qui censuroit tous leurs conseils, n'eurent point de repos, qu'ils ne l'eussent décrié auprès du Roy, à qui ils représentoient tous les jours, qu'il n'avoit besoin de personne pour gouverner en sa place, depuis qu'il estoit arrivé en Espagne; *Que l'humeur violente de Ximenés augmentée par le chagrin de l'âge & des maladies, estoit venue à un tel point, qu'on ne pouvoit plus la supporter avec honneur; Que tout ce qui se faisoit sans sa participation, ou contre son gré, luy*

---

L'AN  
1517.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. ibid.*

*Eugen. de Rois  
blés vid. del  
Card. Xim.  
c. 12.*

L'AN  
1517.

paroissoit ignorance, ou ingratitude; Qu'il avoit pris en averſion tous ceux que Sa Majesté honoroit de sa confiance, & qu'il s'estoit mis dans la teste, qu'on ne pouvoit donner un bon conseil, si l'on n'estoit Espagnol naturel; Qu'il auroit toujourns plus d'égard à la gloire de sa Nation qu'à celle du Roy, & qu'il avoit depuis longtemps inspiré aux Peuples, tant de dégouſt pour les Etrangers, qu'enfin ils ne reconnoistroient que luy pour Maître, si l'on ne l'éloignoit du Gouvernement; Qu'il falloit le renvoyer dans son Diocèse avec éloge, & luy oſter tout-à-fait une autorité, qu'il ne s'accoûtumeroit jamais de partager avec personne.

Le Roy se rendit enfin à ces remontrances, que luy faisoient des Gens qui l'avoient gouverné dès son enfance, & qui connoissoient bien les endroits par où il falloit le prendre. L'Evêque de Badajox, que le Cardinal avoit eû dessein de faire son Coadjuteur, fit le premier la proposition de le renvoyer à Toléde, pour complaire à Chièvres, qui ne vouloit pas témoigner ses ressentimens. Le Roy se détermina donc, à écrire au Cardinal, & à signer luy-même sa disgrâce à la veille de sa mort. La substance de la Lettre estoit,

*Qu'il alloit partir pour Tordeſillas, afin d'y rendre ses devoirs à la Reine sa Mere, & qu'il desiroit avec passion de l'entretenir en passant à Moyados, pour recevoir ses avis & ses instructions sur les affaires publiques, & sur celles de sa Maison en particulier; Qu'après cela il croyoit*

*Sandoz. hist.  
de Carl. V.  
lib. 3. §. 2.*

*Epist. Caroli  
Reg. ad Xi-  
men.*

croyoit nécessaire de luy donner un peu de repos, & de luy laisser achever le reste de ses jours en paix dans son Archevêché de Toléde; Qu'il avoit assez travaillé, & si utilement pour la Monarchie, que Dieu seul pouvoit estre sa récompense; Que pour luy il s'en souviendroit toute sa vie, & l'honoreroit comme un enfant bien né honore un bon pere. Quelques-uns tiennent que cette Lettre arrivant dans un temps, où la fièvre avoit repris au Cardinal, elle ne contribua pas peu à redoubler son mal. D'autres assèurent qu'il n'a jamais vû cette dépêche, & que le Courrier qui en estoit chargé, l'ayant trouvé à l'extrémité, la rendit au Conseil, cachetée comme elle estoit. Quoyqu'il en soit, il avoit déjà eû assez de sujets de se plaindre de l'envie des Courtisans, & de la crédulité de Charles, à qui l'âge ne permettoit pas encore de discerner les mauvais conseils d'avec les bons.

Comme il sentit que ses forces diminuoient, il se disposa à mourir, & regreta plus que jamais son ancienne solitude de Castañar, dont le souvenir luy avoit toujours donné un grand dégoust de toutes les grandeurs & de toutes les affaires du siècle. Il receût les Sacremens avec des sentimens de pieté qui édifièrent tous les assistans. Durant ce temps il embrassoit la Croix de Jesus-Christ, & demandoit pardon à Dieu de ses fautes d'une manière si tendre & si touchante, que ses Domestiques, & quatre Chanoines qui l'assistoient, fondoient en larmes au tour de son lit. Il leur parla avec une présence d'esprit admirable de la vanité

---

L'AN  
1517.

*Pet. Martyr  
epist. 602.  
lib. 30.*

*Sandov. hist.  
de Carlos V,  
lib. 3. §. 2.*

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

des choses humaines, de l'infinie miséricorde de Dieu; & les instruisant par son exemple à mettre en luy toute leur confiance, il rendit l'ame en s'écriant avec David: *Seigneur j'ay esperé en vous, & je ne seray point confondu.* Il avoit commencé quelques heures auparavant à dicter une Lettre à Charles, pour luy recommander sa Maison, son Université, & les Monastères qu'il avoit fondez, mais il n'eût pas la force de la signer. On ne remarqua en luy aucune crainte de la mort, & on luy entendit dire quelquefois, *Qu'il emportoit ce témoignage de sa conscience, que dans la distribution des peines ou des récompenses, il n'avoit point excédé par faveur, ou par aversion les Loix exactes de la Justice, & qu'il n'avoit jamais eû d'ennemis, que ceux qui l'étoient de l'Etat & du bien public.*

Il mourut un Dimanche, huitième jour de Novembre de l'an 1517. la 22. année de son Episcopat & la 81. de son âge. On exposa son corps revêtu de ses Habits Pontificaux, premièrement assis dans une chaise, ensuite dans un lit de parade. Les Crieurs publics annoncèrent sa mort dans tous les carrefours de la Ville, conviant le Peuple, selon l'usage d'Espagne, à luy venir baiser les mains, & à gagner les Indulgences accordées en ces rencontres. Son corps fut porté à Alcalá, avec beaucoup de solennité. Quoyqu'il eust ordonné par son Testament, qu'on ne fist rien dans ses funeraillies qui ressentist le faste ou l'ambition, l'Evêque d'Avila, qui en estoit

*Eugen. de Ro-*  
*blés vid. del*  
*Card. Xim.*  
*c. 18.*

*Fernandés de*  
*Pulgar vid.*  
*del Card.*  
*Xim. §. 95.*

l'Exécuteur, luy fit faire un Service très-magnifique, où le Docteur Sirvel, qui fut chargé de prononcer l'Oraison Funébre, prit pour texte ce Passage du Psalmiste : *Increpa feras arundinis : congregatio taurorum in vaccis populorum, ut excludant eos qui probati sunt in argento.* Appliquant ces paroles, obscures d'ailleurs & mystérieuses, avec beaucoup de gravité & de hardiesse aux mœurs des Courtisans Flamans, qui, après avoir chassé les Espagnols du Gouvernement, dominoient auprès de leur jeune Roy, & s'enrichissoient des dépouilles du Royaume.

Cette mort fut pleurée de tous les Gens-de-bien, & les méchans au contraire s'en réjouirent; les Ames basses qu'il avoit surprises dans des injustices; les Juges intéressés & corrompus, qu'il avoit notés d'infamie; les Gens inutiles & sans mérite à qui il avoit retranché des pensions qu'ils possédoient par faveur, ou par usurpation; ceux de la principale Noblesse qu'il avoit obligée à vivre dans l'ordre; tous ceux-là furent bien-aisés de n'avoir plus un aussi sévère Censeur de leurs actions. Car la mort des personnes dont on croit avoir esté offensé, sert d'une espèce de basse vengeance; il n'y a que les cœurs grands & généreux qui plaignent ou louent la vertu de leurs ennemis, durant leur vie, & après leur mort.

Ximenés avoit un extérieur noble, & une physionomie qui marquoit la sagesse & la grandeur de son esprit. Son Tombeau ayant esté ouvert

L'AN  
1517.

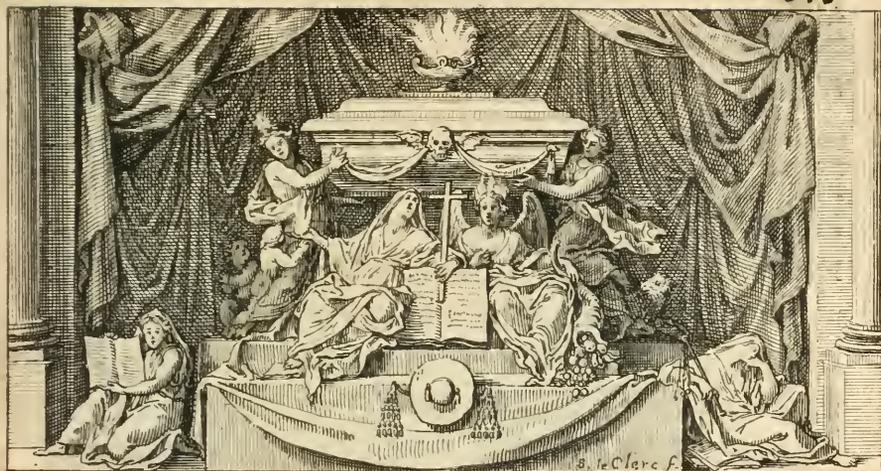
*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

*Eugen. de Ro-  
blés vid. del  
Card. Ximen.  
6. 18.*

long-temps après sa mort, on remarqua en voyant sa teste, que le crane estoit sans future. Il estoit d'une taille riche, d'un aspect vénérable, d'une santé robuste, sa démarche estoit grave, sa voix agréable & ferme, son visage un peu long & plein de majesté, ses yeux petits, un peu enfoncez, mais vifs & pleins de feu, son nez aquilin, & son front large, sans rides même dans sa vieillesse.

Il s'expliquoit nettement & en peu de mots, ne fortoit jamais du sujet dont on luy parloit; & soit qu'il fust joyeux de quelque grande prospérité, soit qu'il fust obligé de menacer & d'estre en colère, il estoit toujours également précis & mesuré dans ses paroles. La Justice & la Religion furent les régles de sa conduite, dans le Ministère Ecclésiastique, & dans le gouvernement de l'Etat. Il a laissé au reste a douter en quoy il avoit le plus excellé, ou dans la pénétration à concevoir les affaires, ou dans le courage à les entreprendre, ou dans la fermeté à les soutenir, ou dans la sagesse & le bonheur à les achever.





# HISTOIRE DU CARDINAL XIMENÈS.

## LIVRE SIXIÈME.

**D**ON Alonse d'Aragon Archevêque de Saragoffe, ayant appris l'extrémité de la maladie du Cardinal Ximénès, partit en diligence, pour aller demander l'Archevêché de Tolède, qu'il confideroit déjà comme vacant, & qu'il espéroit obtenir à-cause de sa Dignité, de sa Naissance, & du besoin qu'il croyoit qu'on avoit de luy. A peine fut-il arrivé sur la frontière de Castille, qu'il receût ordre de s'en retourner, ou de

*Petr. Martyr.  
epist. 602.  
Alv. Gomez,  
lib. 7.*

se rendre incessamment aux Etats qui s'assembloient à Valladolid. Le refus que les Aragonois avoient fait de reconnoître Charles pour Roy, jusqu'à ce qu'il eust juré la conservation de leurs Privilèges, avoit donné lieu aux ennemis de ce Prélat de le décrier. Il s'avança pourtant jusqu'aux portes de Tordesillas, où il croyoit avoir l'honneur de saluer le Roy ; mais quelque instance qu'il pust faire, il eût le déplaisir d'estre renvoyé encore une fois à Valladolid. Chièvres qui demandoit l'Archevêché pour Guillaume de Croy son Neveu, faisoit éloigner ainsi le seul concurrent qui pouvoit traverser son ambition.

Il luy restoit une difficulté à surmonter. Le Roy tout jeune qu'il estoit, avoit compris qu'il falloit ménager les Espagnols dans le commencement de son Regne, & que c'estoit offenser toute la Nation que de faire tomber en des mains estrangères le premier Bénéfice du Royaume. Chièvres pour lever encore cet obstacle, fit entendre au Roy qu'il ne convenoit point à l'état present des affaires de remplir le Siège de Toledé d'un homme accredité dans le pays : Que c'estoit mettre à la teste des Espagnols, déjà mécontents, une Puissance d'autant-plus à craindre, qu'elle joignoit aux biens temporels une autorité spirituelle : & qu'enfin puisque Dieu l'avoit appelé de Flandres, pour gouverner les Royaumes d'Aragon & de Castille, il falloit accoutumer ces peuples superbes à ne pas mépriser les Dominations étran-

gères. Il engagea les principaux Seigneurs d'Espagne à solliciter pour son Neveu; & par credit ou par adresse il obtint ce qu'il demandoit.

Ainsi le Cardinal Ximenés fut pleuré deux fois; lors-qu'il mourut, & lors-qu'on mit en sa place un jeune homme, sans reputation, sans expérience, à qui la faveur de son Oncle avoit tenu lieu de mérite. Dieu ne permit pas qu'il vint en Espagne, car peu de temps après son élection, il tomba de cheval estant à la chasse, & mourut de sa chute. Ce seroit icy le lieu de parler de l'Assemblée générale du Royaume, où Charles fut reconnu & proclamé Roy de Castille, des concussions & des voleries des Flamans, des revoltes qui arriverent par tout le Royaume, de l'éloignement de l'Infant qu'on fit passer en Allemagne, du départ de Charles après la mort de l'Empereur Maximilien, pour aller prendre possession de l'Empire, la plûpart de ces événemens ayant esté le fruit des conseils de Ximenés ou suivis ou négligés. Mais il suffit de recueillir icy quelques traits de l'Histoire de ce grand homme, pour faire connoître encore davantage le caractère de ses mœurs, & celuy de son esprit.

La Religion fut toujours la regle de sa conduite, & dans toute son élévation il n'y eut rien de plus grand en luy que sa pieté. Dans tous les embarras de la Regence, il se reserva des heures d'oraison & de retraite, qu'il passoit à genoux, ou prosterné dans son Oratoire. Il recitoit son Breviaire

*Anton. de Vera vid. del Emperad. Carl. V.*

*Fern. de pulg. vid. del Card. Ximen. Alv. Gomez. lib. 7.*

*Eugen. de Ro-  
bles vid. del  
Card. c. 13.*

seul, sans vouloir estre assisté de ses Aumôniers, afin d'estre plus recueilly, & l'on n'eut osé l'interrompre, pour les affaires les plus pressantes, quand il avoit une fois commencé. Quelque occupation qu'il eust, il disoit tous les jours la Messe, le plus souvent dans sa Chapelle, assisté de deux Religieux de son Ordre, qu'il avoit chez luy pour cela. Il se trouvoit souvent aux Offices; & l'un des premiers soins qu'il prit, ce fut qu'on les chantast gravement & modestement, car il se plaisoit au chant de l'Eglise, & ne pouvoit souffrir ces Musiques, qui d'ordinaire détournent l'attention de la priere, & sont plus propres, à ce qu'il disoit, pour les Theatres, que pour les Temples de Jesus-Christ, où il faut de la simplicité & du recueillement. C'est pour cette raison qu'il aimoit les Eglises qui n'estoient ni trop grandes, ni trop éclairées, parce-qu'en des lieux sombres & resserrez l'esprit se dissipe moins, & la devotion s'entretient plus facilement.

Il eût beaucoup de respect & de devotion pour les Saints. Comme sa Cathedrale estoit dediée à la Mere de Jesus-Christ, il n'entreprit rien de considerable, sans en donner part au Chapitre, auquel il ordonna toujors de faire des prieres pour luy devant le grand Autel. Il alla luy-même y offrir ses vœux, avant & après la prise d'Oran. Il fit de grands presens à Nostre-Dame de Guadalupe, où il alloit dire la Messe fort souvent, & l'on voit plusieurs Chapelles bâties à ses dépens.

en

en l'honneur de la Sainte Vierge, soit à Tordelaguna, soit ailleurs. Dans son premier Synode, il voulut que la Feste de Saint Joseph, se solemnisast tous les ans dans tout son Diocèse. Quelques années après, comme il alloit au-devant du Roy Philippe, pour tâcher d'accommoder les differens survenus entre ce Prince & Ferdinand son Beau-pere, il passa par un petit Village dans les Montagnes, où il apprit qu'on gardoit dans une vieille Eglise le Corps de Sainte Euphemie, renommé dans tout le voisinage pour les miracles qu'il faisoit; il s'arresta, & voulut aller visiter cette Relique; & trouvant qu'à-cause de la pauvreté des habitans, elle n'estoit pas tenuë assez decemment, il donna non-seulement une Chasse tres-riche pour la mettre, mais encore de-quoy bâtir une Chapelle magnifique.

*Alv. Gomez.  
lib. 3. hist.*

Ayant appris qu'à Talavera, ville de sa Jurisdiction, un payfan fouillant un peu avant dans la terre, avoit trouvé un tombeau de marbre, avec cette Inscription en langue & caractères Romains : *Litorie serviteur de Dieu, vécut environ LXXV. ans, & reposa en paix le XXIV. de Juin DXXXXVIII.* il voulut examiner & le tombeau & l'építaphe. Il observa qu'il y avoit une croix au-dessus & les lettres A & Ω aux deux côtez, qui marquoient que Litorie avoit esté Chrétien. Il eût soin qu'on ramassast respectueusement ses cendres, & commanda qu'on les mît dans un tombeau neuf, qu'il luy fit dresser dans une petite Eglise, hors de la

ville ; tant l'image même & les marques de la sainteté luy estoient vénérables.

*Petr. Martyr.  
Epist. 108. l. 5.*

*Eugen. de Ro-  
bles c. 11.*

Il avoit passé plusieurs années dans la contemplation de la grandeur & des miséricordes de Dieu, lors-qu'il estoit dans l'Observance de Saint François, & ses Confreres asseuroient qu'ils l'avoient veu plusieurs fois dans des transports & des extases, élevé & hors de luy-même dans la ferveur de ses oraisons. Aussi honora-t-il toujourns les ames devotes & spirituelles, à qui Dieu se communiquoit par des voyes extraordinaires, les consultant quelquefois, après les avoir pourtant meurement éprouvées, & leur donnant à son tour des conseils salutaires pour leur conduite. Saint Thomas de Villeneuve, la Sœur Jeanne de la Croix, la Sœur Ynés de Cisneros sa Cousine, Doña Maria de Toledé surnommée la pauvre, & plusieurs autres personnes de piété, dont on poursuit la Canonisation, le regardèrent comme leur Directeur & leur Pere, & s'adressèrent à luy pour estre éclaircies dans leurs doutes, ou consolées dans leurs peines, au-milieu même des affaires de son Diocèse, ou de sa Regence.

*Petr. Martyr.  
Epist. 489. lib.  
25.*

Ses ennemis luy reprocherent qu'il favorisoit un peu trop les spiritualitez outrées. Il s'éleva dans les dernières années de sa vie une fille devote, qui servit de spectacle à toute l'Espagne. Son pere estoit un Bourgeois de Pierrefite dans le Diocèse d'Avila, de ces devots qui parlent aux Anges, & qui se croyent inspirez de Dieu. Com-

me il ne faisoit cas que des richesses celestes, il ne laissa pour tout bien à sa fille que sa devotion. Elle de son côté ne songea qu'à heriter des visions & des revelations de son pere. Dés son enfance elle fut élevée à la contemplation & à la vie mystique, & s'accoutuma à une si grande abstinence, que son estomach s'estant retressi, elle ne mangeoit presque plus. A l'âge de quinze ans elle prit l'habit de Saint Dominique, sans pourtant s'engager dans aucune Communauté, & se mit sous la direction des Religieux de cet Ordre; & s'aidant de sa pieté, de son esprit, & sur tout de son imagination, elle devint la Sainte du país. Elle se messa de prophetiser, & fit passer beaucoup de fausses prédictions, à la faveur de quelques-unes de véritables.

On l'entendoit souvent parler à Dieu, en des termes & avec des gestes & des manieres, qu'on eust dit qu'elle le voyoit de ses yeux, & qu'elle s'entretenoit familièrement avec luy. Quand elle se sentoit remplie de l'esprit de Dieu, & qu'elle tomboit dans le ravissement & dans l'extase, elle demouroit immobile, les bras étendus en forme de croix, insensible, & selon ses expressions, absorbée & perduë en Dieu. Lors-qu'elle revenoit de ce sommeil extatique, elle parloit d'un style si sublime des mysteres de la Religion, quoy-qu'elle n'eust jamais étudié, que les plus sçavans Theologiens n'en auroient pas mieux parlé qu'elle. Le Cantique des Cantiques entroit souvent

dans ses discours, & les termes dont elle se servoit estoient comme autant de traits enflâmez qui partoient de son cœur, & qui touchoient tous les assistans. Elle s'appelloit, tantôt la Compagne, tantôt l'Epouse de Jesus-Christ.

Quelquefois on la voyoit quand elle passoit par quelque porte un peu étroite, faire des complimens à la Sainte Vierge, comme si elle eust esté presente, supposant qu'elle luy disoit tout bas : *Allez, ma fille, n'estes vous pas l'Epouse de mon Fils? vous devez passer la premiere.* Elle répondoit : *Hé quoy, Sainte Vierge, serois-je l'Epouse de vostre Fils, si vous n'aviez esté sa Mere? je sçay l'honneur que je vous dois.* Sa réputation se répandit par toute l'Espagne. On la fit venir à la Cour. Le Roy Ferdinand & le Cardinal Ximenés l'allèrent voir : tous les Seigneurs en firent de même, les uns par curiosité, les autres par devotion. Les Docteurs furent partagez, & les Religieux mêmes de Saint Dominique ses Directeurs ne s'accordèrent pas sur son sujet. Les uns estoient d'avis de la renfermer pour guerir son imagination blessée, & pour éloigner des yeux du monde une superstition qui se fortifioit tous les jours par le concours & par l'approbation du peuple. Les autres souvenoient au-contraire qu'elle estoit inspirée de Dieu, & qu'il falloit respecter une vertu que le Ciel se plaisoit de manifester par tant de graces visibles & miraculeuses. L'affaire fut portée à Rome, & le Pape nomma le Nonce & deux Evêques d'Espa-

gne pour Commissaires. On examina long-temps si c'estoit inspiration ou illusion ; & comme on avoit peine à prononcer , le Cardinal en qualité de grand Inquisiteur, suspendit cette recherche, loüia la pureté des mœurs de cette fille, & declara qu'il voyoit en elle des marques de l'Esprit de Dieu ; en quoy Pierre Martyr dans ses Epîtres semble l'accuser de prévention & de trop de credulité.

S'il honoroit ainsi les serviteurs de Jesus-Christ, quels furent ses sentimens pour Jesus-Christ même ? Dans ses conversations il parloit souvent du Sauveur & de ses mystères avec beaucoup de tendresse, & l'on connoissoit que son cœur estoit encore plus vif & plus ardent que ses paroles. Il redisoit ordinairement ces paroles de l'Apôtre, avec une indignation que la foy & la charité formoient dans son ame. *Si quelqu'un n'aime point nostre Seigneur Jesus-Christ qu'il soit anatheme.* Il portoit un crucifix attaché au bras avec un cordon, qu'il regardoit de temps-en-temps dans les actions d'éclat, comme un préservatif contre les tentations de la grandeur, ou dans le temps des grandes affaires, comme un objet de son recueillement & de son amour dans les dissipations du monde. Tous les jours il lisoit à genoux quelques chapitres de l'Evangile, méditant avec attention & avec respect toutes les paroles de Jesus-Christ, comme les oracles de la verité dont il nourrissoit son esprit, & comme des regles de sagesse dont il se

*Fernandez de  
Pulgar vida.  
del Card. Ximenés. paraf.  
1. 82.*

servoit pour la sanctification de son ame.

Aussi employa-t-il tous ses soins & tout son credit, pour étendre l'Empire de Jesus-Christ. Le choix qu'il fit de personnes sçavantes & pieuses, pour aller porter dans les Indes nouvellement découvertes les lumières de l'Evangile; le zele qu'il eût pour la conversion des Maures, qu'il tâcha d'attirer à la foy Chrétienne par ses instructions & par ses liberalitez; le conseil qu'il donna aux Rois Catholiques de chasser les Juifs de leurs Etats, jugeant indignes de vivre sous un regne aussi Religieux que le leur ceux qui n'avoient pas voulu, & qui ne vouloient pas encore que Jesus-Christ regnast sur eux, furent des témoignages éclatans de sa foy. La fermeté avec laquelle il soutint les droits de l'Inquisition contre les relâchemens intéressez de la Cour de Flandres, mérite d'estre icy rapportée.

*Fernand. de  
Pulgar. vid.  
del Card. Xim.  
# 52.*

Il s'estoit établi dans toutes les villes d'Espagne des Synagogues de Juifs, qui pervertissoient les Chrétiens par leurs discours, par leurs présens, ou par leurs promesses. Les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle résolurent d'arrester ce desordre, & obligèrent les Juifs par un Edit solennel de sortir de leurs Etats, ou de recevoir le Baptême. Plusieurs attachez à leurs observances se réfugièrent en Portugal ou en Afrique: d'autres retenus par les biens qu'ils possedoient embrasferent la Foy Chrétienne. Mais comme la crainte & l'intérest avoient eu part à leur conversion, &

que d'ailleurs ils judaïsoient ouvertement en plusieurs rencontres, on procedoit contre eux par les voyes rigoureuses de l'Inquisition. Ils s'en plaignoient ouvertement, & députèrent les principaux d'entr'eux en Flandres pour représenter au Roy, qu'ils gémissent sous le joug d'une Religion qu'on leur avoit fait embrasser par force; qu'ils estoient tous les jours exposez aux rigueurs d'un Tribunal impitoyable; qu'ils faisoient avec honneur tout le commerce de son Royaume, & qu'ils estoient les plus utiles & peut-estre les plus fideles de ses sujets; qu'ils espéroient aussi de sa justice & de sa bonté, qu'il laisseroit à chacun la liberté de sa conscience. Ils promettoient de grands secours à l'Etat, & ils offroient huit-cens-mille écus d'or en reconnoissance de cette grace. Charles dans la nécessité où il se trouvoit écouta favorablement les propositions des Juifs; le Conseil de Flandres eut pitié d'eux, & fut d'avis de prendre leur argent, & de leur accorder la Loy & les Cérémonies de leurs peres.

Le Cardinal ayant appris par Lopez Aiala, son Agent à la Cour de Charles, les conseils & les résolutions des Flamans, envoya promptement un Courier au Roy, & luy écrivit qu'il n'estoit pas permis de faire un trafic de la Religion; que c'estoit mettre l'Evangile à prix, & vendre Jesus-Christ même; que la Justice de l'Inquisition avoit esté saintement & prudemment instituée; qu'il devoit s'en tenir à l'ordre établi par ses Prédeces-

seurs, & suivre l'exemple de Ferdinand son Ayeul, qui dans une extrême nécessité avoit refusé des mêmes Juifs six-cens-mille écus d'or, pour la même grace qu'ils luy demandoient. Le Roy se rendit à ces raisons, & préfera les conseils fideles de Ximenés aux persuasions intéressées de ses Ministres.

S'il entreprit des guerres contre les Ennemis du nom Chrétien, ce ne fut pas pour sa propre gloire, ce fut pour celle de Jesus-Christ, & pour l'avancement de sa Religion. Dans la Ligue que firent les Rois d'Espagne, d'Angleterre & de Portugal l'an 1506. pour la conquête de Jérusalem, & autres lieux de la Terre sainte, il entra en part du Traité avec ces Souverains, comme s'il eut esté Souverain luy-même, contribuant à la dépense, & se chargeant de faire des vœux au Ciel avant le combat, & d'établir le culte de Dieu après la victoire. Barberouffe fameux Corsaire, ayant fait publier par les Morabites qu'un Roy Mahometan, tributaire d'un Roy Chrétien, estoit déchû par là de tous les droits de la Couronne, & s'estant saisi sous ce pretexte du Royaume de Tremezen, le Cardinal Regent, indigné de l'injustice faite à ce Prince, & plus encore de l'injure faite aux Chrétiens, leva incontinent une armée contre l'usurpateur, & mérita d'estre appellé par Leon X. le Protecteur du Christianisme. Les Fondations qu'il fit dans Oran, d'Eglises, de Colleges, & de Missions, marquent assez qu'il n'avoit eû

eu d'autre principe que la Religion, quand il entreprit cette conquête, & qu'il ne prétendoit d'autre honneur après l'avoir achevée, que celui d'avoir servi, & avancé la Religion de Jesus-Christ.

Il n'eût pas moins de zèle pour le rétablissement des mœurs, & de la discipline des Chrétiens. Ce fut par ce motif qu'il chercha par-tout de bons Ouvriers Evangeliques, qu'il fit des Réglemens tres-sages & tres-pieux pour les Ecclésiastiques de son Diocèse, & qu'il obtint des Bulles du Pape Aléxandre VI. pour régler la conduite des Curés d'Espagne au sujet du Service des Eglises. C'est pour cela qu'il fonda l'Université d'Alcala, afin que par le moyen des études, il se formast des Docteurs, & des Pasteurs fidèles, pour instruire & pour édifier les peuples. Ce fut dans cette veüe qu'il entreprit la Réforme des Ordres Religieux, afin de les réduire à la pureté de leurs Instituts, & d'unir plus étroitement à Dieu ces âmes choisies, que la grace de leur vocation a déjà séparées du monde.

Tout ce qui bleffoit la Discipline Ecclésiastique luy estoit insupportable. Le Roy Ferdinand se trouvant obligé de ménager les Seigneurs & les Evêques du Royaume, pour les retenir en son service, assista de tout de son credit D. Alonse de Fonseca, & le fit pourvoir de l'Archevêché de Saint Jacques, par la cession que luy en fit son pere Archevêque de cette Ville, qui se contenta

*Zurit. c. 3.  
lib. 8. 10. 6.  
Annal. Arag.*

de prendre le Titre de Patriarche d'Aléxandrie. Toute l'Espagne fut scandalisée de voir passer par résignation une de ses principales Métropoles, du pere au fils, ce qui ne s'estoit jamais pratiqué. Ximenés alla trouver le Roy, & luy representa qu'il venoit de violer les Loix de l'Eglise, qui doivent estre vénérables aux Princes Chrétiens: que l'heritage de Jesus-Christ, contre les régles du Droit & des saints Canons, servoit de patrimoine à la Maison de Fonseca: que les Evêchez estoient des dépendances de la vocation de Dieu, & non pas des titres de succession dans les familles: qu'il ne falloit auoir égard en les donnant qu'au mérite des personnes qu'on choissoit, & au salut des peuples dont on les chargeoit. Ferdinand luy répondit que la Maison de Fonseca avoit toujors esté attachée à son service: que ces deux Archevêques pere & fils avoient défendu le Royaume de Galice contre le Roy de Portugal: qu'il se sentoit obligé de récompenser leurs services: que les peuples de ce pais-là estant assez rudes & naturellement remuans, il avoit crû qu'on avoit plus besoin de valeur que de science pour les gouverner: que Don Alonse à la verité n'estoit ni sçavant ni devout, mais qu'il estoit fidèle & hardi, & qu'estant né dans cette contrée, il y auroit & plus de commodité & plus de credit pour le bien public. L'Archevêque de Toledé eut pitié de ces raisons, & repartit à Ferdinand: *Seigneur, vous venez de donner à Fonseca l'Eglise de Saint Jac-*

ques, comme un droit d'ainesse; il jouira du revenu de ce Bénéfice, à la charge pour vous d'en faire pénitence, & pour luy de restituer.

Comme il faisoit au commencement de son Episcopat, la visite des Eglises de son Diocèse, il vit dans celle des Religieux de Saint François de Toledé un tombeau de marbre. **que** Don Pedro Carillo son Prédecesseur avoit fait dresser auprès de l'Autel à Don Troile Carillo son fils. Il déplora la corruption du siècle, & l'aveuglement de ce Prélat; & après avoir fait effacer les Inscriptions, il commanda qu'on ôtast de-là ce tombeau, & qu'on le plaçast dans les endroits les plus reculez du Cloître, disant: *Que cet enfant de peché seroit mieux dans l'obscurité & dans les ténèbres, & qu'il ne falloit pas exposer ainsi aux yeux du monde l'incontinence d'un Evêque.*

*Eng. de Robles  
vid. del Card.  
Ximen.*

Quelque respect qu'il ait toujours eû pour le saint Siège, il ne laissa pas de représenter avec liberté aux Souverains Pontifes ce qu'il jugea nécessaire pour l'édification de toute l'Eglise. Le Pape Leon X. ayant créé un grand nombre de Cardinaux, il blâma cette Promotion faite sans discernement & sans choix, & luy en écrivit en des termes qui font connoître combien il aimoit l'ordre & le desintéressement dans la distribution des Dignitez Ecclésiastiques.

C'estoit ainsi qu'il en usoit luy-même lorsqu'il venoit à vaquer dans l'Eglise de Toledé des Bénéfices considérables: il les donnoit ou à des

Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.

enfans de qualité qui avoient esté bien élevez, ou a des personnes doctes & pieuses, selon l'ordre des Canons, ou les Decrets des Souverains Pontifes, disant qu'il falloit de grands Seigneurs pour la protection, & des Sçavans pour l'autorité. Pour les Bénéfices à charge d'ame, il ne les conféroit qu'à des Prestres recommandables par leur pieté & leur doctrine, enforte pòurtant qu'il préféroit dans la concurrence les plus charitables & les plus zelez pour le salut du prochain, quoy-qu'ils eussent moins de sçavoir. Il s'informoit de leurs inclinations, de leurs études, de la conduite de leur vie passée. Il pesoit leur mérite, & ensuite il les plaçoit, selon la proportion de leurs talens avec les besoins des Paroisses. La distribution se faisoit d'ordinaire aux Festes de Pasques. Ses envieux luy reprochèrent quelquefois qu'il laissoit trop long-temps vaquer les Cures; mais il répondoit: *Qu'il valoit mieux qu'elles fussent vacantes, que mal remplies; & que dans les choix importans, la précipitation n'est jamais loüable.* C'estoit sa coûtume de reserver toûjours quelque Bénéfice pour ces bons Prestres, qu'on découvre de temps-en-temps à qui la pauvreté ne permet pas d'attendre les occasions, & qui sont obligez d'aller chercher de l'employ, & de porter des vertus & des talens utiles hors de leurs Diocéses.

Il avoit établi sur-tout comme une loy inviolable, que la demande d'un Bénéfice portoit exclusion pour le demandeur. Un de ses Aumôniers

qui n'ignoroit pas cette règle, ayant appris un jour qu'il vacquoit un Bénéfice à sa bienfiance, s'assurant presque d'estre oublié s'il demeurait dans le silence, ou d'estre refusé s'il le demandoit, alla pourtant trouver son Maître; & luy dit avec beaucoup de modestie: *Un Bénéfice, Monseigneur, vacque depuis quelques jours dans le voisinage de ma famille. Je ne viens pas le demander, vostre Seigneurie Illustrissime nous le défend, & Dieu me garde de contrevenir à ses ordres, je viens la supplier seulement de me dire, comment il faut faire pour l'obtenir.* L'Archevêque luy répondit en souriant: *Il faut vous en faire expédier les provisions.* Ce qu'il ordonna sur le champ à son Secrétaire.

La confiance qu'il eût en Dieu le soutint dans tous ses besoins & dans toutes ses entreprises. On rapporte qu'estant Provincial de son Ordre, & faisant sa visite à pié, il se sentit un jour si fatigué, qu'il fut contraint de se reposer sur le bord d'un ruisseau avec le Religieux qui l'accompagnoit. Comme la chaleur estoit excessive, & que le jour estoit déjà fort avancé, sans qu'ils eussent mangé ni l'un ni l'autre, le Compagnon tomba dans une grande foiblesse, & crut qu'il alloit rendre l'ame. Ximenés l'exhortoit de prendre courage, & de se souvenir de la providence de Dieu, qui veille sur les moindres de ses créatures: & tout d'un coup il aperçeut un pain fort blanc sur une pierre assez près de l'eau, dont ils mangèrent, & continuèrent leur voyage en loüant

Psal. 30. v. 2.

Dieu, qui les avoit secourus dans leur nécessité pressante. Ce fut cette confiance qui luy fit entreprendre, sans hésiter & sans douter des évènements, tout ce qu'il jugea nécessaire pour l'honneur de la Religion, ou pour la justice & le bien public : ce qu'il avoit accoûtumé de témoigner en redisant souvent ce verset du Pseaume : *Seigneur j'ay esperé en vous, & je ne seray jamais confondu.* Aussi rapportoit-il à Dieu toute la gloire de ses bons succès. Après l'expédition d'Oran, il demeura trois jours en retraite, afin de se dérober aux acclamations des Gens-de-guerre, & des peuples, pour une victoire si avantageuse à l'Etat & à l'Eglise. Il passa tout ce temps à rendre graces au Dieu des armées, luy disant dans le fort de sa joye : *Domine non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.* Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, & mes yeux ne se sont point élevez.

Le souvenir de tant de graces dont le Ciel l'avoit favorisé l'attachoit tendrement à Dieu. Le mépris du siècle, la retraite dans une Religion austère, le choix des Monastères les plus réformez & les plus éloignez du monde, le refus sincère des Dignitez, & le desir ardent du martyre montrent assez quelle estoit sa charité. On l'a veu souvent touché & fondant en larmes dans la méditation des Mystères. Il se renfermoit tous les ans la Semaine sainte, pour ne penser qu'à la Passion de Jesus-Christ, se formant dans les exercices de

Fern. Pulg.  
parag. 6. tit.  
27.

ces jours-là un fond de piété & de ferveur pour toute l'année. De-là venoit sa joye intérieure, lors-qu'il pouvoit vacquer à la contemplation des choses célestes, & sa douleur sensible, lors-qu'il estoit détourné par les soins du gouvernement des affaires séculières.

Sa charité envers les pauvres n'eût presque point de bornes. Lors-qu'il passoit par quelque Ville, il avoit accoustumé de visiter la grande Eglise, où il faisoit sa prière devant le saint Sacrement. Après cela il alloit à l'Hôpital visiter les malades, consoler les affligés, & assister les pauvres, il y laissoit de grandes aumônes, & souvent il augmentoit les revenus de ces Maisons de charité, quand il trouvoit qu'elles n'estoient pas bien rentées. C'est ainsi qu'il soutint l'Hôpital de Saint Lazare de Seville, & quelques autres par ses libéralitez. Fernand Valdés qui avoit esté élevé dans la maison du Cardinal, rapportoit qu'il envoyoit tous les ans par tout son Diocèse un Theologien & un Jurisconsulte, pour marier d'honnêtes filles, que leurs parens avoient abandonnées, ou qui n'avoient pas de bien.

Dans les années d'abondance, il prevint, comme un autre Joseph, les années de sterilité & de disette. On eust dit que Dieu lui avoit revelé les secrets de sa Providence; car outre les sommes d'argent qu'on distribuoit par ses ordres dans tout son Diocèse, il fit acheter quarante mille mesures de blé, vingt-mille pour la ville de Toledé, dix-mille

*Fern. de Pulg.  
vid. del Card.  
parag. 4. art.  
12.*

pour la ville d'Alcala de Henarés, cinq-mille pour Tordelaguna, lieu de sa naissance, & cinq-mille pour Cisneros, où estoient les restes de sa famille.

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xsm. lib. 5.*

Il fit bastir en tous ces endroits-là des greniers à ses dépens, où il mit comme en dépost ces provisions abondantes, qui suppléerent au défaut des recoltes & sauvèrent la vie à une infinité de misérables. Il donnoit tous les jours à manger à trente pauvres qu'il servoit souvent de ses propres mains, respectant en eux la personne de Jesus-Christ.

*Fern. de Pulgar.  
vid del  
Card. Xim.  
art. 43.*

L'ordre qu'avoient ses Aumôniers d'employer la moitié de son revenu au soulagement des misères publiques & particulieres, s'exécutoit ponctuellement, & pour en estre plus assésuré, outre le compte exact qu'il s'en faisoit rendre, il assistoit de temps en temps à la distribution de ses aumônes. Des personnes pieuses & fidelles dont il se servoit dans les différens ministeres de sa charité, luy presentoient à la fin de chaque mois un état des familles honteuses, des infirmes necessiteux, des Filles qui ne pouvoient à cause de leur pauvreté, ou s'établir dans le monde, ou se consacrer à Dieu dans la Religion; il destinoit les fonds convenables à ces bonnes œuvres, & il n'y avoit point de misérables qui ne ressentissent les effets de sa misericorde. Il fonda quatre Hôpitaux, deux à Alcala, l'un pour les pauvres Ecoliers, l'autre pour les pauvres femmes malades, le troisiéme à Tordelaguna, & le quatriéme à Oran, où la seule gloire qu'il rechercha après sa conquête, fut de porter comme

en triomphe la Sainte Eucharistie aux pauvres malades ; le Comte de Santestevan & d'Altamire , le Marquis de Comarés , le Gouverneur de Caçorla , Pierre Navarre , & tous les Officiers de l'armée l'accompagnaient avec des flambeaux.

*Eug. de Robles  
vid. del Card.  
Xim. c. 16.*

Les presens qu'il fit à tous les Ordres Religieux , les secours qu'il envoya aux Cordeliers du Saint Sepulcre , soit pour leur subsistance , soit pour celle des Pelerins qui visitoient la Terre Sainte , & les sommes considerables qu'il donna pour racheter les Esclaves Chrétiens que les Maures retenoient en Afrique , portèrent la gloire de son nom , & les marques de sa charité dans toutes les parties du monde. Il fonda huit Monastères de Religieux ou de Religieuses en divers endroits : celui des Filles du Tiers-Ordre de saint François , qu'il établit dans Alcala sous le titre de saint Jean de la Penitence , fut un des plus magnifiques ; car il y joignit une Maison où l'on élevoit avec beaucoup de soin de jeunes Demoiselles , jusqu'à ce qu'elles fussent en âge de choisir un état de vie : après quoy si elles estoient appellées à la Religion , on les recevoit gratuitement ; si elles se destinoient au Mariage , on leur fournissoit de quoy s'établir honnestement dans le monde , comme nous avons déjà dit.

*Voyez la page  
165. du pré-  
mier livre de  
cette histoire.*

Ses Parens ne profiterent pas du bien des Pauvres ; il se contenta de les tenir dans la décence de leur état , sans vouloir leur aquerir des Dignitez , sans se mettre en peine de les agrandir sous pretexte

FFFf

de remettre en gloire une Noblesse décheuë , ne voulant point servir au faste & à l'orgueil de ceux qui estoient entrez dans son alliance. Quoy-que le Pape Jules II. luy eust expedié un Bref, par lequel il luy donnoit pouvoir de laisser son bien à ses Colléges, ou aux personnes qu'il voudroit, soit par donation entre-vifs, soit par Testament, il ne se servit pas de ce pouvoir, & dans sa dernière disposition il consulta sa conscience plutôt que la chair & le sang.

Ce ne fut point son Neveu qu'il institua son heritier ; mais l'Université d'Alcala. Il avoit fondé douze Eglises magnifiques, sans laisser à aucun de ses parens ni Patronat, ni Chapelle, ni droit de sepulture particulière. Dans le temps de sa Regence, il donna le titre de Comte à quelques Gentilshommes ; il ne le donna pas à son Neveu. Il demanda aux Rois Catholiques des graces pour plusieurs personnes étrangères, dont le seul mérite lui estoit connu : il n'employa jamais son credit pour ses Parens. En cela c'eust esté chercher sa satisfaction & sa gloire ; dans le reste il procuroit la recompense au merite. Aussi tenant le saint Sacrement en ses mains, dans le temps qu'il recevoit le Viatique, à la veuë des Jugemens de Dieu, après une exacte recherche de ses actions dans sa conscience : *Pour le compte que je vas rendre à Dieu, dit-il, au sujet des biens Ecclesiastiques, je proteste que je n'en ay pas detourné un écu, ni pour moy, ni pour mes Parens.*

*Alv. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

Son affection pour tout ce qui regardoit le culte divin luy fit entreprendre d'agrandir son Eglise Cathedrale , de faire bastir un Cloistre tout au tour , où les Prébendiers pussent demeurer en recueillement & en retraite ; d'orner la Sale du Chapitre des portraits de tous les Archevêques de Tolède ; d'enrichir la Bibliothèque d'un grand nombre de Volumes curieux , de faire travailler à des Tapisseries d'or & de soye , à une argenterie plus précieuse par son ouvrage que par sa matière , & à des Ornemens d'un ouvrage exquis , & d'une grande richesse , dont il fit present à son Eglise. On rapporte que toutes ces depenses allèrent à près de cent cinquante mille ducats. Pour satisfaire à la devotion qu'il avoit à la Sainte Vierge, il luy fit bastir une Chapelle dans son Palais Archiepiscopal sous le titre de l'Immaculée Conception , ce qui ne s'étoit point encore pratiqué en Espagne. Il établit douze Chanoines & une Dignité dans la Chapelle des Mozarabes , pour faire revivre les Offices de ce nom , qui estoient presque abolis : & il employa cinquante-mille écus à faire imprimer les Missels & les Breviaires Mozarabes , pour conserver le credit de la Tradition & des anciennes Ceremonies d'Espagne. S'estant aperceû que les Livres de Chant commençoient à estre usez dans ses Parroisses , il craignit que ce ne fust une occasion de negliger le service , ou de chanter les louanges de Dieu moins décemment , il commanda qu'on fit à ses dépens une édition de ces sortes de Livres , dont il envoya

*Fernand. de  
Pulgar. vid.  
del Card. Xim.  
art. 56.*

Voyez la page  
133. du pre-  
mier Livre de  
cette histoire.

des exemplaires dans toutes les Eglises de son Diocèse, comme nous avons rapporté dans le corps de cette Histoire, où nous avons expliqué les soins qu'il prit, & les dépenses qu'il fit pour l'Edition de la Bible.

L'érection de l'Université d'Alcala fut un de ses plus grands Ouvrages. Il en jeta les fondemens au commencement du quinzième siècle, & la vit huit ans après en sa perfection. Son dessein fut d'inspirer à tous les esprits, le desir de connoître Dieu & la Religion de Jesus-Christ, de conduire les hommes à la pieté par la science, de faire honorer nos Mystères par l'autorité des Lettres Sacrées, & de former des Prestres & des Docteurs capables de soutenir la doctrine de l'Eglise, ou de s'opposer au progrès & à la naissance des Hérésies. Il commença par la Fondation du grand Collège qu'il consacra à saint Ildefonse, Patron de la ville de Toledé. Ce fut là qu'il établit le Recteur, à qui les Souverains Pontifes & les Rois accordèrent des privilèges singuliers, entr'autres celuy de connoître des Causes Criminelles des Graduez. Cet Office fut d'abord si considéré, que le Roy Catholique & l'Archevêque allant un jour à un Acte public, ils voulurent que le Recteur marchast au milieu d'eux: Prerogative que cette Université a toujours conservée depuis.

Eugen. de Ro-  
bles vid. del.  
Card. Xim. c.  
86.

Dans l'enceinte de ce Collège, il en fonda un autre sous le nom des Apôtres saint Pierre & saint Paul, pour douze Religieux de saint François & les

études de Theologie s'y font avec tant de succès, qu'il en est sorti de grands Predicateurs, de sçavants Prelats, & cinq ou six Generaux de l'Ordre. Il fonda encore huit Colléges, où l'on enseignoit les Sciences, les Lettres Humaines, & les Langues. On le vit plusieurs fois la règle à la main, visitant ses bâtimens, prenant luy-même les proportions & les mesures, & animant les Ouvriers par sa presence & par ses bienfaits. Aussi on l'accusoit d'aimer trop à faire bâtir, & quelques uns disoient: *Que l'Eglise de Toledé n'avoit jamais eû d'Archevêque de plus grande édification en toute maniere que le Cardinal Ximenes.* Il donna quarante-six Chaires de Professeurs, & laissa à cette Université quatorze-mille ducats de revenu. Le Roy Ferdinand admira la grandeur de cette entreprise; & le Cardinal de Granvelle touché des actions éclatantes de ce Cardinal, ayant veu depuis tant d'édifices publics, monumens éternels de sa pieté & de sa magnificence, avoit accoutumé de dire: *Que le temps a souvent caché sous les voiles de l'oubli, l'origine des grands Hommes; Que celuy-cy estoit sans doute issu de Sang-royal, ou que du-moins il avoit un cœur de Roy dans la personne d'un particulier.*

L'inclination qu'il avoit pour les sciences le porta à les faire fleurir en Espagne. Mais l'austerité de son esprit ne luy permit pas de cultiver les belles Lettres. Pierre Martyr assure qu'il étoit également renommé pour sa vertu & pour sa doctrine; & qu'il avoit uni en luy le sçavoir de saint Augustin, l'abstinence de saint Jérôme, & le zèle de

*Alv. Gomez.  
de reb. gest.  
Ximen. lib. 4.*

*Pet. Martyr  
epist. 103.  
lib. 5.*

*Epist. 160.  
lib. 8.*

saint Ambroise. Il témoigne pourtant ailleurs qu'il avoit peu de goût pour la politesse du discours, & point d'usage des Lettres humaines. Les Auteurs de la Bibliothèque d'Espagne le nomment par honneur le Pere & le Protecteur des Sçavans : & quoy que ses importantes & continuelles occupations luy ayent ôté le temps d'écrire, ils l'ont mis à la teste de leurs principaux Ecrivains. Il avoit pourtant composé quelques Livres, sçavoir divers Traitez sur des matières Théologiques, de la nature Angelique, des Pechez, &c. dont l'original écrit de sa main, se conserve encore dans le Monastère de Nostre-Dame de la Salceda, dont il fut Gardien : l'histoire du Roy Wamba, qui fit bâtir les murailles de la ville de Tolède, & qui rétablit l'usage des Conciles Provinciaux en Espagne : & des Notes sur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impression se garde encore dans les Archives d'Alcala, & qui ont esté depuis confondües avec celles de Nicolas de Lyra. Personne ne donna plus de courage & d'occupation que luy à l'Imprimerie encore naissante ; car outre les presens qu'il fit à ceux qui excelloient en cet art, il fit imprimer à ses dépens plusieurs écrits de pieté & de doctrine ; sur-tout les œuvres de Dom Alonse de Madrigal, Evêque d'Avila, surnommé Tostat, dont toute l'Eglise a été instruite & édifiée.

La prudence du Cardinal Ximenés fut reconnüe par tout le monde. Les Peuples d'Espagne ne furent jamais plus tranquilles, & ne s'estimèrent ja-

*Nicol. Anton.  
Biblioth. Hisp.*

*Marian. Hisp.  
Hisp. lib. 6.*

*Ferd. de Pulg.  
vid. del Card.  
Xim. art. 60.*

mais plus heureux , que dans les temps qu'il les gouverna. Les Rois Catholiques n'entreprirent rien sans sa participation & sans ses conseils. Sa reputation fut si grande , que ne pouvant à cause de la Regence de Castille, dont il estoit chargé, se trouver au Concile de Latran, Leon X. & les Evêques qui auroient desiré sur toutes choses qu'il eust assisté à cette Assemblée, le consultèrent plusieurs fois dans les affaires les plus difficiles. Il eût une conduite regulière dans tous les états de sa vie, quand il fut élevé aux ministeres Ecclesiastiques à Siguença, ses mœurs firent honneur à sa profession. Lors qu'il entra dans l'Ordre de saint François, quoy qu'il se distingua des autres Religieux par ses austeritez, il ne se préfera jamais à eux, & ne s'attira ni leurs corrections, ni leur jalousie. Estant Confesseur de la Reyne, il sçeut aller à la Cour, sans perdre l'esprit de recueillement & de retraite, & reprendre les observances de sa Regle , après avoir assisté au Conseil des Rois.

Depuis qu'il fut dans les Dignitez & dans les Charges, on reconnut en luy cette prudence supérieure dans la varieté des affaires. Valdés Archevêque de Seville parlant de luy en general: *Le Cardinal mon S. dit-il, estoit homme sage, discret, avisé, de grand esprit & de grand courage en toutes choses. Il ne se pressoit point dans ce qu'il avoit à résoudre. Il deliberoit, & dans les affaires mêmes qu'il souhaittoit le plus, il repassoit dans son esprit tout ce qui pouvoit ou servir ou nuire. Nulle passion ne luy fit jamais precipiter*

*Franc. Valdés  
apud Ferd. de  
Pulg. §. 6. art.*

Juan de Vergara.

& jamais homme ne sçeut mieux trouver ce point de maturité, & ce moment d'exécution qui fait reüssir les entreprises. Le Docteur Jean de Vergara nous fait aussi le caractère de sa prudence en ces termes : Il avoit une gravité vénérable ; peu de paroles, mais vives & mesurées, qui faisoient remarquer & sentir ce qu'il disoit : en deux mots il faisoit mieux connoître une affaire, que d'autres avec de longs raisonnemens. Cette gravité regardoit plus les personnes de qualité que les autres ; aussi les Grands du Royaume le traitoient avec beaucoup de respect. Il expédioit fort succinctement ceux qui avoient à-faire à luy : chaque terme portoit sa raison & sa décision : Ennemi des visites inutiles ; si quelqu'un qui ne fust pas de grande considération, s'amusoit à des discours vagues, ou à des complimens, il avoit un livre toujours ouvert, vers lequel il se tournoit : c'estoit ainsi qu'il congédoit ses importuns.

Fern. de Pulg.  
parag. 5. art.  
24. & 15.

Cette prudence parût dans l'œconomie de sa Maison : On eût dit que c'estoit un Monastère réformé. Au commencement il n'avoit voulu que des Religieux pour Domestiques. Depuis le Bref d'Alexandre V I. qui luy ordonnoit de vivre avec la Grandeur qui convenoit à un Archevêque de Toledé, il prit des Pages qu'il faisoit étudier, & dresser à toutes sortes d'exercices, & qu'il instruisoit quelquefois luy-même des Mystères de la Religion. & des règles de la pieté Chrétienne. Le Cardinal D. François Quinonés avoit esté son Page, & s'en faisoit honneur dans son élévation. Les plus grands Seigneurs envoyoient leurs enfans à sa maison ;

maison, & ne croyoient pas leur pouvoir donner une meilleure éducation. Il eut plusieurs Domestiques de réputation, & il les traitoit avec beaucoup d'honnesteté. S'ils étoient Prêtres, il leur faisoit donner des sièges, & vivoit avec eux dans une noble & douce familiarité; enforte qu'il les regardoit presque comme ses amis & ses compagnons, & qu'eux n'oublioient pas qu'il estoit leur Maître. Ils estoient tous bien vêtus, bien nourris, bien payez, & récompensez selon leur mérite. Ce n'étoit pas un titre pour avoir des graces ou des Bénéfices de luy, que d'estre de sa Maison. Un étranger estoit préféré, s'il estoit plus vertueux; mais aussi il ne cherchoit point par ostentation ou par singularité des Sujets au-dehors, quand il en trouvoit chez luy de plus dignes de ses bienfaits. Cette équité leur ostoit toute occasion de murmure, vice ordinaire à ceux qui servent les Grands. Ses Domestiques ne furent pas ses ennemis, & la plûpart ont écrit sa vie avec des éloges, qu'ils tiroient plus de la vérité, que de leur reconnoissance.

Le Docteur Jean de Vergara, qui servit deux Archevêques après luy, avoit accoûtumé de dire, que s'il pouvoit ressusciter un de ses trois Maîtres, ce seroit le Cardinal Ximenés. Beaucoup de grands-Hommes qui ont fleuri en Espagne, avoient esté de sa Maison: D. Fernand de Valdés Archevêque de Seville, & Inquisiteur Général, François Rüys Evêque d'Avila, D. François de Mendoza Evêque d'Oviédo, & puis de Valencia,

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 7.*

de Villalva Prédicateur du Roy, & depuis Evêque d'Almería, & plusieurs autres connus dans l'Histoire. Lorsque quelqu'un vouloit sortir de son service, aussi-tost, sans s'informer des raisons qu'il pouvoit avoir, il ordonnoit qu'il fust payé, luy donnoit son congé, & ne le recevoit plus après cela dans sa Maison. La discipline qu'il établit dans son Diocèse par ses assistances charitables, & par son exacte, mais discrete sévérité; les Ordonnances synodales qu'il publia, où la piété & le bon sens regnent également; les Loix qu'il fit pour le régleme[n]t de ses Colléges, & pour l'éducation de la Jeunesse, sont des exemples d'une prudence consommée.

*Fernandés de  
Pulgar vid.  
del Card.  
Xim §. 5. art.  
28. & 29.*

Plusieurs avoient crû qu'il laisseroit aux Religieux de son Ordre la direction & la conduite de son Université, les Chaires de Docteurs, & l'administration des revenus, pour leur donner plus d'autorité & plus de moyen de s'avancer dans les Dignitez & dans les emplois de l'Eglise, par leurs études: mais il jugea que ces sortes d'occupations ne serviroient qu'à les troubler dans l'observance de la Règle; & qu'il falloit les conduire à la science, sans les détourner de l'amour de leur Institut. On voulut luy représenter qu'il ne convenoit pas de nommer un Archevêque de Tolède pour Protecteur de son Université; parce que c'estoit la coûtume des Successeurs de détruire les Ouvrages de ceux qui les ont précédés, & d'élever leur propre gloire sur celle d'autrui. Mais il répondit sa-

gement : Cét Ouvrage est utile ; il est fondé sur les revenus de l'Archevêché, Dieu en sera le principal Protecteur, puis-que je l'ay fait pour sa gloire.

Comme il donnoit conseil avec sagesse, il le recevoit avec docilité. Il ne fit rien d'important, sans consulter le Chapitre de Toledé ; il communiquoit ses desseins, il ordonnoit des Prières, pour demander à Dieu un heureux succès ; après-quoy il exécutoit ses résolutions sans retardement : enforte que son courage ne luy faisoit rien entreprendre de téméraire, & que sa prudence ne l'empêchoit pas de poursuivre une entreprise, quelque difficile qu'elle fust. S'il s'est élevé quelquefois au-dessus des regles de la Politique ordinaire, comme dans la Conversion des Maures, dans l'entreprise d'Oran, & dans quelques autres rencontres, il faut attribuer ces hardiesses aux inspirations du Ciel, ou à la supériorité de son génie, & aux ressources qu'il sentoit en luy-même, pour réussir dans ce qu'il entreprenoit : Aussi rien n'échappoit à sa connoissance. Il défendit à Lopés Ayala son Agent auprès de Ferdinand, de rechercher trop curieusement les choses que le Roy ne voudroit pas luy communiquer, disant : *Qu'il falloit révéler les secrets des Rois, & recevoir l'honneur de leur confiance, sans vouloir deviner ce qu'ils ont envie de nous cacher.* Cependant il pénétoit par la force de son esprit les affaires les plus secretes, enforte qu'il n'a presque jamais esté surpris, ni trompé dans ses jugemens.

*Alvar. Gomez  
de reb gest.  
Xim. lib. 7.*

De-là venoit l'efficace de ses paroles. Il n'y avoit personne qui ne se rendît à ses raisons. Les passions estoient appaisées par je ne sçay-quelle autorité que luy donnoit sa réputation & sa sagesse. Après la mort de Philippe I. il remit l'esprit de la plûpart des Seigneurs, que l'amour de la liberté, ou la jalousie du Gouvernement avoient divisé, & dans les differens qu'il eut avec les Grands, il ne manqua pas de les réduire à ses volontez par ses raisons, lors-qu'ils voulurent l'écouter. Il mit toujours le droit de son costé, & ne voulut estre le plus puissant, qu'après avoir esté le plus sage.

La Justice fut aussi-bien que la prudence la regle de ses actions. Le soin qu'il prit de mettre de bons Juges dans les Tribunaux de son Diocése; le changement que durant le temps de sa Régence, il fit dans le Conseil, lors-qu'il y remarqua de la passion ou de l'intérest; le courage qu'il eût de rompre l'iniquité, & de soutenir la cause des foibles contre les puissans, font assez connoître les principes d'équité que Dieu avoit gravez dans son Ame. Aussi estant sur le point de mourir, après avoir foüillé dans les replis les plus secrets de sa conscience, levant les yeux au Ciel, & donnant gloire à Dieu : *Je ne sçache pas*, disoit-il; *qu'il me soit arrivé dans le temps de mes Administrations, d'avoir fait tort ou injustice à qui que ce soit, & je croy même n'avoir perdu aucune occasion de faire du bien à ceux qui ont eu besoin de mon secours.* La vérité tira de sa bouche ce témoignage de son innocence, en un

temps, où il ne tenoit plus au monde que par les restes d'une sainte vie, & par la bonne odeur qu'il y laissoit de ses vertus & de ses exemples. Le Saint homme Job avoit dit avant luy avec la même confiance : *Je me suis revêtu de la justice, & mon jugement m'a servi de vêtement & de diadème : J'ay esté l'œil de l'aveugle, le pié du boiteux : J'estois le Père des pauvres : J'examinais avec exactitude la cause que je n'entendois pas : Je brisois les dents de l'injuste, & je luy arrachois sa proye.* Le Cardinal Ximenés en avoit usé ainsi : un esprit de droiture & d'ordre accompagnoit sa charité. S'il fit du bien à ses Domestiques, ce fut à titre de mérite plûtoft que de service : S'il avança quelques-uns de ses parens, l'estime y eût autant de part que l'affection : S'il favorisa ses amis, il consulta la justice en leur faisant grace. Toute sollicitation estoit interdite chez luy. Les Charges, les Gouvernemens & les Bénéfices à sa nomination se donnoient par choix, & avec connoissance : ceux qui en étoient dignes pouvoient tout attendre de son jugement : ceux qui ne l'estoient pas n'osoient rien espérer de sa prévention, ou de la faveur. Dès les premiers jours de son Episcopat, il eut la fermeté de ne point deferer à la recommandation de la Reine pour Pedro Hurtado de Mendoza, & cela fit aisément comprendre qu'il ne falloit employer ni crédit, ni persuasion pour obtenir des bienfaits de luy. C'est pourquoy personne n'eût le courage de le solliciter depuis ce temps-là.

Comme c'estoit par religion & par conscience qu'il observoit la justice, c'estoit aussi par zele pour le bien public qu'il punissoit ceux qui l'avoient violée. Il réduisit tous les Grands d'Espagne à se soumettre malgré eux aux Loix de l'Etat, & ne laissa aucune de leurs revoltes impunie. Cette sévérité pourtant ne fut jamais mêlée de passion ou de caprice. Il essaya de les gagner par ses remontrances, avant que de les arrester par son autorité; & dans tout ce qu'il entreprit contre eux, ou qu'ils entreprirent contre luy, il fut leur Maistre sans estre leur ennemi, & leur pardonna par bonté quand il les eut domtez & remis par force à l'obéissance. Aussi dans tout le temps qu'il gouverna la Castille, il épargna le sang de la Noblesse; & quoy-que plusieurs Seigneurs eussent mérité la mort par leurs rebellions, il se contenta de les avoir soumis & abbaisséz. Il écrivit même quelquefois au Roy Charles en Flandres: *Qu'il devoit regarder les crimes des Grands, lors-qu'ils en témoignioient du repentir, comme des occasions d'exercer sa clémence: Qu'il valoit mieux les corriger que de les punir: Que ceux qui pouvoient troubler l'Etat étoient capables de le servir; & que comme l'orgueil estoit la principale de leurs fautes, il suffisoit que l'humiliation en en fût aussi le châtiment*

*Alv. Gomez.  
de reb. gest.  
Ximen. lib. 7.*

Lors-qu'il donna des Charges, ou des Emplois à ses Parens, il leur recommanda sur toutes choses le desintéressement & la modestie, & il leur pardonna moins qu'aux autres, quand il leur arriva

d'estre injustes ou violens. Sanchés de Villaroël de Cisneros qu'il avoit fait Gouverneur de Talavera, fut accusé presque en même temps de plusieurs sortes de concussions. Le Cardinal envoya aussi-tost un Commissaire pour informer, & pour écouter les plaintes du Peuple. Dés-qu'il apprit que ces accusations estoient véritables, il le déposseda sans miséricorde, & l'obligea de restituer ce qu'il avoit pris. D. Pédro Vélez son Cousin, ayant eû une querelle à Tordelaguna, & Ximenés ayant jugé qu'il avoit tort, il le fit prendre & luy fit expier son emportement par une longue prison : & comme on le prioit de luy faire grace, en considération de la parentée, il répondit : *C'est mon Parent, il faut le châtier plus sévèrement.*

*Fern de Pulg.  
vid. del Card.  
Ximen. §. 6.  
art. 43.*

Il ne fut pas moins exact à servir ceux qui l'avoient obligé, qu'à punir ceux qui avoient troublé l'Etat ou tyrannisé les Peuples. Il n'y eût point de cœur plus reconnoissant que le sien ; & comme il ne refusa jamais de faire les plaisirs qu'il pût, il ne laissa jamais sans récompense les plaisirs qu'on luy avoit faits. Nous avons dit dans le I. Livre de cette Histoire, qu'ayant esté volé à Aix en Provence, lors-qu'il alloit à Rome, un Bachelier de de ses amis nommé Brunet, l'assista de son argent, & luy donna de-quoy achever son voyage. Ximenés estant depuis Archevêque de Toledé, l'envoya prier de le venir voir, & le receût avec tous les témoignages possibles d'amitié & de reconnoissance. Il publioit par-tout l'obligation

qu'il luy avoit, & l'entretenoit familièrement en particulier, faveur qu'il n'accordoit qu'à peu de personnes. Après plusieurs caresses il voulut le retenir dans sa maison, & luy offrit d'assez grands établissemens ; mais ce bon-homme luy répondit, comme autrefois Berzellai à David : *M'appartient-il, Monseigneur, de passer le peu de temps qui me reste à vivre, dans une grande Maison comme la vostre ? Pourquoy vostre Serviteur vous seroit-il à charge ? je n'ay pas besoin de ce changement : Permettez-moy de retourner dans mon petit Bénéficé, & de mourir en repos dans mon país & dans mon Eglise.* La modération de l'un fût aussi admirable que la reconnoissance de l'autre. Brunet remercia le Cardinal, & le Cardinal lui fit de grands presens avant son départ.

Dans le temps qu'il estoit Grand-Chapellain de Sigüença, il se plaisoit fort à entendre un Chanoine de son Eglise qui chantoit le Plein-Chant avec beaucoup de justesse & d'agrément. C'étoit un Ecclésiastique d'une honneste Famille de Guadajajara, qui avoit de la piété, & qui ne manquoit pas même d'érudition. Ximenés vivoit avec luy dans une assez étroite amitié ; & comme il avoit une voix foible & discordante, il employoit souvent son amy à faire l'Office pour luy, ou à chanter avec luy quand il y étoit obligé. Un jour qu'ils chantoient une Antienne dans le Chœur, le Chanoine entonna un *Alleluia* d'une voix si pleine & si agréable, que Ximenés luy dit en sortant de l'Eglise :

Lib. 2. Reg.  
c. 19.

Fern. de Pulg.  
le nomme Jean  
Lopés de Mé-  
dina. Alvaré  
Gomez, Al-  
fonse Jannez.

glise: *Les Anges ne chantent pas mieux que vous avez fait; priez Dieu que je sois Archevêque de Toledé, vous conduirez le Chœur de ma Cathédrale.* Lors qu'il fut parvenu à cette Dignité, & que la place qu'il luy avoit destinée en riant, fut venue à vaquer effectivement dans son Chapitre, il la luy donna & luy écrivit: *Anostre Amy le Chantre de Guadalajara, maintenant Précenteur de la sainte Eglise de Toledé.*

*Fern. de Pulg.  
§. 6. art. 422.*

Il fit du bien à son Cousin D. Juan Ximenés de Cisneros, à-cause des secours que luy avoit donné son Pere, dans le temps qu'il étudioit à Salamanque, & crût qu'il devoit rendre à cette Maison, qui s'estoit peut-estre un peu incommodée pour luy, des services plus grands qu'il n'en avoit receus. Le Duc de Najare ayant chassé indignement Quiomara de Castro sa femme hors de sa Maison; Ximenés, pour qui elle avoit toujours eu beaucoup de vénération, la receût dans Toledé, & la fit traiter avec toute la magnificence que méritoient son rang & sa piété, jusqu'à-ce qu'il l'eust reconciliée avec son Mary, & qu'il l'eust remise dans sa maison. En reconnoissance de ce bienfait, elle luy envoyoit tous les ans sa provision de linge d'Eglise & de table, & un présent de confitures & autres petites douceurs, qu'il recevoit avec peine, & que la seule considération de la vertu de cette Dame l'empêchoit de refuser.

*Alv. Gomez  
lib. 7.*

La fermeté & le courage qu'il fit paroître dans les difficultez qu'il rencontra, dans les guerres qu'il entreprit, dans les differens qu'il eût avec les

HHhh

Grands, avec le Roy même, furent des marques de sa droiture & de sa justice, comme on peut voir dans tout le cours de son Histoire. Il fit valoir les droits de son Eglise autant qu'aucun de ses Prédécesseurs, faisant porter sa Croix devant luy dans ses voyages, par toutes les Villes d'Espagne en qualité de Primat. Quoy-que plusieurs Prélats s'y opposassent, il les ramena par sa prudence, & se maintint si-bien dans sa prétention, que les Peuples de tous les Diocéses alloient au-devant de luy, pour recevoir sa bénédiction, & le révéroient comme l'Evêque Universel de tout le Royaume.

Lors-qu'il rendoit visite aux Rois Catholiques, on portoit sa Croix jusqu'à la Sale du Palais, comme un gage de ses bonnes intentions, & des bons conseils qu'il alloit donner. Il reçût les Appellations de l'Archevêque de Compostelle, & les sou tint contre Alphonse Fonséca Archevêque de ce lieu-là avec vigueur, sans perdre pourtant la charité, ni la retenue qui convenoit à son caractère.

*Alv Gomez  
de reb gest.  
Xim. lib. 5.* La Ville de Baça ayant esté conquise par les Rois Ferdinand & Isabelle, & mise sous la juridiction de l'Evêque de Guadix, par la tolérance du Cardinal Gonçalés de Mendoza, quoy-qu'anciennement elle eust esté du Diocèse de Toledé; Ximénés rechercha les Titres, & s'éclaircit de son droit: après-quoy il demanda des Commissaires au Pape, & par ses soins & son application à cette affaire, malgré les oppositions & les chicanes de l'Evê-

DU CARD. XIMENES. LIV. VI. 611  
que de Guadix, il se remit en possession de cette  
Ville.

Il défendit l'autorité du S. Siège & les immu-  
nitez Ecclésiastiques avec beaucoup de zèle & d'ef-  
ficace, mais avec tant de modération, que ni le  
Roy ni ses Ministres, quelque intérêt qu'ils y  
eussent, n'en furent point offensez. Le Pape Ale-  
xandre VI. le commît pour mettre en possession  
du Prieuré de S. Jean de Catalogne Pierre Louïs de  
Borgia son Neveu, quoy-que le Roy Ferdinand  
cruist avoir droit d'y presenter. Il s'aquitta de sa  
Commission, & satisfit sa Sainteté, sans que le  
Roy se plainnist qu'il eust entrepris sur ses droits,  
Lorsque Jules II. & Leon X. voulurent maintenir  
leur juridiction, ils se servirent toujors de luy,  
par la confiance qu'ils avoient en sa probité, com-  
me il parut par plus de vingt-cinq Bulles Apostoli-  
ques qu'ils luy adressèrent en diverses rencontres.

Le respect qu'il avoit pour les Souverains Pon-  
tifes ne l'empêcha pas de leur représenter avec li-  
berté ce qu'il y avoit d'irrégulier dans leur con-  
duite. Il écrivit à Jules II. qu'il estoit prest à l'as-  
sister de tout son crédit, & de tous ses biens; mais  
qu'il falloit qu'il renonçast aux partialitez, & aux  
passions qui ne convenoient ni au bien de la Chré-  
tienté, ni au rang qu'il tenoit dans l'Eglise. Le Pa-  
pe Leon X. sous prétexte que Sélim Empereur des  
Turcs, après avoir défait le Soldan d'Egypte, men-  
naoit de venir porter ses Armes victorieuses en  
Italie, avoit ordonné de lever sur le Clergé d'Es-

HHhh ij

*Fern. de Pulg.  
vid. del Card.  
Xim. §. 6.  
art. 11. & 13.*

*Petr Martyr  
Epist 596.  
lib. 30.*

pagne, des Décimes extraordinaires, pour la défense de l'Eglise & pour la garde de la Coste, où ces Infidèles pouvoient descendre. On assembla là-dessus un Concile National à Madrid. On convint de remontrer à sa Sainteté; que cette exaction estoit nouvelle & inusitée; que le sujet n'en paroïssoit pas légitime, & que des Conciles Généraux avoient ordonné: *Qu'aucun Souverain Pontife ne fist de ces sortes de levées, que lors-qu'il sçauroit que quelque Puissance barbare auroit fait irruption dans les Provinces des Chrétiens.*

Le Cardinal approuva ces raisons, & dépêcha un Courrier à Rome, qui portoit ordre à son Agent en cette Cour-là, d'aller trouver le Pape, & de luy offrir de sa part non-seulement les Décimes de son Diocèse; mais encore tous le biens dont il jouïssoit, & les Trésors même de son Eglise, s'il en avoit besoin, pour la défense des Autels, & pour une guerre de Religion; mais de luy marquer aussi que hors de ces pressantes nécessitez, il ne seroit jamais auteur de ces impositions nouvelles, & qu'il ne souffriroit pas que le Clergé d'Espagne devint tributaire d'un Prince Etranger. Il sçeut depuis que le Concile de Latran n'avoit ordonné ces Décimes qu'au-cas que les Ennemis du nom Chrétien entraissent dans l'Italie; & que le Nonce du Pape, par un désir indiscret de faire plaisir à son Maître, avoit voulu luy procurer cet argent.

Dans des occasions délicates il soutint sa Di-

gnité avec courage & avec esprit. L'an 1498. la Reine D. Isabelle de Castille, & D. Manuel Roy de Portugal se firent reconnoître en Espagne, pour héritiers & successeurs légitimes des Rois Catholiques. L'Archevêque dit la Messe en présence des Prélats, des Seigneurs & des Députés des Villes, & fit ensuite la Cérémonie de faire jurer D. Manuel & D. Isabelle, qu'ils maintiendroient les Loix & les Priviléges du Royaume. Après qu'il eût reçu leur serment, prévoyant qu'on luy contesterait peut-estre l'honneur de le leur prester le premier, il remit la Croix & le Livre des Evangiles au Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, & se retira pour aller quitter ses Habits Pontificaux. Comme il donnoit à dîner aux Rois ce jour-là, il les attendit dans son Palais Archiepiscopal; & lors-qu'ils arrivèrent, il prit respectueusement les mains du Roy de Portugal, & les baisant: *Voilà Seigneur*, luy dit-il, *comme les Archevêques de Toledé font leur serment.* On voulut aussi par respect luy baiser les siennes. Il en usoit ainsi, pour ne pas préjudicier aux droits qu'il croyoit appartenir au Primat d'Espagne, ou pour n'estre pas obligé de troubler par de vaines contestations, une si noble Cérémonie. Quatre ans après il tint la même conduite, lors-que Jeanne de Castille & l'Archiduc Philippe son Mary, furent reconnus par les Etats du Royaume, que Ferdinand & Isabelle avoient assemblez à Toledé. Il les receût à la porte de l'Eglise, revêtu de ses Habits Ponti-

ficaux, & leur présenta la Croix à baiser : après-  
quoy il leur donna sa bénédiction ; & comme ils  
alloient faire leur Prière, il se retira, & ensuite il  
leur baïsa les mains à l'entrée de sa maison. Les  
Princes ne croyoient pas avoir besoin de témoi-  
gnages extérieurs de sa fidélité & de son respect.  
Les Ministres n'osoient luy disputer les premiers  
honneurs. Les Rois mêmes luy laissoient étendre  
à son gré sa jurisdiction, & c'estoit une marque  
de la sagesse & de la vertu des uns & des autres de  
sçavoir ainsi honorer l'Eglise, luy en la souste-  
nant avec dignité, & eux en déferant par respect  
à un si digne Prélat.

La même vertu qui luy fit soutenir ses droits  
avec courage, luy fit supporter les peines & les  
tribulations de la vie avec patience. Il souffrit  
six ans de prison, plutôt que de donner la démis-  
sion de son Archiprêtré d'Ucêda, inflexible pour  
la justice, mais doux & paisible dans son mal-  
heur, ne relâchant point de ses droits, mais ne  
murmurant point contre l'Archevêque Carillo qui  
l'affligeoit si sévèrement & si longuement. Les  
traitemens indignes que luy fit le Roy Ferdinand  
devant & après son Expédition d'Afrique, le tou-  
chèrent sensiblement. On s'en prit à ses biens,  
à sa réputation, à sa Dignité; mais il posséda son  
ame dans sa patience, & souffrit les injustices  
qu'on luy fit, sans se plaindre du Roy qui les  
luy faisoit.

Les deux dernières années de sa vie il eût de

grandes traverses, qu'il supporta avec constance, par la seule considération du bien public. En ce temps-là D. Pedro Portocarréro estoit en Flandres assez avant dans les bonnes-graces du Roy & des Ministres. Il écrivoit que le Cardinal avoit dans cette Cour des envieux & des ennemis; qu'il luy importoit d'avoir des avis fidèles & seûrs de ce qui se passoit à son desavantage; qu'on luy envoyast seulement un chiffre pour le secret, & qu'il rendroit bon compte de tout. Le Cardinal luy fit répondre, *qu'il luy estoit obligé de son amitié, & des offres qu'il luy faisoit; qu'il trouvoit dans sa conscience dequoy se rasséûrer contre tous les efforts de ses ennemis; que n'ayant en veüe que Dieu dans les soins qu'il prenoit de l'Etat, il esperoit que Dieu les feroit réüssir selon ses desseins.* Il se confioit plus en ses bonnes intentions qu'en toutes les finesses humaines; & mépriant les périls dont il estoit menacé, il persévéroit dans sa fermeté & dans sa droiture.

*Alvar. Gomez  
lib. 7. de reb.  
gest. Ximen.*

*Pulg. §. 7.  
art. 13.*

Une infinité de libelles couroient alors par toute l'Espagne contre la Cour de Flandres, & contre Ximenés luy-même. Les Flamans qui n'estoient pas accoutumez à ces sortes de satyres piquantes & ingénieuses en firent des plaintes, & le Cardinal eût ordre d'en rechercher les Auteurs & les Imprimeurs, & de les châtier rigoureusement. Il fit faire par forme quelque visite chez les Libraires; mais si légèrement, que personne n'en fût en peine. Il estoit d'avis de laisser aux inferieurs la liberté de vanger leur douleur par des paroles ou

*Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

par des Ecrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offense, & qui perdent leur agrément & leur malignité quand on les méprise. Alfonse Castille Gouverneur de Madrid, ayant surpris quelques-uns de ces Ouvrages injurieux contre le Cardinal Adrien, & contre La-Chaux Ambassadeurs de Charles, il les leur fit voir, & ils en eurent un très-sensible déplaisir: sur tout, Adrien en fut quelque temps inconsolable. On rapporte qu'estant depuis élevé à la Chaire de S. Pierre; & ne pouvant souffrir les statuës de Pasquin & de Marforio, que les esprits plaisans & malins ont choisis pour les confidens & pour les auteurs de leurs médifances, il avoit ordonné qu'on les jettast dans le Tibre: ce qui auroit esté exécuté, si le Duc de Sessa Ambassadeur d'Espagne ne luy eust dit fort sagement: *Que faites-vous, S. Père? encore vaut-il mieux pardonner à ces deux Personnages muets, que de faire parler toute la Ville. Quand vous les jetterez dans l'eau, les grenouilles nous chanteront les railleries qu'ils nous faisoient lire en passant; & ce que deux pierres ne diront plus, toutes les bouches vivantes le publieront.* Le Pape profita de cet avis, & fut dans la suite moins délicat sur ce sujet.

Le Cardinal Ximenés estoit au-dessus de ces sortes de chagrins, & les dangers mêmes ne l'étonnerent pas. En ce temps-là le Chancelier Sauvage ayant esté envoyé en Espagne pour partager le Gouvernement avec Ximenés, ne pensa qu'à s'y enrichir. Les Charges qui estoient les récompenses

ses de la vertu, furent en proye à son avarice. Chiévres & les autres Courtisans avoient aussi leurs intrigues, & vendoient chèrement leur protection & leurs Offices. Le Cardinal s'en plaignit au Roy, & luy remontra, Que ses Ministres par leurs concussions, alloient tarir la source de ses Finances; Qu'il répondroit à Dieu de leurs injustices; Que toute la Castille estoit en rumeur; Qu'on n'entendrait que plaintes, & qu'on ne verroit bien-tost que confusion & que désordre, si l'on n'y remédioit promptement. Cette généreuse liberté luy attira la haine des Flamans & de quelques Espagnols, qui par avarice ou par ambition estoient liez avec eux. Il luy vint des avis de toutes parts qu'on en vouloit à sa vie. On fut obligé de pourvoir à sa seûreté; on redoubla sa garde; on fit l'essay de ce qu'il mangeoit, de ce qu'il buvoit, & de l'eau même dont on arrosoit sa chambre. Avec toutes ces précautions, il ne pût éviter le poison lent, dont on asseûre qu'il fût enfin consumé. Ses gens estoient plus étonnez que luy; & lors même qu'il se sentit frappé, & que le P. Jean Marquina, & les Gardiens d'Alcala & de Talavera, qu'il avoit mandez pour conférer avec eux, luy vinrent annoncer qu'on luy avoit donné la mort dans une truite empoisonnée, il ne s'effraya point, & leur répondit avec beaucoup de douceur : *Je ne croy pas avoir desobligé ceux qui désirent ainsi ma mort : Dieu soit béni; Dieu leur pardonne le tort qu'ils font aux pauvres.*

*Fernand. de  
Pulgar. §. 7.  
art. 14.*

Sa douceur & sa patience ne parurent pas moins dans le pardon des injures. Le Ministre Général des Cordeliers l'ayant offensé; non-seulement il ne luy en fit aucun reproche, mais encore il le receût chez luy avec toute sorte de civilité & de caresses, & le remit bien dans l'esprit de la Reine, auprès de laquelle il avoit tâché de le décrier. Pendant qu'il s'occupoit à visiter les bâtimens de ses Colléges, il s'arresta dans celuy de S. Ildéfonse; & voyant qu'on portoit un grand Crucifix dans l'Eglise, il y entra pour le voir poser. L'ouvrier estant monté sur une échelle, laissa tomber un gros marteau, dont il se servoit, sur la teste de l'Archevêque qui estoit au-dessous. Tous les assistans firent un grand cry, & le crûrent mort. Je ne sçay quelle main invisible détourna le coup, qui ne fit qu'effleurer la peau: Ainsi légèrement blessé, sans s'émouvoir, & sans dire un seul mot, il se retira vers l'Autel, rendit graces à Dieu qui venoit de le conserver, médita quelque temps sur la fragilité de la vie humaine, & revint aussi tranquille qu'auparavant.

Un Prêtre qui avoit une affaire criminelle devant luy, luy ayant dit plusieurs injures par folie ou par passion, il luy pardonna ses emportemens, & le jugea, pour son crime, plus doucement qu'il n'auroit fait. Le Pere Contréra preschant un jour devant luy, l'apostropha indiscretement sur une fourrure qu'il portoit, dont on luy avoit fait present, & dont il se servoit à l'âge de

près de 80. ans dans le fort de l'Hyver : il luy rappella le souvenir de sa Profession Religieuse, luy reprocha sa magnificence, & peu s'en fallut qu'il ne le traitast d'hipocrite pour le passé, & de scandaleux pour le présent. Le Cardinal écouta cette réprimande avec beaucoup de patience. Quelques-uns ont écrit qu'après le Sermon, il fit entrer le Prédicateur dans la Sacristie, & que sans luy dire mot il luy montra un cilice qu'il portoit sous cette fourrure, contre laquelle il s'étoit si fort échauffé : correction muette, mais efficace. Les Historiens disent seulement qu'il l'invita à dîner, & qu'il loua sa Prédication. D'autres ajoûtent qu'on remarqua que le Cordelier portoit du linge sous son Habit de Saint François, au lieu que le Cardinal portoit l'Habit de Saint François sous sa fourrure.

*Alv. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

Il souffrit avec beaucoup de modération la liberté d'un Prêtre qui luy demandoit un Juge particulier, pour une affaire qu'il avoit : il luy répondit honnestement : *J'ay mis de si bons Juges dans les Tribunaux dont vous relevez, que ni Guadalajara ni Madrid n'en fourniroient pas de meilleurs.* Ce Prêtre luy repliqua : *Le village de Tordelaguna a pû fournir un grand Prélat à ce Royaume, & ces villes ne peuvent fournir un Juge pour une aussi petite cause que la mienne ?* Ximenés soupçonnant que cet homme étoit protégé par quelque Seigneur, luy demanda qui estoit son Patron ? A quoy il répondit : *Qu'il estoit son Patron luy-même, & qu'il n'en vou-*

loit point d'autre. Le Cardinal luy repliqua : *Vraiment vous n'en sçauriez trouver un qui soit plus digne de vous.* Et se contentant de luy avoir dit cette parole, il luy donna un Commissaire, ainsi qu'il le souhaitoit

Sa douceur fut grande envers un de ses Domestiques nommé Baracalde, Secrétaire du Conseil des Ordres Militaires. Quoy-qu'il eust fait des actions indignes contre son Maître, & qu'il fust soupçonné d'estre complice du poison qu'on luy avoit donné ; il le retint dans sa maison, & luy accorda même diverses graces. Il n'eut pas la même complaisance pour Bernardin son Frère, parcequ'étant plus uni avec luy par les liens de la Religion & de la Nature, il estoit aussi plus coupable ; & qu'ayant esté plusieurs fois châtié pour les mêmes fautes, il luy parût incorrigible. Il luy pardonna, il luy fit une pension raisonnable ; mais ni ses amis, ni les Rois mêmes ne pûrent jamais gagner sur luy qu'il le receust de nouveau dans sa maison, parce-qu'il y avoit troublé l'ordre & la paix, & qu'il avoit voulu en éloigner la justice.

Dans tous les états de sa vie, il fit paroître un même cœur plein de générosité & de constance. Quelques-uns ont crû qu'à la fin de ses jours il fut capable d'une foiblesse, & qu'ayant receu la Lettre du Roy, qui luy donnoit congé de se retirer des affaires, il en estoit mort de chagrin. Il ne seroit pas étonnant que l'âge & la maladie eussent affoibli son courage : mais la plûpart des Auteurs

asseûrent que cette Lettre ne luy fût pas renduë, qu'elle fût portée au Conseil toute cachetée, parce-qu'elle contenoit d'autres affaires que le Cardinal dans l'extrémité où il se trouvoit, n'étoit pas en état de décider. Quoy-qu'il en soit, il avoit sollicité le Roy de venir gouverner ses Etats luy-même; il sçavoit bien que les Flamans n'approuveroient pas ses conseils: & l'on prétend qu'il avoit résolu après avoir baisé les mains & donné les avis nécessaires à ce jeune Prince, de se retirer pour aller mourir tranquillement & saintement dans son Diocèse.

De cette grandeur d'ame naissoient la modération, la simplicité & la tempérance du Cardinal Ximenés. Sa table étoit frugale en tout temps, & l'on y évitoit également la superfluité & la délicatesse des viandes. Il ne se trouvoit point aux festins, & ne mangeoit presque jamais hors de chez luy: Dans quelques occasions il donnoit des repas magnifiques; mais on luy servoit sa portion ordinaire, joignant, suivant le conseil de l'Apôtre, 1. Petr. c. 2. l'abstinence avec la science, traitant les conviez selon leur dignité, & se resserrant dans les bornes de la nécessité pour sa Personne. Ainsi il observoit les règles de la bienfiance pour les autres, sans se départir des Loix de la mortification qu'il s'étoit prescrites.

Ses entretiens estoient toujourns sérieux, édifians, utiles, dans le temps même de ses repas. Il avoit banni de sa maison les Musiques, les conver-

sations vaines & profanes, les jeux & toutes sortes de divertissemens & de récréations inutiles ou peu féantes. Toutes ses heures estoient remplies : Des occupations précises & importantes, qui se succédoient les unes aux autres, ne laissoient aucun vuide dans la journée. Quand les affaires estoient ou plus pressantes ou en plus grand nombre, il achevoit ses dépêches pendant son souper. Le Docteur Jean Vergara, qui avoit esté long-temps auprès de luy, en parle en ces termes : *Il ne prenoit d'autre divertissement que celuy de la promenade, encore estoit-ce rarement. Tout son temps estoit employé à prier, à étudier, à traiter d'affaires. Ses jours estoient remplis ; chaque chose avoit son heure destinée, en sorte-qu'une occupation ne troubloit pas l'autre. Il se relevoit quelquefois la nuit pour expédier les affaires. Quand on le rasoit, il se faisoit lire l'Ecriture-Sainte ; & durant ses repas il entendoit les raisonnemens de quelques Théologiens habiles, qu'il entretenoit dans sa maison, avec lesquels dans le temps de sa Régence, il avoit ordinairement sur le soir une Conférence de deux heures.*

Non-seulement il évitoit les inutilitez & les amusemens, mais encore il les condamnoit dans les Personnes de Lettres. Lors-qu'on ouvrit les Etudes d'Alcala, le Docteur Pierre de Lédésma, grand Abbé de cette Université, composa une Comédie qu'il voulut faire représenter par les Eco-  
liers : on dressa un Theatre magnifique : on convoqua toutes les personnes de qualité du Diocèse, & l'on pria avec de grandes instances l'Arche-

*Fernandez de  
Pulgar vida  
del Card. Ni-  
men. §. 8. art.  
24.*

vêque de vouloir assister à cette Action : il s'en excusa long-temps ; mais ses amis luy remontrèrent si souvent que c'étoit la première Feste de ses Collèges ; que sa présence feroit honneur aux Professeurs, & donneroit de l'émulation à la jeunesse, qu'enfin il se détermina, & se rendit à la Sale de l'Assemblée avec une foule de Docteurs qui l'accompagnoient. S'étant assis à sa place, il voulut sçavoir quel estoit le sujet de la Pièce qu'on alloit représenter ; on luy dit que c'étoit un sujet comique qui luy feroit passer deux heures agréablement : il demanda qui en estoit l'Auteur ; & comme on luy eût répondu que c'étoit le Docteur Lédésma, Grand-Abbé de l'Université : *Les Théologiens*, dit-il, *s'occupent-ils à ces bagatelles ? pour moy, je sens le poids de mes devoirs, & je n'ay point de temps à perdre.* Il se leva en disant ces mots, & se retira chez luy un peu indigné. Il laissa toutefois à ses Collèges la liberté de donner au Public de temps-en-temps de pareils spectacles.

L'esprit toujours rempli d'affaires, il redisoit souvent ces paroles de Cicéron : *Nous ne sommes pas faits pour les jeux & pour les plaisirs ; mais pour des occupations graves, & pour des études sérieuses.* Il s'égayoit quelquefois avec ses Domestiques les plus discrets & les plus ingénus, mais si rarement & si prudemment, qu'on pouvoit dire qu'il avoit de la complaisance plutôt que de la gayeté. Un de ses divertissemens estoit de jeter sur quelque matière Theologique un an-

*Alv. Gomez.  
de reb. gest.  
Xim. lib. 7.*

ancien Professeur qu'il entretenoit dans sa maison, en qui une grande mémoire avoit affoibli le jugement, & qui s'embarassoit dans des raisonnemens coupez & des citations confuses. La liberté naïve & militaire d'un Officier qui l'avoit autrefois suivi dans son expédition d'Oran, ne luy estoit pas moins agréable.

Sa vie d'ailleurs n'étoit mêlée d'autres plaisirs, que de ceux qu'il pouvoit tirer de la pureté de sa conscience, ou de l'étude des saintes Ecritures. Il vêquit dans son Palais, comme dans ses Monastères. Il fut fort devot à Saint François. Il ordonna dans ses Synodes qu'on en solennisast la Feste dans son Diocèse. Il affectionna sa Regle, réforma son Ordre, étendit l'Observance, & l'autorisa dans toute l'Espagne. Comme il avoit pris à son entrée en la Religion, le nom de François au lieu de celui de Gonçalés, par la dévotion qu'il eût pour son Fondateur, il prit depuis pour armes ses playes entourées de son cordon. Dans ses voyages il logeoit autant qu'il pouvoit dans les Couvents de son Ordre, mangeant au Réfectoire avec les Religieux, sans distinction, observant toutes les Cérémonies & toutes les régularitez comme le moindre de tous les Frères.

*Fern. de Pulg.  
vid. del Card.  
Xim. §. 6.*

Pendant onze ans qu'il demeura dans l'Observance, son abstinence & son austérité de vie le firent regarder comme un modèle de pénitence. Il passoit plusieurs jours dans les Montagnes en méditation & en prières, jeûnant au pain & à l'eau. Jamais

mais il n'usa de provisions dans ses voyages; & tout Provincial & Confesseur de la Reine qu'il estoit, il faisoit ses visites à pié, & ne vivoit que d'aumônes. Dans l'espace de vingt & un an qu'il fût Archevêque, il observa toujourns exactement, non-seulement les jeûnes d'Eglise, mais encore ceux de Religion & de Règle, même dans son extrême vieillesse. Au bout de son Appartement il y avoit une chambre secreta où il alloit déposer les marques de sa Grandeur, & s'anéantir aux pieds de Jésus-Christ crucifié. C'étoit dans cette espèce de cellule qu'il renfermoit les instrumens de sa pénitence.

Il dormoit toujourns avec son habit de Religieux, tantost sur la terre, tantost sur des planches malpolies, & il s'étoit réglé à quatre heures & demie de sommeil chaque nuit. Quelque soin qu'il prist de cacher ses austéritez, ses Domestiques s'en aperceurent, sur tout dans le temps de ses voyages, où il ne pouvoit prendre de si exactes précautions. On rapporte qu'ayant un jour éveillé fort matin son Muletier qui dormoit deshabillé dans sa Litière, & le pressant de partir, cet homme luy repartit brusquement : *Pensez-vous, Monseigneur, que nostre lever soit aussi-tost fait que le vostre; vous n'avez qu'à vous secoïer, & à serrer un peu vostre corde, & vous voila prest à marcher: il nous faut un peu plus de temps.*

Le Pape Leon X. quelque temps avant la mort du Cardinal, ayant esté informé qu'il menoit cette vie dure, l'exhorta à ménager davantage une

santé qui estoit si nécessaire au bien de toute l'Eglise, & que ses mortifications pourroient abregger, & luy écrivit le Bref suivant.

A NOSTRE CHER FILS FRANÇOIS

CARDINAL-PRESTRE DE SAINTE BALBINE,

ARCHEVESQUE DE TOLEDE,

Salut & Bénédiction Apostolique.

**N**OUS avons appris qu'encore que vous soyiez âgé de près de 80. ans, & usé des fatigues & des soins que vous avez pris dans la conduite de vostre Diocèse, dans la Régence des Etats de Castille & de Leon, & dans la Charge d'Inquisiteur Général, que vous exercez avec tant de réputation; cependant contre l'avis de vos Médecins, & sans avoir égard à vostre foiblesse, ni aux infirmités que vôtres grand âge & vos travaux continuels vous ont causées, vous continuez à observer non-seulement les jeûnes & les abstinences que l'Eglise ordonne, mais encore à pratiquer toutes les austérités qui sont en usage dans l'Ordre de Saint François: Que vous portez l'Habit & la Ceinture; que vous couchez durement, tout habillé, sans linge, & avec une Tunique de laine, & que vous vivez ainsi dans une grande austérité. Quoy-que cette manière de vie, Nostre cher Fils, soit édifiante, & doive plutôt vous attirer des loüanges que des censures, & que nous connoissions par là que sur la fin de vostre carrière vous marchez à grands-pas, pour remporter la couronne que vous donnera le juste Juge: Toutefois parce-que vostre âge & vostre complexion ne peu-

Apud Cia-  
con. in Vit.  
Leon X.

vent plus porter de si grandes austérités, comme on nous a fait connoître, & que de plus, après avoir porté le poids du jour & de la chaleur, & pratiqué depuis long-temps toute la sévérité de la Règle, vous avez mérité de jouir du repos deû à vos travaux & à vostre grand âge : Nous considerant combien vous estes nécessaire à la Sainte Eglise Romaine, à la Religion & aux Royaumes que vous gouvernez, & combien vous pouvez estre utile pour l'expédition générale que nous avons proposée contre les Infidèles que vous avez tenus en crainte, & dont vous avez souvent arrêté les forces : Nous ressouvenant aussi de la conversion du Royaume de Grenade & de la Conquête d'Oran, & de plusieurs autres grandes choses que vous avez faites, & qui sont conuës de tout le monde : De Nostre propre mouvement, sans aucune instance que vous nous ayez faite, ou que d'autres nous ayent faite de vostre part ; mais de Nostre certaine science & pleine puissance Apostolique, en vertu de la sainte Obédience dont vous connoissez le pouvoir & l'efficace ; & par la soumission que vous avez toujours eüe pour le S. Siège, & sous peine de Nostre indignation : Nous vous mandons & ordonnons que durant le temps qui vous reste à vivre, aux jours de jeûne, excepté les Vendredis & les jours de la Semaine-Sainte seulement, vous mangiez des œufs & de la viande ; voulant qu'en nourrissant trois pauvres ces jours-là, vostre aumône remplace le mérite de vostre jeûne, & qu'aux jours mêmes que Nous exceptons, vous vous nourrissiez selon que les Médecins vous l'ordonneront. Nous désirons aussi que vous couchiez dans un lit, que

avec luy. Il alla voir une de ses Parentes qui vivoit doucement du peu de bien qui luy restoit, se sanctifiant par l'éducation de ses enfans, & par les soins de son ménage : elle estoit occupée à faire cuire du pain pour sa Famille, lors-qu'on l'avertit que l'Archevêque de Toledé estoit à sa porte. Au lieu de venir au-devant de luy, elle monta promptement dans sa chambre, pour prendre des habits un peu plus décens. L'Archevêque entra ; & l'ayant rappelée vestuë comme elle estoit : *Cet habit & cet office vous sient bien*, luy-dit-il ; *ne vous inquiétez que pour vostre pain, & prenez garde qu'il ne brûle.* Il luy demanda des nouvelles de sa Famille, luy donna quelques instructions pour la pieté & pour l'éducation de ses enfans, & luy fournit pour cela les secours dont elle pouvoit avoir besoin.

Le Docteur Nicolas de Paz disputant un jour devant luy si Raymond Lulle avoit trouvé la pierre-Philosophale, disoit que quelques-uns, pour expliquer la matière d'où l'on pouvoit tirer de l'or, se servoient de ce passage du Psalmiste : *Suscitans de terrâ inopem, & de stercore erigens pauperem.* Le Prélat alors s'attendrit, & luy répondit les larmes aux yeux : *Ce verset, ô Docteur, a des sens bien plus naturels, & me fait bien faire d'autres réflexions.* Puis se tournant vers les assistans : *Il me fait voir*, continua-t-il, *mon état présent ; car, c'estoit la dernière année de sa vie, & me remet devant les yeux ma bassesse passée : Qu'ay-je fait à Dieu pour m'élever de la poussière dans le poste où je me trouve ?* De cet hum-

ble sentiment de luy-même venoit le peu de soin qu'il avoit de sa personne. Il portoit toujours son habit de bure, & l'on trouva après sa mort dans une cassette, le fil & l'aiguille dont il se servoit pour le recoudre quand il estoit déchiré. Il n'usa jamais de souliers, mais de sandales ouvertes, suivant la règle qu'il avoit professée. De-là venoient encore les actions-de-graces qu'il rendoit & faisoit rendre au Ciel dans tous les bons succès, qu'il n'attribuoit ni à sa prudence, ni a son bonheur, mais aux ordres secrets de la Providence divine. Il s'élevoit par la force de son esprit au-dessus des adversitez. Il s'humilioit dans les prospéritez par la considération de ses foiblesses. Il ne voulut point d'Entrée après la prise d'Oran, & convertit les magnificences qu'on luy préparoit en dévotions pour l'édification des Peuples, & en aumônes pour le soulagement des pauvres Soldats qui l'avoient suivi.

Son humeur grave & sérieuse éloigna de luy les flatteurs; & une austère vérité, dont il faisoit profession, ne pardonna jamais de fausses loüanges à qui que ce fust qui les luy donnast. Il ne luy échappa jamais une parole de vanité ou de complaisance pour luy-même: & si en mourant il se rendit ce témoignage: Qu'il n'avoit fait d'injustice à personne, & qu'il n'avoit employé les revenus de son Archevêché qu'à des usages Canoniques, ce ne fut pas pour sa propre gloire, mais pour l'édification, & pour la gloire de Dieu même, comme nous avons déjà dit.

*Eug. de Robles  
vid del Card.  
Ximen. c. 12.*

Il s'étoit disposé par la pratique de la Loy & des préceptes divins, à l'observance des Conseils Evangéliques; & quoy-qu'il fust Archevêque de Toledé & Régent du Royaume, il ne voulut pas perdre le mérite des vœux de la Religion, qu'il avoit faits: il se maintint dans l'exercice de l'obéissance. Lors-qu'il fut élu Gardien du Couvent du Castañar, il y appela le P. Diégo de Lumbreras Religieux d'une piété exemplaire, pour se conduire par ses avis dans les mortifications qu'il s'estoit prescrites. Soit dans le Cloître, soit dans l'Eglise, il n'entra dans les Superioritez qu'avec répugnance, & ne commanda qu'après y estre forcé par l'obéissance. De-là venoit le zele qu'il avoit pour cette vertu, qui luy faisoit dire souvent: *Qu'à ce seul point se réduisoit toute la discipline Monastique, & que sans l'obéissance la Religion étoit une confusion, & non pas un Ordre.*

Les sollicitations & l'autorité de la Reine Isabelle ne pûrent l'obliger d'accepter l'Archevêché, qu'après un Commandement exprés du S. Siège. Dans un temps où toute l'Espagne luy estoit soumise, il alloit dans quelque Monastère de Saint François se soumettre luy-même à la censure du Supérieur. Il obéissoit aux Souverains Pontifes qu'il consultoit comme ses oracles dans les principales actions de sa vie, ainsi qu'on peut voir par les Bulles & par les Brefs qu'il en a receûs. Il déferoit beaucoup aussi à son Confesseur, & aux personnes pieuses & doctes, dont il prenoit volontiers

tiers

tiers conseil sur les affaires de sa Conscience ; car pour ce qui regardoit le Gouvernement, il ne leur en faisoit aucune part, disant : *Qu'il estoit prest d'assujétir ses interests & sa Personne, mais non-pas l'Etat, ni le bien public aux avis d'autrui ; Que c'estoit une occasion de chagrin & d'inquietude pour les Peuples, de se voir gouvernez par d'autres que par leurs Maîtres, ou par leurs Juges naturels.* Hors du Conseil Royal où il présidoit, & où son opinion estoit la règle de toutes les autres, il gardoit un secret inviolable dans les affaires de la Régence.

*Fern. Pulg.  
parag. 8. Ari.  
42.*

Pour le vœu de continence & de chasteté, il l'observa scrupuleusement jusqu'à la mort. Sa vie fût exempte non-seulement de reproche, mais encore de soupçon sur cette matière. Sa conversation estoit honneste, mais grave & retenüe. Il évita toujours la fréquentation & les entretiens avec les femmes. De quelque qualité qu'elles fussent, quelque réputation qu'elles eussent de sagesse & de piété, il ne leur donna jamais audience que dans le Confessional, ou en présence de plusieurs personnes. Lors-qu'il estoit en voyage, un homme à cheval alloit devant, pour luy préparer son logement en des Maisons où il n'y eust point de femmes. Ce n'étoit pas par une crainte de fragilité, mais par une précaution de prudence ; pour la bienfiance & pour l'édification, & non pas pour le danger.

Les deux dernières années de sa Régence & de sa vie, on le pressa de prendre un Appartement

dans le Palais de Madrid qui estoit la ville où il résidoit ordinairement : mais on ne pût jamais l'obtenir ; parce-que la Reine Germaine Veuve du Roy Ferdinand y logeoit avec les Dames de sa Cour : & il y prit une Maison particuliere, où il retint à sa compagnie & à sa table Adrien Evêque de Tortose & Cardinal. Quoy-que son âge & plus encore sa vertu le missent à couvert de toute sorte de médifance , il crut qu'il devoit oster tout prétexte de juger & de parler desavantageusement de sa conduite. D. Térésá Enriquez fille de l'Amirante de Castille, & Veuve du Duc de Maqueda, ayant envie de l'attirer dans son Château de Turigio fit pour cét effet courir le bruit qu'elle en estoit sortie. Le Cardinal le crût, & y descendit : & à peine s'étoit-il reposé quelque temps, que la Duchesse, qui vouloit profiter de ses conseils & de ses instructions, sortit de son Appartement pour le venir voir. Alors le Cardinal prit son manteau, & sans luy laisser le temps de parler : *Vous m'avez trompé, Madame, luy dit-il, si je puis vous donner quelque conseil, ou quelque consolation pour le salut de vostre ame ; je vous attends demain matin au Confessional.* Après-quoy il se retira brusquement dans le Couvent de son Ordre.

Il consacra par une pauvreté volontaire les biens temporels dont il jouissoit, quittant trois mille ducats de rente, pour embrasser la discipline pauvre & humble de Saint François. Il fut si zélé pour cette pratique Evangélique, qu'après en avoir

donné l'exemple luy-même, il sollicita puissamment le S. Siège de réduire par son autorité Apostolique toutes les branches de son Ordre à une Institution, & à une souche de réforme, pour ainsi dire, où la Règle s'observast dans sa pureté, sur-tout quant au renoncement exact & inviolable à toute sorte de propriété & de possession temporelle. On tint à son instance plusieurs Congrégations & plusieurs Chapitres Généraux à Rome, où les Conventuels & ceux de l'Observance se trouvèrent; & il obtint enfin cette Bulle qu'on nomme *De-l'Union*, si favorable à la Réforme, dont le Pape Leon X. luy fit remettre l'Original, comme au Protecteur de la Religion, & au Médiateur de la réünion de son Ordre.

Ce fut pour maintenir les Religieux de l'observance dans les bornes étroites de leur Institut, qu'il ne leur laissa aucune Chaire dans son Université d'Alcala, qu'il ne voulut pas leur permettre par aucune Constitution de prendre des degrés, ou de suivre les Etudes publiques, & qu'il ne leur donna aucun droit ni aucun Patronat dans ses Fondations; ce qui fit dire à quelques Critiques, qu'il avoit esté ingrat & peu favorable à son Ordre. Mais l'Archevêque ne prétendoit pas les détourner de leur recueillement, ni les tirer de leur état d'humiliation & de pauvreté, & ils n'auroient pas accepté eux-mêmes ces Dispenses. Il jugea plus à-propos de faire bastir dans l'enceinte de son Université, un Collège pour eux, où

ils pussent étudier & professer en particulier les Lettres Divines, hors du bruit & du tumulte des Ecoles communes, qui auroient causé du relâchement dans leurs Monastères.

Lors-qu'il suivoit les Rois Catholiques en qualité de Confesseur, il ne se dispensa jamais de la rigueur de la Règle; allant à pié, & refusant pour sa nourriture toutes les commoditez que la Reine vouloit qu'on luy fournist. Il ne receût & ne retint jamais aucun argent pour ses voyages; & lorsqu'il fut Provincial, & qu'il fit sa visite dans toute la Castille, il n'eut d'autre secours pour vivre, que les aumônes que son Compagnon, son Secrétaire & luy, demandoient de porte en porte, & il ne voulut jamais dans les occasions mêmes où la Règle le permet, avoir recours à ces Amis charitables, qui sous le nom de Pères spirituels, assistent les Religieux Mendians dans leur nécessité temporelles. Dans le temps qu'il fut Archevêque, il fut pauvre au milieu de ses richesses. Il ne garda jamais, & ne vit pas même un denier de ses immenses revenus. Son Intendant les recevoit & en rendoit compte: son Trésorier & ses Aumôniers les distribuoiient par son ordre, & sa délicatesse alla jusqu'à ne vouloir point souffrir qu'on mit de l'argent dans le quartier où il habitoit.

De-là venoit le désir de porter toutes les personnes consacrées à Dieu, à la régularité & à la perfection de leur état. Un Religieux ancien l'estant venu voir un jour, il luy demanda ce qu'il

avoit gagné depuis le temps qu'il professoir la vie Monastique? à-quoy il répondit qu'il avoit gagné de ne plus aller à Matines, & de manger seul dans sa chambre. L'Archevêque luy repliqua: *Ce n'est pas là, mon Pere, ce que je demande; Quel fruit avez-vous recueilli de tant de Messes que vous avez dites, de tant de Méditations que vous avez faites?* Il comptoit pour profit & pour avantages, les consolations qu'on reçoit de Dieu, & les progrès qu'on fait dans la piété; non pas les exemptions & les dispenses, qui marquent toujourns l'imperfection de la vertu, ou la foiblesse de la nature.

Ce mélange de vertus Episcopales & Religieuses fut comme un double esprit que Dieu départit pour l'honneur & pour l'édification de son Eglise. Par les exercices de la Religion il se disposa aux fonctions de l'Episcopat. Comme on attribue à l'Episcopat la perfection de la vie Chrétienne, parce-que les Evêques sont obligez de perfectionner les Fidèles que la Providence Divine à commis à leurs soins, il s'éclaira & se sanctifia long-temps avant d'éclairer & de sanctifier les autres. Il faisoit deux ou trois heures d'Oraison par jour, afin d'attirer sur luy les lumières du Ciel pour la conduite de son Diocèse & du Royaume. Il instruisit le Clergé & les Peuples par l'exemple de ses bonnes œuvres, par l'efficace de ses paroles, par ses Ordonnances & par ses Synodes, par les Colléges qu'il fonda, par plusieurs bons Livres qu'il fit imprimer, par les exhortations & les explications

des véritez Chrétiennes, qu'il fit luy-même, tant à Toledé qu'à Grenade, où il convertit un si grand nombre de Maures à la Foy de Jesus-Christ, que D. Fernand de Talavéra premier Archevêque de cette Ville luy dit publiquement un jour: *Vostre Seigneurie Illustrissime a plus fait ici que nos Rois; ils ont conquis des Villes, & vous avez gagné des ames.*

On rapporte aussi qu'après la mort du Cardinal, la Mère Jeanne Rodriguez, Religieuse du Monastere de Sainte Isabelle de Toledé, d'une vie exemplaire, & dont les révélations étoient fort renommées en Espagne, l'avoit veu estant ravie en extase, revêtu de gloire, avec trois Couronnes sur sa tête, l'une pour la Conquête qu'il avoit faite en Afrique, & pour les guerres qu'il avoit soutenuës contre les Infidèles durant le temps de sa Régence; l'autre pour les victoires qu'il avoit remportées sur luy-même par les exercices de mortification & de pénitence continuelles, qui avoient presque éteint ses passions; la troisième pour le salut d'un grand nombre d'ames, qu'il avoit gagnées à Dieu, en les retirant de l'erreur ou de l'ignorance.

Quoy-que les actes de vertu que nous venons de rapporter soient les témoignages les plus seûrs & les plus essentiels de la piété du Cardinal Ximénés, nous ajoûterons, afin que rien ne manque à sa réputation, & à la perfection de son Histoire, quelques-uns des miracles que les Espagnols luy attribuent, & qu'ils présentent aux Souverains

Pontifes depuis long-temps, comme des graces extraordinaires que Dieu luy a faites, & qui jointes à la pureté de ses mœurs, méritent l'approbation authentique du S. Siège, & la vénération de toute l'Eglise.

*Fernand. d  
Pulgar. vid'  
del Card. Xim.  
paragr. 11.  
de Milag.*

L'an 1499. étant parti d'Alcala vers la fin de l'Automne, pour aller travailler à la conversion des Maures de Grenade, il passa le Tage dans la Barque d'Oréja avec beaucoup de difficulté, parce-que les pluyes avoient esté tres-fréquentes, & que le Fleuve estoit débordé. Il s'arresta sur le rivage, pour attendre une partie de ses Gens, qui n'avoient pû passer avec luy. On les embarque: ils avancent avec peine jusqu'au milieu du Fleuve, à la faveur d'un cable tendu d'un bord à l'autre, qui rendoit le passage moins dangereux. Ce cable se rompit tout-à-coup, & la Barque abandonnée au courant de l'eau, sans que l'art ni la force des Batteliers pussent la retenir, sembloit aller donner contre les digues & les moulins: & ceux qui estoient dedans, dans leur naufrage prochain voyoient leur mort inévitable. L'Archevêque de l'autre côté du Fleuve, voyant le danger où ils estoient, leur donna sa bénédiction, se mit en prière, & demanda à Dieu, comme saint Paul la vie de ces personnes effrayées. Il fut exaucé; la Barque sans se détourner, suivant toujors le cours de l'eau jusqu'à Toledé, y aborda sans aucun dommage. Huit-jours après ils se rendirent à Ocaña, où leur Maistre les attendoit; & ce qu'il

*Ann. s. 29.*

y eut de remarquable, c'est que dans la joye où ils estoient, ils allèrent tous rendre graces à Dieu : le Prélat de ce que ses Gens avoient échapé de ce danger, & ses Gens de ce que ce malheur n'estoit pas arrivé quand le Prélat avoit passé.

L'amour qu'avoit Ximenés pour les Livres & pour les Etudes Théologiques luy fit rechercher plusieurs Ouvrages qui expliquoient les Mystères de la Foy, ou les Saintes Ecritures. Il trouva entr'autres les Ecrits de D. Alonse de Madrigal Evêque d'Avila, qu'on gardoit en Original dans le Collège de saint Barthelemi de Salamanque. Il en fit faire des Copies correctes, & résolut de les envoyer à Venise, pour les faire imprimer à ses dépens. Le Docteur Alonse Polo, Chanoine de Cuenca, luy parut propre pour cette affaire, il l'en chargea, luy donnant les instructions nécessaires, & luy mettant en main pour dix-mille ducats de Lettres-de-change, tant pour les frais de son voyage, que pour le prix de l'Edition d'un si grand nombre de Volumes. Polo s'embarqua à Barcelone avec ses Papiers : & la nuit d'après il s'éleva une furieuse tempeste accompagnée d'une pluye si grande, qu'on appréhenda que le Vaisseau ne coulast à fond. Le Pilote connut le péril, & pour sauver les hommes il fit jetter dans la mer les Marchandises, & gagna si à-propos la coste de France que tout son monde se sauva, quoyque le Vaisseau & tout ce qui restoit dedans fût submergé. Le Docteur affligé d'avoir perdu le trésor

for qu'on luy avoit confié, fut le lendemain à l'endroit du naufrage pour y déplorer la perte qu'il avoit faite, & trouva sur le fable ces Ecrits qu'une main invisible avoit mis sur le rivage sans estre gastez; ce qu'on attribua & au mérite de l'Ouvrage, & à la part qu'y prenoit le Cardinal.

La secheresse fut si grande l'an 1506. dans les deux Castilles, qu'elle y causa une famine presque universelle. Ce fut en ce temps que Ximenés répandit dans son Diocèse & ailleurs des aumônes tres-abondantes. La disette des vivres, ou la mauvaise nourriture, causèrent la peste, & l'Espagne gémit sous cette double tribulation. L'Archevêque passant par un lieu nommé Valumbral, où il n'estoit tombé ni pluye ni rosée de tout le Printemps, & trouvant les Habitans desolez, & sans esperance de recolte, il les encouragea, & les exhorta de faire une Procession générale à un Hermitage voisin dédié à la sainte Vierge, & d'avoir confiance en Dieu, qui donne la pluye à-propos, & rend les campagnes fertiles, quand il luy plaist. Il conduisit luy-même ce Peuple un Dimanche matin par un temps clair & serein, à cette Chapelle, il y dit la Messe, & y prêcha après l'Evangile. Le sujet de son Sermon fut que ces sterilitéz & ces secheresses estoient les châtimens de leurs péchez, & que les eaux du Ciel, s'ils se convertissoient à Dieu, seroient la récompense de leur foy, & de leurs prières. Avant qu'il eust achevé la Messe, l'air s'obscurcit, & il tomba une pluye si

abondante, qu'ils eurent peine à pouvoir se retirer chez eux. Ils conservent encore aujourd'huy la mémoire de ce bienfait, & la tradition de ce miracle.

Dans le voyage qu'il fit en Afrique, il eût un temps si favorable, que les Matelots disoient: *qu'il tenoit les vents dans sa manche.* Lors-qu'il prit Oran, les Historiens rapportent, qu'une nuée dans la chaleur du combat s'arresta sur les Chrétiens pour les rafraîchir; que le jour fut plus long de trois ou quatre heures, pour fournir tout le temps nécessaire à leur victoire; qu'on avoit ouï les lions rugir avant le combat plus effroyablement qu'à l'ordinaire; qu'une troupe de corbeaux & de vautours avoient sans cesse voltigé autour des Infidèles, funestes augures de leur défaite; qu'un double Arc-en-ciel avoit paru sur la Ville quand on la prit; que le Cardinal en levant les mains au Ciel, avoit obtenu la victoire comme Moïse, & fait arrester le Soleil comme Josué.

Quoy-qu'il en soit, on reconnoît communément en Espagne, que la conquête de cette Place a esté de son vivant, le fruit de son zèle & de sa puissance: & que depuis sa mort, la conservation de la mesme place a esté l'effet de ses intercessions & de son crédit dans le Ciel. On dit qu'étant un jour en Oraison, & demandant à Jesus-Christ, qu'il ne permist pas que les Chrétiens fussent chassés de cette contrée d'Afrique, il ouït une voix qui disoit:

*Alv. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. lib. 4.*

*Eugen. de Ro-  
bles vid. del.  
Card. Xim. c.  
22.*

*Gundisalu.  
Ægid. de bello  
Oran.*

*Joan. Frias de  
bello Oran.*

*Ayez confiance, François, ma foy ne manquera jamais dans Oran.* Il est constant que les Habitans & la Garnison de cette Ville ont une dévotion singulière à ce Prélat, qu'ils l'invoquent dans toutes leurs nécessitez, & qu'ils ont tant de confiance en sa protection, que dans leurs périls ils ont accoûtumé de dire : *Le Saint Cardinal nous assistera.* Et quand le secours est venu : *Le Saint Cardinal a eû soin de nous.* Ils attestent que dans les sièges qu'ils ont soustenus, dans les Combats qu'ils ont donnez, dans les courses qu'ils ont faites, les Maures aussi-bien que les Chrétiens l'ont souvent veû en l'air, tantost en habit de Religieux, tantost avec l'habit & le Chapeau de Cardinal, quelquefois revêtu des Ornemens Pontificaux, l'épée nuë à la main droite, & le Crucifix à la gauche, jettant la terreur dans le cœur des Infidèles.

Sur la nouvelle qui vint à Madrid que Sélim Empereur des Turcs envoyoit une Armée en Afrique pour en chasser les Espagnols, Philippe II. qui n'estoit pas alors en état de luy résister, envoya Vespasien de Gonzague, avec ordre de démolir Oran & d'en retirer la Garnison. Mais à peine eut-il débarqué à Marfalquivir qu'on apprit la mort de Sélim, & qu'on révoqua l'ordre de la démolition ; ce qui fit dire au Peuple que le Cardinal Ximenés défendoit Oran du Ciel où il estoit, non-seulement contre les Rois ennemis, mais encore contre le Roy Catholique. Ce qu'il y a de merveilleux & de surprenant, c'est que cet-

te Place ayant esté plusieurs fois assiegée par les Barbares, & réduite à l'extrémité, elle a toûjours esté délivrée, ou par des retraites & des terreurs subites des Assiégez, ou par des secours imprévûs arrivez aux Assiégez, ou par d'autres voyes extraordinaires qu'on a raisonnablement attribuées à la protection de celuy qui l'avoit conquise, & qui avoit obtenu de Dieu que la Religion Chrétienne y fust conservée.

On prétend aussi que par une grace particulière il pénétroit souvent dans les secrets de l'avenir. Dans ce temps malheureux où Ferdinand le Catholique & Philippe d'Autriche son Gendre se disputoient l'autorité, & partageoient toute l'Espagne, Ximenés qui avoit toûjours aimé la paix, & qui travailloit à les réunir pour le bien de l'Etat & pour leur interest propre, les engagea à passer entr'eux certains articles qu'ils jurèrent entre ses mains, Ferdinand à Villefasila, & Philippe à Bénévent. Il leur fit connoistre l'importance & l'obligation de leur serment, & leur prédit que le premier qui le romproit mourroit bien-tost après; ce qui arriva: car Philippe ayant violé les loix du Traité dans le mois d'Aoust, fut emporté par une fièvre violente le vingt-cinquième de Septembre.

La dernière année de sa Régence il écrivit souvent à Charles, qui avoit peine à quitter la Flandre, de venir par mer en Espagne, & de renvoyer par la même Flotte qui l'auroit porté, son Frere Ferdinand en Flandre ou en Allemagne. Il luy re-

presentoit qu'ils ne pouvoient pas vivre ensemble; que les Espagnols aimoient Ferdinand, & que les Flamans l'abbatroient; & qu'ils se consumeroient l'un l'autre, pour ainsi dire: que s'ils se séparaient & se partageoient leurs États, ils deviendroient Empereurs & les plus puissants Seigneurs du Monde. On vit l'accomplissement de cette prédiction après sa mort. Ferdinand fut persécuté par les Ministres de son Frere, qui s'en estant aperceû, disoit quelquefois: *L'Archevêque & Cardinal de Cisneros me l'avoit bien dit.* Enfin on suivit son conseil, & ils furent tous deux successivement Empereurs.

En sortant de Madrid pour aller au-devant du Roy, il fit son Testament, & marqua précisément le temps de sa mort. Avant que de mourir, il prédit les malheurs qui arrivèrent deux ans après, par les divisions des Villes & des Communautés qui soulevèrent toute l'Espagne. Sa grande expérience dans les affaires, jointe à la justesse & à l'étendue de son jugement pouvoit luy faire voir, sans le secours des lumières surnaturelles, les révolutions qui se préparoient dans un Etat dont il connoissoit la constitution, & dont il avoit fait mouvoir les ressorts durant si long-temps. Mais aussi l'esprit de Dieu se communique quelquefois aux hommes extraordinaires, qu'il a choisis pour la conduite des autres hommes, en relevant leur prudence par ses révélations, & leurs vertus par ses miracles.

Toute l'Espagne eût une grande vénération pour luy. Les Rois mêmes ajoutèrent à l'honneur qu'ils avoient accoustumé de rendre à la Dignité, celui qu'ils vouloient bien rendre au mérite. Ferdinand le Roy Catholique sortoit touÿours avec tous les Grands-Seigneurs hors de la Ville où il estoit, pour le recevoir lors-qu'il arrivoit à la Cour; ce qui obligeoit ce Prélat à venir de nuit, & sans donner avis du jour de son arrivée. Après la mort de la Reine Isabelle, Ferdinand l'envoya prier de se rendre à Toro, où les Etats devoient s'assembler. Ce Prince qui avoit esté jusques-là accablé de sa douleur, reprit la joye lors-qu'il revit ce Prelat, & ne voulut jamais s'asseoir qu'il ne s'assit aussi; ce que ses Prédecesseurs n'avoient jamais fait. Les Rois Catholiques étant sur les Frontieres de Portugal, & Ximenés y ayant esté appelé pour se trouver au Mariage de la Princesse Isabelle avec D. Manuel, Ferdinand alla luy rendre visite chez luy: c'estoit après dîner, & l'Archevêque reposoit un peu. D. Diégo de Ayala Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Toledé, voulut d'abord ouvrir la porte, & l'éveiller; mais le Roy ne le voulut jamais permettre, & s'en alla, disant: *Laissez-le dormir, je reviendray à une heure plus com-* mode. Quoy-que ces choses ne soient pas d'une grande conséquence, elles ne laissoient pas de donner une grande admiration aux Courtisans, & de marquer l'estime que produit la vertu quand elle se rencontre avec la dignité.

Alvar. Gomez  
de reb. gest.  
Xim. l. 3.

Le Roy Charles ayant appris son indisposition dans le temps qu'il partoit de Flandres pour venir prendre possession de son Royaume, luy écrivit cette Lettre.

**N**OUS avons appris, Révérendissime Pere en Jesus-Christ, vostre maladie: Nous en avons un grand déplaisir, tant parce-que Nous vous aimons & estimons, que parce-qu'il en peut arriver du préjudice aux affaires qui regardent Nostre service. Comme la principale chose que Nous desirons au monde est vostre santé, Nous vous prions tres-affectueusement d'en avoir soin, & de laisser-là toutes les affaires qui pourroient y nuire; parce-qu'il n'y en peut avoir aucune où Nous soyons plus intéressés. Faites-nous sçavoir promptement vostre convalescence: Car Nous ne pouvons recevoir une nouvelle qui Nous touche davantage, & qui Nous soit plus agréable.

Lettre traduite de l'Original.

Dans les derniers temps de sa vie, accablé d'affaires & d'infirmités, il paroissoit moins souvent en public. Ses ennemis prirent de-là occasion d'écrire au Roy, qu'on n'expedioit point les affaires; que les particuliers en souffroient, & qu'il estoit à propos d'y mettre ordre. Le Roy leur fit une réponse digne de luy: *Qu'il regardoit la vie du Cardinal Ximenés comme un Bien public, & que sa santé estoit d'une plus grande conséquence pour l'Etat, que toutes les affaires des particuliers.*

Alv. Gomez.  
de reb. gest.  
Ximen. liv. 1.

Le Pape Leon X. ayant appris par les Lettres

du Cardinal la défaite des Espagnols par Barbe-roulle, il luy répondit en ces termes :

Apud Ciacon.  
in Leon. X.

**N**OSTRE CHER FILS. Vos Lettres Nous ont causé beaucoup de chagrin, en Nous donnant avis de la défaite de l'Armée que vous avez envoyée en Afrique contre les Infidèles : mais elles Nous ont consolé en même temps, en Nous marquant que ce malheur ne vous avoit point abbatu, & que vous n'aviez rien perdu de vostre fermeté & de vostre courage. Nous esperons aussi qu'en peu de temps vous réparerez cette perte avec usure. La victoire du Grand-Seigneur contre le Soldan d'Egypte, & le bruit d'une Flotte redoutable qu'il arme, augmentent ma douleur : mais Dieu arrestera ce torrent. Nous souhaitons ardemment que puisque vous avez acquis auprès de Nous & dans le monde, par vostre diligence à lever cette Armée, avec beaucoup de dépense la réputation d'un grand Prince, vous vous encouragiez, & vous vous prépariez encore une fois à attaquer ces Infidèles, & à secourir la République Chrétienne ; que dans la cause de la Religion vous vous montriez digne de vous, digne de vostre vertu & de vostre crédit dans le Royaume d'Espagne ; & que vous reteniez, ou que vous augmentiez même ce courage que vous avez fait voir en plusieurs rencontres. Nous prévoyons que bientôt la Mer sera pleine des voiles de ces Infidèles ; aussi Nous ne cessons d'exhorter les Princes Chrétiens de s'unir pour une si sainte cause. Pour ce qui vous regarde, je regrette que vos bonnes intentions & vos efforts ayent esté inutiles, & je me réjouis que ce malheur  
n'ait

n'ait rien diminué de vostre zele & de vostre courage pour l'utilité publique.

On a veu dans les premiers Livres de cette Histoire, l'estime & la déférence qu'avoit pour luy la Reine Isabelle, les honneurs qu'elle luy rendoit, l'intérest qu'elle prenoit à sa gloire, & le soin qu'elle avoit de luy communiquer les secrets de l'État, aussi-bien que ceux de sa Conscience.

Pierre Martyr en écrit ainsi au Comte de Tendille : Pet. Martyr  
epist. 102.  
lib. 5.  
*La Reine qui craint Dieu, comme vous sçavez, croit avoir trouvé ce qu'elle cherchoit avec tant de soin, ce qu'elle souhaittoit avec tant de passion; un homme à qui elle puisse sûrement confier les secrets de sa conscience; elle en a une extreme joye: & si les relations qu'on fait de son nouveau Confesseur sont veritables, elle a sujet de s'en réjouir. Il se nomme François Ximenés Religieux de l'Observance. On dit qu'il a eu une Dignité considérable dans l'Eglise Cathedrale de Siguença, du bien, du crédit, de l'honneur, & que craignant les dangers du monde, & les embûches du Demon, il a tout quitté pour se consacrer à Dieu. Ce n'est donc ni misère, ni foiblesse d'esprit, ni desir de vivre dans l'oisiveté, ni repentir d'avoir mal vécu, qui l'ont fait passer d'une honorable liberté à une vie austere & retirée. C'est un homme sage, d'une pieté singuliere, & d'un grand sçavoir; un Augustin en doctrine, un Jerôme en austerité, un Ambroise en générosité & en zèle. Il se cachoit dans les bois, loin de tout commerce des hommes: vêtu d'un sac & d'un cilice, il cherchoit la solitude & le silence, & couchoit ordinairement sur la dure, châtiant son corps par les*

veilles, les jeûnes & les disciplines, de-peur qu'il n'assujétist, & qu'il n'appesantist son ame. Il ne mangeoit presque point, pour estre plus libre & plus attentif à la contemplation des choses célestes. Plusieurs de ses Confreres ont témoigné qu'ils l'avoient veu ravi en esprit comme saint Paul. Voilà ce qu'on publie de cet homme. Si la Cour le gaste, s'il s'enteste de faveur ou d'ambition, malheur à luy. Pour le present on ne peut pas avoir meilleure réputation. Des Rois qui ont de tels Directeurs ne peuvent qu'estre favorisez de toutes sorte de bénédictions. De-là vient cette tranquillité autrefois inconnüe à l'Espagne, cette concorde de tous ses Etats, cet esprit de justice répandu dans tout le Royaume, & cet air de supériorité qui regne dans toutes nos entreprises.

*Fern. de Pulg.  
vid. del Card.  
Xim. §. 12.  
art. 2.*

Lors-qu'il estoit languissant à Alcalá-de-Henarés, & qu'un dégoust mortel de toute sorte de nourriture faisoit appréhender pour sa vie, la Reine Germaine de Foix, par l'estime qu'elle avoit pour luy, & par l'intérest qu'elle prenoit à sa conservation, luy préparoit de sa propre main divers ragousts à la françoise, dont il mangea; ce qui contribua beaucoup à sa guérison. La Reine Jeanne quoy-qu'infirme d'esprit, & peu capable de réflexion & de discernement, ne laissoit pas de l'honorer. Lors-qu'il receut solennellement des mains du Roy le Bonnet de Cardinal à Mahamuz, elle s'excusa d'assister à cette Ceremonie, à-cause du deüil qu'elle portoit de Philippe I. son Mary; mais elle y envoya ses plus riches Tapisseries, & voulut faire tous les frais de cette Feste.

Il honora aussi de son côté la Maison Royale, & témoigna toujours aux Rois & aux Reines son respect & sa reconnoissance par des services fidèles, par des conseils desintéressés, & par des consolations & des assistances dans leurs afflictions, ou dans leurs besoins. A-peine fut-il appelé à la Cour, que les Rois Catholiques passèrent en Aragon, tinrent les Etats du Royaume à Saragosse, & s'avancèrent jusqu'à Barcelone, pour négocier plus commodément avec Charles VIII. Roy de France, la restitution de Perpignan & du Comté de Roussillon, qu'il tenoit en engagement pour une somme d'argent dont on offroit de le rembourser. Ce fut là qu'arriva ce triste & cruel accident qui effraya les Peuples, & pensa coûter la vie au Roy même.

Il restoit encore en Espagne une ancienne & louïable coutume, que le temps a insensiblement abolie, par laquelle le Roy rendoit la Justice en public, au moins une fois la Semaine; c'estoit ordinairement le Vendredy. On luy dressoit un Tribunal dans une Sale du Palais, où il donnoit ses Audiances, accommodant les différens des particuliers, terminant les petits procès, & maintenant à chacun son droit, & sur-tout aux pauvres. Un jour que Ferdinand s'estoit occupé à cette pratique charitable depuis le matin jusqu'après midy, & qu'il sortoit du Palais accompagné d'une foule de Courtisans & des Magistrats de la Ville, un Payfan nommé Cañamarés, qui s'estoit caché der-

*Petr. Martyr.  
Epist. 125.  
126. 127.  
Zurit. Annal.  
Aragon. l. 1.  
c. 12. tom 5.  
Marian. Hist.  
Hisp. lib. 36.  
c. 4.*

veilles, les jeûnes & les disciplines, de-peur qu'il n'assujétist, & qu'il n'appesantist son ame. Il ne mangeoit presque point, pour estre plus libre & plus attentif à la contemplation des choses célestes. Plusieurs de ses Confreres ont témoigné qu'ils l'avoient veu ravi en esprit comme saint Paul. Voilà ce qu'on publie de cet homme. Si la Cour le gaste, s'il s'enteste de faveur ou d'ambition, malheur à luy. Pour le present on ne peut pas avoir meilleure réputation. Des Rois qui ont de tels Directeurs ne peuvent qu'estre favorisez de toutes sorte de bénédictions. De-là vient cette tranquillité autrefois inconnüe à l'Espagne, cette concorde de tous ses Etats, cet esprit de justice répandu dans tout le Royaume, & cet air de supériorité qui regne dans toutes nos entreprises.

*Fern. de Pulg.  
vid. del Card.  
Xim. §. 12.  
art. 2.*

Lors-qu'il estoit languissant à Alcalá-de-Henarés, & qu'un dégoust mortel de toute sorte de nourriture faisoit appréhender pour sa vie, la Reine Germaine de Foix, par l'estime qu'elle avoit pour luy, & par l'interest qu'elle prenoit à sa conservation, luy préparoit de sa propre main divers ragousts à la françoise, dont il mangea; ce qui contribua beaucoup à sa guérison. La Reine Jeanne quoy-qu'infirme d'esprit, & peu capable de réflexion & de discernement, ne laissoit pas de l'honorer. Lors-qu'il receut solennellement des mains du Roy le Bonnet de Cardinal à Mahamuz, elle s'excusa d'assister à cette Ceremonie, à-cause du deüil qu'elle portoit de Philippe I. son Mary; mais elle y envoya ses plus riches Tapisseries, & voulut faire tous les frais de cette Feste.

Il honora aussi de son côté la Maison Royale, & témoigna toujours aux Rois & aux Reines son respect & sa reconnoissance par des services fidèles, par des conseils desintéressés, & par des consolations & des assistances dans leurs afflictions, ou dans leurs besoins. A-peine fut-il appelé à la Cour, que les Rois Catholiques passèrent en Aragon, tinrent les Etats du Royaume à Saragosse, & s'avancèrent jusqu'à Barcelone, pour négocier plus commodément avec Charles VIII. Roy de France, la restitution de Perpignan & du Comté de Roussillon, qu'il tenoit en engagement pour une somme d'argent dont on offroit de le rembourser. Ce fut là qu'arriva ce triste & cruel accident qui effraya les Peuples, & pensa coûter la vie au Roy même.

Il restoit encore en Espagne une ancienne & louïable coûtume, que le temps a insensiblement abolie, par laquelle le Roy rendoit la Justice en public, au moins une fois la Semaine; c'estoit ordinairement le Vendredy. On luy dressoit un Tribunal dans une Sale du Palais, où il donnoit ses Audiances, accommodant les différens des particuliers, terminant les petits procès, & maintenant à chacun son droit, & sur-tout aux pauvres. Un jour que Ferdinand s'estoit occupé à cette pratique charitable depuis le matin jusqu'après midy, & qu'il sortoit du Palais accompagné d'une foule de Courtisans & des Magistrats de la Ville, un Payfan nommé Cañamarés, qui s'estoit caché der-

*Petr. Martyr.  
Epist. 125.  
126. 127.  
Zurit. Annal.  
Aragon. l. 1.  
c. 12. tom 5.  
Marian. Hist.  
Hisp. lib. 26.  
c. 4*

rière la porte d'une Chapelle qui joignoit la Sale ; sortit subitement dans le temps que le Roy descendoit le degré, tira l'épée, & le frappa si rudement entre le col & les épaules, que si le coup n'avoit esté affoibli par un collier d'or qu'il portoit ordinairement, il luy auroit emporté la teste.

Le Roy qui se sentit ainsi frappé, crut que c'estoit une conspiration contre sa Personne, & regardant de tous costez : *Voilà*, dit-il, *une grande trahison*. Son Ecuyer & D. Alonse de Hoyos se jettèrent sur l'assassin pour le poignarder ; mais le Roy avec beaucoup de constance & de présence d'esprit, cria qu'on se gardast bien de le tuer, & se fit porter dans un Appartement du même Palais. Divers soupçons se répandirent d'abord dans les esprits, & chacun raisonna selon ses craintes & ses défiances. Toute la Ville prit les armes sans sçavoir pourquoy. Plusieurs se fortifièrent dans leurs maisons, craignant que l'Ennemy ne fust entré. Le Peuple courut vers le Palais, demandant où estoit le Roy, & qui estoient les auteurs de la conspiration. On l'appaîsa en luy disant, que l'assassin estoit arresté, & qu'il alloit découvrir les complices. Le Roy pour témoigner la confiance qu'il avoit en la fidelité de ses Sujets, voulut se faire voir par la fenêtré, mais on l'en empêcha, & il n'en eut pas même la force. Il envoya quelques Seigneurs qui se trouvèrent auprès de luy à la Reine, pour la prévenir, & pour l'assûrer de sa part que sa blessure estoit légère.

La Reine quelque courageuse quelle fust, surprise de crainte & de douleur, soupçonnant qu'il n'y eust quelque conspiration secreete, ou que des Maures dévoüez ne fussent venus, pour se défaire du Roy, demeura quelque temps immobile, puis reprenant ses esprits, & s'animant par les larmes & les cris du Peuple, elle mit le Prince D. Juan son fils en seûreté, donna ordre que les Galères fussent prestes sur le Port au cas qu'on en eust besoin, & courut au Palais où estoit le Roy. Son Confesseur l'assista de ses soins & de ses conseils dans cette triste conjoncture, & l'accompagna chez le Roy, afin de donner à l'un & à l'autre les secours & les consolations qui pouvoient convenir à son Ministère & à l'état où ils estoient. Cependant la blessure de Ferdinand après le premier appareil parut dangereuse: la fièvre survint, & les Medecins desespererent de sa guérison durant quelques jours. Ce qu'il y eût de déplorable, c'est qu'on interrogea l'assassin, & qu'on reconnut que c'estoit un fou qui avoit rêvé qu'il devoit estre Roy d'Espagne. Il répondit: *Qu'il avoit attenté sur la personne de Ferdinand, mais que c'estoit pour régner à sa place: Qu'il estoit naturel de vouloir rentrer en possession d'un Royaume dont ont avoit esté dépouillé; Qu'en cela il n'avoit pris conseil que de luy-même: Que ses droits sur la Couronne estoient évidens; & que pourtant si l'on le vouloit mettre en liberté, il renonceroit pour toûjours à ses prétensions.* Comme on n'en pût tirer autre chose par les preuves ni par les questions, le

Roy fût d'avis qu'on le renvoyast, & que sa fureur & sa folie luy servissent de châtiment. Mais le Conseil jugea qu'il falloit satisfaire le Peuple, & livrer ce Criminel à des supplices proportionnez à l'énormité de son crime. On le fit étrangler & tirer à quatre-chevaux.

L'affection avec laquelle Ximenés s'attacha aux Rois Catholiques en cette rencontre, leur fit connoître les talens qu'il avoit d'assister les personnes malades ou affligées, par la douceur de ses entretiens, & par la force de ses raisons. Aussi lors-que le Prince D. Juan leur Fils unique, héritier de leurs Royaumes mourut à Salamanque, Ferdinand n'eut pas le courage de donner cette funeste nouvelle à la Reine Isabelle son Epouse, il se servit du ministère de l'Archevêque de Toledé, qui ranima si bien dans le cœur de cette Princesse tous les sentimens de pieté que la douleur d'une si grande perte y avoit d'abord suspendus, qu'il la rendit capable d'écouter les raisons qu'il luy disoit, & de recevoir les consolations que Dieu luy donnoit par sa bouche. Il exhorta & disposa si efficacement Isabelle Reine de Portugal à bien mourir, qu'elle ne soupiroit qu'après le Ciel, & croyoit beaucoup gagner en perdant les Couronnes de Castille, de Portugal & d'Aragon, que la Providence Divine sembloit luy avoir destinées. Je ne rediray point icy l'attachement qu'il eût pour les Rois Ferdinand, Philippe, & Charles; les soins qu'il prit de guérir l'esprit de la Reine Jeanne, & de

faire subsister honorablement la Reine Germaine. On peut assez juger par tout ce que nous avons dit, qu'il accomplit toute sorte de devoirs, non-seulement par des principes d'honneur, mais encore par des motifs de Religion; qu'il fut tres-habile Ministre, tres-fidèle Sujet, & tres-pieux Archevêque.

Les Rois d'Espagne, par la vénération qu'ils ont eüe pour luy, ont souvent fait instance auprès du S. Siège pour le faire déclarer Bienheureux & Saint. Philippe IV. en écrivit au Pape Innocent X. en ces termes :

**T**RES-SAINT PERE. *Le Cardinal Ximenés, si fervent dans l'exacte observance de sa Regle, tant qu'il a vécu dans l'Ordre de saint François; & si célèbre depuis dans l'administration de l'Eglise de Toledé lors - qu'il en a esté Archevêque, a tellement édifié ces Royaumes durant tout le cours de sa vie par la pureté de ses mœurs & de sa doctrine, par son zèle du salut des ames, par la pratique de toute sorte de vertus, & par ses grandes actions pour le service de Dieu & de l'Etat, que sa mémoire y sera toujourns en vénération. V. S. a déjà esté informée de toutes ces choses, & le sera encore de nouveau par le Duc de l'Infantade mon Ambassadeur. Je la supplie de l'écouter favorablement, de luy donner créance en tout ce qu'il aura l'honneur de luy dire de ma part, & d'agréer qu'on poursuive & qu'on expédie la cause qui est pardevant V. S. pour la Béatification d'un si Grand - Homme. J'auray une ex-*

trême reconnoissance de cette grace ; & cette Monarchie dont il a esté Régent ; l'Ordre de saint François dont il fut Religieux ; l'Université d'Alcala qu'il a fondée , & la Province de Barbarie , où il a ouvert la porte à la Foy de Jesus-Christ par la prise de la Ville d'Oran , la recevront avec une joye universelle. Nostre - Seigneur veuille garder la personne sacrée de V. S. pour le bien & pour le bon Gouvernement de son Eglise. De Madrid le 14. de Juillet 1650.

*Le tres-humble & dévot Fils Philippe par la Grace de Dieu Roy des Espagnes, des deux Siciles , de Jérusalem, &c. qui luy baise les piez & les mains.*

Ce Prince renouvela quelques années après ses sollicitations par ses Lettres & par son Ambassadeur auprès du Pape Alexandre VII. La Lettre à son Ambassadeur luy donnoit ces ordres.

**I**LLUSTRE Duc de Terranova, premier Gentilhomme de ma Chambre, & mon Ambassadeur Extraordinaire à Rome. Le souvenir & la reconnoissance que je conserve, des héroïques vertus & de la sainteté de vie du Cardinal François Ximenés de Cisneros, Archevêque de Toledé, & les instances reiterées de l'Ordre de saint François, & du grand Collège de l'Université d'Alcala, m'ont obligé d'écrire plusieurs fois au Pape Innocent X. pour le prier de terminer enfin l'affaire de la Canonisation de ce Grand-Homme. Comme la cause est encore pendante, j'adresse à S. S. la Lettre que vous recevrez avec celle-cy, & dont vous verrez la teneur dans la Copie que je vous en envoie. Vous la  
luy

luy donnerez , & vous solliciterez avec toute la diligence possible la conclusion de cette bonne œuvre. Vous representerez au S. Pere le grand exemple que ce Prelat a donné à tous les Religieux, & à tous les Evêques, particulièrement à ceux de ce Royaume dont il a esté Gouverneur. Il a fait à ses dépens la Conqueste d'Oran , délivrant par là les Costes d'Espagne , & l'Italie même des incursions des Barbares , & ouvrant une porte à l'entrée de nostre sainte Religion dans les Provinces de l'Afrique. Comme par là il s'est rendu digne en toute maniere de la vénération perpétuelle que Moy & tous ces Royaumes conservons pour luy, nous desirerions aussi de la voir établie par l'autorité de l'Eglise , & par la déclaration de S. S. Et c'est ce que Moy, mes Etats, la Religion de saint François, & le grand Collège de l'Université d'Alcala, dont il a esté le Fondateur, esperons voir bien-tost conclu. De Madrid le 12. Octobre 1655.

MOY LE ROY.

PEDRO COLOMA.

La Lettre qu'il écrivoit au Pape Alexandre VII. estoit aussi pressante. Elle estoit conceuë en ces termes :

**T**RES-SAINTE PERE. J'ay représenté en plusieurs occasions par mes Lettres & par mes Ambassadeurs à la Sainteté d'Innocent X. les vertus, le merite, & la sainteté de vie du Cardinal D. François Ximenes de Cisneros, en son temps Archevêque de Toledé, la suppliant de vouloir bien ordonner que la cause pendante de la Canonisation de cet Illustre Prelat fust promptement

○○○○

terminée. Et parce-qu'en ce temps-là cette affaire ne fut pas avancée, & que j'ay des raisons tres-particulières pour procurer à la mémoire d'un si excellent Personnage tous les honneurs qu'il peut recevoir de l'Eglise; Je supplie tout de nouveau V. S. qu'il luy plaise de faire proceder sans retardement à l'instruction & à la conclusion du Procès. Moy, mes Royaumes, la Religion de saint François, & le grand Collège de l'Université d'Alcala dont il a esté le Fondateur, Nous recevrons avec beaucoup de joye & de reconnoissance cette faveur & cette grace de Vostre justice & de Vostre bonté. Nostre-Seigneur garde la sacrée Personne de V. S. pour le bien & pour le bon Gouvernement de son Eglise Universelle. De Madrid le 12. d'Octobre 1655.

*Tres-humble & dévot Fils D. Philippe par la Grace de Dieu Roy des Espagnes, des deux Siciles, de Jérusalem, &c. qui baise les piez & les mains de V. S.*

Le Pere Pierre de Quintanilla de l'Observance de saint François fut chargé de faire ses diligences là-dessus, & de fournir à la Cour de Rome les informations nécessaires; & le Docteur Pierre Fernand de Pulgar, Chanoine Pénitencier de l'Eglise de Palencia, que nous citons souvent dans cette dernière Partie de nostre Histoire, prit le soin de préparer la matière, & de recueillir sur les Mémoires imprimez ou manuscrits, qu'il rechercha soigneusement, la Vie & les vertus du Cardinal Ximenés. Les Peuples à qui appartient le premier jugement de la réputation & de la vie des hommes élevez en Dignité, ont prévenu en sa faveur le

jugement du S. Siège. Sur le bruit de sa mort, on vint en foule de toutes parts pour le voir dans son Lit-de-parade, & pour luy baïser les piés & les mains; & l'on se disoit les uns aux autres : *Allons voir le Saint.* L'Université d'Alcala, dans une de ses Assemblées, où assistèrent plusieurs Evêques & Supérieurs des Ordres Religieux, ordonna par un Decret solennel, que dans les honneurs funé- bres qu'on luy rendroit on appliquast les Messes, & les Offices aux Ames de Purgatoire & non pas à luy, supposant que son Ame jouïssoit du repos éternel. Son nom se trouve écrit avec la qualité de Saint ou de Bienheureux dans sept Martyro- loges d'Espagne, & cette acclamation de sainteté continuée depuis près de deux siècles, sera appa- remment un jour confirmée par la décision solen- nelle des Souverains Pontifes, & par le consen- tement général des Fidèles.





# T A B L E

## D E S M A T I E R E S.

### A

- D**ON Fadrique d'*Acuña*, 436. 438.
- Adrien* d'Utrecht envoyé en Espagne, 375. il est suspect à Ferdinand, & pourquoy, 376. il est maltraité par ce Prince, *ibid.* il s'oppose à la Régence de Ximenés, 399. son caractère, *ibid.* il est nommé à l'Evêché de Tortose, 481. il est fait Cardinal par Leon X. 523. sa simplicité dans les affaires, 598. on publie des Libelles contre luy: son dédain contre les Statués de Pasquin & de Marphorio, 616. quelle replique luy fait le Duc de Sessa, *ibid.*
- Le Marquis d'*Aguilar*, 97. 255. 553.
- Gonçalés *Aiora*, 266. 270. 276.
- Martin *Aiorto*, 305.
- Martin *Alarcon*, 101.
- Le Duc d'*Albe*, 153. 167. 187. 192. 196. 205. 255. 257. 389. 407. 454. il veut maintenir son fils; Ximenés le soumet, 524. & *suiv.* 531.
- Alboacen* Roy Maure, surprend la Ville de Zahara, 96. raisons qu'il a de rompre la trêve, 97. sa réponse fière, 98. il est chassé de Grenade, 100. Zagal le fait mourir, *ibid.*
- Alphonse *Albornoz* député à Rome par son Chapitre, 63. 64.
- Jean d'*Albret* Roy de Navarre, 361. il est chassé de ses Etats, *ibid.* & *suiv.* il tente d'y rentrer, 435. il est repoussé dans le Bearn, 437. il y meurt, *ibid.* & *suiv.*
- Le Cardinal d'*Albret*, 440.
- Le Duc d'*Albuquerque*, 418.
- Alcala*, commencemens du Collège de cette Ville, 90. 258. Bulles de Rome pour l'érection de cette Université, 129. immunitéz accordées, 151. 596. 597.
- Alcantara*, Maistrise de l'Ordre d'*Alcantara*, 173. pourquoy réunie au Domaine des Rois de Castille, *ibid.*
- Alexandre VI.* Pape écrit à Ximenés pour l'obliger à vivre avec plus de dignité, 52.
- Alfaqui*, ce que c'est, 104. 106.
- Alfonse VI.* Roy d'Espagne, 29. il donne une partie de son domaine à l'Archevêché de Toledé, 30.
- Alfonse* Médecin, 134.
- L'*Almirante* de Castille, 27. 187.

TABLE DES MATIERES.

205. 233. 407. 411. 428. 440.  
 441. 445. 454. 520. 521. & *suiv.*  
 La Ville d' *Alger* attaquée & prise par Barberouffe, 614.  
 Le Roy *Alphonse* surnommé le Sage, 329.  
 Le Comte d' *Altamire*, 276. 287.  
 il est tué au siège de Bugie, 318. son éloge, *ibid.*  
 Le Vicomte d' *Altamire*, 554.  
 Alonse *Alvarès*, 256.  
 François *Alvarès* Theological de Tolde, 161. 124.  
 Loüis d' *Amboise* Evêque d' *Alby*, 214.  
*Amerstorf*, 397. il vient en Espagne, & pourquoy, 494.  
*Amirauté*: l'avarice de ces Officiers est cause d'une revolte, 441.  
 Fernand *Andrada*, 454. 463. 529.  
 S. *André* Juge-Mage de Carcassonne, 214.  
*Arabes*, leur origine, leurs mœurs, leur manière de faire la guerre, 303. 304.  
 Etats d' *Aragon*: leur differend avec ceux de Castille, 39. ils font difficulté de reconnoistre *Isabelle*, 86.  
 Alonse d' *Aragon*, 41. 85. 573.  
*Archevêques & Archevêché* de Tolde, Voyez Tolde.  
 Le Duc d' *Arcos*, 415.  
*Arias* le Jousteur monte le premier sur les murailles de Bugie. 319. manière Chrétienne dont il se prépare à la mort, *ibid.*  
 Le Marquis d' *Astorga*, 546.  
 Lopez *Astuniga*, 134.  
 La Beate d' *Avila*, 379.  
 L'Evêque d' *Avila*, 408. 570.  
 L'Evêque d' *Auran*, Voyez Fr. Loüis Guillaume.  
 Lopès *Ayala*, 11. *Avertiff*. agent de Ximenès, 479. député au Roy Charles, *ibid.*  
 Diego de *Ayala*, 603. 647.

B

- B** A Ç A, Ville réunie à l'Archevêché de Tolde, 610.  
*Baptême* par aspercion, 105.  
*Baracalde* soupçonné d'avoir empoisonné Ximenès. 620.  
*Barberouffe*, Corsaire, 431. il assiege Bugie, 461. il leve le siege, 462. il attaque & prend Alger, *ibid.* il fait mourir le Roy de Tunis, 463. il assemble des Troupes pour assiéger Oran, 556.  
 Beate d' *Avila*, 379.  
*Beatrice* de Bovadilla, Gouvernante de l'Infante *Isabelle*, 34. 168.  
*Bénéfices*, ne les point donner à ceux qui les demandent, 70. ordre qu'on doit garder dans leur distribution, 391. 587. 588. 605.  
 Le Comte de *Benevent*, 205. 418. il s'oppose au rappel de Ferdinand pour la Régence, 206. il se soumet à Ximenès, 454.  
*Berenguel* commandant la Flote, se défend lâchement, 468. Ximenès le veut casser, 470. on s'y oppose, *ibid.*  
 L'Abbé *Bernard* nommé à l'Archevêché de Tolde, 140.  
 D. *Bertrand* de Salto, 33.  
 L'Archevêque de *Besançon*, Voyez *Busleidan*.  
 Le Cardinal *Bibienne*, 514.

TABLE DES MATIERES.

- La Bible ne doit point estre traduite en Langue vulgaire, 118.  
 119 Ximenés en lisoit tous les jours à genoux, 581. sa pensée sur cette lecture, *ibid.*  
 Bible de Complute : comment imprimée, 133. à quel dessein, *ibid.*  
 Lopés de *Biscaye* habile dans les Finances, 81.  
 Mahomet *Boabdil* mis à la place de son pere, 99. il assiége Lucéna, *ibid.* il est défait & pris, 100. Ferdinand le met en liberté, 101. il se retire dans l'Allambre, 102. il en sort, 103. il se soumet à Ferdinand, *ibid.*  
*Bobadilla*, son attachement à l'Infante Isabelle, 34.  
 M. l'Abbé *Boisot*, v1. *Avertiss.*  
 Pierre Louïs de *Borgia*, 611.  
*Bos-Eguillas*, petit Bourg où le Cardinal Ximenés fut empoisonné, 532. 533.  
 André du *Bourg*, 177.  
*Bref* de Grace Expectative, ce que c'est, 8.  
*Bref* d'Alexandre VI. à Ximenés, 52. de Leon X. au même, 626. 648.  
*Bribuega*, Maison de Plaisance, 152.  
*Brunet* assiste Ximenés, & comment, 607. il refuse les établissemens que Ximenés luy propose, *ibid.*  
*Bugie* assiégée & prise par Navarre, 317. attaquée par *Barberouffe*, 462. il en leve le siège, *ibid.*  
*Bulles* de Rome renvoyées au Conseil d'Espagne avant leur execution, 372.
- François de *Busleidan*, 131. sa mort, son éloge, 146.
- C.
- CABANILLAS, Capitaine, 551.  
 Le Comte de *Cabrera*, 99. 100. 168.  
 D. Juan *Cabrera*, 347.  
 Ordre de *Calatrave*, 173. Clavier de l'Ordre, ce que c'est, 390.  
*Cañamarés*, payfan, assassin de Ferdinand, 652. son supplice, 654.  
 D. Guthiere de *Cardenas*, 150.  
 Alonso de *Cardenas* commande les Gardes de la Reine Jeanne, 214.  
 Le Duc de *Cardonne*, 186.  
 Raymond de *Cardonne*, 266. 353.  
 Alphonse *Carillo* fait emprisonner Ximenés, 9.  
 Le Docteur *Carvajal* propose Ximenés pour Régent, 384. 389. 390. il harangue les Scigneurs, 408. 409. son avis, 410.  
 Le Cardinal *Carvajal* dégradé par Jules II. 345. dépouillé de l'Evêché de *Siguença*, 346. il demande à y rentrer, 476.  
 Isabelle de *Carvajal*, 546. 553.  
 Alphonse *Castella*. Lieutenant de la Citadelle d'Oran, 311.  
 Le Royaume de *Castille* & celui d'Aragon, 39. 40. Etats de *Castille*, 85.  
 Alphonse de *Castillejo*, 554.  
 Alvar Gomés de *Castro*, 1. *Avertiss. & suiv.*  
*Catholique*, surnom des Rois d'Espagne, & pourquoy, 103.  
 D. Juan *Chacon*, 152.

TABLE DES MATIERES.

- Chanoines* de Toledé: Voyez Toledé.
- L'Archiduc *Charles*, seul héritier du Royaume d'Espagne, 383. son caractère, 394. il confirme la Régence de Ximenés, 404. il demande la qualité de Roy, 405. le Conseil y résiste, 406. Charles y persiste, 407. il est proclamé Roy, 413. il accorde à Ximenés des Lettres Patentes, 481. belle réplique de ce Prince, 495. il écrit à Ximenés & à Adrien pour obliger l'Infant à se défaire de ses Officiers, 538. & *suiv.* il arrive en Espagne, satisfait de Ximenés, 560. il luy écrit de se retirer, 568.
- Chièvres*, Gouverneur de l'Archiduc: son caractère, 397. 398. il obtient l'Archevêché de Toledé pour son Neveu, 574. ses intrigues, 617.
- Le Comte de *Cifuentes* fait prisonnier par les Maures, 12. Ambassadeur en France, 184.
- Cirta*, Ville d'Afrique, 461.
- Cisneros*, Ville du Royaume de Leon, 3.
- Jeanne de *Cisneros*, 336. 354. & *suiv.*
- Coadjuteur* pour l'Archidiaconé de Toledé révoqué, 347. 348.
- Diégo *Colomb* rend compte de sa conduite à Ximenés, 431.
- Prosper *Colonne*, 215.
- Combat* d'homme à homme, pour quel sujet, 141.
- Complute*, Voyez *Bible*.
- Immaculée *Conception*. Ximenés est le premier qui ait fait bâtir une Chapelle à la sainte Vierge sous ce titre, 595.
- Lopés *Conchillo* député par Ferdinand, 175. emprisonné, 179. 180. mis en liberté, 183.
- Le *Concile* IV. de Toledé ordonne l'uniformité dans les Eglises, 139.
- Le *Connétable* de Castille, 132. 187. 199. 205. choisi pour l'administration du Royaume, 208. il fait proclamer un Edit, 209. il est déchu de l'administration, 211. 212. 224. 237. il demande grace pour le Marquis de *Pliego*, il est refusé, 257. il autorise une ligue, 416. 417. 436. 437. 454. il persuade au Duc de l'Infantade de s'accommoder avec Ximenés, 512. 517. il fait sortir les jeunes Seigneurs réfugiés dans *Villafrate*, 517. sa magnificence à l'arrivée du Roy, 557.
- D. Pedro *Conrea* Gouverneur de Madrid, 413.
- Consolations*, 89. 149. 654. 655.
- La Reine *Constance*, 140.
- Louis de *Contréras* tué à l'attaque d'Oran, 298.
- Le P. *Contréra*, 618.
- Conversion* des Maures, 104. par quels moyens, 107. 108. 109. & *suiv.* par qui achevée, 124.
- Jean de *Cordoüe*, 154.
- Correjo* Commissaire royal, 448.
- Le Comte de *Cornüa*, 356.
- Antoine de la *Cüeva*, 441.

D

- DEMETRIUS de Crete, 134.
- Le Marquis de *Denia*, 187. 196. 205. 407.

TABLE DES MATIERES.

*Devineresses* qui prédirent la prise d'Oran, 298.  
*Diégo Deça* Archevêque de Seville, 172.  
*Directions* spirituelles, 343.  
*Discours* de Ximenés au Chapitre de Toledo, 67. du Theologal Alvarez à la Reine, 161. de Ximenés à ses Soldats, 293.  
*Dissimulations* des Princes, 206. 238. 240. 342. 346. 347. 386. 347. 387.  
*Dispense* de Rome revoquée, 372.  
*Doyen* de Louvain, Voyez Adrien.  
*Fernand Ducaz*, 451.

E

**E**CRITURE Sainte, Voyez Bible.  
*Edition* de la Bible, 134. & suiv. & autres Ouvrages, 136. 640.  
*Edrix* Docteur des Maures, 123.  
*Eglises*, leur situation, quelle, 576.  
*L'Infante Eleonor*, 544. son arrivée en Espagne, 557. son mariage, *ibid.*  
*Eloge* de la Reine Isabelle, 166. 170. de Ximenés, 649.  
*Terese Enriquez*, 392.  
*Entrée* des Maures en Espagne, 91.  
*Entrevuë* de Ferdinand & de Philippe son gendre, 192. & suiv.  
*Epitaphe* ancienne, 577.  
*Le Duc d'Escalone*, 407. 454. 566.  
*Esclave* Negre qui fait 25. à 30. lieues par jour, 113. & suiv.  
*Les Espagnols* maltraitent les Indiens, 433. 434.  
*Evêques*, maniere dont ils doivent vivre, & qu'elle dépense

ils doivent faire, 52.  
*Sainte Euphemie*, son corps fait des miracles, 577.  
*Expectative*, Grace Expectative, 8.

F

**F**ERDINAND Roy d'Aragon épouse l'Infante Isabelle, 37. il est reconnu Roy de Castille, 39. differends entre les Etats de Castille & d'Aragon, 39 conditions arrestées, 40. il commande contre les Maures, 98. il prend plusieurs Places, 100. il traite avec Boabdil, 101 il assiége Grenade, *ibid.* il serend Maistre de l'Allambre, 103. il défait les Maures, 124. il fait lever un siège, 154. il fait proclamer Roy Philippe son Gendre, & pourquoy, 169. 170. Testament de la Reine en sa faveur, 172. 173. il traite avec la France, & épouse Germaine de Foix, 184. entrevuë de ce Prince & de Philippe son Gendre, 194. & suiv. il se retire sans avoir pu voir la Reine Jeanne sa fille, 196. il apprend la mort de son Gendre étant prest de passer à Naples, 216. il engage les grands de Castille à le rapeller, 223. ses veuës sur le Royaume de Naples, 238. & suiv. il depossedé le Grand Capitaine, 240. son entrevuë avec le Roy de France, 241. son arrivée en Espagne: maniere dont il y traite les Grands, 242. & suiv. il donne le Bonnet au Cardinal Ximenés, 244. & suiv. il est reconnu

TABLE DES MATIERES.

- connu Régent à Burgos : il en part pour punir une sédition, 252. il contribüé à l'attaque de Maçarquivir, 265. il consent que Ximenés attaque Oran, 272. il écrit à Navarre au desavantage de Ximenés, 310. il refuse à ce Cardinal le remboursement des frais du siège, 325. il le traite durement, 239. il médite la guerre contre la France, 342. il ligue les Princes contre la France, 351. Manifestes pour cette guerre, 352. il chasse le Roy de Navarre, 359. & *suiv.* ses vains efforts pour avoir des enfans : il ruine sa santé, 363. il va voir Ximenés à Alcalá, 365. il se fait porter de Ville en Ville pour dissiper ses maux, 372. & *suiv.* il reçoit mal Adrien député de l'Archiduc Charles, 375. il souffre qu'on nomme Ximenés pour Régent, mais avec peine, 381. il meurt, 385. son caractère, 386. ses Funérailles, 386.
- L'Infant *Ferdinand* réduit à un apanage de cinquante mille écus, 383. il écrit aux Conseillers d'Etat se croyant Roy de Castille, 391. on luy oste ses Officiers, 534. & *suiv.*
- Fr. *Fernand*, de l'Ordre de Saint François, 293.
- François *Ferrera* Abbé de Saint Juste, 129.
- Ferrera* Aragonois. 440.
- Michel *Ferreira*, député par Ferdinand, 175. il trahit son Maître, 179.
- Epreuve faite par le feu, pour sçavoir duquel des deux Mes-
- sels on se serviroit en Espagne, 141.
- Louïs *Ferrier*, 241. 457.
- Le Roy de *Fer* fait un défi à Ferdinand, 349.
- P. Louïs de *Figuerroa*, 432.
- Ruiz de *Figuerroa*, 256.
- Filles dévotes qui prophétisoient, 379. 580.
- Finances*, Charles dissipe ses finances, Ximenés luy donne des avis pour en faire un bon employ, 460.
- Marie de *Foix* mariée avec Ferdinand, Roy d'Aragon, 184.
- Le Cardinal de *Foix*, 437.
- Alonse *Fonséca* Conseiller d'Aragon; sa replique à la Reine Isabelle, 86.
- Fernand *Fonséca*, 160.
- Le Capitaine *Fonséca*, 416. 528.
- Antoine *Fonséca*, 172. 192. 205.
- Le sieur de *Fresnoy*, 180.
- Frias*, nommé Grand-Vicaire, 83.
- Le Comte de *Fuensalida*, 178. 205.

G

- GARCILASSO, Ambassadeur à Rome, 64.
- Gages*, Voyez *Pensions*.
- Le Général de l'Ordre de Saint François fait des plaintes contre Ximenés, 56. il en parle à la Reine, 57. il luy répond insolamment, *ibid.*
- Les *Genois* chassés d'Espagne par un Edit, 467. & *suiv.* ils tâchent de le faire revoquer, 471. ils se justifient, & l'Edit est revoqué, 473.
- La Reine *Germaine* passe par Alcalá, 12. Ximenés la reçoit:

TABLE DES MATIERES.

<i>Libelles méprifez par Ximenés,</i>		P. Bernardin <i>Manzanedo,</i>	432.
505. 506.		<i>Marphorio,</i>	616.
<i>Livres compofez par Ximenés,</i>		Le fleur Jean <i>Martinez,</i>	617.
598.		Loüis <i>Martian</i> Médecin du Roy	
<i>Les Loix vont où les Rois veulent,</i>		Philippe,	221.
proverbe,	142.	Alonfe <i>Martos,</i>	305.
Fr. <i>Louis-Guillaume</i> , fes préten-		Pierre <i>Martyr</i> . Abregé de fon	
sions fur la Jurifdiétion d'O-		Hiftoire, iv. v. vi. de l' <i>A-</i>	
ran, 331. il refufe l'accommo-		vertiffement. il follicite en-	
dement,	334.	vain le P. Ximenés, 26. il éta-	
Jean <i>Lopés</i> de Saragoffe,	172.	blit une Académie, 167. il eft	
Diégo <i>Lopés</i> Intendant de Xime-		pourveu d'un Bénéfice, 231.	
nés,	364.	fa penfion eft retranchée, 459.	
Le Comte de <i>Luna,</i>	556.	fon jugement de Ximenés,	
Marie de <i>Luxan,</i>	82.	597. 649.	
<i>Luxe</i> dans les habits, quand in-		P. <i>Matienco</i> , Dominiquain, 380.	
troduit en Efpagne,	132.	Les <i>Maures</i> : leur entrée en Ef-	
Nicolas de <i>Lyra</i> confond les No-		pagne, 91. leurs progrès, 92.	
tes de Ximenés fur l'Ecriture		& <i>fuiv.</i> leur établiffement à	
sainte, avec les fiennes, 598.		Grenade, 96. vaincus par Fer-	
		dinand, 103. on travaille à leur	
		conversion, 105. & <i>fuiv.</i> quel-	
		ques-uns fe foulevent, 110. 111.	
		& <i>fuiv.</i> 556. ils font punis, 123.	
		ils veulent affiéger Oran, 556.	
		Lopés de <i>Medina,</i>	10.
		Le Duc de <i>Medina-celi.</i>	418.
		<i>Medina-del-Campo,</i> 97. 154. 158.	
		161. 229.	
		Gonçalés de <i>Mendoza,</i> 11. 12. fes	
		intentions pour l'Etat, 27. fa	
		mort,	29.
		Bernardin de <i>Mendoza,</i> 231. 510.	
		& <i>fuiv.</i> 515.	
		Charles de <i>Mendoza,</i>	284.
		François de <i>Mendoza,</i> Evêque	
		d'Oviédo,	601.
		<i>Michel</i> , fils du Roy de Portugal,	
		88. 89. il meurt,	90.
		<i>Milices</i> levées par Ximenés, 425.	
		<i>Miniftre</i> , fon autorité, 445. doit	
		eftre fôutenüe,	519.
		<i>Miftarabes</i> , Voyez <i>Mozarabes.</i>	

M

<b>M</b> AÇARQUIVIR, Port	
d'Afrique, 264. affiégué	
& pris, 266. 269.	
<i>Madrigal</i> , Ville de Caftille, 31.	
<i>Madrigalejo</i> , petit village de	
Portugal, 379.	
<i>Madrit</i> , homme charitable, 143.	
144.	
La Ville de <i>Malaga</i> : fa revolte,	
440. & <i>fuiv.</i> elle fe fôuimet,	
444.	
L'Evêque de <i>Malaga</i> ,	516.
<i>Manifte</i> de Ferdinand,	352.
D. <i>Manuel</i> , fon caractère, 174.	
choifi pour l'entreveuë de Fer-	
dinand & de Philippe, 199. il	
eft Gouverneur du Château	
de Burgos, 204. il leve des	
Troupes contre Ximenés, 233.	
il fe défie de Ferdinand,	242.
Jean <i>Manuel</i> ,	205.

TABLE DES MATIERES.

*Modestie* de Ximenés, 313.  
*Montagnes neigeuses*, 122.  
 Le Comte de *Montagud*, 329. 477.  
*Morabites*, 462.  
*Mort*, préparations à la mort, 87. 88. 319.  
*Mora*, nommé à l'Evêché de Badajox, 482. son caractere, 483. & suiv.  
 Le Marquis de *Moya*, 168.  
*Moxa*, 91. il passe en Espagne avec 12000. Maures, 95.  
 Office *Moxarabe*, 139. son origine, 140. & suiv. 595. rétabli en Espagne, 141.

N

**L**E Duc de *Najare*, 132. 150. 193. 205. 207. 208. 211. 224. 233. 242. 436. 440. 473.  
 Le Roy de *Navarre*, Voyez *Albret*.  
*Pierre Navarre*, 241. il commande en Castille, 244. il est choisi pour assiéger Oran, 275. son avis sur cette entreprise, 278. il excite une sédition, 286. les raisons qu'il eut, 287. il jure fidélité à Ximenés, *ibid.* il attaque Oran, 296. 297. & suiv. sa vigilance, 301. il insulte Ximenés, 308. 309. 310. son avarice, 315. il attaque & prend Bugie, 317. il manque une entreprise, 322. il est abandonné de Ferdinand. 223. il prend parti ailleurs, 324. 471. 472. il meurt, 324.  
 Antoine de *Nebrissa*, 134.  
*Negres* de la nouvelle Espagne, 434. 435.  
 Les *Nobles* avantegez par leur naissance, 478.

O

**F**LORIAN *Ocampo*. III. de l'*Avertissement*.  
*Or*, grain d'or extraordinaire, 121.  
*Oraison* fervente de Ximenés, 295.  
*Oran*, Ville d'Afrique, prise par Ximenés, 301. peut-estre trahie, 303. choses extraordinaires pendant le combat, 642. 643.  
*Ordonnances* faites par Ximenés, Voyez *Reglemens*.  
*Ordre* d'Alcantara & de saint Jacques, Voyez *Alcantara & Jacques*.  
*Oropesa*, Jurisconsulte, nommé à l'Archevêché de Toledé, 42.  
 Le Docteur *Oriiz*, Chanoine de Toledé, 142.  
*Oxorio*, Evêque d'Astorgas, 390. 428. Précepteur de l'Infant, 534. dépouillé de son employ, *ibid.* & suiv.

P

**D**. Juan *Pacco*, Comte de S. Istevan, 486.  
 D. Diégo *Pacheco*, 322.  
 D. Francisco *Pacheco*, 253.  
 Antoine *Palavicin*, 241.  
 La *Palisse* Capitaine François, 361.  
 La Marquise de *Palma*, 168.  
*Pantussa*, Gouverneur de Toledé, 329.  
 Sancho de *Parédez*, 546.  
*Parens*, severe à ses parens, 594. 606. 607.  
 L'Université de *Paris*, 258.  
*Pasquin* & Marphorio, 616.

TABLE DES MATIERES.

- Pelage*, élu Roy des Espagnols, 475.  
*Pensons* des Courtisans retranchées, 457.  
*Peraza*, Comte de Gomere, 486.  
*Philippe* d'Autriche, son caractère, 130. son voyage en Espagne, 131. & *suiv.* il passe en France, *ibid.* il est déclaré Héritier du Royaume d'Espagne, 132. il retourne en Flandres, 147. & *suiv.* il y mande la Princesse sa femme, 154. il la maltraite, 180. son procédé avec Ferdinand, 180. & *suiv.* son arrivée en Espagne, 186. 187. & *suiv.* son entreveuë avec Ferdinand, 194. il est proclamé Roy de Castille, 199. sa maladie, 204. sa mort, 205. 206. lieu de sa sepulture, 209. ses dépenses excessives, 221.  
*Pierre* Martyr d'Anglèria. Voyez *Martyr*.  
*Hector Pignatelli*, 214.  
*Le Comte Pimentel*, 197.  
*Fernand Pintian*, 134.  
*Le Marquis de Pliègo*, sa témérité, 217. sa rebellion, 252 & *suiv.* il se soumet, 255. on l'arreste prisonnier, 256. on luy fait son procès, 257. sa punition, quelle, 258.  
*Politique*, maxime de Politique en Espagne, 329.  
*Alonse Polo*, 640.  
*D. Loüis Portocarrero*, 97. 168.  
*D. Pedro Portocarrero*, 402. 403. 615.  
*Frederic de Portugal*, Evêque de Sigüença, 346.  
*Predictions*, 9. 15. 298. 379. 537.  
*Laurens Pucci*, Cardinal, 474.  
 475.  
*Fernand de Pulgar*, 1 v. *Avertissement*. 659.  
*Punition* des Grands, 523. quelle, 606.
- Q
- Q**U I Ñ O N E S, Cardinal, 600.  
*P. Pierre de Quintanilla*, 659.  
*Quiomara* de Castro, femme du Duc de Najare, 609.  
*Quixade* demande la protection de Ximenés: en quelle occasion, 516. & *suiv.* 520.
- R
- R**A P H A E L d'Urbin, fameux peintre, 523.  
*Rebellion* à la justice, comment reprimée, 516. & *suiv.*  
*Le Roy Recarede*, 139.  
*Reglemens* de Ximenés, 62. 63. & *suiv.* 70. 71. 72. 73. 74.  
*Relaps* Maures convertis, comment, 110.  
*Resignation* de l'Archevêché de Compostelle, autorisée par Ferdinand & combatuë par Ximenés, 585.  
*Richard* Abbé de S. Victor, 140.  
*Le Maréchal de Rieux*, 153.  
*D. Juan Rioz*, 467.  
*Roa* Docteur en Theologie, 7.  
*Eugene de Roblés*, 1 v. de l'*Avertissement*.  
*Roches-verteilles*, 123.  
*D. Roderic* Roy d'Espagne donne lieu à l'introduction des Maures dans ce Royaume, 91. il leve une armée. les Maures la défont, 93. ce Prince se sauve: la race des Rois Gots éteinte

TABLE DES MATIERES.

avec luy, 94.  
 Antoine de *Rojas* Archevêque de Grenade, 561. 562.  
 François *Ruis*, Novice, compagnon de *Ximenés*, son esprit, 20, 21. envoyé aux Indes, 120. son retour, 121. il est pourveû d'un Evêché, 341.

S

**A**LVARE'S de *Salaçar*, 289.  
*Salfes* assiégé par les François, 154.  
 Bertrand de *Salto*, 201.  
*Salzedo*, Maître d'Hostel de *Ximenés*, 111. *Avertiff.*  
 D. *Sanche*, battu par les Maures, 92.  
 Bernardin de *Sandoval*, 11. *Avertiff.*  
*Santillo* d'Alcala, 362.  
*Sarmiento*, 520.  
 Jean *Sauvage*, 397. 616.  
*Selim* chassé d'Alger, 462.  
*Serment*: maniere singuliere de prester le serment aux Princes, 613.  
 Le Duc de *Seña*, Ambassadeur à Rome, 616.  
*Seville*, prise par les Maures, 93.  
*Afcagne Sforça*, 26.  
*Siguença*, Ville & Université, 11. *Avertiff.* 261.  
 L'Evêque de *Siguença*, 389. 408.  
 Le Prince de *Sinay*, 180.  
 Le Docteur *Siruel*, 571.  
 Le Pape *Sixte*, 98.  
*Soldan* d'Egypte, 158.  
 Gomez de *Solis*, 415.  
*Sommeil*, quel temps y employoit *Ximenés*, 625.  
*Soza*, Capitaine des Gardes, 300.  
 D. Juan *Spinosa*, Capitaine des

Gardes, 276. 514. 551.  
 Alphonse *Suaz*, Jurisconsulte, 432.

T

**F**ERNAND de *Talavera*, Confesseur de la Reine, 17. ses qualitez, 104. Archevêque de Grenade, 117. 577.  
*Tarif*, Capitaine Africain, 92.  
 Le Comte de *Tendille*, 100. 103. 229.  
*Terremonde*, 566.  
*Testament* de la Reine Isabelle, 172. de Ferdinand, 381.  
 Archevêques de *Tolède*, autrefois Princes, 29. leur autorité diminuée, 138.  
 Le Chapitre de *Tolède* s'oppose à une visite, 160. 161. il offre de contribuer pour le siège d'Oran, 277.  
 D. *Garcias de Tolède*, 322.  
*Tordelaguna*, país natal de *Ximenés*, 532.  
 Thomas de *Torquemada*, Instituteur de l'Inquisition, 246.  
*Tostat*: *Ximenés* fit imprimer ses Ouvrages, 598. ses écrits conservez, 640.  
 D. Maria de la *Torre*, mere du Cardinal, 3.  
*Traitez* entre la France & l'Archiduc Philippe, 180. entre la France & Ferdinand, 184. entre la France & la Navarre, 361.  
*Trémezen*, Ville d'Afrique; ses habitans Chrétiens massacrez, 307.  
 Messuar de *Trémezen*, 297. il propose la Paix, 348.  
*Trésoriers* de Castille, 206.

TABLE DES MATIERES.

*Pelage*, élu Roy des Espagnols, 95.  
*Pensons* des Courtisans retranchées, 457.  
*Peraza*, Comte de Gomere, 486.  
*Philippe* d'Autriche, son caractère, 130. son voyage en Espagne, 131. & *suiv.* il passe en France, *ibid.* il est déclaré Héritier du Royaume d'Espagne, 132. il retourne en Flandres, 147. & *suiv.* il y mande la Princesse sa femme, 154. il la maltraite, 180. son procédé avec Ferdinand, 180. & *suiv.* son arrivée en Espagne, 186. 187. & *suiv.* son entrevue avec Ferdinand, 194. il est proclamé Roy de Castille, 199. sa maladie, 204. sa mort, 205. 206. lieu de sa sepulture, 209. ses dépenses excessives, 221.  
*Pierre* Martyr d'Anglèria. Voyez *Martyr*.  
*Hector Pignatelli*, 214.  
*Le Comte Pimentel*, 197.  
*Fernand Pintian*, 134.  
*Le Marquis de Pliègo*, sa témérité, 217. sa rebellion, 252 & *suiv.* il se soumet, 255. on l'arreste prisonnier, 256. on luy fait son procès, 257. sa punition, quelle, 258.  
*Politique*, maxime de Politique en Espagne, 329.  
*Alonse Polo*, 640.  
*D. Louïs Portocarrero*, 97. 168.  
*D. Pedro Portocarrero*, 402. 403. 615.  
*Frederic de Portugal*, Evêque de Sigüença, 346.  
*Predictions*, 9. 15. 298. 379. 537.  
*Laurens Pucci*, Cardinal, 474.

475.  
*Fernand de Pulgar*, 1 v. *Avertissement*. 659.  
*Punition* des Grands, 523. quelle, 606.

Q

**Q**U I Ñ O N E S, Cardinal, 600.  
*P. Pierre de Quintanilla*, 659.  
*Quiomara* de Castro, femme du Duc de Najare, 609.  
*Quixade* demande la protection de Ximenés: en quelle occasion, 516. & *suiv.* 520.

R

**R**A P H A E L d'Urbain, fameux peintre, 523.  
*Rebellion* à la justice, comment reprimée, 516. & *suiv.*  
*Le Roy Recarde*, 139.  
*Reglemens* de Ximenés, 62. 63. & *suiv.* 70. 71. 72. 73. 74.  
*Relaps* Maures convertis, comment, 110.  
*Resignation* de l'Archevêché de Compostelle, autorisée par Ferdinand & combatue par Ximenés, 585.  
*Richard* Abbé de S. Victor, 140.  
*Le Maréchal de Rieux*, 153.  
*D. Juan Rioz*, 467.  
*Roa* Docteur en Theologie, 7.  
*Eugene de Roblés*, 1 v. de l'*Avertissement*.  
*Roches-verteilles*, 123.  
*D. Roderic* Roy d'Espagne donne lieu à l'introduction des Maures dans ce Royaume, 91. il leve une armée. les Maures la défont, 93. ce Prince se sauve: la race des Rois Gots éteinte

TABLE DES MATIERES.

avec luy, 94.  
 Antoine de *Rojas* Archevêque de Grenade, 561. 562.  
 François *Ruis*, Novice, compagnon de *Ximenés*, son esprit, 20, 21. envoyé aux Indes, 120. son retour, 121. il est pourveû d'un Evêché, 341.

S

**A**LVARE's de *Salaçar*, 289.  
*Salfes* assiegé par les François, 154.  
 Bertrand de *Salto*, 201.  
*Salzedo*, Maistre d'Hostel de *Ximenés*, 111. *Avertiss.*  
 D. *Sanche*, battu par les Maures, 92.  
 Bernardin de *Sandoval*, 11. *Avertiss.*  
*Santillo* d'Alcala, 362.  
*Sarmiento*, 520.  
 Jean *Sauvage*, 397. 616.  
*Selim* chassé d'Alger, 462.  
*Serment*: maniere singuliere de prester le serment aux Princes, 613.  
 Le Duc de *Seña*, Ambassadeur à Rome, 616.  
*Seville*, prise par les Maures, 93.  
 Ascagne *Sforça*, 26.  
*Siguença*, Ville & Université, 11. *Avertiss.* 261.  
 L'Evêque de *Siguença*, 389. 408.  
 Le Prince de *Simay*, 180.  
 Le Docteur *Siruel*, 571.  
 Le Pape *Sixte*, 98.  
*Soldan* d'Egypte, 158.  
 Gomez de *Solis*, 415.  
*Sommeil*, quel temps y employoit *Ximenés*, 625.  
*Soza*, Capitaine des Gardes, 300.  
 D. Juan *Spinosa*, Capitaine des

Gardes, 276. 514. 551.  
 Alphonse *Suaz*, Jurisconsulte, 432.

T

**F**ERNAND de *Talavera*, Confesseur de la Reine, 17. ses qualitez, 104. Archevêque de Grenade, 117. 577.  
*Tarif*, Capitaine Africain, 92.  
 Le Comte de *Tendille*, 100. 103. 229.  
*Terremonde*, 566.  
*Testament* de la Reine Isabelle, 172. de Ferdinand, 381.  
 Archevêques de *Tolède*, autrefois Princes, 29. leur autorité diminuée, 138.  
 Le Chapitre de *Tolède* s'oppose à une visite, 160. 161. il offre de contribuer pour le siège d'Oran, 277.  
 D. *Garcias* de *Tolède*, 322.  
*Tordelaguna*, país natal de *Ximenés*, 532.  
 Thomas de *Torquemada*, Instituteur de l'Inquisition, 246.  
*Tostat*: *Ximenés* fit imprimer ses Ouvrages, 598. ses écrits conservez, 640.  
 D. Maria de la *Torre*, mere du Cardinal, 3.  
*Traitez* entre la France & l'Archiduc Philippe, 180. entre la France & Ferdinand, 184. entre la France & la Navarre, 361.  
*Trémezén*, Ville d'Afrique; ses habitans Chrétiens massacrez, 307.  
 Messuar de *Trémezén*, 297. il propose la Paix, 348.  
*Trésoriers* de Castille, 206.

TABLE DES MATIERES.

<i>Tripoli</i> , Ville d'Afrique,	319.	démolie & brûlée,	519. 520.
<i>Tunis</i> , le Roy de Tunis pris & égorgé, par qui,	463.	<i>Villalpand</i> , Grand - Vicaire de Tolède,	83. 160.
V			
<b>F</b> ERNAND <i>Valdès</i> , son jugement de Ximenés,	591. 599.	<i>Villaroel</i> , Gouverneur de Caçorla,	191. 276. il se bat avec Vianel, & le blesse, 289. il s'enfuit, 300. il porte la nouvelle de la prise d'Oran, 302. 310. il est fait Gouverneur de la Citadelle, 311. il s'attire l'indignation de Ximenés, 338. 339. 607.
<i>Vallejo</i> Chanoine de Siguença,	111. <i>Avertiff</i> .	Le Comte de <i>Villars</i> ,	216
<i>Vargas</i> ,	275. 390.	Diego de <i>Villalva</i> ,	602.
D. Garcilasso de la <i>Vega</i> ,	194.	Fernand <i>Villalva</i> commandant les Troupes de Navarre,	436. sa mort, 439.
<i>Velascar</i> , Religieux de S. François,	41.	Jean <i>Villalva</i> ,	276.
Jean <i>Velasco</i> Evêque de Calahorra,	172. 284. 470.	Le Marquis de <i>Villène</i> ,	97. 102. 150. 205. 224. 233.
Anne de <i>Velasco</i> , sa vigueur à défendre une Ville,	438.	<i>Université</i> de Paris,	258.
Marie de <i>Velasco</i> ,	444.	<i>Urbain</i> Archevêque de Tolède,	94.
D Juan <i>Velasquez</i> ,	389.	Raphaël d' <i>Urbain</i> , fameux Peintre,	523.
<i>Velenne</i> ,	508.	Le Comte de <i>Vretna</i> , ennemi de Ximenés, 515. son procès avec <i>Quixade</i> , comment terminé, 516. & suiv. sa soumission, 523.	
D. Pedro <i>Velez</i> ,	607.	Adrien d' <i>Urrecht</i> . Voyez <i>Adrien</i> .	
Diego <i>Vera</i> , Capitaine,	266. 270. choisi pour aller contre Barberouffe, 464. il est défait, 465.	X	
Fernandez <i>Vera</i> ,	306.	<b>X</b> eneralife, maison de plaisance à Grenade,	126.
Philippe de <i>Vere</i> ,	177.	D. Gonzalés <i>Ximenés</i> , surnommé le <i>Bon</i> ,	4.
Jean de <i>Vergara</i> , son jugement de Ximenés,	595. 601. 622.	Alphonse <i>Ximenés</i> ,	3.
<i>Vianel</i> , 157. 158. son entretien sur l'expédition d'Oran, 164. il est choisi pour commander les troupes, 213. il persuade d'attaquer Maçurquivir, 265. il est fait Maréchal de Camp, 276. il favorise une sédition, 286. il est blessé par Villaroël, à quelle occasion, 289. son avarice, 315. sa mauvaise conduite: sa mort,	320. 321.	François <i>Ximenes</i> , auparavant Gonzalés, & pourquoy, 7. il fait ses premières études en differens endroits, <i>ibid.</i> il va à Rome, son employ, 8. il prend possession de l'Archiprestre	
<i>Villafanno</i> Commissaire criminel,	403.		
<i>Villafrate</i> : ses habitans fustigez,			

TABLE DES MATIERES.

presté d'Uceda, 9. on s'y oppose, qui, *ibid.* il est emprisonné, *ib.* prefages de sa grandeur, 9. il est Grand-Vicaire de Siguença, 11. il se fait Religieux, 12. son noviciat, 13. sa profession, *ibid.* il se retire à Castañar, 14. il est élu Gardien, 16. il est Confesseur de la Reine, à quelle condition l'accepte-t-il, 19. il est élu Provincial, 21. il travaille à la reforme de son Ordre, 23. 24. il refuse l'Archevesché de Tolède, 44. il l'accepte, 46. son sacre, 47. il prefere le merite à toutes choses, 49. il regle son Diocese, 50. le Pape l'oblige à soutenir sa dignité, 52. ambition de ses Religieux, 54. 55. il leur refuse son credit, 55. 56. il n'en retient que peu, *ibid.* attentat de son frere sur sa personne, 61. il en est préservé, par qui, *ibid.* il fait arrester Albornoz, 63. 64. son Entrée dans Tolède, 67. il y tient un Synode, 71. ses decrets approuvez & suivis encore, 71. il obtient du Pape la revocation de certaines immunitéz, 78. il remédie aux desordres d'un impost, 80. il marie son second frere, 82. il jette les fondemens du College d'Acala, 90. Ferdinand le fait venir à Grenade, 91. 103. 104. il convertit les Maures, comment, *ibid.* il se rend à Seville, 116. il retourne à Grenade, pour instruire ses Neophytes, 117. il s'oppose à une traduction de l'Ecriture Sainte, 118. 119. son zele pour

la Foy, 120. 121. il retourne à son Diocese, 122. il revient à Grenade, où il tombe malade, 125. maniere dont il fut guéri, 128. il vient à Alcala, il reçoit les Bulles pour l'érection de cette Université, 129. il fait une nouvelle édition de la Bible, 134. il rétablit le culte Mozarabe, 139. & *suiv.* sa tendresse pour les pauvres, 143. 144. 358. il exempte Alcala de subsides, 151. il délivre un criminel, 152. il fait faire la visite de son Diocese, 160. on s'y oppose, 161. il la fait luy-mesme, 164. il projette l'expédition d'Oran, *ibid.* il fonde une maison de charité, 165. il est executeur du Testament de la Reine, 166. il console le Roy Ferdinand, 171. il est envoyé à l'Archiduc Philippe, 188. il negocie un traité entre ces deux Princes, 190. sa fermeté, 197. son courage, 201. on le nomme pour gouverner le Royaume, 210. il en avertit Ferdinand, *ibid.* il résiste aux Grands, 217. il se declare pour Ferdinand, il admet ses creatures au Conseil, 228. il appaise des troubles, 230. il se fortifie contre les Grands, 233. il est fait Cardinal, 244. grand Inquisiteur, 246. il visite ses Colleges à Alcala, & y établit des Professeurs, 258. il medite la guerre contre les Infidelles, 262. & *suiv.* il conclut le siège d'Oran, 265. il se charge des frais, 272. il leve des troupes, 275. il obtient une contribu-

TABLE DES MATIERES.

tion de son Chapitre, 376. 277. grandes difficultez, 378. 279. & *suiv.* il les surmonte, 282. il part pour Cartagene, 284. sedition dans son armée, 286. l'auteur, *ibid.* il s'embarque pour l'Afrique, 290. son arrivée, 291. il harangue ses troupes, 293. 294. il entre dans la Ville, 302. il met un Commandant dans la Citadelle, 310. il repasse en Espagne, 312. son entrée à Alcalá, 314. sa modestie, *ibid.* Ferdinand luy refuse le remboursement des frais du siège, 325. & *suiv.* il le rembourse enfin, 329. il luy propose de quitter son Archevesché, 330. on luy conteste la juridiction spirituelle d'Oran, 331. raisons pour & contre, 332. il fait bastir deux Eglises, 336. il traite du mariage de sa nièce, *ibid.* & 337. sa retenue avec les femmes, 343. il se declare pour le Pape Jules II. 346. 347. il empesche une levée d'argent, 367. il empesche l'execution d'une Bulle, 372. il est nommé Regent du Royaume, 384. on le luy dispute, 399. ses offres, 400. où il établit le Siège de la Regence, & pourquoi, 401. il empesche l'entreprise de Portocarrero, 402. il fait proclamer Roy l'Archiduc Charles, 413. il appaise une revolte, 414. 415. il demande un pouvoir absolu pour gouverner, 424. il repousse le Roy de Navarre, 436. & *suiv.* il fait démolir les places de ce Royaume, 438.

il y nomme un Gouverneur, 440. il calme la sedition de Malaga, 441. il assure une pension à Germaine de Foix, 445. elle se ligue secretement contre luy, 449. il prend soin de la Reine Jeanne, 450. & *suiv.* sa severité, 453. 520. & *c.* il fait fondre du canon, & le distribué en differens endroits du Royaume, 454. il examine ensuite les Finances, 455. les armées, 456. il retranche les pensions des Courtisans, 457. il reprend Charles sur la dissipation de ses Finances, 460. il arme contre Barberousse, 463. son édit contre les Genoïs, 467. 473. ses conseils sur les affaires d'Etat, *ibid.* il obtient l'Evesché de Tortose pour Adrien, 481. celui de Badajox pour Mota, 482. il fait deux Comtes, 486. on veut diminuer son autorité, 488. 489. maniere dont il traitoit ses Collègues, 492. 493. 494. 495. il veut quitter la Regence, 496. il convoque les Etats, 501. il invite le Roy à venir, *ib.* il empesche la levée d'un Tribut sur le Clergé, 505. il soumet le Duc de l'Infantade, 508. le Comte de Vreña, 515. le Duc d'Albe, 524. il avertit le Public de l'arrivée du Roy, 532. il est empoisonné, où, & comment, 533. il éloigne les Officiers de l'Infant, 534. il reprend ses forces à l'arrivée du Roy, 558. il luy donne ses avis, 559. il meurt, 570. son portrait, 571. son caractere, *ibid.*

## TABLE DES MATIERES.

quelques traits particuliers de son Histoire, 575. & <i>suiv.</i>		<b>Z</b>
Bernardin <i>Ximenés</i> , 58. il écrit des Libelles contre l'Archevesque, 59. il le veut étrangler, 60.		<b>Z</b> AGAL s'empare de Grenade, 100. 101.
Jean <i>Ximenés</i> , son mariage, 82.		Zahara, Ville, 96.
<b>Y</b>		Alfonse Zamora, 134. 519.
<b>Y</b> ANGÁS, Docteur en Médecine, 204. il prévoit la mort de Philippe, <i>ibid.</i>		D. Juan Zapata, 82. 389.
<i>Yñes</i> de Cisneros, 578.		Zegri, Cavalier Maure, 105. sa conversion, 105. 106.
		Zuniga, son procès avec le Duc d'Albe, 525. & <i>suiv.</i>
		Zurita, 1 v. de l'Avertiss.

### *Fautes à corriger.*

*Page 3. en marge L'AN 1457. lisez 1437. Page 209. ligne 1. otez de. Page 502. ligne 15. proportionnées, lisez proportionnez. Page 511. lig. 24. otez &. Page 520. ligne 28. & 29. que Giron furent fustigés, lisez que Giron, furent fustigés. Page 553. ligne 9. qu'on mis, lisez qu'on mit. Page 558. ligne 20. envoya de ses, lisez envoya un de ses. Page 562. ligne 14. des, lisez les.*

### *Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Lettres Patentes du Roy données à Paris le 14. Juillet 1692. signées **CLINBT**, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à Messire **ESPRIT FLECHIER**, Evêque de Nismes, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, & qui est intitulé, *Histoire du Cardinal Ximenés*: & ce pendant le temps & espace de huit années consécutives, à compter du jour que ledit Livre aura été achevé d'imprimer pour la première fois: Avec défenses, &c.

Et Mondit Seigneur de Nismes, a cédé le Privilege cy-dessus à Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 15. Decembre 1692. Signé, P. AUBOÛYN Syndic.*

Achévé d'imprimer pour la première fois, le 20. Juin 1692.





